



HAL
open science

Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne : interroger le rapport mobilités spatiales - inégalités sociales à partir des migrations étudiantes

Eugénie Terrier

► To cite this version:

Eugénie Terrier. Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne : interroger le rapport mobilités spatiales - inégalités sociales à partir des migrations étudiantes. Géographie. Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne, 2009. Français. NNT: . tel-00458198

HAL Id: tel-00458198

<https://theses.hal.science/tel-00458198v1>

Submitted on 19 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Rennes 2
U.F.R. Sciences sociales, UMR 6590 ESO Espaces et Sociétés

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 28 Novembre 2009

**MOBILITES ET EXPERIENCES TERRITORIALES
DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX
EN BRETAGNE**

*Interroger le rapport mobilités spatiales/inégalités sociales
à partir des migrations étudiantes*

Eugénie TERRIER

Sous la direction de Raymonde SECHET

Membres du Jury :

Patrice CARO, Professeur de Géographie, Université de Caen, rapporteur

Eric LE BRETON, Maître de Conférences en Sociologie, Université de Rennes 2, invité

Isabelle LE FORT, Professeure de Géographie, Université de Lyon 2, rapporteure

Raymonde SECHET, Professeure de Géographie, Université de Rennes 2, directrice de thèse

Gildas SIMON, Professeur de Géographie, Université de Poitiers, invité

REMERCIEMENTS

J'adresse tout d'abord mes remerciements à ma directrice de thèse, Mme Raymonde Séchet dont la grande disponibilité, les conseils et les encouragements ont permis à ce travail d'arriver à son terme. Je voudrais lui exprimer toute ma reconnaissance pour m'avoir donné le goût de la recherche et de la géographie sociale qui est, pour moi, une fenêtre sur le monde si stimulante.

Je voudrais rappeler que le déroulement de cette recherche a été largement facilité sur le plan matériel par le soutien financier de la Région Bretagne. Les frais de fonctionnement qui m'ont été alloués en plus de l'allocation m'ont donné la possibilité de financer plusieurs vacations. Je profite de cette précision pour exprimer toute ma gratitude à Marie-Morgane et à Marie, les deux étudiantes recrutées dans le cadre de ces vacations et qui ont fourni un travail exemplaire au moment de la distribution des questionnaires et de la saisie.

Je remercie par ailleurs toutes les personnes qui m'ont aidée à accéder aux statistiques dont j'ai eu besoin, notamment Bernard Gestin du service de pilotage et de prospective du Rectorat de Rennes, Louisanne Talbourdet, chargée de mission à l'Université Rennes 2 et Fabienne Brière du service des statistiques de l'Université Rennes 1.

J'aimerais aussi avoir une pensée pour toute l'équipe de l'Europôle de Rennes qui m'a si bien accueillie et particulièrement pour Frédéric Hannouche, chargé de mission à l'observatoire de la mobilité, avec qui il fut si sympathique de travailler.

Cette thèse aurait été beaucoup moins enrichissante sans toutes ces rencontres que j'ai pu faire lors des entretiens. Je remercie vivement, pour leur gentillesse et leur intérêt pour mon travail, les étudiants internationaux avec qui j'ai eu l'occasion de discuter. Je tiens aussi à remercier tous les acteurs institutionnels qui ont accepté de donner de leur temps pour répondre à mes questions.

Travailler au laboratoire RESO a constitué pour moi une expérience inestimable. J'exprime toute ma sympathie à l'ensemble des collègues qui m'ont apporté conseils et assistance et je remercie en particulier Alain Legendre pour m'avoir aidée pour l'analyse factorielle.

Ces quatre années de thèse au laboratoire n'auraient pas eu la même signification et n'auraient pas été si agréables sans la présence, le soutien et l'amitié d'Arnaud, Morgan et Fred. Une pensée toute particulière va naturellement à Pauline et Béatrice, consoeurs de labeur. Joies, peines et encouragements mutuels ont scellé notre amitié.

Un grand merci aussi à Anne et Alexandra pour toutes leurs attentions ; amies d'autant plus méritantes qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre les préoccupations du thésard vu de l'extérieur.

J'adresse bien sûr tous mes remerciements à mes parents, Françoise et Alain, pour leur amour et soutien inconditionnels. Merci à vous pour l'affection et la confiance que vous m'avez toujours apportées. Merci à vous pour avoir toujours su respecter mes choix.

Et enfin, à celui qui a dû vivre au jour le jour toutes les tribulations de cette expérience si particulière de la thèse, à celui dont l'attention, la patience et l'amour ont représenté le plus précieux des réconforts. A Julien.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	5
-----------------------------------	----------

PARTIE 1

LA MOBILITE SPATIALE DES INDIVIDUS : UN OBJET INTERROGE A PARTIR DES MIGRATIONS ETUDIANTES 13

Chapitre 1 La mobilité spatiale en question	17
Chapitre 2 Méthodologie : de l'identification de la population aux outils de la recherche	71
Chapitre 3 La Bretagne : une région attractive pour les étudiants internationaux ?	103

PARTIE 2

LA MIGRATION INTERNATIONALE POUR ETUDES : UN FACTEUR DE REPRODUCTION DES ELITES ? 151

Chapitre 4 Flux étudiants dans le monde et attractivité des territoires.....	155
Chapitre 5 Mobilité internationale pour études et mobilité sociale	193
Chapitre 6 L'accès inégal à la mobilité internationale pour études	233

PARTIE 3

LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX ET LEURS TERRITOIRES : DETERMINANTS SOCIAUX ET ARTICULATION DES ECHELLES DE MOBILITE 285

Chapitre 7 Les modes d'habiter des étudiants internationaux	289
Chapitre 8 Les déterminants de la mobilité spatiale des étudiants internationaux : ressources sociales et facteurs culturels.....	341
Chapitre 9 Les significations des migrations pour études : des séjours aux enjeux différents.....	379

CONCLUSION GENERALE.....	425
---------------------------------	------------

Annexes	435
Liste des sigles	445
Références bibliographiques.....	447
Table des encadrés	459
Table des figures	460
Table des tableaux.....	462
Table des annexes.....	464
Table des matières.....	465

INTRODUCTION GENERALE

« L'étranger n'est plus confronté à un territoire, mais à plusieurs. Dans ce cas, les lieux se multiplient pour lui, l'espace s'ouvre et se complexifie »

(E.Murphy-Lejeune, 1998, p. 236)

L'augmentation actuelle de la mobilité spatiale des individus est un phénomène déjà largement quantifié et conceptualisé par les scientifiques. L'observation de cet essor généralisé de tous les types de mobilité a cependant souvent laissé sous silence les immobilités des personnes. Et pourtant, dans un monde où la mobilité spatiale est devenue une obligation du fait de la dispersion spatiale des hommes et des activités et aussi une valeur sociale du fait de l'injonction à être mobile, l'accès des individus à la mobilité spatiale représente une question fondamentale.

L'existence d'une relation entre les ressources sociales détenues par les individus et leurs mobilités spatiales a déjà été montrée. Être mobile permettrait d'accéder à des ressources et posséder des ressources donnerait la capacité d'être mobile. Se déplacer constitue en effet le moyen d'atteindre les biens, les activités et les personnes disséminés dans l'espace et peut également permettre d'acquérir d'autres formes de ressources, comme par exemple du prestige social en lien avec la valorisation sociale de la mobilité spatiale. En amont, il a été démontré que l'inégale répartition des ressources sociales entre les individus pouvait constituer un facteur d'explication de leurs différentes aptitudes à être mobile. Ce constat a jusqu'ici été réalisé pour les mobilités quotidiennes (Le Breton, 2005), les mobilités touristiques (Paulo, 2006) et les migrations internationales (Simon, 2008 ; Neumayer, 2006).

Si la mobilité spatiale permet d'accéder à des ressources sociales mais que l'accès à la mobilité reste inégal, alors l'obligation et l'injonction à être mobile participeraient à renforcer les inégalités sociales. Du fait du besoin de connaissances sur le rapport mobilités-inégalités et aux vues des discours dominants sur la valeur positive de la mobilité spatiale, notre projet de recherche a donc pour objectif de vérifier l'hypothèse centrale présentée ci-dessus à partir de l'analyse d'un type de mobilité encore peu étudié : la mobilité internationale pour études.

La mobilité internationale pour études constitue une réelle question d'actualité au regard de l'augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants à l'étranger et des enjeux mis au devant de la scène du fait de cet essor. C'est d'ailleurs la forte croissance des effectifs d'étudiants internationaux en région Bretagne qui a amené celle-ci à financer ce projet de recherche. En lien avec un désir d'internationalisation et avec la volonté d'organiser l'accueil de la population étudiante étrangère, la Région Bretagne a éprouvé le besoin de mieux connaître les effectifs, les caractéristiques et les conditions de vie des étudiants internationaux sur son territoire¹.

Par ailleurs, le développement des migrations étudiantes pose des questions importantes sur le statut de l'éducation (bien public ou marchandisation des services éducatifs) et sur les politiques migratoires menées par les pays du Nord vis-à-vis des migrants issus des pays du Sud. Au regard de ce besoin de connaissances sur beaucoup d'aspects relatifs à ces mobilités et migrations étudiantes, l'approche de cette population par l'entrée spatiale nous paraît riche en enseignements. En effet, le déplacement physique à l'international constitue un élément central de l'expérience des étudiants migrants. Les étudiants internationaux arrivent sur de nouveaux lieux, étrangers au début puis de plus en plus familiers. Ceci pose aussi directement les questions des rapports des individus à l'espace et de leur appropriation des lieux. En outre, l'étude de la mobilité internationale pour études représente un angle particulier d'analyse du lien entre mobilité spatiale et inégalités sociales dans la mesure où de nombreux étudiants décident de partir à l'étranger dans l'objectif d'une promotion sociale.

Nous avons donc fait le choix d'analyser le rapport entre mobilité spatiale et inégalités sociales à partir de l'étude de deux types de mobilités : la mobilité internationale pour études et les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour. Dans l'objectif de mieux comprendre quelles peuvent être les conséquences de la migration pour études pour les individus, il est important de connaître les rapports aux lieux et les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant le séjour. En effet, dans l'hypothèse que la mobilité spatiale permet d'acquérir des ressources, les bénéfices de la migration pour études sont étroitement liés aux pratiques des lieux dans la ville et le pays d'accueil. Enfin, l'étude conjointe de la mobilité internationale pour études et des mobilités spatiales des étudiants pendant leur

¹ La thèse a été financée par une allocation ARED (Allocation de Recherche Doctorale) d'une durée de trois ans

séjour donne la possibilité de se pencher sur la nature de l'articulation entre les différents types de mobilité à l'échelle d'un individu.

Etant donné que cette recherche a nécessité de mobiliser plusieurs notions de manière récurrente comme l'expression « ressources sociales » ou encore le concept d'habiter, il est important de les définir avant de présenter nos hypothèses de recherche. Dans le cadre de notre étude, les ressources sociales correspondent à l'ensemble des possessions (matérielles et immatérielles) des individus, ce que le sociologue Pierre Bourdieu a désigné par le terme de capital. Nous considérons que les individus peuvent hériter de ces ressources sociales en fonction de leur origine sociale mais peuvent aussi les acquérir au gré de leur parcours et de leur existence. Pour identifier la nature de ces ressources sociales, nous reprenons les quatre capitaux de Bourdieu : le capital économique, le capital culturel, le capital social et le capital symbolique. Le capital économique renvoie à l'ensemble des ressources économiques des individus, à la fois ses revenus et son patrimoine. Le capital culturel peut exister sous trois formes : l'état incorporé qui correspond aux connaissances assimilées, héritées ou acquises par l'individu, l'état objectivé qui fait référence aux supports matériels de la culture tel que des écrits, des peintures, des monuments, transmissible dans sa matérialité et l'état institutionnel constitué des titres scolaires et des diplômes (Bourdieu, 1979). Le capital social des personnes renvoie quant à lui à l'ensemble « des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance (...). Le volume de capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié » (Bourdieu, 1980, p.2). Enfin, le capital symbolique est ce qui fait que les agents accordent une reconnaissance, un respect, une légitimité aux détenteurs des différentes formes de capitaux.

Dans l'objectif d'étudier l'ensemble des mobilités spatiales des étudiants internationaux, nous avons également eu recours à la notion d'habiter. Nous n'avons pas pour ambition de participer au débat scientifique sur ce concept mais plutôt d'en utiliser une des acceptions que nous avons considérée comme très utile pour notre recherche. La notion d'habiter constitue pour nous un double intérêt. Premièrement, elle permet d'une part de s'intéresser aux pratiques spatiales des individus et, d'autre part, aux significations que ces derniers associent à leurs déplacements. Ceci permet de réfléchir sur le vécu des personnes et sur le poids des représentations sociales dans la détermination des pratiques. Deuxièmement, étudier les modes d'habiter suppose d'observer l'ensemble des lieux pratiqués ou pensés par

un individu, ce qui donne l'opportunité pour notre recherche de nous pencher sur les impacts réciproques entre les différents types de mobilité spatiales.

Afin de savoir si la mobilité spatiale constitue un facteur de renforcement des inégalités sociales, il est nécessaire de vérifier en amont ces trois hypothèses :

La diversité des mobilités spatiales entre les individus

Malgré le constat général de l'augmentation du nombre de déplacements, les individus ne présentent pas tous le même degré de mobilité. C'est pourquoi il sera nécessaire dans notre recherche d'observer et de mesurer les déplacements de la population que nous étudions. Il faudra donc répondre aux deux questions suivantes et à leurs interactions : qui sont les étudiants à réaliser un séjour d'études à l'étranger ? Quelles sont les catégories d'étudiants internationaux à être mobiles/immobiles pendant leur séjour ?

La nécessité de posséder des ressources sociales pour pouvoir être mobile

Jusqu'ici, les scientifiques ont plutôt cherché à expliquer les différences de mobilités spatiales entre les individus à partir de l'inégale répartition des ressources. Pour ce qui est de notre objet d'étude, nous nous attacherons ainsi à identifier la nature des ressources sociales mobilisées par les individus pour concrétiser un projet d'études à l'étranger et nous étudierons la relation entre les conditions de vie des étudiants internationaux pendant leur séjour à l'étranger et leurs mobilités spatiales pendant ce séjour. Les résultats de ces analyses devront nous dire si les différences de mobilité entre les individus ne renvoient qu'à leurs inégales capacités à être mobile.

L'acquisition de ressources sociales grâce à la mobilité

La troisième hypothèse à vérifier afin de pouvoir affirmer que la mobilité spatiale est un facteur de hiérarchisation des sociétés et de reproduction des inégalités sociales se résume en une question : la mobilité spatiale permet-elle réellement d'acquérir de nouvelles ressources sociales ? La mobilité internationale pour études étant, comme les autres mobilités spatiales, très valorisée par les sociétés, il est nécessaire de vérifier les discours selon lesquels un séjour d'études à l'étranger est un moyen pour les étudiants d'acquérir nombre de connaissances et de compétences. A quelles formes de ressources sociales la migration internationale pour études permet-elle réellement d'accéder ?

Afin de vérifier l'ensemble de ces hypothèses, nous avons donc réalisé une enquête à l'échelle de la Région Bretagne. Ce terrain d'étude a constitué un bon cadre d'observation qui a donné la possibilité de mener une enquête approfondie, à la fois quantitative et qualitative,

des pratiques spatiales et des représentations sociales des étudiants internationaux. Malgré la difficulté de la démarche, nous avons pu au final récolter 500 questionnaires remplis par les étudiants internationaux inscrits dans l'enseignement supérieur de Bretagne. Nous avons ensuite mené 30 entretiens auprès des étudiants qui avaient accepté une entrevue à la fin du questionnaire. Par ailleurs, 16 acteurs institutionnels concernés par l'accueil des étudiants en mobilité internationale (Présidents d'université, Responsables des relations internationales, Directeur de Campusfrance, etc.) ont été interviewés. Nous développerons les choix méthodologiques de la recherche dans le chapitre 2.

Nous avons fait le choix de structurer notre propos en trois parties. La première partie présente les éléments de cadrage de notre recherche. Les parties suivantes permettent d'exposer les résultats : la partie 2 est plutôt focalisée sur la mobilité internationale pour études et la partie 3 sur les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour.

La première partie de la thèse a donc pour objectif de montrer comment nous avons procédé pour interroger les mobilités spatiales des individus à partir de l'étude des migrations étudiantes et de présenter les cadres théorique, méthodologique et territorial de notre recherche. Elle comporte trois chapitres.

La nécessité de définir l'objet d'étude nous a conduit dans un premier chapitre à rappeler la difficulté pour les chercheurs d'identifier et de mesurer la mobilité spatiale des individus du fait de la diversité des types de déplacements. Puis la présentation des enjeux en lien avec l'essor actuel de la mobilité spatiale des personnes permettra d'introduire le débat sur la relation entre mobilité spatiale et inégalités sociales. Après une synthèse de la littérature sur la mobilité internationale pour études, nous verrons comment ce type particulier de mobilité que sont les mobilités étudiantes s'inscrit dans ce débat. Ceci donnera l'occasion d'affiner notre problématique et de présenter nos hypothèses de recherche.

La description de la démarche méthodologique de la thèse se déroulera en trois étapes (Chapitre 2). Nous commencerons par montrer les difficultés d'identifier la population des étudiants internationaux à cause de la confusion introduite par la catégorie statistique « étudiant étranger », puis nous expliquerons comment nous avons procédé pour remédier à cette insuffisance des statistiques officielles. Suivra la présentation des modalités de l'enquête menée au cours de ce travail de recherche. Celle-ci débutera par la justification du recours à une méthodologie mixte, composée d'un volet quantitatif (questionnaires, analyse

factorielle) et d'un volet qualitatif (entretiens). Nous terminerons ce second chapitre en présentant le cadre de l'étude, c'est-à-dire la Région Bretagne.

Ce dernier point permettra d'introduire le troisième chapitre qui, à partir de l'analyse démographique des étudiants internationaux en Bretagne, présentera les caractéristiques de la population-cible de notre étude. Il s'agira dans un premier temps de montrer les évolutions des effectifs des étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur de Bretagne. Puis la recherche des causes de l'évolution de ces effectifs nous conduira à réfléchir sur les niveaux d'action institutionnelle susceptibles d'agir sur la mobilité entrante. Quelles sont les compétences régionales en la matière ? Comment s'organisent les politiques d'accueil en France et quelles sont les échelles décisives : l'Etat, les collectivités ou les établissements ? Enfin, nous dresserons le portrait de la population des étudiants internationaux en Bretagne en donnant des informations chiffrées sur leur origine géographique, leur âge, leur origine sociale, etc.

La deuxième partie de la thèse a pour objectif principal d'analyser le lien entre la mobilité internationale pour études et les inégalités sociales. Dans cette partie, nous positionnerons fréquemment notre analyse au niveau mondial afin de mieux saisir l'ensemble des enjeux en lien avec les migrations pour études et pour mieux situer les situations locales de la Bretagne et de la France au sein de ces mécanismes mondiaux.

C'est pourquoi nous commencerons dans le chapitre 4 par décrire les flux migratoires mondiaux des étudiants. Ceci nécessitera dans un premier temps de donner le nombre total d'étudiants internationaux dans le monde, de montrer l'évolution des effectifs et d'en expliquer les causes. Puis nous nous intéresserons aux directions de ces flux afin d'identifier quels sont les principaux pays de départ et les principaux pays d'accueil. Il restera alors à analyser les causes de ces directions et à réfléchir sur les modalités du choix du lieu de destination par les étudiants en mobilité internationale : ce choix est-il libre ? Ce choix est-il contraint ? En quoi un lieu peut-il être considéré comme attractif par les étudiants internationaux ?

La mobilité internationale pour études étant souvent présentée comme un moyen d'ascension sociale, le chapitre 5 a pour fonction d'interroger cette affirmation en analysant les conséquences d'un séjour d'études à l'étranger. Nous essaierons de savoir si la migration pour études permet d'acquérir de nouvelles ressources sociales. Il sera alors nécessaire de faire la part des choses entre les discours de ceux qui ont intérêt à valoriser la mobilité et les réels impacts d'un séjour d'études à l'étranger pour les individus. Ceci nous amènera à

étudier les représentations sociales de la mobilité internationale pour études parmi les acteurs institutionnels et aussi parmi les étudiants internationaux. Nous verrons si la valorisation sociale de la migration pour études diffère selon les sociétés d'origine de ces étudiants.

Si la mobilité internationale pour études permet d'accéder à de nouvelles ressources sociales ou même facilite l'ascension sociale des individus, alors il est important de se pencher sur les modalités d'accès à ce type de mobilité. C'est l'objet du chapitre 6 de cette thèse. Nous chercherons à savoir quelles formes de ressources sociales il est possible de mobiliser pour pouvoir concrétiser un projet d'études à l'étranger et si elles diffèrent selon les régions d'origine des étudiants. Nous verrons dans un second temps dans quelles mesure l'accès à la mobilité internationale pour études est fortement déterminé par les politiques mises en place par les pays d'accueil.

La troisième partie de la thèse a pour objectif de poursuivre l'analyse du rapport entre inégalités sociales et mobilités spatiales, mais cette fois à partir de l'étude des mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour. Ceci devrait nous permettre de poursuivre notre réflexion sur le rôle des inégales capacités à être mobile entre les individus dans l'explication des différences de mobilité.

C'est pourquoi nous commencerons par décrire l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour (Chapitre 7). Ceci donnera l'occasion de montrer en quoi la migration pour études bouleverse le rapport aux lieux et les pratiques spatiales des individus. Nous verrons si les étudiants en mobilité internationale présentent les mêmes mobilités pendant leur séjour et nous réaliserons une analyse statistique plus fine de leurs mobilités de loisirs afin de déterminer les facteurs à l'origine de la différenciation des pratiques.

Dans le chapitre 8, nous chercherons à savoir ce qui produit les différences de mobilité spatiale entre les étudiants internationaux. Afin de tester à nouveau l'hypothèse de l'impact sur les mobilités de l'inégale répartition des ressources sociales entre les individus, nous analyserons dans un premier temps la relation entre les différences de conditions de vie des étudiants internationaux et leurs pratiques spatiales. Puis nous verrons si l'inégale capacité à être mobile constitue la seule explication des différences de mobilités spatiales entre les individus en réfléchissant sur le poids des représentations et sur l'existence d'un rapport culturel à la mobilité spatiale.

Enfin, dans l'objectif de nous pencher sur l'ensemble des facteurs susceptibles de déterminer les mobilités spatiales des étudiants internationaux, nous analyserons dans un dernier

chapitre l'impact de la migration pour études et de sa signification sur les modes d'habiter des étudiants pendant leur séjour. Ceci nous amènera à présenter les motivations de départ des étudiants migrants ainsi que l'effet des différences d'enjeux entre les migrations sur les mobilités spatiales sur place. Nous terminerons alors cette réflexion sur un retour à la parole des acteurs institutionnels afin de savoir s'ils ont conscience de ces différences d'enjeux et afin de mettre en évidence leurs difficultés pour adapter les politiques d'accueil à l'hétérogénéité de la population des étudiants internationaux.

PARTIE 1

LA MOBILITE SPATIALE DES INDIVIDUS : UN OBJET INTERROGE A PARTIR DES MIGRATIONS ETUDIANTES

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1

La première partie de la thèse a pour fonction principale de présenter les éléments de cadrage qui permettront de mieux comprendre les résultats de l'enquête exposés dans les parties 2 et 3. Cette mise en contexte suppose donc d'exposer le cadre théorique (Chapitre 1), le cadre méthodologique (Chapitre 2) et le cadre territorial (Chapitre 3) de la recherche.

La présentation du cadre théorique implique de définir l'objet de recherche, d'établir l'état de l'art sur le sujet et de montrer les insuffisances des connaissances sur la question. Pour répondre aux lacunes ainsi mises en avant, il faut ensuite dégager notre propre questionnement et commencer à proposer des hypothèses de recherche. Le chapitre 1 de cette thèse a donc pour objectifs de démontrer l'intérêt d'analyser les mobilités spatiales des étudiants internationaux et de décrire l'angle scientifique d'approche choisi pour notre analyse. Ceci passe dans un premier temps par la nécessité de situer notre objet dans un questionnement scientifique plus large : celui de l'étude de la mobilité spatiale des individus. C'est pourquoi nous commençons dans ce chapitre par définir la mobilité spatiale. Cette étape de la réflexion sur les différents types de mobilité et sur le vocabulaire utilisé doit nous permettre de répondre à cette question importante : devons-nous parler de mobilités ou de migrations étudiantes ?

Il s'agira ensuite d'expliquer les implications sociales et scientifiques du phénomène de la mobilité spatiale caractérisé actuellement par une augmentation importante du nombre de déplacements des personnes. La présentation de l'état de l'art sur la question de la mobilité spatiale donnera l'occasion d'exposer les concepts et les théories qui ont été proposés jusqu'ici par les géographes et les sociologues pour désigner les rapports des individus à l'espace causés par cet essor de la mobilité et pour analyser les nouveaux mécanismes sociaux ainsi déclenchés. Nous verrons que les recherches existantes en géographie se sont surtout focalisées sur l'étude des mobilités spatiales et qu'elles ont négligé l'autre facette du phénomène, pourtant toute aussi importante : l'immobilité des individus. La description de l'essor de la mobilité spatiale a, en effet, tendance à faire oublier qu'il existe de fortes différences de pratiques spatiales entre les groupes sociaux et les individus. Cette recherche, à partir de l'étude des mobilités spatiales des étudiants internationaux, s'attache en effet à analyser les différences de mobilité entre les individus et à apporter des éléments de réflexion sur les causes et les conséquences de ces pratiques différenciées.

Il s'agira également dans ce chapitre de réaliser un état de l'art sur la mobilité internationale pour études, d'exposer les outils conceptuels que nous avons choisi d'utiliser pour appréhender les mobilités spatiales des étudiants internationaux et de proposer des hypothèses pour répondre à la problématique qui sera développée tout au long de ce chapitre.

Le second chapitre de la thèse a pour objectif central de présenter la méthode que nous avons suivie pour étudier la population des étudiants internationaux et pour vérifier les hypothèses proposées dans le chapitre 1. Il s'agira dans un premier temps de déconstruire et de redéfinir la catégorie « étudiant étranger » afin de décrire le remaniement statistique qui a été nécessaire pour rendre plus fiable l'analyse démographique de la population des étudiants internationaux en Bretagne. Puis, dans un second temps, la présentation de notre positionnement scientifique sur la place accordée aux déterminants sociaux et aux actions individuelles dans l'explication des phénomènes sociaux permettra de justifier l'usage d'une méthodologie mixte, à la fois quantitative et qualitative. Ce chapitre 2 finira sur la description et sur la justification du choix du terrain d'étude qui a constitué notre cadre d'observation : la région Bretagne.

Ceci nous amènera à notre troisième chapitre, c'est-à-dire à l'analyse démographique de la population des étudiants internationaux en Bretagne. Le remaniement statistique décrit dans le chapitre précédent permettra de réaliser une estimation des effectifs d'étudiants en mobilité inscrits dans l'enseignement supérieur en Bretagne. Puis, l'analyse de l'évolution de ces effectifs depuis les années 60 supposera d'en étudier les causes à partir de la description des différentes politiques d'accueil à l'œuvre. Ceci permettra alors d'interroger les niveaux d'action susceptibles d'influer sur les flux d'étudiants internationaux. Quelles sont les compétences de l'échelon régional en la matière ? Quel est le pouvoir d'impact des politiques d'accueil nationales ? Nous verrons alors que la bonne compréhension de la situation locale en Bretagne et de la situation nationale en France nécessite en réalité de se positionner à une échelle encore plus petite : celle des migrations étudiantes dans le monde (ceci constituera l'objet du chapitre 4).

CHAPITRE 1

LA MOBILITE SPATIALE EN QUESTION

« Les inégalités sociales revêtent souvent un caractère spatial, compte tenu des énormes écarts qui minent l'accès aux diverses formes de mobilité et aux bénéfices que l'on peut en tirer. »

(Urry, 2004, p. 196)

La fonction de ce premier chapitre est de dessiner le cadre théorique de la thèse dont le thème central est la mobilité spatiale des individus. Nous établirons l'état de l'art sur le sujet en montrant l'évolution des réflexions au sein des sciences sociales qui, au delà de l'analyse des déplacements, se tournent de plus en plus vers l'étude des causes et des conséquences de la mobilité spatiale. Dans l'objectif de mieux comprendre ce qui se passe en amont et à l'aval des mobilités spatiales des individus, nous souhaitons nous interroger à la fois sur les facteurs macro (sociaux et économiques) des déplacements mais aussi sur le vécu de la mobilité, sur ce qu'elle représente pour la personne afin de voir en quoi il est acteur de cette mobilité et pas seulement agent soumis à des contraintes socioéconomiques : « le passage au singulier est inhérent à l'étude des mobilités de l'individu en tant que sujet agissant dans son projet migratoire ou ses déplacements quotidiens » (Séchet *et al*, 2008, p.325).

Il s'agira dans un premier temps de définir la mobilité et de montrer en quoi la multiplicité des types de déplacements rend difficile la tâche de nommer, classer et mesurer la mobilité spatiale des individus. Cette première étape sera l'occasion de situer la mobilité internationale pour études au sein de ce vaste sujet qu'est la mobilité. Puis, afin de montrer dans quel contexte et dans quels enjeux s'insère la problématique des mobilités étudiantes, nous verrons dans un second temps en quoi l'essor et la valorisation sociale de la mobilité spatiale dans nos sociétés présentent de plus en plus cette dernière comme une norme sociale. En tant que norme, la mobilité spatiale est alors susceptible de créer des inégalités en excluant les individus qui ne sont pas en capacité de répondre à cette injonction à être mobile.

Suite à cette présentation du cadre général, la troisième partie de ce chapitre se focalisera sur l'objet de la thèse, c'est-à-dire les mobilités spatiales des étudiants en mobilité internationale. Après une synthèse de l'état de l'art qui montrera l'absence de la géographie française sur cette question, nous introduirons le questionnement de notre recherche à partir de la notion « d'habiter » qui nous permet d'appréhender les mobilités spatiales des étudiants internationaux selon deux angles différents : celui des déplacements et celui des significations des pratiques pour les individus. Enfin, dans une dernière partie, nous nous intéresserons au lien entre mobilités spatiales et inégalités sociales afin de soumettre des propositions d'explication à l'hypothèse majeure de cette recherche qui est celle de la diversité des modes d'habiter des étudiants internationaux.

1 LA MOBILITE : UN TERME GENERIQUE PERTINENT ?

1.1 La définition par le mouvement

Il est nécessaire de commencer par définir la « mobilité », mot couramment utilisé et renvoyant à une multitude de significations, de la plus large avec l'idée de mouvement ou même de changement à la plus restrictive lorsque la mobilité est suivie d'un qualificatif. Ce passage du général au particulier permettra d'exposer les différentes acceptions du terme « mobilité » qui seront utilisées dans cette recherche.

Le terme « mobilité » vient du latin *mobilitas* qui signifie « mouvoir ». D'après le Petit Robert, la mobilité serait alors le « caractère de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place, de position ». Associer le terme de mobilité au mouvement suppose de prendre en considération l'ensemble des choses qui sont en capacité de se mouvoir. C'est pourquoi, dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés de Lévy et Lussault, la mobilité est définie comme l'« ensemble des manifestations liées au mouvement des réalités sociales (hommes, objets matériels et immatériels) dans l'espace » (Lévy *et al*, 2003, p.622). L'espace désigné ici est l'espace physique, et fait donc référence au déplacement (réel ou virtuel) des personnes, des biens et des informations dans cet espace.

D'avantage en lien avec l'idée de changement, certaines approches de la mobilité appréhendent le mouvement dans d'autres types d'espaces comme par exemple l'espace social qui permet alors de parler de mobilité sociale. C'est le cas de R. Brunet qui présente la

mobilité comme une « forme de mouvement qui s'exprime par le changement de position (géographique ou sociale) » (Brunet, 2003, p.333). La mobilité sociale correspond alors au changement faisant passer un individu d'une position sociale à une autre².

En élargissant ainsi le sens de la mobilité à celui du changement, certains chercheurs mettent en avant l'existence d'une multiplicité de types d'espaces. C'est ce que fait Alain Bourdin lorsqu'il donne sa définition de la mobilité (2004). Il appelle mobilité le fait de changer de position dans un espace réel ou virtuel, qui peut être physique, social, axiologique, culturel, affectif ou cognitif. La mobilité au sein des sociétés s'exprime alors sous différentes formes. La mobilité physique correspond au déplacement, la mobilité sociale au changement de profession et de milieu social, la mobilité axiologique au changement de système de valeurs, la mobilité culturelle au changement de manière de se comporter, la mobilité affective à la recomposition familiale et la mobilité cognitive au changement de cadre cognitif, par exemple en surfant sur le web. A. Bourdin explique que ces différents types ou niveaux de mobilité constituent un système aléatoire au sein duquel une des mobilités peut avoir des retombées sur les autres mobilités.

En ce qui concerne l'objet de notre recherche et même si nous ferons souvent référence à la notion de mobilité sociale, nous nous intéresserons en priorité à la mobilité spatiale des personnes. Pour E. Le Breton (2005), il existerait trois modes de mobilité spatiale des individus : les mobilités physiques correspondant aux déplacements du corps dans l'espace, les mobilités virtuelles rendues possibles par les médias, le téléphone, Internet, la presse, la télévision- il donne l'exemple de l'appropriation de certains lieux comme New York grâce à la télévision et au cinéma - et les mobilités mentales ou représentationnelles (imaginaire, utopie).

Pour ce qui est de notre recherche, nous analyserons surtout le premier type de mobilité spatiale, c'est-à-dire les déplacements physiques des étudiants internationaux. Nous considérons donc la mobilité comme un mouvement qui s'exprime par un déplacement de l'individu dans l'espace, comme un mode de pratique de l'espace. Elle implique un

² 1927 : parution aux Etats-Unis d'un ouvrage de Piotr Sorokin qui engendre un vif intérêt pour la question de la mobilité sociale, c'est-à-dire l'étude des mouvements par lesquels les individus passent dans une société d'une position sociale à une autre. Cette approche qui s'intéresse aux modalités de la circulation des individus à l'intérieur de la société a ouvert la voie à des travaux qui considèrent la mobilité sociale comme le résultat de conduites individuelles. Par la suite, le développement des analyses portant sur la dimension spatiale de la mobilité, a donné lieu à de multiples définitions, voire un émiettement de la notion (Bacqué *et al*, 2007).

changement de lieu et s'oppose à l'immobilité qui correspond à une absence de déplacement. Mobilité et immobilité, déplacement et placement constituent l'habiter des individus (Voir 3.2).

Réduire la définition de la mobilité au mouvement dans l'espace physique ne suffit pas à préciser l'objet de notre recherche du fait de la pluralité des types de déplacements physiques dans l'espace. Frémont *et al* (1984) ont mis en avant cette difficulté d'appréhender la mobilité spatiale des individus du fait de cette diversité des types de déplacements : « la notion de mobilité est complexe, diverse et ambiguë et (...) sa compréhension demande un effort de classement et de typologie, tant il est vrai qu'il y a beaucoup de distance entre la migration de loisir des sociétés occidentales d'aujourd'hui et la migration forcée étalée sur près de trois siècles des Noirs d'Afrique » (Frémont *et al*, 1984, p.225).

Il est alors nécessaire de continuer à décomposer la notion de mobilité spatiale et de poser aussi la question de la terminologie à employer. Par exemple, pour désigner le déplacement international des étudiants, devons-nous employer le terme de « mobilité » ou de « migration » ?

1.2 La pluralité des mobilités spatiales

1.2.1 Nommer les mobilités spatiales

La revue des recherches existantes sur le phénomène de la mobilité spatiale montre l'utilisation d'une multiplicité de termes dans la désignation des différents modes de déplacement des individus (Tableau 1). Cette diversité dans la terminologie employée apporte une certaine confusion dans le sens où les différents types de mobilité ne sont pas désignés à partir du même critère de différenciation. Certains déplacements sont caractérisés à partir du motif de la mobilité (mobilité résidentielle, mobilités touristiques etc.), d'autres à partir de la dimension spatiale (mobilité internationale, urbaine etc.), et d'autres encore à partir de la temporalité de la mobilité, selon la fréquence du déplacement (mobilités quotidiennes) ou selon la durée du séjour sur le lieu de destination (migrations temporaires, définitives).

Vient s'ajouter à cette confusion l'utilisation du terme de migration à la place de celui de mobilité pour désigner certains déplacements. Les deux mots sont même quelquefois employés pour nommer le même type de déplacement : nous parlons aussi bien de mobilités résidentielles que de migrations résidentielles, de mobilités quotidiennes que de migrations

journalières. Ceci pose également question pour notre objet d'étude étant donné que les recherches et le discours commun ont recours autant à l'expression « migrations pour études » qu'à celle de « mobilité internationale pour études ». Quelle terminologie devons-nous alors employer ?

Tableau 1 : Les dénominations usitées de la mobilité spatiale

Motif	Spatialité	Temporalité	
		Fréquence	Durée
Mobilités / migrations résidentielles	Mobilité internationale		
Mobilités de loisirs	Mobilité urbaine	Mobilités quotidiennes	Migration définitive
Mobilités touristiques	Migrations interrégionales	Migrations journalières	Migration temporaire
Migrations de travail			Migration saisonnière
Migrations étudiantes			
Migrations économiques			
	Mobilité internationale pour études		

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2009

Le petit Robert propose deux définitions de « migration », l'une restrictive, l'autre plus large. Selon la première, la migration est « le déplacement de populations qui passent d'un pays dans un autre pour s'y établir ». Dans ce cas de figure, seuls les déplacements transnationaux impliquant une installation durable sur le lieu de destination pourraient être désignés par le terme de migration. Selon la seconde définition, beaucoup plus large et donc plus floue, la migration serait un « déplacement de populations d'un endroit à un autre ». Ce deuxième usage montre alors pourquoi les termes de mobilité et de migration sont facilement interchangeables.

Dans le dictionnaire de Lévy-Lussault (2003), la migration est définie comme le « déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne du (des) migrant(s). » (Lévy *et al.*, 2003, p.615). Ce déplacement doit être marqué par le franchissement d'une échelle d'espace :

« on ne migre pas véritablement au sein d'une même aire géographique locale, mais on y connaît des trajectoires résidentielles » (Lévy *et al.*, 2003, p.615). Les critères ici retenus pour délimiter les frontières de ce que peut désigner la migration sont la durée de l'installation sur le lieu de destination qui implique un changement d'habitat, et la distance parcourue, qui doit être suffisamment longue et dépasser l'échelle locale. Notons que cette définition ne précise ni la durée minimale, ni la distance minimale à partir desquelles il faudrait parler de migration, ce qui montre la difficulté à déterminer les critères qui permettraient de distinguer clairement une migration d'une mobilité.

Faut-il vraiment considérer « migration » et « mobilité » comme des termes concurrents ? Non, car la mobilité est une notion large et englobante qui intègre la migration comme type de mobilité. Toute migration est une mobilité. Utiliser le mot « migration » est une manière d'être plus précis en mettant en avant certaines caractéristiques du déplacement étudié. En effet, la migration est associée à l'idée d'un déplacement lointain et d'une installation durable sur le lieu de destination impliquant un changement de résidence³. Ainsi, pour désigner l'objet de notre recherche, c'est-à-dire le déplacement transnational de personnes souhaitant effectuer un séjour d'études à l'étranger, nous considérons qu'il est aussi pertinent de parler de mobilité internationale pour études que de migrations étudiantes. Le terme de mobilité est adéquat car il y a bien un déplacement dans l'espace ; le terme migration est également pertinent car une échelle d'espace est franchie et les étudiants, quelle que soit la durée de leur séjour (même quand elle ne dépasse pas six mois), déménagent dans la ville d'accueil.

1.2.2 Classer les mobilités spatiales

Les mobilités spatiales des individus sont plurielles et font l'objet de différentes typologies en sciences sociales. Brunet explique que la mobilité géographique est complexe : « elle peut être faite de déplacements quotidiens récurrents, ou à plus longue période, fruits de la séparation entre lieu de travail et lieu d'habitation (migrations journalières, navettes) ; ou tenir à des exigences du ravitaillement et du ressourcement (« migrations » d'achat, de loisir) ; ou résulter des rythmes saisonniers (en montagne, dans les lieux touristiques, nomadisme, transhumance) ou de la mobilité du travail (chantiers). (...) La mobilité peut être

³ Mais il n'existe pas de règle quantitative qui définit arbitrairement le nombre de kilomètres parcourus et la durée du séjour à partir desquels il serait possible de parler de migration.

intra-urbaine (changement d'adresse dans la même agglomération), à plus longue distance, voire internationale. » (Brunet, 2003, p.333). Cette définition a le mérite de mettre en avant la diversité des mobilités spatiales mais permet difficilement d'entrevoir les critères donnant la possibilité de faire la distinction entre les différents types de mobilité.

Veschambre et Ripoll (2004) soulignent un paradoxe intéressant en expliquant que la mobilité est une notion fondée sur l'idée de déplacement physique, de distance parcourue, mais que la distance n'est pas un critère suffisant pour pouvoir définir la mobilité. C'est pourquoi les typologies existantes prennent souvent en compte la dimension temporelle comme critère discriminant.

C'est le cas de Kaufmann (2004) qui découpe la mobilité spatiale physique des personnes selon deux dimensions : spatiale et temporelle (Tableau 2). Les mobilités internes au bassin de vie des individus seraient constituées principalement des mobilités quotidiennes (déplacement de la vie quotidienne) pour la temporalité courte et des mobilités résidentielles (parcours résidentiel) pour la temporalité longue. Les voyages (référence au tourisme) et les migrations (mouvements internationaux et inter-régionaux) font partie des mobilités spatiales externes au bassin de vie.

Tableau 2 : Les quatre formes principales de mobilité spatiale selon Kaufmann

	Temporalité courte	Temporalité longue
Interne à un bassin de vie	Mobilité quotidienne	Mobilité résidentielle
Vers l'extérieur d'un bassin de vie	Voyage	Migration

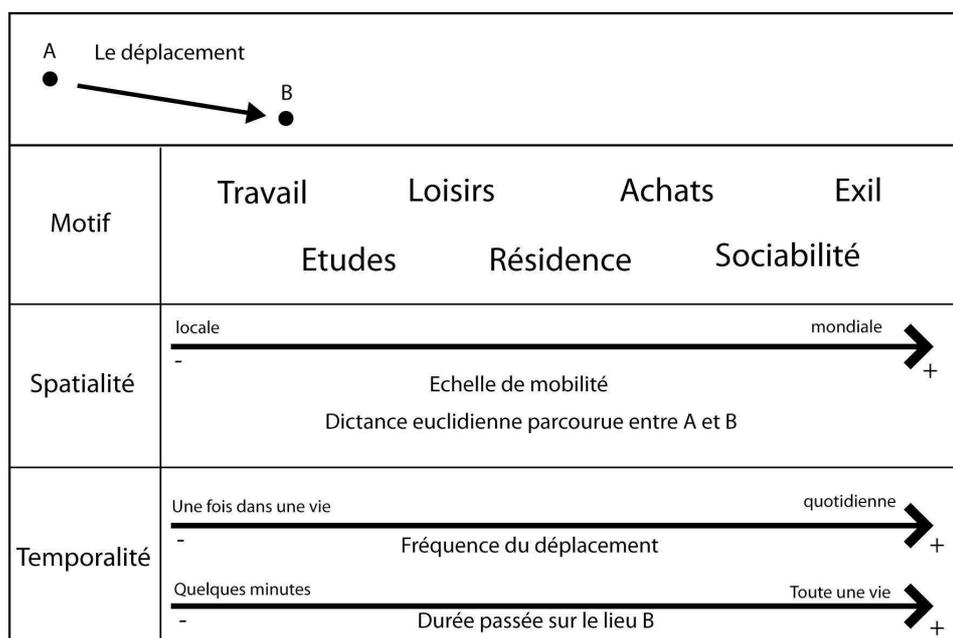
Source : Kaufmann (2004)

Kaufmann précise néanmoins que cette structuration en quatre formes de mobilité ne permet pas d'identifier ou d'analyser des formes émergentes de mobilité spatiale dans le monde contemporain comme la bi-résidentialité (raisons professionnelles, familiales-divorce), la pendularité de très longue distance associée au travail à domicile ou encore le tourisme de courte durée (découverte d'une ville le temps d'un week-end) : « de facto, la différenciation

entre mobilité quotidienne, mobilité résidentielle, voyage et migration perd de sa pertinence et nécessite d'être revue : la multiplication des possibilités de déplacements et l'accroissement des vitesses introduisent des possibilités nouvelles » (Kaufmann, 2004). Face à la pluralité de la mobilité, le chercheur en sciences sociales est donc confronté à la difficulté d'établir une typologie des déplacements qui ne soit ni trop généralisante, au risque d'oublier des mobilités, ni trop complexe au risque de ne pas aider à faciliter la compréhension du phénomène. Néanmoins, la typologie de Kaufmann a le mérite de prendre en compte un grand nombre de mobilités.

Nous proposons une autre manière de classer les différents modes de mobilité spatiale à partir d'une grille de lecture permettant de caractériser le type de mobilité observée selon trois dimensions : motif, spatialité et temporalité (Figure 1). Le motif du déplacement, primordial dans la caractérisation de la mobilité est ici décliné selon sept éléments : travail, études, loisirs, résidence, achats, sociabilité et exil. La liste n'est pas exhaustive mais permet d'entrevoir les principales raisons qui peuvent justifier un déplacement dans l'espace. La dimension spatiale de la mobilité correspond à la distance euclidienne parcourue ou à l'échelle spatiale du déplacement (du local au mondial). La dimension temporelle est constituée de deux éléments : la fréquence du déplacement (du moins souvent au plus souvent) et la durée passée sur le lieu de destination (du moins longtemps au plus longtemps). Le premier critère (motif) est de nature qualitative alors que les deux autres (spatialité et temporalités) peuvent être rapportés à des quantités (distance, fréquence, durée).

Figure 1 : Une grille de lecture de la mobilité

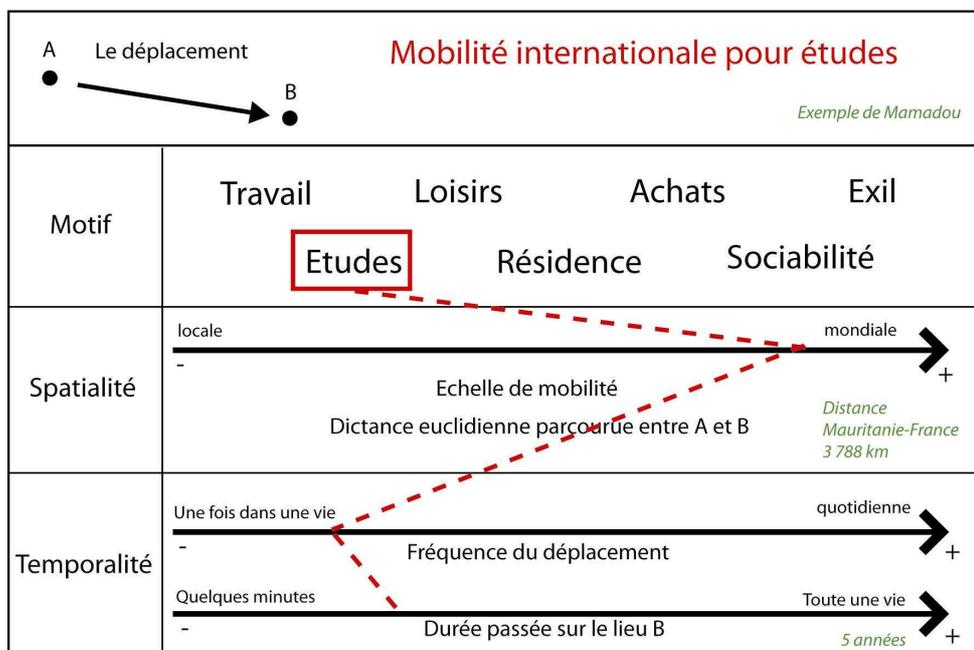


Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2009

Cette grille a le mérite de pouvoir prendre en considération la diversité des mobilités spatiales. Chaque mode de déplacement peut être situé sur cette grille. Néanmoins elle ne propose pas de typologie claire et découpée des mobilités spatiales. L'intérêt ici était plutôt de pouvoir présenter l'ensemble des critères permettant de différencier les différents modes de déplacement et de montrer ainsi la multiplicité des mobilités spatiales et la complexité d'un découpage dans la mesure où chaque type de mobilité peut se situer sur l'ensemble des axes (distance, fréquence, durée).

C'est ainsi que nous pouvons situer la mobilité internationale pour études sur cette grille (Figure 2). Ce type de mobilité a pour principal motif les études à l'étranger même si nous verrons plus tard que la situation n'est pas si simple au regard des différences de significations de la migration pour études selon les continents d'origine (Chapitre 9). La mobilité internationale pour études fait partie des mobilités spatiales qui se font sur les plus longues distances : l'échelle spatiale du déplacement est mondiale. Notons cependant que selon les localisations du pays de départ et du pays d'accueil, les distances parcourues par les étudiants en mobilité internationale ne sont pas les mêmes, ce qui met déjà en évidence des différences et des inégalités vis-à-vis du coût du voyage, de la distance culturelle, du nombre de retours au pays pendant le séjour, etc.

Figure 2 : La mobilité internationale pour études



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

En ce qui concerne la dimension temporelle, les déplacements internationaux pour les études sont peu fréquents à l'échelle d'un individu (contrairement par exemple à la mobilité internationale des cadres) même s'il existe des étudiants qui font l'expérience de plusieurs séjours d'études dans différents pays étrangers. Enfin, la durée passée sur le lieu de destination est très variable selon les étudiants internationaux, ce que nous développerons par la suite. Nous voyons ici que, même si la mobilité internationale pour études constitue un type précis de mobilité essentiellement caractérisé par le motif des études et par le déplacement international, les différences de significations, de distances entre le pays d'origine et le pays d'accueil et de durées du séjour montre la diversité des sous-catégories et donc toute la complexité de réaliser une typologie des mobilités spatiales.

1.2.3 Mesurer la mobilité spatiale

Autre difficulté dans l'étude des mobilités spatiales, celle de pouvoir mesurer le niveau de mobilité d'une personne qui permettrait d'identifier les individus très mobiles des individus peu mobiles. Dans sa thèse sur les pratiques spatiales des personnels du centre hospitalo-universitaire de Tours, Cailly (2004) mesure la mobilité des individus à partir d'indicateurs quantifiables comme la distance euclidienne parcourue, le nombre de déplacements et le nombre de lieux pratiqués. Le discours de ses enquêtés lui permet aussi d'approcher les compétences liées à cette mobilité. L'analyse factorielle qu'il réalise en croisant deux variables, le capital de mobilité topographique (distance parcourue et vitesse) et le capital de mobilité topologique (nombre de déplacements et compétence de mobilité) met en évidence trois groupes selon trois comportements de mobilité : ceux qui ont un fort capital de mobilité euclidienne, ceux qui ont un fort capital topologique (nombre de déplacements importants comme les mères de famille) et ceux qui ont un capital de mobilité euclidienne et topologique faible (population peu mobile). Aux vues de ses résultats, Cailly pose malgré tout la question du sens de la mesure de la mobilité globale d'un individu. En effet, il conçoit qu'elle est trop hétérogène du fait d'un mélange de déplacements réguliers ou exceptionnels, de déplacements de courte, moyenne et longue durée et de déplacements contraints ou choisis.

Du livreur qui parcourt quotidiennement sa ville en tous sens, ou de l'homme d'affaires d'envergure internationale qui prend l'avion deux fois par semaine, lequel est le plus mobile ? Montulet (2005) admet qu'il est difficile de répondre à cette question. C'est bien le problème de la comparabilité des comportements sur la variable « mobilité » qui est encore

posé ici. Il est difficile de concevoir la mobilité comme une « variable mono-logique » ne variant que par son intensité. « Si l'on veut observer les comportements qualifiés de « mobiles », il faut abandonner une conception singulière de l'objet, pour envisager des formes de mobilité permettant de décrire des comportements divers où les rapports à l'espace-temps ne sont pas réductibles à une simple question d'échelle ou de fréquence » (Montulet, 2005, p.138). Les différences d'échelle ou de fréquence temporelle n'étant pas suffisantes pour comparer les comportements de mobilité, Montulet a fait le choix d'analyser les relations existantes entre les perceptions du temps et de l'espace par les individus afin d'identifier quatre formes différentes de mobilités (Tableau 3).

La mobilité « sédentaire » se réalise en référence à un lieu. Le déplacement extérieur au lieu de référence correspond à une excursion pour l'individu (exemple du provincial). La mobilité « incursive » est celle du voyageur qui parcourt l'étendue en prenant son temps et qui découvre la particularité des lieux. La mobilité « cinétique » est celle du businessman qui retrouve la même chambre d'hôtel aux quatre coins de l'étendue planétaire. La mobilité « microcosmique » est celle du citadin qui, sans bouger, sans quitter la ville, est partout à la fois. L'étude de la perception de l'espace par les individus permet à Montulet de distinguer deux types d'espace : l'espace « forme-limite » qui est figé dans sa permanence, et dans lequel il existe un lien affectif fort avec le lieu ; l'espace « forme-organisante », qui est sans cesse redéfini et qui renvoie à une perception dynamique de l'espace réticulaire.

Tableau 3 : Les quatre formes de mobilité selon Montulet

Structures	Dynamiques	
	Tendant à la permanence Durée	Tendant à l'éphémérité Instantanéité
Délimitée Référant au lieu	<i>Mobilité « sédentaire »</i> Toute expérience s'effectue en référence au lieu (la mobilité extérieure au lieu relève de l'excursion). <i>Forme-limite</i>	<i>Mobilité « recomposée »</i> L'expérience du « monde » s'effectue en référence à des espaces clos. Confrontée aux changements, la permanence n'est plus qu'une référence mythique.
Réticulaire Référant à l'étendue	<i>Mobilité « incursive »</i> Parcourant l'étendue du monde, l'acteur découvre la particularité de lieux. Il « prend le temps ».	<i>Mobilité « cinétique »</i> L'acteur évolue dans l'étendue des relations éphémères. Il « gagne du temps ». <i>Forme-organisante</i>

Source : Montulet (2005)

Même s'il est difficile de nommer, classer ou mesurer la mobilité, il est possible de constater une multiplication des déplacements des personnes, quelque soit le type de mobilité observé. Cette recrudescence de la mobilité dans le quotidien des individus a suscité l'intérêt des chercheurs souhaitant décrire et analyser ce phénomène qui, sans être nouveau, est caractéristique du monde contemporain.

2 LA MOBILITE SPATIALE COMME NORME SOCIALE

2.1 L'essor de la mobilité spatiale

2.1.1 Des individus de plus en plus mobiles

Les chiffres concernant les différents types de déplacements montrent une recrudescence nette de la mobilité spatiale des personnes. Par exemple, pour ce qui est de la mobilité internationale, les migrants et les touristes représentent des catégories de plus en plus nombreuses : il y avait 77 millions de migrants à travers le monde en 1965, ils sont 200 millions en 2009, c'est-à-dire 3% de la population mondiale (Withol de Wenden, 2009). Concernant les mobilités touristiques, on dénombrait 25 millions de touristes en 1950, ils sont 715 millions en 2002 (Allemand, 2004)⁴. Les chiffres sur les vols aériens sont tout aussi impressionnants : chaque jour, 4 millions de passagers prennent l'avion et 300 000 passagers survolent les Etats-Unis à tout moment (Urry, 2004, 2005).

Les mobilités quotidiennes ou les déplacements réalisés sur de plus faibles distances connaissent également une forte croissance, particulièrement dans les sociétés industrialisées et urbanisées. En 1950, chacun parcourait en moyenne 5 km par jour : « cinq kilomètres, c'est la vie de quartier, l'ouvrier dans son coron, le bourgeois dans sa paroisse, le paysan dans son village, c'est un monde de voisinage, de l'interconnaissance, du contrôle social de chacun ». Aujourd'hui, nous parcourons 45 km par jour (Viard, 2006). Depuis la fin des années 90, de nombreuses enquêtes sur la mobilité mettent en relief que le nombre moyen de déplacements réalisés par personne et par jour augmente en Europe. Il dépasse désormais

⁴ Notons cependant que ces flux sont inégaux : la plupart des voyages internationaux (80%) s'effectue entre les sociétés industrielles (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord).

souvent quatre, tout comme le budget temps consacré en moyenne aux déplacements de la vie quotidienne. En France, on estime que le temps moyen consacré à la mobilité quotidienne est aujourd'hui de 80 minutes et 14 300 kilomètres sont parcourus par an par chaque Français⁵ (Stock, 2006). Les voyages d'affaires internationaux et le tourisme urbain de courte durée connaissent également une forte croissance. (Kaufmann *et al*, 2004, 2005).

La mobilité spatiale peut aussi se mesurer à partir du temps passé par les personnes en dehors de leur domicile. Il s'avère qu'avec le développement des voyages, les Français vivent en moyenne trente-cinq jours par an en dehors de leur domicile, mais on dépasse les soixante et un jours d'absence en moyenne pour les Parisiens du fait de meilleures infrastructures et de revenus plus élevés (Lejoux, 2007).

2.1.2 Les causes de l'augmentation de la mobilité

La mobilité des personnes et des biens est en forte augmentation depuis 1850, c'est-à-dire depuis que les sociétés industrielles ont pu modifier radicalement les conditions de vitesse des déplacements (Stock, 2006). Grâce au chemin de fer, à l'automobile puis à la baisse générale des prix des transports, le voyage sur de plus longues distances s'est démocratisé. L'automobile, moyen de déplacement d'une grande flexibilité, permet au conducteur de se déplacer rapidement, dans n'importe quelle direction...mais Urry (2004) rappelle que l'automobilité est coercitive : elle sépare le travail du domicile, ce qui donne lieu à de longs trajets quotidiens, elle sépare les différents membres d'une famille qui habitent loin les uns des autres...C'est comme si la voiture créait le problème en même temps qu'elle promet de le surmonter. Ainsi le développement de la motorisation, la déréglementation du système aérien, « l'internet-isation » permettent aux différents membres d'un même réseau de rester en relation malgré la distance qui les sépare. Mais cette dispersion des réseaux sociaux accroît le nombre de déplacements nécessaires pour maintenir les contacts. Encore une fois le serpent se mord la queue : les moyens de transports créés dans le but de s'affranchir plus facilement de la contrainte de la distance donnent la possibilité aux réseaux sociaux de se disperser et engendrent alors de nouvelles distances à franchir.

A ce sujet, Urry (2005) soulève un autre paradoxe intéressant : le développement des télécommunications (téléphone, Internet) qui permet de rester en relation malgré la distance

⁵ Données de l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité)

représente une sorte de substitut au déplacement physique mais ceci n'a pas freiné le développement de la mobilité. Urry explique que l'importance de la co-présence, du « face-à-face » et de la proximité physique justifient que les personnes continuent à se déplacer malgré les progrès des TIC. « Les technologies virtuelles ne sont pas encore en mesure de simuler la complexité, la diversité et le plaisir de la conversation co-présente, ni celui d'être ensemble dans un lieu » (Urry, 2005, p.48).

La croissance de la mobilité dans la vie quotidienne renvoie également à des changements sociétaux lourds comme la libéralisation de l'économie ou encore la bi-activité des ménages. En effet, l'exigence de flexibilité devenue de plus en plus prégnante sur le marché du travail actuel impose des horaires découpés ou des contrats à durée limitée qui impliquent bien souvent la mobilité. De plus, la multiplication des sphères d'activité des ménages (double activité professionnelle, loisirs et activités extra-scolaires des enfants) débouche sur un éclatement spatial des lieux de la vie quotidienne à l'origine d'une multiplication des déplacements (Kaufmann *et al*, 2004).

A. Bourdin (2004) explique que la montée en puissance de la mobilité est en interaction permanente avec deux autres mouvements majeurs : l'individuation des sociétés et la différenciation généralisée des pratiques. Dans les sociétés où les comportements sont de plus en plus individuels et où les techniques élargissent le champ des possibles, la diversité de solutions qui s'offre à chaque individu fait de lui un acteur, ce qui se traduit souvent par la complexification de la vie quotidienne et de son espace de vie. « La vie quotidienne de chacun d'entre nous consiste donc sans cesse à arbitrer sous plus ou moins de contraintes entre une diversité de solutions » (Bourdin, 2004, p. 98).

Au-delà des mobilités quotidiennes, l'essor des migrations dans le monde s'explique par des facteurs spécifiques et nouveaux qui ont émergé depuis deux décennies. Les départs sont plus nombreux du fait du développement de l'information qui montre l'eldorado occidental « fait de consommation et de libertés » (Withol de Wenden, 2009). Cet imaginaire migratoire est aussi alimenté par les migrants eux-mêmes qui transfèrent des fonds et reviennent en vacances avec les symboles de la prospérité. La mobilité serait également facilitée par de nouvelles solidarités de nature familiale, économique, associative, culturelle ou religieuse qui créent des liens transnationaux. En lien avec l'urbanisation rapide, les migrants sont de moins en moins des ruraux analphabètes et pauvres et deviennent des urbains scolarisés. En outre, il y a moins de 20 ans, beaucoup de pays rendaient difficile la sortie de leur territoire (pays du bloc communiste, régimes autoritaires, pays africains), aujourd'hui peu d'entre eux l'interdisent même si certains ne l'accordent qu'avec parcimonie (Chine, Corée du Nord,

Cuba). Ce droit de sortie quoique fortement limité par des politiques de contrôle des pays d'accueil, a provoqué une envie de mobilité comme mode de vie.

2.1.3 De nouveaux concepts pour appréhender ces nouvelles pratiques

L'essor de la mobilité est tel que J.Urry voudrait la placer au cœur de la sociologie. Dans son ouvrage paru en 2005 (pour la traduction française), Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie, J.Urry vise à démontrer que l'image de la société et les modèles d'analyse construits par les fondateurs de la discipline ne sont plus pertinents compte tenu d'un ensemble de transformations rassemblées sous la notion de mobilité. L'ambition n'est pas mince puisque l'auteur vise à transformer les objets, les méthodes et les questionnements de la sociologie pour le XXI^{ème} siècle afin de tourner la page avec la sociologie de Durkheim, Marx ou Weber. Il définit dans cette ouvrage de nouvelles règles de méthode sociologique consistant à développer une sociologie se focalisant sur le mouvement et la mobilité plutôt que sur l'état statique, la structure et l'ordre social, à examiner l'étendue et les effets des mobilités et à analyser la manière dont les appartenances de classe, de sexe, d'ethnie et de nation se constituent par le biais des modes d'habiter et de voyager.

R. Knafou a utilisé l'expression de « planète nomade » pour désigner l'essor de la mobilité spatiale des individus (1998). Notons cependant que cette expression n'est pas tout à fait pertinente dans la mesure où le nomadisme est différent de la mobilité car la mobilité n'exclut pas nécessairement la sédentarité – pour son travail ou des loisirs, c'est le plus souvent à partir d'un lieu de résidence fixe que l'individu « mobile » se déplace (Hirschhorn *et al*, 1996). Knafou parle également de transition « mobilitaire » dont la phase ultime serait une mobilité généralisée dans le temps et l'espace au point qu'il serait difficile d'identifier une résidence principale d'une résidence secondaire.

Afin de désigner la recrudescence de la mobilité des personnes, Dervin propose la notion d'hypermobilité » (Dervin *et al*, 2008). Il rappelle que les phénomènes de mobilité ne sont pas nouveaux mais que la vitesse et l'intensité qui leur sont associées représentent des phénomènes inédits : « Afin de traduire la complexité des mobilités contemporaines et des discours qui l'accompagnent, nous avons (...) recours au concept d'hypermobilité. Le préfixe « hyper » souligne à la fois la pluralité des formes de mobilité qui touchent les sociétés du 21^{ème} siècle et l'intensité avec laquelle ces mobilités semblent s'imposer aux individus contemporains (pour le meilleur et pour le pire) » (Dervin *et al*, 2008, p.10). L'hypermobilité

serait une compétence multiple permettant des relations en face-à-face et impliquant donc le déplacement physique de l'individu mais elle renvoie également à d'autres possibilités de transport des informations comme le courrier électronique, le *chat* (conversation instantanée) et la visio-conférence qui donnent la possibilité aux individus de posséder une sorte de pouvoir d'ubiquité.

Le concept de migration a également été revisité et n'est plus pensé en termes de rupture mais en termes de continuité à travers la notion de « circulation migratoire » (Tarrius, 1996). Cette notion prend en compte l'ensemble des flux entre le pays d'origine et le pays de résidence. « La circulation migratoire permet de dépasser l'idée que les migrations internationales seraient par nature définitives et se spatialiseraient d'un point A (départ, foyer émetteur) à un point B (arrivée, foyer récepteur) comme ce fut le cas dans le contexte des migrations de main d'œuvre massive d'origine maghrébine en direction de la France » (Bonnerandi, 2004). La réalité des mouvements est devenue plus complexe que ce simple trait. Les géographes de la diaspora ont montré l'émergence puis la domination de ces configurations spatiales circulaires. C. Arab (2007) a précisément travaillé sur la circulation migratoire des Aït Ayad, originaires du Maroc : « La notion de circulation migratoire ne restreint pas le déplacement au simple acte de migrer. La migration n'est plus vécue comme une rupture ou une parenthèse mais comme partie intégrante d'une organisation sociale. Entre les pôles d'installation se tissent des réseaux (sociaux, économiques, d'informations...), le plus souvent en parallèle à des filières qui animent l'espace migratoire international. (...) Le migrant n'appartient plus à un seul espace mais s'inscrit dans une logique de réseau qui lui permet d'être mobile » (Arab, 2008, p.20).

Les pratiques des individus ne sont plus confinées à un espace de vie continu ; elles se développent dans des lieux multiples. Aujourd'hui le rapport des individus à l'espace n'est plus défini par un seul lieu, à la différence de ce qui se passait dans les sociétés traditionnelles où dominait une identité entre l'homme et le sol, et par là, une idée de fixation territoriale (Knafo, 2000). Des concepts tels que « l'habitat polytopique » ou encore celui de « multiterritorialité » ont été proposés afin d'analyser ces nouveaux phénomènes d'éclatement de l'espace de vie des individus.

Hassaert Da Costa (2004) réfute l'idée que la mobilité et le fonctionnement en réseau impliquent la déterritorialisation des sociétés ; pour ce chercheur nous assistons plutôt à la multiterritorialité des pratiques. La territorialisation correspond ici à l'appropriation effective et symbolique de l'espace par les individus et les groupes sociaux. « Lorsque l'on prétend que les hommes d'affaires internationaux sont « déterritorialisés » du fait de leur

grande mobilité et de leur capacité à passer les frontières nationales, on oublie qu'ils se reterritorialisent à une autre échelle, dans un territoire qui prend une nouvelle forme - celle d'un territoire réseau mondial. Alors que la plupart d'entre nous n'ont qu'un seul territoire, l'élite mondiale possède la plus riche territorialité, en d'autres termes, elle bénéficie d'une multitude de possibilités d'aménager son propre territoire » (Hassaert Da Costa, 2004, p. 77).

En tant que changement sociétal, la croissance de la mobilité géographique fait advenir une « société à individus mobiles » (Stock, 2004). « La mobilité géographique accrue a pour conséquence la pratique d'un grand nombre de lieux, tous susceptibles de constituer un référent géographique pour la vie des individus » (Stock, 2004, p.4). Cet essor de la mobilité qui induit une multiplication des lieux pratiqués par les individus au cours de leur existence amène M. Stock à parler « d'habitat polytopique ». L'habiter n'est pas utilisé ici dans son sens restrictif d'occupation d'un logement ; il correspond à une notion qui permet d'approcher les dimensions spatiales des sociétés humaines et d'appréhender les manières dont les individus pratiquent les lieux. Etudier l'habiter signifie également analyser l'articulation entre la pratique des lieux et les significations que les individus confèrent à ces pratiques et à ces lieux. D'un point de vue philosophique, les réflexions sur l'habitat s'appuient sur la philosophie phénoménologique d'Heidegger selon laquelle l'espace habité est celui qui est investi émotionnellement. Heidegger pose les bases d'une conception de l'habiter qui en fait une activité primordiale, constitutive de l'être humain (Lévy *et al*, 2003). L'autre filiation de la notion renvoie à l'espace vécu d'Armand Frémont qui prend en compte les représentations spatiales et les valeurs assignées au lieu.

Après avoir fait le constat de l'essor de la mobilité spatiale des individus, il est maintenant nécessaire de s'interroger sur les représentations sociales de la mobilité et la manière dont est vécue cette multiplication des déplacements : sont-ils désirés par les populations ? Sont-ils imposés aux individus ?

2.2 L'injonction sociale à être mobile

La multiplication des déplacements trouve également une explication dans le fait que la mobilité est actuellement très valorisée par les sociétés occidentales. De surcroît, la dispersion spatiale accrue des activités et des ressources sociales implique d'être plus mobile. Ces deux facteurs semblent présenter la capacité à être mobile comme étant de plus en plus une nécessité au risque sinon d'être marginalisé.

2.2.1 La valorisation sociale de la mobilité

Selon les époques, la mobilité n'a pas toujours été considérée de la même manière par les sociétés : « Dans la société occidentale contemporaine, la mobilité est une valeur positive, changement radical avec les sociétés agraires dans lesquelles l'immobilité est valorisée » (Lévy *et al*, 2003, p.623). Les sociétés modernes se sont construites et définies autour de l'idée d'appartenance à un territoire prônant, contre le nomadisme, une sédentarité synonyme de civilisation. Le nomade était alors souvent un « mal-aimé ». Aujourd'hui, notre perception du nomade a subi un changement radical : de menace, celui-ci est devenu une figure valorisée et estimée (Pierret, 1998). « C'est dans l'univers de la mobilité que notre société façonne aujourd'hui ses nouveaux héros : le touriste et le cadre international, ses lieux cultes : l'aéroport et l'autoroute, et son système des objets : Internet et la voiture » (Le Breton, 2005, p.15). Il existe cependant toujours un conflit entre ces deux tendances antagonistes, entre le besoin de mobilité d'un côté et l'aspiration à la quiétude et à l'enracinement de l'autre (Pierret, 1998).

Opposée à l'enracinement, la mobilité est de plus en plus considérée comme un symbole de modernité, et une valeur sociale, particulièrement dans les sociétés occidentales qui se mondialisent. Dans un monde économique qui aspire à la libre circulation des biens et des personnes, à la flexibilité et à l'innovation, la mobilité, associée à l'idée de changement représente de plus en plus une valeur supérieure à celle de la tradition et de la pérennité. « Dans un système productif où les échanges de toutes formes se développent sans cesse, où les nouvelles formes de travail demandent d'être mobile et mobilisable, les mobilités (...) continuent d'être affectées d'une valeur sociale positive » (Klein *et al*, 2007, p.4). « Facette de la mondialisation (« libérale »), elle est comme celle-ci souvent présentée à la fois comme inéluctable et souhaitable, par de nombreux acteurs économiques et politiques » (Veschambre *et al*, 2004, p.3). On retrouve cette valorisation de la mobilité même chez les scientifiques : « en général, la mobilité est bénéfique, évitant quelques formes de sclérose, et les sociétés avancées et riches ont de forts taux de mobilité » (Brunet, 1993, p.333).

Indissociable de l'idée de mobilité, la vitesse a également été connotée de plus en plus positivement dans la société. Dans un monde où la compétitivité est une valeur montante, il faut toujours aller plus vite, toujours aller plus haut : « aller vite est devenu un synonyme d'efficacité et de performance » (Ollivro, 2005).

Notons cependant que les représentations diffèrent selon les types de mobilités. Les migrations de travail (peu qualifié) font par exemple partie des mobilités les moins valorisées par les sociétés d'accueil confrontées à la question de l'intégration des immigrés et des étrangers sur leur territoire. De plus, les discours véhiculent un certain misérabilisme envers les migrants qui seraient des victimes de la mondialisation et du comportement néo-colonial des sociétés développées (Ceriani, 2003)⁶. La migration économique est souvent présentée comme une souffrance pour l'individu qui n'aurait pas eu d'autre choix que de migrer. D'après Ceriani, dans les sociétés développées, une bonne mobilité serait une mobilité passagère. Le tourisme est par exemple mieux intégré aux pratiques de nos sociétés contemporaines alors que le migrant est accepté quand il n'en est plus un ou quand on ne le voit pas.

Malgré les différences de représentations selon les types de déplacements, d'un point de vue général, la mobilité est très valorisée, particulièrement dans les sociétés occidentales. Cette injonction sociale à être mobile présente la mobilité comme un fait social positif et inéluctable. Pour ce qui est de notre étude, nous nous poserons alors les questions suivantes (Chapitre 5) : Comment est perçue la mobilité internationale pour études par les sociétés ? Est-elle valorisée à l'instar de nombreuses autres mobilités ? Les représentations de la migration pour études sont-elles différentes d'une société à l'autre ? Existe-il des mobilités étudiantes plus valorisées que d'autres ?

2.2.2 Une mobilité devenue obligatoire ?

« Parce qu'il y a de l'espace, les individus et les groupes humains sont confrontés, depuis toujours, à l'exigence de maîtrise de la distance par la mobilité » (Lévy *et al.*, 2003, p.622). Cette phrase tirée de l'article « mobilité » du dictionnaire de Lévy-Lussault met bien en

⁶ Compte-rendu du Café géo « Mondialisation et mobilité », Aix-en-Provence, décembre 2003

http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=310

évidence que la mobilité a toujours été nécessaire pour s'affranchir de la contrainte inévitable de la distance.

En outre, la différenciation des espaces et la variété des qualités des lieux obligent les individus à se déplacer. En effet, se déplacer est devenu une nécessité pour accéder à la plupart des biens, des services et des relations sociales. Bourdin définit d'ailleurs la mobilité comme « l'ensemble des techniques et des comportements qui permettent l'accès à des ressources sociales désirées » (Bourdin, 2005, p.9). L'éloignement des autres, de l'habitat, de l'emploi, des écoles et des loisirs implique d'être mobile. « Les modes de vie occidentaux se caractérisent par la nécessité de jongler avec le temps et l'espace pour réaliser des activités de plus en plus éloignées spatialement les unes des autres. » (Kaufmann *et al*, 2007). Dans les sociétés développées où la division du travail ne cesse de s'approfondir et où le modèle économique est fondé sur la capacité de déplacement des personnes, des biens et des informations, le mouvement prend une importance grandissante. « La capacité à se déplacer est une condition nécessaire (mais certes pas suffisante) d'une inscription normale dans la vie sociale, les populations dont l'aptitude à la mobilité est la plus faible encourent des risques d'isolement, de pauvreté économique et relationnelle, de marginalisation et d'exclusion » (Orfeuill, 2004).

Au regard de cette nécessité de se déplacer pour accéder à toutes les aménités de la ville (logement, travail, éducation..), certains chercheurs parlent même de droit à la mobilité (Allemand *et al*, 2004, p. 23). Mais d'après Bacqué, nous assistons plutôt à un glissement du droit à la mobilité vers l'injonction à la mobilité étant donné que le discours dominant, à la fois académique, politique et médiatique, « interdit de s'interroger sur les possibles ressources de l'immobilité autant que sur les coûts de la mobilité ». Dans un monde du travail empreint de capitalisme et de libéralisme, la mobilité et la flexibilité sont présentées comme des conditions de l'intégration sociale et de l'autonomie individuelle. « La capacité à se connecter à un niveau réticulaire constitue dès lors une ressource et l'individu est évalué sur sa faculté à se déplacer et à s'adapter » (Bacqué *et al*, 2007, p. 90). Mais la « sur-mobilité » peut être largement subie, pénible ou coûteuse, liée à un éloignement important des lieux de travail et de résidence (caractéristiques de certaines zones périurbaines peu aisées)⁷. En outre, l'accroissement de la mobilité pose de nombreux problèmes en termes d'engorgement

⁷ Il est cependant difficile de déterminer le caractère subi ou choisi d'une pratique de déplacement du fait de l'intériorisation fréquente de la contrainte par les individus. « Bien souvent, une mobilité qui peut sembler « objectivement » très contrainte donne lieu à une forte intériorisation de la part de l'individu qui la vit » (Klein *et al*, 2007, p.4).

des infrastructures et a des conséquences néfastes sur l'environnement (baisse de la qualité de l'air, bruit, appauvrissement en ozone, consommation d'énergie). Le transport est à lui seul responsable d'un tiers des émissions de gaz carboniques (Urry, 2005). Bacqué pose également le problème des politiques urbaines qui essaient de travailler pour l'accroissement de la capacité à être mobile des plus pauvres alors que la mobilité a un coût (financier, familial, social, environnemental). La question posée par cette auteure est intéressante : si la nécessité de mobilité est aujourd'hui facteur d'inégalités, faut-il aider à être mobile ou chercher à réduire la nécessité de cette mobilité ?

Face à la multiplication des déplacements des individus, les recherches existantes parlent de plus en plus d'une société de la mobilité. Or, pouvons-nous vraiment parler de mobilité généralisée alors que cette croissance ne concerne ni tous les individus, ni toutes les sociétés ? Comment pouvons nous expliquer les différences de mobilité entre les individus ? Quelles sont les conséquences de ces différences de pratiques ? L'angle d'approche que nous souhaitons adopter pour mieux comprendre les causes et les conséquences de la mobilité spatiale s'inscrit dans une démarche de géographie sociale : « les réflexions sur la mobilité géographique doivent être conduites, dans une perspective de géographie sociale, avec le souci d'analyser en quoi ces formes et l'intensité de la mobilité ont des répercussions sur l'organisation sociale et inversement » (Frémont *et al.*, 1984, p.226).

Dans les sociétés où la mobilité est reconnue comme un attribut social, et comme une nécessité, les différences de capacités à être mobile peuvent alors être sources d'inégalités sociales : « la mobilité ainsi conçue est bel et bien inséparable de la question des inégalités, de leur conservation ou transformation, dynamiques qu'elle permet ainsi d'étudier » (Veschambre *et al.*, 2004, p.4). Ainsi, au-delà de la description des comportements spatiaux des individus à partir de nouveaux concepts, il est important de se pencher sur les causes et les conséquences de la mobilité pour les individus et les sociétés. C'est à cette question que nous voudrions apporter quelques éléments de réponses à partir de l'étude des pratiques spatiales d'un groupe social particulièrement mobile : les étudiants internationaux.

3 LES MOBILITES SPATIALES DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

3.1 Les recherches sur les étudiants en mobilité internationale : le poids de la sociologie

La mobilité internationale pour études fait partie des mobilités les moins étudiées en sciences sociales. Une étude documentaire intitulée "Les étudiants étrangers en France, état des savoirs" a été réalisée en 2003 par le CRES (centre de recherches sur l'enseignement supérieur, Université Paris 8) à la demande de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante). Ce rapport met l'accent sur le faible nombre de travaux concernant les étudiants internationaux par rapport aux pays anglo-saxons. « Malgré le fait que la sociologie de l'étudiant en France a connu un essor très important depuis les années 1980, l'importance de l'origine (nationalité) est rarement mise en évidence dans ces recherches. » (Ennafaa *et al*, 2007, p.1).

En France, les études sur les étudiants internationaux sont essentiellement effectuées par des chercheurs étrangers, souvent dans le cadre de leur recherche universitaire (mémoire, thèse). Les études sur les étudiants étrangers sont majoritairement parues à partir des années 80 et se répartissent principalement entre cinq disciplines : linguistique, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation et histoire. Ces recherches ont essentiellement pour objets la vie étudiante et la vie sociale des étudiants étrangers, l'insertion et l'adaptation sociale, l'adaptation scolaire et pédagogique, la performance universitaire, la différence culturelle et les problèmes d'apprentissage de la langue. Ces documents s'intéressent également aux politiques d'accueil des étudiants étrangers en France, à la comparaison internationale, au problème de retour des étudiants étrangers, aux conséquences des études à l'étranger sur le pays d'origine et aux aspects éducatifs du voyage d'études. Les thèses sont très souvent des monographies sur les ressortissants d'un pays ou d'une région géographique (Coulon *et al*, 2003).

En outre, depuis 1995, on assiste à une multiplication des rapports officiels demandés par le ministère de l'éducation nationale, le ministère des affaires étrangères ou l'Assemblée nationale : « Ces rapports, qui tentent de faire le point sur la présence des étrangers dans les universités françaises, sont à l'origine des changements notables dans les orientations des pouvoirs publics en France face aux étudiants étrangers » (Coulon *et al*, 2003, p.7).

Malgré cette diversité disciplinaire, la majeure partie des recherches sur les étudiants internationaux se trouve en sociologie. Les études les plus souvent citées sont les recherches

du laboratoire Urmis (Borgogno, Streiff-Fénart, Vollenweider) sur les politiques d'accueil, sur les réseaux d'étudiants africains, sur les conditions de vie et les motivations des étudiants étrangers. L'observatoire de la vie étudiante (Coulon, Paivandi) a également publié récemment des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants étrangers en France (2003, 2004, 2008). Il existe aussi un certain nombre de recherches doctorales sur les étudiants maghrébins en France (Latreche, Laffort, Gérard), leurs parcours, leurs conditions de vie en France et sur la question du retour au pays.

Malgré la croissance considérable des mobilités étudiantes, il n'existe pas en France, à notre connaissance, de recherche en géographie sur la mobilité internationale pour études. Les travaux en géographie sur la mobilité se sont surtout focalisés sur les mobilités quotidiennes avec la domination des études urbaines (urbanité dominante des pays de nord) et sur les mobilités résidentielles. Pour les pays du Sud, c'est principalement la mobilité des ruraux vers les villes qui a fait l'objet d'études (Bonnerandi, 2004).

En revanche, nous trouvons davantage de recherches en géographie sur les mobilités étudiantes au Royaume-Uni (Findlay, King, Waters). Malgré tout, ces géographes font également le constat d'un faible nombre de recherches sur la mobilité académique : « Researchers interested in human mobility, particularly those investigating international migration, have been slow to appreciate the importance of international student migration » (Findlay, 2005, p.192). La plupart des ouvrages sur les migrations humaines disent très peu de choses sur les étudiants : « It seems, therefore, that population geographers and migration sociologists have practically ignored students as worthy of attention in their studies of migration. » (King *et al*, 2003, p. 230). Pourtant, au Royaume-Uni, comme dans d'autres pays, beaucoup plus de migrants entrent chaque année avec un visa étudiant qu'avec d'autres types de visa. L'OCDE souligne également l'importance d'étudier les mobilités étudiantes en plein essor : « any panorama of [contemporary migration] flows cannot ignore international student mobility » (SOPEMI, 2001, p.93). En outre, les géographes britanniques constatent qu'il n'existe pas d'étude essayant de théoriser le phénomène des migrations étudiantes sous l'angle des classes sociales ou des processus sociaux : « What is also missing in the existing sparse literature on student migration is any attempt to theorise the phenomenon in terms of class and other social processes » (King *et al*, 2003, p. 231). A notre connaissance, seule J. Waters a proposé une recherche sur le lien entre promotion sociale et études à l'étranger (2006).

Les études menées par les géographes britanniques sur la mobilité internationale pour études concernent essentiellement les étudiants européens mobiles dans le cadre du

programme d'échanges Erasmus. Les thèmes les plus fréquemment abordés sont les motivations de départ de ces étudiants, l'adaptation interculturelle des étudiants européens et l'impact de la mobilité internationale pour études.

Toutes ces recherches, en sociologie pour la France et en géographie pour le Royaume-Uni, sont donc souvent centrées sur une seule catégorie d'étudiants internationaux définie par leur région d'origine. Peu d'études prennent en considération l'ensemble des étudiants en mobilité internationale (ou alors seulement sous l'angle des différences de conditions de vie). Il est pourtant intéressant d'étudier la totalité des étudiants internationaux, toutes origines confondues, afin d'être en mesure de comparer leurs expériences. Même si, pour tous ces étudiants, la base de leur expérience est de réaliser des études à l'étranger, il existe une très grande diversité des motivations, des conditions de séjour et des projets. Notre hypothèse est que l'entrée par la dimension spatiale de leur expérience permet de mettre en évidence cette diversité des significations et des pratiques.

3.2 De la mobilité à l'habiter des étudiants internationaux

Parallèlement aux migrants économiques, aux cadres, aux touristes et aux réfugiés, les étudiants internationaux sont identifiés comme un groupe faisant l'expérience de la mobilité internationale. La figure de l'étudiant international donne alors l'impression d'un groupe homogène caractérisé par une même expérience, celle de la mobilité internationale pour études et un même statut, celui d'être à la fois étudiant et étranger. Or, l'étude des flux migratoires étudiants centrée sur l'analyse de ce déplacement transnational en vue de réaliser des études à l'étranger est insuffisante pour saisir les enjeux de la mobilité internationale pour études et l'hétérogénéité du groupe des étudiants internationaux. C'est pourquoi, en allant au-delà de la simple analyse des déplacements, la notion géographique de l'habiter nous semble représenter une approche riche en enseignements pour appréhender les mobilités spatiales des étudiants internationaux.

Etudier « l'habiter » des étudiants internationaux consiste en effet à s'intéresser à la dimension spatiale de leur expérience en analysant d'une part leurs pratiques des lieux géographiques en terme d'usage concret de l'espace (déplacements) et d'autre part en examinant la signification que ces étudiants confèrent à leurs pratiques. « Pratiquer les lieux, c'est en faire l'expérience, c'est déployer, en actes, un faire qui a une certaine signification ; on se focalise alors fondamentalement sur les *manières* dont les individus font avec les lieux. (...) La question de l'habiter est donc fondamentalement une question de pratiques, associées

aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques » (Stock, 2004).

En ce qui concerne notre recherche, étudier les pratiques des lieux des étudiants internationaux implique de se pencher à la fois sur leur mobilité internationale pour études mais aussi sur leurs mobilités spatiales pendant le séjour. Parallèlement à la description et à l'analyse de ces déplacements, nous nous attacherons à définir ce que ces pratiques signifient pour ces étudiants.

3.2.1 Les déplacements des étudiants internationaux

Concernant la description des déplacements transnationaux des étudiants, nous nous attacherons dans un premier temps à présenter les flux. Combien d'étudiants dans le monde réalisent un séjour d'études à l'étranger ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Quels sont les principaux pays d'accueil et de départ ? Comment expliquer le sens de ces flux ?

Il sera nécessaire de comparer ces flux avec l'ensemble des migrations internationales. Celles-ci se caractérisent en effet par un renforcement de la polarisation des flux migratoires vers les Etats les plus riches et les grandes métropoles mondiales (Simon, 2008). La géographie des flux montre que le nombre de pays d'accueil se réduit : 28 pays accueillent 75% des migrants. Les principaux pays d'installation (économies les plus avancées du Nord) sont les Etats-Unis (1 160 000/an en moyenne), l'Espagne (405 000), l'Allemagne, le Canada, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Australie. Par contre, les migrants actuels viennent de tous les pays du monde. Les pays du Sud constituent les principaux espaces d'alimentation des migrations internationales, avec près de 75% des émigrés de la planète en 2007. L'Asie est la première région de départ devant l'Afrique, puis le bassin Caraïbes, auxquels s'ajoutent les pays andins du Nord, et dans une moindre mesure, l'Est Européen. « Cette géographie des départs, qui nous semble tellement évidente aujourd'hui tant elle fonctionne comme un révélateur indiscutable des disparités démographiques et des différentiels considérables de niveaux de vie à l'échelle de la planète, est presque inverse de celle des années 1900-1914, lorsque l'Europe fournissait au monde entier et à ses nombreuses colonies la très grande majorité des émigrants » (Simon, 2008, p.53).

La compréhension des flux étudiants dans le monde suppose de s'intéresser aux facteurs macro et micro qui déterminent les directions de ces déplacements transnationaux. Cette question permettra entre autres d'interroger une dimension importante de l'habiter et de la

mobilité : comment les individus choisissent-ils les lieux ? Le déplacement suppose en effet un mouvement vers un lieu de destination. Si l'individu est en mesure de pouvoir choisir ce lieu, la question est de savoir à partir de quels critères un lieu est préféré à un autre. Il est également nécessaire de se demander si ce choix est contraint et de quelle manière. Les étudiants qui décident de partir étudier à l'étranger doivent choisir un pays et une ville d'accueil. A partir de la carte des migrations étudiantes dans le monde, nous nous attacherons donc à essayer de présenter ce qui détermine les sens des flux (chapitre 4). L'étudiant choisit-il d'abord le pays, la ville ou l'établissement ? Quel choix conditionne l'autre ? Nous faisons l'hypothèse que le choix du lieu de destination est fortement contraint par un ensemble de facteurs qui peut même amener à parler de non-choix.

Cette hypothèse du non-choix ou de choix fortement contraint donnera l'opportunité d'interroger et de déconstruire les discours politiques sur l'attractivité internationale des territoires. Dans quelles mesures les qualités d'un lieu influencent-elles le choix de destination chez les étudiants en mobilité internationale ? Si le choix se fait en relation avec les qualités du lieu, il faudrait aussi définir ce que l'on appelle qualité d'un lieu. Existe-il réellement des qualités objectives du lieu susceptibles d'influer sur le choix de la destination ? Dans l'hypothèse que la présence d'un proche représente un élément déterminant dans le choix du lieu, peut-on par exemple considérer que la concentration d'immigrés représente une qualité du lieu ? Il faut rappeler que les lieux, par le fait d'être pratiqués par une pluralité d'individus, acquièrent des sens différents selon l'intentionnalité des uns et des autres (Stock, 2004). Concernant les mobilités étudiantes, la définition de l'attractivité d'un lieu est donc complexe car elle fait référence à des critères subjectifs différents selon les individus et les groupes. C'est pourquoi la grande taille d'une ville peut apparaître comme une qualité pour les étudiants qui sont à la recherche des aménités métropolitaines et un défaut pour ceux qui souhaitent des villes plus calmes « à taille humaine ». Le poids des représentations mentales (qui peuvent être éloignées de la réalité) joue un rôle déterminant dans le choix des lieux.

Concernant l'étude des pratiques spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour, nous présenterons les différents déplacements selon leur motif, leur fréquence et leurs destinations. La question est de savoir si ces individus mobiles à l'échelle internationale du fait de leur migration pour études, continuent à faire preuve d'une grande mobilité une fois arrivés dans la ville d'accueil. Est-ce que les étudiants internationaux ont tendance à beaucoup sortir de chez eux pour pratiquer leur ville de résidence ? Profitent-ils de leur

séjour à l'étranger pour faire des visites et explorer d'autres lieux à partir de leur ville d'accueil ?

3.2.2 Les significations des mobilités spatiales

Etudier l'habiter des étudiants internationaux suppose également d'analyser la signification de leurs pratiques spatiales à partir par exemple des causes et des raisons des déplacements. Pourquoi ces étudiants ont-ils choisi d'aller étudier à l'étranger ? Quel sens et quelle valeur associent-ils à leur migration ? Ont-ils vraiment choisi d'être mobiles ?

En ce qui concerne l'ensemble des migrations internationales, les causes des départs sont diverses et peuvent être dues aux différences d'évolution économique, aux écarts de niveau de vie, à l'instabilité de la situation politique locale ou à la perspective d'un futur possible (Simon, 2008). G. Simon a réalisé une typologie intéressante des pays de départ qui permet de visualiser l'ensemble des raisons qui peuvent pousser les individus à être mobile à l'international. Il y a dans un premier temps les foyers de migrations forcées (fuite des conflits, exodes) comme la Tchétchénie, l'Irak, la Somalie ou le Soudan. Les pays pauvres d'où proviennent les migrants économiques constituent un second type de pays de départ. Ces déplacements ont pour objectif de sortir de la pauvreté, de trouver une certaine promotion sociale. La majorité de la main-d'œuvre qui part est faiblement qualifiée. Ce type de migration au départ des pays pauvres renvoie également pour certains à une migration pour études : « le désir de formation à l'étranger y est très fort, avec malheureusement un taux de non-retour très élevé des plus diplômés qui pénalise le développement de l'économie nationale » (Simon, 2008, p.54). Les pays en transition de l'Est européen (Ukraine, Pologne, Bulgarie, Roumanie) et les économies émergentes (Mexique, Chine, Inde, Turquie) sont également des foyers de départ en lien avec la réalisation difficile de la transition dans les économies post-communistes, et avec le contexte de l'ouverture à l'économie mondiale qui est facteur de chômage et d'émigration. Enfin, bien que les pays du Nord soient globalement des espaces d'immigration, ils émettent aussi des flux d'émigration d'ampleur significative comme les migrations de compétences, les mobilités étudiantes, les migrations de retraite. « Les dynamiques de la globalisation des marchés du travail, les stratégies de développement des grandes entreprises impulsent de nouvelles mobilités internationales à l'intérieur des économies les plus avancées de la planète (Amérique du Nord, Union Européenne, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande) » (Simon, 2008, p.55).

Cette typologie mettant en avant la diversité des mobilités internationales montre que certaines semblent plus subies que d'autres. Afin de comprendre pourquoi les individus se déplacent, il faut s'interroger sur leur choix. Ont-ils désiré être mobiles ? Lazzarotti explique que l'habiter implique que l'individu se trouve entre le placement et le déplacement. Le placement est « le processus par lequel chaque habitant construit sa propre place dans le monde et, ce faisant, se construit soi-même ». Le déplacement suppose que l'individu explore l'inconnu, qu'il se confronte au méconnu et à l'altérité. L'individu peut alors être face à un dilemme, celui du choix entre rester ou partir, choix entre la sédentarité et la mobilité. Pour beaucoup, l'emplacement – sur le lieu de naissance – est fusionnel et le déplacement est séparation (Lazzarotti, 2006). Cette réflexion de Lazzarotti permet de rappeler que, malgré l'injonction sociale à être mobile, la mobilité n'est pas toujours choisie de plein gré. A l'heure où l'on parle d'essor et de généralisation de la mobilité, et face à sa valorisation sociale, il ne faut pas oublier qu'être mobile n'est pas l'aspiration de tous. C'est pourquoi l'analyse de la diversité des pratiques spatiales des individus ne doit pas se faire uniquement en termes d'inégalités d'accès mais aussi en référence aux différences de désir de mobilité entre les personnes.

L'idée selon laquelle le niveau de soumission à la contrainte de la mobilité est proportionnel au niveau de vie est assez répandue : « La mobilité sous formes de déplacements a d'autant plus de chances d'être le résultat d'un choix qu'on a à faire à des populations à haute qualification et à haut niveau d'instruction » (Rémy, 1996, p. 142). Cette affirmation est cependant contredite par l'exemple de la mobilité des cadres d'entreprises qui peut être subie. Selon E. Le Breton, les cadres internationaux (très mobiles, beaucoup de compétences de la mobilité) n'aiment pas cette mobilité. Elle leur est imposée par le travail, par la hiérarchie, elle est fatigante parce que les trajets sont longs, il faut porter des choses lourdes (ordinateur, valise) ; elle est inconfortable à cause des décalages horaires, des différences de climat, angoissante à cause des horaires des transports, des rendez-vous. Ces personnes n'ont pas de temps pour faire du tourisme, même à des milliers de kilomètres, le degré de dépaysement est proche de zéro. Le Breton parle de la nécessité d'analyser les vécus subjectifs de la mobilité si nous voulons comprendre tous les enjeux du déplacement (Le Breton, 2006). D'autre part, les enquêtes montrent que l'immense majorité des populations du monde, y compris dans les pays du Sud, ne souhaite pas partir, ne souhaite pas devoir émigrer (Simon, 2008).

Concernant les étudiants internationaux, nous faisons l'hypothèse que le choix du départ est fortement influencé voire contraint par un ensemble de facteurs sociaux, économiques,

culturels, individuels, etc. La décision personnelle de partir est orientée par l'environnement familial et social, à travers l'imbrication d'un ensemble complexe de facteurs, du plus anecdotique comme la rencontre avec une personne faisant le récit de son voyage d'études au plus structurel comme le différentiel dans l'offre de formation entre pays d'origine et pays d'accueil. La décision de partir a pu aussi être suscitée par l'encouragement d'un enseignant ou par les politiques institutionnelles de soutien à la mobilité étudiante. Nous voyons ici qu'il est difficile de démêler les différents facteurs qui peuvent pousser au départ et aussi de distinguer ce qui est de l'ordre de l'envie personnelle de ce qui est contraint par des situations ou des personnes. Pour certains chercheurs, faire la différence entre mobilité subie et mobilité choisie est un faux débat auquel il est trop difficile d'y répondre à cause de l'intériorisation des normes.

La question est d'autant plus complexe que souvent « pouvoir » et « vouloir » sont entremêlés dans le sens où les individus ont tendance à intérioriser les contraintes sociales. Dans le cas des ressources limitées, « l'exercice de la contrainte financière n'est pas systématique parce que les individus ont fréquemment les goûts qu'autorisent leurs moyens ou, à l'inverse, les moyens de leurs goûts » (Cailly, 2004, p.80). Cailly parle d'« intériorisation profonde des limites du possible ». De plus, la possibilité d'être mobile peut entraîner le désir de partir. Par exemple, dans le cas des étudiants internationaux, le fait d'avoir conscience de posséder une ressource importante, comme la présence d'un proche en France, peut déclencher l'envie de faire un séjour d'études à l'étranger, rendu ainsi possible par la présence de cette relation.

3.2.3 L'articulation des mobilités spatiales

Etudier l'habiter des étudiants internationaux suppose aussi de s'intéresser à l'articulation de leurs différentes mobilités. Il existe en effet peu de recherches sur les impacts réciproques entre les différents types de mobilité. Stock souligne que « les études sur la mobilité spatiale sont sectorisées et ne se préoccupent pas des interdépendances entre les différents mouvements » (Stock, 2006, p.4). Il fait l'hypothèse d'un « système de mobilité » au sein duquel chaque type de mobilité peut avoir des conséquences sur les pratiques spatiales des individus. Il existe par exemple des liens entre les déplacements touristiques et les migrations de retraite, entre les déplacements touristiques et les résidences secondaires, entre les voyages d'affaires et les déplacements touristiques ou encore entre les migrations et les circulations touristiques.

La vie quotidienne du migrant et son « habiter » peuvent donc être modifiés en profondeur par la migration (Lévy *et al*, 2003). Il est nécessaire de penser l'articulation importante entre le champ des migrations et celui des mobilités. Kaufmann (2005) explique aussi que les différentes formes de mobilité sont imbriquées et que ces celles-ci ont des impacts réciproques les unes sur les autres. L'article sur la migration dans le dictionnaire de Lévy-Lussault (2003) souligne l'intérêt des études des mobilités des migrants, mobilités qui englobent les déplacements quotidiens comme leurs « retours au pays » saisonniers, ou comme leurs pratiques touristiques. « La migration s'accompagne le plus souvent d'une augmentation de toutes les autres formes de mobilité et donc des circulations (...) le caractère cumulatif des formes et modalités de mouvement est un élément essentiel. Chaque individu structure et régule donc un « système de mobilité » en intersection avec les systèmes des autres acteurs » (Lévy *et al*, 2003, p.624). Or, au regard de la faible mobilité spatiale des migrants captifs des grands ensembles en France, nous réfutons l'idée qu'une migration soit logiquement suivie d'une augmentation des déplacements. Ceux-ci sont soumis à un certain nombre de contraintes que l'expérience de la migration ne peut effacer.

L'habiter représente donc une notion essentielle dans le sens où elle incite à s'intéresser à l'ensemble des pratiques des lieux par les individus, ce qui permet aussi de réfléchir aux interactions entre les différentes mobilités. C'est pourquoi, dans cette recherche, au-delà de l'étude du déplacement à l'international, nous nous focalisons également sur les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant le séjour afin d'analyser l'éventuelle relation entre les deux. Tenter de comprendre l'habiter des étudiants internationaux amène alors à décrire les différentes pratiques et significations de ces pratiques au sein de ce groupe et pose un ensemble de questions qui interroge le phénomène de la mobilité en amont et à l'aval.

3.3 La diversité des modes d'habiter des étudiants internationaux

Nous faisons l'hypothèse que, malgré l'homogénéité apparente du groupe des étudiants internationaux, qui partage l'expérience des études à l'étranger, les modes d'habiter sont différents selon les catégories d'étudiants. L'habiter étant pour M. Stock le rapport à l'espace exprimé par les pratiques des individus, les modes d'habiter correspondent à la manière dont les individus pratiquent les lieux : « l'ensemble des pratiques qu'un individu associe à des lieux définit un *mode d'habiter* » (Stock, 2004).

Etudier l'ensemble des étudiants internationaux (toutes origines confondues), présents en un même lieu (ici, la région Bretagne) permet alors de comparer et de montrer cette diversité qui

se cache derrière le dénominateur commun de la mobilité internationale pour études. Montrer cette diversité dans une seule et même recherche vise également à déconstruire la figure de l'étudiant étranger ou de l'étudiant international très présente dans les discours politiques qui font rarement la distinction entre les différentes catégories d'étudiants.

Concernant la migration pour études, nous faisons l'hypothèse que la signification de cette mobilité est très variable d'une catégorie d'étudiants à l'autre. Nous présenterons et nous chercherons à expliquer ces différences de sens et de valeur associées à la mobilité internationale pour études. Nous nous intéresserons aussi aux causes et aux conséquences de cette diversité. Selon l'importance de cette valeur, le déplacement est plus ou moins synonyme d'enjeux en lien avec un projet ou un objectif. Si la migration pour études signifie pour l'individu l'accès à une certaine promotion sociale, elle n'est pas vécue de la même façon que si elle ne représente qu'un moyen d'apprendre une langue étrangère. De plus, nous faisons l'hypothèse que la migration pour études n'a pas la même valeur sociale selon les sociétés d'origine des étudiants internationaux, selon les cultures, les niveaux de développement, l'origine sociale ou encore selon l'investissement que cette mobilité a nécessité. Etudier ce que représente une mobilité pour un individu suppose de s'intéresser à ce qu'il y a investi en argent, en temps ou en espoir. Ces réflexions devraient permettre de montrer qu'un déplacement apparaissant semblable pour tous, ici la mobilité internationale pour études, peut avoir des significations totalement différentes selon les individus ou les groupes sociaux. Nous faisons aussi l'hypothèse que selon la signification et la valeur de la migration pour études, la mobilité n'a pas les mêmes enjeux et ne produit pas les mêmes comportements pendant le séjour.

Concernant les pratiques spatiales pendant le séjour, nous faisons l'hypothèse que les étudiants internationaux ne sont pas tous aussi mobiles les uns que les autres. La question est donc de savoir quelles sont les catégories d'étudiants les plus mobiles et qui sont les étudiants qui ont tendance à rester davantage chez eux ? L'objectif sera alors d'essayer d'expliquer cette diversité des pratiques spatiales pendant le séjour. Malgré cette expérience commune des études à l'étranger, qu'est-ce qui explique que des étudiants soient plus mobiles que d'autres ?

Nous faisons l'hypothèse que les différences de conditions de vie peuvent expliquer cette diversité des pratiques spatiales. Plus les étudiants rencontrent des difficultés au quotidien, que cela soit en termes de logement, de manque de ressources financières ou de problèmes administratifs, moins ceux-ci seront en mesure de profiter de leur séjour pour faire des visites et voyager. Cette hypothèse interroge la relation entre les inégalités sociales et les

mobilités spatiales. Quelles ressources sociales les individus doivent-ils disposer pour pouvoir être mobile ? Cette question sera posée d'une part pour la mobilité internationale pour études et d'autre part pour les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour. L'inégale répartition des ressources entre les individus représente-elle la seule explication des différences de mobilité ?

4 MOBILITES SPATIALES ET INEGALITES SOCIALES

Pendant longtemps, l'étude de la mobilité des individus s'est focalisée sur les secteurs du transport et de l'aménagement. Les objectifs de ces recherches étaient de dessiner des réseaux, de calibrer les voiries et de gérer les flux. L'analyse de la mobilité avait donc pour but principal d'identifier les besoins des populations afin de dimensionner l'offre de transport. Cette approche statistique de la mobilité s'attachait à connaître le nombre de passagers, de voitures en heures de pointe, en heures creuses etc. Les recherches sur la mobilité s'apparentaient alors plutôt à une socio-économie des transports (Le Breton, 2006).

Ces études prenaient rarement en considération les caractéristiques sociales, professionnelles ou culturelles des individus et encore moins les motivations et le vécu de la mobilité. Or, la mobilité spatiale des individus ne peut être étudiée à partir de la seule description des déplacements, des mouvements et des flux. Ce serait oublier qu'il existe des inégalités d'accès à la mobilité spatiale et que celles-ci sont à l'origine du renforcement de certaines inégalités dans un contexte où la mobilité est devenue un acte primordial d'accès aux ressources sociales. Depuis quelques années, nous assistons à un profond renouvellement de l'approche de la mobilité par les chercheurs qui la considèrent de plus en plus comme une dimension transversale de la société. Les sociologues insistent sur les liens entre la mobilité spatiale et l'appartenance sociale dans le sens où les classes les plus favorisées seraient celles qui contrôlent le mieux la gestion de la mobilité spatiale (Bonnet *et al*, 2000). « La problématique des mobilités dépasse largement la simple question des déplacements pour comprendre les compositions sociales et spatiales que ces déplacements supposent et génèrent. » (Montulet *et al*, p. 9). C'est dans cette optique proche que certains auteurs ont récemment défini la mobilité non plus comme acte mais comme compétence ou propension, c'est-à-dire comme une qualité des personnes (Veschambre *et al*, 2004).

Etudier la mobilité, c'est aussi étudier l'immobilité : « si la mobilité prend en charge le mouvement, comme actualisation d'une ressource possible, elle ne s'y limite pas et prend également pour objet l'immobilité, l'impossibilité ou le refus de se déplacer, et donc les formes de sédentarité et d'ancrage » (Cailly, 2004, p.92). Qu'est-ce qui explique que tous les étudiants ne vont pas faire un séjour d'études à l'étranger ? Cette interrogation entraîne d'autres questions : existe-il des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études ? Quelles ressources est-il nécessaire de mobiliser pour pouvoir se déplacer ? Au-delà des contraintes sociales, y-a-t-il également des obstacles psychologiques à la mobilité comme la peur de l'inconnu, l'attachement au lieu, à la famille, etc.?

Afin de ne pas expliquer les différences de mobilité entre les individus seulement à partir de leur appartenance sociale, nous faisons le choix, à l'exemple d'autres chercheurs, de plutôt réfléchir sur les ressources qu'il faut détenir pour rendre possible la mobilité. L'étude de ces ressources permet de faire référence à la fois aux capitaux hérités en lien avec l'origine sociale mais aussi aux capitaux acquis par les individus au cours de leurs différentes expériences.

Les ressources financières constituent une des conditions de possibilité de la mobilité la plus évidente : il faut payer le déplacement donc les revenus doivent être suffisamment élevés. Au-delà des ressources possédées par les individus, des contraintes extérieures comme le droit de franchir les frontières, les équipements, l'organisation de l'accessibilité en termes d'infrastructures de transports sont également déterminantes dans l'accès à la mobilité (Stock, 2008).

4.1 Les ressources à mobiliser pour pouvoir être mobile

4.1.1 Les conditions économiques de la mobilité

E. Le Breton (2006) pose les questions suivantes : Qu'est-ce qui explique que certains individus soient très mobiles et que d'autres le sont beaucoup moins ? Quels sont les facteurs qui facilitent ou empêchent la mobilité ? Pour lui, la réponse qui paraît la plus évidente est celle de la répartition inégale des ressources financières. Certains individus ont assez d'argent pour payer le train et l'avion ou disposent d'une ou plusieurs voitures. Il montre que les disparités sociales sont significatives sur ce point : dans la France d'aujourd'hui, seuls 4% des ménages les plus fortunés n'ont pas de voiture. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, 56% des ménages les plus modestes n'ont pas de voiture. Les inégalités sont

également fortes en matière d'équipement informatique, téléphonique, de connexion Internet etc. L'accès à la voiture, devenue une norme sociale, est donc plus limité pour les personnes aux revenus les plus bas. De plus, les catégories à bas revenus sont bien souvent aussi celles qui habitent des lieux où les possibilités de déplacement sont les plus contraintes en raison de leur mauvaise desserte par les transports en commun (Klein *et al*, 2007).

Dans une étude de l'INSEE sur les départs en vacances des Français, la contrainte financière est présentée comme le principal obstacle au départ (Rouquette, 2001). Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances et ce choix est délibéré seulement pour un sur cinq. Sur 10 personnes contraintes de rester chez elles, cinq l'ont été principalement par des raisons financières. Les ménages modestes partent moins souvent que ceux dont les revenus sont confortables : la probabilité de partir en vacances augmente très nettement avec le revenu, puisqu'elle passe de 39% pour la tranche de revenu la plus basse, à 83% pour la tranche la plus élevée.

Le rôle du revenu dans l'explication des différences de mobilité varie selon le type de déplacement (Paulo, 2006). Les niveaux de mobilité locale de semaine sont assez semblables quelle que soit la catégorie sociale observée. Par contre, les mobilités annuelles de longue distance enregistrent un élargissement des écarts entre individus opposés dans la hiérarchie des revenus. Les grandes sorties du week-end (qui conduisent les individus à plus de 100 km de leur domicile) sont plus fréquentes lorsque les revenus augmentent : « Bien que les week-ends, les vacances, les courts séjours en France ou à l'étranger, sont perçus comme de nouvelles normes sociales, ces pratiques restent le terrain d'expression privilégié des classes aisées » (Paulo, 2006, p.9).

Toutes les recherches que nous venons de citer montrent l'impact de l'inégale répartition des ressources économiques dans l'accès à la mobilité. Concernant les mobilités spatiales des étudiants internationaux, nous analyserons cette relation entre les ressources économiques des étudiants et leurs mobilités.

Cependant, ne faut-il pas nuancer le poids de la contrainte économique au regard de l'existence de populations plutôt pauvres qui font malgré tout preuve d'une forte mobilité. D. Zeneidi a montré que les SDF pouvaient être très mobiles. J. Lévy (1999) a également affirmé que les mieux dotés en capital économique ne sont pas nécessairement les mieux dotés en capital de mobilité. L'exemple de l'ouvrier sri lankais parti travailler en Angleterre tout en restant en contact avec sa famille grâce à des appels téléphoniques et des e-mails témoigne d'une très forte mobilité. A partir du croisement du capital économique avec le

capital de mobilité, Lévy (1999) distingue quatre catégories d'individus : les enclavés (ne disposant ni de capital économique ni de capital spatial); les retranchés (disposant d'un fort capital économique mais ayant peu d'expérience de mobilité internationale); les connectés (disposant d'un faible capital économique mais d'un fort capital de mobilité internationale comme l'ouvrier sri-lankais); enfin, les branchés (disposant d'un fort capital économique et d'un fort capital spatial, par exemple les membres de la jet-set). Si l'inégale répartition des ressources financières entre les individus est insuffisante pour expliquer ce qui rend possible la mobilité, il faut alors réfléchir sur les autres ressources susceptibles de faciliter les déplacements. Nous faisons l'hypothèse que les ressources mobilisées par les étudiants pour rendre possible leur mobilité internationale et leurs mobilités spatiales pendant le séjour ne se limitent pas à cette contrainte financière. Le temps, le capital social ou le capital culturel peuvent constituer d'autres conditions de possibilité de la mobilité.

4.1.2 Le temps comme facteur et condition de la mobilité

L'essor de la mobilité des individus doit en effet être rattaché à l'accroissement du temps libre qui permet aux personnes de dégager du temps pour leurs déplacements et leurs voyages. Selon Viard (2006), le « nouvel ordre du temps » est marqué par deux faits majeurs : l'allongement de l'espérance de vie et la diminution du temps de travail. Au 19^{ème} siècle, un ouvrier et un paysan ont une espérance de vie de 500 000 heures. Il travaillait 200 000 heures, soit 40% de son existence et 70% de son temps de vie hors sommeil. Il lui restait 100 000 heures pour le temps libre. Aujourd'hui, nous vivons 700 000 heures et travaillons seulement 67 000 heures, soit 9 % de notre existence et 16% de notre temps de vie éveillé. Le temps libre a donc été multiplié par quatre passant de 100 000 à 400 000 heures.

Urry (2005) nuance cependant l'impact du temps comme condition de la mobilité en expliquant que cette ressource reste secondaire par rapport au niveau de revenu : « Au lieu que le temps soit comme de l'argent, l'argent c'est du temps. Dans de nombreux cas, le fait de disposer de beaucoup de temps n'a que peu de valeur pour les gens sans argent, les pauvres, les chômeurs ou les résidents d'une institution sociale. Ce qui compte, c'est l'accès à l'argent qui nous permet de faire un bon usage de ce temps (...). Le temps varie en fonction de l'argent que possède l'individu, du statut qu'il occupe et du pouvoir qu'il détient. D'importantes inégalités sociales surgissent en raison des relations sociales inégales touchant au temps (et à l'espace)» (Urry, 2005, p.115).

4.1.3 Capital social et mobilité

Concernant les migrations économiques internationales, le rôle du capital social dans la facilitation de la mobilité a déjà été plusieurs fois démontré par les chercheurs. Simon (2008) explique que le contexte réglementaire contraignant actuel donne une importance croissante aux réseaux traditionnels. Il définit le réseau migratoire comme un « système d'appartenance et de liens sociaux, dont la finalité est destinée à apporter aux migrants les moyens nécessaires à la migration : informations, ressources financières, relais dans les espaces de transit, structures d'accueil à l'étranger et éventuellement accès au travail » (Simon, 2008, p.164). Ces réseaux sociaux sont de nature diverse et peuvent se construire à partir des origines géographiques, villageoises, lignagères, ethniques ou religieuses.

L. Faret dans son travail sur la migration et les communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis a bien mis en évidence l'importance du rôle des réseaux sociaux dans la concrétisation des projets migratoires : « Pour l'individu, la multiplicité des fonctions des réseaux sociaux constitués à différentes échelles est apparue décisive pour la réussite du projet migratoire. Mise en œuvre de stratégies d'entraide entre individus et au sein des groupes familiaux, réduction du coût financier et psychologique de la migration, organisation des flux qui accompagnent le mouvement, la portée de ces réseaux est particulièrement large et tend à englober l'ensemble des populations en présence » (Faret, 2003, p.306). L'auteur précise que ces réseaux sociaux ont donné la possibilité aux individus issus de milieux plus modestes de faire l'expérience de l'aventure migratoire : « dans les régions de tradition migratoire ancienne, c'est souvent grâce à l'existence de filières déjà établies que se diffusait socialement le modèle migratoire, particulièrement en direction des populations les plus modestes pour lesquelles les réseaux sociaux déjà existants rendant le projet migratoire plus accessible » (Faret, 2003, p. 305).

Diminescu (2004) dans son étude sur les migrants roumains, montre comment ceux-ci réussissent à transformer une habilité relationnelle en une compétence productive et économiquement efficace. Malgré le contexte de régulation stricte des migrations en Europe, des sans-papiers ont réussi leur insertion grâce à des personnes-ressources et aux réseaux de solidarité : « Le lien (parfois plus que le contexte économique) est créateur de mobilité » (Diminescu, 2004, p.129). De plus, pour ces migrants, les TIC permettent d'entretenir des relations familiales et communautaires à distance et d'activer les réseaux afin d'organiser les déplacements. Concernant notre recherche sur les mobilités étudiantes, deux interrogations se dégagent : quel rôle joue le capital social dans la concrétisation d'une migration pour

études ? La relation entre capital social et mobilité spatiale est-elle la même pour tous les étudiants internationaux ?

4.1.4 Le rôle du capital culturel en amont de la mobilité ?

D'après Cailly (2004), il existerait une relation très forte entre capital culturel et mobilité spatiale. La détention d'un fort capital culturel acquis (école) ou transmis (famille) présuppose le déploiement d'un capital spatial important : citadinité, mobilité, cosmopolitisme, ouverture aux lieux du monde etc. ; le capital culturel serait un gage de faible enracinement et d'ouverture spatiale.

Le volume de connaissances détenues par les étudiants internationaux a-t-il un impact sur leurs mobilités ? E.Le Breton (2006) a présenté les connaissances sur les lieux comme une ressource nécessaire à la concrétisation des déplacements. Cette ressource qu'il nomme « cognition de l'espace » fait partie des cinq types de ressources nécessaires à la mobilité mis en évidence par le sociologue : l'accès aux moyens de déplacement, les capacités psychomotrices, la cognition de l'espace, la mise aux normes de soi et le système des objets de la mobilité. Accéder aux moyens de déplacement comme la voiture, le train ou l'avion suppose d'être en mesure d'en payer le coût. Cette première condition de la mobilité citée par Le Breton est donc en lien étroit avec la possession de ressources financières suffisantes. Les capacités psychomotrices sont également déterminantes dans la capacité à être mobile. Le corps est le premier outil de la mobilité d'où une mobilité moindre chez certaines personnes handicapées ou chez les personnes âgées. La fatigue du corps, les maladies, la surcharge pondérale sont autant d'obstacles à la marche et donc à la mobilité.

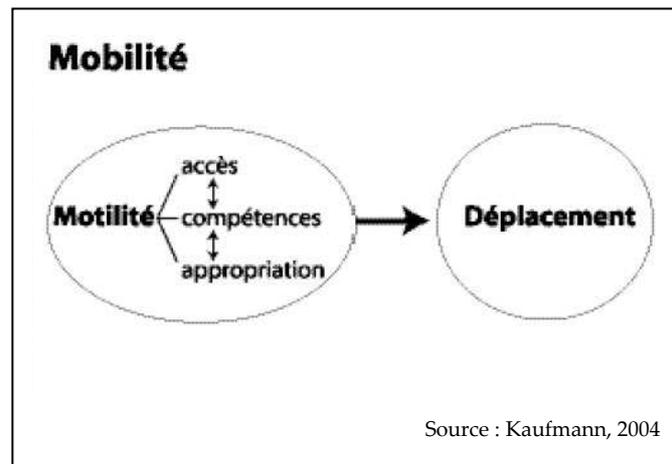
La capacité à se repérer dans l'espace constitue également une ressource qui facilite la mobilité, c'est ce que E. Le Breton appelle la cognition de l'espace : pour être mobile, il faut disposer d'une représentation des lieux où l'on va se déplacer ; les individus mobiles développent cette cognition. La question de l'apprentissage et de l'appropriation de l'espace est importante dans un contexte où la nature des lieux a tendance à se complexifier à fur et à mesure que les agglomérations s'étalent et que les réseaux, les croisements, les rocade, les bretelles, les panneaux, etc. se multiplient : « La mobilité nécessite une appropriation préalable des territoires qu'elle renforce et améliore à travers un processus d'apprentissage. Une première représentation schématique d'un territoire permet un premier déplacement, lequel améliore l'appropriation de ce territoire, ce qui permet ensuite des déplacements plus

complexes » (Le Breton, 2006). Au-delà de la connaissance des lieux, il est également nécessaire de savoir utiliser les transports selon les normes : par exemple, l'entrée sur un réseau de transport collectif impose de se mettre au format, aux normes de cet espace particulier. Enfin, le système des objets de la mobilité comme le portable, la voiture, Internet, les chaussures participe également à rendre possible la mobilité.

4.1.5 Le potentiel de mobilité

La mobilité est donc ambivalente. Elle est constituée d'une part des déplacements et d'autre part de la capacité à être mobile. « Pour chaque acteur, la mobilité est à la fois un processus avéré, qui se traduit en mouvements effectifs, et un potentiel, une virtualité non actualisée, qui est, justement, ce qui autorise le mouvement réalisé – c'est-à-dire le déplacement » (Lévy *et al*, 2003, p.623). Pour résorber cette ambiguïté, certains parlent de « motilité » pour désigner ce potentiel et réservent le terme de mobilité pour le déplacement. C'est le cas de Kaufmann (2004) qui propose d'utiliser ce concept de motilité pour renouveler l'appréhension de la mobilité. Cette notion ne part pas des déplacements observés mais s'attache à mettre l'accent sur le potentiel de mobilité. Jusqu'ici la motilité, en tant que capacité à se mouvoir, était plutôt utilisée en biologie et en médecine : « La motilité se compose de l'ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace, soit par exemple les capacités physiques, les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, les systèmes techniques de transport et de télécommunication existants et leur accessibilité, les connaissances acquises, comme le permis de conduire, l'anglais international pour voyager, etc. ».

Selon Kaufmann, la motilité est composée de trois facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace : l'accessibilité, les compétences et l'appropriation (Figure 3). L'accessibilité renvoie aux conditions auxquelles il est possible d'utiliser l'offre de services : prix, horaires, etc. Les compétences, c'est-à-dire les savoir-faire des acteurs sont constitués des savoirs acquis et des capacités organisationnelles (manière de programmer ses activités). Enfin, l'appropriation correspond au sens donné par les acteurs aux accès et aux compétences. Elle relève donc de stratégies, perceptions et habitudes construites par l'intériorisation des normes et des valeurs. La motilité peut ou non se transformer en déplacement ; elle « peut être définie comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage » (Kaufmann, 2005, p.126).

Figure 3 : Conceptualisation schématique de la mobilité

Afin de préciser cette notion de motilité, Kaufmann donne l'exemple des acteurs qui, ayant une bonne connaissance des « règles du jeu » des systèmes de transports, savent jongler entre les différents modes de déplacement pour optimiser la mobilité en rapport à différents projets (vie en couple, vie professionnelle). Ce jonglage constitue une ressource qui permet de repousser les incompatibilités spatio-temporelles ; il nécessite également une accessibilité étendue aux réseaux de transports et de télécommunication, des compétences organisationnelles et une appropriation des temps et des lieux de transport. Les couples bi-actifs qui pratiquent la pendularité de longue distance en travaillant dans le train et certains jours à domicile reliés à Internet font partie de ces acteurs : « l'acteur cherche à optimiser sa mobilité par rapport à ses différents projets, en particulier professionnels et familiaux ». La motilité est une forme de capital et la mobilité permet de concilier des projets nombreux et spatialement fragmentés « pour ne pas avoir à choisir » (Kaufmann, 2005).

Selon ce modèle et cette notion de motilité, l'accès est présenté comme une condition de possibilité de la mobilité. L'accès peut renvoyer au fait que les prix des moyens de transports (achat d'une voiture ou d'un billet d'avion) sont abordables au regard des ressources financières des individus. L'accès peut également faire référence aux droits d'entrée dans certains espaces. En effet, la capacité à être mobile est conditionnée par les règles, les normes et les lois qui autorisent ou interdisent l'accès à certains territoires, particulièrement à l'échelle internationale. La frontière étatique, malgré la mondialisation, reste un obstacle à la libre-circulation de certaines catégories de populations, surtout les plus pauvres. Il existe des inégalités d'accès à l'espace mondial. Qu'en est-il de la mobilité internationale pour études ?

4.2 Inégalités socio-économiques mondiales et accès inégal à la mobilité internationale

L'accès à la mobilité internationale est sélectif. G. Simon rappelle que ce n'est pas la misère du monde qui émigre, « car pour accéder au marché mondialisé de la migration et aux réseaux de passages clandestins, pour se réaliser, l'émigration internationale suppose aujourd'hui un capital initial de ressources économiques, éducatives et professionnelles, relationnelles, ce qui écarte la partie de l'humanité la plus démunie » (Simon, 2008, p. 119). Dans un contexte de législation de plus en plus restrictif, il est très difficile de rentrer dans les pays du Nord sans diplômes, sans capitaux à investir, sans relations sociales. Avec la « fermeture des politiques migratoires » qui découlent de politiques migratoires de plus en plus contraignantes dans les pays riches, le coût d'accès à la migration internationale par les voies irrégulières ne cesse d'augmenter (payer les filières de passage). Par exemple, en 2007, il fallait 700 à 1500 euros pour le passage maritime de la Tunisie vers l'Italie (Simon, 2008). De plus, il faut faire aussi face aux dépenses de subsistance lors de l'arrivée dans le pays d'accueil jusqu'à l'obtention d'un premier emploi, difficultés qui bloquent l'accès des plus démunis à au projet migratoire.

En outre, l'accès à la mobilité internationale est de plus en plus sélectif dans un contexte où les politiques migratoires favorisent la circulation des compétences et de la main-d'œuvre qualifiée. Dans son atlas mondial des migrations (2009), Withol de Wenden met en avant cette situation mondiale où les droits à la mobilité sont inégaux : « Une hiérarchie des droits se dessine en fonction des compétences et des talents. Les moins dotés sont condamnés à se contenter du lieu où le hasard les a fait naître ou à emprunter les filières de l'immigration clandestine. La démocratisation du passage des frontières n'est pas encore à l'ordre du jour dans un monde où tout circule de plus en plus librement, sauf les hommes » (Withol de Wenden, 2009, p.6-7).

L'étude d'Eric Neumayer (2006) sur les inégalités d'accès à la mobilité internationale et aux espaces étrangers causées par les politiques des visas est très intéressante. Les visas représentent un moyen pour les Etats de dépasser cette disposition complexe selon laquelle il faut à la fois faciliter l'entrée de certains migrants et freiner l'entrée des migrants issus des pays pauvres. Les visas ont une double fonction, de présélection et de dissuasion. La politique d'immigration commune aux pays de l'UE symbolisée par l'espace Schengen est souvent considérée comme une « forteresse européenne ». En 1985, les accords de Schengen établissent la libre circulation intérieure pour les Européens et renforcent les frontières extérieures par l'adoption d'un visa unique de moins de trois mois pour tous les non-

communautaires qui veulent pénétrer en touristes dans l'espace Schengen (Withol de Wenden, 2005).

Les pays pour lesquels un visa est imposé pour entrer dans les Etats de l'espace Schengen sont de plus en plus nombreux : ils étaient 73 en 1990, 108 en 1995, ils sont 132 en 2001. Les restrictions concernent les pays dont on craint une forte immigration ou une menace terroriste (particulièrement depuis des attentats du 11 septembre). Les citoyens des 25 pays les moins assujettis aux restrictions de visas sont tous les pays à forts PIB de l'OCDE : "the system provides highly unequal access to foreign spaces reinforcing existing inequalities and disparities between the rich and the poor nations of the world" (Neumayer, 2006). Les pays les plus restreints sont ceux qui sont touchés par des conflits violents comme l'Afghanistan, l'Iraq, la Somalie et les pays très pauvres comme l'Ethiopie. Neumayer a réalisé une étude statistique à partir de plusieurs variables (PIB, régime politique, conflits armés, nombre d'attaques terroristes, nombre de départs et des dépenses de touristes, commerce bilatéral, région commune, liens coloniaux) pour réaliser une typologie des pays soumis ou non aux visas et pour en dégager les principales causes. Les pays très pauvres ont une probabilité d'être confrontés à une politique restrictive de 89%, ce chiffre est de seulement 34% pour les pays riches. L'auteur observe une importance significative des liens commerciaux : s'il existe des relations commerciales, il y a 35% de chances pour que le pays soit soumis à des restrictions de visas contre 83% en cas d'absence de relations commerciales.

Dans tous les pays du Nord, les migrants qualifiés profitent d'un traitement favorable alors que celui-ci est de plus en plus sévère pour les non-qualifiés. Les grands pays d'immigration ouvrent leurs frontières aux populations désirées et les ferment aux indésirables. Des conventions bilatérales de main-d'œuvre ont été conclues avec les pays du Sud en échange de leur engagement à mieux contrôler leurs frontières. Aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, le Parlement fixe chaque année le nombre d'étrangers admis légalement à séjourner et à travailler sur leur sol. Depuis les années 1980-1990, ce traitement différencié et discriminatoire s'est affirmé dans les législations de presque tous les principaux pays d'accueil. De 1994 à 2002, la proportion d'étrangers ayant une formation supérieure à l'entrée dans les pays d'accueil est passée de 12% à 33% à l'entrée en France et de 20% à 53% au Royaume-Uni (Source OCDE). La mondialisation pousse à la migration des cadres et des qualifiés afin d'assurer la gestion des grands groupes internationaux : « les échanges migratoires de qualifiés de haut niveau entre les Etats du Nord signent donc le fonctionnement mondialisé de ces marchés internationaux des compétences » (Simon, 2008, p.139).

L'immigration sur critères sélectifs est considérée par les politiques comme une alternative entre « l'immigration zéro » et l'ouverture totale des frontières. De plus, cette approche de l'immigration permet d'accueillir les travailleurs en fonction des besoins économiques et démographiques du pays d'accueil. Les arguments en faveur de la sélection des immigrés mettent en avant le fait qu'un système de quotas permet d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre de main-d'œuvre étrangère et certains besoins précis de l'économie d'accueil (comme dans les secteurs des technologies de l'information, de la santé, de l'agriculture, etc.). Les grandes nations d'immigration que sont les Etats-Unis, le Canada ou encore l'Australie ont déjà mis en œuvre des programmes visant à attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ces derniers sont généralement fondés sur des systèmes à points valorisant l'intégration potentielle des nouveaux entrants sur le marché du travail, leur niveau d'éducation et leurs connaissances linguistiques.

Les pays européens ont récemment pris conscience de la concurrence que se livrent les pays développés pour recruter les plus qualifiés. En France, le débat politique a été lancé par Nicolas Sarkozy à Sangatte le 27 Janvier 2005. Ce dernier affirmait que « la question des quotas d'immigration [devait] être expertisée sereinement afin de passer, à l'image de nos partenaires, d'une immigration subie à une immigration choisie et sélective » (Ragot, 2005). C'est pourquoi, ces pays mettent en place des programmes sélectifs pour attirer les migrants qualifiés. C'est le cas de l'Allemagne qui a mis en place la *green card* en 2005. Celle-ci est un titre de séjour valable plusieurs années, accordé à des migrants hautement qualifiés sélectionnés sur un système de points calculés à partir de plusieurs critères : l'âge, la qualification, le niveau d'étude, la maîtrise de l'allemand. Dans le même ordre d'idées, la France a lancé la carte « compétences et talents » avec la loi Sarkozy de 2006⁸.

Le fait que les politiques d'immigration des pays du Nord favorisent l'arrivée des plus qualifiés pose le problème de l'exode des cerveaux. Le « *brain drain* » dont sont victimes certains pays devient un « *brain gain* » pour les pays qui en profitent. On peut définir cette expression comme « le départ d'élites qualifiées et très qualifiées de leur pays d'origine vers des pays d'accueil plus attractifs pour la réalisation d'un projet professionnel, économique, culturel ou personnel. » (Withol de Wenden, 2009, p.16). Ces migrations sont plutôt originaires du bloc de l'Est ou des pays du Sud (Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, Inde, Chine, Corée du Sud, Amérique latine). Au *brain-drain* s'ajoute le *care-*

⁸ Loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration

drain, c'est-à-dire la migration de qualifiés dans les professions médicales et les services de santé vers les pays riches et vieillissants (médecins indiens au Royaume-Uni, africains, roumains ou bulgares en France, dentistes brésiliens au Portugal, etc.).

Alors que certaines mobilités internationales sont de plus en plus facilitées, particulièrement celles des ressortissants des pays riches, dans le cadre des déplacements d'affaires et du tourisme international, « la multiplication des réglementations restrictives ou quasiment fermées, la complexité des parcours administratifs destinés à dissuader les candidats au départ dans les pays du Sud et visant à les maintenir dans leur pays d'origine, sont vécues comme une sorte d'apartheid migratoire, une des plus fortes injustices de la mondialisation tant vantée ailleurs » (Simon, 2008, p.217). Simon soulève ce paradoxe, cette contradiction entre l'injonction de la mise en mobilité en accord avec les principes et le fonctionnement de la mondialisation et l'ultra-protectionnisme migratoire. Celui-ci produit un profond sentiment d'injustice planétaire pour tous ceux qui se trouvent assignés à résidence du fait de leur lieu de naissance dans un pays du Sud et de leur condition sociale, car les plus riches et les plus influents d'entre eux trouvent toujours les moyens d'échapper à cette contrainte (Simon, 2008).

L'étude des politiques d'accueil en matière de mobilité étudiante nous amènera à nous interroger sur les inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études du fait de cette montée en puissance de la logique sélective au sein des législations migratoires des pays du Nord (Chapitre 6). Or, dans l'hypothèse d'un accès inégal à la mobilité internationale pour études en lien avec l'inégal répartition des ressources entre les individus et les groupes sociaux et en lien avec les politiques d'accueil discriminatoires, pouvons-nous aussi parler d'inégalités d'accès aux bénéfices de la mobilité ? Avant de proposer des hypothèses de réponse à cette interrogation, il faut d'abord présenter ce que nous appelons les bénéfices de la mobilité spatiale.

4.3 Les ressources acquises grâce à la mobilité

A l'aval, analyser les conséquences des mobilités spatiales des étudiants internationaux est un moyen d'interroger la relation qui peut exister entre mobilité spatiale et mobilité sociale. Avoir fait l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger peut-il être synonyme de promotion sociale pour les étudiants, et dans quelle mesure ? Quelles ressources les étudiants internationaux peuvent-ils acquérir grâce à leur mobilité ? Nous nous intéresserons à la fois aux compétences héritées mettant en avant le poids des structures sociales mais aussi aux

hypothèses de compétences acquises pendant le séjour à l'étranger en mettant l'accent sur l'apprentissage et la mobilité sociale des individus.

4.3.1 L'apprentissage de la mobilité

Se déplacer dans l'espace est une action qui n'est pas sans conséquences pour les individus. La mobilité spatiale permet d'accumuler un certain nombre de ressources, constituées à la fois de savoirs et de compétences. La ressource la plus citée par les chercheurs renvoie à un effet évident de la mobilité : bouger dans l'espace signifie découvrir de nouveaux lieux que l'individu ne pourrait pas connaître s'il restait toujours à la même place. Grâce à sa mobilité, l'individu apprend à s'approprier de nouveaux lieux en approfondissant sa connaissance de ceux-ci.

Selon Lazzarotti (2006), le savoir géographique des individus renvoie à la connaissance des lieux qui suppose dans un premier temps de savoir les nommer et les placer sur une carte. Il est également constitué de savoir-faire comme celui de savoir s'orienter dans le lieu ou connaître l'usage que l'on peut avoir du lieu. Les savoir-être et savoir-vivre-ensemble font également parti de ce savoir géographique : comment, avec ce que l'on sait, géographiquement, de l'espace habité et de soi comme habitant, rencontrer les autres et vivre avec eux dans le monde ? Les compétences géographiques correspondent à la mise en pratique du savoir géographique. Lazzarotti insiste sur le fait que la mobilité spatiale, à travers l'acquisition de ces connaissances, est à la source du changement de l'individu : « On peut alors faire l'hypothèse qu'à chaque fois qu'un homme franchit l'un de ses horizons, il se transforme. Cela procède clairement d'un double processus, expérience de l'inconnu et apprentissage de ses savoirs (...). Expérience de soi et expérience du monde se combinent encore, dans une exploration réciproque. (...). Déplacement, la mobilité est donc aussi un dépassement, tant au propre dans la dimension géographique, qu'au figuré comme dépassement de soi. Il est une transgression parfois, une violence souvent. Parcours extérieur, s'il en est, il contribue aussi et toujours à cette « évolution intérieure » » (Lazzarotti, 2006, p. 119-120).

Stock explique qu'un mode d'habiter fondé sur la mobilité témoigne de la capacité des individus à affronter des lieux étrangers et à rendre ceux-ci familiers : « Ce régime d'habiter produit des individus géographiques pluriels dont les identités sont projetées sur de

« multiples lieux géographiques, et dont la capacité à transformer les lieux étrangers en lieux propres, familiers, est valorisée » (Stock, 2008, p.144).

La mobilité internationale est un type de déplacement où la confrontation à des lieux nouveaux est très présente : « L'aspect le plus immédiat de la situation de l'étranger étant le changement d'environnement spatial, la façon dont l'étranger va s'insérer dans son nouveau milieu géographique, quel qu'il soit, et les stratégies qu'il va mettre en œuvre pour s'approprier les espaces nouveaux et transformer la non-appartenance aux lieux en sentiment d'appartenance physique, puis sociale, constitue le premier élément du processus d'adaptation » (Murphy-Lejeune, 1998). De plus, s'approprier de nouveaux lieux permet d'élargir son habiter et de repousser l'horizon des lieux qui semblent à portée : « transformer un lieu nouveau en port d'attache donne au voyageur l'occasion d'élargir son monde, de dilater l'espace » (Murphy-Lejeune, 1998, p.283).

D'autre part, les migrants engrangent des savoirs et développent des compétences grâce à leur mobilité, comme l'utilisation des moyens de circulation, les compétences linguistiques, la connaissance des procédures administratives aux frontières, la maîtrise de l'usage des nouvelles technologies de communication pour rester en contact avec leur famille restée au pays (Allemand, 2004), un grand sens de l'ouverture et de courage quand le degré d'altérité est difficile à franchir, et enfin une capacité d'adaptation et de compréhension des lieux : « ces compétences sont le fruit d'un apprentissage qui s'affine au fur et à mesure des expériences de mobilité » (Ceriani, 2003). De la même façon, L. Faret explique que les migrants mexicains aux Etats-Unis ont acquis un capital qu'il désigne par le terme de « savoir-migrer » : « savoir traverser la frontière et vivre au-delà en évitant l'expulsion n'est pas la moindre des fiertés des migrants dans cette situation, elle fait partie intégrante de ce capital » (Faret, 2003, p. 312).

De même, les touristes font preuve de compétences géographiques à travers leurs pratiques. Ils accumulent des savoirs sur les lieux, ils savent réutiliser leur savoir-faire dans les lieux dans l'accomplissement du déplacement (utilisation des moyens de transports, pratique des lieux d'interconnexion comme les gares et les aéroports). Le touriste est capable de se repérer en utilisant les outils géographiques comme les cartes de localisation. Ils apprennent à se confronter à l'altérité, incarnée par des lieux et des sociétés autres : « Le touriste n'est pas ce voyageur « moutonnier » qu'on imagine le plus souvent. Au fil de ses voyages, il acquiert des compétences et des savoir-faire dont la capitalisation peut contribuer à améliorer sa mobilité » (Ceriani, 2004).

Selon Stock, « l'acquisition des compétences géographiques se produit sous la forme d'un processus d'apprentissage, à l'échelle individuelle et générationnelle ». De plus, le passage des compétences géographiques d'une mobilité à l'autre à l'exemple du touriste qui migre ou du migrant qui fait du tourisme quand il revient au pays renvoie à ce qu'il appelle l'habitus mobilitaire créé par cette habitude d'être dans de multiples formes de mobilité.

4.3.2 L'héritage de la mobilité

Les compétences acquises grâce à la mobilité sont ici plutôt présentées sous la forme d'un apprentissage individuel. Mais n'existe-il pas des inégalités d'accès aux bénéfices de la mobilité dans le sens où certaines compétences seraient plutôt héritées au sein de l'environnement familial ? C'est ce que nous dit Anne-Catherine Wagner (1998) dans son étude sur l'immigration des cadres en France et les nouvelles élites de la mondialisation. L'internationalisation des activités économiques se traduit par l'émergence d'un groupe social nouveau constitué de diplomates, de militaires de haut rang, de fonctionnaires internationaux etc. Ce groupe social se caractérise par sa culture internationale : « le propre de la culture internationale tient en effet dans le cumul de ressources sociales dans tout une série de domaines. La connaissance des langues, des cultures et des modes de vie étrangers, la dispersion géographique de la famille et des relations, la possibilité d'organiser le déroulement de la carrière dans plusieurs pays produisent une sorte d'alchimie des capitaux linguistiques, culturels, sociaux, professionnels et symboliques » (Wagner, 1998, p. 17). L'auteure explique que la transmission des propriétés cosmopolites et des compétences internationales est presque exclusivement familiale. L'habitude précoce des voyages et des séjours à l'étranger favorise indéniablement la mobilité ultérieure : dans son échantillon, Wagner (1998, p.115) observe que les fils d'expatriés ont une trajectoire plus internationale que les autres répondants ; ils ont plus souvent fait leurs études supérieures dans un ou plusieurs pays étrangers ». Les individus « baignés » dans cette culture internationale dès leur plus jeune âge héritent donc de compétences de mobilité : « le rôle de l'héritage se perçoit à tous les indicateurs de styles de vie internationaux. L'imprégnation continue dans un milieu international produit un rapport à cette culture marqué par l'aisance et le naturel que ne sauraient conférer les apprentissages scolaires des langues ou les expériences plus tardives de la vie à l'étranger » (Wagner, 1998, p.118).

Notons que cette élite considère la culture internationale comme supérieure : « les cadres internationaux ont le sentiment d'avoir une perspective comparative plus large, plus

objective que ceux qui se cantonnent à leurs frontières » (Wagner, 1998, p.214). Or l'auteur montre les limites de cette vision du monde en rappelant que les expatriés peuvent traverser un nombre important de pays sans jamais quitter leur milieu ; ils ne connaissent souvent de la France qu'un petit nombre de lieux réservés.

4.3.3 Capital de mobilité, capital spatial ou dimension spatiale des capitaux ?

Afin de désigner ces ressources sociales liées à la maîtrise de l'espace et à la mobilité spatiale, les chercheurs ont proposé différents concepts. Ceux-ci peuvent être utiles pour appréhender les ressources sociales que les étudiants internationaux acquièrent du fait de leurs mobilités spatiales.

Dans leur étude sur la mobilité étudiante en Europe, F. Vaniscotte, A. Houguenague et A. West utilisent l'expression « capital de mobilité » : « Par capital de mobilité, on entend à la fois ce qui sert de point de départ ainsi que ce l'on accumule comme acquis. Les voyageurs ont souvent une longueur d'avance au départ sur la majorité sédentaire et le séjour à l'étranger contribue à développer leur patrimoine. (...) Le capital de mobilité permet aux individus d'accroître leurs compétences en raison de la richesse de l'expérience internationale acquise grâce au séjour à l'étranger ». E. Murphy-Lejeune explique pourquoi certains étudiants sont plus mobiles que les autres en faisant référence à leur contexte familial, à leurs expériences de voyages et à leurs connaissances linguistiques. On supposerait donc qu'un capital social élevé (économique, culturel, relationnel) favoriserait la mobilité qui à son tour renforcerait le capital social. Selon Cailly (2004), le capital de mobilité « est une ressource individuelle ou collective liée à la maîtrise de la distance par le déplacement. La constitution de la mobilité comme capital ne va pas de soi et ne s'imposerait pas si celle-ci ne représentait pas, dans nos sociétés développées, une richesse et un enjeu social » (Cailly, 2004, p.90). Le capital de mobilité peut être relié au concept de capital spatial, notion plus répandue dans les travaux actuels. Selon certaines définitions, le capital de mobilité constitue une partie du capital spatial.

Jacques Lévy a été l'un des premiers à proposer et à défendre la notion de capital spatial. Il le définit comme l'« ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société ». Il part du point de vue théorique que l'espace est une dimension du social qui traverse la société et ses autres dimensions (économique, politique, sociologique, temporel, individuel) de part en part. J Lévy argumente sur le fait que la localisation et la mobilité dans un espace

constituent effectivement des biens recherchés. Parce que l'espace est fini et qu'il fait l'objet de concurrences, parce que tous les lieux, tous les paysages ne se valent pas (ou plutôt ne sont pas également valorisés), il peut être assimilé à ces biens rares constitutifs d'une forme de capital, source d'inégalités.

Il ajoute que : « de la même manière qu'un capital économique comprend un patrimoine et une capacité à le faire fructifier, le capital spatial comprend à la fois un patrimoine et des compétences. Un patrimoine de lieux, de territoires, de réseaux « appropriés » d'une manière ou d'une autre et une compétence pour en acquérir d'autres.(...) Ainsi, pratiquer des villes contribue à la connaissance de la ville et facilite l'exploration de nouvelles villes. » Le « portefeuille patrimonial » des étudiants internationaux serait donc constitué de l'ensemble des espaces sur lesquels ils ont acquis une capacité d'usage dont ils peuvent tirer profit (connaissances et appropriation des espaces urbains, construction de réseaux sociaux...). Leurs compétences correspondraient alors aux expériences accumulées dans ces espaces qui ouvrent ainsi la possibilité d'économiser du temps, de l'énergie, des épreuves dans de nouveaux espaces ou de nouvelles manières de pratiquer les anciens.

Cette définition de Jacques Lévy qui se focalise sur les apports liés à la maîtrise d'un espace est critiquée par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2005). Pour ces auteurs, l'expression « capital spatial » n'est pas correcte au regard de la théorie de P. Bourdieu à l'origine de la notion de capital et au regard de la place qu'il faut accorder à l'espace. Pour Bourdieu, le capital correspond aux différentes ressources sociales mobilisables dans les différents champs sociaux (ou sphères d'activité) : au capital économique s'ajoutent le capital culturel (savoirs, savoir-faire, biens et titres culturels utiles), le capital « social » ou relationnel (ressources des réseaux de relations sur qui l'on peut compter) et le capital « symbolique » (notoriété que la possession des autres capitaux confère). Il peut exister des sous-espèces de capitaux, chaque champ social pouvant conduire à la création de capital. Il n'y a cependant pas de trace de la notion de capital spatial dans les travaux de Bourdieu.

L'existence d'un capital suppose l'existence d'un champ où se créent les rapports sociaux de domination (ex : champ culturel). Or, Pierre Bourdieu ne parle jamais de champ spatial. Pour Bourdieu, l'espace correspond à la projection réifiée des champs sociaux. Selon P. Bourdieu, ces champs sont régis par des règles propres. Ainsi, utiliser la notion de capital spatial présuppose, selon V. Veschambre, d'accepter l'existence d'un champ spatial, et de ce fait d'accepter l'autonomie d'un espace régi par ses règles propres. Ceci signifierait reproduire la symétrie entre espace et société, symétrie que ce géographe rejette. En effet, V. Veschambre préfère considérer l'espace comme une dimension de la société plutôt que d'adopter une

vision dialectique des rapports sociaux et spatiaux qui met l'espace sur le même plan que la société. V. Veschambre parle alors de dimension spatiale des différentes espèces de capitaux. Il reprend les quatre grandes espèces de capitaux proposées par Bourdieu, et identifie leur dimension spatiale. La dimension spatiale du capital économique renvoie alors à la possession d'un patrimoine foncier et immobilier. Les savoirs sur l'espace et capacité à se projeter ailleurs représentent la dimension spatiale du capital culturel. Les espaces de vie et le rayon d'action des relations sur lesquelles un individu peut compter constitueraient la dimension spatiale du capital social. Enfin, la dimension spatiale du capital symbolique fait référence, d'après V. Veschambre au prestige inégal des adresses de résidence et à la valorisation symbolique des lieux.

Pour ce qui est de notre recherche sur les mobilités spatiales des étudiants internationaux, nous ne ferons pas usage de la notion de « capital spatial » et nous avons décidé de retenir l'expression « ressources de la mobilité spatiale ». Cette expression a le mérite de pouvoir prendre en considération à la fois les ressources sociales qu'il faut détenir pour être capable de se déplacer, les ressources acquises grâce à la mobilité et les ressources héritées facilitant la mobilité spatiale.

Etant donné que la mobilité spatiale permet d'acquérir des ressources sociales, ceci signifie que les inégalités d'accès à la mobilité spatiale peuvent être facteurs de hiérarchisation de la société. De plus, dans le cas des ressources de la mobilité héritées dans le cadre familial et la plus forte mobilité spatiale des catégories sociales aisées, la mobilité spatiale peut aussi être un facteur de reproduction et de renforcement des inégalités sociales.

4.4 La mobilité spatiale : un facteur de hiérarchisation sociale ?

L'hypothèse de la hiérarchisation des groupes sociaux en fonction de leurs capacités à être mobile à tendance à devenir prédominante dans les recherches sur la mobilité spatiale. « La mobilité n'est pas une dimension sectorielle et autonome de la vie sociale mais, au contraire, une dimension transversale, présente dans toutes les pratiques sociales, sans aucune exception, de la plus individuelle à la plus collective (...) Si la mobilité est un analyseur des sociétés contemporaines, il devient possible d'examiner ses rapports avec la hiérarchisation sociale » (Le Breton, 2006). Ceriani (2003) affirme que la mobilité spatiale représente un enjeu de pouvoir entre individus et entre classes sociales. « Pourquoi la mobilité serait-elle devenue un tel enjeu de pouvoir sinon parce qu'elle pourrait incarner une nouvelle catégorie

de hiérarchisation sociale, d'autant plus significative que nous sommes dans un monde globalisé ? ».

Dans un contexte où la mobilité spatiale est devenue une nécessité et une valeur sociale, la capacité à être mobile est une condition de l'insertion sociale et peut même être facteur de mobilité sociale ascendante : « La façon dont le mouvement physique peut avoir partie liée avec une mobilité sociale vers le haut (...) occupe aussi une place de choix dans l'analyse. Se mouvoir d'un endroit à l'autre, physiquement ou virtuellement, peut être source de prestige ou de pouvoir » (Urry, 2005, p.27). D'après Lévy, « les personnes ayant migré se caractérisent par des taux de reproduction sociale significativement plus faibles que les sédentaires » (Lévy, 1997, p.274-275). La mobilité dans l'espace géographique suscite de fait le mouvement dans l'espace social. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons aux conséquences de la mobilité internationale pour les étudiants internationaux. Le séjour d'études à l'étranger permet-il d'accumuler des ressources sociales susceptibles de participer à l'ascension sociale des individus ? Nous faisons l'hypothèse, que selon la signification de la migration et selon les pratiques pendant le séjour, l'impact de la mobilité internationale pour études est variable d'un individu à un autre.

A l'inverse, l'incapacité à être mobile peut être source d'exclusion sociale voire de renforcement des inégalités sociales existantes. D'après E.Le Breton (2004), la qualité de l'insertion sociale d'un individu est fonction de sa capacité de déplacement. Les riches ont les moyens de se déplacer très loin, et ils ont alors accès à un large choix de formations et d'emplois, de loisirs et de relations sociales ce qui contribue au maintien et à l'accentuation de leur bonne fortune. Les personnes dépourvues de ressources ne peuvent aller bien loin. Leur choix de biens et de services est mince ou même inexistant. Les individus situés en haut de la hiérarchie sociale seraient plus mobiles que ceux situés en bas qui seraient alors « coincés sur des territoires étroits, de l'ordre de quelques kilomètres autour du domicile, dont ils ne peuvent pas sortir au fil des semaines, des mois et des années. Ces personnes ont un accès restreint et compliqué aux systèmes de délocalisation car elles n'ont pas de voiture, ne prennent jamais le train ni l'avion, n'ont pas de téléphone portable, ne se sont jamais servis d'Internet ». En revanche, en haut de l'échelle sociale, les individus seraient en mesure de « jongler sans difficulté avec toutes les inscriptions territoriales, passant d'un territoire à l'autre, les associant, les combinant, du fait de leur accès immédiat à tous les dispositifs de délocalisation : la voiture, le train, le téléphone, Internet ... » (Le Breton, 2006, p.3).

Toujours selon E.Le Breton (2005), les inégalités sociales encadrent fortement les choix des différents lieux de vie par les personnes. Il associe l'espace de vie des personnes aisées à

l'image d'un archipel constitué du lieu du domicile, de plusieurs lieux de travail, de la maison de campagne et des lieux de vacances qui changent tous les ans. L'archipel des classes moyennes formé par le domicile, un lieu de travail et un lieu de vacances renvoie à un territoire plus étroit. Et, enfin, en bas de l'échelle sociale, le territoire des personnes en situation précaire ne serait qu'une seule île avec le domicile pour centre.

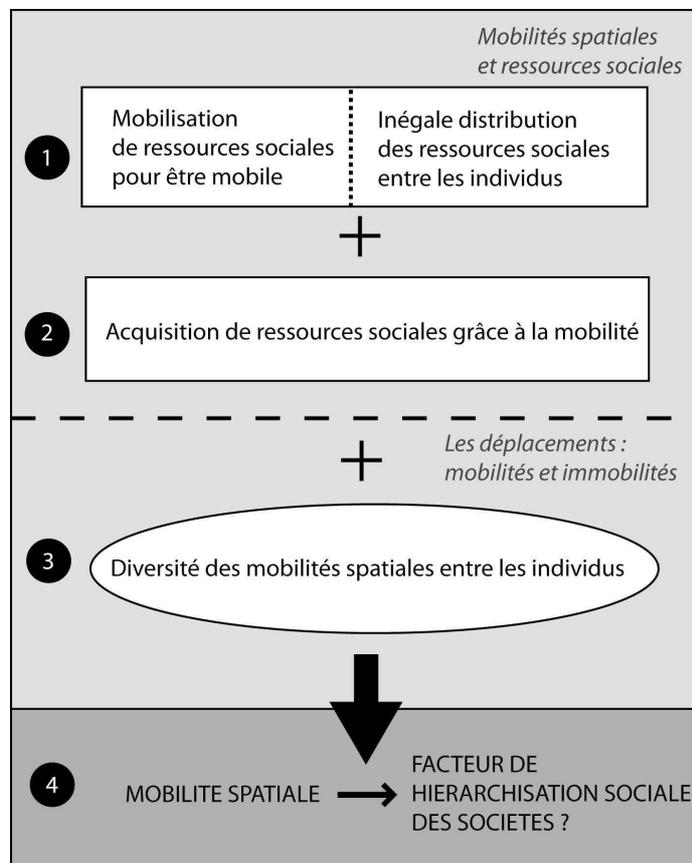
Dans son ouvrage *Bouger pour s'en sortir* (2005, p.15), Le Breton prend l'exemple des personnes aux conditions de vie précaires qui sont prises dans un cercle vicieux : « faire du surplace dans l'espace géographique les condamne à faire du surplace dans l'espace social ». Par exemple, du fait la multiplicité des rendez-vous, de l'instabilité de l'emploi et de la multiplicité des trajets, les chômeurs ont besoin d'être très mobiles et sont fortement pénalisés s'ils n'ont pas de moyen de locomotion : « Les difficultés de mobilité surpénalisent les exclus dans leurs recherches de formation ou de travail » (Le Breton, 2005, p.34). Cet exemple montre que les inégalités d'accès à la mobilité spatiale peuvent renforcer les clivages sociaux. Si l'on appréhende la mobilité comme un potentiel d'accès aux ressources de la vie sociale, qu'il s'agisse de la formation et du travail, des loisirs et de la sociabilité, elle « participe alors de l'inégalité sociale parce que certains, étant mobiles, ont accès à ces ressources de la vie sociale. D'autres, moins mobiles, n'y ont pas accès et se retrouvent déclassés » (Le Breton, 2006).

L'inégale capacité de mobilité des individus peut alors être facteur de reproduction des inégalités sociales. « Les inégalités face à la mobilité sont conditionnées par les autres inégalités sociales mais elles les conditionnent à leur tour avec une tendance au cumul des ressources ou au contraire des « handicaps » sociaux » (Veschambre *et al*, 2004, p.7). D'après Orfeuil, dans un contexte où la mobilité est davantage une nécessité qu'un choix, « nombreux sont ceux qui sont mal armés, ou moins bien armés que d'autres. Les différences d'aptitude à la mobilité font non seulement partie du tableau général des inégalités, mais elles sont aussi partie intégrante de leur reproduction » (Orfeuil, 2004, p.23-24).

A l'échelle de la ville, les inégalités d'accès à la mobilité et aux possibilités de transport sont de plus en plus considérées comme des facteurs de renforcement des inégalités sociales. « La mobilité, valeur montante des sociétés urbaines contemporaines, est en même temps un facteur de renforcement des inégalités sociales. C'est ce constat qui a donné naissance, ces dernières années, à des politiques publiques tendant à favoriser l'accès à la mobilité urbaine. (...) La ségrégation va de pair avec un accès inégal à la mobilité qui engendre, pour les individus qui en ont victimes, des processus d'enfermement spatial et social liés à la fois aux

difficultés d'accès à l'emploi et à une inscription faible dans des réseaux sociaux « efficaces » en termes d'insertion sociale » (Bacqué *et al*, 2007, p. 89).

Figure 4 : La mobilité spatiale comme facteur de hiérarchisation des sociétés



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

Selon J.Urry, au-delà des inégalités entre groupes sociaux, les différences de capacité à être mobile sont également observables à l'échelle du monde, entre les pays plus ou moins développés et inégalement équipés en infrastructures : « globalement, que cela soit souhaitable ou pas, le monde social contemporain est organisé en réseau et de nombreux moments de notre vie se passent « à distance ». Nous pouvons, au moins dans certains pays, jouir de moments de co-présence « intermittente » (...). Cette co-présence n'est cependant réservée qu'à certains, les possibilités de voyager et de se rencontrer étant très inégalement réparties au niveau mondial » (Urry, 2004, p. 48).

Dès lors, au regard de ce qui vient d'être dit, et dans l'hypothèse qu'il existe des inégalités d'accès à la migration pour études, et donc à ses bénéfices, peut-on alors affirmer que la mobilité internationale pour études représente également un facteur de reproduction des inégalités sociales ? Cela sera au cœur des chapitres 5 et 6 de la thèse.

5 CONCLUSION

Dans un monde où la mobilité spatiale des individus est de plus en plus présente, il est devenu important de mieux connaître les déplacements qui découlent de la mobilité mais aussi de savoir, quelles en sont les causes et les conséquences. Nous avons choisi la notion d'habiter pour appréhender les mobilités spatiales des étudiants internationaux car elle nous permet d'analyser, d'une part, les déplacements et les significations des déplacements pour les individus, et, d'autre part, l'ensemble des mobilités spatiales des étudiants.

Analyser les mobilités spatiales des étudiants internationaux consistera dans un premier temps à observer leurs déplacements. Ceci suppose de décrire les flux des étudiants dans le monde afin de mieux comprendre la situation locale des étudiants internationaux présents en région Bretagne. Quels sont les sens de ces flux ? D'où viennent les étudiants en mobilité ? Où vont-ils ? Quels sont les déterminants du choix du lieu de destination dans le cadre des migrations étudiantes ? (Chapitre 4)

Puis, dans le souci d'étudier les causes et les conséquences de la mobilité, il s'agira d'interroger les conditions d'accès à la mobilité internationale pour études (Chapitre 6 et 9), d'une part les conditions objectives (possession des ressources nécessaires, politiques d'accueil), et, d'autre part, les conditions subjectives de la migration (motivations des individus, représentations sociales de la mobilité internationale pour études). Nous faisons l'hypothèse que, selon la teneur de ces conditions de la mobilité, les conséquences du séjour d'études à l'étranger seront différentes d'une catégorie d'étudiants à l'autre. Par ailleurs, dans la supposition que les étudiants peuvent acquérir des ressources grâce à leur mobilité internationale, nous faisons l'hypothèse que la migration pour études peut être synonyme de mobilité sociale (Chapitre 5). Cependant, les inégalités d'accès à la mobilité internationale supposent l'existence d'inégalités d'accès aux bénéfices de la mobilité et donc laissent penser que la migration pour études participe aussi au renforcement de la hiérarchisation des sociétés.

D'autre part, s'intéresser à l'habiter des étudiants internationaux implique de se pencher sur leurs pratiques spatiales pendant leur séjour à l'étranger (Chapitre 7). Nous faisons là aussi l'hypothèse d'une diversité des comportements spatiaux entre les étudiants internationaux. Comment expliquer alors que, malgré l'expérience commune de la migration pour études, les étudiants ne présentent pas les mêmes mobilités pendant leur séjour ? Nous essaierons

alors d'évaluer quel est le rôle de l'inégale répartition des ressources sociales entre les individus dans l'explication de ces différences de pratiques (Chapitre 8).

Figure 5 : Questions et hypothèses de recherche

Questions	Hypothèses de recherche	
Quelles mobilités spatiales?	La diversité des mobilités spatiales selon les individus	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les étudiants ne font pas l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger - Les étudiants internationaux ne présentent pas les mêmes mobilités spatiales pendant leur séjour
Comment expliquer les différences de mobilités entre les individus ?	<p>La mobilité spatiale nécessite de posséder et de mobiliser des ressources sociales</p> <p>La mobilité n'est pas qu'une question de capacité à être mobile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études - Les inégalités de conditions de vie des étudiants internationaux expliquent en partie leurs différences de mobilité - Le capital économique ne constitue pas la seule ressource mobilisable pour pouvoir être mobile
La mobilité spatiale permet-elle d'acquérir des ressources sociales ?	La mobilité spatiale permet d'accéder à différents types de ressources sociales (capital culturel, capital social, capital symbolique)	- La migration internationale pour études permet d'acquérir essentiellement du capital symbolique du fait de la valorisation sociale de ce type de mobilité

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

Nous faisons cependant l'hypothèse que la question des ressources sociales est insuffisante pour saisir les différentes mobilités des étudiants internationaux pendant leur séjour ? Comme pour la migration internationale pour études, la part des conditions subjectives de la mobilité mérite toute notre attention (Chapitre 9). Appréhender les mobilités spatiales des étudiants internationaux à partir des deux approches que sont la notion d'habiter et le rapport inégalités-capitaux-mobilités devrait alors nous permettre d'apporter des éléments d'éclaircissement sur ce qui se passe en amont et à l'aval des mobilités spatiales des individus.

Après avoir présenté le cadre théorique et la problématique de ce travail de recherche, le chapitre suivant a pour objectif de présenter notre méthodologie et notre terrain d'étude, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles nous avons récolté les données permettant d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement. Une recherche sur la mobilité internationale pour études nécessite dans un premier temps d'identifier la population à observer, c'est-à-dire les étudiants internationaux.

CHAPITRE 2

METHODOLOGIE : DE L'IDENTIFICATION DE LA POPULATION AUX OUTILS DE LA RECHERCHE

Que cela soit dans la conversation courante ou dans les rapports officiels, l'expression « étudiant étranger » est communément utilisée pour désigner les étudiants en mobilité internationale. Certains chercheurs (Slama, 1999 ; Aubert, 1996) ont mis en avant le caractère ambivalent de la catégorie « étudiant étranger » ainsi que le flou statistique et les difficultés logistiques que cette catégorisation statistique a engendrés. Pour les besoins de l'étude démographique de la population des étudiants internationaux en Bretagne, une redéfinition de la catégorie a été nécessaire ainsi qu'un recomptage à partir d'une méthodologie spécifique précisée dans ce chapitre.

Concernant la production de données en dehors des chiffres déjà disponibles, nous avons fait le choix d'une double méthodologie, à la fois quantitative et qualitative, les deux méthodes se complétant l'une et l'autre. Alors que le questionnaire est une méthode plus adaptée à la recherche des déterminants sociaux des pratiques spatiales des étudiants étrangers, les entretiens sont plus pertinents pour la compréhension des processus, des parcours de mobilité des étudiants, de leur expérience vécue et de leur projet de vie. Après avoir identifié la population que nous souhaitons étudier et exposé les outils méthodologiques utilisés, la troisième partie de ce chapitre a pour fonction de présenter le cadre territorial dans lequel a été réalisée cette étude : la région Bretagne. Il s'agira alors de justifier le choix de ce terrain d'enquête en montrant l'intérêt de l'échelle régionale d'analyse et ses limites, puis nous réaliserons un portrait de son enseignement supérieur afin de mieux saisir le contexte de l'étude.

1 LES INDICATEURS STATISTIQUES DE LA MOBILITE ETUDIANTE

1.1 « Etudiant étranger » : une catégorie statistique confuse

1.1.1 Définir l'étudiant étranger

En France, l'expression utilisée dans les discours et dans les rapports officiels pour désigner les étudiants originaires d'autres pays est celle « d'étudiants étrangers ». A priori, la catégorie « étudiant étranger » ne paraît pas poser de difficultés : un étudiant est une personne qui suit des études supérieures ; un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité du pays où elle vit. On entend donc par étudiant étranger toute personne qui poursuit des études dans un pays dont elle n'est pas ressortissante. Le critère de distinction permettant d'isoler les étudiants étrangers des autres étudiants est donc la nationalité.

L'INSEE utilise ce critère de la nationalité pour définir la catégorie des étudiants étrangers : « il s'agit non seulement des étudiants de nationalité étrangère résidant en France mais aussi de ceux venus poursuivre leurs études en France ». Il en est de même pour les statistiques produites par le Ministère de l'éducation : « Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, ceux se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français » (Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), 2007).

Cette définition rassemble sous une seule appellation tous les étudiants n'ayant pas la nationalité française, soit deux groupes au parcours de vie bien différents : les étudiants qui sont en mobilité internationale, c'est-à-dire ceux qui se rendent en France exclusivement pour leurs études, et les étudiants n'ayant pas la nationalité française et dont les parents résident en France. Le groupe « étudiant étranger » exclusivement basé sur le critère de la nationalité pose donc la question de la pertinence de cette catégorie.

1.1.2 Une distinction fondamentale

Afin de disposer d'instruments de mesures fiables pour analyser ces deux groupes sociaux, il est essentiel d'étudier séparément la population étudiante issue de l'immigration permanente et celle venant spécifiquement faire des études en France. Former un étranger

qui a vocation à rentrer dans son pays et former un jeune qui, de quelque façon que ce soit, s'intégrera en France, sont deux réalités distinctes qui devraient avoir chacune leur indicateur statistique. Il s'agit de populations aux conditions de vie et au devenir très différents, l'une ayant vocation à trouver sa place dans la société française, et même à devenir française, l'autre n'étant théoriquement que de passage⁹. Ces deux populations d'étudiants sont pourtant appréhendées avec la même appellation générique par les pouvoirs publics.

Les différences concernant leur statut juridique plaident également pour la distinction entre ces deux groupes. Ces étudiants ne sont pas soumis aux mêmes règles d'entrée (pour les uns nécessité d'un visa/pour les autres la carte de résident suffit), d'inscription (procédure d'admission préalable pour les uns/ même procédure que les étudiants français pour les autres), de séjour (renouvellement annuel soumis à conditions pour les premiers/ renouvellement décennal de plein droit pour les seconds), d'accès à la nationalité (quasi impossible pour un étudiant en mobilité en séjour temporaire/ plus facile pour un jeune résident), d'accès au travail (soumission à autorisation de travail/ identiques aux Français pour les autres), etc.

La directrice de la vie étudiante au CROUS de Rennes rappelle que les étudiants étrangers issus de l'immigration ont droit aux bourses sociales, contrairement aux étudiants en mobilité : *« nous, on fait la différence entre les étudiants qui viennent accomplir une mobilité internationale à Rennes, qui sont là pour quelques mois ou quelques années, mais qui sont de passage et les étudiants qui sont résidents en France, qui sont étrangers, qui ont la nationalité étrangère mais qui ont des cartes de résidents. Ils sont là, et ils sont installés en France. En fait, quand on parle de bourses, les étudiants mêmes étrangers, les résidents, participent du dispositif des bourses d'enseignement supérieur ».*

Par ailleurs, le critère de la longueur de la scolarité passée en France est considéré comme une des différenciations les plus importantes entre les « issus de l'immigration » et les « mobiles » par France Aubert, Maryse Tripiet et François Vourc'h (Aubert *et al*, 1996). En

⁹ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. Un étranger est une personne qui n'est pas ressortissant de la nation où il vit.

effet, la scolarisation en France s'accompagne d'une socialisation et d'une acculturation à la société française, à ses institutions et à ses mécanismes. En arrivant en France, les étudiants en mobilité internationale ne disposent pas encore de ces acquis contrairement aux étudiants issus de l'immigration.

Produire des indicateurs différents pour ces deux catégories d'étudiants permettrait également de réduire l'amalgame qui est souvent fait en France entre les étudiants internationaux et les immigrés. Cette confusion est d'autant plus forte qu'un certain nombre d'étudiants en mobilité internationale provient des mêmes lieux que les immigrés (Maroc, Algérie, Afrique Noire). Les étudiants issus des pays en voie de développement, aussi nommés pays à fort risque migratoire, sont souvent soupçonnés par les pouvoirs publics d'utiliser le visa étudiant pour pouvoir immigrer en France et non pas pour venir étudier. Cette « logique de soupçon » comme l'appelle Serge Slama (1999) a justifié la mise en place d'une politique d'accueil restrictive à l'égard de ces étudiants (Chapitre 6). Or, les analyses montrent que les étudiants étrangers sollicitant un changement de statut pour obtenir celui de travailleur étranger ne sont pas très nombreux du fait d'une politique très stricte en la matière : « conçu comme exceptionnel au regard du principe selon lequel un étudiant étranger a vocation à retourner dans son pays à l'issue de ses études, le changement de statut est une voie très difficile pour les étudiants étrangers et leurs employeurs potentiels. L'obstacle principal – le filtrage étroit qui est institué- consiste à opposer la situation de l'emploi c'est-à-dire n'accepter le changement de statut que lorsque l'employeur ne peut trouver une autre personne sur le marché du travail local » (Math *et al*, 2005).

Ainsi, le sens de la présence en France, le rapport au pays d'origine et les attentes liées à la réalisation d'études supérieures représentent des critères de différenciation importants entre les étudiants en mobilité internationale et les étudiants issus de l'immigration. Cette inadéquation entre les indicateurs statistiques et la réalité sociale fait régner une certaine confusion dans ce qui est dit autour de l'accueil des étudiants internationaux.

1.2 Un flou statistique à la source de la méconnaissance des flux

1.2.1 La surestimation des effectifs

Les effectifs des étudiants en mobilité internationale sont souvent surestimés dans le sens où certains rapports officiels utilisent les données sur les étudiants étrangers sans expliciter les limites de cette catégorie. Il n'est pas rare de trouver des études sur la mobilité internationale des étudiants et l'attractivité du pays d'accueil qui se basent sur des chiffres comptabilisant à la fois les étudiants en mobilité et les étudiants issus de l'immigration, dernière catégorie peu pertinente pour approcher ces thématiques.

Pendant l'entretien, André Siganos, directeur de Campusfrance, met en avant les statistiques sur les étudiants étrangers pour vanter l'attractivité de la France, sans remettre en cause le problème de surestimation du nombre d'étudiants véritablement en mobilité : « *On s'est basé sur le constat selon lequel la France était l'un des plus grands pays d'accueil des étudiants étrangers, je vous rappelle qu'en 2006, il y avait donc à peu près 265 000 étudiants étrangers en France, ce qui signifie que nous étions en 2006 le troisième pays d'accueil après les États-Unis et la Grande-Bretagne* ».

L'OCDE (2003) fait le constat suivant en ce qui concerne les statistiques : « dans la plupart des pays, on entend par étudiant étranger tout étudiant ne possédant pas la nationalité du pays pour lequel les données ont été recueillies. Cette définition est pragmatique et applicable mais elle peut donner lieu à des biais liés aux politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants ou à l'incapacité de certains pays [dont la France] de déduire des effectifs d'étudiants étrangers ceux qui sont titulaires d'un permis de séjour permanent. En conséquence, les pays qui appliquent des politiques strictes en matière de naturalisation des immigrants et qui sont dans l'incapacité d'identifier les étudiants étrangers non-résidents surestiment l'importance des effectifs d'étudiants étrangers par rapport aux pays qui appliquent des dispositions moins restrictives en matière de naturalisation ».

L'Allemagne et la France font partie de ces pays aux politiques restrictives en matière de naturalisation. L'Allemagne figure parmi les destinations favorites des étudiants internationaux, mais le nombre réel d'étudiants non-résidents ne représente que deux-tiers de tous les étudiants étrangers inscrits dans des établissements de l'enseignement supérieur. Ce phénomène s'explique par la proportion importante de « résidents étrangers », principalement constituée d'enfants de travailleurs immigrés. Dans le cadre de cet

indicateur, ces personnes sont considérées comme « étrangères » même si elles ont grandi en Allemagne et qu'elles y résident en permanence.

Plusieurs rapports et recherches ont constaté une même surestimation du nombre d'étudiants internationaux en France. Le rapport Prévos publié en 1999 sur l'accueil des étudiants étrangers s'appuie sur les données de l'INED pour montrer que 30% des ressortissants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur français sont des résidents. Les étudiants étrangers qui s'inscrivent dans le cadre d'une véritable mobilité ne dépassent pas les 70% du total des étudiants étrangers. Cette confusion pourrait pourtant être évitée à l'exemple du Royaume-Uni dont la préoccupation n'est pas la nationalité mais le pays de résidence permanente. Au Royaume-Uni, les étudiants sont considérés comme non-ressortissants s'ils ont leur résidence principale dans un autre pays, tandis que pour les autres Etats membres, les étudiants non-ressortissants sont ceux qui possèdent un passeport d'un autre pays.

Selon l'étude de Maria Kelo réalisée à l'échelle européenne (2006), seulement 10 pays sur les 32 concernés par l'enquête ont des données sur la mobilité étudiante, c'est-à-dire sur les étudiants qui traversent les frontières pour étudier à l'étranger. L'usage de la nationalité comme critère ne poserait pas de difficultés si tous les étudiants étrangers étaient en mobilité internationale pour études. Sachant que la définition d'étudiant étranger varie selon les pays, la plus grande prudence s'impose lors des comparaisons internationales des données sur les étudiants étrangers fournies par des organisations telles que l'UNESCO, l'OCDE et l'EUROSTAT qui les reçoivent directement de ces pays.

1.2.2 Les obstacles au changement de catégorie

Pourquoi un tel attachement statistique au critère de la nationalité alors que celui-ci ne permet pas une visualisation adéquate de la réalité ? Selon France Aubert, Maryse Tripier et François Vourc'h (1996), « ce que certains considèrent comme une lacune, d'autres comme une garantie fondamentale des libertés, a notamment pour origine notre conception « non ethnique, non raciale, non religieuse » de la nationalité, qui s'appuie sur un critère juridique abstrait. C'est la traduction, dans notre appareil statistique national, des fondements de la République et de la Citoyenneté. ».

Serge Slama, plus polémique, affirme que cette méconnaissance est en réalité volontaire. Pour le Ministère de l'Intérieur, il s'agirait de ne pas rendre publiques des données minimisant la présence des étudiants étrangers en France pour justifier sa politique

restrictive : « Il préfère entretenir la confusion avec l'immigration du travail, et ne laisser à la connaissance du public sur les étudiants que les chiffres plus globaux du Ministère de l'éducation nationale. » (Slama, 1999).

En outre, les systèmes d'information statistique tendent à être conservateurs, ce qui permet aussi d'expliquer en partie pourquoi la catégorie « étudiant étranger » perdure malgré son manque de pertinence et en dépit des évolutions actuelles concernant l'essor de la mobilité étudiante. Malgré tout, depuis quelques années, des chercheurs ont commencé à mettre en avant la nécessité de faire la distinction dans les analyses statistiques entre les étudiants issus de l'immigration et les étudiants en mobilité.

1.3 Les voies de la connaissance et leurs limites

1.3.1 Une distinction en cours de réalisation

Précurseurs sur cette question, des sociologues du laboratoire SOLIIS (Université de Nice), Victor Borgogno et Lise Vollenweider-Andresen, ont affiné l'analyse statistique de la population des étudiants étrangers par un traitement secondaire des statistiques de la DEP en croisant les variables « domicile des parents » et « lieu d'obtention du diplôme donnant accès à l'Université française ». Une synthèse des résultats de cette étude a été publiée début 1998, dans *Migrations Etudes* (Borgogno *et al*, 1998). Les auteurs rappellent que « les statistiques officielles sur la présence des étudiants étrangers dans les universités françaises, qui sont évidemment fondées sur le seul critère de la nationalité, ne permettent pas de distinguer entre les étudiants -de nationalité étrangère- issus des populations immigrées installées en France, et les étudiants, issus de parents résidant à l'étranger, qui sont venus en France dans le seul but d'y accomplir leur cursus universitaire. ». Cet amalgame nuit à la compréhension sociologique du phénomène des migrations étudiantes. C'est pourquoi, ils ont procédé « à un réexamen de l'ensemble des données chiffrées concernant la population des étudiants étrangers en distinguant ces deux catégories désignées respectivement par les sigles EEI (les étudiants dont les parents résident en France : Etudiants Etrangers Immigrés) et EEE (« véritables » étudiants migrants, venus effectuer des études en France et dont les parents résident à l'étranger : Etudiants Etrangers Expatriés). Cette étude permet de disposer d'une « évolution globale de ces deux catégories dans les universités française entre 1984 et 1994 » (Borgogno *et al*, 1998).

Depuis ces recherches, quelques rapports officiels concernant les étudiants étrangers incluent cette distinction entre les étudiants mobiles et les étudiants issus de l'immigration même si les statistiques ne s'y prêtent pas. Prenons l'exemple du dernier rapport publié en 2004 par la DEP intitulé « Les étudiants étrangers en France » (Teissier *et al*, 2004). Même si la majeure partie des analyses est réalisée à partir des effectifs d'étudiants étrangers tels qu'ils sont comptabilisés dans les statistiques officielles, c'est-à-dire sans la distinction EEE/EEI, certaines parties du rapport tiennent compte de la différence entre étudiants immigrés et étudiants expatriés. Il est donc dit dans l'introduction que « dans un second temps, l'étude portera sur le seul champ des universités et établissements assimilés dans lequel est concentrée la majeure partie des étudiants, français comme étrangers. (...) Elle permet en particulier d'isoler (...) la population des étudiants étrangers venus en France pour suivre des études supérieures de la population des étudiants enfants de résidents étrangers ayant suivi des études secondaires en France ». Les auteurs de ce rapport ont isolé la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études en ne considérant que les étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat. Ils précisent qu'il s'agit d'une approximation dans la mesure où il est possible de passer le baccalauréat français à l'étranger. En outre, selon eux, la variable « lieu de résidence des parents » n'est pas fiable en raison d'une certaine ambiguïté dans le dossier d'inscription de l'étudiant sur la notion d'adresse des parents qui peut aussi être interprétée comme l'adresse où l'étudiant peut être joint pendant les vacances scolaires.

1.3.2 Evolution dans les dénominations du groupe

Nous venons de voir que l'expression « étudiant étranger », même si elle est encore très utilisée, est de plus en plus objet de controverses car elle ne permet pas d'évaluer de manière satisfaisante la mobilité internationale des étudiants. Dans les derniers rapports de l'OCDE et de l'UNESCO (2008), c'est l'expression « étudiant en mobilité internationale » qui est désormais utilisée comme traduction de l'anglais « *internationally mobile students* ». Cette expression met l'accent sur la mobilité géographique de l'étudiant et a donc le mérite de présenter une cohérence théorique mais a pour inconvénient de désigner un groupe statistique difficilement repérable. C'est pourquoi l'OCDE a fait le choix d'utiliser le terme d'étudiant en mobilité internationale pour les données fournies par les pays qui font la distinction entre les deux groupes et de garder l'expression « étudiants étrangers » pour les données qui prennent en compte tous les étudiants de nationalité étrangère.

En ce qui concerne la France, la DEP n'a pas encore pris en compte ces changements sémantiques et ne fait la distinction qu'entre les « étudiants étrangers bacheliers » et les « étudiants étrangers non bacheliers », cette dernière catégorie correspondant aux étudiants en mobilité internationale, ayant obtenu leur diplôme d'entrée dans l'enseignement supérieur dans un autre pays que la France.

Nous avons remarqué en revanche que le CROUS de Rennes faisait la distinction entre les deux catégories. En effet, le service ayant pour mission de s'occuper des étudiants internationaux, principalement des boursiers du gouvernement français ou du gouvernement étranger a changé de nom : « *le service que je gère, qui s'appelait à une époque le service des étudiants étrangers est devenu le service des étudiants en mobilité internationale pour que ce soit plus clair* » (employée du CROUS de Rennes chargée du service des étudiants en mobilité internationale).

Pour ce qui est de notre étude, et au regard de toutes les raisons explicitées précédemment, nous limiterons l'usage de l'expression « étudiant étranger » au seul critère juridique. En tant que géographes, nous privilégions une approche spatiale qui nous conduit à appréhender cette catégorie d'étudiants sous l'angle de leur mobilité spatiale. C'est pourquoi, la dénomination « étudiant en mobilité internationale » convient pour notre analyse. Nous utiliserons également l'expression « étudiants internationaux », équivalent français de l'expression anglo-saxonne commune de « *international students* ».

Notons enfin qu'à terme, l'idéal serait que toutes les institutions statistiques tiennent compte de cette évolution en recentrant les limites du groupe des étudiants internationaux sur ce critère de mobilité spatiale. En France, ceci pourrait peut-être amener à réfléchir sur le statut des étudiants originaires des DOM, ayant la nationalité française, mais faisant l'expérience de la mobilité et de ses aléas pour venir étudier en métropole. Ces derniers, totalement oubliés des statistiques sur les étudiants en mobilité internationale, sont pourtant soumis à des difficultés similaires tels que le dépaysement, la distance au foyer parental, les écarts de niveaux de vie, l'arrivée dans un territoire inconnu, etc.

Les données fournies par la DEP étant encore basées sur le seul critère de la nationalité et sur la catégorie « étudiant étranger », nous avons dû procéder à un remaniement des statistiques afin d'être en mesure de réaliser une analyse démographique des étudiants internationaux en Bretagne. Par ailleurs, au-delà de l'utilisation des données statistiques disponibles sur les étudiants étrangers, l'enquête que nous avons menée au cours de cette recherche et dont

nous allons présenter les aspects méthodologiques, a permis de récolter d'autres données spécifiques à notre question de recherche présentée dans le chapitre 1.

2 METHODOLOGIE

2.1 Remaniement des statistiques officielles

2.1.1 Un dispositif statistique qui ne recouvre pas l'ensemble de l'enseignement supérieur

Il est important de décrire le dispositif d'information car de lui dépendent les études qu'il est possible de mener sur les étudiants internationaux. Les statistiques existantes sur les étudiants étrangers sont issues de trois sources principales : les établissements d'enseignement supérieur, le service statistique du ministère de l'éducation (DEP) et les organismes internationaux tels que l'UNESCO et l'OCDE.

Les universités, en amont du processus, transmettent chaque année à la DEP et au Rectorat plusieurs informations pour chaque étudiant dont la nationalité, les principales variables socio-démographiques et des variables relatives au cursus de l'étudiant (diplôme préparé, discipline, situation l'année précédente). Le dispositif permettant de collecter et de traiter cette information constitue le Système d'Information de Suivi de l'Etudiant (SISE). On dispose donc, pour les universités, des inscriptions annuelles des étudiants avec pour chaque inscrit ses caractéristiques socio-démographiques, et en particulier sa nationalité détaillée. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de technicien supérieur (STS), on dispose également chaque année de données individuelles sur les étudiants avec la nationalité détaillée. Ces données font partie d'un système d'information plus vaste qui concerne l'ensemble des établissements du second degré (SCOLARITE). Ces données sont recueillies par le Rectorat de l'académie.

En revanche, dans les écoles d'ingénieurs (hors celles dépendant des universités), de commerce, de gestion, d'architecture, les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel et les autres établissements d'enseignement supérieur, l'établissement enquêté renvoie au Rectorat des tableaux agrégés ventilant ses étudiants inscrits et diplômés selon

seulement deux modalités : français ou étranger. Il en est de même pour les écoles des formations sanitaires et sociales. Les statistiques concernant ces établissements sont donc peu détaillées et ne sont pas intégrées aux bases de données SISE. Il n'existe donc pas encore de dispositif commun à tous les établissements de l'enseignement supérieur, ce qui, en conséquence, rend difficile les recherches sur la population des étudiants, français ou étrangers étant donné qu'il n'est pas possible d'obtenir une base de données réunissant le total des étudiants, tous établissements confondus. André Lespagnol, vice-président chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, déplore cette situation : « *Ah non mais ça c'est sûr. Sur le nombre d'étudiants étrangers à Rennes, on est dans le flou artistique, d'autant qu'il faut prendre l'ensemble des établissements en supérieur. Ils ne sont pas tous Ministère de l'éducation nationale, il y a les écoles, les écoles types comme les écoles de commerce, les écoles privées, les écoles d'archi, beaux arts...* ». Le tableau de récapitulation (Tableau 4) montre cette diversité des données disponibles selon les types d'établissements d'enseignement supérieur et l'éclatement des statistiques qui en découle.

Tableau 4 : Les statistiques disponibles sur les étudiants étrangers selon les établissements d'enseignement supérieur en Bretagne

Type d'établissement	Nombre (en Bretagne)	Statistiques disponibles
Universités	4	Données détaillées (SISE) auprès de la DEP
Etablissements dotés de classes "prépa"	23	Données (nationalité détaillée) logiciel SCOLARITE mis à jour par le Rectorat
Etablissements dotés de sections de techniciens supérieurs. (STS)	119	
Etablissements catholiques d'enseignement universitaire	3	Données peu détaillées (deux modalités français/étrangers) Disponibles auprès du Rectorat
Ecoles d'ingénieurs	20	
Ecoles de formation aux professions sanitaires et sociales	20	
Ecoles d'enseignement supérieur artistique et culturel	10	
Autres établissements	25	
Total	224	

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2008

2.1.2 Isoler le groupe des étudiants internationaux

En ce qui concerne les universités et établissements assimilés où la grande majorité des étudiants internationaux sont inscrits (Chapitre 3), nous avons pu remédier à la faiblesse de la catégorie statistique « étudiants étrangers » grâce à une analyse plus fine rendue possible par les fichiers détaillés fournis par la DEP et les universités elles-mêmes¹⁰.

Ces chiffres ont permis d'estimer le nombre d'étudiants étrangers véritablement mobiles au sein des universités de Bretagne. La méthode utilisée s'est inspirée des recherches du laboratoire SOLIIS de l'Université de Nice. Les effectifs « réels » d'étudiants internationaux en Bretagne ont été calculés grâce à la variable SISE « série du baccalauréat » qui nous renseigne sur le lieu d'obtention du diplôme secondaire qui donne l'accès à l'enseignement supérieur. En effet, au moment de leur inscription, les étudiants doivent préciser la « nature » de leur diplôme qui leur donne accès à l'enseignement supérieur. Ainsi, les étudiants étrangers issus de l'immigration indiquent la série de leur baccalauréat passé en France (S, L, ES, STI, STT, etc.) alors que les étudiants en mobilité internationale précisent que leur diplôme est étranger¹¹. Ce travail a permis ainsi de repérer les étudiants mobiles, ceux qui ont réalisé leur scolarité à l'étranger et qui viennent en France spécifiquement pour les études. La surestimation du nombre d'étudiants internationaux en Bretagne a ainsi pu être corrigée. Il s'agit cependant d'une approximation dans la mesure où il est possible de passer le baccalauréat à l'étranger. Nous n'avons pas retenu la variable « lieu de résidence des parents » en raison de l'ambiguïté dans le dossier d'inscription de l'étudiant sur la notion d'« adresse permanente » qui peut aussi être interprétée comme l'adresse où l'étudiant peut être joint pendant les vacances scolaires.

En revanche, il n'a pas été possible de faire la distinction entre les étudiants en mobilité et ceux issus de l'immigration pour l'ensemble de l'enseignement supérieur de Bretagne étant donné que les statistiques fournies par les établissements hors-Université sont très peu détaillées et se limitent à la distinction « français/étrangers ». Par conséquent, en ce qui concerne l'ensemble de l'enseignement supérieur, nous sommes seulement en mesure de fournir une estimation du nombre d'étudiants internationaux. Le degré d'incertitude est

¹⁰ Notons ici que les chiffres fournis par les universités sont légèrement différents de ceux de la DEP pour la raison suivante : la DEP ne dispose que des chiffres qui remontent des universités le 15 janvier, c'est-à-dire du nombre d'inscriptions enregistrées avant le 15 janvier. Or, il arrive que certains étudiants s'inscrivent après cette date pour le second semestre : les universités remettent leurs fichiers à jour au mois de mars. C'est pourquoi, les effectifs enregistrés par les universités sont souvent supérieurs aux effectifs fournis par la DEP.

¹¹ Le code SISE correspondant à un diplôme secondaire passé à l'étranger est « 31 ».

cependant limité par le fait que la très grande majorité des étudiants étrangers sont inscrits à l'Université (76%). Notons enfin que l'isolement statistique du groupe des étudiants internationaux n'est réalisable qu'à partir des données de 1996, date à laquelle le dispositif SISE est devenu effectif. Avant cette date, les chiffres sont donc surestimés puisqu'ils prennent en compte l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère.

Au delà de ces précisions plutôt techniques qui permettent d'introduire néanmoins l'analyse statistique et démographique de la population des étudiants en mobilité internationale présentée dans le chapitre 3, il est maintenant nécessaire d'explicitier le second volet de la méthodologie en exposant les modalités de l'enquête qui ont été adoptées au cours de cette recherche.

2.2 Articulation des niveaux d'analyse et des méthodologies

Notre choix méthodologique pour étudier les mobilités spatiales des étudiants internationaux est basé sur une approche à la fois quantitative et qualitative qui s'appuie sur une enquête par questionnaires et par entretiens. Ce choix se justifie par notre conception des réalités sociales qui prend en compte, d'une part, le rôle des déterminants sociaux des pratiques individuelles, et d'autre part, la diversité des situations produites par la multiplicité des parcours individuels.

2.2.1 La mobilité spatiale : un choix individuel à contextualiser

Les pratiques spatiales, objet de notre étude, sont la résultante d'une combinaison complexe de facteurs qu'il faut tenter de démêler afin d'y découvrir les différentes logiques à l'œuvre. Nous voyons parmi ces facteurs des contraintes politiques et sociales ainsi que des « bricolages » que les individus développent pour se soustraire à ces contraintes. L'idée de bricolage suppose qu'il existe des déterminants sociaux avec lesquels les individus font au quotidien, selon des marges de liberté et des champs du possible qui sont variables. Si nous voulons analyser le quotidien et les pratiques spatiales des étudiants internationaux, il est nécessaire de s'intéresser aux contextes sociétaux producteurs de contraintes mais aussi aux réactions et aux tactiques des individus.

L'approche multiscale et systémique des champs d'action

La mobilité internationale pour études est d'autant plus déterminée par des facteurs extérieurs aux individus qu'elle constitue un type de mobilité de plus en plus régulé par les acteurs politiques. En effet, les migrations étudiantes touchent à de nombreux intérêts en termes de politique d'influence, d'attractivité internationale, d'accueil de populations étrangères, etc., et ceci à différentes échelles de décision (local, nationale, européenne, internationale).

La compréhension des faits sociaux doit se positionner sur ce que l'on appelle une approche multiscale des champs d'action. Nous considérons que les vecteurs de l'action se répartissent sur plusieurs échelles de décisions, de la plus individuelle à la plus collective (Tableau 5). Même la plus petite échelle de décision, c'est-à-dire l'individu, par ses choix, ses actions et ses pratiques quotidiennes, influe sur le cours des choses. Par ailleurs, même si cette thèse se positionne à l'échelle régionale, il est nécessaire de replacer le sujet dans son contexte national, européen, et mondial.

Tableau 5 : L'emboîtement des niveaux d'action

Niveau scalaire	Echelle de décision/champ de répercussions
Monde	Marché mondial de la formation, concurrence, contexte macro-économique, coopération internationale
Europe	Mise en place d'un modèle éducatif européen (système LMD, Erasmus)
Nation	Souci du risque migratoire, politique restrictive (visas), influence internationale
Région	Ouverture internationale, développement local, politique d'accueil des étudiants internationaux
Ville	Problème du logement, structures d'accueil
Université	Politiques d'accueil des universités
Contexte relationnel	Pression familiale, influence des proches, etc.
Individu (l'étudiant international)	Pratiques des lieux, choix du lieu d'étude, épanouissement personnel, qualification et diplômes

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2008

En ce qui concerne l'accueil des étudiants internationaux, les enjeux et les intérêts ne sont pas les mêmes selon les échelles de décisions. Nous devons avoir à l'esprit la complexité du phénomène, particulièrement du fait de l'existence de convergences et de divergences

d'intérêts entre ces différentes échelles sociales qui sont à l'origine de « *win-win* » situations mais aussi de conflits.

Cette démarche suppose donc de s'intéresser aux logiques et aux politiques présentes à chaque échelle de décision ainsi qu'à leurs impacts sur le quotidien des étudiants internationaux. Chaque échelle de décision possède son niveau d'influence et par là même peut avoir des répercussions sur tous les autres niveaux scalaires. Par exemple, le choix individuel de venir étudier en France peut être déclenché par la décision des parents mais peut ensuite être empêché par une politique migratoire nationale restrictive. Autre exemple de ces interactions entre les différents niveaux d'action : le quotidien des étudiants européens peut être facilité par des politiques internationales qui se décident à l'échelle de l'Union Européenne dans le cadre de la mise en place du programme d'échange Erasmus. Ce contexte européen favorise la mise en place de politiques d'accueil spécifiques aux échelles plus locales des régions, villes et établissements. C'est pourquoi, par exemple, les étudiants Erasmus voient leur mobilité spatiale facilitée par l'organisation d'excursions par les services des relations internationales des établissements.

Il est donc nécessaire de mener des entretiens auprès des acteurs des différents niveaux de décisions afin de capter les discours dominants et les interactions à l'oeuvre. Ainsi, l'approche par le jeu des échelles spatiales est une entrée intéressante de la notion d'acteur car elle permet de souligner la complexité des emboîtements des décisions, ainsi que la nécessité de ne sous-estimer aucun de ces niveaux d'action du fait de l'importance de l'impact des uns sur les autres.

Les mobilités spatiales entre régularités sociales et multiplicité des parcours individuels

Au delà de l'impact des décisions des autres acteurs, les choix des individus sont également soumis aux contraintes sociales et aux contextes culturels. Ce cadre socioculturel s'impose aux individus dans la mesure où ces derniers ne choisissent pas le lieu de leur naissance. Ainsi, les origines géographique et sociale, en tant qu'environnements dans lesquels les individus évoluent dès leur plus jeune âge, ont un impact sur les choix et les actions de ces derniers.

Les contraintes sociales renvoient aux ressources sociales dont les individus disposent pour mener à bien leurs projets. L'accès aux biens vitaux (nourriture, logement, etc.) et la concrétisation de projets, qu'ils soient personnels ou professionnels, sont soumis à la possession et à la mobilisation de ressources sociales. Acquérir un logement nécessite des

ressources financières, obtenir un emploi peut être facilité par la possession de diplômes et de relations sociales (capital culturel et capital social), etc. L'inégale distribution de ces ressources sociales entre les individus contribue à la hiérarchisation de la société.

Comme L.Cailly, nous considérons que le tournant idéologique et scientifique qui a déplacé la question sociale vers les notions de « précarité » et « d'exclusion » donnant ainsi une représentation binaire de la société (inclus/exclus) est trop radical et empêche d'appréhender certaines dimensions explicatives fondamentales des faits sociaux. Sans se soumettre aux théories déterministes, elles-mêmes trop restrictives dans l'approche des réalités sociales, nous considérons qu'il est toujours pertinent d'utiliser les concepts du sociologue P.Bourdieu qui a pensé la société et sa hiérarchisation en termes de capitaux (économique, culturel, social et symbolique).

Ces ressources sociales peuvent s'hériter lorsque l'individu naît dans un environnement social et familial fortement doté, mais peuvent également s'acquérir tout au long de la vie, au gré des rencontres, des opportunités et des expériences vécues par les individus. Le premier mode d'accès aux ressources sociales plaide plutôt pour un rôle déterminant des structures sociales dans la destinée de chaque individu et pour une certaine reproduction des inégalités sociales. Le second mode d'accès aux ressources sociales laisse davantage la place au hasard de l'existence qui, selon les situations générées par une infinité de combinaisons possibles, fait de chaque vie un parcours semé de différents chemins créés par des rencontres, des talents individuels (sportifs, intellectuels, etc.), des opportunités etc. Cette seconde conception de la réalité sociale implique que la mobilité sociale est possible.

Cette dimension aléatoire du social est due à l'immensité numérique des variables et des facteurs susceptibles d'influer sur le cours de l'existence d'un individu. L'analyse et l'explication des faits sociaux par le chercheur sont d'autant plus difficiles qu'il existe une multiplicité de combinaisons possibles de ces variables. L'individu évolue au regard de données structurelles comme son origine sociale, ou le contexte politique où il habite, mais il évolue aussi en fonction de données conjoncturelles plus difficiles à cerner comme l'impact d'un discours à un moment t , un accident, etc. Or, l'intensité de cet impact est lui-même soumis aux contextes structuraux dont nous avons parlé juste avant. Par exemple, selon les traits de caractères plus ou moins modelés par leur éducation, les individus réagissent différemment face à un événement de même nature.

La marge de manœuvre des individus est donc constituée de cette infinité des combinaisons possibles entre les différentes variables susceptibles d'influer sur leurs pratiques. Par

exemple, la rencontre et la connaissance d'une relation possédant une voiture peut bouleverser les pratiques spatiales de l'étudiant malgré un contexte socioculturel initialement peu propice à la mobilité spatiale. Autre exemple, en dépit des contraintes sociales, le fait d'avoir des talents sportifs peut amener l'étudiant à être plus mobile au gré des rencontres sportives.

Par ailleurs, les réponses que les chercheurs en sciences sociales voudraient apporter à cette question fondamentale de la détermination de l'action par les structures sociales ou par les individus dépendent des données qu'ils cherchent à obtenir et d'où ils regardent. Si nous sommes à la recherche de régularités, nous simplifions la réalité, nous créons un modèle, une typologie et nous mettons en évidence les structures sous-jacentes aux actes des individus ; mais si nous changeons d'échelle d'analyse, si nous « zoomons » sur quelques individus, à partir de la méthode qualitative, nous approchons la complexité et la richesse des combinaisons possibles inhérentes à l'action, pluralité qui nous donne à voir « l'individualisation du social » (Cailly, 2004). L'usage des deux démarches permet de ne tomber ni dans le déterminisme social, ni dans le particularisme libéral. Cette conception du fonctionnement du social justifie le choix d'une double méthodologie, à la fois quantitative et qualitative.

2.2.2 La qualité heuristique de la double méthodologie

Alors que le questionnaire est une méthode adaptée à la recherche des déterminants sociaux des pratiques spatiales des étudiants internationaux, les entretiens seront plus pertinents pour la compréhension du parcours biographique des étudiants et des significations qu'ils associent à leurs mobilités. « L'attention portée aux individus comme acteurs, aux pratiques et formes d'appropriation autant qu'aux usages des espaces, implique des géographies du proche. L'échelle micro est celle des analyses attentives aux pratiques, aux adaptations, aux raisons de l'action » (Séchet et al, 2008, p. 322).

La méthode quantitative est indispensable pour saisir les structures explicatives des faits sociaux ; les individus ne connaissent pas toujours les raisons objectives de leurs conduites et de fait ne sont pas en mesure de nous en faire part pendant les entretiens. Cependant, cette méthode comporte des limites : elle est dépendante du choix préalable de facteurs discriminants, elle ne fait pas apparaître les processus, elle se détache des sujets et de leurs

rationalités. Ces faiblesses nécessitent donc le recours à un autre type de méthode d'analyse : la démarche qualitative.

Il existe des éléments importants de la mobilité des étudiants internationaux que l'on ne peut pas saisir par le seul intermédiaire des questionnaires. Les questions fermées, la recherche des variables-clés et de la montée en généralité peuvent dissimuler des phénomènes difficiles à saisir du fait de la grande diversité des étudiants, mais qu'il serait dommageable de négliger.

En outre, même si nous faisons l'hypothèse très déterministe de la reproduction sociale des inégalités, nous nous attendons également à ce que certains étudiants internationaux, malgré leur pauvreté, soient très mobiles du fait d'une grande « débrouillardise » au quotidien, d'une forte curiosité incitant à la découverte de nouveaux lieux et du fait d'une prise en charge éventuelle par le groupe de « pairs » qui aurait davantage de moyens (exemple : possession d'une voiture). L'entretien permet de mieux appréhender l'existence de ces tactiques individuelles que le questionnaire aurait tendance à masquer en montrant le poids des structures sociales. Les deux méthodes ont leurs faiblesses mais ce qui manque à l'une peut être corrigé par l'autre. La méthodologie mixte permettrait donc de rétablir cet équilibre entre prise en compte des forces sociales et prise en compte du rôle des acteurs confrontés à ces forces.

2.2.3 L'enquête quantitative

L'élaboration du questionnaire est passée par une phase de test auprès des étudiants internationaux sous la forme d'entretiens exploratoires. Une dizaine d'étudiants internationaux ont donné leur avis sur le questionnaire et ont proposé des modifications (changement de formulation, ajout de questions ou de modalités de réponses etc.). Au regard de la population ciblée par l'enquête, c'est-à-dire des étrangers qui ne maîtrisent pas tous la langue française, et par souci d'une meilleure fiabilité de l'enquête, nous avons porté une grande attention au choix des mots et des phrases utilisés afin de faciliter la compréhension des questions. Le questionnaire a également été traduit en anglais pour que les étudiants aient le choix entre deux langues dans les cas où le français n'est pas suffisamment maîtrisé. Pour réaliser le questionnaire, nous avons commencé par rechercher les indicateurs empiriques permettant d'approcher l'objet de notre enquête, c'est-à-dire la dimension spatiale de l'expérience des étudiants internationaux. Ces indicateurs doivent permettre

d'appréhender la migration internationale de l'étudiant ainsi que ses mobilités pendant le séjour (Tableau 6 et Annexe 1).

Dans l'objectif d'analyser les déterminants sociaux des mobilités des étudiants internationaux, le questionnaire comprend aussi des questions sur des variables susceptibles d'être explicatives tels que l'âge, le genre, la nationalité, le capital économique, le type d'études, la durée du séjour, les conditions du séjour, leur expérience antérieure des lieux (lieux de l'enfance, de l'adolescence, voyages antérieurs), leur réseau de relations, etc. Les facteurs qui différencient les étudiants internationaux sont multiples mais nous supposons que certains auront plus d'influence que d'autres sur leurs conditions de vie.

Tableau 6 : Les indicateurs empiriques des mobilités spatiales des étudiants internationaux

Mobilité internationale	<ul style="list-style-type: none"> - Motivations de départ - Raisons expliquant le choix de la France, de la Bretagne, de la ville d'accueil - Objectifs, projets de vie - Conditions de la migration pour études (programme d'échange, bourses, encadrement...) - Impacts ressentis de cette mobilité internationale qu'ils soient académiques, personnels, culturels, professionnels
Mobilités pendant le séjour	<ul style="list-style-type: none"> - Modes de déplacement - Lieux fréquentés - Fréquence des sorties - Fréquentation du centre-ville - Excursions en dehors de la ville d'accueil

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2008

La difficulté majeure du travail d'enquête a été la passation du questionnaire auprès des étudiants internationaux. Tout d'abord, et ceci malgré le caractère scientifique de l'enquête, nous n'avons eu accès à aucune liste d'étudiants étrangers. De plus, ces derniers sont très difficiles à contacter, particulièrement les étudiants individuels qui dépendent très rarement des services des Relations Internationales des établissements. N'ayant pas obtenu suffisamment de questionnaires pendant l'année 2005-2006, nous avons procédé à une seconde passation en début de l'année 2006-2007.

Tableau 7 : Présentation de l'échantillon de l'enquête quantitative

Nationalité	Population-échantillon		Population-mère
	<i>Pour 500</i>	<i>Pour 100</i>	%
Afrique	148	29,0	39
Union européenne	151	29,5	21
Europe hors UE	25	4,9	6,5
Asie	113	22,1	25,8
Amérique	58	11,4	7,5
Discipline	Population-échantillon		Population-mère
	<i>Pour 500</i>	<i>Pour 100</i>	%
Lettres, SHS	156	31,4	36,9
Sciences	207	41,6	31,2
Droit	21	4,2	5,2
Economie	85	17,1	18,3
Médecine	10	2,0	6,3
IUT	2	0,4	1,7
Type d'établissement	Population-échantillon		Population-mère
	<i>Pour 500</i>	<i>Pour 100</i>	%
Universités	355	69	82
Ecoles (ingénieurs, commerce..)	107	21	16
Autres (IUT..)	38	7	2
Ville d'accueil	Population-échantillon		Population-mère
	<i>Pour 500</i>	<i>Pour 100</i>	%
Rennes	322	63,8	69
Brest	141	27,9	24
Lorient	12	2,4	3
Vannes	4	0,8	2
Quimper	2	0,4	1
Lannion	6	1,2	1
St Malo	3	0,6	0

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2008

Etant donné que les envois par mail par les administrations des établissements (Relations Internationales, scolarités) n'étaient pas toujours suffisants, nous avons eu recours à la distribution dans les cités universitaires. Grâce aux frais de fonctionnement alloués par le conseil régional, deux vacations ont pu être mises en place. La première pendant le mois de décembre 2006 où la personne employée (étudiante en BTS) a participé à la distribution des questionnaires à Rennes ainsi qu'à la saisie des réponses (pour 200 questionnaires) dans le

logiciel de traitement. Puis, courant Juin 2007, et pour répondre à la sous-représentation des étudiants internationaux de Brest dans notre échantillon, nous avons eu recours à une seconde vacation (étudiante en deuxième année de l'IEP de Rennes) qui a permis de distribuer des questionnaires dans les cités universitaires de Brest. Malgré les obstacles par rapport à la passation du questionnaire, nous avons réussi à obtenir plus de 500 questionnaires remplis et saisis, ce qui correspond à notre objectif, c'est-à-dire environ 10% de la population des étudiants internationaux en Bretagne¹². Cet échantillon est également représentatif de notre population-mère en termes de nationalité, de ville d'accueil et de discipline étudiée (Tableau 7). Le logiciel (Le Sphinx) dans lequel les données ont été saisies permet de réaliser des tableaux croisés, outil intéressant pour étudier les corrélations statistiques (test du Khi-deux) entre les différentes variables du questionnaire. En revanche, les fonctionnalités de ce logiciel ne sont pas suffisantes pour faire des analyses factorielles, ce qui a rendu nécessaire l'utilisation d'autres logiciels tels que SPSS et SPAD.

2.2.4 L'enquête qualitative

Entretiens avec les étudiants internationaux

A la fin de chaque questionnaire, il était demandé à l'étudiant s'il était d'accord pour un entretien. Si la réponse était positive, il devait préciser son adresse E-mail ce qui permettait de le contacter. Trente entretiens semi-directifs ont pu ainsi être menés, dont vingt à Rennes, huit à Brest, un à Saint-Brieuc et un à Lorient (Tableau 8). Ces entretiens durent en moyenne une heure et trente minutes. Les étudiants pouvaient choisir le lieu de l'interview afin de contribuer à les mettre plus à l'aise. Nombreux sont ceux qui ont proposé comme lieu de rencontre la cafétéria de leur établissement, leur chambre de cité universitaire ou un bar en ville. D'autres, n'ayant pas d'idée de lieu, sont venus me rencontrer dans les locaux de la MRSS de l'université Rennes 2. Tous ces entretiens sont enregistrés sur un dictaphone et des notes sont prises en parallèle.

Le choix des personnes s'est basé sur un échantillonnage le plus représentatif possible de la population-mère. Les nationalités chinoise et marocaine étant les plus nombreuses, ceci explique que les étudiants de ces deux nationalités constituent la majorité au sein de

¹² Il y a environ 6000 étudiants internationaux en Bretagne en 2007 (Chapitre 3)

l'échantillon. La ville d'accueil a également représenté une variable discriminante dans le choix des personnes à interviewer.

Les questions de la grille d'entretien portent sur le choix de migration pour études, le choix de la France et de la ville d'accueil, l'expérience antérieure des lieux, les conditions de vie, leur avis sur l'accueil des étudiants internationaux, leur mode de vie (grille emploi du temps et pratiques des lieux), leurs mobilités spatiales hors de la ville de résidence et les conditions de ces déplacements (Annexe 2). Les informations que nous avons cherchées à obtenir lors de ces entretiens comprennent à la fois des descriptions des pratiques spatiales ou « faits expérimentés » et des ensembles de représentations ou « pensées construites ».

Etant donnée la population interrogée, il s'est avéré que la richesse des informations recueillies lors de ces entretiens a beaucoup fluctué selon le degré de maîtrise de la langue française de l'étudiant international. Pour certains étudiants, les questions ont dû être répétées, reformulées ou traduites en anglais avant d'être comprises. L'aisance à l'oral en langue française a représenté une variable importante, productrice de réponses plus succinctes pour les moins à l'aise et plus développées pour les autres. Concernant les limites de la méthode, nous devons aussi rappeler que, dans une situation d'entretien, les questions posées ne sont jamais neutres dans leurs formulations et ont donc une influence sur les réponses. L'entretien est une co-construction à laquelle toutes les personnes présentées participent, ainsi les réponses ne peuvent pas toujours représenter la « vérité » car l'entretien, comme dans tout contexte social, est traversé par une violence symbolique (de la part de l'interviewer et de l'interviewé selon le cas) et donc peut conduire à du non-dit et au travestissement du dire (Dervin, 2008).

Tableau 8 : Les étudiants internationaux interviewés

	Nationalité	G	Age	Programme échange	Boursier	Discipline	Cycle	Ville d'accueil	Etab.	Durée du séjour
Asmae	marocaine	f	27	n	o	Sciences	2	Rennes	R1	2 ans
Nabil		h	23	n	n	Economie	2	Rennes	R1	4 ans
Sanae		f	21	n	n	Lettres shs	2	Rennes	R2	14 mois
Ahmed		h	27	n	n	sciences	3	St Brieuc	R1	8 ans
Kaoutar		f	21	n	n	Sciences	2	Brest	UBO	1 an
Kamel	algérienne	h	33	n	n	Staps	2	Brest	UBO	4 ans
Babacar	sénégalaise	h	22	n	o	SHS	1	Rennes	R2	2 ans
Tejeddine	tunisienne	h	24	n	n	sciences	2	Rennes	R1	
Gérald	malgache	h	18	n	n	Economie	1	Rennes	R2	3 mois
Mamadou	mauritanienne	h	30	n	n	SHS	3	Rennes	R2	5 ans
Pierre	gabonaise	h		n	o	SHS	3	Rennes	R2	6 ans
Abdoul	ivoirienne	h		n	n	sciences	2	Brest	ENIB	5 ans
Dong li	chinoise	h		o	n	Sciences	1	Brest	UBO	3ans
Lian		h	24	n	n	Langues	1	Rennes	R2	16 mois
Qianyun		f	22	n	n	Economie	2	Rennes	R1	3 ans
Zhao		h	27	n	n	sciences	1	Rennes	R1	4 ans
Qin		h	22	n	n	sciences	1	Brest	UBO	3 ans
Xiao		f		n	n	Economie	2	Rennes	R1	
Ashok	indienne	h	26	o	o	Sciences	3	Lorient	UBS	2 ans
Mohamad	libanaise	h	23	n	n	sciences	2	Rennes	INSA	2 ans
Florian	allemande	h	25	o	o	Lettres shs	1	Rennes	R2	1 an
Vera		f		o	o	Sciences	2	Rennes	R1	1 an
Alex	espagnole	f		o	o	Lettres shs	1	Rennes	R2	1 an
Angela		f		o	o	Sciences	2	Brest	UBO	1 an
Vlad	roumaine	h		o	o	Sciences	2	Brest	UBO	2 ans
Maria		f		o	o	Sciences	2	Brest	UBO	2 ans
Vroni	autrichienne	f	20	o	o	Lettres shs	1	Rennes	R2	1an
Vera	russe	f	22	o	n	Economie	2	Rennes	IGR	3 mois
Irina	moldave	f	18	n	n	Sciences	1	Rennes	INSA	4 mois
Paola	colombienne	f	28	n	n	Sciences	2	Rennes	R1	4 ans

Entretiens avec les acteurs de l'accueil

Pour mieux comprendre les différentes logiques à l'œuvre concernant les politiques d'accueil, nous avons mené des entretiens auprès des acteurs publics concernés par la mobilité des étudiants internationaux. Ces différentes rencontres d'une durée moyenne d'une heure et demie ont permis d'appréhender plusieurs échelles institutionnelles.

Tableau 9 : Les acteurs de l'accueil interviewés

	Institution	Service	Fonction	Contact
Etablissements de l'enseignement supérieur	Université Rennes 2	Présidence	Président	Marc Gontard
		Relations internationales	Directrice	Amal Jouffe-El Amrani
		Cirefe	Directrice	Marie-Françoise Bourvon
	Université Rennes 1	Présidence	Président	Bertrand Fortin
		RI	Directeur	François Michel
			Directrice adjointe	Catherine Réminiac
	Université UBO	Présidence	Vice-président chargé des relations internationales	Anne-Marie Galliou-Scanvion
		RI	Directrice	Anne-Marie Galliou-Scanvion
	INSA	RI	Directeur	Joan Martinez
	Agrocampus	RI	Directeur	Joelle Chancerelle
ESC	RI	Directrice	Laurence Lambert	
IEP Rennes	RI	Directeur	Jean-François Polo	
Collectivités territoriales / acteurs institutionnels	Région Bretagne	Présidence	VP chargé de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche	André Lespagnol
	Campusfrance		Directeur	André Siganos
	Europôle		Directrice	Sylvie Durfort
Services universitaires	CROUS Rennes	Vie étudiante	Responsable du service	Brigitte Beaufiles
		Service étudiants étrangers		Karine Elie
		Action sociale	Assistante sociale	Mme Coupé

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2008

L'entretien avec André Siganos, directeur de Campusfrance¹³, nous a ainsi donné la possibilité de mieux comprendre les enjeux nationaux et internationaux. Puis, pour les échelles régionale, urbaine et au niveau des établissements, nous avons contacté et interviewé des responsables des Services des relations internationales des établissements de l'enseignement supérieur ou des collectivités locales, des Présidents d'Université, la directrice de la vie étudiante du CROUS de Rennes, etc. (Tableau 9). Ces derniers ont été invités à parler de leurs compétences, de leurs connaissances des étudiants internationaux et de leur vision de l'accueil de cette population au niveau de leur structure et à l'échelle des politiques françaises (Annexe 3).

¹³ Agence nationale française ayant pour mission de coordonner la politique internationale de la France dans le domaine de l'accueil des étudiants internationaux

Les principales difficultés rencontrées pendant ces entretiens ont résulté du caractère polémique de certains sujets qu'il fallait aborder comme les conceptions de l'accueil des populations étrangères en France. Ces situations de malaise ont constitué des limites à la collecte d'informations dans la mesure où certains acteurs ont sans doute préféré taire certains éléments afin de garder un discours évalué comme politiquement correct et adapté à leur fonction professionnelle.

3 UN CADRE D'ETUDE : LA REGION BRETAGNE

3.1 Une échelle d'analyse pertinente

Le choix de l'échelle régionale constitue un progrès par rapport à l'état de l'art. Jusqu'à maintenant, les étudiants en mobilité internationale étaient étudiés principalement à deux échelles : l'échelle nationale et l'échelle urbaine. Aucune recherche concernant les étudiants internationaux n'existe à l'échelle d'une région. Les études se positionnant à l'échelon national proposent une vision plutôt globale et quantitative du sujet et s'intéressent plus particulièrement aux politiques nationales d'accueil des étudiants étrangers en France, à la comparaison internationale, au problème du retour des étudiants dans leur pays (politique migratoire), etc.

Pour le niveau national, nous pouvons citer en exemple l'ouvrage intitulé Les étudiants étrangers en France de Ridha Ennafaa et de Saeed Paivandi, paru en 2008 dans le cadre de recherches menées à l'Observatoire de la vie étudiante. Leur enquête s'est principalement intéressée aux projets et aux conditions de vie des étudiants étrangers en France. Les autres études nationales sont essentiellement constituées de rapports officiels sur les conditions d'accueil des étudiants étrangers en France ou sont restreintes à une seule catégorie d'étudiants, à l'exemple de la thèse d'Abdelkader Latreche sur les étudiants maghrébins (1999). A l'échelle urbaine, nous pouvons donner les exemples de l'ouvrage de Christine Renaudat sur les étudiants africains à Bordeaux (1998) et d'une étude plus ancienne sur la vie sociale des étudiants étrangers à Toulouse (Viguié, 1966).

Dans un contexte où les études existantes sur les étudiants internationaux sont plutôt réalisées à l'échelle de la France, l'échelle régionale représente un bon cadre d'observation et

d'enquête dans la mesure où elle permet de réaliser une analyse plus fine des pratiques spatiales et des parcours des étudiants internationaux. Le cadre régional de cette recherche a donné la possibilité de réaliser un véritable travail de terrain qui a nécessité des déplacements pour les besoins de l'enquête sur les différents sites universitaires de la Région. Par ailleurs, l'échelon régional permet de ne pas limiter la recherche à une seule ville tout en restant sur un territoire politiquement cohérent. Il y a en effet plusieurs universités sur le territoire breton (Rennes II, Rennes I, Brest, Bretagne-Sud), ce qui donne la possibilité d'étudier les effets de site en comparant les situations et les politiques entre les différentes villes et universités.

Par ailleurs, le sujet des étudiants internationaux représente une véritable question d'actualité pour la Bretagne, du fait de la récente évolution des effectifs d'étudiants en mobilité internationale caractérisée, depuis 1998, par une des plus fortes croissances parmi les académies de France (Chapitre 3). Ne possédant pas de tradition d'accueil contrairement à d'autres académies, cette croissance est synonyme de nombreux enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels pour la Bretagne. A partir de notre questionnaire central sur les mobilités spatiales des étudiants internationaux, nous sommes amenés à étudier les conditions de vie de ces derniers. Les constats apportés par cette recherche représentent des outils sur lesquels les acteurs politiques de la Région peuvent s'appuyer pour être en mesure de décider en fonction d'une connaissance locale de la situation. En effet, même si les mécanismes de la mobilité étudiante et des politiques migratoires se jouent aux échelles mondiale et nationale, l'accueil se joue concrètement à des échelles plus locales et territoriales, au niveau de la région, des villes et des établissements. Nous défendons en effet l'idée que la recherche doit se positionner à la croisée de l'intérêt scientifique et de l'utilité sociale.

Il est également intéressant de s'attarder sur les difficultés qu'engendre la position intermédiaire de la Région « bloquée » entre deux échelles de compétences en ce qui concerne l'accueil des étudiants internationaux : l'échelle nationale (politique d'accueil et politique migratoire) et l'échelle urbaine (logement). Alain Lespagnol, vice-président de la Région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, considère *a contrario* que la Région représente un échelon territorial pertinent pour regrouper l'ensemble des acteurs concernés par l'accueil des étudiants en mobilité : « *la Région est assez bien placée au niveau territorial en tout cas, elle est un peu à vocation ressort, celle qui est capable de réunir les gens. Donc je pense que l'un des chantiers que l'on ouvrira courant 2008, ce sera peut-être une table ronde sur la question de la mobilité étudiante* ».

Dans un contexte politique de décentralisation régionale, il est important de présenter les compétences de la Région en matière de mobilité étudiante. Quelle politique d'accueil la Région Bretagne souhaite-t-elle mener ? Ses actions peuvent-elles avoir un impact sur l'attraction des étudiants internationaux sur le territoire breton ou leurs implications restent-elles infimes dans la mesure où les mécanismes d'action se positionnent à d'autres échelles ? En résumé, les politiques menées à l'échelle régionale qui tendent vers une attraction accrue des étudiants en mobilité internationale ont-elles une influence sur les sens des flux ? La population que nous observons dans le cadre de cette recherche étant étudiante, il est maintenant nécessaire de présenter la situation de l'enseignement supérieur dans la région Bretagne et ainsi de dresser en partie le portrait du terrain d'enquête.

3.2 L'enseignement supérieur en Bretagne

3.2.1 Une région de forte présence étudiante

La région Bretagne accueille environ 108 000 étudiants en 2006-2007 sur 50 sites d'enseignement supérieur (Tableau 10). Les principaux sites universitaires de la Région sont les villes de Rennes, de Brest, de Lorient et de Vannes (Figure 7). Ces étudiants représentent 3,7% de la population bretonne¹⁴. L'évolution de la population estudiantine en Bretagne est à peu près similaire à celle de la France : elle connaît une légère augmentation entre 2001 et 2006 (+4%).

Tableau 10 : Evolution du nombre d'étudiants en Bretagne (2001-2006)

	2001	2006	
Bretagne	104 048	108 321	+4,1%
France	2 163 840	2 254 331	+4,2%

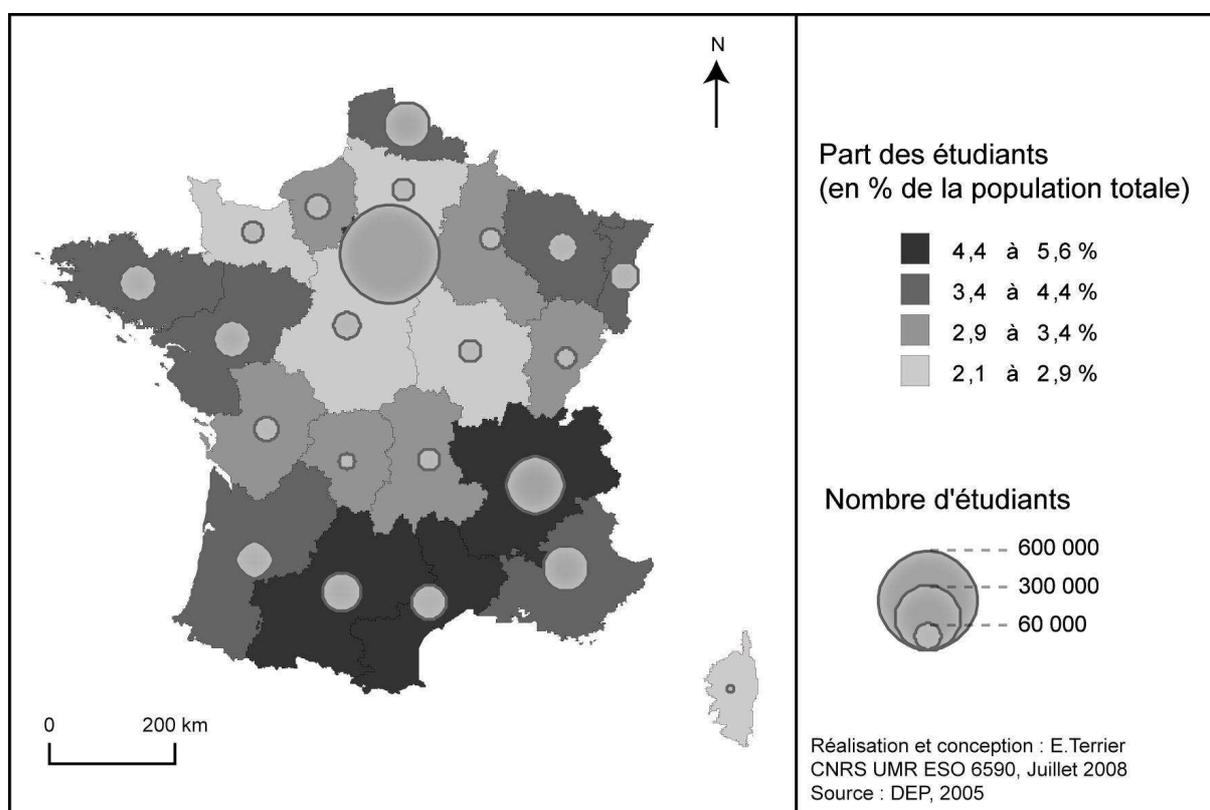
Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Juillet 2008

Source : DEP

¹⁴ En France, les étudiants représentent 3,5 % de la population totale

La région Bretagne se situe parmi les régions françaises les plus estudiantines en dépassant la barre des 100 000 étudiants (Figure 6). En termes d'effectifs, elle se situe à la sixième place (sur 22 régions françaises) après les régions Ile-de-France (599 281), Rhône-Alpes (236 488), Nord-Pas-De-Calais (156 989), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (156 554), et Midi-Pyrénées (113 701). La répartition des étudiants sur le territoire français se caractérise par une concentration spatiale des effectifs : 63% des étudiants sont concentrés dans un tiers des académies : Paris, Lille, Versailles, Lyon, Créteil, Toulouse, Rennes, Nantes, Aix-Marseille et Bordeaux.

Figure 6 : La distribution régionale des étudiants en France (2005-2006)



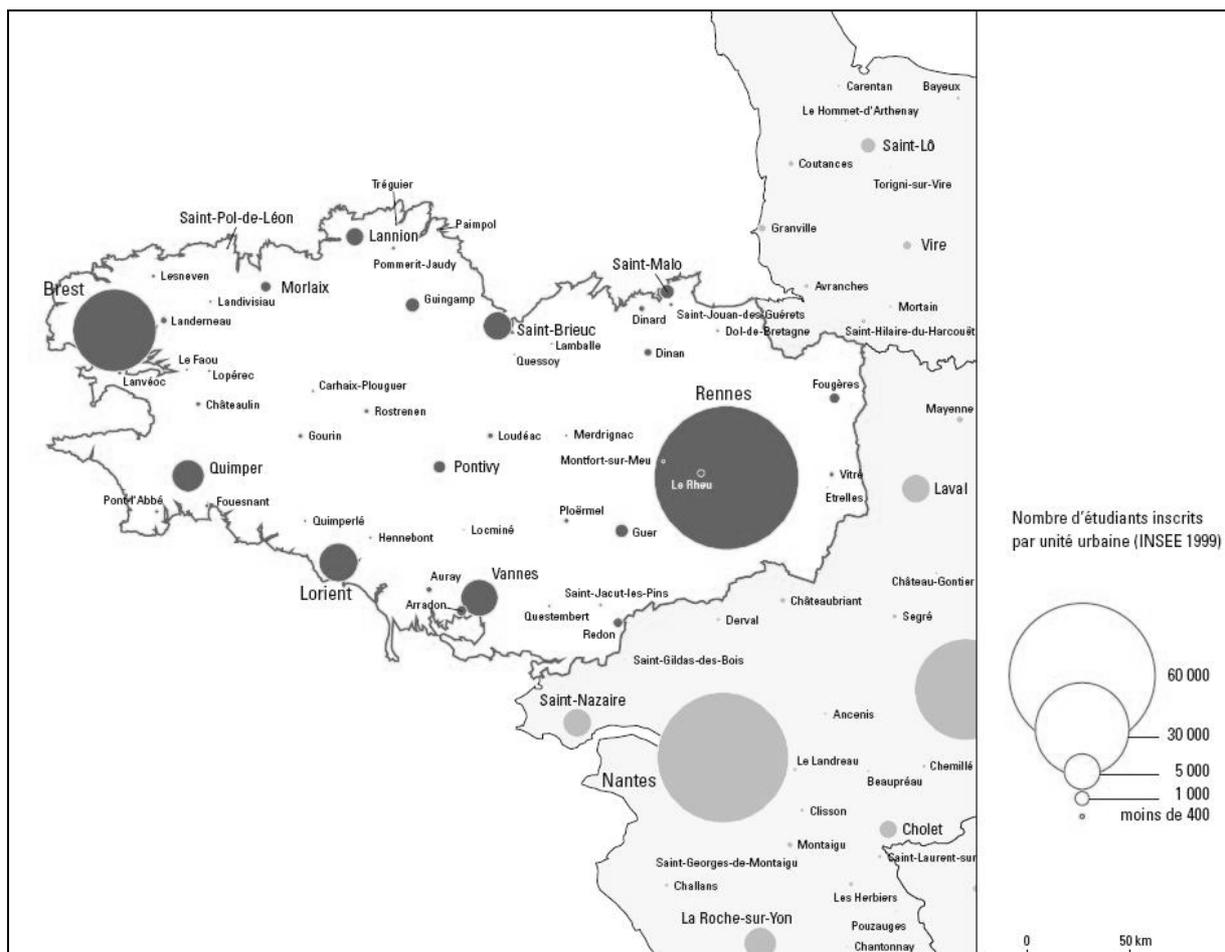
3.2.2 Les sites de l'enseignement supérieur en Bretagne

L'enseignement supérieur breton est structuré autour de deux pôles universitaires prédominants : Rennes et Brest. Ces deux villes regroupent 7 étudiants de Bretagne sur 10. La ville de Rennes, capitale régionale de la Bretagne, accueille, à elle seule, 57 322 étudiants, soit plus de la moitié de l'ensemble des étudiants de la région (53%). La ville de Brest constitue le second pôle de l'enseignement supérieur breton avec un total de 21 774 étudiants soit 20% de la population étudiante de la région (DEP, 2007). En ce qui concerne le

poinds de la population estudiantine, la ville de Rennes se démarque nettement avec plus de deux étudiants pour dix habitants (27%). A Brest, les étudiants représentent 15% de la population urbaine.

La répartition des effectifs d'étudiants en Bretagne renvoie à la localisation des établissements de l'enseignement supérieur. 63,2% des étudiants bretons sont inscrits dans les quatre universités dont deux se situent à Rennes (Rennes 1 et Rennes 2), une à Brest (Bretagne Occidentale-UBO) et une à Lorient et à Vannes (Bretagne Sud-UBS). Chacune de ces universités possède des antennes dans des villes voisines : à Lannion, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Fougères pour l'université Rennes 1, Saint-Brieuc pour Rennes 2, Pontivy pour l'UBS et enfin Morlaix et Quimper pour l'UBO. L'existence de ces antennes universitaires explique la présence d'étudiants dans ces villes.

Figure 7 : Les sites de l'enseignement supérieur en Bretagne



Source : DEP, Atlas régional, 2007

La distribution géographique des effectifs d'étudiants en région Bretagne correspond également à la localisation des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient et Vannes, des Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) à Rennes, Brest, Quimper, Vannes et Lorient, des grandes écoles (ENS, ingénieurs, écoles de commerce, écoles militaires), etc. Les effectifs d'étudiants dans des villes plus petites comme Loudéac, Ploërmel ou Landerneau sont dus à la présence de sections de techniciens supérieurs dans les lycées.

La répartition des étudiants selon les types d'établissements se calque sur le profil national. Une très large majorité des étudiants de Bretagne sont inscrits à l'Université et dans les établissements assimilés (67% soit presque sept étudiants sur dix). Les autres étudiants se répartissent entre les grandes écoles (18%), les STS (12%), et les CPGE (3%). La répartition par discipline des étudiants de Bretagne se caractérise par un grand nombre d'inscrits en Lettres et en Sciences Humaines (24 614 inscrits soit un tiers des étudiants). Les Sciences représentent le deuxième secteur disciplinaire de prédilection en totalisant 17 000 étudiants soit un quart de la population universitaire. Enfin, les autres étudiants (40% de la population universitaire) se répartissent entre les Sciences économiques, les IUT, le Droit et la Médecine.

4 CONCLUSION

Ce deuxième chapitre a permis de poser les bases méthodologiques de la réflexion engagée sur les mobilités spatiales des étudiants en mobilité internationale. Etant donné que l'étude des pratiques et des modes de vie de cette population passe dans un premier temps par son analyse démographique (chapitre 3), il a donc été nécessaire de définir les limites statistiques du groupe étudié et d'interroger les catégories existantes. Cette recherche préalable a débouché sur la remise en cause de la catégorie « étudiant étranger » et sur la justification de l'usage de l'expression « étudiant international ». L'exemple des étudiants étrangers illustre bien le recul dont le chercheur doit faire preuve par rapport à l'arbitraire des catégories statistiques, celles-ci étant parfois extrêmement éloignées des réalités sociales.

Afin de répondre à la problématique posée dans le premier chapitre et de vérifier les hypothèses, nous avons procédé à la réalisation d'une enquête par questionnaires et par entretiens. L'utilisation d'une méthodologie articulant quantitatif et qualitatif renvoie à notre posture scientifique qui, pour appréhender la dimension spatiale de la société, prend en

compte à la fois les contraintes sociales et les tactiques individuelles. Si l'on veut échapper à tout déterminisme, sans doute faut-il s'intéresser à la multiplicité des facteurs entrant en ligne de compte dans l'explication d'un phénomène. Ces facteurs renvoient à la fois aux déterminants sociaux de l'action liés aux rapports sociaux de domination mais aussi aux capacités d'arbitrage des acteurs, à leurs individualités, à leurs tactiques ou stratégies. Les variables d'explication à étudier appartiennent donc à une multiplicité de champs faisant système : facteurs liés au social, au psychologique, au politique, au culturel, à l'historique, au spatial, à l'économique. Une réflexion prenant en compte toutes ces variables est plus disposée à saisir la complexité de la réalité sociale faite à la fois de structures sociales et d'actions individuelles.

Enfin, la présentation du terrain de l'enquête a montré que l'analyse de la mobilité internationale des étudiants n'avait pas encore été réalisée à l'échelle de la région. Or dans un contexte de décentralisation, il est pertinent de s'intéresser aux compétences des collectivités locales en matière d'accueil des étudiants internationaux. Les conditions de vie de ces derniers dépendent aussi de ce que la région ou les villes peuvent engager pour améliorer leur accueil.

CHAPITRE 3

LA BRETAGNE : UNE REGION ATTRACTIVE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX ?

L'enquête réalisée au cours de cette recherche étant menée sur le territoire de la Région Bretagne, il est indispensable de réaliser une analyse démographique de la population des étudiants internationaux à cette échelle. La Bretagne fait-elle partie des régions françaises attractives pour les étudiants en mobilité internationale ? Est-elle touchée par la forte croissance des effectifs étrangers dans l'enseignement supérieur comme cela s'observe aux échelles nationale et mondiale ? Qui sont ces étudiants internationaux qui viennent faire des études en Bretagne ?

Il s'agira aussi de chercher les causes des évolutions démographiques de la population étudiante étrangère en Bretagne. Ceci nous amènera à interroger l'impact de la politique internationale de la Région sur la mobilité entrante, ce qui donnera l'opportunité de présenter les compétences et les actions régionales dans ce domaine. L'évolution des effectifs sera ensuite replacée dans le contexte national, c'est-à-dire l'échelon institutionnel où se décident les politiques d'accueil.

Suite à cette présentation quantitative des effectifs en Bretagne et en France, nous réaliserons, dans une troisième partie, un portrait des étudiants internationaux présents en Bretagne. De quelles régions du monde sont-ils originaires ? Sont-ils plus âgés ou moins âgés que les étudiants français ? Qu'étudient-ils ? Quelle est la durée de leur séjour en France ?

1 LA BRETAGNE : UNE REGION DE FAIBLE TRADITION D'ACCUEIL

1.1 La présence étrangère dans l'enseignement supérieur breton

En 2007-2008, environ 8000 étudiants de nationalité étrangère sont inscrits dans l'enseignement supérieur en Bretagne (DEP¹⁵). 75% de ces 8000 étudiants étrangers sont inscrits à l'Université contre 61% du total des étudiants (Tableau 11). Les autres étudiants étrangers sont majoritairement inscrits dans les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce.

Tableau 11 : Les effectifs d'étudiants étrangers et d'étudiants internationaux dans l'enseignement supérieur breton (2007)

	Ensemble de l'enseignement supérieur	Universités	Part d'étudiants à l'Université
Total Etudiants	106 701	65 590	61 %
Etudiants étrangers	8076	6 066	75 %
Etudiants étrangers (%)	7,6 %	9,2 %	
Etudiants internationaux		4605	
Etudiants internationaux (%)		7,0 %	
Part des étudiants internationaux / Total étudiants étrangers (en %)		76 %	

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Décembre 2008

Source : DEP (2008)

Dans le cadre de cette étude sur les étudiants internationaux en Bretagne, nous ne pouvons pas retenir cet effectif de 8000 qui surestime la population qui nous intéresse, c'est-à-dire les étudiants étrangers réellement mobiles. La relecture des statistiques avec la prise en compte de la variable « lieu d'obtention du baccalauréat », seulement possible pour les effectifs universitaires, montre que 24% des 6 066 étudiants de nationalité étrangère à l'Université ne sont pas des étudiants en mobilité internationale mais des étudiants étrangers issus de

¹⁵ <https://www.pleiade.education.fr>

l'immigration. En 2007, il y a en réalité environ 4 600 étudiants internationaux dans les universités de Bretagne.

Les chiffres disponibles ne nous permettent pas d'isoler de la même manière la population des étudiants internationaux pour l'ensemble de l'enseignement supérieur en Bretagne. Cependant, si nous faisons l'hypothèse que la part des étudiants internationaux parmi les étudiants étrangers est à peu près la même pour l'Université que pour l'ensemble de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire 76%, nous pouvons estimer qu'il y a environ 6 100 étudiants internationaux en Bretagne¹⁶.

1.2 L'inégale répartition des étudiants internationaux en France

La France accueille environ 160 000 étudiants internationaux en 2007-2008. La répartition de ces étudiants sur le territoire national est plus concentrée que celle des étudiants français : trois régions accueillent la moitié des étudiants internationaux : Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Figure 8). Seulement 3 % de l'ensemble des étudiants internationaux sont inscrits en Bretagne, alors que les trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil et Versailles) accueillent à elles seules près d'un étudiant international sur trois (32,6% du total).

En 2007-2008, les étudiants internationaux représentent 7% de l'ensemble des étudiants inscrits dans les universités bretonnes. Cette part d'étudiants internationaux est presque deux fois moins élevée que celle calculée à l'échelle de la France (11,7%). Ce faible pourcentage d'étudiants internationaux place la région Bretagne en dernière position (Figure 9).

Cependant, le nombre élevé d'étudiants en Bretagne (Chapitre 2) permet d'expliquer en partie cette part peu importante d'étudiants internationaux. En effet, l'étude des effectifs en nombres absolus montre qu'au final la Bretagne est assez bien positionnée : avec 4 600 étudiants internationaux à l'Université, la Bretagne se trouve à la onzième place sur 22 régions françaises.

¹⁶ Cependant, sous l'hypothèse que les étudiants étrangers issus de l'immigration sont moins nombreux dans les grandes écoles du fait du coût financier de ces dernières, nous sous-estimons sans doute le nombre réel d'étudiants internationaux en Bretagne.

Figure 8 : Les étudiants internationaux par région française (Universités, 2007)

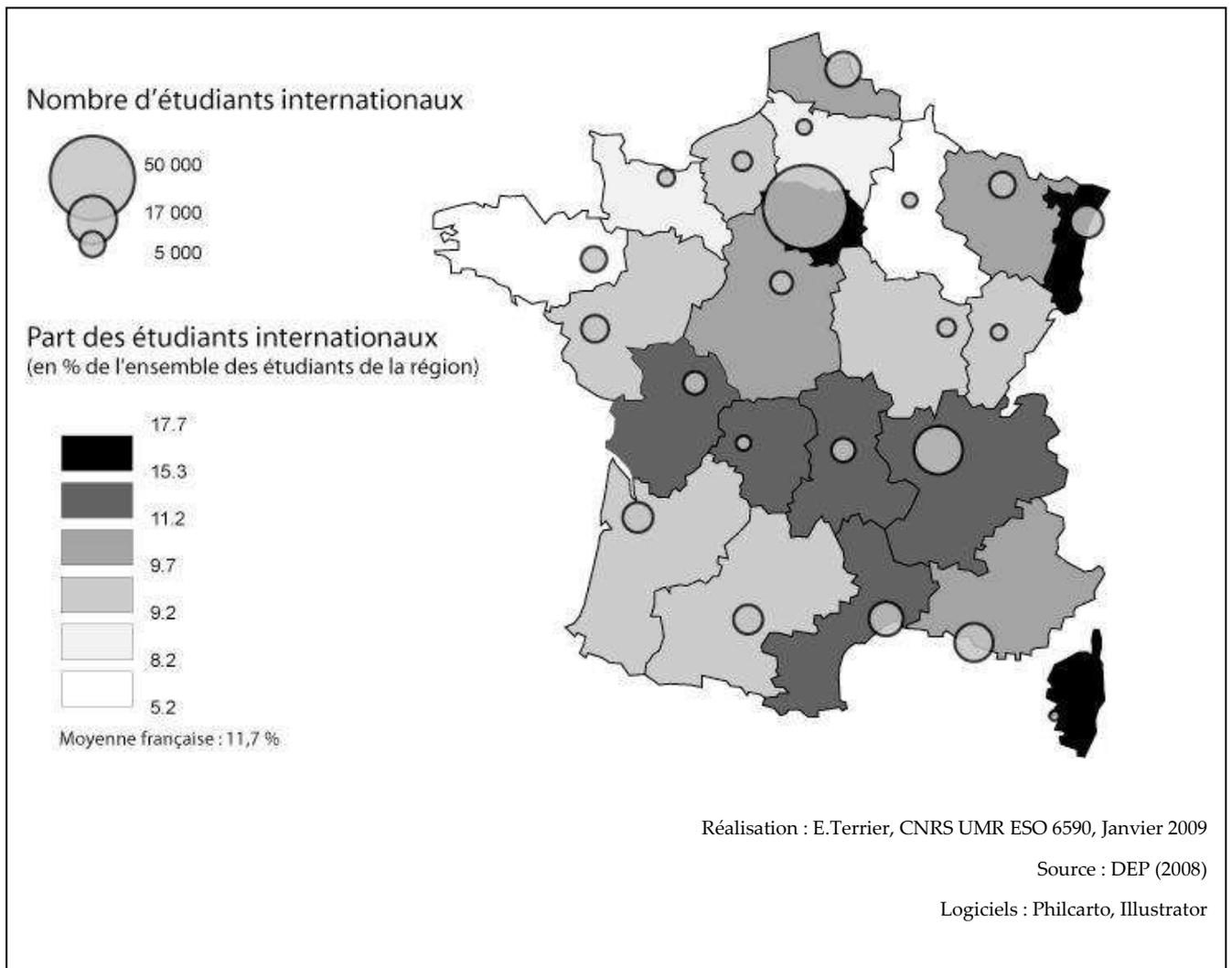
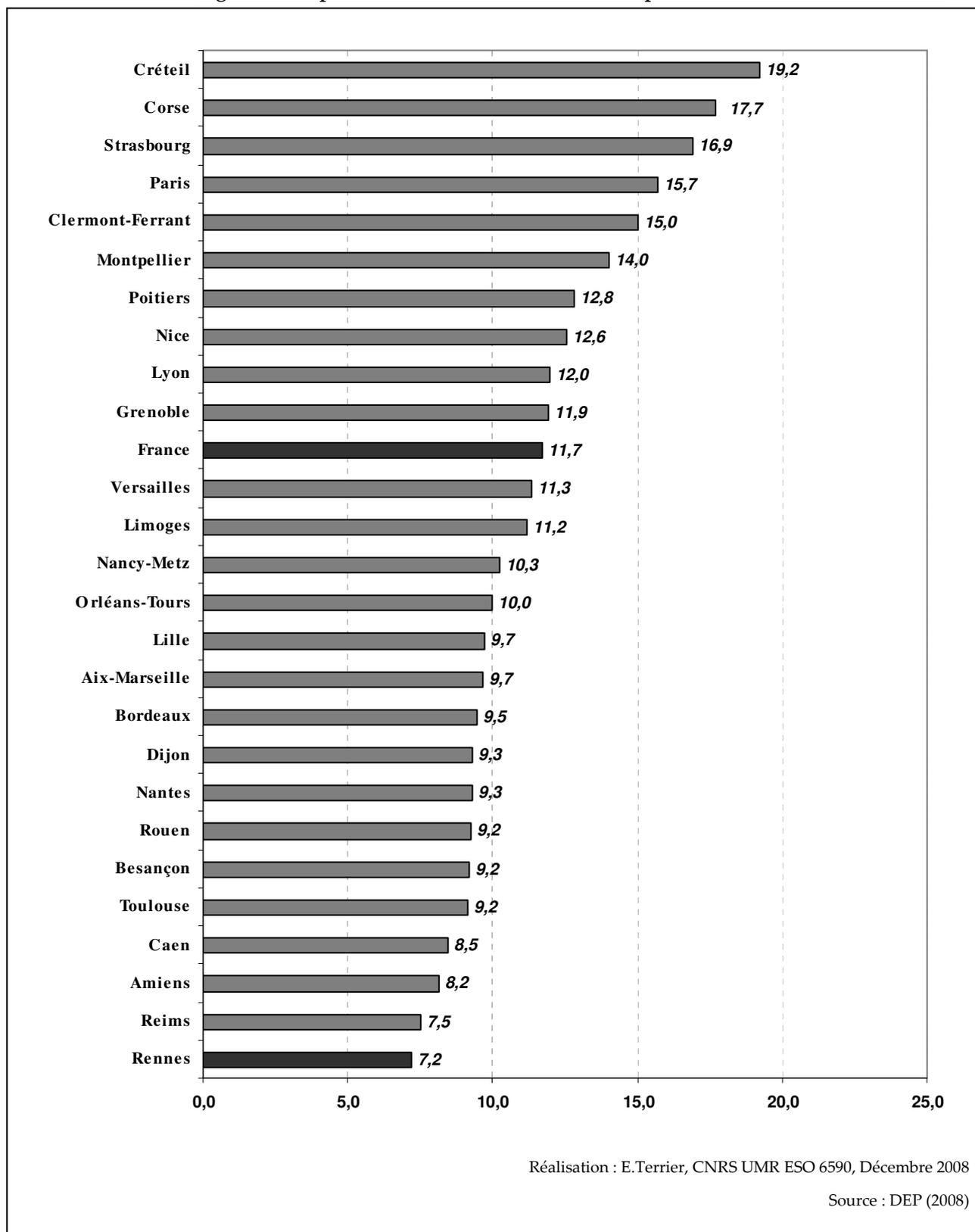


Figure 9 : Proportion d'étudiants internationaux par académie (Universités, 2007)

1.3 Une répartition en lien avec la présence étrangère et immigrée en France

La répartition spatiale des étudiants en mobilité internationale est à mettre en parallèle avec la carte de la présence d'étrangers et d'immigrés en France. En effet, l'Ile-de-France et les régions du Sud-Est qui ont une forte tradition d'accueil de populations immigrées et étrangères sont également celles où les étudiants internationaux sont les plus nombreux.

L'étude de V. Borgogno et L. Vollenweider (1998) qui s'est concentrée sur les étudiants étrangers maghrébins, nous indique qu'il existe des liens entre les étudiants internationaux et les communautés maghrébines (issues de l'immigration). Dans l'enquête qu'ils ont menée, 74% des interrogés déclarent avoir eu de la famille en France avant leur arrivée. La présence de personnes de la même famille ou de la même communauté peut donc influencer sur le choix de la ville d'étude. Cette proximité permet à l'étudiant étranger de disposer d'un réseau relationnel grâce aux compatriotes déjà établis. Ces derniers peuvent jouer un rôle fondamental dans la détermination des conditions d'existence de l'étudiant étranger en lui apportant une aide multiforme (matérielle, économique, dans les démarches administratives, pour trouver un job...). L'aide que ces étudiants sont susceptibles de recevoir des réseaux familiaux et sociaux au sein des communautés immigrées en France facilite le séjour de l'étudiant étranger en venant alléger de manière non négligeable d'éventuels problèmes d'adaptation sociale, culturelle et linguistique. Notre enquête confirme cette relation entre le choix de la ville d'accueil et la présence de relations familiales ou amicales dans cette même ville, plus particulièrement pour les étudiants africains (Chapitre 4).

Ainsi, lorsque nous savons que la Bretagne accueille très peu d'immigrés (seulement 1,6% d'immigrés en Bretagne en 1999 contre 7,4% pour la moyenne nationale), nous voyons ici un rapport entre cette faible proportion d'immigrés et la faible tradition d'accueil d'étudiants étrangers en Bretagne.

1.4 La concentration géographique des étudiants internationaux dans les villes de Rennes et de Brest

A l'instar de l'ensemble des étudiants, les étudiants internationaux sont très inégalement répartis sur le territoire breton. Rennes et Brest regroupent à elles seules 90% des étudiants internationaux inscrits à l'Université en Bretagne (Figure 10). La concentration des étudiants internationaux est donc encore plus forte que celle de l'ensemble des étudiants puisque les

établissements de Rennes et de Brest accueillent 88% de l'ensemble des étudiants de Bretagne.

Notons que Rennes, en tant que capitale régionale et universitaire, se démarque nettement en accueillant 10 étudiants internationaux sur 15. Cela fait un total de 3100 étudiants internationaux à l'Université à Rennes en 2007, contre 1070 à Brest et 215 à Lorient. Le solde restant se répartit entre Vannes, Lannion, Quimper, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Morlaix.

Figure 10 : La répartition spatiale des étudiants internationaux en Bretagne (Universités, 2007)

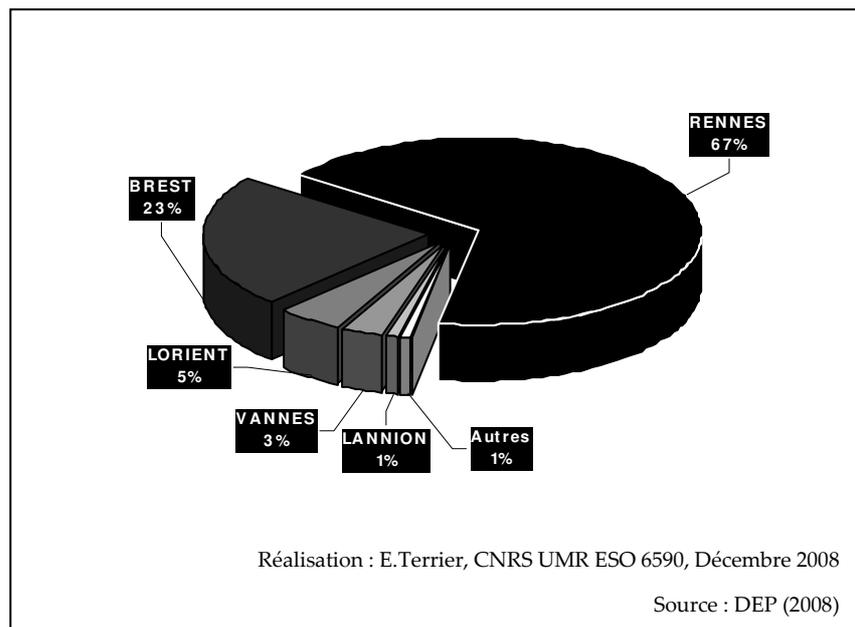
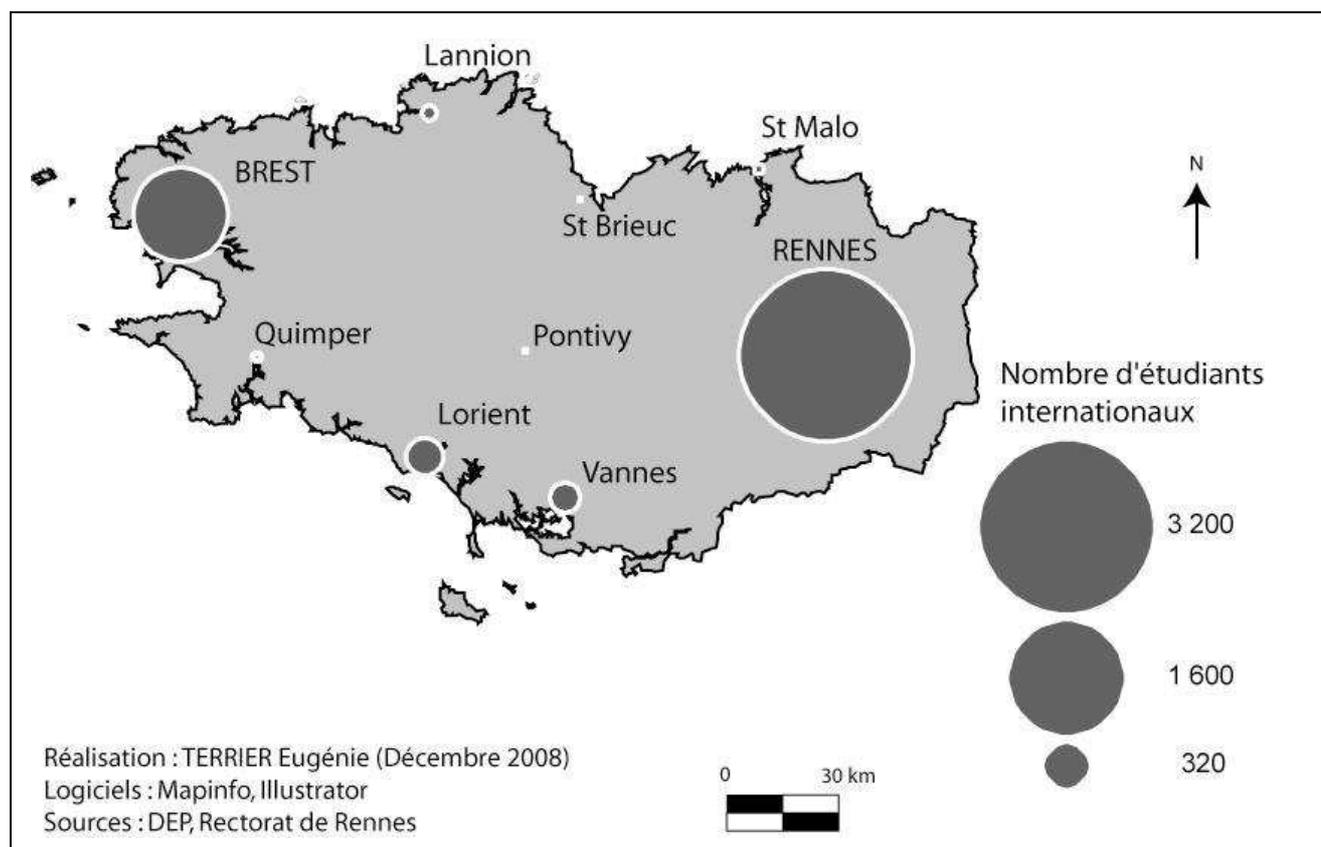


Tableau 12 : Les étudiants internationaux en Bretagne par université (2007)

Université	Nombre d'étudiants internationaux
RENNES 1	1897
RENNES 2	1266
BREST (UBO)	1083
BRETAGNE SUD (UBS)	359
Total	4605

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

Source : DEP (2008)

Figure 11 : Répartition spatiale des étudiants internationaux en Bretagne (Universités, 2007)

Même si la Bretagne ne fait pas partie des régions françaises à accueillir les plus importants effectifs d'étudiants internationaux, elle connaît en revanche depuis 1996 un des plus forts taux de croissance de France de cette population. Cette évolution est à mettre en lien avec le contexte national également caractérisé par une augmentation significative du nombre d'étudiants internationaux sur cette même période.

Cette très forte augmentation du nombre d'étudiants internationaux en Bretagne met en exergue de nouvelles questions et de nouveaux enjeux en termes de politiques publiques et d'accueil de cette catégorie particulière d'étudiants.

2 UNE POPULATION ETUDIANTE INTERNATIONALE EN FORTE CROISSANCE

2.1 Le contexte français

En 1950, la France ne comptait que 8000 étudiants étrangers. En 2007, ils sont environ 205 000 à poursuivre des études dans une université française, ce qui signifie que les effectifs ont été multipliés par 25 entre les deux périodes. La France est aujourd'hui le quatrième pays d'accueil après les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne (Chapitre 4).

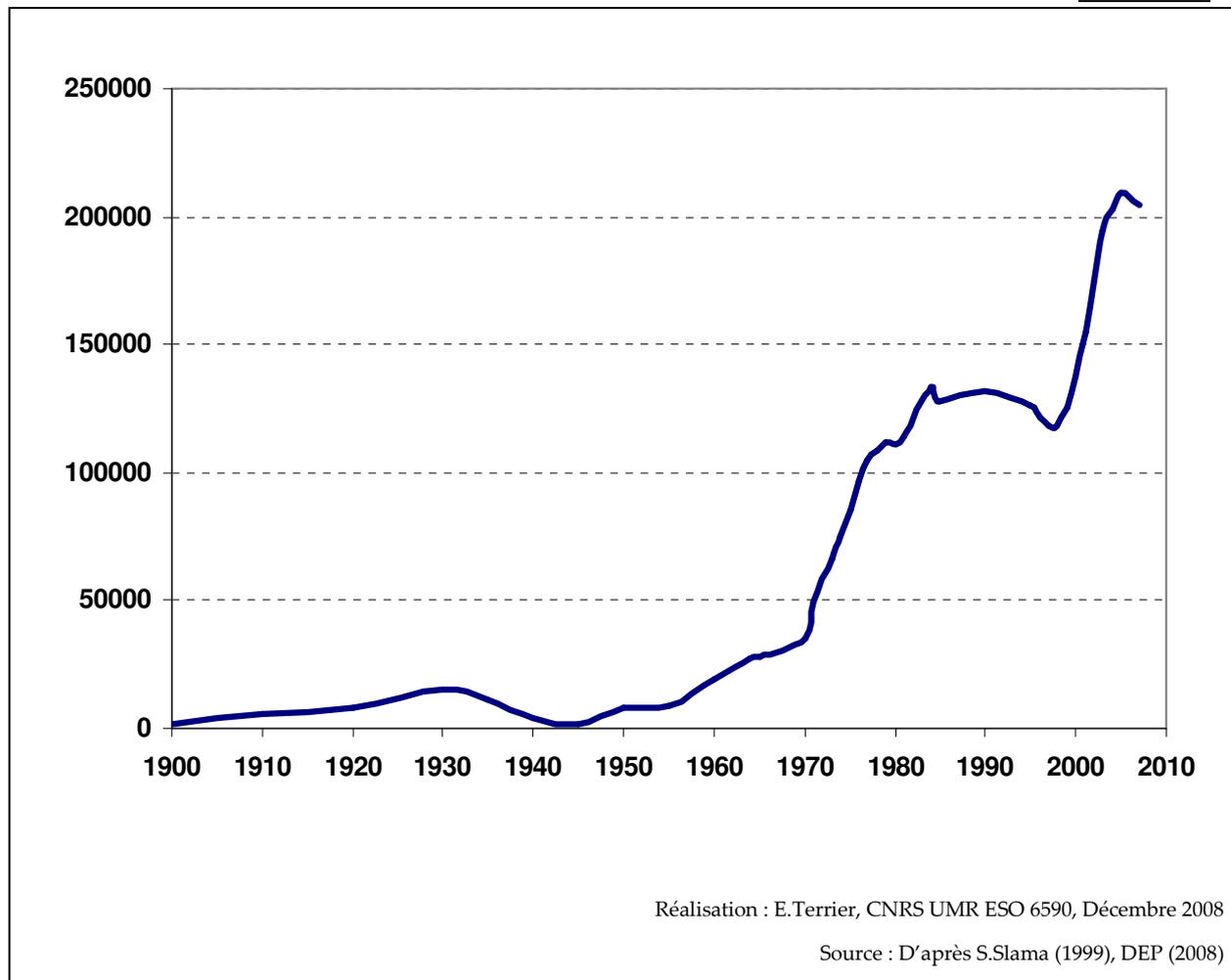
Les chiffres disponibles permettant de réaliser une analyse diachronique des effectifs étrangers en France sur un temps long ne concernent que les étudiants de nationalité étrangère et non les étudiants internationaux. De plus, ces statistiques ne sont fiables que pour les universités et non pas pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. Cependant, ces données sont suffisantes pour dégager les grandes tendances concernant l'évolution de la présence étrangère dans les universités françaises depuis le début du 20^{ème} siècle¹⁷ (Figure 12).

Le nombre d'étudiants étrangers en France a connu une progression régulière entre 1900 et 1930 pour atteindre environ 17 300 individus en 1931, représentant près du quart du nombre total d'étudiants. Ces étudiants étrangers sont essentiellement européens : en 1910, 82% des étudiants étrangers en France arrivent d'Europe, 7% d'Afrique, 5% d'Asie et 5% d'Amérique.

Cependant, à partir de cette date, le nombre d'étudiants étrangers a connu une décroissance régulière atteignant environ 8000 étudiants étrangers en 1938. Pour Marie Waxin (1939), la première cause explicative de cette diminution des effectifs d'étudiants étrangers dans les années trente reviendrait à la crise économique qui a rendu difficile et coûteux les séjours d'études à l'étranger. La guerre accéléra considérablement cette décroissance : en 1945, seuls 1 600 étrangers se seraient inscrits dans une université en France soit moins qu'en 1900.

¹⁷ Dans son ouvrage intitulé *La fin de l'étudiant étranger*, 1999, Serge Slama a réalisé une estimation de l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers en France depuis l'année 1900 en croisant trois sources différentes : un rapport de l'Office National des universités et des écoles françaises datant de 1923, un rapport du comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, et la thèse de Marie Waxin de 1939 intitulée « statut de l'étudiant étranger dans son développement historique » citant pour source le Bureau Universitaire de Statistique du Ministère de l'Education Nationale. Notons cependant que le nombre d'étudiants étrangers reste imprécis jusqu'en 1960.

Figure 12 : Evolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités françaises (1900-2007)



◆ **1945-1984 : l'arrivée des étudiants en provenance des anciennes colonies françaises.**

Depuis 1945, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités a augmenté de façon constante pendant près de quarante ans. Pour mieux mesurer l'importance absolue et relative de cette croissance, il faut rappeler, que dans le même temps, l'augmentation du nombre d'étudiants français dans l'enseignement supérieur a également été considérable. Les effectifs français sont passés, en moins de trente-cinq ans (1950-1984), de 140 000 à plus d'un million d'individus.

Pour les années d'après-guerre, il est difficile d'évaluer le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en France puisque même les effectifs globaux d'étrangers en France sont mal connus. On suppose qu'une grande partie de ces étudiants étrangers étaient issus des

colonies françaises. La période de décolonisation constitue une étape importante de l'évolution de l'immigration étudiante en France. Alors que ce phénomène était jusque là quantitativement négligeable, il va prendre de l'importance, surtout à partir de 1970.

Entre 1970 et 1984, le nombre d'étudiants étrangers dans les universités connaît une croissance considérable passant de 35 000 individus en 1970 à près de 133 500 en 1984. Au cours de cette période, les taux d'accroissement d'étudiants originaires des anciennes colonies de la France sont très élevés : + 473% contre + 198% pour les ressortissants de pays du continent européen. Mais la progression la plus forte est celle des étudiants originaires du Maghreb (+ 563%) et même + 943% pour le Maroc et + 711% pour l'Algérie.

Cette progression des étudiants originaires des pays décolonisés traduit la difficulté de ces pays à répondre à la forte croissance de la « demande en enseignement supérieur » au lendemain des indépendances. Non seulement les équipements universitaires légués par l'ancien colonisateur, plus particulièrement dans les pays du Maghreb, sont pratiquement inexistantes, mais le personnel qualifié lui aussi est insuffisant. Ces pays ont à former rapidement un grand nombre d'enseignants. La France s'efforce d'aider ces pays à résoudre ces problèmes par diverses formes de coopération. L'accueil massif d'étudiants en provenance de ces pays dans l'enseignement supérieur (avec octroi de nombreuses bourses) s'inscrit pour certains dans cette aide multiforme. L'année 1984 constitue l'année charnière qui coïncide avec le basculement de la courbe de croissance des effectifs universitaires d'étudiants.

◆ 1984-1998 : la France enregistre une diminution des effectifs d'étudiants étrangers

De 133 500 étudiants étrangers en 1984, la DEP n'en comptabilise plus que 118 400 en 1998. Si l'on compare la proportion d'étudiants étrangers parmi la population universitaire entre 1984 et 1998, les chiffres passent de 14,1% à 8,5%. Cette décroissance est la plus importante enregistrée depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette régression frappe bien davantage les ressortissants des pays du continent africain et plus particulièrement ceux des pays du Maghreb.

Ces chiffres renvoient au durcissement de la réglementation et au renforcement des contrôles légiférés par les lois Pasqua de 1986 et 1993. Cette baisse du nombre d'étudiants étrangers qui a mené Serge Slama à intituler sa recherche « La fin de l'étudiant étranger » est finalement à la source de préoccupations politiques comme le montre la parution, en 1998, du rapport officiel présenté par Alain Claeys. Une partie de ce rapport s'intitule : « une

diminution préoccupante du nombre d'étudiants étrangers ». Cette prise de conscience politique est à l'origine de l'assouplissement des procédures d'accès au visa étudiant et de la reprise de la croissance des effectifs d'étudiants étrangers à partir de 1998.

♦ **1998 à nos jours : une reprise de la croissance mais qui s'interrompt à nouveau à partir de 2006.**

Le nombre d'étudiants étrangers à l'université n'a cessé d'augmenter entre 1998 et 2005, à un rythme plus élevé que celui des étudiants français. Environ 118 000 en 1998, ils sont plus de 209 000 en 2005. Or, cette augmentation ne répond pas totalement aux objectifs du gouvernement en termes de catégories d'étudiants à « recruter ». En effet, suite à cette nouvelle ouverture, cette reprise de la croissance est principalement alimentée par l'arrivée des étudiants des pays d'Afrique, catégorie d'étudiants qui ne correspond pas aux objectifs qualitatifs de la nouvelle politique internationale de la France, davantage tournée vers les pays du Nord et les pays émergents (Chapitre 6). Ainsi, un accueil plus sélectif explique un nouveau ralentissement de l'arrivée des étudiants internationaux en France depuis 2006.

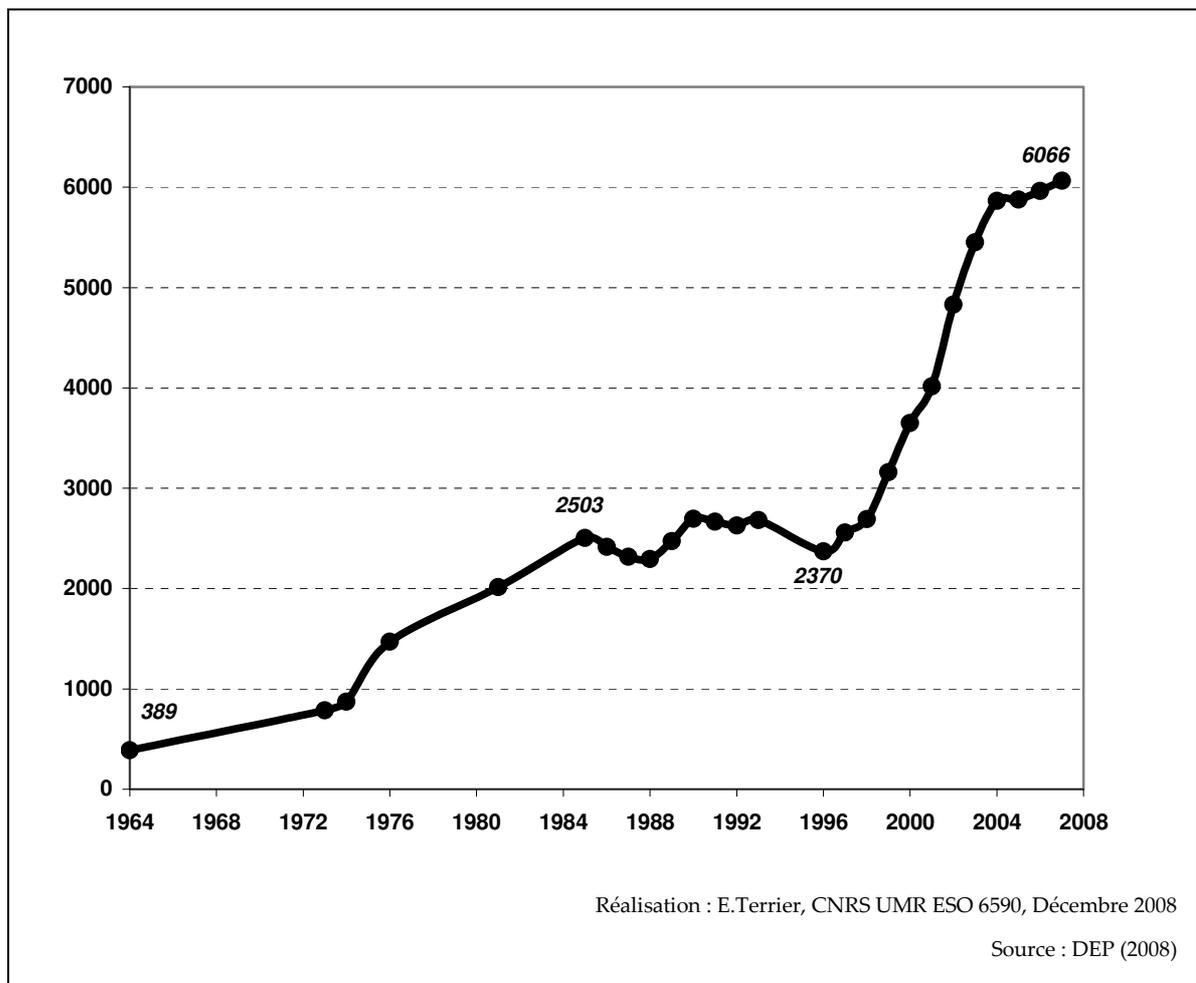
Les flux d'étudiants internationaux vers la France arrivent majoritairement du continent africain : en 2007, 44% des étudiants en mobilité internationale inscrits à l'université française sont africains contre 36% en 1998. Le continent asiatique qui ne représentait que 15% des effectifs en 1998, connaît une forte augmentation s'expliquant surtout par l'arrivée des étudiants chinois. Avec 25% des effectifs d'étudiants internationaux, les étudiants d'Asie sont désormais plus nombreux que les étudiants européens qui ne représentent plus que 23% du total, contre 38% en 1998. L'Amérique est le continent le moins représenté avec 8% des étudiants internationaux.

2.2 Le cas breton : une des plus fortes croissances de la population étudiante étrangère en France

2.2.1 Etude diachronique de 1964 à nos jours : une augmentation discontinue

Les données fournies par le Rectorat et par la DEP permettent une étude diachronique depuis 1964 sans toutefois pouvoir isoler les étudiants en mobilité internationale. En effet, les chiffres détaillés permettant la distinction entre les étudiants internationaux et les étudiants étrangers immigrés n'existent que depuis 1996, date de la création du logiciel SISE. Les chiffres disponibles sur les étudiants de nationalité étrangère permettent cependant d'avoir une estimation de la croissance des effectifs (Figure 13).

Figure 13 : L'évolution des effectifs d'étudiants étrangers en Bretagne (Universités, 1964-2007)



Le nombre d'étudiants étrangers en Bretagne augmente très fortement entre 1964 et 2007: en quarante années, celui-ci a été multiplié par 15. Alors qu'en 1964, il n'y avait que 390 étudiants étrangers dans les universités de l'académie de Rennes, ceux-ci sont aujourd'hui plus de 6 000. La courbe de l'évolution des effectifs d'étudiants étrangers en Bretagne montre que la croissance s'est faite selon trois périodes, de manière assez similaire avec l'évolution nationale :

De 1964 à 1985, l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers est relativement forte. Les effectifs qui sont multipliés par 6 en 20 années dépassent les 2500 individus en 1985. Comme pour la France, cette croissance des effectifs correspond à l'arrivée massive des étudiants en provenance des anciennes colonies françaises.

De 1985 à 1996, le nombre d'étudiants étrangers diminue, passant de 2503 à 2370 individus, alors que dans le même temps les effectifs étudiants totaux progressent fortement. Cette période de stagnation du nombre d'étudiants étrangers en Bretagne – et de réduction significative de leur part dans le total des effectifs – est constituée d'une succession d'années de régression et d'années de légère reprise des effectifs. Les mesures restrictives en matière de conditions d'accueil et de séjour des étudiants étrangers, particulièrement envers ceux soupçonnés de comporter un risque migratoire (ceux issus des pays du sud) expliquent ces années de régression des effectifs. La légère reprise de la croissance entre 1988 et 1993 correspond à la progression du nombre d'étudiants issus de l'immigration ainsi qu'à l'eupéanisation des effectifs.

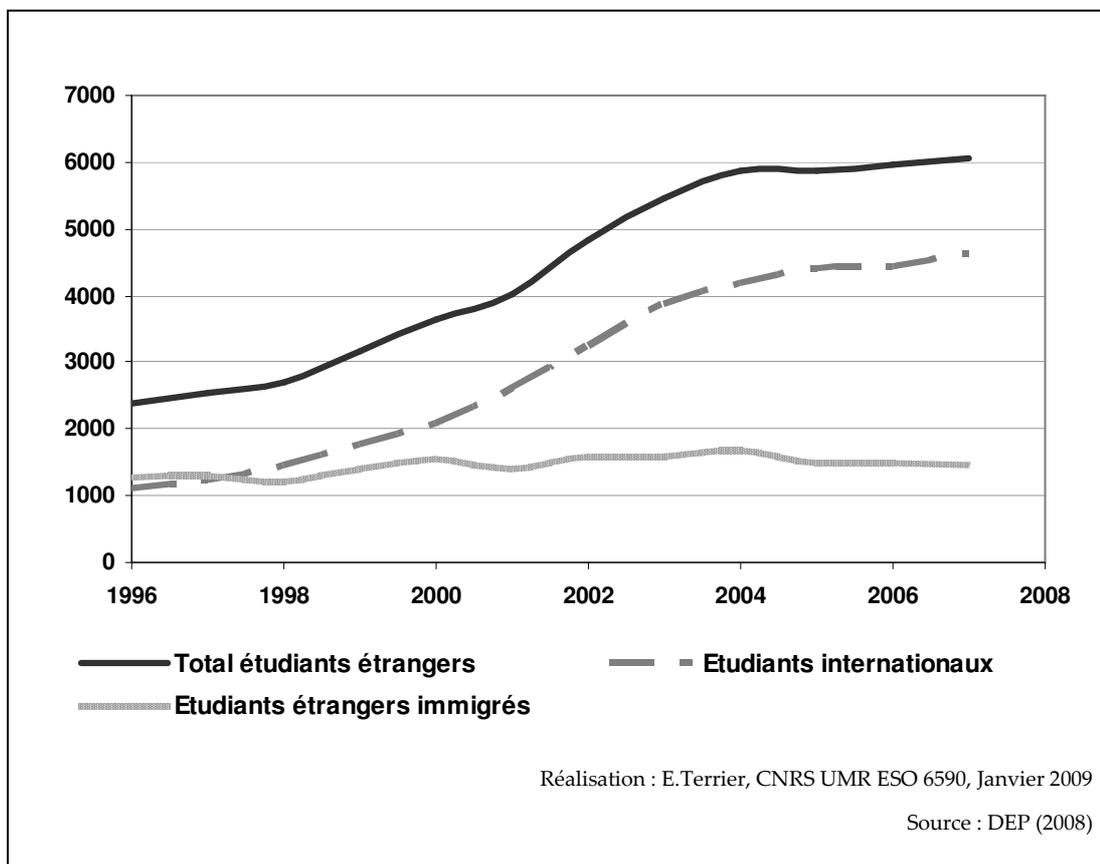
Enfin, la période **1996-2007** est marquée par une très forte reprise de la croissance des effectifs. Le nombre d'étudiants étrangers en Bretagne est multiplié par 2,5 en seulement onze années et passe de 2370 à 6066 individus. Ce retournement de situation est dû pour l'essentiel à l'assouplissement des conditions d'accueil des étudiants étrangers sur le sol français avec, par exemple, la facilitation de l'obtention du visa décidée en 1998 par le gouvernement Jospin¹⁸. Notons que même si cette croissance ralentit à partir de 2003, les effectifs ne connaissent pas de diminution contrairement à la France.

Notons que cette croissance est due à l'augmentation du nombre d'étudiants en mobilité internationale et non pas aux étudiants étrangers immigrés (Figure 14). Alors que les étudiants internationaux étaient minoritaires en 1996 par rapport aux étudiants étrangers issus de l'immigration, ils sont aujourd'hui largement majoritaires : en 2007, plus de sept

¹⁸ Loi du 11 mai 1998, relative à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile, dite loi RESEDA,

étudiants étrangers sur dix sont des étudiants internationaux contre seulement quatre en 1996.

Figure 14 : Les effectifs d'étudiants internationaux et d'étudiants étrangers immigrés



2.2.2 Un taux de croissance en Bretagne supérieur à la moyenne nationale

L'isolement des seuls étudiants internationaux inscrits à l'université permet de mieux voir cette forte croissance des effectifs. Ils étaient 1240 en 1997 ; ils sont aujourd'hui 4600 (Tableau 13). Les effectifs ont donc été multipliés par 4 en seulement dix années.

Le taux de croissance des étudiants internationaux en Bretagne entre 1997 et 2007 dépasse le taux de croissance moyen de l'échelle nationale. La population des étudiants internationaux en Bretagne a connu une croissance de + 272 % entre 1997 et 2007 contre + 132 % pour la France. Malgré une faible proportion d'étudiants étrangers, la Bretagne fait partie des académies françaises qui connaissent les plus fortes croissances du nombre d'étudiants

internationaux. A l'inverse, dans les académies du Sud de la France, le nombre d'étudiants internationaux est important, mais les évolutions sont plus modérées.

Tableau 13 : Taux de croissance des effectifs d'étudiants internationaux en Bretagne et en France (Universités, 1997-2007)

	Etudiants internationaux		Taux de croissance 1997-2007 (en %)
	1997	2007	
Bretagne	1 238	4 605	+ 272 %
France	68 592	159 368	+ 132 %

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Ce fort taux de croissance que connaît la Bretagne s'explique en partie par la faible tradition d'accueil de cette région qui est désormais en situation de rattrapage. De plus, certaines initiatives locales (par les acteurs politiques et les établissements) en vue d'attirer davantage d'étudiants internationaux sont également à l'origine de cette évolution.

2.3 Des évolutions en lien avec les politiques d'accueil

2.3.1 La mobilité étudiante : quelle politique régionale ?

Intérêts de la Région d'accueillir des étudiants internationaux

La concurrence entre les territoires incite les collectivités locales à promouvoir leur image à l'international. Dans un marché de plus en plus mondialisé, l'ouverture internationale des établissements de l'enseignement supérieur est devenu un facteur-clé de compétitivité et d'attractivité pour les territoires. C'est dans cette optique que certaines d'entre elles mettent en place des politiques favorisant la mobilité internationale des étudiants.

Les étudiants internationaux formés par la Région sont considérés par les acteurs publics comme des ambassadeurs du territoire et comme des partenaires francophones privilégiés. Une fois retournés dans leur pays, ils sont susceptibles de faire la promotion de la région, de la ville où ils ont vécu pendant leur séjour d'étude, et ils peuvent également représenter des relais dans le pays étranger. Les acteurs économiques et les collectivités territoriales voient parmi ces étudiants un moyen de s'appuyer sur un réseau de personnes ressources pour développer leur activité à l'international. Ces liens créés peuvent avoir des retombées positives sur le plan politique et économique.

En termes de développement local, il est fait le pari que la présence d'étudiants internationaux peut attirer des investisseurs et des entreprises sur le territoire dans la mesure où certains recrutent ces étudiants dans le cadre de stages dans le but d'ouvrir des perspectives à l'international. Ces entreprises y voient aussi un moyen de renouveler leurs compétences en attirant « des cerveaux » et de constituer des équipes pluriculturelles dans un contexte d'internationalisation de leurs activités. De plus, les actions menées en faveur de la mobilité étudiante sont aussi réalisées en lien avec les politiques de coopération décentralisée ce qui permet de resserrer les liens avec les régions ciblées par ces politiques.

Les politiques d'accueil des étudiants internationaux sont de plus en plus pensées en amont par les collectivités locales afin de répondre à des stratégies d'internationalisation et de développement local. Quelles sont les compétences de l'échelon régional dans le domaine des affaires internationales ?

Les compétences régionales de l'action internationale

La politique internationale et l'action extérieure, restées longtemps les seuls apanages de l'Etat deviennent depuis récemment des domaines où les collectivités locales peuvent agir. Dans le cadre de la politique de décentralisation, la loi du 6 février 1992 autorise les collectivités locales à mener une action internationale. L'Etat peut accompagner et soutenir les projets de coopération lorsque les collectivités en font la demande. Ces actions entrent dans ce que l'on appelle la coopération décentralisée définie par le ministère des affaires étrangères de la manière suivante : « La coopération décentralisée repose sur des conventions liant la collectivité française à un partenaire clairement identifié. Elle regroupe l'ensemble des actions de coopération internationale menées entre une ou plusieurs collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs groupements) et une ou plusieurs autorités locales étrangères dans un intérêt commun¹⁹».

Sur le plan de la solidarité internationale²⁰, la Bretagne a choisi d'accompagner les pays en développement dans les domaines suivants : l'éducation et la formation, la santé, la pêche, l'agriculture, l'eau et les travaux hydrauliques, l'artisanat. Dans ces domaines, la priorité est accordée aux projets structurants : extension d'un hôpital ou construction d'une case de soins, agrandissement d'une école, construction d'un puits, etc. La Région Bretagne centre son intervention sur cinq pays avec lesquels elle souhaite développer des relations privilégiées : Cambodge, Haïti, Madagascar, Niger et Sénégal. En parallèle, elle a développé des coopérations bilatérales avec quatre régions d'Europe et du monde : la Saxe, le Pays de Galles, Wielkopolska en Pologne, et la province du Shandong en Chine. A titre d'exemple, des entreprises bretonnes en génétique et alimentation animale se sont implantées dans la région du Shandong. C'est aussi dans cette région que des PME bretonnes de la filière nautique ont cherché et trouvé des débouchés pour leurs produits.

Au sein de ce contexte et au nom de la coopération décentralisée, certaines collectivités locales ont fait le choix de mener une politique plus active en matière d'accueil d'étudiants en mobilité internationale. Il s'agit d'un choix délibéré des collectivités, et non d'une compétence obligatoire²¹. C'est sur cette idée qu'André Lespagnol, vice président de la région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche,

¹⁹ Site Internet du Ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr>

²⁰ La région Bretagne a consacré 1 063 000 euros à la solidarité internationale en 2007.

²¹ Ces efforts concernent surtout les régions, les conseils généraux étant quasi absents de ces démarches et les municipalités menant plutôt des actions ponctuelles.

insiste lorsqu'il dit ceci : « *les compétences des régions là-dessus sont minimales. Là-dessus, c'est un champ où nous allons parce que nous le voulons mais nous n'avons aucune obligation d'y aller. Ce qui n'est pas simple parce qu'il y a des domaines où la Région a des compétences obligatoires, ce qui veut dire qu'elles sont prioritaires en termes budgétaires. (...) Donc là, on est tout à fait dans un domaine de volontariat de la Région* ». A. Lespagnol souligne aussi le fait que la Région n'est « *pas en situation de compétence première* », mais plutôt « *en force d'appoint* ». Les politiques internationales concernant la mobilité étudiante et les missions d'accueil ont jusqu'ici concerné en premier lieu l'Etat et l'Université. Les universités restent les principaux partenaires des Régions qui se contentent pour l'instant de jouer un rôle de bailleur de fonds et de verser les subventions.

De plus, au sein de l'administration régionale, il existe plusieurs services susceptibles d'être concernés par les problématiques de mobilité étudiante, ce qui complique la mise en place d'une stratégie en la matière. Deux services principaux sont amenés à s'intéresser à la mobilité étudiante : le service des relations internationales dans le cadre de la politique de coopération décentralisée et la direction de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche (DESIR). Mener une politique d'accueil des étudiants internationaux est d'autant plus difficile qu'il existe une multitude d'acteurs et d'échelles de compétences directement ou indirectement concernés par cette question : l'Etat et ses différents ministères, les villes, les établissements et les services étudiants (CROUS). Si la Région souhaite attirer davantage d'étudiants internationaux, il faut que les villes puissent gérer la question de leur logement. Cet exemple montre la nécessaire coordination entre les différents acteurs pour rendre toute politique d'accueil pertinente et efficiente.

Politique de la région Bretagne en matière d'accueil des étudiants internationaux

Depuis 20 ans, la Bretagne s'est engagée dans une politique d'aide à la mobilité internationale des étudiants. Cependant, l'axe développé en priorité a été la mobilité sortante des étudiants. « *C'est l'histoire de la politique régionale. Sur l'enseignement supérieur, c'est sur la mobilité sortante que le choix a été fait. (...) Sur la recherche, c'est plutôt la mobilité entrante.* » (A. Lespagnol). Les principales actions concernant la mobilité sortante se sont essentiellement basées sur une politique de bourses d'aide à la mobilité (Bourses Télémaque pour les étudiants de Bac + 1 et Bac + 2 et bourses Ulysse pour les autres). « *Je dirais, d'une certaine manière, là, la Région au fond a, en quelque sorte accompagné la mise en place d'Erasmus* » (A. Lespagnol). Concernant la mobilité dite entrante, la politique d'accueil vise surtout le niveau

le plus supérieur, c'est-à-dire la recherche : les aides financières sont plutôt destinées aux personnes en doctorat et en post-doctorat.

Plusieurs raisons expliquent que l'échelon régional est encore peu impliqué dans les actions à destination des étudiants internationaux. Comme nous l'avons dit précédemment, la mobilité internationale des étudiants ne fait partie ni des compétences obligatoires ni des priorités de la politique régionale. Jusqu'ici la Région s'est davantage engagée pour favoriser la mobilité sortante en y consacrant chaque année environ un million d'euros (financement des bourses Ulysse et Télémaque essentiellement). D'après le vice-président de la Région, il est difficile de dégager des sommes supplémentaires pour financer une politique d'accueil. « *Si l'on veut faire plus sur la mobilité entrante étudiante, est-ce qu'il n'y a pas un arbitrage à faire entre ce que l'on met sur la mobilité sortante et la mobilité entrante ?* » (A.Lespagnol). Les politiques d'accueil engagées par les collectivités locales sont donc soumises à des décisions politiques et des questions de budgétisation qui exigent des efforts d'argumentation de la part des « défenseurs » de la mobilité entrante. Or, consacrer de l'argent public à l'accueil d'étudiants étrangers se confronte à des questions complexes comme la place accordée aux étrangers dans la société, ce qui explique que ces politiques restent encore impopulaires. Par exemple, au moment des échéances électorales, les actions extérieures des conseils régionaux sont rarement communiquées car il est considéré comme difficile de valoriser auprès des électeurs de coûteux programmes d'accueil d'étudiants ou de chercheurs étrangers quand les préoccupations des administrés sont tout autres. L'envoi d'étudiants français à l'étranger est en revanche plus couramment admis, et plus porteur électoralement car peut être perçu comme une aide aux familles.

La Région Bretagne mène malgré tout des actions à destination des étudiants internationaux, mais de manière ponctuelle. C'est ainsi qu'elle apporte un soutien financier à l'Europôle, organisme rennais chargé de missions d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux (journées d'accueil, accompagnement à l'arrivée, guide d'informations, activités de loisirs, etc.). La Région a également financé des cours de français langue étrangère (FLE), notamment dans les grandes écoles de Rennes. En outre, dans le cadre de la politique de coopération décentralisée, le conseil régional fait bénéficier chaque année d'une bourse de mobilité (6 600 euros pour un an) une cinquantaine d'étudiants originaires des pays cibles (Sénégal, Madagascar, Niger, Cambodge et Haïti). Ces étudiants, pour la plupart, suivent une formation d'un à trois ans, dans des domaines en lien avec les activités économiques de la Bretagne : agroalimentaire, pêche, électronique et télécommunications. « L'objectif de ce programme de solidarité : contribuer à la formation de cadres et techniciens

de haut niveau, qui pourront contribuer au développement de leur pays, mais aussi poser les jalons d'échanges internationaux avec ces pays pour les aider sur la voie de la croissance²² ».

Depuis 2008, la Région soutient le PRES « Université européenne de Bretagne » (Pôle régional d'enseignement supérieur) chargé de la promotion internationale de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur de Bretagne. Dans le cadre de ce PRES, la construction d'une cité internationale est engagée pour l'hébergement de chercheurs étrangers, de doctorants étrangers voire de Master 2. *« Sur la recherche, c'est clair que l'on a commencé et que l'on va accentuer l'effort pour attirer des étudiants en formation pour la recherche. (...) C'est quelque chose qui est admis, c'est quelque chose qui est accepté et souhaité par les établissements »* (A. Lespagnol). Pour ce qui est de l'accueil des étudiants avant Bac + 5, l'objectif de la Région est de rattraper son retard en matière de taux d'internationalisation : *« Je pense qu'en 2008, on doit lancer une réflexion sur notre politique d'encouragement à la mobilité entrante. Et le débat, c'est : est-ce que l'on pourra le faire vu les moyens dont on dispose sans repenser notre politique d'aide à la mobilité sortante ? »* (A. Lespagnol).

Ainsi, du fait d'un champ de compétences encore restreint, les politiques qui se décident à l'échelle de la Région en matière d'affaires internationales ne peuvent avoir qu'un faible impact sur l'attractivité des étudiants en mobilité. En réalité, la fluctuation des effectifs internationaux dans la Région dépend plus fortement des actions politiques qui se décident au niveau de l'Etat que des actions régionales.

Notons toutefois que le rôle des institutions locales est déterminant dans la mise en place des modalités de l'accueil des étudiants internationaux afin de faciliter leur adaptation à l'environnement universitaire. C'est pourquoi il est important pour la Région de mieux connaître les conditions de vie et d'accueil des étudiants en mobilité internationale au sein de son territoire afin de cibler les actions à financer. L'échelon local doit en effet adapter ses politiques à des situations générées par des niveaux de décision supérieurs dans le sens où, ici, l'évolution des effectifs d'étudiants internationaux en Région Bretagne est essentiellement due aux conséquences des politiques menées à l'échelle nationale.

Avant de présenter les politiques d'accueil à l'origine de l'évolution des effectifs d'étudiants internationaux en France et en Bretagne, il est nécessaire de comprendre comment s'organisent ces politiques en identifiant les niveaux institutionnels concernés ainsi que leurs compétences en la matière.

²² Site Internet de la Région Bretagne : www.region-bretagne.fr

2.3.2 L'organisation institutionnelle des politiques d'accueil en France

Les trois dimensions de la politique sur la mobilité entrante

Les politiques menées vis-à-vis des étudiants en mobilité internationale sont constituées de trois niveaux d'action : la mise en place de stratégies internationales, la gestion de la venue des étudiants individuels et l'organisation de l'accueil des étudiants pendant leur séjour.

Les stratégies internationales sont décidées à différentes échelles de décision : l'Etat, la Région, les universités et les grandes écoles ont tous une politique internationale composée d'objectifs, d'axes directeurs, de moyens de mise en œuvre, etc. Ces politiques sont souvent pensées en termes de réciprocité des avantages dans le sens où l'investissement de moyens dans un axe stratégique doit se justifier par un retour, c'est-à-dire par un intérêt pour l'institution (Chapitre 5). Ces politiques permettent alors de définir a priori les profils souhaités des étudiants à attirer en France selon des critères géographiques, disciplinaires ou de niveau d'études.

A l'échelle des établissements, ces stratégies concernent essentiellement la mobilité encadrée : la recherche de pays-partenaires, de candidats et la signature d'accords d'échange et de conventions bilatérales sont menées au regard des axes et des objectifs pré-établis dans la politique internationale. Où se décident véritablement les stratégies internationales en matière de mobilité étudiante entrante ? Les universités et les grandes écoles sont-elles réellement autonomes dans la mise en place de leur politique internationale ou sont-elles influencées par les stratégies et les intérêts des autres échelles de décision ?

Alors que les stratégies internationales en matière de mobilité entrante ont pour mission d'attirer des étudiants selon des profils décidés à l'avance et dans le cadre d'une mobilité encadrée, l'arrivée des étudiants internationaux qui arrivent à titre individuelle suppose, quant à elle, la mise en place d'un autre type de politique. La question qui se pose aux institutions est de savoir comment gérer la demande des étudiants individuels, principalement issus des pays du Sud. Ces candidatures spontanées, en dehors des conventions d'échange et donc en dehors souvent des objectifs des politiques internationales sont-elles considérées comme une opportunité ou une difficulté ? Lorsque les profils des étudiants qui souhaitent venir étudier en France ne répondent pas aux stratégies et aux intérêts des institutions, celles-ci souhaitent-elles restreindre leur venue ou considèrent-elles qu'il faut quand même les accueillir par souci de solidarité ? A quel niveau institutionnel se décide l'acceptation ou non de la venue des étudiants individuels ?

Enfin, l'organisation de l'accueil des étudiants pendant leur séjour constitue la troisième dimension des politiques internationales en matière de mobilité étudiante entrante. Quelles sont les structures existantes ? Quels sont les moyens déployés ?

Les acteurs concernés par l'accueil des étudiants internationaux

La mobilité internationale des étudiants, de part la diversité de ses enjeux et de ses implications, mobilise de nombreux acteurs institutionnels (Voir Chapitre 2). Au niveau national, les migrations étudiantes concernent trois ministères différents : le Ministère des Affaires étrangères et européennes, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement. Sous la tutelle de ces ministères opère désormais l'agence CampusFrance chargée de concrétiser les objectifs de la politique nationale en matière de mobilité étudiante : *« sous la tutelle des autorités ministérielles et en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur et leurs Conférences, CampusFrance a pour but de promouvoir les formations supérieures françaises dans le monde et d'offrir aux étudiants étrangers un parcours de réussite dans l'accès aux études supérieures en France, du pays de départ au pays d'accueil, de la première information jusqu'au séjour en France et au retour dans le pays d'origine. A ce titre, CampusFrance met en place, en partenariat avec tous les acteurs concernés, une Charte de qualité pour l'accueil de tous les étudiants étrangers »* (Source : site Web de CampusFrance²³).

Les collectivités territoriales soucieuses de s'internationaliser (Chapitre 4) et d'organiser l'accueil des étudiants internationaux ont également leur propre politique en matière de mobilité étudiante. Enfin, les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle central dans le développement et la gestion de la mobilité entrante en France.

André Lespagnol explique que cette multitude d'acteurs rend difficile la mise en place d'une politique cohérente en termes d'objectifs et efficace en termes de modalités d'accueil : *« premièrement, au niveau de l'État, il y a 45 acteurs qui s'occupent de ça : ministère de l'intérieur, ministère de l'enseignement supérieur, ministère des affaires étrangères, il y a la CPU, à travers sa délégation à Bruxelles qui a pris des initiatives récentes mais qui sont plus sur des questions de mobilité sortante. Il y a une multitude d'acteurs donc là, c'est un vrai problème. Il y a aussi les*

²³ <http://www.campusfrance.org>

collectivités infra régionales et puis il y a les établissements eux-mêmes. Donc c'est un domaine où il n'y a pas vraiment de concertation ».

Les stratégies internationales : vers une baisse de l'autonomie des universités ?

Les établissements d'enseignement supérieur : un niveau-clé de décision

Les universités et les grandes écoles mettent en place leur propre politique internationale et ce sont aussi les établissements qui choisissent leurs partenaires étrangers et qui signent les accords d'échanges. Marc Gontard, Président de l'université Rennes 2 met en avant l'indépendance des universités concernant les affaires internationales : *« C'est en totale indépendance, il n'y a aucune recommandation du ministère. On nous demande simplement d'avoir une politique des RI qui soit cohérente et conforme à nos possibilités. Mais on n'a aucune obligation de travailler avec tel ou tel pays. Enfin, le ministère ne nous impose rien ».* Le Président de l'université Rennes 1, Bertrand Fortin confirme cette affirmation, en y ajoutant cependant certaines nuances : *« Mais à l'intérieur de ce cadre, j'ai l'impression que nous avons, j'ai vraiment ce sentiment, au bout de cinq ans de mandat, nous avons une grande autonomie d'action finalement. Je dirais pas une totale autonomie d'action mais une grande autonomie d'action ».* Le cadre dont parle Bertrand Fortin renvoie en fait aux politiques des autres échelles de décision (Europe, Etat, Région) qui ont inévitablement des répercussions sur les politiques internationales des établissements.

Des stratégies internationales universitaires influencées par les autres échelles de décision

Les établissements ne sont pas tout à fait autonomes dans la mise en place de leurs priorités internationales dans la mesure où ils élaborent leurs stratégies internationales en fonction des politiques des autres acteurs institutionnels. En effet, se coordonner avec les priorités de l'Etat, de la Région ou des autres établissements permet de bénéficier de certaines facilités en termes de financement, de réseaux déjà établis, de ressources humaines, etc.

Par exemple, la directrice des relations internationales de l'Agrocampus de Rennes explique qu'elle souhaite développer des partenariats avec la province du Shandong en Chine suite à une volonté de la Région Bretagne : *« Alors en ce moment, prioritairement cette année par exemple, (...) ça va être la Chine, le Shandong pour essayer de mettre sur pied un partenariat puisque c'est une volonté de la région Bretagne de travailler sur cette région de la Chine et on a un petit peu de mal à développer des partenariats avec eux. Et donc on envoie une délégation cette année ».*

Le directeur des relations internationales de l'INSA dit aussi que les collaborations de son établissement avec des partenaires étrangers sont en partie déterminées par les politiques internationales de la Région et de Rennes : *« La région et puis Rennes Métropole qui elles-mêmes, ont des relations privilégiées avec certaines d'autres régions et avec certaines d'autres villes et c'est vrai que ça, ça a favorisé également l'établissement de collaborations. Par exemple avec la Chine, dans la région Shandong, qui est une région qui a des relations avec la région Bretagne. Si je prends également la région Bretagne, il y a également en termes de collaborations internationales ou d'aide à l'international, de soutien aux pays émergents, certains pays cibles comme le Sénégal, le Cambodge, ce sont des pays avec lesquels on est nous-mêmes, nous aussi en relation. Donc là du coup, on a tendance à favoriser, enfin à pérenniser ces relations-là parce qu'elles s'inscrivent également dans un contexte régional, dans une politique régionale ».*

Par ailleurs, les politiques internationales des établissements doivent de plus en plus se coordonner avec la politique mise en œuvre à l'échelle nationale, surtout depuis que cette dernière s'affirme plus fortement à travers les actions de l'agence CampusFrance. Le directeur de CampusFrance explique d'ailleurs que l'une des missions de son agence est de faire en sorte que les établissements suivent les priorités géographiques qui ont été décidées à l'échelle nationale : *« c'est aussi le grand travail que nous sommes en train de faire et qui doit redescendre en pluie si j'ose dire, vis-à-vis (...) des présidents eux-mêmes pour les universités, des directeurs de grandes écoles etc., ce sont précisément ces priorités géographiques ».*

Les politiques menées à l'échelle européenne ont aussi des impacts sur les stratégies internationales des établissements. La directrice des relations internationales de l'UBO fait remarquer que l'Europe constitue obligatoirement un axe géographique prioritaire dans la politique internationale de son université étant donné que les établissements de l'enseignement supérieur ont pour mission d'accompagner les politiques européennes : *« L'Europe étant de toute façon, compte tenu des souhaits du ministère, c'est plus qu'un souhait, l'Europe doit être présente puisque les établissements d'enseignement supérieur français doivent contribuer à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, donc l'Europe ».*

Le directeur des relations internationales de Rennes 1 confirme que les incitations financières et logistiques qu'elles soient européennes, nationales ou locales, ont le pouvoir d'influencer fortement les axes directeurs des politiques internationales des établissements : *« Disons qu'il y a un impact, un pouvoir d'influence des politiques nationales ou européennes parce qu'il y a aussi l'Europe dans l'affaire ou locales. Il y a un impact aussi dans la mesure où il peut y avoir des avantages financiers parce qu'il y a une certaine souplesse, souvent des incitations financières à la clé de ces politiques ou logistiques si on prend le cas de CampusFrance par exemple qui organise un*

certain nombre de choses. Il n'y a pas un déterminisme absolu si vous voulez de ces politiques sur l'action de l'université, sur son autonomie ».

Les stratégies internationales des établissements sont donc décidées en fonction des politiques des autres acteurs institutionnelles mais sont aussi déterminées par des initiatives plus individuelles, pas toujours aussi rationalisées. En effet, les entretiens ont montré que les choix des partenaires étrangers par les établissements français s'expliquent surtout par les liens et les accords historiquement présents. Et les conventions permettant des échanges d'étudiants entre deux établissements font souvent suite à des rapprochements entre des chercheurs, des laboratoires ou des équipes de recherche : *« Il faut créer des liens et nous, ce que l'on privilégie, c'est là où il y a des liens scientifiques (...) On essaye souvent, il y a un point d'ancrage à partir d'une discipline, à partir d'un laboratoire et on essaie d'élargir un peu à d'autres disciplines. » (B. Fortin)*

Le directeur des relations internationales de l'INSA fait aussi remarquer qu'il existe une part de hasard dans les rapprochements entre établissements du fait d'opportunités et d'initiatives individuelles : *« Et puis il y a les critères parfois aussi d'opportunité, de relations. Je crois que dans l'international, il y a aussi des rapports un petit peu humains, un petit peu individuels qui jouent, c'est-à-dire que surtout par rapport à certains pays, par exemple comme l'Asie, il faut du temps avant d'établir une relation de confiance. À partir du moment où cette relation a été établie, les échanges sont plus fructueux, on peut travailler de façon plus efficace et plus agréable. Et ça, c'est un petit peu aussi certaines opportunités qui se présentent un petit peu de manière aléatoire ».* Il donne également l'exemple d'un partenariat futur avec une université turque suite à la volonté d'une étudiante française de l'INSA d'aller étudier en Turquie : *« là je vois une étudiante qui souhaite établir une relation, enfin partir, qui est d'origine turque, qui souhaite aller faire un séjour en Turquie dans un établissement turque. Bon, jusqu'ici, on n'a pas de relations avec la Turquie, on n'a pas défini la Turquie comme étant un pays prioritaire ceci dit, il y a là une opportunité, du fait de l'origine de cette étudiante, d'aller voir, de découvrir un petit peu un partenaire potentiel donc il est probable que l'on donne suite à la demande de cette étudiante qui va être envoyée un peu en éclaireuse ».*

La gestion de la demande individuelle : la montée du contrôle de l'Etat ?

En ce qui concerne les étudiants en mobilité individuelle, les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle central. Ce sont en effet les universités et les grandes écoles qui gardent la compétence d'accepter ou non les demandes d'inscription des étudiants

internationaux individuels au regard des critères académiques. Dans les universités, ce sont les commissions pédagogiques qui sont en charge d'évaluer et de sélectionner les dossiers des étudiants. Cependant, la venue des étudiants internationaux sur le territoire français reste ensuite de la seule responsabilité de l'Etat français dans la mesure où, même si l'étudiant a obtenu une inscription, ce dernier doit faire la demande d'un visa auprès des consulats. Les établissements d'enseignement supérieur et l'Etat représentent donc les deux niveaux décisifs en ce qui concerne la venue des étudiants en mobilité individuelle.

Il existe désormais deux procédures d'inscription des étudiants individuels : la procédure classique et la procédure CEF. Les étudiants originaires des pays suivants doivent passer par la procédure CEF pour pouvoir demander une inscription en France : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Congo Brazzaville, Corée (du sud), Etats-Unis, Gabon, Guinée (Conakry), Inde, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, République Tchèque, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam. Les autres étudiants continuent de passer par la procédure classique (DAP, Demande d'Admission Préalable pour les étudiants en Licence 1 et 2). Les procédures CEF ou DAP ne concernent pas les étudiants de l'Union Européenne et les étudiants internationaux dans le cadre d'un programme d'échange ou d'un accord inter-universitaire s'ils ne souhaitent pas s'inscrire dans une formation diplômante française.

La procédure d'inscription classique

La procédure débute par une candidature libre des étudiants qui écrivent aux universités (un dossier par université). Si l'université accepte de pré-inscrire l'étudiant, celui-ci doit monter un dossier de demande de visa à l'ambassade avec son projet et des preuves de solvabilité financière (pouvoir disposer d'au moins 400 euros par mois). Un entretien a lieu pour vérifier le niveau de français et la solidité du projet puis le consulat accepte ou refuse le visa d'études.

Il existe une procédure particulière pour ceux qui veulent venir en France en Licence 1 et 2 : ces étudiants doivent faire une demande d'admission préalable avant décembre. Le service culturel de l'ambassade convoque les étudiants à un examen universel à tous les pays au mois de février (test de langue et de connaissance assez générique). Si la note est supérieure à 10, l'étudiant peut choisir trois universités par ordre de préférence et attendre la réponse positive de préinscription.

Les espaces Campusfrance et la procédure CEF

Aujourd'hui, dans les pays où se trouvent des Espaces Campusfrance (ECF), les étudiants désireux de s'inscrire en France ont l'obligation de passer par cette structure. Ces espaces sont sous la responsabilité des ambassades françaises. Les ECF ont deux missions : informer les étudiants sur l'offre française et appliquer la procédure CEF, mission autrefois menée par les Centres d'études pour la France (CEF). Le directeur de Campusfrance rappelle la mission des CEF : *« L'idée, c'était de créer des centres d'accueil qui permettent aux étudiants étrangers d'avoir un point unique d'accès pour les aider à partir en France dans les meilleures conditions en remplissant et en suivant toute une procédure qui permettait de, comment dirais-je, d'une part de bien vérifier la cohérence académique du projet de l'étudiant, ce que fait maintenant l'espace Campus France, y compris en amont de la procédure proprement dite, de vérifier la fiabilité des diplômes. Parce que vous savez qu'au départ, dans certains pays à forte pression migratoire, on savait pas très bien si c'était le cousin qui avait le diplôme ou si c'était l'étudiant lui-même. De vérifier également le degré, je dirais, de capacités financières de l'étudiant à pouvoir opérer cette mobilité sans se retrouver dans des situations extrêmement difficiles une fois parvenu en France ».*

Les espaces Campusfrance continuent la mission des CEF et a pour nouveauté une application WEB (de l'ambassade de France) qui est à la fois un espace d'informations sur les études en France et une interface en ligne pour le suivi du dossier d'inscription des étudiants. Le candidat remplit son dossier sur le site qui est transmis au service culturel de l'ambassade pour avis et à l'université. En parallèle, les ECF doivent appliquer la procédure CEF en examinant la candidature, le niveau de langue, le sérieux du projet d'études, la validité des diplômes et vérifie les moyens financiers de l'étudiant.

Des soupçons ont été formulés à propos de ces procédures CEF vis-à-vis de l'ingérence pédagogique dans les universités par un organe qui n'en a pas les compétences. Si l'ECF émet un avis négatif et l'université un avis positif, il est peu probable que le consulat tranche en faveur de l'université. La directrice des relations internationales de l'UBO nous fait part de ses inquiétudes à ce propos : *« Moi je dis: alors attendez, s'il y a deux avis, un avis négatif du CEF et un avis positif de l'établissement, qui va influencer le plus le service consulaire ? Bon, la question elle se pose ».*

La directrice adjointe des relations internationales de l'université Rennes 1 fait remarquer que les dossiers passant par les ECF sont moins complets : *« il y a une procédure pour certains pays qui passe par les CEF donc là, les dossiers qui nous parviennent maintenant sont beaucoup moins complets qu'avant ».* Le directeur de Campusfrance explique d'ailleurs que les ECF

constituent désormais des avant-postes des établissements : « *vous voyez que les espaces Campus France à l'étranger maintenant deviennent quand même des avant postes extrêmement denses et légitimes de l'ensemble des établissements français* ».

Les ECF sont également soupçonnés d'être les instruments de l'immigration choisie. En effet, ils peuvent favoriser implicitement l'inscription des étudiants dans certaines disciplines que l'université française peine à remplir ou orienter les étudiants qui feront des études courtes vers des secteurs qui embauchent fortement en France et manquent de main-d'œuvre. Les ECF ont été présentés par le gouvernement comme un moyen de faciliter les procédures d'inscription des étudiants internationaux en France : dès lors qu'un avis favorable est rendu par le ECF et que l'université a accepté la candidature de l'étudiant, le visa de long séjour devrait être automatiquement délivré. Or, d'après le GISTI, les ECF ont été créés dans le but de recruter une élite étrangère dans les universités. Bien qu'il n'y ait pas de politique de quotas mise en place ou affichée, pour le GISTI, il est clair que les ECF n'ont pas la même vocation en Asie, en Amérique latine qu'en Afrique. Dans certains cas, ils visent davantage à attirer les étudiants et à faciliter leurs démarches pour venir en France (CIO délocalisés), dans d'autres cas ils ont plus vocation à filtrer et à sélectionner les étudiants (préfectures délocalisées).

2.3.3 La politique nationale comme levier prédominant de la mobilité entrante

Logiques et politiques contradictoires

L'évolution des flux d'étudiants étrangers en France est directement liée à la chronologie des politiques d'accueil ainsi qu'aux logiques qui sous-tendent ces politiques. Les différents enjeux liés à l'accueil des étudiants étrangers peuvent s'accorder mais peuvent aussi entrer en contradiction. V. Borgogno et J. Streiff-Fénart ont repéré quatre logiques à l'œuvre dans la gestion des étudiants étrangers (BORGOGNO et STEIFF-FENART, 1996-1997).

La logique universitaire met en évidence l'esprit universaliste et désintéressé de la transmission des connaissances. Cette vision renvoie à la mission de l'université comme ascenseur social accessible à tous. S'annexe à cette logique celle de la coopération et de la solidarité internationale dans le sens où les universités des pays développés participent à la

formation des étudiants originaires des pays du Sud, notamment ceux où l'enseignement supérieur est défaillant²⁴.

La logique du rayonnement international renvoie à l'idée selon laquelle l'accueil d'étudiants étrangers touche aux intérêts politiques et diplomatiques du territoire. De fait, l'accueil de certaines nationalités d'étudiants a longtemps été considéré comme un élément particulièrement apte à témoigner de l'influence de la France dans le monde, en contribuant notamment, au maintien de la francophonie dans les anciennes colonies, surtout dans un contexte de mondialisation qui tend à imposer l'anglais comme langue scientifique. C'est la vision prédominante dans les services culturels du Ministère des affaires étrangères.

La logique marchande s'inscrit, quant à elle, dans une philosophie instrumentaliste visant à ajuster l'université aux nécessités du monde économique et à protéger les diplômés et les débouchés dans une logique de marché concurrentiel, tendance qui tend à s'affirmer dans la période actuelle. Ce point de vue conduit à considérer les étudiants étrangers comme une manne financière importante, ce qui incite certains pays comme le Royaume-Uni à faire payer aux étudiants étrangers des droits d'inscriptions plus élevés qu'aux étudiants britanniques.

La logique du soupçon face au risque migratoire impose un point de vue selon lequel les étudiants étrangers sont une catégorie particulière d'étrangers dont on gère les conditions d'entrée et de séjour sur le territoire d'abord en tant qu'étrangers. Cette gestion incombe au Ministère de l'Intérieur et aux préfetures.

Les politiques d'accueil adoptées par les gouvernements français ont évolué au fil du temps et des circonstances en fonction des priorités accordées à telle ou telle logique.

Evolution des représentations et des politiques

Durant la période qui suit les indépendances, l'accueil des étudiants étrangers est célébré dans les discours officiels comme un élément de la politique de prestige de la France, manifestant à la fois ses valeurs de générosité et d'ouverture et l'influence de sa culture dans le monde. L'accueil des étudiants étrangers répond alors, d'une part, aux intérêts de la

²⁴ Rappelons qu'en vertu du décret N° 84-431 du 6 juin 1984, les enseignants-chercheurs « contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation. Ils contribuent également au progrès de la recherche. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale ».

France dans ses relations internationales et d'autre part, à la dimension d'aide au développement. Cette ouverture idéologique à l'accueil des étudiants étrangers va de pair avec une législation très libérale de l'entrée et du séjour des étudiants étrangers et par conséquent entraîne une forte croissance des effectifs entre 1964 et 1985.

Les années 1970 marquent le début de l'altération de cette représentation positive des étudiants originaires des pays du Sud. La crise économique amène de plus en plus à considérer tous les immigrants comme une charge pour la France. Le changement du contexte économique intervient, de plus, au moment où les conditions proprement universitaires de cette migration apparaissent elles aussi profondément modifiées. Entre 1960 et 1984, le nombre des étudiants étrangers est passé de 19 568 à 135 000 alors même que le nombre des étudiants nationaux a connu lui aussi une croissance considérable. Si à cette époque les nouveaux campus des années 1960 et 1970 vont permettre de faire face à l'augmentation des effectifs étudiants, cela ne va plus être le cas dans les années 1980 où la croissance des effectifs est plus rapide encore. La France compte un total de 950 000 étudiants en 1985, soit cinq fois plus qu'en 1960 (202 062), (Séchet & Peyon, 1993).

L'insuffisance radicale de places dans les universités va être un facteur supplémentaire en faveur de l'adoption d'une série de mesures restrictives dans le but de freiner les demandes d'inscription des étudiants étrangers issus des pays du Sud. André Lespagnol, actuellement vice-président de la région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, était président de l'université Rennes 2 pendant cette période. Il rappelle pendant l'entretien que les établissements ne cherchaient pas à accueillir des étudiants étrangers à cette époque à cause du manque de places dans les universités : « *dans cette période là, moi j'étais président de l'université, on ne courait pas après les étudiants étrangers parce qu'on avait déjà du mal à accueillir les étudiants français* ».

Pour la première fois, les étudiants étrangers sont considérés comme une catégorie particulière d'immigrés plus que comme une catégorie particulière d'étudiants. Ces étudiants sont perpétuellement soupçonnés d'être des immigrants potentiels cherchant à passer entre les mailles du filet en prenant le statut d'étudiant étranger. Les critères de délivrance des visas font partie des instructions consulaires. Plus un pays est considéré à fort risque migratoire, plus l'application des critères d'attribution des visas est restrictive. C'est pourquoi de nombreux étudiants étrangers sont soumis à des contrôles administratifs contraignants et incessants. Cette politique d'accueil a pour conséquence directe la diminution du nombre d'étudiants étrangers en France entre 1984 et 1998.

Dans la deuxième moitié des années 90, on constate un revirement dans la position du gouvernement français. Plusieurs rapports officiels (Claeys, 1999) critiquent la position française et soulignent la diminution préoccupante du nombre d'étudiants étrangers en France du fait de cette politique migratoire restrictive. Le gouvernement Jospin a donc décidé d'assouplir la politique nationale concernant la délivrance des visas afin de replacer la France sur le marché mondial de la formation. La France est alors passée à l'offensive par le biais d'une collaboration plus forte entre les ministères de l'Education nationale et des Affaires étrangères, une forte représentation dans les salons étrangers de l'Education, la création de l'agence Edufrance²⁵, chargée principalement de prospecter les marchés et de promouvoir l'offre française de formation. Ces mesures ont eu pour effet une très forte croissance du nombre d'étudiants étrangers : en 2004, ils sont 200 000, soit 60% de plus qu'en 1998. Cependant, les étudiants étrangers qui arrivent de nouveau en grand nombre sont les mêmes que ceux que l'on rejetait au moment des politiques restrictives, c'est-à-dire les étudiants issus du continent africain. Cette forte pression migratoire des étudiants africains s'oppose, à différents niveaux, aux logiques qui dominent actuellement la gestion de l'accueil des étudiants étrangers en France.

Depuis 2003, les critères d'attribution des visas « étudiant » et des bourses ont été précisés afin de répondre aux objectifs qualitatifs d'une politique d'accueil visant à sélectionner les étudiants étrangers en fonction des besoins et des intérêts économiques de la France. Cette volonté s'inscrit dans la nouvelle politique d'immigration menée par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qui prône une politique dite « d'immigration choisie » en opposition à une « immigration subie »²⁶ (Chapitre 6). Cette politique de sélection des étudiants étrangers a entraîné un ralentissement de l'accroissement des effectifs.

Malgré la faible proportion d'étudiants étrangers qu'elle a connu jusqu'à aujourd'hui, la Région Bretagne doit désormais faire face à une forte augmentation d'étudiants internationaux. La croissance des effectifs oblige les pouvoirs publics de la Région et des villes bretonnes, ainsi que les universités, à s'adapter à cette nouvelle situation, et impose de chercher à mieux connaître cette catégorie d'étudiants que sont les étudiants internationaux.

²⁵ L'agence Edufrance s'appelle désormais Campusfrance.

²⁶ Loi du 26 Novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité et loi du 24 Juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration

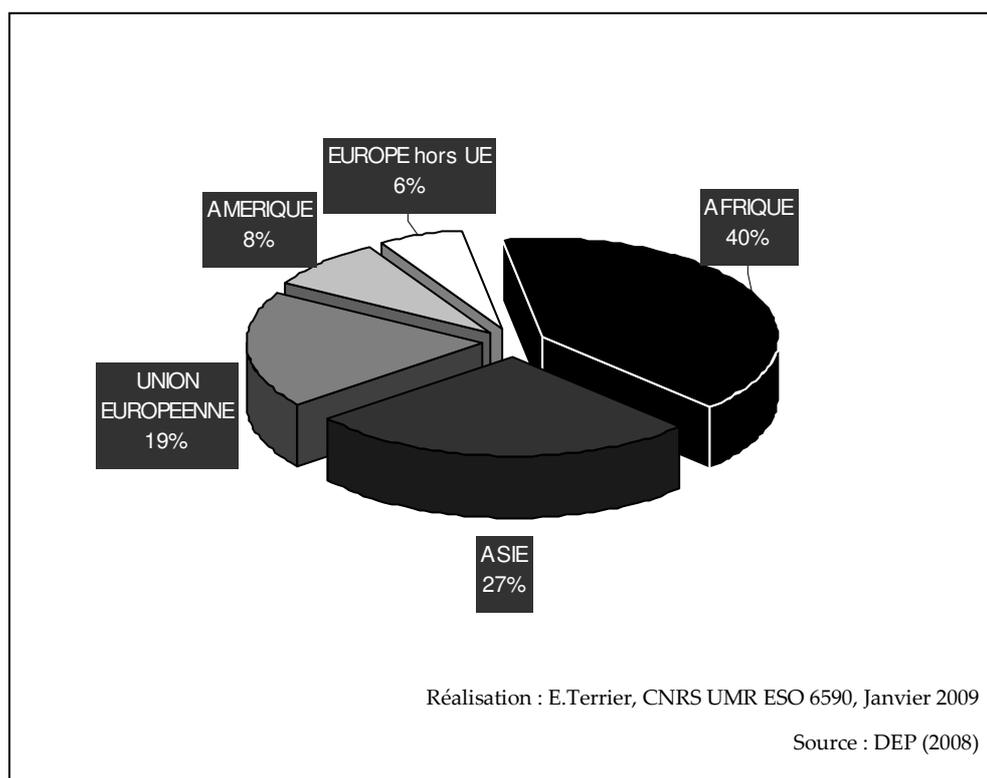
3 LA DIVERSITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN BRETAGNE

3.1 L'origine géographique des étudiants internationaux

3.1.1 Continents d'origine

Quatre étudiants internationaux sur dix présents en Bretagne sont originaires du continent africain (Figure 15). L'Asie est le second continent le mieux représenté : environ trois étudiants internationaux sur dix sont asiatiques. Les étudiants internationaux originaires du continent européen sont presque aussi nombreux que les étudiants asiatiques (25%). Parmi eux, 19% sont originaires de l'Union Européenne.

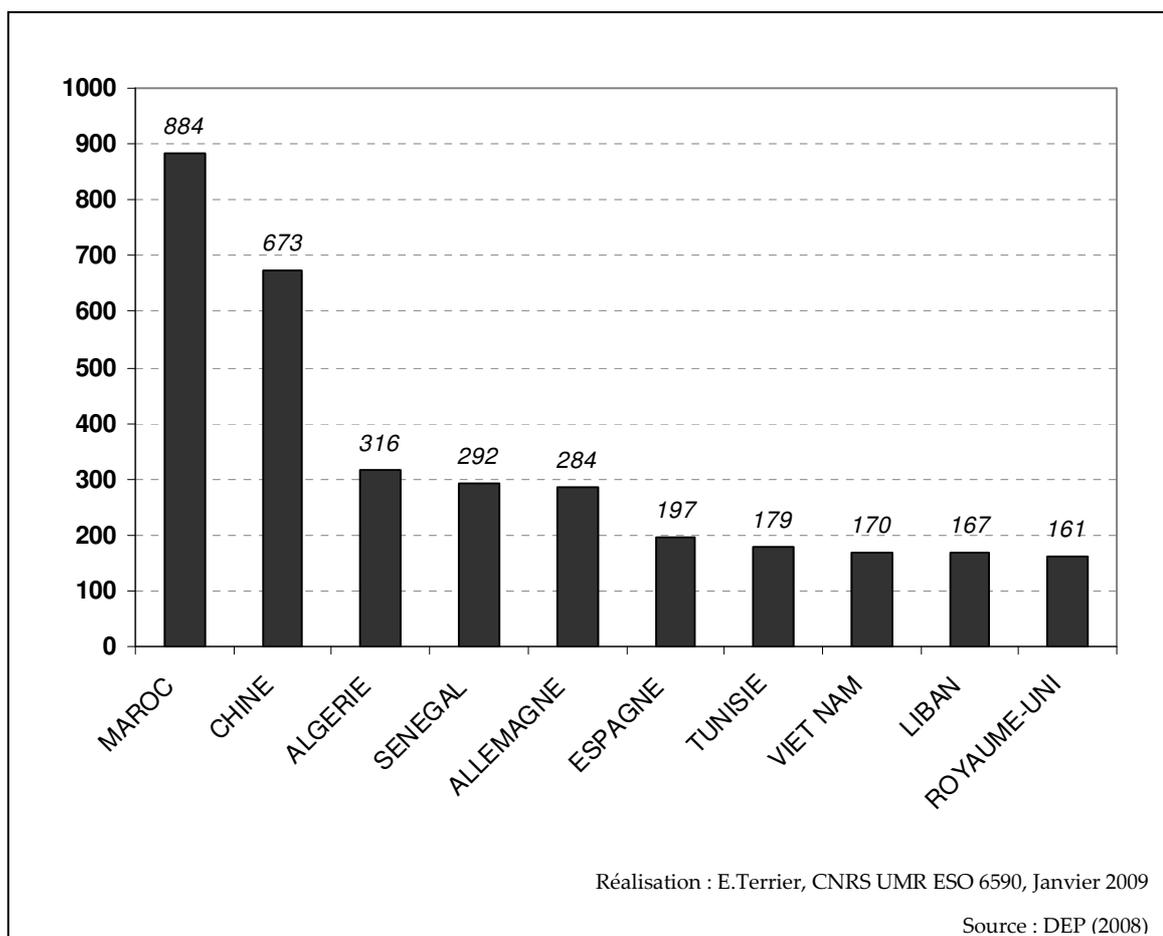
Figure 15 : Les étudiants internationaux par continent d'origine (Bretagne, Universités, 2007)



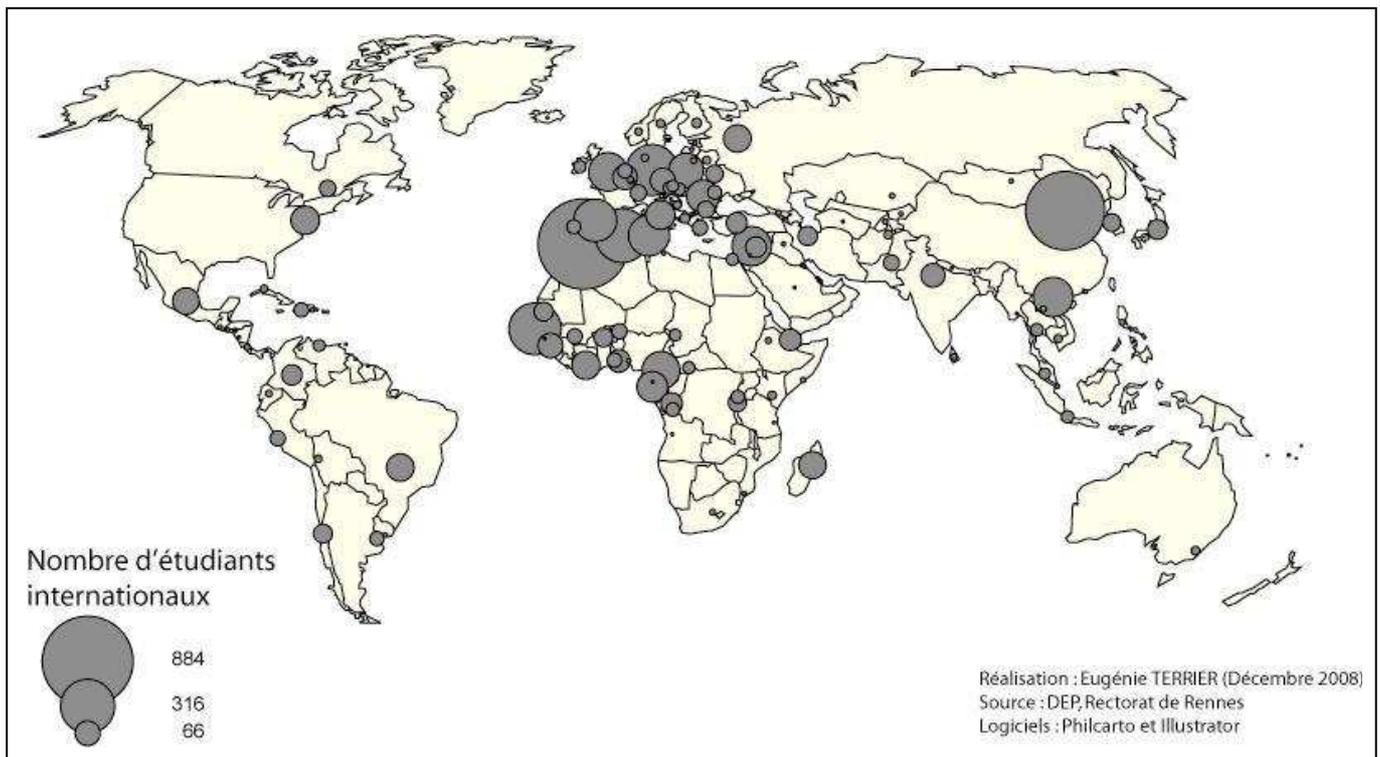
3.1.2 Les pays les plus représentés

En termes d'effectifs par nationalité, les pays les mieux représentés parmi les étudiants internationaux en Bretagne sont le Maroc et la Chine, avec respectivement 884 étudiants marocains et 673 étudiants chinois en 2007 (Figure 16). Arrivent ensuite, dans l'ordre décroissant l'Algérie, le Sénégal, l'Allemagne, l'Espagne, la Tunisie, le Vietnam, le Liban et le Royaume-Uni.

Figure 16 : Les dix nationalités les plus représentées parmi les étudiants internationaux (Bretagne, Universités, 2007)



L'Afrique francophone (Maghreb et Afrique de l'Ouest), la Chine, et l'Europe de l'Ouest sont donc les parties du monde les mieux représentées parmi les étudiants internationaux en Bretagne (Figure 17).

Figure 17 : Les pays d'origine des étudiants internationaux en Bretagne (Universités, 2007)

3.1.3 Evolution des effectifs par continent d'origine

Comme pour l'échelle nationale, la très forte croissance du nombre d'étudiants internationaux présents en Bretagne depuis 1997 est principalement due à l'arrivée importante d'étudiants internationaux d'Asie et d'Afrique (Figure 18). Les étudiants étrangers asiatiques sont de plus en plus nombreux en Bretagne, particulièrement depuis l'année 2000. Ils n'étaient que 145 en 1996, ils sont aujourd'hui plus de 1200. Cela représente une croissance de 757%, soit le plus fort taux de variation de tous les continents (Tableau 14). Plus de la moitié des étudiants asiatiques qui arrivent en Bretagne sont originaires de Chine (54%). Le Vietnam et le Liban sont les deux autres pays asiatiques les plus représentés. Les étudiants asiatiques ont même dépassé les effectifs d'étudiants en provenance de l'Union Européenne en 2001-2002. L'UE est désormais la région d'origine avec le plus faible taux de croissance (+ 108%).

Quant aux effectifs d'étudiants internationaux africains présents en Bretagne, ils ont été multipliés par 6 entre 1996 et 2007, passant de 306 à 1851 individus soit le deuxième taux de croissance le plus important après l'Asie (+ 505%). Nous verrons les causes de ces évolutions dans le chapitre 4.

Figure 18 : Evolution des effectifs d'étudiants internationaux par continent d'origine entre 1996 et 2007 (Bretagne, Université)

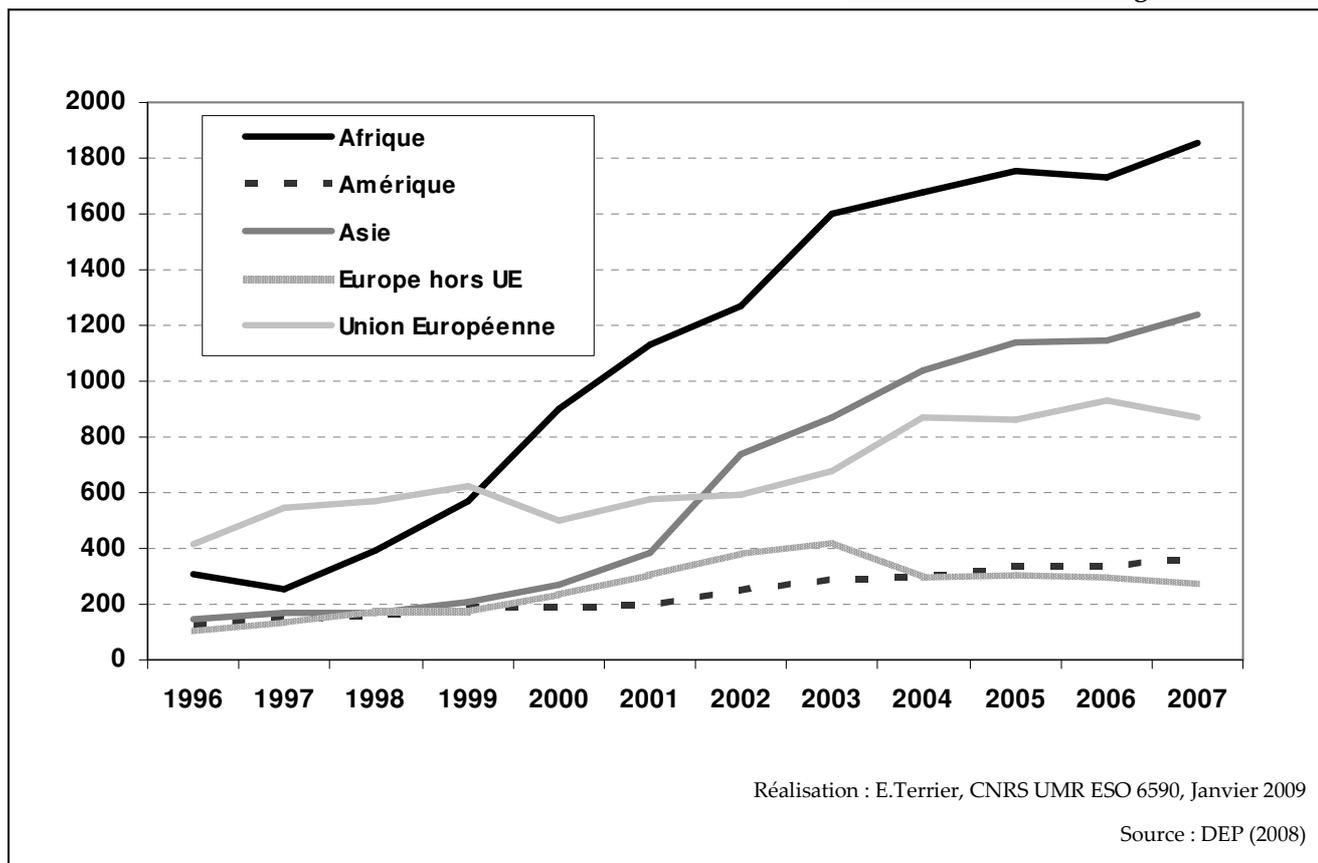


Tableau 14 : Taux de croissance des effectifs par continent d'origine (Bretagne, Université, 2007)

	1996	2007	Taux de croissance en % (1996-2007)
Asie	145	1242	+ 756,6
Afrique	306	1851	+ 504,9
Amérique	122	362	+ 196,7
Europe hors UE	101	272	+ 169,3
Union Européenne	418	869	+ 107,9
TOTAL	1092	4596	+ 320,9

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Source : DEP (2008)

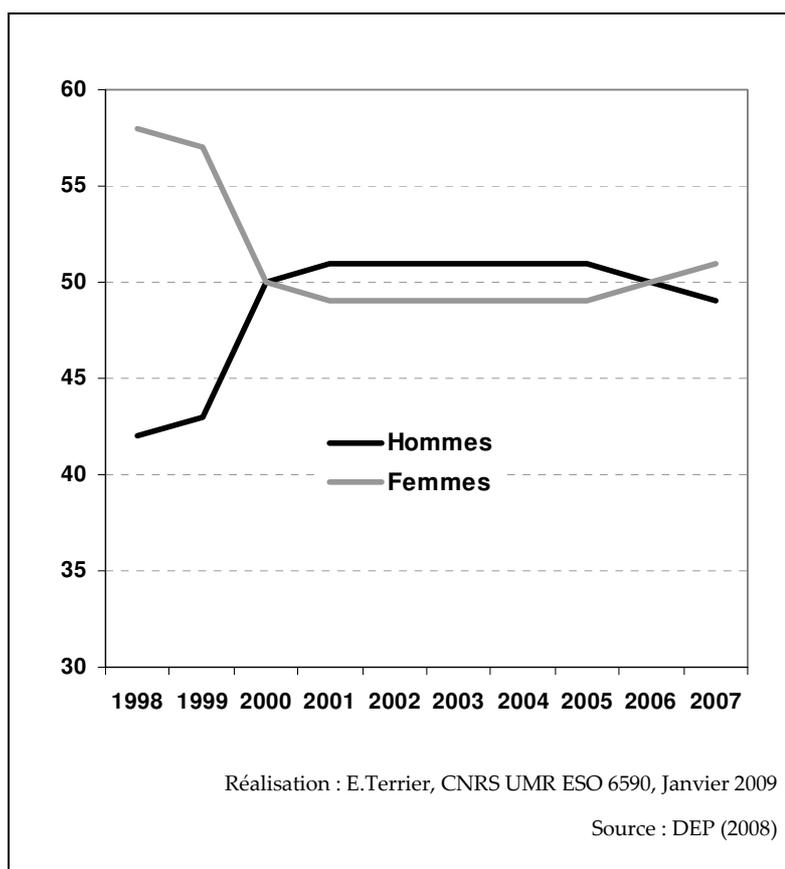
3.2 L'identité des étudiants internationaux

3.2.1 Des sexe ratios qui diffèrent selon les continents d'origine

La parité des sexes observée pour l'ensemble des étudiants internationaux (51% d'étudiantes pour 49% d'étudiants) (Figure 19) cache de fortes disparités lorsqu'on analyse la représentation des sexes pour chaque continent d'origine.

Seuls les Asiatiques conservent une certaine égalité de représentation entre les hommes et les femmes. En revanche, les étudiants internationaux issus des pays européens et d'Amérique sont très majoritairement des femmes : 70% des étudiants internationaux originaires d'Europe et 64% des étudiants internationaux d'Amérique sont des femmes (Figure 20).

Figure 19 : Evolution de la représentation des sexes parmi les étudiants internationaux (Bretagne, Universités, 1998-2007)

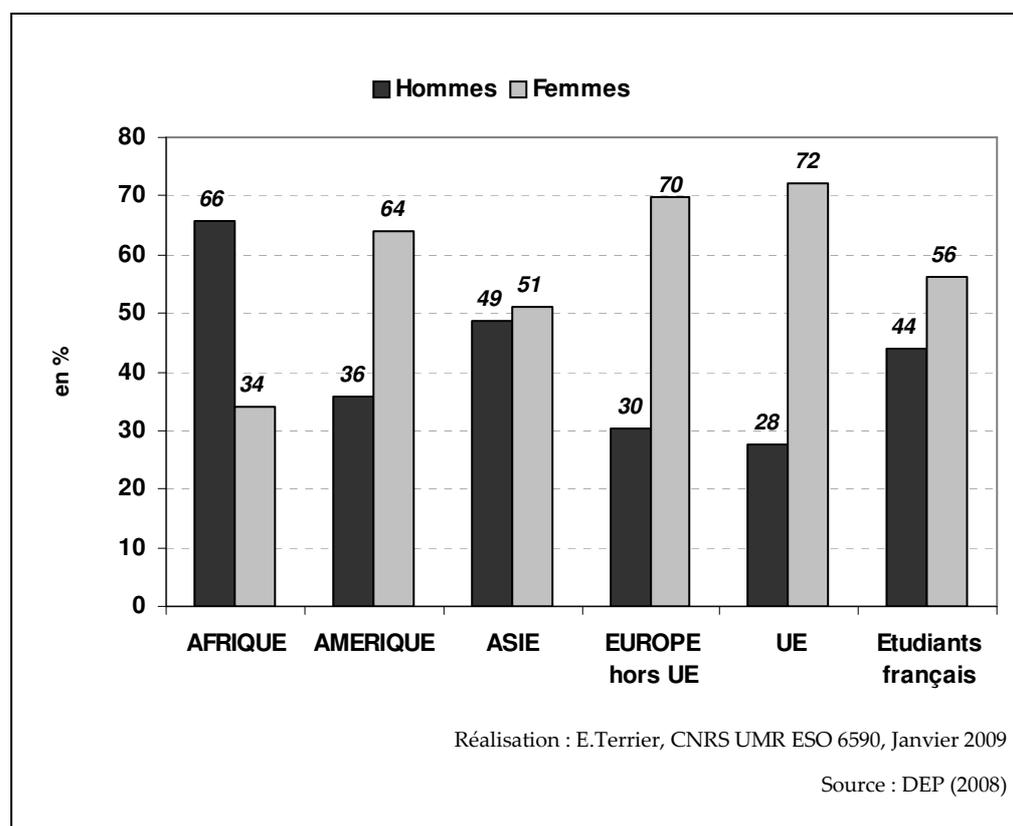


Ceci signifie-t-il que les étudiantes issues de ces régions de monde sont plus mobiles que les garçons ? Cette forte mobilité féminine est sans doute à mettre en lien avec la discipline d'inscription. En effet, les étudiantes des pays occidentaux sont plus souvent inscrites dans

les disciplines littéraires (langues, Sciences sociales et humaines) que les garçons. Or ces disciplines semblent prédisposer davantage à la mobilité internationale pour diverses raisons : maîtrise d'une langue étrangère, recherche de découvertes culturelles, etc.

Les femmes sont par contre sous-représentées parmi les étudiants africains. Sur dix étudiants internationaux originaires du continent africain, il n'y a que trois femmes. Cette inégalité trouve en grande partie son origine dans les écarts d'accès à l'enseignement supérieur dans le pays d'origine selon le genre. Par exemple, seulement 21% des étudiants mauritaniens sont des femmes. Dans ces sociétés où la domination masculine prévaut, il est d'usage que les hommes soient prioritaires face aux études.

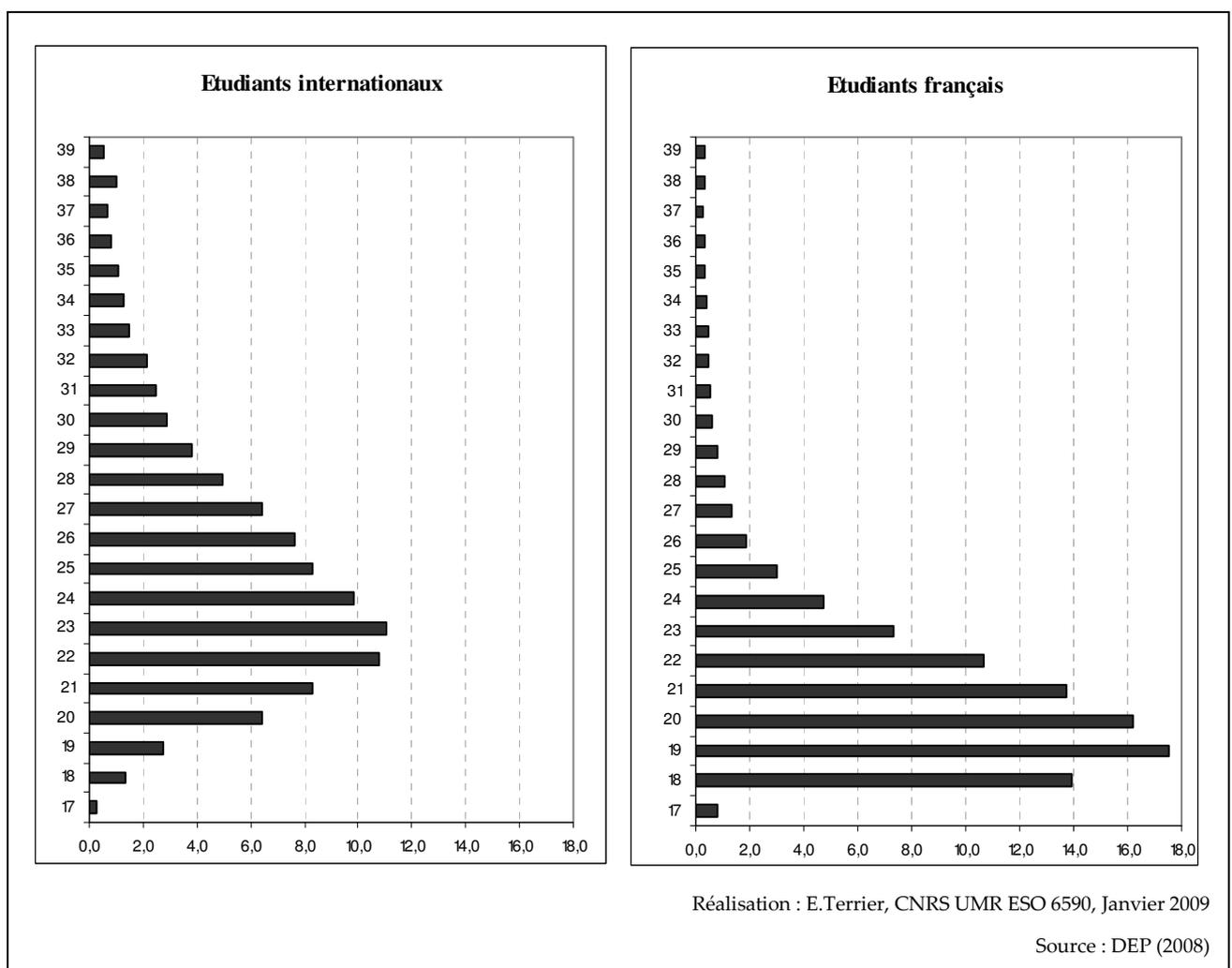
Figure 20 : Les étudiants internationaux par genre et par continent d'origine (Bretagne, Universités, 2007)



3.2.2 Des étudiants du Sud plus âgés

Les étudiants internationaux sont en moyenne plus âgés que les étudiants français. Une forte proportion d'étudiants français est concentrée dans les mêmes âges, ici de 18 à 25 ans, alors que les étudiants internationaux ont tendance à se disperser entre 18 et 32 ans. Notons par exemple que plus de 17% des étudiants français sont âgés de 19 ans contre moins de 3% d'étudiants internationaux. En revanche, plus de 9% d'étudiants internationaux ont 25 ans contre moins de 3% d'étudiants français (Figure 21).

Figure 21 : Les pyramides des âges des étudiants internationaux et français (2005)



Cette différence d'âge peut s'expliquer par le fait que les étudiants internationaux arrivent en majorité en France pour le deuxième et le troisième cycle (Cf. 3.3.2). Latreche (1999), dans son étude sur les étudiants maghrébins en France, explique que ces derniers sont en moyenne plus âgés que les étudiants français du fait d'une mobilité en lien avec la recherche d'une

spécialisation en l'absence de 3^e cycle dans le pays d'origine (exemple de l'Algérie). Par ailleurs, certains travaillent pendant plusieurs années dans le pays d'origine afin de pouvoir financer le séjour en France. Il existe aussi une offre de bourses à des enseignants pour une formation doctorale en France. Enfin, les difficultés administratives pour obtenir le visa étudiant peuvent aussi repousser le moment de l'arrivée en France.

3.2.3 Une surreprésentation des catégories sociales supérieures

L'étude de l'origine sociale des étudiants internationaux montre qu'il y a une surreprésentation de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » : 45% des étudiants internationaux ont leur père travaillant dans cette catégorie socioprofessionnelle et seulement 7% et 6% sont issus de familles d'employés et d'ouvriers. Les études à l'étranger représentent un coût supplémentaire par rapport à des études dans le pays d'origine. Ceci explique en partie pourquoi ce sont plus souvent les étudiants issus des familles plus aisées qui partent étudier à l'étranger. Il faut aussi sans doute y voir un facteur socioculturel dans le sens où la mobilité internationale est plus courante et habituelle chez les familles appartenant aux catégories sociales plus élevées. Nous développerons ce point dans le chapitre 6 sur l'accès à la mobilité internationale pour études.

3.3 Des séjours d'études différents

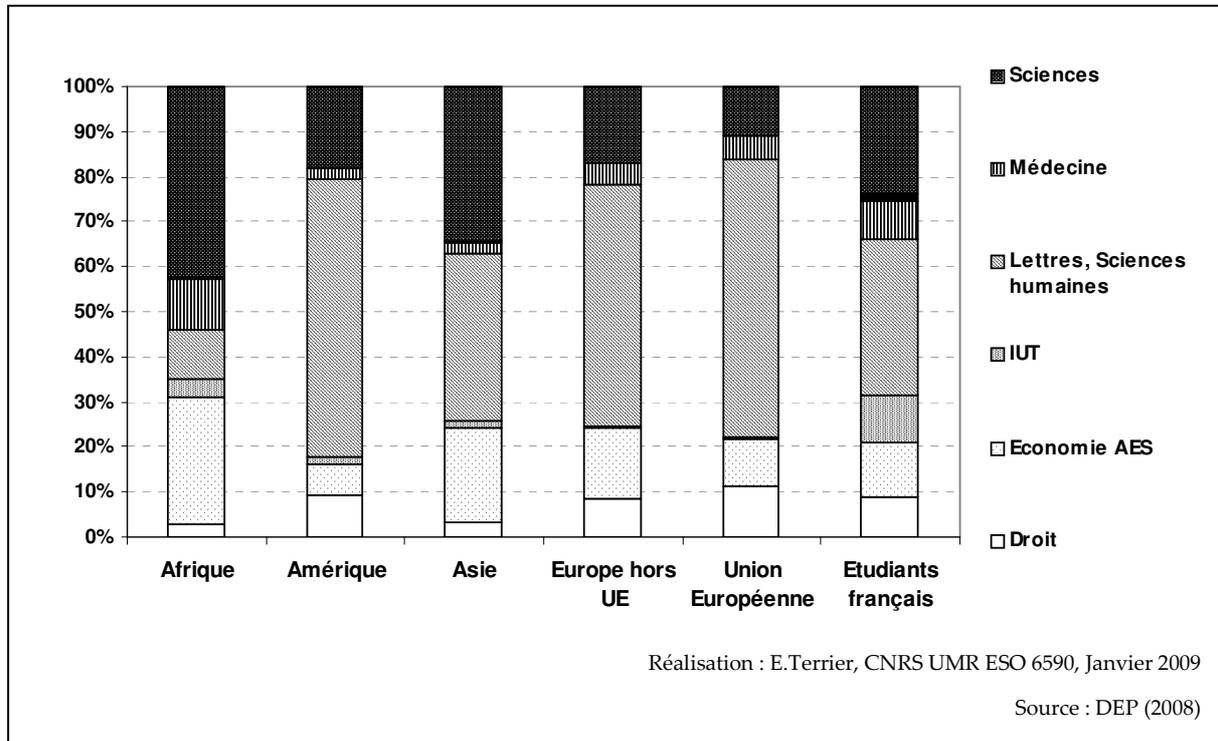
3.3.1 Discipline et continent d'origine

A l'instar des étudiants français, les étudiants internationaux sont très présents en Lettres et en Sciences humaines (34%). En revanche, ils sont plus nombreux à s'inscrire en Sciences que les étudiants français (31% contre 21%) et sont deux fois plus présents en sciences économiques. Notons enfin que les IUT ne regroupent que 2% des étudiants internationaux contre 9% des étudiants français. Au final, la répartition de l'ensemble des étudiants internationaux par groupes de disciplines est relativement proche de celle des étudiants français.

En revanche, si l'on s'intéresse à chaque nationalité, il s'avère que les disciplines de prédilection diffèrent d'un continent d'origine à l'autre (Figure 22). « La quête de connaissance générale est beaucoup plus fréquemment observée dans le cas des étudiants issus des pays développés » (COULON & PAIVANDI, 2003, p.18). C'est pourquoi ils

s'orientent principalement vers les Lettres et les Sciences Humaines : sept étudiants américains sur dix et plus de six étudiants de l'UE sur dix sont inscrits en Lettres et en Sciences Humaines contre seulement un étudiant africain sur dix.

Figure 22 : Les étudiants internationaux par discipline et par continent d'origine (Bretagne, Université, 2007)

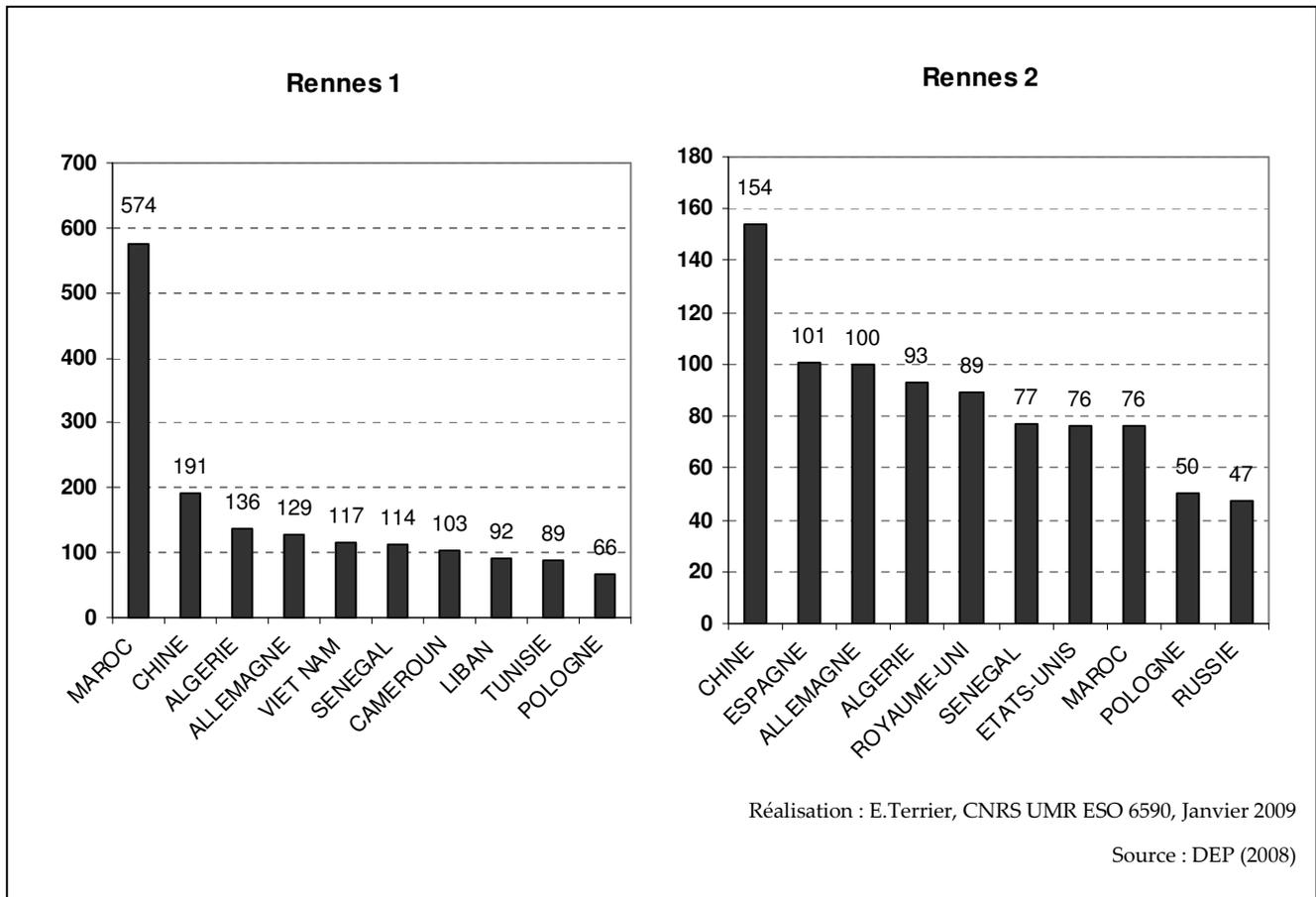


Les connaissances scientifiques et les compétences techniques font partie de la demande des pays du Sud : 45% des étudiants africains sont inscrits en Sciences contre seulement 10% des étudiants de l'Union Européenne. Ceci s'explique en partie par les insuffisances en formations et en moyens des universités africaines, d'autant plus que les filières scientifiques nécessitent plus de moyens financiers que les filières littéraires (matériel d'expérimentation, etc.). De plus, nous pouvons supposer que les motivations pour ces disciplines relèvent davantage d'un choix utilitaire dans une optique de développement économique ou technologique auquel ces étudiants africains pourront contribuer lorsqu'ils seront de retour dans leur pays d'origine.

Cette répartition des continents d'origine par discipline a une conséquence directe sur la représentation des nationalités dans les deux plus grandes universités de Bretagne : Rennes 1 et Rennes 2 (Figure 23). La première étant une université regroupant les disciplines scientifiques et économiques, ce sont les étudiants marocains les plus nombreux (574). En

revanche, à Rennes 2, université de Lettres, ce sont les nationalités chinoise, espagnole et allemande les plus représentées.

Figure 23 : Les 10 premières nationalités dans les universités de Rennes 1 et de Rennes 2 (2007)



3.3.2 Des étudiants internationaux plus nombreux en Doctorat

A l'échelle de la France²⁷, il y a une nette surreprésentation des étudiants internationaux en doctorat. Alors que 33,7% des doctorants sont internationaux (c'est-à-dire un doctorant sur trois), il y a seulement 16,5% d'étudiants internationaux en Master et 7,4% en Licence.

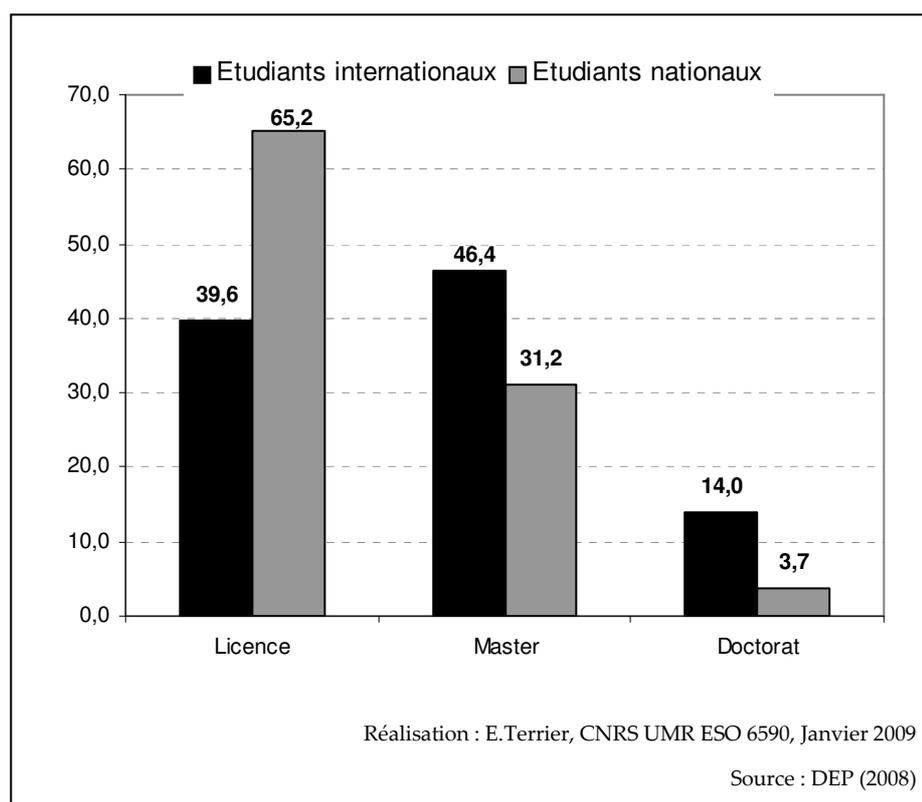
Les étudiants internationaux sont, en proportion, moins nombreux que les étudiants français en Licence: 65% des étudiants nationaux sont en Licence contre 40% des étudiants internationaux (Figure 24). En revanche, les étudiants internationaux sont quatre fois plus

²⁷ Concernant les cursus universitaires (LMD), nous n'avons pas pu obtenir les données à l'échelle régionale, c'est pourquoi nous présentons l'échelle nationale, sachant néanmoins que la situation en Bretagne n'est guère différente.

souvent inscrits en doctorat que les étudiants français : 14% des étudiants internationaux sont en doctorat contre seulement 3,7% des étudiants français.

Ces différences s'expliquent principalement par le fait que les étudiants sont encouragés à la mobilité plutôt en fin de parcours d'études, après une certaine expérience de l'enseignement supérieur. De plus, dans les pays en voie de développement, les insuffisances universitaires sont plus fortes encore pour les dernières années d'études qui supposent une spécialisation. Notons aussi que beaucoup de ces pays ne délivrent pas de doctorat. C'est pourquoi, la France accueille de nombreux doctorants issus des pays africains. Enfin, il peut arriver que les politiques d'accueil privilégient l'inscription des étudiants étrangers en deuxième et troisième cycle à cause d'une certaine saturation des effectifs à l'université dans le premier cycle.

Figure 24 : Répartition des étudiants internationaux et nationaux par cursus universitaire (France, Universités, 2007)



4 CONCLUSION

Malgré une faible tradition d'accueil, la Bretagne connaît, depuis quelques années, une des plus fortes croissances du nombre d'étudiants internationaux en France. Ce « boom » de la présence étrangère dans l'enseignement supérieur breton représente de nombreux enjeux pour cette région peu familiarisée avec les populations immigrées ou étrangères.

Les pouvoirs publics locaux et les établissements sont concernés directement par cette arrivée d'étudiants internationaux pour qui il faut adapter certaines structures d'accueil. Au-delà des difficultés à résoudre du fait de cette forte croissance et de l'hétérogénéité de cette population, la majorité des acteurs voit aussi une grande opportunité à saisir afin de développer la dimension internationale du territoire ou de l'établissement dans un contexte de compétitivité mondiale. Ces acteurs locaux ne sont-ils qu'en situation d'adaptation ou peuvent-ils avoir prise sur cette mobilité entrante ?

Ceci nous ramène à la question des déterminants et des conséquences de la mobilité internationale des étudiants. En effet, l'étude de la dimension multiscalaire de ce phénomène de mobilité s'appuie sur cet exemple local de la région Bretagne pour essayer de comprendre sur quelle part de manœuvre peuvent déboucher les facteurs du niveau régional dans la détermination de cette mobilité étudiante entrante. Est-ce que des caractéristiques intrinsèques au territoire breton (rayonnement international de la région, présence de la mer, proximité de Paris, forte identité régionale, etc.) ou des décisions politiques prises au niveau local influent sur le choix de destination des étudiants internationaux ? Ou cette mobilité entrante n'est-elle définie qu'à des niveaux scalaires supérieurs, nationaux et mondial où se décident les politiques d'accueil et où se joue le phénomène de mondialisation du marché de l'éducation ?

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

La première partie de la thèse a donc permis de présenter les cadres théorique, méthodologique et territorial de notre recherche. Dans un premier chapitre, nous avons développé le questionnement auquel ce travail de recherche se propose d'apporter des éléments de réponse à partir de l'étude des mobilités spatiales des étudiants internationaux. La remise en contexte dans le débat scientifique plus large de la question de la mobilité spatiale des individus était nécessaire pour définir notre objet et pour amener notre problématique. Ceci a permis de rappeler la complexité de l'étude des mobilités spatiales des personnes du fait de la diversité des types de déplacements. Nous avons alors proposé une grille de lecture typologique de l'ensemble des mobilités spatiales en mettant en avant trois critères fondamentaux de différenciation que sont le motif du déplacement, la spatialité et la temporalité.

Ce point sur la définition de la mobilité spatiale a aussi été l'occasion de déterminer le vocabulaire que nous pouvions utiliser dans cette recherche. Nous avons alors précisé qu'il était aussi pertinent de parler de mobilité internationale pour études que de migrations pour études. La mobilité est un terme plus générique qui renvoie au déplacement physique et la migration est au final une sous-catégorie de la mobilité spatiale qui permet de désigner les déplacements sur des distances longues impliquant une installation durable sur le lieu de destination. Au regard de la diversité des types de déplacements, nous avons aussi rappelé que mesurer la mobilité spatiale des personnes représentait une tâche très complexe pour les chercheurs. Nous avons été confrontée à ce problème dans notre travail et nous en présenterons d'ailleurs les implications dans la partie 3.

Même s'il est difficile de mesurer précisément la mobilité spatiale des individus, il est malgré tout possible de faire le constat d'une augmentation forte du nombre de déplacements dans nos sociétés. Les chiffres sur l'évolution du nombre de migrants et de touristes dans le monde appuient l'idée d'un essor généralisé de la mobilité spatiale des individus. Cette augmentation de la mobilité s'explique dans un premier temps par les progrès technologiques en matière de transports et de vitesse. Cette première explication a d'ailleurs permis de mettre en évidence un paradoxe intéressant : les progrès en transports et en télécommunication ont donné aux individus la possibilité de s'affranchir de la contrainte de la proximité spatiale qui était autrefois la condition *sine qua non* pour rester en contact.

Ceci a eu pour résultat la dispersion spatiale des réseaux sociaux et des activités. Or cet éclatement spatial a fait que la contrainte de la proximité a été remplacée par la contrainte de la mobilité. La mobilité qui est souvent présentée comme une marque de la liberté des individus n'est-elle pas finalement devenue un nouveau joug ?

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de déplacements renvoie à la forte valorisation sociale de la mobilité spatiale. Cette dernière est en effet en adéquation avec des valeurs aujourd'hui prédominantes dans nos sociétés, tout au moins dans les sociétés occidentales, qui vantent les bienfaits du changement, de la flexibilité et de la mobilité par opposition à la fixité, la rigidité et l'immobilisme...comme si aujourd'hui mobilité rimait avec modernité et immobilité avec archaïsme. Il sera alors nécessaire pour nous de savoir si la mobilité internationale pour études bénéficie de la même valorisation sociale et de vérifier si ces représentations positives correspondent à de réels bénéfices de la mobilité spatiale pour les individus et les sociétés.

L'obligation de se déplacer du fait de la dispersion des activités et l'injonction sociale à être mobile posent alors la question de l'accès à la mobilité spatiale. Si la mobilité spatiale est devenue la norme, alors ne pas pouvoir être mobile comporte le risque d'être marginalisé. S'interroger sur l'accès à la mobilité nous oblige donc à étudier à la fois les mobilités et les immobilités des individus. La question est alors de savoir pourquoi toutes les personnes ne sont pas aussi mobiles les unes que les autres. Si c'est une question de hiérarchie sociale, alors nous supposons que l'inégale capacité à être mobile constitue un facteur de renforcement des inégalités sociales dans la mesure où il faut mobiliser des ressources pour pouvoir être mobile. Mais pouvons-nous expliquer les différences de mobilité seulement à partir de l'inégale distribution des ressources sociales entre les individus ? Ne faut-il pas observer ce qui se passe plus en amont du déplacement, au niveau des représentations sociales et du désir des individus ? Nous avons donc pris le parti d'interroger la mobilité spatiale des individus à partir de deux types de mobilité : la mobilité internationale pour études et les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour.

Aux vues des questions que nous avons posées, nous avons considéré que le concept d'habiter constituait un outil utile et pertinent pour notre recherche. En effet, étudier l'habiter des individus suppose de décrire leurs déplacements en tant que tels, et d'analyser en parallèle les significations de ces déplacements. C'est pourquoi nous nous attachons dans ce travail de recherche à décrire les flux mondiaux estudiantins dans le chapitre 4 ainsi que les déplacements des étudiants internationaux pendant leur séjour dans le chapitre 7. S'intéresser aux significations des déplacements pour les individus implique alors de se

pencher sur ce que représentent pour eux leurs mobilités. C'est pour cette raison que nous nous attarderons sur les représentations sociales de la mobilité internationale pour études (Chapitre 5), sur les motivations de départ de la migration (Chapitre 9) et sur le rapport culturel à la mobilité de loisirs (Chapitre 8). Enfin, la notion d'habiter possède pour notre recherche une qualité heuristique dans la mesure où elle permet aux chercheurs de s'intéresser à l'ensemble des mobilités des individus, ce qui nous incite à réfléchir sur les impacts réciproques entre les différents types de mobilité.

La diversité des habitats des étudiants internationaux constituent une des hypothèses principales de cette thèse. La description des déplacements des étudiants permettra d'affirmer ou d'infirmer cette supposition. Il s'agira ensuite d'expliquer les différences de pratiques. Pourquoi certains sont mobiles, pourquoi d'autres sont immobiles ? Tous les étudiants ne font pas un séjour à l'étranger, tous les étudiants internationaux ne sont pas mobiles pendant leur séjour. Dans la mesure où les individus doivent mobiliser des capitaux pour pouvoir être mobiles (capital économique, capital social, capital culturel), nous prévoyons alors que l'inégale distribution de ces ressources sociales entre les étudiants est à l'origine de leurs différences de pratiques (Chapitre 6 et 8). La question des inégales capacités à être mobile renvoie également, en ce qui concerne les déplacements internationaux, aux politiques migratoires et aux obstacles juridiques à la mobilité spatiale (Chapitre 6).

Au-delà de l'étude des causes des différences de mobilité entre les individus, nous cherchons aussi à en comprendre les effets. C'est pourquoi nous nous intéressons dans le chapitre 5 aux conséquences d'un séjour d'études à l'étranger pour les étudiants internationaux. Quels bénéfices peuvent tirer les individus de leur mobilité internationale ? Pouvons-nous réellement les mesurer ? Ceci nous amène à notre dernière hypothèse de recherche : un accès inégal à la mobilité spatiale signifie un accès inégal aux bénéfices de la mobilité ce qui supposerait que la mobilité spatiale peut constituer un facteur de reproduction sociale des inégalités.

Suite à la présentation de notre problématique et de nos hypothèses, le deuxième chapitre avait pour objectif principal de décrire le protocole de recherche que nous avons suivi au cours de ces quatre années de travail. Exposer notre méthodologie a consisté dans un premier temps à expliquer le remaniement statistique que nous avons dû mener pour pouvoir réaliser une analyse démographique la plus fiable possible des étudiants internationaux en Bretagne. En effet, l'usage commun de la catégorie « étudiant étranger », basé sur le seul critère de la nationalité, est à la source de nombreuses confusions dans les

discours et les études sur les mobilités étudiantes. Nous avons donc mis en évidence la nécessité de faire la distinction entre les étudiants étrangers réellement en mobilité et les étudiants étrangers issus de l'immigration. C'est pourquoi aussi nous avons fait le choix dans cette thèse d'utiliser l'expression « étudiants internationaux » plutôt que celle « d'étudiants étrangers ». Puis, dans un second temps, nous avons justifié notre recours à une méthodologie mixte pour étudier les mobilités spatiales des étudiants internationaux ainsi que leurs causes et leurs conséquences. La méthode quantitative à travers l'enquête par questionnaires permet de saisir les régularités sociales qui déterminent les pratiques alors que la méthode qualitative à travers les entretiens auprès des étudiants et des acteurs institutionnels permet d'appréhender la multiplicité des parcours individuels ainsi que les représentations sociales révélées par les discours.

Enfin, le troisième chapitre a consisté en une analyse démographique des étudiants internationaux inscrits dans l'enseignement supérieur de Bretagne. Nous avons estimé qu'il y avait entre 6000 et 7000 étudiants internationaux dans l'ensemble de l'enseignement supérieur de la Région. Le constat d'une forte augmentation des effectifs entre 1997 et 2007 a nécessité de se replacer à l'échelle des politiques d'accueil qui sont décidées par l'Etat français. Nous avons en effet montré que la Région possédait au final encore peu de compétences en matière de mobilité étudiante et que les fluctuations démographiques des effectifs étrangers étaient essentiellement dues aux actions nationales en matière de politique migratoire.

La présentation de la population des étudiants internationaux en Bretagne a également consisté à dresser le portrait de ce groupe social. Cette description des principales caractéristiques des étudiants en mobilité internationale a permis de faire des constats qui ont alors amené à plusieurs interrogations qui seront traitées dans les chapitres suivants. Par exemple, la forte représentation des étudiants originaires du continent africain et du continent asiatique demande des explications qui nécessitent de se placer à l'échelle des mécanismes mondiaux des migrations étudiantes, objet du prochain chapitre. Le constat de la surreprésentation des hommes parmi les étudiants africains et la prédominance des catégories sociales supérieures parmi l'ensemble des étudiants internationaux posent la question des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études. De même, la différenciation des disciplines étudiées selon l'origine géographique et la forte présence d'étudiants africains en doctorat interrogent directement les motivations de départ et les différentes significations des migrations étudiantes, ce que nous étudierons dans le chapitre 9.

PARTIE 2

LA MIGRATION INTERNATIONALE POUR ETUDES : UN FACTEUR DE REPRODUCTION DES ELITES ?

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2

Après avoir présenté la population des étudiants internationaux en Bretagne, échelon régional qui constitue le cadre d'étude de cette recherche, il s'agit désormais de s'intéresser aux grands mécanismes mondiaux de la mobilité internationale pour études. Cette mise en perspective est un moyen de mieux comprendre l'évolution des effectifs, la localisation et la diversité des étudiants internationaux présents en France et en Bretagne.

La forte augmentation du nombre d'étudiants internationaux en Bretagne doit, dans un premier temps, être replacée dans le contexte mondial. Le chapitre 4 a donc pour premier objectif de présenter, à partir des statistiques disponibles, l'évolution démographique des étudiants internationaux dans le monde et d'en expliquer les causes. Puis il s'agira de décrire et d'analyser les flux d'étudiants internationaux entre les différentes régions du monde. Ceci suppose de montrer d'où partent les plus grands effectifs d'étudiants en mobilité internationale et quels sont les principaux pays de destination. Cette analyse permettra, en outre, de mieux saisir la distribution et la diversité des origines nationales des étudiants internationaux présents en Bretagne. Enfin, le dernier point de ce chapitre a pour ambition d'expliquer les directions de ces trajectoires migratoires en cherchant à mettre en évidence quels peuvent être les facteurs de localisation des étudiants internationaux dans le monde. Nous montrerons que les déterminants des flux, loin de ne renvoyer qu'à l'attractivité des territoires, sont multiples et laissent peu de place au libre choix des étudiants.

L'essor de la mobilité internationale dans le monde renvoie à la forte valorisation sociale de ce type de mobilité par les sociétés, ce qui conduit à une injonction à être mobile pendant les études. Le séjour d'études à l'étranger est en effet très souvent présenté comme une source d'enrichissement personnel, voire un moyen de faciliter l'insertion sur le marché du travail. Le chapitre 5 a donc pour objectif d'analyser les conséquences de la mobilité internationale pour les individus en interrogeant cette idée commune selon laquelle ce type de mobilité peut être facteur d'ascension sociale. Quelles ressources sociales l'étudiant est-il susceptible d'acquérir grâce à sa mobilité internationale et comment peuvent-elles être observées et mesurées par les chercheurs ?

Si séjour d'études à l'étranger et mobilité sociale ascendante sont liés, il est alors primordial de s'intéresser aux conditions d'accès à la mobilité internationale pour études. Quelles sont les catégories d'étudiants en mesure de profiter des avantages associés à la mobilité internationale pour études ? Le chapitre 6 situe la réflexion en amont de la migration, sur la question des ressources sociales à mobiliser pour rendre possible le projet de mobilité. Existe-t-il par exemple des inégalités d'accès en lien avec l'appartenance sociale des étudiants ? Enfin, dans un dernier point, ce chapitre visera à démontrer dans quelle mesure les politiques d'accueil actuelles en matière de mobilité étudiante sont également des facteurs de discrimination et d'inégalités entre les étudiants du Nord et les étudiants du Sud dans l'accès à la mobilité internationale pour études.

CHAPITRE 4

FLUX ETUDIANTS DANS LE MONDE ET ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Après avoir présenté l'évolution des effectifs mondiaux d'étudiants en mobilité internationale, il s'agira dans ce chapitre de réaliser, à partir des statistiques disponibles, une description des mouvements étudiants dans le monde en montrant quels sont les principaux pays d'accueil et quels sont les pays de départ. Nous montrerons en quoi les flux soulignent les inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud.

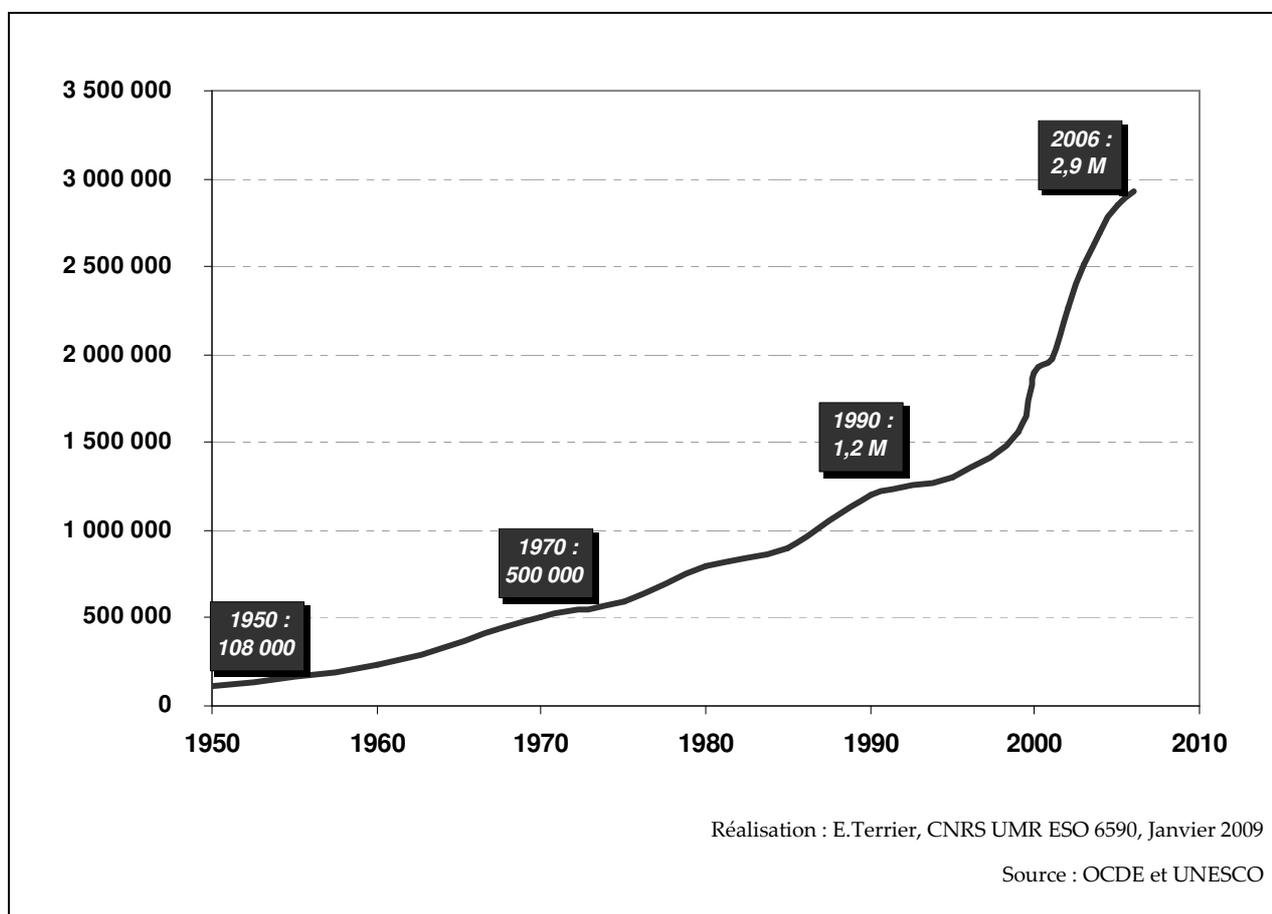
Ces déplacements posent la question du choix du pays de destination et de l'attractivité des territoires. L'attractivité territoriale est ici utilisée dans le sens restrictif de l'influence des qualités propres à un territoire sur l'attraction des étudiants en mobilité internationale. Ces qualités propres au territoire peuvent être de diverses natures : le climat, la présence de structures d'accueil, une image positive, la réputation des formations, etc. Dans un contexte de montée de la logique commerciale concernant les migrations étudiantes, l'objectif est de tester la fiabilité des discours actuels sur la mise en concurrence des pays et l'instauration d'un marché mondial de l'éducation au sein duquel les étudiants internationaux auraient le choix de leur destination face à un panel d'offres de formation. Ce choix est-il libre et objectif ou est-il à l'inverse fortement contraint par un ensemble de représentations et de prédispositions ? En résumé, l'objet principal de ce chapitre est de présenter les principaux facteurs de localisation des étudiants en mobilité internationale.

1 L'ESSOR DE LA MOBILITE INTERNATIONALE ETUDIANTE

1.1 L'augmentation spectaculaire des effectifs

Ces dernières décennies, le nombre d'étudiants internationaux dans le monde a connu une augmentation spectaculaire. Il a été multiplié par 27 entre 1950 et 2006 (Figure 25). D'après les chiffres de l'Unesco et de l'OCDE, ils n'étaient que 108 000 en 1950, ils sont aujourd'hui 2,9 millions (2006)²⁸. Entre 2000 et 2006, la population des étudiants internationaux connaît un taux de croissance de 54 % en passant de 1,9 million à 2,9 millions.

Figure 25 : L'évolution du nombre d'étudiants internationaux dans le monde (1950-2006)



²⁸ Notons que ces chiffres ne restent que des approximations étant donné que l'Unesco et l'OCDE calculent les effectifs d'étudiants internationaux à partir des statistiques fournies par chaque Etat. Or, comme mentionné dans les chapitres précédents, la catégorie « étudiant international » ne répond pas à la même définition selon les pays. Concernant la France par exemple, l'Unesco utilise les chiffres sur les étudiants étrangers (et non internationaux).

Cette augmentation du nombre d'étudiants internationaux doit être analysée à la lumière de l'essor généralisé de l'enseignement supérieur. Entre 1999 et 2006, le nombre d'étudiants dans le monde est passé de 83 millions à 143 millions (Tableau 15). Or le taux moyen de mobilité²⁹ de ces étudiants reste constant sur cette même période (autour de 2%), ce qui signifie que l'augmentation du nombre mondial total d'étudiants en mobilité n'implique pas que les jeunes adultes étudient de plus en plus à l'étranger mais qu'ils sont de plus en plus nombreux à poursuivre leur éducation en général. Ceci n'empêche qu'il existe des conditions favorisant la mobilité internationale des étudiants, ce qui explique le rythme soutenu de cette croissance.

Tableau 15 : L'évolution du nombre d'étudiants dans le monde (1999-2006)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total mondial étudiants (millions)	83	98	100	115	124	131	138	143
Etudiants mobiles	1 564 249	1 894 792	1 972 111	2 267 627	2 507 931	2 697 759	2 847 536	2 924 679
Taux mobilité (%)	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1	2,0

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Source : UNESCO

Les mouvements migratoires étudiants résultent d'une combinaison de facteurs qui s'inscrivent dans une dialectique entre les raisons individuelles de départ des étudiants et les contextes sociaux, politiques et économiques des échelles nationale et mondiale. Dans ce chapitre, nous présenterons les facteurs macro de la mobilité internationale pour études afin de mettre en avant les principaux mécanismes à l'œuvre permettant de comprendre l'essor des flux étudiants dans le monde. Nous verrons plus précisément les motivations de départ et les significations des migrations pour les étudiants dans le chapitre 9.

²⁹ Le taux de mobilité est un indicateur de l'Unesco qui correspond à la part des étudiants partis étudier à l'étranger sur le nombre total d'étudiants du pays d'origine.

1.2 Les causes de la croissance de la mobilité internationale pour études

La recrudescence des flux étudiants relève d'explications différentes selon les régions du monde. Alors que l'accroissement de la mobilité étudiante est plutôt le fait d'actions institutionnelles dans les pays du Nord, il s'explique surtout par l'augmentation de la demande en enseignement supérieur dans les pays du Sud et les pays émergents.

1.2.1 Une forte demande en enseignement supérieur dans les pays du Sud et les pays émergents

Les pays du Sud et les pays émergents connaissent depuis quelques années une forte augmentation de leur population estudiantine. En parallèle de cette évolution démographique, l'importance de la croissance de la demande d'enseignement supérieur dans ces pays est confrontée à une insuffisance des structures universitaires en termes de volume mais aussi en termes de diversité et de qualité.

Les chiffres montrent qu'il existe une très forte demande de la part des étudiants africains pour venir étudier dans l'enseignement supérieur français. Au lendemain des indépendances, la progression des étudiants originaires des pays fraîchement décolonisés traduit la difficulté de ces pays à répondre à la forte croissance de la demande en enseignement supérieur. Le second afflux d'étudiants africains advient après l'assouplissement des règles d'entrée en France en 1998 et s'explique également par l'insuffisance de l'offre universitaire au Maghreb et en Afrique francophone.

Dans les pays de l'Afrique francophone, les effectifs étudiants ont été multipliés par plus de 5 entre 1980 et 2005 (Les notes d'Edufrance, 2006). Il est fréquent qu'il n'y ait pas assez de places dans les universités locales pour accueillir tous les titulaires du baccalauréat, ce qui explique le nombre important d'étudiants africains qui souhaitent intégrer l'Université française dès le premier cycle. A titre d'exemple, il est normal de trouver dans certaines universités francophones, plus de 2000 étudiants entassés dans un amphithéâtre prévu pour 700 personnes et dépourvus des facilités requises pour assurer un enseignement de qualité (Unesco, 2003). L'augmentation des effectifs d'étudiants en Afrique est due, d'une part, à l'accroissement de la population jeune et d'autre part, à une amélioration significative des taux bruts de scolarisation suite à des politiques de démocratisation de l'enseignement.

L'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne se caractérise également par une insuffisance des ressources financières nécessaires pour répondre de manière adéquate aux exigences d'une formation et d'une recherche de qualité. L'Afrique a connu une baisse significative des dépenses moyennes par étudiant qui ont été divisées par deux entre 1990 et 2000. Les budgets n'ont pas suivi la croissance du nombre d'étudiants et de nombreux Etats africains doivent faire face à des difficultés budgétaires du fait de l'application de programmes d'ajustement structurel qui obligent les gestionnaires des fonds publics à réduire les dépenses.

Cette situation a conduit à une détérioration sensible des infrastructures académiques et de recherche, à une réduction de la capacité d'encadrement des étudiants, à l'insuffisance des matériels d'apprentissage et, en dernière analyse, à une baisse de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Du fait d'un manque de filières spécialisées et de la déficience de la recherche en Afrique, les étudiants issus de ce continent sont nombreux à souhaiter venir en France pour suivre une formation de troisième cycle, et aujourd'hui un Master. De plus, les universités africaines ont connu des « années blanches », c'est-à-dire des périodes entières sans scolarité à cause des grèves à répétition.

L'enseignement supérieur africain est donc confronté à une triple contrainte : une demande sociale en enseignement supérieur forte, des marges budgétaires réduites et un marché de l'emploi peu porteur. Face aux lacunes du secteur public, les moyens financiers de la plupart des familles ne permettent pas de financer des études dans les établissements privés, tandis que pour les familles les plus aisées, la solution de la formation à l'étranger reste une voie privilégiée (Les notes d'Edufrance, sept 2006).

Si nous prenons l'exemple du Maroc, le poids numérique considérable de la migration étudiante marocaine en France doit être mis en relation avec le gonflement spectaculaire de la population dans ce pays (seconde partie du 20^{ème} siècle). Entre 1960 et 2004, la population marocaine a triplé, passant de 11 M à 30 M (1^{ère} phase de transition démographique). Ceci a conduit à l'augmentation du nombre de jeunes au Maroc et à l'augmentation des effectifs poursuivant des études supérieures. Entre 1970 et 2000, le nombre d'étudiants au Maroc a été multiplié par 18 en lien avec le développement de la scolarisation primaire et secondaire à partir des années 60. La conséquence première de cet essor démographique de la population estudiantine est donc l'engorgement des universités publiques marocaines.

L'ouverture des frontières de la Chine, son développement économique, la hausse du niveau de vie et la forte sélection à l'entrée des universités chinoises expliquent en grande partie la forte croissance des effectifs chinois à l'étranger. L'enseignement supérieur chinois a connu de profondes mutations ces dernières décennies et l'accès à l'université s'est ouvert très rapidement depuis 1998 : le nombre d'inscriptions en premier cycle du supérieur a explosé entre 1998 et 2003 (+ 300%). En Chine, par exemple, le nombre d'étudiants s'élève aujourd'hui à 14 millions contre 6,8 millions en 1998 (Merle, 2006).

Cette forte demande en études supérieures en Chine a provoqué des problèmes d'accessibilité à l'enseignement supérieur, ce qui a représenté un facteur important de mobilité étudiante vers l'étranger. En Chine, l'entrée à l'Université est soumise à la réussite à un concours très sélectif : le Gaokao. Or, seulement 54 % des candidats à l'entrée à l'Université réussissent ce concours. Les études à l'étranger deviennent alors une alternative pour les exclus du système chinois.

La compétition pour pouvoir entrer à l'université et la valorisation des séjours en Occident par les employeurs incitent ces jeunes Chinois à partir étudier à l'étranger. De plus, la fermeture des frontières américaines au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 a pesé très fortement sur les flux d'étudiants chinois en provoquant une redistribution à un moment où la demande pour les études à l'étranger était à son apogée. Ceci a profité aux pays européens : la Grande-Bretagne a vu le nombre d'étudiants chinois bondir de 70% en 2002.

Enfin, il faut mettre la croissance du nombre d'étudiants chinois en France en relation avec la politique française d'incitation à l'arrivée de cette catégorie d'étudiants : « ces dernières années ont vu une intensification sans précédent des liens entre les établissements supérieurs français et chinois, à la fois sous l'impulsion des gouvernements, mais aussi en raison de la volonté d'ouverture et d'internationalisation des établissements eux-mêmes. Ces échanges se traduisent le plus souvent par la signature d'accords de coopération (on dénombre actuellement plus de 360 accords de coopération entre 180 universités chinoises et 200 établissements supérieurs français) » (Site Web de l'Ambassade de France en Chine³⁰).

³⁰ <http://www.ambafrance-cn.org/spip.php?article555>

1.2.2 L'institutionnalisation de la mobilité étudiante

L'essor de la mobilité internationale pour études dans le monde s'explique aussi par la volonté des acteurs politiques, particulièrement des pays industrialisés, d'accroître ce type de mobilité. Nous assistons depuis quelques décennies à l'institutionnalisation des mobilités étudiantes et ceci à diverses échelles. Cette institutionnalisation, concrétisée par la signature d'accords entre universités ou entre Etats, favorise la prise de décision du départ à l'étranger chez les étudiants car elle participe à diminuer son incertitude liée à la mobilité. Elle permet de réduire la durée et donc le coût de la collecte des informations, d'assurer l'équivalence des diplômes et de proposer de nombreux avantages matériels comme un logement ou des bourses.

Exemple de l'Union européenne et du programme Erasmus

Le programme d'échanges Erasmus a été créé en 1987 afin de renforcer les liens entre les pays de l'Union Européenne (coopération en matière d'enseignement supérieur) et de créer un sentiment d'appartenance citoyenne à l'UE chez les jeunes étudiants européens. Ce programme propose des mesures destinées à promouvoir la mobilité et les échanges des étudiants (accords entre les Universités, bourses de mobilité etc.). De 1987 à 2007, 1,5 millions d'étudiants ont effectué un séjour à l'étranger dans le cadre d'Erasmus et environ 2200 universités européennes participent actuellement au programme.

Le programme a commencé modestement avec seulement 3 244 étudiants en 1987. En 2003, il y a 135 586 étudiants inscrits à l'étranger dans le cadre d'Erasmus. De façon non surprenante, les plus grands pays de l'Union Européenne (Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Espagne) ont les plus grands effectifs impliqués dans le programme. Dans presque tous les pays, le nombre d'étudiants à partir à l'étranger a augmenté chaque année sauf en Grande-Bretagne qui a connu son maximum d'étudiants à l'étranger en 1994 (12 000 contre 7500 en 2003). La raison de la faible mobilité des étudiants britanniques serait double : peu d'apprentissage des langues étrangères et scepticisme général des Britanniques vis-à-vis du projet européen (Fligstein, 2008).

Par ailleurs, lors de la conférence de Bologne en juin 1999, 29 pays européens ont signé un texte en commun en faveur de la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur avant 2010. Les principaux engagements étant la mise en place d'une structure universitaire commune basée sur trois cycles (système LMD en France) et l'instauration d'un

système commun de crédits pour décrire les programmes d'études afin de promouvoir la mobilité des étudiants.

Exemple de la France et de l'agence Campusfrance

Après la prise de conscience de la chute des effectifs d'étudiants étrangers en France pendant les années 90 et du manque de coordination entre les acteurs concernés, le gouvernement a décidé de mener une politique d'accueil plus active. Il est donc passé à l'offensive par le biais d'une collaboration plus forte entre les ministères de l'Education nationale et des Affaires étrangères, une forte représentation dans les salons étrangers de l'Education et la création d'une agence chargée de promouvoir l'offre française de formation à l'étranger (Agence Campusfrance)³¹. Cette agence regroupe en 2008 plus de 200 établissements dont la quasi-totalité des universités, des grandes écoles et des écoles d'ingénieurs. Pendant l'entretien, le directeur de Campusfrance donne un exemple de ces salons organisés par l'agence : *« il s'agit d'une équipe qui est rodée maintenant et qui fait ça depuis une dizaine d'années et qui va être capable par exemple de répondre à de grandes commandes de l'État comme organiser un grand salon de promotion de l'enseignement supérieur français au Québec à la faveur du 400e anniversaire de la création de la ville de Québec »*.

Des espaces Campusfrance (anciennement CEF - Centres pour des études en France) ont également été créés dans une centaine de pays. Ces centres travaillant sous la bannière de Campusfrance et sous l'autorité des postes diplomatiques, sont dotés d'un outil électronique qui permet à l'étudiant de se pré-inscrire à distance. Les centres Campusfrance donnent la possibilité à l'Etat français de contrôler davantage la venue des étudiants internationaux selon certains critères comme la qualité académique et la solvabilité des candidats ou encore selon des finalités plus stratégiques comme les zones géographiques, les disciplines et les niveaux d'études à privilégier. Cet ensemble de mesures montre la forte volonté politique de la France d'encourager la mobilité internationale des étudiants et aussi de mieux la contrôler afin de répondre à un certain nombre d'objectifs qualitatifs (chapitre 6).

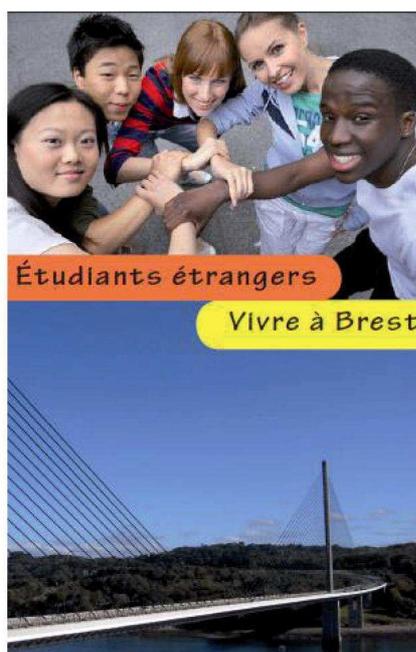
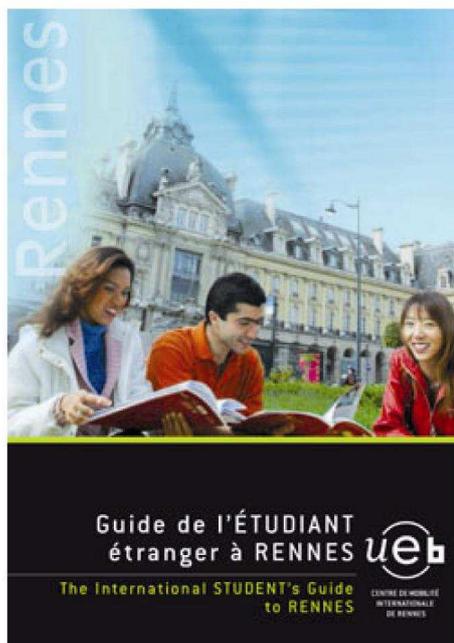
³¹ Cet agence, anciennement appelée Edufrance, a été créée en 1998 et a connu de profondes évolutions : *« elle est passée d'une approche très économique du marché mondial de l'éducation à la mise en œuvre d'une administration de missions »* (Siganos, 2008). Campusfrance a désormais le statut d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Exemple de la Bretagne et de l'Europôle

Autre exemple d'institutionnalisation de la mobilité étudiante mais cette fois à l'échelle régionale : l'Europôle. En tant qu'instance de coordination et de concertation, ce Groupement d'Intérêt Public (G.I.P) a été créé à Rennes en 2001, à l'initiative des deux plus grandes universités de Bretagne (Rennes 1 et Rennes 2) pour rassembler les établissements et les collectivités locales autour de deux objectifs principaux : promouvoir le site rennais à l'étranger et encourager la mobilité étudiante internationale, qu'elle soit entrante ou sortante. Au moment de la création de l'Europôle, il existait onze structures comparables en France, dans des grandes villes universitaires comme Lille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, etc.

Encadré 1 : L'accueil des étudiants internationaux dans les villes de Rennes et de Brest

Guides à destination des étudiants en mobilité internationale (informations sur la ville, démarches administratives, etc.)



Organisation de la rentrée 2009 des étudiants internationaux par le centre de mobilité internationale à Rennes



Les membres et financeurs de l'Europôle sont les deux universités de Rennes (Rennes 1 et Rennes 2), l'université de Bretagne-Sud (Lorient et Vannes), des grandes écoles de Rennes comme l'Agrocampus, l'INSA, l'ENS Cachan, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie (ENSC), l'école supérieure de commerce (ESC) et trois collectivités : Rennes métropole, le conseil général d'Ille-et-Vilaine et le conseil régional de Bretagne. L'Etat français apporte également des subventions au groupement dans le cadre d'accords quadriennaux.

La directrice de l'Europôle explique que cette structure permet, en regroupant les moyens, de mettre en place une action internationale, qui, sinon ne serait pas possible à l'échelle d'un seul établissement : *« L'idée était de se regrouper pour être plus visible, plus fort et puis pouvoir faire un certain nombre de choses ensemble, choses qu'un établissement à lui seul n'était pas en mesure de faire ou pour réaliser des économies d'échelle ».*

Les principales actions de l'Europôle sont l'accueil des étudiants internationaux à la rentrée (accueil en gare, point d'information sur les campus), la préparation à la mobilité des étudiants rennais (organisation d'une semaine internationale, sessions linguistiques et culturelles), la promotion des établissements rennais dans les salons éducatifs à l'étranger (site Web, plaquettes) et l'accueil des chercheurs étrangers (Encadré).

L'Europôle, du fait de son intégration au PRES « Université Européenne de Bretagne » en 2008, se nomme désormais « Centre de mobilité internationale de Rennes ». L'objectif final étant d'élargir les actions de cette institution à l'ensemble des villes d'accueil de la région Bretagne. L'institutionnalisation de la mobilité étudiante se réalise donc à différentes échelles de décisions, et ceci dans l'objectif commun d'encourager et de faciliter la mobilité internationale pour études.

1.2.3 Une internationalisation des études en lien avec la mondialisation économique

Des facteurs de nature plus économique expliquent aussi ce phénomène d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Celui-ci s'est en effet réalisé en parallèle de la mondialisation du marché du travail et de la recrudescence de la mobilité des travailleurs qualifiés et des entreprises. *« L'intégration commerciale mondiale encourage la mobilité des étudiants, ce qui leur permet d'intégrer les pratiques culturelles et sociales des pays d'accueil, et de pouvoir par la suite jouer un rôle d'ambassadeur tant pour leur pays d'origine que pour leur pays d'accueil »* (OCDE, 2001, p.101).

Dans l'économie d'aujourd'hui, la mobilité internationale pour études est fortement valorisée par les recruteurs car elle est présentée comme un gage de compétences. Avoir étudié à l'étranger est synonyme d'une meilleure pratique des langues étrangères, de flexibilité, d'ouverture d'esprit, de capacités d'adaptation aux différences culturelles, autant de compétences recherchées par les services des ressources humaines des entreprises intégrées au marché économique mondial.

En outre, les politiques et les discours concernant la mobilité internationale des étudiants sont marqués par la montée en puissance d'une certaine logique commerciale. Dans un contexte mondial de libéralisation et de marchandisation des services, les formations supérieures sont de plus en plus considérées comme des produits à vendre. Des expressions comme « marché mondial de l'éducation », « exportation de services d'éducation », « parts de marché dans le secteur international de l'éducation », « économie de la connaissance », « compétition mondiale pour les compétences » (OCDE, 2008) sont de plus en plus courantes et fréquemment employées dans les rapports et par les acteurs publics.

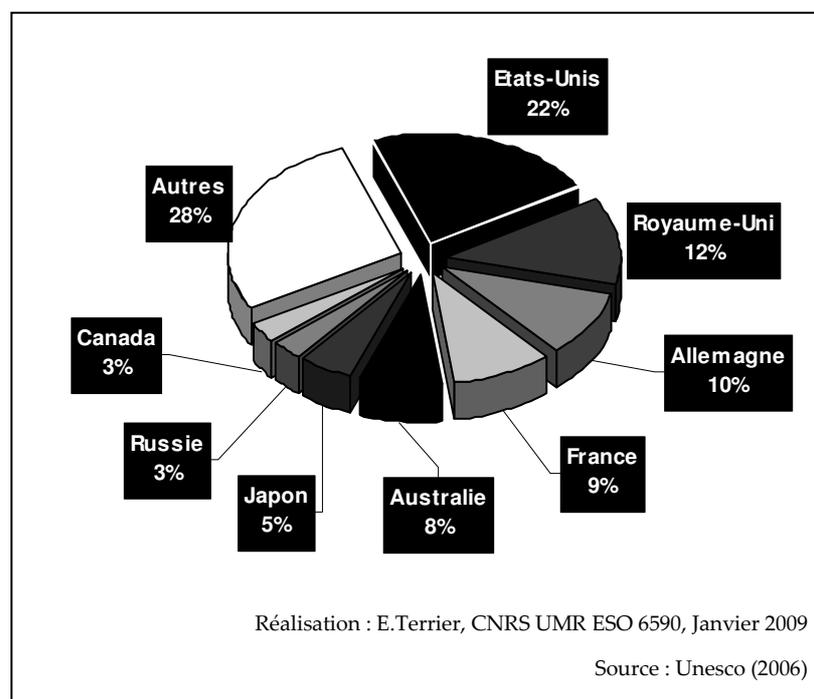
L'essor de la mobilité internationale étudiante s'explique donc par une combinaison de facteurs, à la fois sociodémographiques, politiques et économiques. La croissance de la demande en études supérieures dans les pays du Sud, l'institutionnalisation de la mobilité étudiante par les pays du Nord et la mondialisation économique sont les principales explications de l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans le monde. Sachant que les effectifs d'étudiants en mobilité internationale sont de plus en plus importants, il s'agit maintenant de s'intéresser aux directions de ces flux. D'où viennent majoritairement ces étudiants en mobilité ? Quels sont les principaux pays d'accueil ? Comment expliquer les directions de ces mouvements ?

2 FLUX MIGRATOIRES ETUDIANTS ET DESEQUILIBRES NORD-SUD

2.1 La polarisation des flux migratoires étudiants vers la Triade

Les mobilités étudiantes se font principalement des pays du Sud vers les pays du Nord, ou des pays du Nord vers les pays du Nord. Comme pour les migrations de travail, elles s'inscrivent dans des rapports inégalitaires entre les pays du Nord et les pays du Sud. Deux chiffres résument bien la situation mondiale vis-à-vis des migrations étudiantes : 87 % des étudiants en mobilité internationale vont étudier dans un pays membre de l'OCDE³² et 63 % des étudiants internationaux sont originaires des pays en développement. En revanche, les étudiants issus des pays industrialisés restent dans ces pays. Actuellement, près de 97% des étudiants internationaux originaires des pays développés étudient dans un environnement social, économique et culturel identique ou très proche de leur société d'origine (OCDE, 2007).

Figure 26 : Les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux dans le monde

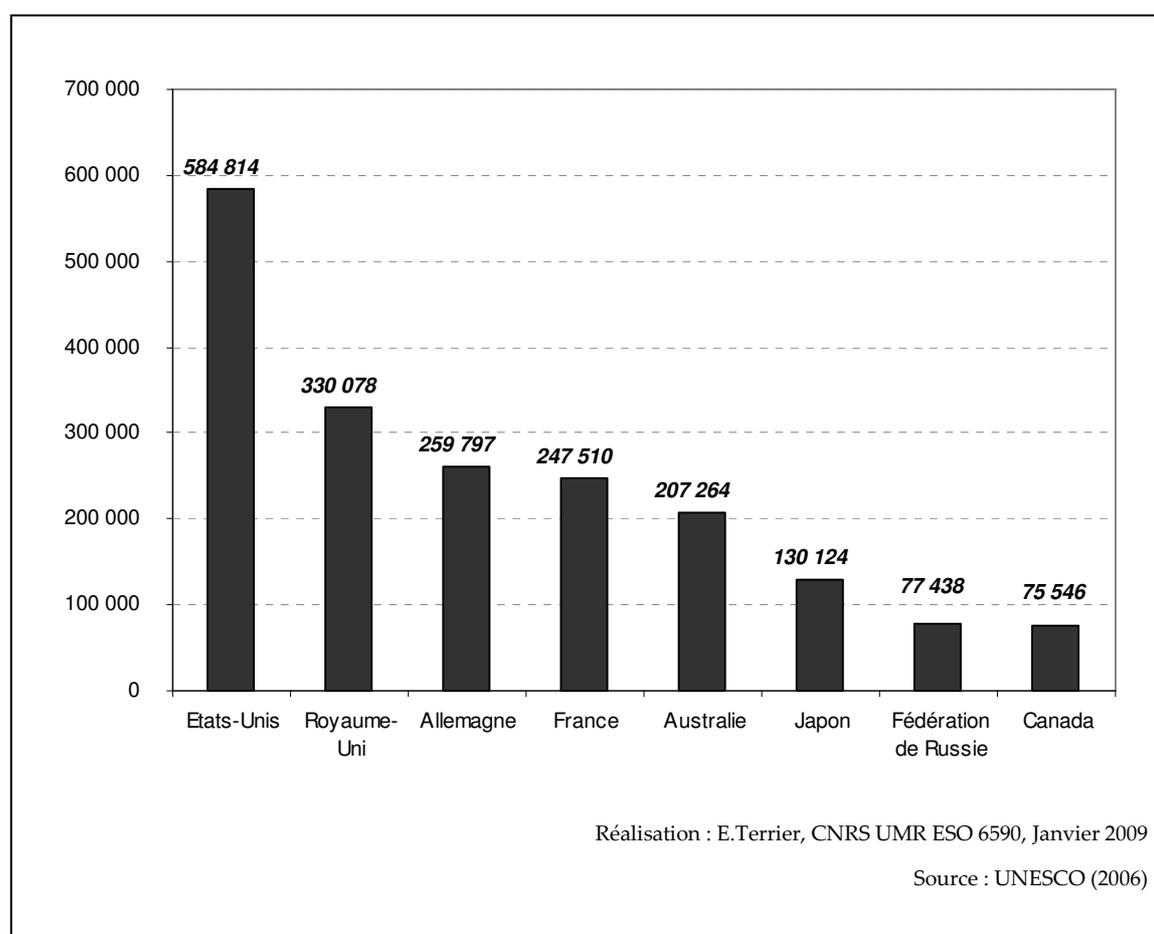


³² Membres de l'OCDE : Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Japon, Corée, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, République tchèque, Hongrie, Portugal, République slovaque, Turquie.

Les flux d'étudiants internationaux se concentrent vers les pays industrialisés et plus particulièrement vers l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale : six pays accueillent à eux seuls 66% du total des étudiants internationaux. Les Etats-Unis arrivent en première place avec 22% des étudiants internationaux ; ils sont suivis (dans l'ordre décroissant) par le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Australie et le Japon (Figure 26).

En valeurs absolues, les Etats-Unis sont loin devant en accueillant presque 600 000 étudiants internationaux. Le Royaume-Uni, en deuxième position en accueille environ 300 000 (Figure 27). En revanche, en pourcentage, la part d'étudiants internationaux parmi le total d'étudiants du pays est plus importante au Royaume-Uni qu'aux Etats-Unis : 14% contre 3,4%.

Figure 27 : Le nombre d'étudiants internationaux dans les principaux pays d'accueil



2.2 La forte mobilité des étudiants africains

D'après les taux de mobilité par pays (Figure 29), c'est-à-dire la part des étudiants partant étudier à l'étranger sur le nombre total d'étudiants dans le pays d'origine, les étudiants les plus mobiles sont originaires du continent africain et plus précisément des pays d'Afrique subsaharienne. Cette partie du monde a le taux le plus élevé de mobilité vers l'étranger (5,4%), ce qui représente environ trois fois la moyenne mondiale. Un étudiant sur 18 de la région étudiée à l'étranger, le record étant détenu par la Namibie qui envoie 65% de ses étudiants dans un pays étranger, en majorité en Afrique du Sud.

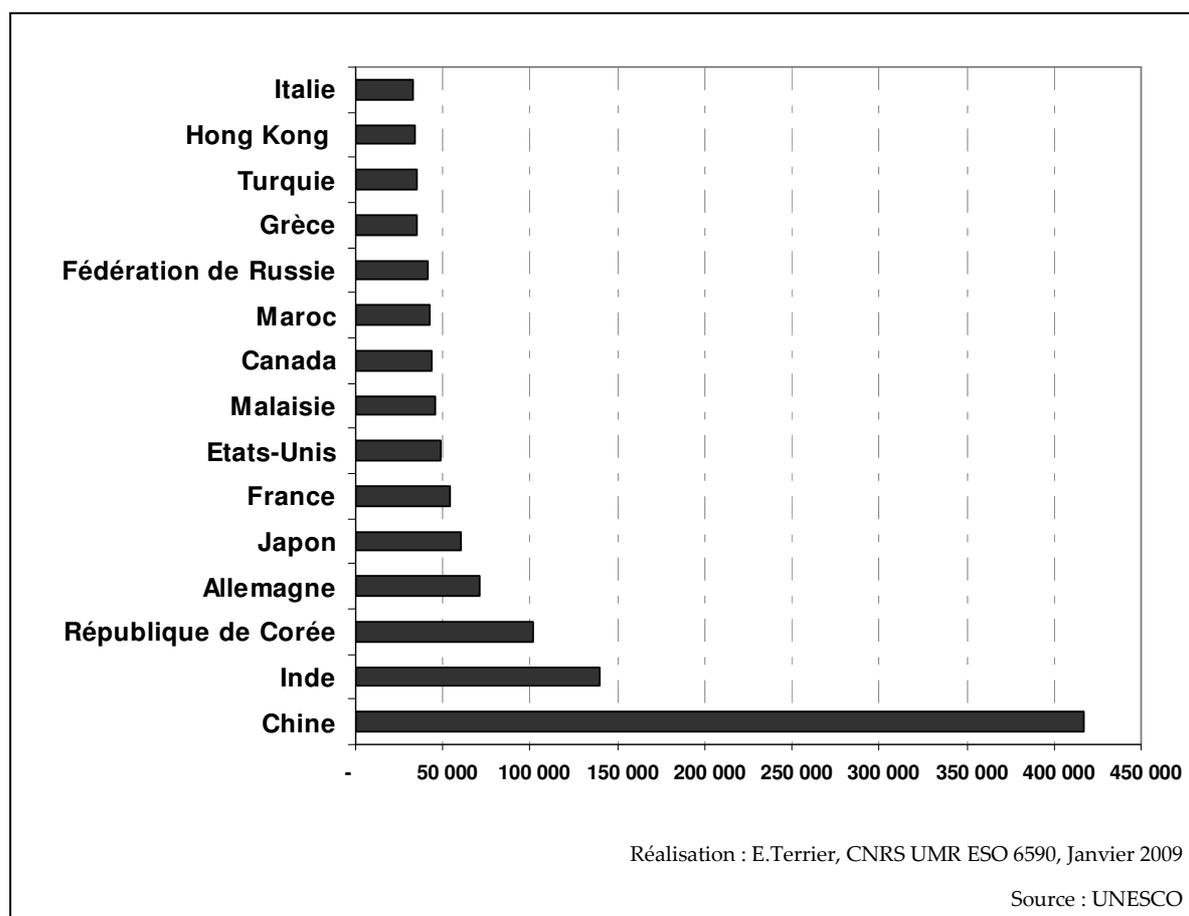
Malgré ces forts taux de mobilité, l'Afrique n'est pas le continent à envoyer, en valeurs absolues, le plus d'étudiants à l'étranger. Même si, par exemple, la Mauritanie connaît un fort taux de mobilité puisque 27,4 % de ses étudiants vont étudier à l'étranger, principalement en France, au Maroc et en Allemagne, ce taux ne représente au total que 2350 étudiants. L'augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans le monde est en fait principalement due à l'augmentation du nombre d'étudiants mobiles originaires d'Asie.

2.3 Un fort accroissement des effectifs asiatiques

En nombres absolus, l'Asie est la région du monde d'où sont originaires les plus importants effectifs d'étudiants internationaux : en 2006, 1 094 886 étudiants asiatiques sont à l'étranger, c'est-à-dire 41 % du total des étudiants internationaux dans le monde.

Avec 417 351 étudiants partis étudier à l'étranger en 2006, la Chine est le plus important pays d'origine suivi de l'Inde (139 459) et de la Corée du Sud (101 913). Les étudiants chinois représentent environ 16% du total des étudiants internationaux dans le monde (Figure 28). En 2006, environ 790 000 étudiants internationaux sont issus d'Asie de l'Est et du Pacifique, c'est-à-dire 322 000 de plus qu'en 1999 (Tableau 16). La Chine et l'Inde sont les deux pays qui connaissent les plus fortes augmentations d'étudiants en mobilité internationale entre 1999 et 2006. Une augmentation de plus de 280 000 étudiants internationaux pour la Chine dans cette période et une augmentation de 89 000 pour l'Inde, ce qui au total, pour ces deux pays, représente 34 % de l'évolution totale mondiale.

Notons qu'à l'inverse, les effectifs d'étudiants internationaux originaires des pays du Nord (Amérique du Nord et Europe occidentale) sont en baisse. Entre 1999 et 2006, ces pays ont envoyé 6 800 étudiants en moins à l'étranger.

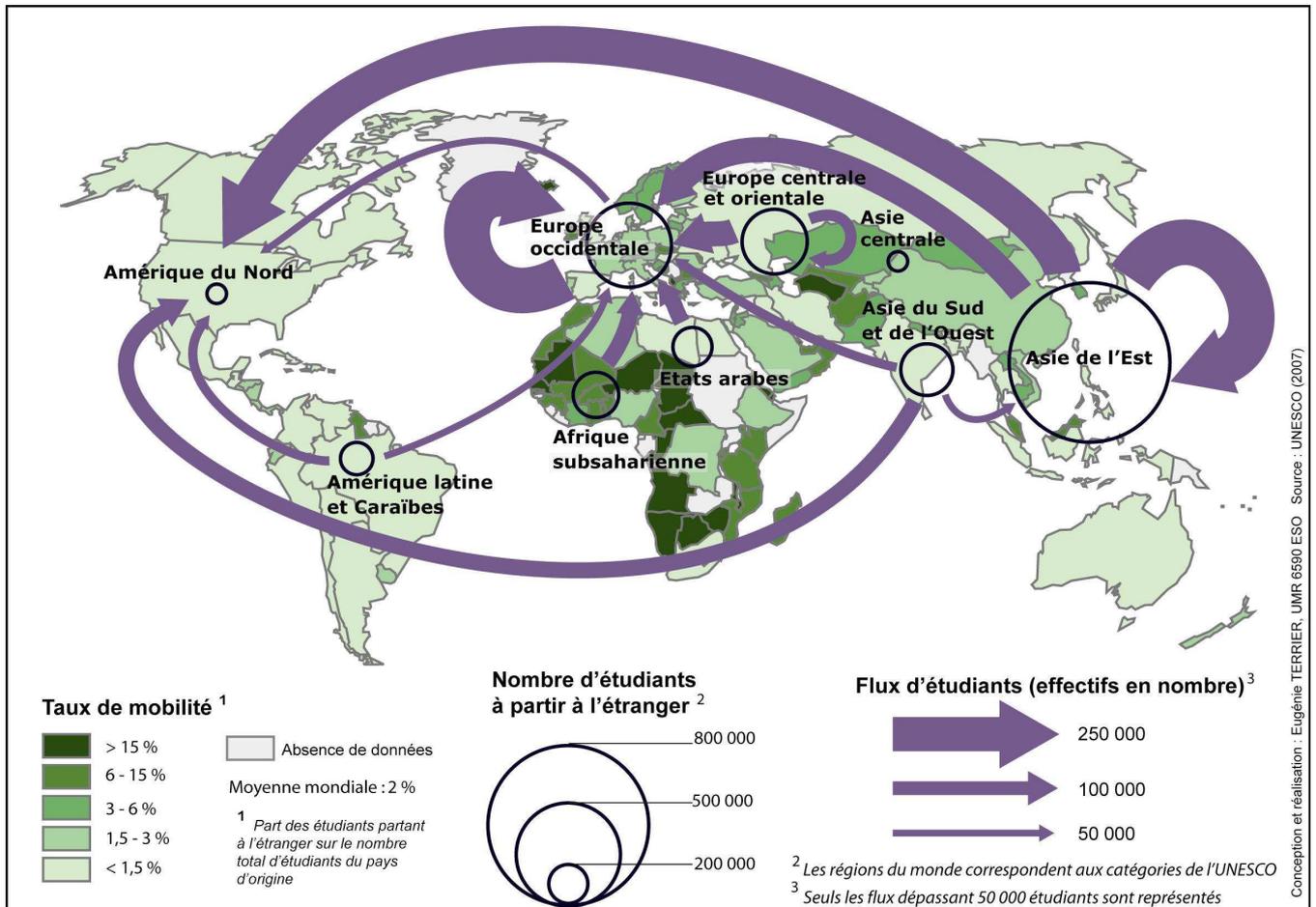
Figure 28 : Les quinze premiers pays ayant les plus forts effectifs d'étudiants à l'étranger (2006)**Tableau 16 : Taux de croissance de la population des étudiants internationaux par région d'origine (1999-2006)**

	1999	2006	Evolution 1999-2006	Taux de croissance 99-06 (%)
Asie centrale	16 002	90 348	74 346	+ 464,6
Asie du Sud et de l'Ouest	104 743	223 584	118 841	+ 113,5
Afrique subsaharienne	97 369	199 906	102 537	+ 105,3
Asie de l'Est et Pacifique	459 253	780 954	321 701	+ 70,0
Europe centrale et orientale	175 693	331 018	155 325	+ 88,4
Amérique latine et Caraïbes	101 781	136 923	35 142	+ 34,5
États arabes	131 763	182 626	50 863	+ 38,6
Amérique du Nord et Europe occidentale	477 645	470 820	-6 825	-1,4
TOTAL	1 564 249	2 652 068	1 087 819	+ 69,5

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Source : UNESCO

Figure 29 : Les migrations étudiantes dans le monde



2.4 Des courants privilégiés

L'analyse de la distribution géographique des pays d'origine des étudiants internationaux dans les principaux pays d'accueil permet de mettre en avant des courants privilégiés (Tableau 17).

Les Etats-Unis attirent les étudiants en provenance d'Asie (Chine, Japon, Corée, Inde) et de ses voisins canadien et mexicain. L'Allemagne et le Royaume-Uni, en plus d'un important contingent d'étudiants européens, reçoivent beaucoup d'étudiants originaires d'Asie. « Les relations privilégiées qu'entretient le Royaume-Uni avec l'Inde (...) expliquent probablement l'importance des étudiants asiatiques dans ce pays. Dans le cas de l'Allemagne, il s'agit là de l'expression de l'importance de la population d'origine turque parmi la population » (OCDE, 2001, p.114). Pour le même genre de raisons, des flux importants existent entre l'Afrique et la France (plus de 40% des entrées). En Australie, plus de la moitié des étudiants en mobilité internationale proviennent d'Asie : les six premiers pays d'origine représentés sont en effet la Chine, l'Inde, la Malaisie, Hong-Kong, l'Indonésie, et Singapour.

Tableau 17 : Distribution géographique des étudiants internationaux dans les six premiers pays d'accueil (2006)

Pays d'accueil	Les six nationalités les plus représentées	Part de ces nationalités sur la population totale d'étudiants internationaux dans le pays d'accueil
Etats-Unis	Chine, Inde, Corée du Sud, Japon, Canada, Mexique	44%
Royaume-Uni	Chine, Inde, Grèce, Irlande, Etats-Unis, Allemagne	40%
Allemagne	Chine, Turquie, Pologne, Bulgarie, Russie, Ukraine	40%
France	Maroc, Algérie, Chine, Tunisie, Sénégal, Allemagne	38%
Australie	Chine, Inde, Malaisie, Hong-Kong, Indonésie, Singapour	56%
Japon	Chine, Corée du Sud, Malaisie, Vietnam, Etats-Unis, Thaïlande	89%

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Source : UNESCO

On note aussi des différences dans les degrés de diversification géographique entre les pays : l'Australie et le Japon apparaissent ainsi moins éclectiques dans leurs grandes régions de recrutement que ne semblent l'être le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. En effet, presque 90% des étudiants internationaux au Japon ne viennent que de six pays différents, principalement asiatiques.

La description des flux étudiants, qui suivent majoritairement des directions Sud-Nord et Nord-Nord, laisse déjà apparaître les mécanismes sous-jacents à ces circulations étudiantes dans le monde. Dans une époque où il est de plus en plus fait référence à l'existence d'un marché mondial de l'éducation, les principaux pays d'accueil se disent en concurrence et aspirent à proposer l'offre la plus attractive possible afin de capter davantage d'étudiants en mobilité internationale. La montée de la logique commerciale fait apparaître alors les étudiants internationaux comme une clientèle à séduire, comme des part de marché à saisir. Comme pour d'autres produits, les formations universitaires constituent une offre et un enjeu de compétition économique entre les pays du monde. La mobilité étudiante devient alors « un commerce international de services éducatifs » (Baumard, 2005). Dans un souci de rayonnement international et autres raisons qui seront développées dans le chapitre 6, les étudiants en mobilité internationale font partie de ces individus que les pouvoirs publics cherchent à attirer sur leur territoire. C'est dans cet objectif stratégique que ces acteurs politiques parlent de plus en plus d'attractivité du territoire vis-à-vis des étudiants internationaux, leur souci étant de déployer des moyens permettant d'attirer davantage d'étudiants en mobilité internationale. Ces politiques visent alors à l'amélioration de la qualité de l'accueil afin de présenter aux étudiants un certain nombre d'avantages susceptibles d'influer sur leur décision en matière de choix de destination. Pour attirer ces étudiants, il faut également savoir « vendre son pays ». C'est par exemple la mission de l'agence Campusfrance chargée de promouvoir l'offre française d'enseignement supérieur à l'étranger (tous les outils du marketing y sont présents : stratégies d'exportation, envoi d'équipes spécialisées, campagnes d'affichage, prospectus, sites Internet, logos, etc.).

Or, l'analyse des directions des migrations étudiantes est complexe et renvoie à une multiplicité de facteurs en interrelation. Le choix du pays de destination et les sens des flux sont fortement contraints par un ensemble de raisons socio-économiques, culturelles, linguistiques, historiques, géographiques et institutionnelles.

3 LE SENS DES FLUX : UNE QUESTION D'ATTRACTIVITE ?

3.1 Les déterminants des sens des flux à l'échelle du monde

3.1.1 Inégalités de développement et migrations étudiantes

Pour les flux d'étudiants originaires des pays en développement, la principale raison de mobilité est l'inégal développement des sciences, des techniques et de la recherche entre les pays du Nord et du Sud. Le manque de possibilités offertes localement qui a généré un perpétuel mouvement de circulation des étudiants et des chercheurs.

Du fait d'un moindre niveau de développement dans les pays du Sud, les ressources affectées à l'enseignement et à la diversité de l'offre de services éducatifs sont limitées ce qui oblige les étudiants à s'expatrier pour bénéficier d'une formation pointue. Dans un rapport de l'OCDE, les principaux pays d'accueil sont alors assimilés à des pôles de compétence attirant les étudiants internationaux originaires des régions du monde ne disposant pas des moyens suffisants.

Certains pays ont d'ailleurs cherché à promouvoir l'envoi d'étudiants à l'étranger afin de former des jeunes dans des disciplines pointues. « Ce type d'arbitrage est bien connu des domaines de recherche scientifique et technique, pour lesquels la mise en œuvre de certaines techniques expérimentales entraîne des coûts élevés tant pour le matériel que pour la rémunération des techniciens. Il est alors plus rationnel de recourir aux services de centres de recherche spécialisés à l'étranger » (OCDE, 2001, p.118).

3.1.2 L'influence des facteurs culturels et linguistiques

La langue commune constitue aussi un facteur déterminant des migrations étudiantes. Déjà, dans le passé, en Europe, l'usage généralisé du latin en tant que langue d'enseignement a contribué fortement à « l'émergence d'une communauté scientifique et à la naissance de la mobilité estudiantine » (Latreche, 2001, p.22). « Lors de la Renaissance, l'itinéraire de formation et de recherche suivi par Erasme, moine irlandais, entre les établissements réputés de Paris (le collège de Montaigu, la Sorbonne), l'université de droit d'Orléans, les facultés de théologie de Cambridge et de Bologne symbolisait déjà cette circulation européenne des étudiants, favorisée par l'usage commun de la langue latine » (Simon, 2008, p. 122).

Aujourd'hui, l'attraction des premiers pays d'accueil s'explique par le fait que leurs enseignements s'effectuent dans des langues historiquement ou économiquement importantes (anglais, français, allemand). Pour un certain nombre de pays, le rôle de la langue dans la détermination des flux étudiants met en avant le poids des rapports historiques coloniaux. Nous faisons référence ici à la forte présence des étudiants arabes et africains en France, des étudiants originaires du Commonwealth en Grande-Bretagne ou des étudiants originaires d'Amérique latine en Espagne.

Mais ces rapports peuvent évoluer, la suprématie d'une langue (surtout coloniale) peut reculer comme par exemple dans les pays du Maghreb : « Si l'usage du français dans l'enseignement supérieur scientifique et technique a maintenu jusqu'ici la permanence de la migration des étudiants maghrébins vers les universités françaises, l'arabisation progressive de ces filières en Algérie et au Maroc ces dernières années, la progression de l'anglais dans certaines spécialisations et la naissance de centres d'enseignement selon le modèle américain, cas du Maroc, ne risque-t-elle pas d'orienter les générations futures vers d'autres universités étrangères, anglophones notamment ? » (Latreche, 1999, p. 12).

La langue commune est un important déterminant dans le choix du pays de destination car elle permet de faciliter la migration et l'adaptation dans le pays d'accueil. Cependant, à l'inverse, la mobilité des étudiants vers des destinations de langue différente de leur langue maternelle répond à des incitations d'ordre économique, liées à la valorisation des compétences linguistiques acquises sur le marché du travail. L'attrait pour les pays anglo-saxons confirme cette hypothèse.

Du fait de la prédominance de la langue anglaise dans les échanges économiques, scientifiques et techniques internationaux, les destinations anglo-saxonnes sont en effet de plus en plus prisées par les étudiants en mobilité internationale. La maîtrise de l'anglais est souvent considérée comme capitale pour l'insertion professionnelle. C'est aussi pour cette raison que les émigrations des étudiants anglo-saxons vers des pays de langue différente sont plus faibles.

Par ailleurs, l'hégémonie de la langue anglaise à l'heure de la mondialisation pousse certains pays non anglophones à penser que les barrières linguistiques peuvent représenter un frein à l'accueil des étudiants internationaux et qu'il faut multiplier les cursus en anglais pour accroître la visibilité internationale de leur enseignement supérieur. En France, des écoles l'ont déjà fait : on compterait 300 cursus en anglais, contre une dizaine il y a encore quelques années. D'après les dirigeants de l'université Paris Dauphine, le développement des cours en

anglais s'est traduit par une progression de 70% des étudiants étrangers (Lettre d'Egide n°38, 2008).

3.1.3 Le rôle de la proximité géographique

La proximité géographique, fortement corrélée à la proximité culturelle, représente également un élément déterminant dans l'explication des flux étudiants dans le monde. Abdelkader Latreche (2001) parle de la dimension régionale de la mobilité internationale estudiantine. Il définit trois courants dominants de cette mobilité régionale :

Le courant régional européen : la mobilité intra-européenne attire plus de 70% des étudiants européens migrants. L'objectif de l'Union Européenne est d'arriver à 10% d'étudiants qui effectueraient un séjour d'études dans un autre pays membre. Cette volonté politique de faire émerger un espace universitaire européen est confrontée au déséquilibre de la circulation des étudiants qui s'orientent surtout vers les universités anglaises ou françaises.

Le courant régional nord-américain : 20% des migrations d'étudiants nord-américains s'effectuent dans un des trois pays de la région. Ces étudiants sont en majorité des ressortissants des Etats-Unis poursuivant leurs études au Canada et inversement, ainsi que des étudiants mexicains. Le volume des échanges reste modeste du fait d'une absence d'identité régionale commune et de l'absence de programmes de mobilité d'étudiants. Des efforts sont déployés pour développer des programmes de mobilité sur le modèle de l'UE mais seules des initiatives bilatérales se concrétisent.

Le courant régional asiatique. En 1998, 76% des étudiants étrangers en Australie et au Japon étaient originaires d'Asie. « L'accueil des étudiants asiatiques au sein des universités australiennes est l'expression de cette volonté d'intégration régionale ; elle répond à une volonté politique de rapprochement qu'entreprend l'Australie vis-à-vis de ses voisins asiatiques » (Latreche, 2001, p. 20).

D'après l'OCDE, l'éloignement géographique constitue aussi un frein à la mobilité. Alors que l'Australie, les Etats-Unis et le Japon enregistrent de très faibles taux d'expatriation, les étudiants européens peuvent s'inscrire dans des universités étrangères dans des pays très proches.

3.1.4 Les déterminants institutionnels des migrations étudiantes

La proximité institutionnelle des pays, c'est-à-dire l'appartenance à des zones d'intégration régionale (Union Européenne, Alena), joue un rôle moteur dans les migrations étudiantes, comme le montrent les taux élevés de mobilité des pays membres de l'Union Européenne. Cette forte mobilité s'explique par les politiques de libre-circulation, la reconnaissance des diplômes et l'existence du programme d'échange Erasmus et d'aide à la mobilité (OCDE, 2001, p.109).

La définition des priorités géographiques dans les politiques internationales des Etats ou des établissements d'enseignement supérieur joue également un rôle décisif dans la détermination des sens des flux étudiants. En effet, ces objectifs stratégiques conduisent à la signature de conventions bilatérales avec les pays ciblés, ce qui favorise la venue des étudiants de ces Etats. Par exemple, la France, en matière de politique d'accueil des étudiants internationaux, a défini les zones géographiques prioritaires suivantes : les pays scientifiquement et technologiquement développés, les pays émergents, notamment d'Asie (Chine, Inde) et d'Amérique latine (Brésil, Mexique), et les nouveaux pays de l'Union européenne.

Les facteurs institutionnels peuvent aussi avoir un effet inverse, avec par exemple les politiques d'accueil restrictives ou sélectives qui ont pour objectif de repousser les flux étudiants originaires de certaines régions du monde. Les étudiants internationaux originaires des pays du Sud sont très souvent soupçonnés par les pays du Nord de vouloir utiliser le statut d'étudiant pour pouvoir immigrer durablement. C'est pourquoi l'accueil des étudiants en mobilité internationale implique souvent un traitement migratoire intégré dans la problématique globale des migrations internationales et de la gestion des flux. Dans de nombreux pays d'accueil, des mesures ont été prises pour limiter les flux originaires des pays en développement, précisément les flux d'étudiants non invités –qui ne bénéficient pas de bourse, ni dans le pays d'accueil, ni dans le pays d'origine. Ces politiques de restriction se caractérisent par le renforcement des procédures d'entrée et de séjour et l'instauration de quotas. C'est le cas de la France et de l'Australie : les étudiants internationaux doivent obtenir un visa d'étude avant leur arrivée en France, ou, pour l'Australie, se limiter aux inscriptions offertes aux étrangers. D'autres pays pratiquent « l'élimination par l'argent », avec l'introduction de frais de visa et l'augmentation des frais d'inscription – c'est le cas de la Grande-Bretagne et du Canada. D'autres mesures ont été mises en place, telles que l'adoption du *numerus clausus* imposé aux établissements d'enseignement supérieur en

Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces mesures restrictives ont pour effet de refaçonner les flux en poussant les étudiants internationaux à choisir d'autres pays que ceux qui ne les désirent pas.

Après avoir étudié les principaux mécanismes à l'œuvre dans les mouvements étudiants à l'échelle du monde, les résultats de l'enquête et des entretiens vont nous permettre d'affiner la réflexion en analysant de manière plus précise les raisons qui expliquent que l'étudiant en mobilité soit venu en France et dans une ville en particulier. La question est toujours de savoir si ces raisons sont étroitement liées aux qualités du lieu ou si elles sont de nature plus diverse.

3.2 L'étudiant et le « choix » de la France comme pays de destination : une décision sous contraintes

Selon les données de l'Unesco, la France accueille environ 250 000 étudiants étrangers, ce qui la situe à la quatrième place parmi les premiers pays d'accueil. Comment peut-on expliquer que la France soit si attractive pour les étudiants en mobilité internationale ? Qu'est-ce qui décide les étudiants à venir étudier en France ? Comment se fait le choix du pays de destination ? Selon des critères objectifs de différences qualitatives entre les systèmes d'enseignement comme le font entendre les partisans d'un marché mondial de l'éducation ou selon des contraintes qui viendraient déterminer et limiter la « décision » de l'étudiant ?

Afin de répondre à ces questions, il faut analyser l'ordre (chronologique) des étapes qui constituent le processus de décision de l'étudiant. Celui-ci est composé de quatre types de choix possibles pouvant se conditionner les uns les autres : le choix du départ, le choix du pays, le choix de la ville et le choix de l'établissement. Le résultat de cette combinaison de choix ou de non choix est ce que nous souhaitons expliquer : la localisation géographique des étudiants en mobilité internationale. Notons que le choix du départ à l'étranger ne constitue pas obligatoirement la première séquence de ce processus de décision. En effet, le rêve de visiter un pays ou d'étudier dans une ville particulière ou dans une université prestigieuse peut représenter le facteur premier de la mobilité internationale pour études.

D'après des enquêtes conduites par l'agence Campusfrance, les étudiants souhaitant faire des études à l'étranger se déterminent tout d'abord par rapport au pays où ils souhaitent aller. Ils s'intéressent ensuite aux cursus proposés et regardent dans un deuxième temps quels établissements les délivrent. D'après Campusfrance, la notoriété de l'école ou de

l'université joue un rôle majeur. Viennent ensuite les critères financiers et enfin seulement les critères linguistiques. Ces conclusions font trop de généralités et ne prennent pas en compte la diversité des situations qui se cache derrière cette figure de l'étudiant international. Le processus de décision en amont du départ est très différent d'une catégorie d'étudiants à l'autre et il est très lié à la signification du projet de migration. Avant de montrer les spécificités propres à chaque groupe d'étudiants, nous voudrions présenter les différents mécanismes à l'œuvre qui expliquent le « choix » de la France comme pays de destination.

3.2.1 Le rôle primordial du rayonnement international de la francophonie

L'enquête montre que le fait de parler français constitue la raison la plus citée par les étudiants en mobilité internationale pour justifier leur choix de la France comme pays de destination (Figure 30). Plus de la moitié des étudiants internationaux donne cette explication (53,4%).

Pour les étudiants européens, pour la plupart encadrés par le programme d'échange Erasmus, le pays de destination est très fortement déterminé par la langue apprise pendant leur cursus. C'est le cas de Vroni, autrichienne et de Florian, allemand :

- *« En fait je voulais aller en Italie ou en Espagne mais comme j'ai juste appris le français et l'anglais, c'est le seul pays... » (Vroni)*

- *« J'ai choisi la France pour des raisons de langage. J'ai déjà appris un peu le français au lycée » (Florian)*

L'influence de la francophonie dans le monde joue un rôle moteur dans ce phénomène de migration étudiante vers la France. Ce rayonnement international s'exprime à travers l'apprentissage de langue française dans les écoles, l'existence des Alliances françaises, la persistance de la langue française dans les pays anciennement colonisés, etc. Nombre d'exemples illustrent cette réalité : pour Gérald, étudiant malgache, l'idée de partir en France vient de sa mère, professeure de français à Madagascar. Vera, étudiante russe, apprend le français à l'Institut franco-russe depuis 4 ans. Vlad, étudiant roumain, a connu beaucoup de Français par l'intermédiaire de l'Alliance française en Roumanie. De même, au Maroc, en Mauritanie ou encore au Liban, le français restant encore la langue d'enseignement dans de nombreux établissements, la France apparaît comme un lieu de destination privilégié :

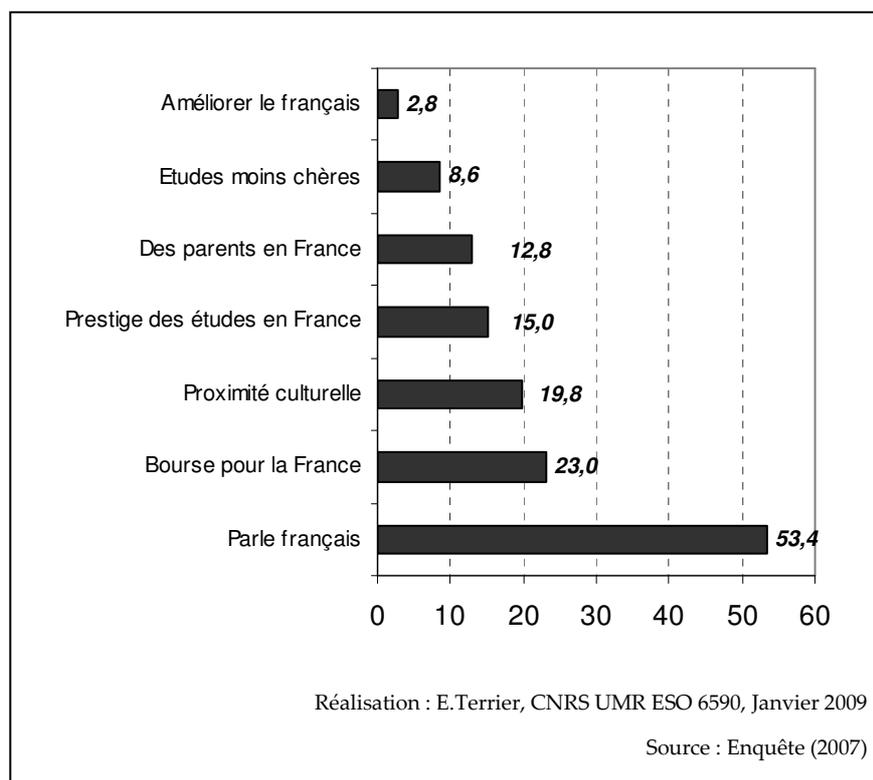
- « J'ai choisi tout simplement parce qu'on est un pays francophone, donc j'ai déjà la langue, ça me posera pas de problème. Ensuite toutes mes études ont été en français depuis la première année supérieure donc euh...ça m'a aidé » (Kaoutar, étudiante marocaine).

- « Nos cours que nous avons suivis à l'université libanaise, c'étaient des cours français » (Mohamad, étudiant libanais).

- « Bon, je me suis dit, bon tu pars en France, tu n'as pas à faire des années de langue quoi tu vas justement directement intégrer le système universitaire et continuer tes études. » (Mamadou, étudiant mauritanien).

L'aire d'influence de la francophonie est à mettre en lien avec le fait que la France constitue une des premières puissances économiques et commerciales du monde, aujourd'hui et aussi par le passé.

Figure 30 : Raison du choix de la France (en % des citations)



3.2.2 Les causes historiques des migrations étudiantes vers la France

Passé colonial et migrations étudiantes

L'évolution historique des relations entre la France et les pays du Maghreb (premiers pays d'origine des étudiants internationaux dans l'hexagone) permet de comprendre les flux des étudiants maghrébins vers la France, ancien pays colonisateur. A la veille des indépendances, il n'y avait aucune université au Maroc et en Tunisie. Seule une université avait été créée à Alger en 1909 ainsi que quelques centres avec des formations peu diversifiées qui répondaient à des besoins coloniaux. Pendant les premières années de l'indépendance, l'enseignement supérieur n'était pas considéré comme une priorité par les nouveaux dirigeants qui préféraient recourir à la formation à l'étranger, la priorité étant la scolarisation élémentaire. Les politiques de coopération, dans un objectif d'aide au développement ont encouragé l'envoi d'un grand nombre d'étudiants en France pour acquérir les compétences requises. C'est pourquoi nous assistons entre 1975 et 1985 à une explosion des flux estudiantins maghrébins vers la France. Face à l'augmentation du nombre d'étudiants, les dirigeants politiques de ces pays continuent, aujourd'hui, à avoir recours aux universités françaises pour diminuer les demandes locales en enseignement supérieur et alléger les suppléments d'investissement que peut générer la construction de nouveaux établissements d'enseignement (Latreche, 1999).

Par ailleurs, les directions des flux sont aussi déterminées par une certaine reproduction des relations traditionnelles et historiques entre les pays. L'idée de partir étudier en France se situe alors dans la continuité de ce qu'ont pu faire les professeurs ou les aînés par le passé. C'est le cas d'Ahmed et de Mohamad, encouragés à partir en France par leurs professeurs qui ont eux-mêmes réalisé leurs études dans l'hexagone :

- « J'avais un prof qui avait fait ses études en France. Il m'avait dit ça serait bien de faire tes études en France pour la qualité du diplôme. C'est tout quoi, c'est là que l'idée est venue » (Ahmed, étudiant marocain).

- « La plupart de nos profs au Liban, ils ont fait leurs études en France, donc ils ont des relations ici » (Mohamad, étudiant libanais).

Le père de Sanae, étudiante marocaine, a également suivi ses études en France :

« Donc oui, il connaissait un peu la qualité de l'enseignement ici » (Sanae, étudiante marocaine).

Cette question des flux traditionnels entre pays renvoie également à l'histoire de l'immigration du travail en France, qui a ouvert des routes et des relais entre les pays de départ et la France.

Histoire de l'immigration en France et mobilité étudiante entrante

La présence d'un proche (famille ou ami) dans le pays d'accueil est très souvent déterminante dans le choix du lieu de destination. La France, en tant que pays d'immigration, devient alors un pays privilégié pour les étudiants originaires du continent africain.

Par exemple, Gérald, étudiant malgache a son oncle qui habite à Rennes, ce qui a fortement influencé sa migration pour études : « *Depuis mon enfance je rêvais de venir ici car il y a mon oncle qui était parti ici. Il y a ma cousine aussi. Après j'y ai plus pensé. Après c'est ma mère qui a eu l'idée de m'envoyer ici après le BAC. Et bien du coup mon oncle m'a demandé si j'étais d'accord et du coup j'ai accepté...* ».

Kaoutar et Mamadou présentent le même genre de situation : « *Pourquoi la France exactement, et bien on est un pays francophone comme j'ai dit tout-à-l'heure et puis en plus j'ai de la famille ici, j'ai mes grands-parents ici et mes oncles à Paris donc euh...à Paris et Nantes...ça m'aide un petit peu* » (Kaoutar, étudiante marocaine).

« *Et pourquoi la France encore, je me suis dit que bon la France j'avais mes frères aussi ça a peut-être influencé mon choix, j'ai des frères ici, j'ai beaucoup beaucoup de cousins, (...) je me suis dit partir en France, au moins tu connais des gens directement, des gens qui sont dans ta famille* » (Mamadou, étudiant mauritanien).

Les réseaux de migrants jouent un double rôle vis-à-vis des flux d'étudiants internationaux vers la France. Ils participent à la mobilité étudiante entrante en représentant des personnes-ressources facilitant le séjour d'études. En effet, leur présence en France est souvent présentée, particulièrement par les étudiants issus des couches moyennes ou par les étudiants non-boursiers, comme une condition nécessaire à la migration pour études. L'esprit de communauté et de solidarité familiale constitue une garantie en cas de difficultés financières ou de difficultés de logement. Il est également très fréquent que ce réseau apporte son assistance pour les démarches administratives ou pour s'appropriier la ville. Nous détaillerons le rôle du réseau social dans l'accueil des étudiants internationaux dans le chapitre 6.

En outre, le lien entre migration de travail et alimentation des flux étudiants vers la France s'explique aussi par le fait que les migrants de travail, de retour au pays, véhiculent une image très positive de leur mode de vie en France. Une fois rentrés au pays, que ce soit pour les vacances ou définitivement, ces migrants mettent en avant leur réussite, qu'elle soit réelle ou fictive. Les cadeaux ou l'argent dépensé dans les marques de prestige social (maison, voiture, etc.) doivent témoigner d'une certaine prospérité. Il est alors rarement fait référence aux difficultés rencontrées et aux véritables conditions de vie en France qui ont permis d'obtenir cet argent : « On ne peut pas rentrer dans son pays sans avoir réussi dans le pays d'accueil et par la même arborer des signes extérieurs de richesse » (Laffort, 2004, p. 282).

Dans les pays du Sud, ces discours participent alors à alimenter la fascination ambiante pour la France, et donc suscitent des projets de migrations parmi les personnes, étudiantes ou pas. Notons que les étudiants eux-mêmes, de retour de leur séjour d'études en France et à l'instar des migrants de travail, transmettent une image très positive de la vie dans l'hexagone (chapitre 5).

3.2.3 Une bonne réputation des études en lien avec l'image de la France à l'étranger

La notoriété internationale de la qualité des études est un facteur d'attractivité que l'on prête souvent aux pays d'accueil. Il est vrai que certains étudiants en mobilité expliquent le choix du pays de destination en parlant de la bonne renommée de son enseignement supérieur, à l'instar d'Ahmed, doctorant marocain à Saint-Brieuc : « *Pour les Marocains, en France, ouais on peut faire des études bien, il y a une bonne réputation, on va dire, des écoles françaises* ».

Dans notre enquête, le prestige des études françaises n'arrive qu'en quatrième position pour expliquer le choix de la France : seulement 15% des étudiants internationaux interrogés citent cette raison (Tableau 18). Cette proportion est plus importante pour les étudiants du Sud et d'Europe hors UE, et au contraire beaucoup plus faible pour les étudiants du Nord (9%). Ceci confirme l'idée qu'il faut mettre ces discours sur le prestige de l'enseignement supérieur français en lien avec la valorisation et l'idéalisation de la France et du monde occidental en général, et que ces arguments sont davantage déterminés par cette idée reçue d'un rapport de cause à effet entre puissance d'un pays et qualité de son éducation que par des critères objectifs de qualité de leur enseignement supérieur.

3.2.4 Un choix fortement contraint par le cadre institutionnel

En lien avec les relations historiques entre la France et l’Afrique et dans le cadre des politiques de coopération, des aides matérielles telles que des bourses sont également à l’origine des flux d’étudiants vers la France. Dans notre enquête, le fait d’avoir obtenu une bourse pour venir étudier en France représente la deuxième raison la plus citée pour justifier du choix de la France comme pays de destination (Figure 30).

En dehors des programmes d’échange, il existe deux catégories de bourses disponibles pour les étudiants internationaux : les bourses accordées par le pays d’origine (BGE) et les allocations du gouvernement français (BGF). Ces bourses sont réservées aux ressortissants d’un Etat ayant passé un traité de coopération bilatérale avec la France. Chaque année, 20 000 bourses sont allouées par le gouvernement français à des étudiants en mobilité internationale. Parmi eux, 42% sont originaires du continent africain, 20% sont européens, 16% sont ressortissants d’Asie ou du Pacifique, 13% du Moyen-Orient et 9% d’Amérique et des Caraïbes (source : Ministère des affaires étrangères).

Pour les étudiants Erasmus, le choix du pays de destination est également considérablement contraint par le cadre institutionnel du programme d’échanges. En effet, chaque département universitaire signe des conventions avec un certain nombre de pays qui excluent les mobilités en dehors de ces accords. Voici l’exemple d’Angela, espagnole, qui voulait un pays de langue anglaise mais en l’absence de convention avec son établissement, elle a dû « choisir » la France : « *Pourquoi je suis là ?...je n’avais pas le choix. J’ai regardé les options d’Erasmus, j’ai cherché un peu dans les pays de langue anglaise, c’est plus pratique pour moi l’anglais...et j’ai pas trouvé, il n’y avait aucun pays de langue anglaise* ».

Les conventions bilatérales signées entre les établissements facilitent les échanges d’étudiants et institutionnalisent les sens des flux. Vera, étudiante russe qui réalise ses études dans une université franco-russe en Russie, présente ce type d’accord comme une opportunité pour venir passer une année d’étude à Rennes à l’IGR (Institut de Gestion de Rennes) : « *C’est une bonne possibilité. C’est plus simple parce que déjà quelques étudiants de mon Institut sont venus ici...* ». Xiao, étudiante chinoise, également à l’IGR, explique aussi que l’idée de partir étudier en France est avant tout due à l’existence d’une convention d’échanges entre les deux établissements : « *d’abord il y a de la chance pour nous d’aller en France, d’abord c’est le programme, c’est la première raison* ».

3.2.5 Une attractivité par défaut en lien avec le faible coût des études

Le prix des études représente aussi un facteur d'attraction / répulsion très important, particulièrement pour les étudiants chinois. En effet, pour ces derniers, les destinations idéales sont les pays anglo-saxons et particulièrement les Etats-Unis³³. Or, vu le coût des droits d'inscriptions dans ces pays, les étudiants issus des familles les moins aisées optent souvent, en second choix, pour la France ou pour l'Allemagne, qui ont l'avantage de coupler diplôme occidental et études moins chères. Malgré cette qualité, les discours des étudiants chinois montrent que le choix de la destination s'est alors fait par défaut, c'est-à-dire par un manque de moyens financiers qui a empêché d'aller dans la première destination désirée. Pour les Chinois, les pays attractifs pour y suivre des études sont obligatoirement des pays occidentaux et puissants sur la scène mondiale. Ils les identifient alors selon deux catégories : les pays anglo-saxons et les autres où les études sont moins chères.

Tableau 18 : Raisons du choix de la France par continent d'origine

	Parle français	Parents en France	Proximité culturelle	Bourse pour venir en France	Prestige de l'enseignement supérieur français	Enseignement supérieur moins cher	TOTAL
Union européenne	68%	3%	19%	21%	9%	3%	100%
Europe hors UE	52%	8%	12%	24%	36%	4%	100%
Amérique du Nord	79%	9%	9%	9%	9%	3%	100%
Amérique du Sud	32%	12%	0%	32%	20%	4%	100%
Afrique	59%	25%	30%	27%	14%	6%	100%
Asie	24%	12%	18%	22%	21%	23%	100%
TOTAL	53%	13%	20%	23%	15%	9%	100%

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Source : Enquête (2007)

³³ Les quatre premières destinations de prédilection des étudiants chinois sont les Etats-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Australie

Quand c'est la deuxième option qui a été décidée, peu importe le lieu. Dans notre enquête (Tableau 18), 23% des étudiants asiatiques citent la raison de l'enseignement supérieur moins cher pour justifier du choix de la France comme pays de destination. Seulement entre 3% et 6% des étudiants internationaux des autres continents citent cette réponse.

Voici l'exemple de Zhao qui explique que, après avoir écarté les pays anglophones à cause de leur coût, c'est finalement le hasard qui a permis de trancher entre la France et l'Allemagne. Sachant que pour les étudiants chinois, la langue ne représente pas un problème étant donné qu'ils sont prêts à suivre des cours intensifs de langue avant le départ : *« Je parlais pas mal anglais donc pourquoi pas les pays anglophones mais effectivement ils sont tous coûteux, trop coûteux donc par rapport au prix des droits d'inscription, j'avais le choix : soit l'Allemagne, soit la France et finalement j'ai dit au hasard, c'est vraiment au hasard, j'ai dit la France, donc la France »* (Zhao, étudiant chinois).

Pour les Chinois, le facteur linguistique prend de l'importance davantage pour des raisons économiques que culturelles. La langue française est présentée comme un atout en référence aux échanges économiques et commerciaux entre la Chine et la France : *« en Chine, presque tout le monde peut parler anglais maintenant, pour les jeunes, pour les « mid-age » mais pas beaucoup de gens peuvent parler le français mais maintenant entre la France et la Chine, il y a de plus en plus de business donc ils ont besoin de gens qui peuvent parler français, anglais »* (Xiao, étudiante chinoise).

3.2.6 Des contextes et des contraintes différents selon le continent d'origine

Selon le continent d'origine, le processus de décision et le choix de la France comme pays de destination répondent à des contextes et des facteurs différents. Ils ont cependant comme point commun d'être tous fortement contraints, ce qui remet considérablement en cause les idées d'attractivité et de compétitivité entre les pays sur un marché mondial de l'éducation.

Le choix de la France chez les étudiants européens est par exemple fortement déterminé par le cadre institutionnel Erasmus – un accord doit être signé entre le pays d'origine et la France pour que la mobilité soit possible – et par la langue apprise à l'école. Pour cette catégorie d'étudiants, les deux critères premiers et décisifs du choix de la France comme pays de destination sont donc définis par l'aire d'influence de la francophonie et les accords passés entre les pays dans le cadre du programme d'échange Erasmus. Le véritable choix qui, de

manière indirecte, est à l'origine de la venue de l'étudiant en France se situerait donc, en amont, au moment du choix des langues étrangères à l'école.

De la même façon, peut-on imaginer que les étudiants africains font leur choix parmi un panel de destinations ? Non, pas vraiment. L'explication de leur localisation en France se trouve plutôt dans cette concordance existant entre la nécessité de partir à l'étranger pour continuer les études, le passé colonial de la France qui en fait des francophones et l'histoire de l'immigration en France qui a déjà tracé des routes et des réseaux.

C'est pour les étudiants asiatiques que la marge de manœuvre semble la plus importante. En effet, le seul critère qui paraît obligatoire à leurs yeux est l'appartenance du pays de destination au groupe des riches pays occidentaux. Les représentations sociales et la valorisation sociale de l'Occident jouent donc un rôle moteur dans les mouvements d'étudiants asiatiques vers la France. Cependant, nous parlons également d'un non-choix pour cette catégorie d'étudiants dans la mesure où les entretiens ont révélé que ces derniers avaient très souvent opté pour la France seulement par défaut. Les pays anglo-saxons étant des destinations de prédilection pour ces étudiants, c'est la contrainte financière qui oblige les étudiants issus de familles plus modestes à « choisir » la France, où l'enseignement supérieur est beaucoup moins coûteux.

Comme pour le pays de destination, le choix de la ville d'accueil est très fortement contraint, si contraint que nous ne pouvons pas vraiment parler d'un choix.

3.3 Le « non-choix » de la ville de destination

Si nous rappelons la répartition des étudiants internationaux entre les différentes villes bretonnes, il s'avère que Rennes et Brest regroupent à elles seules 90% des étudiants internationaux inscrits à l'Université en Bretagne. Il est assez difficile d'expliquer totalement cette répartition des étudiants internationaux sur le territoire breton. Comme pour les étudiants français, cette forte concentration des effectifs étrangers à Rennes et Brest est d'abord liée à des capacités d'accueil plus importantes dans ces deux villes. Pourrait-on aussi parler d'attractivité de ces deux villes pour expliquer cette répartition ? Les entretiens semblent invalider cette hypothèse. En effet, pour parler d'attractivité d'un territoire, il faudrait que celui-ci puisse être véritablement choisi par les étudiants. Or, la ville d'accueil est souvent déterminée par d'autres facteurs que le libre-arbitre de l'étudiant.

3.3.1 Les contraintes institutionnelles

Par exemple, les étudiants en programme d'échange, comme les étudiants Erasmus, ont l'obligation de suivre les accords pré-établis entre les universités. Pour chaque département universitaire, l'étudiant qui souhaite faire un séjour Erasmus « choisit » souvent le pays de destination selon la langue qu'il parle le mieux, et pour ce pays, il ne peut choisir qu'entre deux ou trois villes (voire moins). Le choix de la ville d'accueil est donc plutôt limité. De plus, celui-ci est soumis à l'acceptation des universités. Par exemple, Vroni, étudiante allemande Erasmus, explique qu'elle ne voulait pas venir à Rennes. Le programme d'échange prévoyait quelques autres villes mais d'après Vroni, il n'y avait « *pas beaucoup de possibilités* ». Dans son dossier de candidature, elle a dû hiérarchiser ses préférences entre seulement trois villes : Lyon, Paris et Rennes. Elle avait positionné Lyon en premier car elle y connaissait des amis, Paris en second et Rennes en dernier : « *Je voulais pas du tout aller à Rennes. Parce que je ne connaissais pas et je pensais oui que c'est une petite ville, je l'imaginais ... que ça bouge pas beaucoup ici...mais quand je suis arrivée ici je l'ai aimé dès les premiers moments* ».

Le choix de la ville de destination était également très limité pour Vlad, étudiant roumain. Les accords avec son université lui proposaient Marseille, Dijon et Brest. Angela, étudiante espagnole aurait voulu aller à Bordeaux mais n'a pas eu le choix et elle se retrouve à Brest. Vera et Florian nous présente le même genre de situation : « *Je ne voulais pas venir à Rennes parce que l'autre possibilité c'était la Corse* » Vera (étudiante allemande).

- « *Moi, j'ai choisi Rennes parce que c'était la seule qui était encore libre* » (Florian, étudiant allemand).

Comme pour le programme Erasmus, les conventions bilatérales entre laboratoires et établissements ne permettent pas aux étudiants internationaux de choisir leur ville de destination. Vera, étudiante russe, est venue étudier à Rennes car il existait un accord entre son Institut et l'IGR. Ashok, étudiant indien, explique que sa localisation à Lorient est dûe à un accord signé entre son laboratoire d'origine et celui d'accueil : « *No, I have not chosen. I didn't know about Lorient. I know the professor. So I sent mail to him and he accepted me* ».

3.3.2 La « loterie » des inscriptions

De même, concernant les étudiants individuels, le choix de la ville de destination est peu lié aux caractéristiques de cette ville ou à son image (mis à part les grandes villes jouissant d'un rayonnement international telle que Paris). Il faut d'abord rappeler que ces étudiants individuels, pour la plupart issus de pays non-européens, ont une assez faible connaissance de la France et de la Bretagne. Les étudiants que l'on appelle « individuels » n'étant pas concernés par les programmes d'échange, nous pourrions nous attendre à ce qu'ils soient totalement libres dans leur choix de la ville d'accueil. Or, il s'avère que les explications de localisation de ces étudiants sont plus liées à du hasard ou certaines contraintes plutôt qu'à un choix réfléchi en fonction de qualités intrinsèques à l'établissement ou à la ville. Les entretiens ont montré que la détermination de la ville d'accueil s'expliquait par deux facteurs principaux : la présence d'une relation ou le résultat de la « loterie » des inscriptions.

Nous disons que c'est un peu une question de hasard du fait du déroulement des procédures permettant de venir étudier en France. La plupart des étudiants individuels envoient un très grand nombre de dossiers d'admission préalable dans plusieurs établissements, qui bien sûr ont malgré tout été sélectionnés selon les formations qu'ils pouvaient proposer. L'objectif premier étant de pouvoir étudier en France, peu importe le lieu précis. C'est l'acceptation de l'inscription par l'établissement qui va alors déterminer le lieu de destination de l'étudiant à l'instar de Lian et de Tejeddine :

- « *Ce n'est pas moi qui ai choisi de venir étudier à Rennes. C'est l'école qui m'a accepté* » (Lian, étudiant chinois)

- « *Moi j'ai candidaté dans plusieurs villes et j'ai été accepté à Rennes* » (Tejeddine, étudiant tunisien)

Si choix il y a, il sera alors limité aux quelques universités qui auront accepté l'inscription :

- « *J'ai envoyé une trentaine de lettres à presque toutes les Universités publiques en France mais il y en a cinq qui m'a accepté. J'ai choisi Rennes dans les cinq* » (Zhao, étudiant chinois)

- « *Combien de demandes ? J'en ai fait une vingtaine quand même...à Caen, Montpellier 5 réponses...alors j'ai choisi Brest, comme ça comme j'ai des copains ici* » (Kamel, étudiant algérien)

Mamadou explique bien cette idée que l'étudiant ne choisit pas vraiment sa destination ou très rarement, surtout pour sa première année d'études en France : « *Quand tu es en Afrique, (...) tu ne choisis pas forcément la ville en fonction des critères objectifs. Toi ce que tu cherches c'est d'avoir une inscription, du coup tu voilà, tu pars à la coopération euh non au service culturel ou service de la coopération culturelle... Alliance française en gros et puis euh il y a une liste des*

universités, tu vas juste voir l'intitulé du département, du DEA qu'on propose dans les universités et t'envoies les dossiers, le but c'est d'envoyer le maximum de dossiers et d'être pris et du coup voilà moi l'université du Havre, franchement si j'avais euh je sais pas si j'avais même le ...comment dire toutes les informations sur l'université, sur la ville, je sais pas si j'avais continué à vouloir chercher une inscription dans cette université. Si c'était à refaire aujourd'hui, vu mon expérience de la France, vu ce que je vis, vu ce que j'ai vécu là-bas et ce que je vis actuellement du point de vue euh voilà études et tout ce qu'il y a autour, j'aurais pas choisi la ville du Havre, c'était pas ma destination, c'était pas une destination idéale pour moi mais en fin de compte je me suis dit bon là-bas on cherche d'abord l'inscription et tu pars à l'ambassade pour avoir le visa après c'est vrai c'est plus facile de changer d'université en étant ici qu'en étant en Afrique bon du coup le choix de la ville, de l'Université, c'est pas...c'est pas un truc....c'est pas un critère de sélection hein donc voilà c'est pas un critère de sélection, ceux qui ...on cherche d'abord à venir je pense...voilà maintenant peu importe la destination après on verra » (Mamadou, étudiant mauritanien).

3.3.3 L'importance de la proximité des proches

Si les étudiants souhaitent contrôler davantage la destination de leur séjour, ils font alors une présélection pour l'envoi des dossiers. Cette présélection est souvent largement déterminée par la localisation de parents en France, à l'exemple de Kaoutar, qui, au moment des inscriptions, envoie des dossiers à Rennes, Brest, Nantes et Paris, lieux choisis du fait de leur proximité avec des proches. En effet, l'explication la plus fréquente de la localisation des étudiants individuels est la présence géographiquement proche d'un ami ou d'un membre de la famille. Paola, étudiante colombienne, est venue à Rennes car elle connaissait une copine à Acigné. Babacar, étudiant sénégalais avait déjà un ami à Rennes. Gérard, étudiant malgache a son oncle qui habite à Saint-Grégoire. Ahmed a suivi ses premières années d'études en France à Bordeaux car il connaissait de la famille à Agen : « *Bordeaux parce que j'avais l'inscription à l'IUT de Bordeaux et Bordeaux parce que ma famille est à Agen. Bordeaux-Agen c'est pas loin quoi, c'est à 100 km donc mon père, il voulait que j'aille auprès de la famille pour si j'ai un problème ou un truc comme ça (rires) pour que je puisse avoir quelqu'un à côté quoi.* » (Ahmed, étudiant marocain).

Nabil est allé étudier à Lille car les amis qui l'ont encouragé à venir étudier en France y étaient déjà. Mohamad explique son arrivée à Tours avec le même type de raisons : « *En fait je connaissais des amis là-bas, ça facilite un peu les choses pour nous accueillir au début, surtout quand on ne maîtrise pas bien la langue* » (Mohamad, étudiant libanais). Asmae est allé à Lyon car

elle avait rencontré une famille marocaine, l'année précédente, qui habite à Lyon et qui lui avait proposé son aide si elle venait en France.

3.3.4 Le rôle des agences en Chine

Le sens des flux étudiants peut également être influencé par des structures spécifiques telles que les agences intermédiaires en Chine. Quand la décision de partir étudier à l'étranger est prise, les étudiants chinois et leurs familles passent par ces agences qui, moyennant finances, organisent le séjour de l'étudiant, prodiguent des conseils sur la destination, l'établissement où il faut s'inscrire, proposent des cours de langue et s'occupent des démarches administratives concernant le visa. Les agences peuvent avoir signé des accords privilégiés avec certains établissements et orientent donc les étudiants en conséquence : « *En Chine, si on veut aller à l'étranger pour faire des études, on a des agences. Presque 100% passent par des agences. (...) Par exemple, si l'agence a une relation plus forte avec l'Université de Grenoble, presque tous les étudiants vont à Grenoble. Ça dépend de l'agence (...). Si on veut pas passer par agence et qu'on dépose les dossiers nécessaires directement à l'ambassade ça marche mais il faut attendre. Il faut attendre parce que les agences sont plus prioritaires* » (Zhao, étudiant chinois). C'est ainsi que Quanyun est venue à Rennes sous les conseils d'une personne d'une agence : « *C'est quelqu'un qui me recommande...elle m'a dit c'est une ville très belle et c'est une ville pas très grande* » (Quanyun, étudiante chinoise).

Aurore Merle et Michaël Sztanke parlent d'un scandale des agences intermédiaires qui « profitent » financièrement de ce rêve et de la méconnaissance du système français par les Chinois. Ils dénoncent des situations d'endettement de certaines familles pour payer les cours de langue sans l'assurance de l'obtention d'un visa.

3.3.5 Le choix de l'établissement qui détermine la ville de destination

Les étudiants ont par contre souvent plus le choix de leur ville de destination une fois qu'une ou plusieurs années d'études se sont passées en France. La décision se fait davantage en connaissance de cause. Nabil, marocain, après avoir passé quatre années d'études à Lille, a choisi de postuler pour un Master qui se trouvait à Rennes. De même, Abdoul, ivoirien, après deux ans à Besançon a décidé de se rendre à Brest.

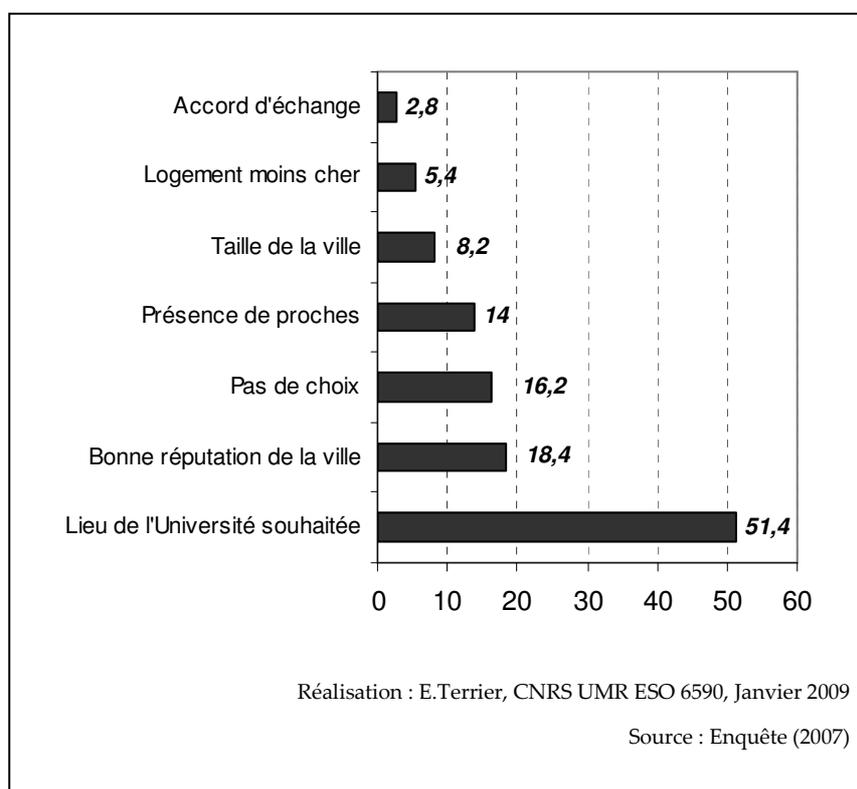
« -Et Brest, pourquoi Brest ?

- là par contre c'est un choix. Parce que j'avais un professeur qui, de Besançon qui était enseignant à ...qui a fait l'ENIB. J'ai postulé, j'ai été pris à Troyes et ici, et après en posant le pour et le contre, je suis venu ici » (Abdoul, étudiant ivoirien).

« C'est vrai c'est plus facile de changer d'Université en étant ici qu'en étant en Afrique » (Mamadou, étudiant mauritanien).

Notons que pour Nabil et Abdoul, c'est le choix de la formation ou de l'établissement qui détermine la ville où ils partent étudier. L'enquête quantitative confirme cette idée de la place prioritaire du choix de l'établissement sur le choix de la ville. La justification du « choix » de la ville la plus citée est le fait que celle-ci soit le lieu de l'établissement choisi : 51% des étudiants internationaux citent cette raison (Figure 31).

Figure 31 : « Choix » de la ville d'accueil (en % des citations)



3.3.6 Seul critère de sélection : la taille de la ville ?

La seule raison faisant référence à une qualité de la ville comme facteur de choix est l'existence d'une certaine préférence pour les petites villes considérées comme moins insécuritaires. Certains étudiants nous font part de leur peur du « monstre urbain » parisien : « *A Paris, il y a trop de monde, trop de choses mal* » (Qin, étudiante chinoise)

« *Comme je disais, je ne voulais pas une grande ville pour la première fois que je venais parce que c'est un pays que je découvrais. Je voulais pas une grande ville, je voulais un esprit un peu familier mais qui n'est pas trop loin niveau transport de la grande ville* » (Abdoul, étudiant ivoirien).

4 CONCLUSION

Les flux migratoires étudiants se caractérisent donc par une très forte augmentation des effectifs d'étudiants internationaux qui s'explique principalement par une plus forte demande en études supérieures dans le monde, par l'institutionnalisation grandissante de la mobilité étudiante et par le phénomène de la mondialisation des échanges.

Loin d'une théorie de l'*homo oeconomicus* qui impliquerait que l'étudiant choisisse de la manière la plus rationnelle possible entre plusieurs offres de formation à « qualité » inégale à travers le monde, les flux sont plutôt déterminés par un ensemble de contraintes et de facteurs préexistants. Les facteurs de localisation des étudiants internationaux dans le monde sont très divers et leur combinaison encore plus complexe.

De la même manière, il nous faut réinterroger les discours communs actuels sur la relation présentée souvent comme évidente entre mobilité internationale pour études et ascension sociale. C'est d'ailleurs souvent cette idée qui participe à la valorisation de la mobilité, elle-même à l'origine de l'injonction à être mobile et à la source de nombreuses décisions de partir étudier à l'étranger.

CHAPITRE 5

MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDES ET MOBILITE SOCIALE

Chacun connaît cette expression populaire qui affirme que les voyages forment la jeunesse. Cet adage semble bien s'adapter à la situation des étudiants internationaux susceptibles de tirer des profits de leur expérience de mobilité à l'étranger. La notion de « valeur ajoutée » est d'ailleurs souvent utilisée pour désigner ces apports. Il est en effet communément admis que la mobilité internationale pour études permet d'acquérir un certain nombre de compétences et de ressources qui alors participeraient à l'ascension sociale des individus.

Voici l'exemple d'un extrait de brochure intitulée « *Unlock your potential with an ERASMUS experience* » ayant pour but d'encourager la mobilité des jeunes Européens. La mobilité pour études y est « vendue » comme une expérience enrichissante et fructueuse : « *Increasingly, employment opportunities involve an international dimension which may entail travel, working in another country, understanding other cultures and languages... The ERASMUS experience allows you to become immersed in another culture ; make new friends ; acquire a working knowledge of another language ; and to develop skills which will contribute to your employability* » (King et al, 2003, p.234)

Face à ces constats couramment présentés, plusieurs questions se posent : quels sont ces acquis que l'on prête à la mobilité internationale pour études ? Sont-ils réels ou correspondent-ils à l'expression de représentations sociales positives du séjour d'études à l'étranger entretenues et véhiculées par ceux qui ont intérêt à valoriser cette mobilité ?

Pour répondre à ces questions, il s'agira dans un premier temps de présenter les différents travaux ayant traité de cette question des conséquences de la mobilité internationale pour les individus en termes d'insertion professionnelle et d'acquisition de ressources sociales. Puis nous verrons que malgré la difficile mesure des impacts d'un séjour à l'étranger, il nous est possible d'affirmer que c'est au final la très forte valorisation sociale de la mobilité internationale pour études décelée dans les discours qui s'avère décisive pour la mobilité sociale ascendante de ces étudiants internationaux. Les entretiens auprès des acteurs et des étudiants ont en effet montré que les représentations de la mobilité pour études étaient très positives.

1 LA MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDES : UN FACTEUR DE PROMOTION SOCIALE ?

1.1 L'impact du séjour d'études à l'étranger sur l'insertion professionnelle

Etant donné qu'il existe une relation dialectique entre promotion sociale et accès à un meilleur emploi, la mobilité internationale pour études, dans l'hypothèse où elle peut faciliter l'insertion professionnelle, est-elle alors facteur de mobilité sociale ? Quelques recherches s'intéressent à cette relation entre études à l'étranger et meilleure « employabilité » à l'instar de celle de S. Opper, U. Teichler et J. Carlson (1990) qui interrogent l'impact du séjour d'études à l'étranger pour la carrière parmi des étudiants européens. Les bénéfices qu'ils associent à la mobilité internationale pour études tels que l'augmentation des qualifications académiques, la meilleure maîtrise d'une langue étrangère et le développement personnel sont pour ces auteurs des atouts pris en considération par les employeurs. D'après les diplômés qu'ils ont interrogés pour leur enquête, les études à l'étranger auraient facilité leur embauche : « *in all, two-third of the respondents reported that study abroad had been helpful (43%) or even very helpful (23%) in finding their first job* » (Opper *et al*, 1990, p. 211). Notons cependant que cette analyse ne prend en compte que les discours des étudiants dont l'objectivité est sans doute fortement mise en cause par les représentations positives ou des reconstructions positives qu'ils peuvent avoir a posteriori du séjour d'études à l'étranger.

King et Gelices (2003, p. 243) font le même constat concernant la facilitation de l'insertion professionnelle d'étudiants britanniques grâce à un séjour d'études à l'étranger : « *YA (Year Abroad) graduates were more successful in getting a job related to their type of degree, were (slightly) less likely to have experienced a period of unemployment since graduation, were more likely to be involved in higher-status employment sectors (professions, managers, etc.), and had higher average incomes, when compared with the non-YA sample* ».

En revanche, d'après l'étude de Priscille Di Vito et d'Anne-Laure Pichon (2003) sur l'insertion professionnelle d'étudiants français qui ont effectué des études à l'étranger, un séjour de quelques mois dans un pays étranger ne peut bouleverser la carrière future des étudiants. En effet, le bilan de l'insertion professionnelle ne diffère pas considérablement entre les étudiants non partants témoins et les partants, même si ceux-ci bénéficient d'un léger avantage : 59% des étudiants qui sont restés dans leur pays ont accédé directement à un

premier emploi, le taux passe à 66% chez ceux qui ont étudié ailleurs. Notons que cette étude a été réalisée à partir d'une méthodologie très rigoureuse : les chercheuses ont essayé d'isoler les effets du départ à l'étranger des autres variables influentes tels que le milieu social, le niveau scolaire, la filière d'études, etc. Elles ont mené une analyse comparative entre les partants et les non-partants témoins ayant un « potentiel d'insertion professionnelle identique » à celui des partants (qualité de la formation, qualités professionnelles, caractéristiques sociologiques). Tout ceci dans l'objectif que « la différence globale de comportement (...) est attribuable à l'effet du séjour et à lui seul » (Di Vito, Pichon, 2003, p. 7). Il faut cependant nuancer ces résultats en précisant qu'ils ne concernent que les étudiants européens partis étudier à l'étranger dans le cadre du programme d'échange Erasmus. D'autres études concernant les étudiants originaires des pays émergents (Chine) et des pays du Sud (Maroc) semblent montrer un lien plus étroit entre la mobilité internationale pour études et la mobilité sociale.

C'est le cas de J.L. Waters, qui, dans sa réflexion sur les géographies du capital culturel, examine le lien entre la migration internationale pour études et les stratégies des familles de Hong-Kong issues des classes moyennes. Au cours de son enquête datant de la période 2001-2003, elle a mené des entretiens auprès des étudiants originaires de Hong-Kong, immigrés et internationaux, et ayant suivi des études au Canada. Concernant les étudiants immigrés, les parents sont allés au Canada pour assurer une éducation occidentale à leurs enfants, ce qui démontre l'existence d'une stratégie familiale très concrète. Pour les familles chinoises, l'éducation à l'étranger correspond souvent à une fuite du système universitaire chinois trop compétitif : les étudiants moins talentueux vont à l'étranger pour accéder à la réussite. D'après l'auteur, face à la démocratisation de l'éducation et à l'ascension sociale des « *working classes* », les classes moyennes cherchent à garder leur statut social en envoyant leurs enfants étudier à l'étranger, leur permettant ainsi de continuer d'accéder aux postes les plus qualifiés. L'auteur montre comment les « *overseas credentials* », c'est-à-dire la plus-value acquise grâce aux études à l'étranger (compétences en lien avec la mobilité internationale, capital culturel et relationnel) peuvent être transformés en capital économique dans la mesure où la très forte majorité des étudiants mobiles de son enquête a trouvé un emploi dès leur retour : « *On return to Hong-kong, the majority of overseas graduates found work in the financial services industry, as accountants, assistant managers, human resources consultants and market traders, displaying very similar migration, education and career trajectories* » (J.L. Waters, 2005, p. 183).

J.L Waters souligne également le rôle très important du réseau des anciens diplômés de l'étranger dans la valorisation et le pouvoir d'ascension sociale de la mobilité internationale pour études qui met en place une sorte de reconnaissance mutuelle : « *a durable network of more or less institutionalized relationships of mutual acquaintance and recognition (...) can work to sustain the myth of the overseas degree* » (Waters, 2005, p. 187). La mobilité internationale pour études est donc ici sciemment et stratégiquement utilisée par certaines franges de la population chinoise, consciente de l'avantage comparatif que procure le diplôme occidental sur le marché de l'emploi afin de maintenir un certain rang social ou même assurer leur ascension sociale.

Dans le même ordre d'idées, et à partir de l'analyse des trajectoires des étudiants marocains ayant réalisé un séjour d'études en France, E. Gérard (2008) parle de double mobilité « pour traduire à la fois le parcours géographique des étudiants entre les deux pays et leur accès à des emplois et des positions sociales auxquels leur origine sociale, ne les avait, dans certains cas au moins, aucunement « prédisposés » » (Gérard, 2008, p.27- 28). Son enquête montre que le fait de posséder un diplôme acquis à l'étranger réduit considérablement la période de recherche d'un emploi et participe à l'ascension sociale des étudiants. D'après l'auteur, la mobilité pour études modifie au Maroc l'échelle des titres scolaires et constitue une source de transformation de la hiérarchie sociale : « selon ce processus, la mobilité pour études représente bien un avantage comparatif : sur l'échelle sociale en effet, les dernières marches sont occupées par ceux qui, dépourvus de capital socio-économique, ne peuvent prétendre qu'aux titres universitaires marocains. Se situent aux degrés supérieurs ceux qui ont fait des études dans une université française, puis ceux qui ont acquis un diplôme de Grande Ecole marocaine, enfin ceux qui sont issus des Grandes écoles Françaises » (Gérard, 2008, p.295). Au Maroc comme ailleurs, sont associés au diplôme étranger et à la mobilité différents savoirs et expériences : « Le diplôme ne constitue pas le seul marqueur des études à l'étranger. La mobilité pour études, en effet, peut se lire et s'apprécier aussi à travers l'expérience que procure la vie à l'étranger, ce qui constitue également un capital très valorisé par les entreprises » (Gérard, 2008, p. 298). D'après l'auteur, les atouts de la mobilité reconnus par les employeurs sont l'ouverture d'esprit, le capital linguistique, une certaine connaissance de la culture française qui permet de faciliter les échanges commerciaux des entreprises marocaines avec la France et le capital social (relationnel) acquis pendant le séjour : « en effet, le capital social, constitué à la fois par les études et par les associations d'anciens élèves, est également mobilisable et offre une passerelle entre le monde des études et celui des affaires » (Gérard, 2008, p. 299).

Comme J.L Waters, E. Gérard souligne que ce pouvoir d'insertion professionnelle des études à l'étranger est fortement corrélé avec le fonctionnement en réseau qui participe à la reproduction des élites. L'auteur donne l'exemple des chefs d'entreprises au Maroc diplômés français qui donnent l'avantage aux candidats diplômés de France : « Le diplôme français reste plus valorisé, y compris parce que c'est celui qui est le plus présent dans les sphères du pouvoir au Maroc. L'étroitesse des liens avec le système français participe alors à leur reproduction » (Gérard, 2008, p. 301). Ainsi, concernant les étudiants marocains, la mobilité internationale pour études semble bien être un facteur de mobilité sociale : « les étudiants que nous avons rencontrés, de tous milieux sociaux, ont en effet, dans leur majorité, gravi des marches qu'il ne leur aurait pas toujours été possible de gravir au Maroc et acquis tout un ensemble de capitaux, qui, sur le marché du travail marocain, sont autant d'atouts distinctifs par rapport à ceux qui n'ont pas réalisé cette migration » (Gérard, 2008, p. 173).

La majorité des étudiants marocains considèrent, du fait d'une forte dévaluation des diplômes universitaires marocains, qu'il est nécessaire d'acquérir des diplômes étrangers pour trouver un emploi qualifié au Maroc. E. Gérard déclare que « la mobilité pour études estompe les effets d'une reproduction sociale mécanique en termes de trajectoires socio-scolaires » (Gérard, 2008, p.315). L'analyse met donc en évidence une tendance forte, c'est-à-dire la mobilité sociale des jeunes issus de milieux faiblement scolarisés et socialement démunis. Ils « parviennent à occuper des emplois et des postes que leur origine sociale leur interdirait et auxquels ne peuvent accéder les diplômés de l'université marocaine, qu'ils soient de même milieu qu'eux ou, même, de milieu plus aisé. On observe donc une « double mobilité », à la fois géographique et sociale. (...) La mobilité pour études en France introduit donc une variante fondamentale dans l'espace social marocain : dans une certaine mesure, elle « redistribue les cartes » et participe à une modification de la hiérarchie sociale et de ses fondements – en l'occurrence la corrélation entre capital social et capital scolaire » (Gérard, 2008, p. 319).

La mobilité internationale pour études peut donc participer à l'ascension sociale des individus, mais ceci à des degrés différents selon l'origine géographique des étudiants. D'après les études existantes sur le sujet, le pouvoir d'ascenseur social des études à l'étranger semble plus probant pour les étudiants des pays du Sud et des pays émergents que pour les étudiants du Nord. Ceci renvoie en partie aux différences de significations des migrations étudiantes selon le continent d'origine : les étudiants du Sud et des pays émergents reviennent chez eux avec un diplôme qu'ils n'auraient peut-être pas pu obtenir dans leur pays d'origine, ce qui leur procure de manière évidente une « longueur d'avance » par

rapport aux étudiants qui n'ont pas été mobiles. Les étudiants du Nord, quant à eux, partent à l'étranger pour un autre type de plus-value que les diplômés (Chapitre 9).

Cette capacité de la mobilité internationale pour études à faciliter l'insertion professionnelle des individus renvoie par ailleurs aux conséquences positives communément prêtées à un séjour d'études à l'étranger et de fait reconnues par les employeurs.

1.2 Mobilité internationale et capitalisation de ressources

1.2.1 Les ressources communément associées aux études à l'étranger

La plupart des travaux existant sur la question des impacts de la mobilité internationale pour études se sont surtout focalisés sur la mobilité étudiante européenne. Ces analyses donnent malgré tout un premier aperçu des bénéfices couramment associés à l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger.

Une de ces premières enquêtes, datant de 1990 (Opper *et al*), indique que les apports de la mobilité internationale cités par les étudiants sont essentiellement linguistiques et culturels. Partir étudier à l'étranger est en effet l'occasion de pratiquer une langue étrangère et de parfaire la maîtrise de cette langue tant à l'écrit qu'à l'oral. C'est d'ailleurs fréquemment la première motivation de départ citée par les étudiants internationaux, particulièrement par ceux des pays du Nord. Notons que ces compétences linguistiques sont considérées comme une forte valeur ajoutée sur le curriculum vitae de ces futurs chercheurs d'emploi.

Concernant les acquis culturels d'un séjour d'études à l'étranger, les étudiants estiment souvent qu'ils ont pu améliorer leur connaissance des autres cultures et leur connaissance du pays d'accueil (système d'éducation, système institutionnel et politique, politique du gouvernement, système économique, géographie du pays, coutumes, traditions, vie culturelle etc.) : «*Almost all students judged the stay abroad has been worthwhile, by far because of the social contacts, taking a break in the routine at home, to travel and get to know another country and its people*” (Opper *et al*, 1990, p. 75).

En outre, il est souvent avancé que la rencontre avec d'autres cultures, celle du pays d'accueil et celles des autres étudiants internationaux, participerait à ce que l'on appelle l'apprentissage de l'altérité. La compétence associée à cet apprentissage est celle d'une meilleure adaptabilité aux différences culturelles ; compétence également valorisée sur le marché du travail mondialisé d'aujourd'hui. Enfin, les rencontres avec des personnes de

nationalités différentes lors de ces séjours peuvent aussi se transformer en un capital relationnel non négligeable dans le sens où ces nouveaux amis sont susceptibles de devenir de nouveaux points d'attache dans différents pays du monde en prévision de mobilités futures.

Par ailleurs, les autres apports du séjour couramment cités sont liés au développement personnel des étudiants internationaux. Le séjour leur permettrait de gagner en autonomie, en maturité et en confiance en soi. La mobilité internationale est aussi perçue comme donnant la possibilité à l'individu de lui révéler l'étranger qui est en lui, une façon de l'aider à mieux comprendre l'expérience des personnes étrangères une fois revenu dans son pays d'origine. R. Knafou formule cette idée de la manière suivante : « Attribut fondamental de la liberté, la mobilité géographique est aussi probablement école de tolérance et de connaissance des autres » (Knafou, 1998, p.10). Les ressources sociales que l'on prête à la mobilité internationale sont donc multiples et de diverses natures. Au-delà de ces bénéfices communément associés au séjour d'études à l'étranger, les géographes ont mis en avant un autre type de ressource de la mobilité internationale : le « capital spatial » ou le « capital de mobilité ».

1.2.2 Les ressources spatiales de la mobilité internationale ou le débat autour de la notion de *capital spatial* ?

Franchir les frontières, arriver dans des lieux inconnus, aux codes différents, s'installer pendant quelques mois ou quelques années dans un pays étranger constituent des expériences souvent enrichissantes pour les individus. Etre mobile implique de pratiquer différents lieux et pratiquer ces lieux suppose de se familiariser avec, apprendre à les parcourir, les reconnaître, ...se les approprier. Quelles ressources tire l'étudiant en mobilité internationale de cette appropriation des lieux ? Nous utilisons ici le terme d'appropriation dans sa signification immatérielle : « S'approprier un espace veut dire ici acquérir des connaissances théoriques et pratiques, des savoirs et des savoir-faire qui permettent de s'y mouvoir sans s'y perdre, mais aussi d'en user de façon pertinente ou stratégique » (Ripoll et Veschambre, 2005).

Un patrimoine de lieux intériorisés : des savoirs

Les étudiants internationaux, du fait de leurs mobilités, pratiquent de nouvelles villes, qui leur sont d'abord étrangères puis de plus en plus familières. Il y a d'abord la ville d'accueil, première expérience territoriale de l'étudiant étranger. La découverte de la ville d'accueil représente donc une facette déterminante de l'expérience des étudiants internationaux. Le séjour d'étude à l'étranger est l'occasion de connaître une nouvelle ville : ses rues, ses places, ses monuments, son réseau de transport, son architecture, ses lieux de fête, de rendez-vous, de shopping, etc. Il arrive même que les étudiants internationaux connaissent mieux leur ville que les étudiants français. M.L. Félonneau (1997) l'a constaté dans son étude concernant l'appropriation des espaces chez les étudiants³⁴: « Hormis les natifs de Bordeaux, ce sont les étudiants étrangers qui sont les plus performants en ce qui concerne le nombre d'éléments-repères cités dans la ville. On peut probablement lier la bonne capacité de repérage et de mémorisation des étrangers à leur expérience urbaine spécifique. En effet, le plus souvent dépourvus de moyens de transports personnels, ils demeurent à Bordeaux non seulement pendant la période des cours mais aussi pendant les week-ends et les vacances» (Félonneau, 1997, p.194). La ville d'accueil, si étrangère à l'arrivée, devient alors la ville du quotidien, un nouveau point d'ancrage à partir duquel d'autres mobilités sont possibles.

Les lieux pratiqués par les étudiants internationaux de notre enquête se limitent assez rarement à la ville d'accueil (Chapitre 7). Ils sont nombreux, particulièrement les étudiants dont le séjour excède une année, à changer de ville de résidence. C'est le cas d'Ahmed, doctorant, arrivé en France il y a neuf années, et dont le parcours géographique est plutôt impressionnant : il a passé ses années d'études, dans l'ordre chronologique, à Bordeaux, Rodez, Toulouse, Orsay puis Saint Briec. Zhao, étudiant chinois, est passé par Brest, Poitiers, Chambéry et Rennes. Ces étudiants, faisant preuve d'une très grande mobilité, ont accumulé des savoirs non pas sur une seule ville française mais plusieurs.

En outre, l'étudiant international adopte aussi la figure du touriste lorsqu'il profite de son séjour pour faire des visites³⁵. En ce qui concerne les étudiants internationaux en Bretagne, les lieux visités sont à la fois des sites touristiques, des villes françaises mais aussi des villes d'autres pays européens. Ainsi, Paola, étudiante colombienne de Rennes, a visité Saint-Malo,

³⁴ Mesure de l'appropriation spatiale à partir de la technique des cartes mentales

³⁵ Environ 80% des étudiants étrangers disent profiter de leur séjour en Bretagne pour faire des visites et voyager. 30% d'entre eux le font d'une à plusieurs fois par mois.

le Mont-Saint-Michel, Dinard, Dinan, Vannes, Lorient, Brest, Fougères, Carnac, Paris, Barcelone et Bruxelles. De cette diversité et multiplicité des lieux investis découlent des savoirs d'ordre plutôt géographiques, sur la situation des villes, la localisation de leurs fonctions, leurs plans de transport, leurs paysages, etc. Par ailleurs, la mobilité internationale est aussi source de connaissances relatives aux autres dimensions du pays d'accueil. L'étudiant améliore ainsi sa compréhension du système politique, des modes de vie, du système d'enseignement supérieur et de l'économie du pays où il séjourne, autant de savoirs qui viennent s'ajouter à son capital culturel.

Les compétences de la mobilité internationale : des savoir-faire

Le séjour d'études à l'étranger s'apparente à un véritable apprentissage de la mobilité internationale en apprenant aux étudiants à maîtriser certains codes comme prendre l'avion ou le train, à s'orienter dans les lieux inconnus, bref tout un panel de compétences réutilisables dans des situations similaires. Xiao, étudiante chinoise, a appris à utiliser les transports en France, dont le fonctionnement est différent de celui de la Chine (il faut acheter le billet au conducteur, la durée de validité est d'une heure, etc.) : « *c'est un peu différent, il faut savoir* ».

G. Ceriani, R. Knafou et M. Stock, dans leur étude sur les touristes, nomment ces savoir-faire liés à la pratique des lieux, les « compétences géographiques » : « Le touriste est aussi un individu capable de chercher, d'accumuler un savoir sur les lieux et de réutiliser sur place un savoir-faire dans les lieux. Le tourisme étant fondé sur un déplacement, il nécessite au moins les compétences géographiques pour l'accomplir, c'est-à-dire utiliser les moyens de transport et pratiquer les lieux d'interconnexion comme les gares ou les aéroports. Il n'y a que ceux qui ont l'habitude de voyager qui ignorent les difficultés - relatives - de l'entreprise pour ceux qui n'y ont pas été formés. L'explosion des ventes de guides et de cartes prouve qu'une part croissante de touristes est également capable de se repérer dans les lieux en utilisant des outils géographiques » (Ceriani *et al*, 2004). L'apprentissage de la mobilité signifie aussi pour les touristes de réduire le temps de préparation du voyage et de prendre davantage d'autonomie durant le séjour (réservation au dernier moment / usage d'Internet). « Les sociétés occidentales pratiquant le tourisme depuis plusieurs générations n'ont vraisemblablement plus besoin d'un tel degré d'encadrement et ce d'autant plus que l'accès direct à des centrales de réservation – via Internet- leur permet de disposer d'outils en rapport avec leurs pratiques » » (Ceriani *et al*, 2004).

Pour ces chercheurs, cet apprentissage facilite également le passage d'une mobilité à l'autre : les auteurs donnent l'exemple du passage du simple voyage touristique à la migration de retraite à l'étranger, ou de la migration internationale qui précède le développement de pratiques touristiques : « Ce passage de compétences géographiques d'une pratique à l'autre, alimentant l'intégration de la mobilité dans la vie des individus, aboutit à la mise en place de systèmes de mobilité de plus en plus complexes et autoalimentés ».

Cet apprentissage de la mobilité peut signifier également oser aller de plus en plus loin : « Pour un individu, l'expérience in situ de lieux et de sociétés autres va lui permettre de repousser chaque fois son « horizon d'altérité » et donc d'affronter des lieux de plus en plus lointains de son quotidien et de sa propre culture. Un touriste lillois pourra par exemple commencer par aller vers la Belgique, presque en continuité avec son environnement habituel, pousser ensuite vers le sud de la France et vers d'autres pays européens, avant de traverser les mers » (Ceriani *et al*, 2004).

La mobilité internationale, en tant qu'expérience, permet donc d'accumuler des savoirs et des savoir-faire sur les lieux, connaissances et compétences que les individus peuvent réutiliser pour s'appropriier d'autres lieux. C'est exactement ce que Jacques Lévy désigne par le terme de « capital spatial ». D'après sa définition, le capital spatial « comprend à la fois un patrimoine et des compétences. Un patrimoine de lieux (...) « appropriés » d'une manière ou d'une autre et une compétence pour en acquérir d'autres » (Lévy, Lussault, 2004, p.125). Cependant, il existe de nombreux désaccords entre les chercheurs quant à l'usage de la notion de « capital spatial ». Certains géographes voient dans ce concept, une formulation efficace de la (re)production des rapports sociaux en lien avec l'appropriation inégale des espaces.

Néanmoins, si nous faisons usage de ce terme en référence à la théorie des capitaux de P. Bourdieu, il est indispensable d'être rigoureux quant à sa définition. Dans le cas où une réflexion mobilise des concepts tels que le capital social, le capital culturel ou le capital symbolique, il est nécessaire de préciser le contenu du capital spatial afin qu'il puisse s'intégrer à la théorie bourdieusienne et non pas y ajouter de la confusion. Au regard de ce principe de précaution, la définition de Jacques Lévy, paraît comme peu satisfaisante car elle ne semble pas prendre en considération l'existence des autres capitaux sociaux. En effet, si nous reprenons sa formulation, le capital spatial est constitué de lieux appropriés et de compétences permettant de s'appropriier d'autres lieux. Or, l'appropriation idéale de l'espace dans le sens d'incorporation cognitive des lieux n'est-elle pas en réalité que l'accumulation de connaissances théoriques et pratiques sur ces lieux, c'est-à-dire du capital

culturel ? De même, l'appropriation matérielle des lieux en tant que patrimoine foncier ne constituerait-elle pas qu'une partie du capital économique ?

Faut-il pour autant complètement rejeter la notion de capital spatial ? Dans le cas où il existerait des ressources strictement liées à l'espace et à ses attributs, il serait peut-être judicieux de conserver l'expression. « Pour défendre cette notion, il faudrait non seulement se mettre d'accord sur un contenu le plus clair possible, mais il faudrait aussi que ce contenu renvoie à une espèce de capital réellement nouvelle et non à la dimension spatiale d'un capital déjà existant. D'où notre deuxième question : que reste-t-il de « proprement spatial » ? » (Ripoll et Veschambre, 2005). L. Cailly (2004) utilise l'expression de capital spatial pour appréhender les pratiques spatiales des personnes. Celui-ci est constitué d'un capital résidentiel et d'un capital de mobilité. Les indicateurs utilisés pour mesurer le capital résidentiel de ses enquêtés – des personnels du centre hospitalo-universitaire de Tours- sont *l'accessibilité* (au centre-ville et à ses aménités) et *l'écart* (recherche de la tranquillité et d'un vaste espace). L'accessibilité et l'écart sont des dispositions spatiales qui constituent des valeurs résidentielles recherchées et inégalement distribuées. Il s'avère alors que les personnes ayant une position sociale élevée (les médecins) possèdent un capital résidentiel plus important que les personnes moins qualifiées, en l'occurrence les agents de service dans le sens où ils détiennent à la fois l'accessibilité et l'écart en habitant de grandes propriétés dans le centre-ville de la ville de Tours. Le capital spatial correspondrait alors aux attributs spatiaux que sont la métrique et la distance quand ceux-ci sont susceptibles de représenter une ressource pour l'individu.

Cette conception très ciblée du capital spatial ne nous permet pas de l'utiliser pour désigner les ressources acquises par les individus de part leur mobilité internationale, d'autant plus que ces apports vont au delà de la simple appropriation des lieux. C'est pourquoi nous préférons pour notre part parler des ressources sociales de la mobilité internationale, ressources susceptibles de participer à l'ascension sociale des individus.

1.3 La difficile mesure des impacts du séjour

La mobilité internationale pour études facilite l'insertion professionnelle des individus parce que les employeurs reconnaissent un certain nombre de qualités qu'ils associent à l'expérience à l'étranger. Or, ces qualités existent-elles vraiment ? Peut-on réellement mesurer les impacts de la mobilité internationale pour études ? Ne faut-il pas relativiser cette valorisation récurrente de la mobilité spatiale ?

Même s'il est couramment admis que la mobilité internationale pour études permet aux étudiants de capitaliser un certain nombre de connaissances et de compétences, nous ne connaissons pas à l'heure actuelle de recherches et d'outils permettant de vérifier cette affirmation et de mesurer la quantité de ces savoirs. Dans les analyses existantes, les bénéfices d'un séjour d'études à l'étranger sont souvent évalués à partir des discours des étudiants eux-mêmes, ce qui soumet ces allégations à la subjectivité des individus et au poids des représentations sociales de la mobilité. De plus, l'analyse des impacts réels d'un séjour d'études à l'étranger est difficile et nécessite la mise en place de démarches comparatives (entre étudiants mobiles et non mobiles) et longitudinales (parcours de l'étudiant sur un temps long).

L'étude de Maiworm, Steube et Teichler (1993), souvent citée en référence en la matière a pour objectif de mesurer l'apport du séjour pour les étudiants. Dans cette enquête, les étudiants Erasmus doivent juger quels ont été les aspects de leur séjour les plus profitables sur une échelle de 1 = « très profitable » à 5 = « pas du tout profitable ». Les rencontres de personnes originaires d'un autre pays, les acquis dans une langue étrangère, la connaissance et la compréhension du pays d'accueil sont des exemples d'apports que les étudiants enquêtés doivent évaluer. Les profits de la mobilité internationale pour études sont donc mesurés à partir des jugements des étudiants eux-mêmes, ce qui garantit bien sûr très peu d'objectivité.

J.L. Waters soulève également ce problème de comprendre la nature de la valeur du capital culturel que les étudiants peuvent acquérir grâce à leur séjour d'études à l'étranger et rappelle qu'il faut avoir conscience de la subjectivité dans l'évaluation de ces bénéfices par les étudiants (Waters, 2005, p. 185).

Pour cet auteur, la mobilité internationale pour études permet d'acquérir deux sortes de capitaux, les « *embodied competencies* » (compétences incorporées) et les « *embedded social relations* » (relations sociales implantées). La langue, la compréhension interculturelle sur le lieu de travail, l'ouverture d'esprit ou les compétences de communication constituent ce

premier type de capital. J.L. Waters reprend en fait la théorie de Bourdieu (1979) selon laquelle le capital culturel existe sous trois états : l'état incorporé, l'état objectivé et l'état institutionnalisé. Le premier état (*embodied/incorporé*) suppose que l'accumulation de capital culturel se fait via un apprentissage, une assimilation de connaissances grâce au « travail », à l'effort de la personne : « L'accumulation de capital culturel exige une incorporation qui, en tant qu'elle suppose un travail d'inculcation et d'assimilation, coûte du temps qui doit être investi personnellement par l'investisseur (elle ne peut en effet s'effectuer par procuration, pareille en cela au bronzage) : travail personnel, le travail d'acquisition est un travail du «sujet » sur lui-même (on parle de « se cultiver »). Le capital culturel est un avoir devenu être, une propriété faite corps, devenue intégrante de la « personne », un habitus » (Bourdieu, 1979, p3-4). L'état objectivé du capital culturel correspond aux biens culturels tels que les tableaux, les sculptures, les livres alors que l'état institutionnalisé fait référence aux titres scolaires et aux diplômes. Contrairement aux deux autres états, l'état incorporé du capital culturel se caractérise principalement par le fait qu'il est immatériel et difficile à mesurer : « Il s'ensuit qu'il présente un plus haut degré de dissimulation que le capital économique et qu'il est de ce fait prédisposé à fonctionner comme capital symbolique, c'est-à-dire méconnu et reconnu » (Bourdieu, 1979, p.4).

J.L. Waters examine également le rôle que joue le capital social dans la reconnaissance et l'évaluation de ce capital culturel et montre que les employeurs qui ont réalisé un séjour d'études à l'étranger sont plus à même d'engager d'anciens étudiants internationaux, particulièrement si ces derniers ont obtenu leurs diplômes dans les mêmes établissements que leurs recruteurs : « *Here we see how a « durable network of more or less institutionalized relationships of mutual acquaintance and recognition » as described by Bourdieu (1986, 51) can work to sustain the myth of the overseas degree* » (Waters, 2005, p.187). La valeur des « *overseas credentials* » est donc inextricablement liée aux « *embedded social relations* », c'est-à-dire aux relations sociales implantées entre des lieux bien spécifiques, ici entre Vancouver et Hong-Kong à travers le réseau social des anciens diplômés de l'Université de Vancouver. Ce capital social facilite et perpétue les discours locaux sur la supériorité des diplômés étrangers et permet de reconnaître le capital culturel acquis lors d'un séjour d'études à l'étranger (à défaut de le connaître).

Face à la difficulté d'évaluation des impacts d'un séjour d'études à l'étranger, J.L. Waters propose alors comme solution de mesurer cette valeur de capital culturel acquis par les étudiants au regard des « *social uses* », c'est-à-dire au regard de l'employabilité des étudiants

qui ont réalisé un séjour à l'étranger et de l'appartenance à un réseau d'anciens "*overseas students*".

D'autres auteurs, tel que Fred Dervin, souhaitent remettre en cause cette valorisation systématique de la mobilité internationale pour études en réfutant le fait qu'un séjour d'études à l'étranger permet l'apprentissage interculturel, l'acquisition d'une meilleure ouverture d'esprit et d'une plus grande capacité de tolérance : « L'ouvrage porte volontairement des regards critiques sur les mobilités académiques. Il ne s'agira donc pas de les encenser mais de proposer des analyses qui puissent permettre, en un sens, d'améliorer certains de leurs aspects. C'est ainsi que des mythes entourant les mobilités académiques (auxquels les médias mais aussi les institutions officielles contribuent) seront contrecarrés : apprentissage et acquisitions automatiques de compétences, ouvertures interculturelles sans formation, apprentissage de soi, devenir l'autre ... » (Dervin, 2008, p. 11).

F. Dervin montre les effets des conditions de logement sur l'inscription sociale des étudiants Erasmus. Le regroupement fréquent des étudiants Erasmus dans les mêmes résidences universitaires forme des sortes de guettos : « à Turku, les étudiants sont placés dans des résidences universitaires (...) exclusivement avec des étrangers ou des étudiants de même nationalité, ce qui a pour effet la non-rencontre ou des rencontres limitées avec les « locaux » » (Dervin, 2008, p. 190). La formation de ce qu'il appelle les « tribus Erasmus » comporte des dangers dans la mesure où elle retarde ou empêche tout processus d'interconnaissance.

L'étude des témoignages des anciens étudiants Erasmus met en exergue une « vision hyperpositive de la mobilité Erasmus ». Beaucoup d'étudiants disent mieux se connaître grâce à leur expérience mais F. Dervin relativise cette idée qui, pour lui, est basée sur des imaginaires : « Le constat principal de cette étude est que l'hypermobilité existentielle posée en hypothèse théorique n'a pas été confirmée par l'analyse des commentaires laissés sur le site des vingt ans du programme d'échanges Erasmus. (...) Les discours sur l'expérience de mobilité sont généralement teintés de vide sémantique et (...) ressemblent à des slogans tirés tout droit des textes officiels de l'UE » (Dervin, 2008, p. 242-243).

Du fait des faibles relations entre les étudiants Erasmus et les groupes d'accueil, F. Dervin dit que ces étudiants Erasmus sont en réalité en situation d'« hypomobilité ». Cet entre-soi a pour conséquences selon l'auteur de confirmer les stéréotypes sur le pays d'accueil : « De nombreuses études ont démontré que les échanges ne réduisent pas systématiquement les stéréotypes et les préjugés. Rien ne prouve que l'expérience du contact suffise à éroder les

préjugés. Au contraire, l'expérience sert aussi à renforcer des idées et des représentations fausses au nom du « vécu ». Il n'est pas rare de revenir d'un voyage avec plus d'idées xénophobes qu'au départ ». (Dervin, 2008, p.217).

De même, Martineau et Busato (1995) ont montré que ces regroupements d'étudiants européens aident certes à l'adaptation et à l'intégration mais qu'ils ont souvent comme défaut de représenter des « guettos » linguistiques. Ceci nuance fortement l'idée que la mobilité internationale pour études a pour principal impact la maîtrise d'une langue étrangère. Certains étudiants Erasmus, conscient de cette « dérive » du séjour Erasmus, cherchent d'ailleurs à fuir leurs compatriotes en essayant par exemple de faire des colocations avec des personnes du pays d'accueil ou avec des étudiants d'autres nationalités que la leur.

Le directeur des relations internationales de l'INSA souligne cette idée que la mobilité internationale n'implique pas systématiquement des progrès linguistiques : *« On constate que l'intégration avec les étudiants français ou autres n'est pas toujours immédiate ni évidente. À partir du moment où il y a une compilation du même pays qui est assez importante, elle a tendance à rester un petit peu replié sur elle-même. Et ça c'est une difficulté, que moi j'aimerais bien améliorer la situation parce que je me rends compte que dans certains cas, vous avez des étudiants qui sont là après plusieurs années et qui ont un niveau de français vraiment vraiment très en dessous de ce qu'on pourrait attendre. Et une des raisons, c'est qu'ils ont très peu parlé français, ils ont très peu parlé avec des français. Ils sont restés un peu entre eux. Je trouve ça quand même très dommage de passer plusieurs années en France et de ne pas repartir avec une connaissance, une bonne connaissance du français parce que c'est un atout qu'ils pourraient valoriser chez eux ».*

Ces réflexions montrent donc que les impacts positifs de la mobilité internationale pour études ne sont pas une évidence. Les acquisitions et les apprentissages associés à un séjour à l'étranger sont sans doute réels comme pour toute expérience de vie mais nous n'en connaissons ni les modalités ni les volumes. La diversité des situations locales et des personnalités pousse à croire qu'il n'y a pas véritablement de règle sur cette question des apports de la mobilité. De plus, les études existantes sur le rôle joué par la mobilité internationale pour l'insertion professionnelle semblent montrer que ce pouvoir d'ascenseur social serait plus significatif pour les étudiants du Sud que pour les étudiants du Nord. Cette différence trouve une partie de son explication dans le fait que les études à l'étranger (pour la plupart du temps dans un pays occidental) sont beaucoup plus valorisées dans les pays émergents et les pays du Sud que dans les pays du Nord. La force de l'impact d'un séjour d'études à l'étranger serait donc davantage déterminée par les représentations sociales de la

mobilité internationale pour études que par les apports véritables et « réels » de cette mobilité pour les individus.

2 LA VALORISATION SOCIALE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDES

Il s'agit dans cette deuxième partie du chapitre de montrer en quoi les discours révèlent que la mobilité internationale pour études est très largement valorisée, que cela soit par les acteurs politiques ou par les étudiants eux-mêmes. Même s'il est difficile de mesurer précisément les ressources acquises lors d'un séjour d'études à l'étranger, il est possible d'affirmer que les représentations positives associées à ce type de mobilité suffisent à participer à l'ascension sociale des étudiants internationaux qui acquièrent alors du capital symbolique.

2.1 Acteurs institutionnels et injonction à la mobilité

Il existe différents types de mobilité internationale selon les objectifs du déplacement (travail, études, loisirs), selon la distance parcourue et selon la durée du séjour (de quelques jours à plusieurs années). Alors que certaines migrations internationales sont plutôt dévalorisées et freinées par les pouvoirs publics (exemple des migrants non qualifiés), d'autres sont au contraire vivement encouragées et soutenues par les politiques. "De fait, à la différence des réfugiés, des immigrants illégaux ou non qualifiés, les étudiants étrangers ne sont pas perçus comme une charge économique, un défi humanitaire, ou encore un danger culturel" (Dervin *et al*, 2008, p. 41)³⁶.

Lors des entretiens menés auprès des acteurs concernés par l'accueil des étudiants internationaux en Bretagne, une tendance forte est apparue : la valorisation et l'encouragement de la mobilité étudiante sortante ou entrante. Comment peut-on expliquer

³⁶ Notons cependant à ce sujet que les migrations étudiantes sont plus ou moins valorisées selon les catégories d'étudiants internationaux (Chapitre 6).

que, contrairement à la migration internationale de travail, la mobilité internationale pour études soit si valorisée et soutenue par les pouvoirs publics ?

2.1.1 La nécessaire internationalisation ?

Dans le contexte actuel de mondialisation et de mise en concurrence des territoires et des établissements d'enseignement supérieur, l'ouverture internationale est devenue une marque d'attractivité et de compétitivité. C'est pourquoi, en tant que mode d'internationalisation, l'accueil des étudiants internationaux représente souvent une priorité pour les acteurs concernés.

André Lespagnol, vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche à la Région Bretagne, déplore le manque d'ouverture internationale de la Région Bretagne et présente l'accueil des étudiants internationaux comme un moyen de remédier à cette insuffisance : *« Il y a cet objectif global d'augmenter le taux d'internationalisation. La Bretagne doit s'ouvrir plus. (...) Et donc, la question de l'accueil des étudiants ou de la mobilité étudiante en général est une des dimensions importantes de cette question de l'internationalisation. Le constat étant, vous le savez, ce n'est pas un scoop, que l'une des faiblesses relatives de la Bretagne est son degré insuffisant d'ouverture internationale sur tous les plans : les exportations, l'accueil de capitaux étrangers mais aussi (...) en terme d'accueil des étudiants étrangers par exemple. (...) la Bretagne, même si elle connaît une croissance rapide, est très en retard en matière de taux d'internationalisation. C'est un des indicateurs de faiblesse repéré par tout le monde : la préfecture, les universités etc. Donc là, on a un rattrapage à faire ».*

Pour Marc Gontard, président de l'Université de Rennes 2, *« l'accueil des étudiants étrangers, c'est le signe de l'attractivité d'une université donc plus on peut en attirer, plus l'université évidemment a de la visibilité. »* André Siganos, directeur de l'agence Campusfrance insiste sur l'idée que l'internationalisation des campus est un élément de qualité pour l'enseignement supérieur et pour le pays : *« c'est un peu le maître étalon de la qualité universitaire. (...) C'est-à-dire donc, et on le découvre aujourd'hui, c'est que la mobilité des étudiants étrangers mais aussi (...) la mobilité sortante des étudiants français en direction de l'étranger, est une problématique qui touche à l'avenir finalement intellectuel d'un pays puisque aujourd'hui, tout le monde a compris que sans une mobilité internationale, l'avenir intellectuel d'un pays, sa recherche et même peut-être sa capacité à appréhender un monde globalisé, est très fortement remis en question.»*

2.1.2 Les enjeux politiques de la mobilité internationale pour études

Mobilité étudiante et politique d'influence

La mobilité internationale des étudiants est souvent considérée par les pouvoirs publics comme un moyen de participer au renforcement de la politique d'influence et au développement du rayonnement international du pays. Soutenir la mobilité étudiante en signant des accords d'échanges peut alors représenter une manière stratégique d'établir, de maintenir ou de renforcer des liens diplomatiques avec d'autres pays. C'est par exemple dans ce contexte qu'entre 1995 et 2003, près de 700 programmes internationaux ont été signés entre des universités chinoises et des universités étrangères (Raizon, 2005). La Chine représente en effet un pays émergent à fort développement économique avec lequel de nombreux pays cherchent à promouvoir des relations politiques et commerciales étroites.

En outre, dans les pays d'accueil, les étudiants internationaux sont considérés par les acteurs publics comme des ambassadeurs du territoire et comme des partenaires francophones privilégiés. Une fois retournés dans leur pays, ils sont susceptibles de faire la promotion du pays, de la région ou de la ville où ils ont vécu pendant leur séjour d'étude, et ils peuvent aussi représenter des relais dans le pays étranger, qu'ils soient politiques ou économiques. *« Nous, nous souhaitons beaucoup former au niveau L et au niveau D pour des raisons de politiques publiques, des raisons d'influence scientifique et culturelle qui font que nous, comment dirais-je, ce que nous cherchons à faire prévaloir, c'est ce qu'on appelle la politique d'influence. C'est à dire construire, bâtir patiemment un réseau de relations sur le moyen et le long terme qui font qu'aujourd'hui, on peut côtoyer un ministre vietnamien et qui parle français, et qui est ministre. Et avec lequel, nous avons évidemment les meilleures raisons d'imaginer que nous allons travailler ensemble et qu'il se tournera d'abord vers la France pour travailler dans les domaines qui peuvent toucher à son secteur. »* (A.Siganos, Campusfrance).

De la même manière et à l'échelle de la ville, Jacques Rolland, le précédent vice-président de Rennes Métropole, délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche montre l'accueil des étudiants internationaux comme une richesse et une nécessité : *« Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans nos universités et grandes écoles a doublé en cinq ou six ans. La pompe est désormais amorcée, il faut maintenir le robinet ouvert car c'est une richesse pour les étudiants eux-mêmes et pour l'économie locale »* (L'info métropole n°153, octobre 2006, p. 6). La mobilité internationale pour études est également présentée comme un facteur de rayonnement du territoire par François Berthet, chargé de communication à Europôle à Rennes : *« N'oublions pas non plus que, de retour dans son pays d'origine, un étudiant satisfait de l'accueil rennais*

contribuera à faire rayonner notre ville et notre région » (L'info métropole n°153, octobre 2006, p. 7)

Cette idée que la mobilité étudiante permet d'accroître le rayonnement international est relayée à l'échelle des établissements. Par exemple, le directeur des relations internationale de l'INSA compte sur les doctorants étrangers pour étendre les collaborations internationales entre les laboratoires : « *On fait cet effort parce que d'une part, nos laboratoires reposent en partie sur ces étudiants étrangers et que également, on a un peu l'espoir que après leur thèse, au retour chez eux, ils contribueront à entretenir disons un peu ces collaborations et également un plus au rayonnement de l'établissement à l'extérieur* ».

Mobilité étudiante et construction de l'Union Européenne

V. Papatsiba (2005) montre que depuis les années 80, la mobilité étudiante en Europe a été l'objet d'une très forte promotion de la part des politiques. L'Union Européenne apparaît même comme la plus active en la matière pour encourager la mobilité des étudiants et pour renforcer la reconnaissance des études à l'étranger au sein de l'Europe. Avec le processus de Bologne, l'objectif clairement annoncé est de trouver les moyens d'augmenter la mobilité étudiante.

Différentes raisons motivent ces politiques européennes d'encouragement à la mobilité étudiante. Cette dernière est considérée par les décideurs de l'Union Européenne comme un moyen de promouvoir le marché de l'emploi européen – les étudiants ayant une expérience internationale seraient davantage prédisposés à traverser les frontières pendant leur carrière professionnelle ; un moyen de soutenir le transfert des compétences et des technologies d'un pays à un autre pour contribuer au développement local ; un moyen d'améliorer la compréhension entre les nations et de renforcer l'identité européenne et enfin un moyen éducatif d'acquérir des compétences internationales tel que la maîtrise d'une langue, des compétences interculturels.

Dans son enquête, V. Papatsiba montre qu'il existe un fort décalage entre les raisons qui viennent justifier les politiques et les discours des étudiants. Parmi les étudiants Erasmus, la motivation professionnelle est souvent citée comme une importante raison de participation à Erasmus. Les étudiants interrogés montrent peu d'intérêt pour la construction européenne et peu sont sensibles à l'idée de renforcer l'identité européenne. Ils mettent surtout en avant les bénéfices personnels en présentant Erasmus comme une expérience initiatique.

Cependant, King et Gelices (2003) qui se sont intéressés directement à l'impact de la mobilité Erasmus sur l'identité des étudiants, montrent qu'un séjour d'études dans un autre pays européen permettrait de consolider le sentiment d'appartenance à l'Union Européenne. Cette étude fait une comparaison des expériences entre d'anciens étudiants de l'Université de Sussex, qui ont choisi d'étudier un an à l'étranger, et d'autres qui n'ont pas fait le choix de la mobilité. Les auteurs précisent que ceux-ci sont des étudiants qui, à la base, sont très sceptiques vis-à-vis du projet de l'Union Européenne, et qui ne se sentent pas très européens. Pourtant ceux qui sont partis considèrent qu'ils sont devenus plutôt attachés à leur pays d'accueil : 59% disent que vivre à l'étranger leur a permis d'augmenter leur sentiment d'appartenance à l'espace culturel européen : « *Students who went abroad had stronger European identities* ». Ils ont aussi une meilleure connaissance de l'Union Européenne et disent suivre davantage les affaires politiques de l'Union Européenne que ceux qui ne sont pas partis à l'étranger. Les étudiants qui ont fait l'expérience de la mobilité auraient également une attitude plus positive envers l'Union Européenne et la participation de la Grande-Bretagne à l'UE : 87 % des mobiles considèrent que l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union Européenne est une bonne chose contre seulement 38 % des jeunes britanniques âgés de 15 à 29 ans.

Mais notons pour nuancer les résultats de cette recherche que le programme Erasmus ne concerne au final qu'un très faible nombre d'étudiants, particulièrement au Royaume-Uni et que, tout au moins dans ce pays, les effets escomptés en faveur de la construction européenne sont sans doute plutôt limités.

2.1.3 Les enjeux économiques de la mobilité internationale pour études

Durant ces 20 dernières années, l'une des principales caractéristiques du développement économique est sa dépendance de plus en plus forte à l'égard de la production et de l'utilisation de nouvelles connaissances. Cette évolution entraîne une croissance continue des besoins en étudiants de haut niveau et en chercheurs. Comme aux Etats-Unis où l'économie est fortement animée par l'innovation, le besoin de l'apport des étudiants internationaux, vivier potentiel de chercheurs et d'ingénieurs, est souvent exprimé. Les Etats sont soucieux de conserver leur compétitivité et, par conséquent, ils mettent en place des dispositifs visant à attirer et à conserver un « réservoir » d'étudiants en particulier dans les domaines scientifique et technique. En effet, dans un contexte de diminution des effectifs dans les filières scientifiques, la venue des étudiants internationaux présente un enjeu important pour

l'entretien de la capacité d'innovation. Attirer des étudiants internationaux devient alors un facteur de rayonnement culturel et technologique.

D'après l'OCDE, les effets économiques de la mobilité étudiante pour les pays d'accueil sont largement bénéfiques. Tout d'abord, une meilleure connaissance de la population du pays d'accueil, de la langue, des réflexes culturels ou sociaux et l'idée que ces étudiants internationaux pourront devenir des ambassadeurs pour faciliter les relations économiques et commerciales entre les pays sont autant d'arguments soulevés en faveur de la mobilité internationale : « La formation d'étrangers est « un bras de levier vers des affaires » (Lettre d'Egide n°17).

De plus, il est évalué qu'en proportion importante, la présence d'étudiants étrangers peut avoir un impact sur la vie économique locale (consommation, logement, etc.). Pour les Etats-Unis, cette contribution est estimée à 12,3 milliards de dollars pour l'année scolaire 1999-2000 (OCDE, 2001).

La mobilité internationale entrante des étudiants est aussi perçue comme pouvant répondre à certaines tensions sur le marché du travail vis-à-vis des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Les jeunes diplômés étrangers peuvent en effet être autorisés à s'installer et travailler temporairement ou définitivement dans les pays dans lesquels ils ont été formés. La mobilité des étudiants constitue alors un potentiel migratoire de travailleurs qualifiés, soit dans le cadre de leurs études, soit dans le cadre d'un recrutement ultérieur : « les migrations d'étudiants peuvent constituer un préalable à des migrations de RHST³⁷. Mais l'ampleur de ce phénomène est extrêmement difficile à appréhender. » (OCDE, 2001, p. 105).

De la même manière, la mobilité internationale étudiante est souvent présentée comme un atout pour les pays de départ, même si là les avis sont plus mitigés. Dans un premier temps, elle faciliterait le transfert des technologies et donnerait la possibilité de former des individus dans des domaines très pointus et spécialisés, pour lesquels les pays d'origine ne possèdent ni la masse critique d'étudiants ni la technologie suffisante pour offrir de tels services éducatifs. La montée en puissance de la technologie dans la sphère économique ainsi que le besoin des pays de se maintenir ou de parvenir à la pointe des développements technologiques font que les pays encouragent une partie de leurs étudiants à se former à l'étranger, dans l'optique de bénéficier à leur retour des compétences acquises. L'exemple marocain illustre bien cette idée dans le sens où les études juridiques et littéraires sont plutôt

³⁷ Ressources Humaines en Science et Technologie

suivies au Maroc alors que les études scientifiques sont souvent menées en France : « Les étudiants au Maroc ont une préférence marquée pour les Lettres et le droit, tandis que les étudiants à l'étranger poursuivent des études techniques et scientifiques (...). Il semble (...) que le régime ait tacitement décidé de confier aux pays étrangers, et à la France en particulier, le soin d'assurer la formation technique et scientifique des Marocains » (Laffort, 2004 ; p.346).

En revanche, concernant les pays de départ de ces flux étudiants, particulièrement pour les pays du Sud, ces bénéfices sont remis en question par le risque que certains de ces étudiants soient captés par le marché du travail des pays d'accueil et ne retournent pas dans leur pays d'origine, phénomène communément connu sous le nom de la « fuite des cerveaux ». En effet, de nombreux scientifiques et ingénieurs émigrés ont d'abord été étudiants et ont obtenu un emploi dans la continuité de leurs études. D'après Bernard-Grouteau (2007), seul un docteur africain en mobilité internationale sur trois retourne dans son pays d'origine après sa soutenance de thèse : « Les étudiants qui constituent le vivier des chercheurs et des ingénieurs, sont devenus de plus en plus mobiles à l'international pour former le premier réservoir de l'émigration scientifique » (Bernard-Grouteau, 2007, p.54).

André Lespagnol parle de cette limite de l'encouragement des politiques à la mobilité internationale des étudiants : « *C'est le problème aussi du "Brain Drain". Est-ce que là, on encourage ou pas la fuite des cerveaux. (...) Là, on est dans une contradiction forte. Mais en même temps, c'est un sujet avec beaucoup de pièges. Il y a quelques tabous à lever. Il y a quelques problèmes : accueillir les étudiants du Sud mais si c'est pour encourager la fuite des cerveaux, est-ce que c'est bon ?* ».

2.1.4 Les enjeux universitaires de la mobilité internationale pour études

Même si la mission universaliste de transmission des connaissances peut justifier pleinement que les universités et les écoles accueillent des étudiants internationaux, nous nous interrogeons malgré tout sur les raisons qui entraînent tous les établissements de l'enseignement supérieur à mettre en place des objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de mobilité étudiante. Motivées par leur ministre de tutelle et engagées dans des programmes européens, les universités veulent aujourd'hui attirer des étudiants internationaux qui peuvent représenter un indicateur d'attractivité de l'établissement. De plus, la baisse du nombre d'étudiants français dans certaines filières a fait que certaines

universités voient dans la présence des étudiants internationaux un moyen de maintenir des filières menacées par cette évolution démographique.

Dans certains pays, particulièrement les pays anglo-saxons, l'accueil des étudiants internationaux est envisagé comme un facteur de développement des systèmes éducatifs dans la mesure où il permettrait d'assurer des financements complémentaires, via le paiement de droits de scolarité par les étudiants internationaux ou en lien avec les économies d'échelles réalisées grâce aux effectifs étudiants supplémentaires. « L'internationalisation des effectifs de l'enseignement supérieur peut permettre de réaliser des économies d'échelle dans les systèmes éducatifs (par exemple le développement de nouvelles filières) et apporter des ressources supplémentaires à leur financement » (OCDE, 2001, p.101)

Certains acteurs interviewés signalent aussi que les étudiants internationaux contribuent au développement de la recherche. Le directeur des relations internationales de l'INSA les présente comme les « *forces vives* » des laboratoires : « *Dans mon laboratoire actuellement, puisque bon je suis responsable d'un laboratoire, (...) on doit être actuellement autour de 45, entre 45 et 50 doctorants. Il y a 40 % des doctorants qui sont des doctorants étrangers. Donc vous voyez, ils constituent je dirais, parmi les forces vives d'un laboratoire (...). Donc là je dirais que quelque part ils contribuent au développement de la recherche* ».

De même, le vice-président de la Région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur explique qu'il est logique et nécessaire d'attirer les étudiants internationaux au niveau doctorat pour la progression de la recherche : « *Donc je crois que sur la recherche c'est clair, que l'on a déjà commencé et que l'on va accentuer l'effort pour attirer des étudiants en formation pour la recherche. Et là, je crois qu'il n'y a même pas de débat. C'est quelque chose qui est admis, c'est quelque chose qui est accepté et souhaité par les établissements. C'est un des moyens de gonfler, de muscler les écoles doctorales par des étudiants de qualité. Là, je crois que c'est un mouvement qu'il faut que l'on accentue* ».

Dans ce contexte où la nécessité de s'internationaliser est perpétuellement mise en avant, les établissements d'enseignement supérieur, dans un objectif de meilleure visibilité et d'attractivité, fixent des objectifs quantitatifs en terme d'accueil des étudiants internationaux. C'est ainsi que le président de l'Université de Rennes 1 indique que « *l'objectif serait d'arriver à 15 %, ne pas aller au-delà non plus. Parce qu'il faut maîtriser ensuite les situations et pouvoir gérer derrière tous les aspects qui ont été évoqués aussi, accueil, intégration, aspects sociaux pour les étudiants étrangers.* » Le président de Rennes 2 présente les mêmes chiffres : « *on a à peu près pour l'instant 10 % d'étudiants étrangers à Rennes 2. Il faudrait qu'on arrive à peu près à 15 % pour*

qu'on puisse vraiment parler d'une attractivité de Rennes 2 à l'international, c'est un petit peu ça le but visé.» Nous notons que ces objectifs quantitatifs sont plutôt arbitraires : pourquoi 15 % ? Lorsque nous demandons les raisons de ces chiffres, les réponses restent floues à l'instar de cet échange avec la responsable des relations internationales de l'Agrocampus : *« D'abord on a un objectif, c'est d'avoir à peu près 10 % d'étudiants étrangers dans l'établissement.*

I : D'accord. Alors pourquoi 10 % ? Pourquoi pas vous allez me dire...

H: Eh bien on veut rester dans une, je vous donne... Je ne me suis jamais posée la question voyez-vous. Je crois que l'on avait envie de rester dans des limites raisonnables et absorbables aussi par l'établissement. Ça tient compte de nos possibilités d'accueil, y compris au niveau de l'hébergement donc en cours et en hébergements »

Le responsable des relations internationales de l'INSA parle lui d'objectif symbolique : *« En terme de mobilité entrante, un autre objectif un peu symbolique, c'est d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans nos cursus. Actuellement, il est de l'ordre de 15 % et on souhaiterait monter jusqu'à 20 %. Alors ça c'est des chiffres un petit peu..., c'est une question d'avoir un peu une ambition. »*

Ainsi, la mobilité internationale pour études est toujours (ou presque) présentée comme un phénomène très positif. Ces discours et objectifs politiques sur le nécessaire accroissement de la mobilité internationale des étudiants participent pleinement à la construction de représentations positives et à la valorisation sociale des études à l'étranger. Or, nous retrouvons cette même tendance à valoriser la mobilité internationale pour études dans les discours des étudiants même si ces derniers développent un autre type d'argumentaire.

Pour conclure sur les représentations positives de la mobilité étudiante véhiculées dans les discours des acteurs politiques, nous observons l'importance et l'impact du choix des mots et des désignations. Aujourd'hui, pour nommer les étudiants en mobilité internationale, l'expression « étudiant étranger » tend peu à peu à laisser place à l'expression « étudiant international ». Sachant que le mot « étranger » possède une connotation quelquefois péjorative dans les esprits pour diverses raisons, nous pourrions affirmer que l'adjectif « international » revalorise dans une certaine mesure cette catégorie de la population. A moins que dans la continuité de la confusion existante avec l'immigration de travail, les étudiants originaires des pays du Sud continuent à être appelés « étudiants étrangers » pendant que les autres, ceux dont la mobilité est davantage désirée seront parés du qualificatif « étudiants internationaux » ?

2.2 Une image positive unanime chez les étudiants internationaux

Les représentations sociales de la mobilité internationale pour études sont très positives chez les familles et les étudiants eux-mêmes. Les questions de l'enquête qui ont permis d'approcher les représentations sociales de la migration pour études sont les suivantes : comment l'idée d'aller étudier à l'étranger est venue ? D'après vous, que vous apporte ce séjour d'étude ? Comment sont vues les études à l'étranger dans votre pays ?

Les bénéfices que les étudiants associent à la mobilité internationale pour études sont différents de ceux exprimés par les pouvoirs publics. Loin des stratégies politiques et économiques de ces derniers, les étudiants mettent davantage en avant les apports individuels et personnels du séjour d'étude à l'étranger. Ces bénéfices exprimés par les étudiants ne sont bien sûr que des présupposés qui ne peuvent pas nous renseigner sur les véritables impacts de la mobilité internationale pour études mais ils rendent compte de la forte valorisation sociale de la mobilité internationale : « *Students migrations seems to be driven by a diversity of intentions rooted in past experiences and also linked to a colourful tapestry of imagined future benefits* » (Findlay, 2005, p. 196). Ces bénéfices imaginés et perçus par les étudiants renvoient pour la plupart à trois thématiques récurrentes : l'impact positif pour la future carrière, l'enrichissement personnel et les acquis culturels.

2.2.1 Une conséquence attendue par les étudiants en mobilité internationale : la facilitation de l'insertion professionnelle

Les étudiants estiment souvent que leurs études à l'étranger vont faciliter leur insertion professionnelle. D'ailleurs la motivation de départ la plus citée par les étudiants internationaux est l'amélioration des perspectives de carrière : dans l'enquête, 61% des étudiants internationaux donne cette raison pour expliquer leur décision d'aller étudier à l'étranger. La mobilité internationale pour études représente pour eux une plus-value sur le CV car elle témoigne de la maîtrise d'une langue étrangère, de leur ouverture d'esprit, ou encore, pour certains étudiants, de l'acquisition d'un diplôme occidental. Beaucoup espèrent que le séjour à l'étranger élargira leurs possibilités de travail. Vroni, étudiante autrichienne pense « *que ça peut aider pour la carrière, pour travailler* ». Xiao, étudiante chinoise à Rennes, a décidé d'étudier à l'étranger pour « *trouver plus facilement un travail dans son pays* ».

Les étudiants voient ce voyage d'études comme une étape décisive qui aidera à donner une dimension internationale à leur future carrière. Beaucoup d'étudiants, en particulier ceux des

sociétés occidentales et des pays émergents, font référence au contexte de la mondialisation pour justifier leur décision d'être parti étudier à l'étranger.

Florian, étudiant allemand, explique qu'avec la multiplication des échanges entre les pays du monde, des qualités comme la flexibilité et l'adaptation aux différences culturelles sont des atouts que l'on peut acquérir grâce à un séjour d'études à l'étranger et qui sont reconnus par les employeurs : *« ça dépend de ton métier. Mais généralement ça te donne une bonne réputation parce que ça montre que tu es flexible, que tu es peut-être interculturel, que tu es ...mieux maintenant vu que c'est de plus en plus important d'échanger entre les pays européens ou les pays du monde, c'est une qualité de plus en plus importante...oui c'est plutôt positif ».*

Xiao raconte que la Chine, du fait de ses rapports commerciaux avec la France, a besoin de Chinois qui savent parler le français : *« En Chine, presque tout le monde peut parler anglais maintenant, (...) mais pas beaucoup de gens peuvent parler le français mais maintenant entre la France et la Chine, il y a de plus en plus de business donc ils ont besoin de gens qui peuvent parler français, anglais »*

Le séjour à l'étranger est présenté par les étudiants comme un moyen de se démarquer des autres candidats sur le marché de l'emploi. Irina explique que dans son pays, il y a beaucoup de monde à faire l'Université, à faire la même spécialité : *« je pense que c'est plus facile de trouver un travail comme ça. Les gens ils parlent une autre langue, ...ils apportent quelque chose de nouveau... »*

Au-delà de l'élargissement des perspectives de carrière, les étudiants internationaux insistent surtout sur ce que peut apporter un séjour d'études à l'étranger en terme de développement personnel en faisant référence à toutes les qualités qu'ils pensent avoir acquises grâce à leur mobilité.

2.2.2 Mobilité internationale pour études et développement personnel

Lorsque les étudiants internationaux parlent des apports de leur séjour d'études à l'étranger, les termes les plus prononcés sont « expérience », « autonomie », « indépendance » et « responsabilisation ». Le mot « expérience » est récurrent et renvoie pour certains étudiants au fait que leur mobilité internationale pour études leur a permis de tout simplement changer de vie, de s'extraire du cadre habituel :

- « *C'est une expérience pour moi, parce que je suis toujours dans mon pays, dans ma ville donc euh ça je pense c'est plus important pour moi parce que j'ai fait ...euh...j'ai une expérience* » (Asmae, étudiante marocaine).

- « *Comme j'ai dit je suis restée à Jinan, ma ville, tout le temps avant de venir en France, donc je voudrais changer de vision, donc je voudrais, comment dire, avoir différentes expériences* » (Xiao, étudiante chinoise).

Pour la plupart des étudiants internationaux interrogés, partir étudier à l'étranger représente avant tout l'obligation de se débrouiller et de s'organiser seuls loin de leurs parents. De façon unanime, cette prise d'indépendance suite à leur mobilité leur donne donc l'impression de pouvoir être autonome et d'avoir ainsi gagné en maturité.

- « *Ce séjour m'a apporté une certaine autonomie ... je veux dire vis-à-vis de mes parents même s'ils m'aident encore* » Nabil, étudiant marocain ;

- « *Je me sens plus indépendante...par exemple si au Congo j'arrive comme ça avec 5 dollars dans ma poche je peux me débrouiller* » Irina, étudiante moldave ;

- « *Indépendance, je trouve que maintenant je n'ai plus peur de faire les choses par moi-même* » Angela, étudiante espagnole ;

- « *D'abord j'ai appris comment vivre toute seule, c'est important pour moi, avant j'habite chez mes parents.* » Xiao, étudiante chinoise ;

- « *Et personnellement, peut-être je suis ha oui peut-être encore plus indépendant maintenant puisque je peux mieux vivre seul, je peux m'organiser avec ma vie bien sur, ça , ça montre la confiance de soi* » Florian, étudiant allemand ;

- « *Là, j'ai découvert une autre façon de vivre. Là, je me responsabilise. Je commence à me responsabiliser. Et je commence à gérer ma vie. Je commence à fixer des points, des objectifs* » Babacar, étudiant sénégalais.

Les étudiants en mobilité internationale vivent loin de leurs parents et doivent donc souvent prendre des décisions sans eux. Certains présentent ceci comme quelque chose de plutôt positif, d'autres mettent en avant la difficulté à vivre loin de l'assistance de ses proches, à l'instar d'Abdoul, étudiant ivoirien et d'Alex, étudiant espagnol :

- « *Plutôt de la responsabilité, être responsable, avoir les pieds sur terre (...)...ne pas avoir le couvert des parents (...) surtout des responsabilités dans la vie de tous les jours, des problèmes au quotidien,*

c'est-à-dire il y a par exemple l'été faut chercher un boulot, chercher pour y aller, chercher comment y aller, c'est pas pareil que quelqu'un qui a de la famille dans le coin, qui sait sur quoi se reposer. J'ai un ami qui le disait encore cet été c'est une vie de précaire, c'est un peu une vie de précaire parce que d'une année à l'autre, on sait même pas souvent comment ça va se passer (...) c'est souvent le stress (...) il y en a qui le gèrent bien d'autres qui le gèrent mal » Abdoul

- « C'est à toi de t'organiser, c'est plus à tes parents de te dire ce que tu dois faire ou ce que tu ne dois pas faire. Mais c'est à toi de vraiment décider de ton futur, de te financer aussi peu à peu, c'est peut-être le côté le plus difficile » Alex

Cette impression de gagner en autonomie semble être encore plus significative pour les garçons originaires des pays où ce sont les femmes qui gèrent le quotidien de toute la famille. C'est le cas de Tejeddine, étudiant tunisien, qui désormais s'occupe des tâches quotidiennes accomplies auparavant par sa mère : *« je pense que c'est une bonne expérience parce que tu arrives dans un pays que tu connais pas donc tu t'habitues un peu au pays...donc ce qui est bien c'est que tu apprends en fait à être autonome parce que tu es tout seul donc tu dois ...quand tu es tout seul tu dois faire les courses tout seul, tu dois t'occuper de pas mal de choses tout seul. C'est pas pareil quand tu es en famille, avec ta mère qui prépare à manger...donc ça c'est bien, c'est une bonne expérience »*. Nabil, étudiant marocain, nous présente le même type de situation : *« l'organisation dans la vie parce que c'est pas évident de vivre seul, faire tout ce qui, faire...quand on vit avant avec les parents...maintenant on est seul, il faut tout faire seul »* .

Pour les étudiants internationaux, la conséquence première de cette expérience de l'indépendance est le changement de leur personnalité. *« C'est une sorte de mutation que j'ai vécue »* Babacar (étudiant sénégalais) ; *« j'ai changé peut-être »* Vroni (étudiante autrichienne); *« la personnalité, j'ai changé aussi de vie »* Angela (étudiante espagnole). Certains étudiants parlent d'un gain en confiance et en force intérieure et d'une meilleure connaissance d'eux-mêmes. Voici comment Kamel (étudiant algérien) exprime cette idée : *« déjà pour moi, j'ai vraiment...euh, une connaissance de soi, je me connais déjà, je connais mes compétences...la confiance en soi, l'autonomie, comment tu gères»*.

D'autres étudiants, à l'instar de Mamadou, expliquent que leur séjour d'études à l'étranger leur a permis de gagner en crédibilité auprès de leur famille : *« Et puis ouais je pense que ouais mon séjour si c'était à refaire je le referais mon séjour en France ça m'apporte plein de choses même la dernière fois je disais lorsque je suis rentré j'ai discuté avec mon père, ouais j'ai l'impression que tu m'écoutes quand je te parles, quand on discute j'ai l'impression que c'est des adultes qui discutent*

maintenant, tu m'écoutes tu me laisses comment dire exposer mon opinion, on a un débat (...)...je sais pas si c'est l'âge ou si parce que je suis en France j'en sais rien ».

2.2.3 Mobilité internationale pour études et la découverte des différences culturelles

Lorsqu'ils parlent des apports de leur séjour d'études à l'étranger, les étudiants internationaux mettent aussi souvent en avant le fait qu'ils ont pu découvrir et apprendre à connaître de nouvelles cultures, que cela soit celle du pays d'accueil ou celle des autres étudiants internationaux rencontrés pendant le séjour :

- « *I learnt a lot of things about french culture, I learnt french language, little bit, I met a lot of friends, so a lot different experiences...* » Ashok, étudiant indien ;

- « *Alors d'abord des connaissances de la culture française, bien sûr, la culture, la mentalité euh, connaissances...aussi peut-être plus de connaissances de l'Europe parce que oui il y a aussi beaucoup des étrangers aussi et mais aussi déjà la France qui me donne une autre image de l'Europe maintenant.* » Florian, étudiant allemand ;

- « *Découvrir d'autres cultures quand je côtoie les autres étrangers, comme ça on échange, on échange les idées* » Nabil, étudiant marocain ;

- « *Ce qui est bien en France, il y a beaucoup de nationalités, tu peux rencontrer beaucoup de gens, tu peux rencontrer des Espagnols, des Français (...) donc ça t'apporte beaucoup de cultures* » Mohamad, étudiant libanais ;

- « *Ça m'apporte de l'expérience de la vie...c'est vrai que l'esprit devient plus ouvert, tu rencontres des gens des quatre coins du monde* » Vera, étudiante russe ;

- « *J'ai plus peur des gens étrangers, des gens que je ne comprends pas ouici c'est pas juste connaître les Français qui sont là ...il y a beaucoup beaucoup de Chinois, d'autres nationalités donc on apprend d'autres façons de vivre, de penser, qui travaillent différemment de nous ... donc j'apprend beaucoup de choses* » Irina, étudiante moldave ;

- « *Ça m'a permis de connaître la culture bretonne...et en fait d'autres cultures...la culture chinoise, (...) l'Allemagne (...). J'ai connu beaucoup de monde, j'ai parlé à beaucoup de monde, j'ai appris beaucoup des autres cultures, des Chinois, de leur cuisine. J'ai passé des moments très sympas avec les étrangers. A la fin j'étais avec que des étrangers, avec une Allemande, ... Je trouvais chouette de voir les différences et en même temps la connexion. Avec les Français c'est plus difficile pour s'approcher...*

je ne sais pas si c'est la langue parce que je ne parle pas très bien français » Angela, étudiante espagnole ;

- « *Et après j'ai appris comment on fonctionne bien avec l'autre personne, pas seulement les Chinois, les étrangers aussi, les Français...en fait c'est difficile à cause des différentes cultures : les gens, les idées c'est pas la même chose. Donc sur un sujet les différentes personnes ont différentes idées..., donc comment savoir comment discuter* » Xiao, étudiante chinoise ;

- « *Ça m'a permis de m'ouvrir un peu aux autres surtout je pense parce que qu'en t'es en Mauritanie, il y a une culture dominante qui est là (...) mais là tu vois plein de gens, tu vois des gens différents d'horizons complètement différents de ceux que, de toi et puis en discutant avec eux de leur expérience de la vie ça t'apporte mine de rien ouais plein de choses* » Mamadou, étudiant mauritanien.

Ces nouvelles personnes rencontrées pendant le séjour représentent aussi pour certains étudiants interviewés un apport de la mobilité dans le sens où ces personnes sont devenues des amis : « *j'ai gagné quand même de l'amitié, je connais des gens...comme je suis en parallèle dans un club de foot, des amis ici à la fac, là où je bosse* » Kamel, étudiant algérien ;

- « *Ici à Rennes, on peut rencontrer des gens de différents pays, c'est-à-dire que après...on peut trouver de nouveaux amis et on peut voyager et on peut visiter les autres amis où tu as de nouveaux amis...c'est aussi la communication plus mondiale* » Vera, étudiante russe ;

- « *Euh oui j'ai rencontré plein de gens, des gens, j'ai fait des amis ici* » Florian, étudiant allemand.

Certains étudiants internationaux expliquent aussi que leur séjour d'études à l'étranger a été pour eux l'occasion de prendre du recul par rapport à leur vie d'avant, par rapport aux pratiques dans leur pays d'origine. Mohamad, étudiant libanais, espère par exemple pouvoir changer des choses dans son pays grâce à l'expérience qu'il a vécu en France : «*Et toi, tu commences aussi à voir les choses d'une autre manière, tu commences à voir ton pays d'une autre façon, de voir les gens d'une autre façon. Tu peux avoir une idée de qu'est-ce que tu vas changer dans ton pays après* ».

Mamadou, étudiant mauritanien, parle de cette prise de recul et de cette tendance à pouvoir mieux relativiser les choses grâce à la mobilité internationale : « *Tu relativises certaines choses et puis euh qu'il y a des choses encore plus importantes dans la vie, la vie c'est pas...ça se limite pas que voilà à la famille, à ma société, t'es moins nombriliste je trouve, tu as une regard un peu sur tout quoi.* ». Mamadou réalise également suite à son séjour en France qu'il ne cautionne plus certaines traditions de sa communauté d'origine tels que les mariages arrangés entre les

individus de même caste : « Par rapport par exemple à la tradition, mais avec le recul aujourd'hui, il y a une certain nombre de choses que moi je cautionnais avant, que j'acceptais (...) quand toi tu es né dedans, t'es né dedans t'as grandi dedans tu vois, toi tu reproduis le même système sans t'en rendre compte, t'es là finalement t'es un robot, tu poses plus de questions, tu reproduis exactement ça parce que tes grands parents le faisaient, ils l'ont légué à tes parents et toi aussi tu perpétues les choses qui ...voilà qui te correspond même pas quoi mais aujourd'hui tu vois bon par rapport à plein de choses, tu es là tu te dis mon dieu je peux pas ça c'est pas moi, je peux pas, je cautionne pas ».

Quelles que soient les différences culturelles, sociales ou économiques entre les sociétés de provenance, les entretiens auprès des étudiants internationaux ont donc révélé d'importants points communs dans les discours sur les apports de la mobilité internationale pour études. Cependant, au-delà de ce sens positif unanime, la valeur sociale accordée au séjour d'études à l'étranger peut varier en fonction du pays d'origine de l'étudiant et du pays d'accueil où a lieu le séjour.

2.3 La relativité géographique de la valeur sociale d'un séjour d'études à l'étranger

2.3.1 Valeur symbolique des lieux et prestige social du séjour d'études

La prononciation de certains noms de pays ou d'universités très renommées à l'échelle internationale peut suffire à labelliser le diplôme, et de fait à valoriser la personne qui détient ce diplôme. Il existe un lien entre la valeur d'un territoire (dans le sens d'image collective), la valeur de la migration internationale pour études et l'ascension sociale de l'individu.

Dans son étude sur les mobilités étudiantes au 19^{ème} siècle, Karady (2002) montre en quoi la valorisation de l'Europe occidentale apporte du prestige social aux étudiants qui y passent un séjour. A cette époque, l'accès à la modernité passe pour les élites des Etats-Nations émergents par les langues à vocation universaliste. En effet, les rapports de force politiques, économiques et culturels qui s'établissent dans l'Europe du XIX^e siècle confirment la montée en puissance de l'Allemagne, alors en compétition avec la France. La domination occidentale avait donc un fondement dans les langues, le français et l'allemand qui représentaient un capital culturel d'une importance particulière. Les classes bourgeoises et autres élites des pays de l'Est et du Sud faisaient de l'apprentissage des langues étrangères vivantes (français et allemand), une des bases distinctives de leur statut social : « on ne soulignera pas assez le

poinds des vertus intellectuelles qu'on ne fait qu'imputer aux institutions universitaires occidentales et qui contribuent, parfois à elles seules, à la formation d'une sorte de capital symbolique autonome détenu en Occident et exprimé en termes de « rayonnement », d'autorité ou de prestige » (Karady, 2002, p.49). Les séjours pour essayer d'acquérir ce capital symbolique pouvaient être de courte durée. Il arrivait que ces étudiants en mobilité ne viennent que pour des cours de vacances, et pas toujours en vue d'examens ou de diplômes. Il s'agissait d'accumuler de l'expérience intellectuelle et culturelle de l'Occident développé sous forme de diplômes, de souvenirs ou de rencontres : « Ces séjours de courte ou de longue durée dans une capitale occidentale procurent en effet l'expérience de la vie métropolitaine qui n'existe pas au même titre dans l'Est et dans le Sud européens. Le profit des déplacements d'universitaires se double de l'apport d'un tourisme culturel de convenance en usage dans la bourgeoisie cultivée des Etats-nations émergents – on va à Paris en voyage de noces autant qu'à Venise ou à Rome – pour compléter ce précieux capital culturel symbolique des élites concernées » (Karady, 2002, p.56).

Aujourd'hui les rapports de force ont changé et la langue devenue dominante est l'anglais. C'est pour cette raison que les destinations présentées comme les plus prestigieuses par les étudiants en mobilité internationale sont des pays anglo-saxons. Les chiffres sur les migrations étudiantes montrent une très forte attractivité des Etats-Unis, premier pays d'accueil avec 22% de la population mondiale des étudiants internationaux.

Pour Quanyun, étudiante chinoise, les pays les plus prestigieux où il est bon de faire des études sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France et l'Allemagne. Merle (2006) nous parle de cet attrait particulier des étudiants chinois pour les Etats-Unis : « il n'y a pas de secret (...) la valeur sûre pour un étudiant chinois, c'est l'Amérique, celle qui garantit, de retour en Chine, un travail et du prestige : Harvard, Columbia » (Merle, 2006, p. 75). Notons que le « potentiel symbolique » des Universités varie spatialement, selon les pays d'implantation, et donc que l'accès aux meilleures « educational opportunities » est directement lié à cette capacité à être mobile à l'international (Waters, 2005).

Facteur de hiérarchisation des lieux, les classements internationaux des universités comme celui de l'université Jiao Tong de Shanghai ou du Times ont un impact croissant sur la mobilité des étudiants, particulièrement en doctorat, ce qui oblige les établissements à mettre en place de nouvelles stratégies pour figurer dans ces palmarès malgré des critères d'évaluation souvent inadaptés aux réalités françaises ou européennes. En 2007, seuls quatre

établissements français figurent dans le classement de l'université de Shanghai – Paris VI, Paris XI, Strasbourg I et l'École normale supérieure. Preuve de l'impact de ce genre de classement, les universités mises sur le devant de la scène via les classements internationaux sont en train de mesurer les retombées de leur présence et reçoivent plus de demandes de renseignements, notamment de la part des ambassades. Pour d'autres, l'influence des classements varie en fonction du niveau d'études. Quasiment ignorés des étudiants en premier cycle, les palmarès commencent à jouer au niveau des masters et plus encore au niveau des doctorats (Lettre Egide n°41). Cette constatation est logique car ces classements mesurent principalement le potentiel de recherche des universités : le nombre de prix Nobel, le nombre d'articles et de citations dans des publications scientifiques reconnues internationalement.

Dans un contexte où l'on parle de plus en plus d'un marché mondial de l'éducation, la logique marchande a pour conséquence de mettre en concurrence les lieux dans lesquels les institutions (Etats, universités) mettent en place des campagnes de marketing afin d'attirer plus d'étudiants internationaux. Dans cette logique, les étudiants choisiraient le lieu d'études ayant la plus forte valeur dans le sens d'une plus forte plus-value sur leur CV dans l'optique d'élargir leurs perspectives professionnelles. Or, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les choses sont plus complexes et les campagnes de marketing développées par les Etats ou les établissements ne peuvent pas suffire à influencer sur les choix des destinations qui sont en réalité très fortement déterminés par des représentations et des images en lien avec le contexte historique, économique, social et culturel de chaque pays d'origine. La valeur accordée au lieu n'est pas une donnée absolue ou quantitativement mesurable comme dans le classement de Shanghai. Elle est en fait très relative aux inégalités de développement.

2.3.2 Une valorisation différente selon le continent d'origine

Nous faisons l'hypothèse que les impacts du séjour sur l'insertion professionnelle des étudiants sont relatifs à la distance sociale entre pays d'accueil et pays de départ et que c'est cette distance relative qui détermine le niveau de valorisation sociale. En effet, si l'on prend l'exemple de la France, ce pays est de loin beaucoup plus valorisé par les étudiants en Afrique qu'en Europe. Un étudiant africain tire davantage de prestige d'un séjour d'études en France qu'un étudiant espagnol. Pour l'un, du fait du passé colonial, de la distance sociale et spatiale entre les deux pays, une image idéalisée du pays de Cocagne persiste alors que pour l'autre les très faibles distances économique et culturelle en lien avec l'intégration

européenne atténuent la valeur du séjour d'études. C'est pourquoi nous pouvons parler de relativité géographique de la valeur sociale d'un séjour d'études à l'étranger.

Quand le séjour prend la valeur sociale d'un diplôme

Le séjour d'études à l'étranger est davantage valorisé et synonyme d'enjeux lorsqu'il représente la condition *sine qua non* pour l'obtention d'un diplôme. Nous avons vu que pour la plupart des étudiants du Sud et des pays émergents, la migration internationale pour études était due soit aux lacunes de l'enseignement supérieur dans le pays d'origine, soit aux difficultés d'accès à l'Université. La valeur sociale de la mobilité internationale pour études est donc plus forte pour ces étudiants dans le sens où les études à l'étranger leur permettent de revenir dans le pays d'origine avec des diplômes.

De plus, la valeur du diplôme étranger est très importante dans les pays qui connaissent un contexte de fort chômage chez les diplômés. C'est par exemple le cas du Maroc où le nombre restreint d'emplois dans la fonction publique, l'inadéquation entre formation et emploi et la dévalorisation des diplômes participent à expliquer un très fort chômage parmi les diplômés. Dans l'imaginaire des étudiants, le diplôme français fait partie alors des diplômes reconnus qui permettent d'échapper au chômage : « de manière générale- tous les employeurs que nous avons rencontrés au cours l'enquête (...) le confirment-, le diplôme de l'enseignement supérieur, a fortiori étranger, constitue le préalable à l'embauche pour tout poste qualifié et économiquement valorisé » (Laffort, 2004, p. 218).

Les tensions existantes sur le marché du travail chinois expliquent également la forte valorisation sociale des études à l'étranger en Chine : « la massification de l'enseignement supérieur combinée à une croissance économique faiblement créatrice d'emplois qualifiés provoque de vives tensions sur le marché du travail (...). L'étiquette étrangère [est] un atout important sur le marché du travail chinois » (Merle, 2006, p. 47-49.).

Le prestige de l'Occident dans les pays émergents

Pour les étudiants des pays émergents, la mobilité internationale est d'autant plus valorisée que les études en Occident jouissent d'un immense prestige. Nous retrouvons beaucoup cette mise en avant de la réputation des études en Occident dans les discours des étudiants chinois. C'est d'ailleurs souvent cette raison qui les motive fortement à partir étudier à l'étranger. Voici ce que nous dit Zhao : « *En Chine, tous les étudiants veulent aller à l'étranger. Il*

Il y a plusieurs raisons. Par exemple pour augmenter la qualité de son diplôme, il va à l'étranger pour avoir un diplôme étranger (...). Dong Li confirme cette idée de prestige des études à l'étranger : « Les Chinois aiment bien étudier à l'étranger. On dit les meilleurs étudiants sont partis à l'étranger ». Ashok, doctorant indien à Lorient, justifie sa décision d'être venu faire sa thèse en France en expliquant que ça lui permet d'avoir de meilleures opportunités d'emploi en Inde : « *an abroad thesis is good* ».

Merle (2006) parle de ce fort attrait culturel des Chinois pour l'Occident en montrant que la tendance, aujourd'hui, chez les jeunes Chinois est d'acheter des marques occidentales mais aussi à l'extrême de vouloir ressembler aux Occidentaux en essayant d'avoir une peau blanche ou même en ayant recours à la chirurgie pour pouvoir se faire débrider les paupières. Ce prestige associé à l'Occident et cette connotation positive de l'éducation internationale poussent par exemple les classes moyennes chinoises à développer des stratégies qui leur permettent d'accumuler différentes formes de capitaux (J.L.Waters, 2005). Elles considèrent que la meilleure façon de se démarquer sur le marché de l'emploi est d'apprendre, dans les universités de l'Ouest, l'anglais, c'est-à-dire le langage de l'économie mondialisée. Elles sont en effet convaincues que les employeurs chinois ont une préférence pour les diplômés des universités étrangères et occidentales. Cette très forte valorisation des études à l'étranger est relayée par les médias et les employeurs à Hong-Kong. D'après Sztanke (2005), le départ à l'étranger est donc envisagé par les étudiants chinois comme un investissement rationnel pour s'assurer une carrière prometteuse : « Encouragées par le gouvernement, les familles urbaines chinoises aux revenus suffisants envisagent les études à l'étranger comme une voie royale pour leur enfant » (Sztanke, 2005, p. 74).

Cette valorisation sociale des études en Occident est si forte en Chine qu'elle a même conduit à un trafic de diplômes. Plusieurs centaines d'étudiants chinois, inscrits à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Toulon, auraient versé de l'argent pour se payer des diplômes : le faux diplôme était facturé 2700 euros pièce. « D'autant qu'en Chine un diplôme provenant d'une université ou d'une école française est très couru » (Le Monde 15.04.09).

Idéalisation de la France et amalgame avec l'immigration de travail dans les pays d'Afrique

De même, les étudiants du Sud, principalement africains dans notre enquête, préparent leur projet de départ au sein de communautés qui idéalisent et valorisent très fortement l'Occident, la France et ses études universitaires. La France est automatiquement associée à la

réussite sociale, dans la même logique d'idéalisation que pour la migration de travail (Chapitre 9).

Pierre, étudiant gabonais, nous parle de cette idéalisation de la France : « *Alors au niveau familial voilà au niveau de ses proches, c'est bien vu parce qu'on est à l'étranger. (...). Donc euh il y a un certain prestige hein. Surtout quand on dit qu'on est dans un pays développé comme la France, il y a un certain statut, il y a un certain prestige (...). On pense que la France est un bon système éducatif et donc les gens qui réussissent ici sont sensés être bons.* »

Mamadou, étudiant mauritanien, explique que perdue dans son pays la croyance que tous ceux qui vont faire un séjour en France vont automatiquement devenir très riches : « *il y en a qui ont toujours cette image idéalisée quoi : tu viens de la France, tu viens tu as forcément de l'argent et puis voilà les jeunes filles qui vont vouloir venir te dire bonjour au cas où... (rires)* ». C'est d'ailleurs pour cette raison que, dans l'espoir d'un « retour sur investissement », la solidarité familiale en terme de soutien financier au projet de migration fonctionne plutôt bien : « *Quand tu pars en France c'est peut-être voilà tu deviendras producteur de richesses de la famille. T'arrives... on a cette image-là de la France t'arrives, forcément tu vas ramasser l'argent par terre et puis les gens ils n'hésitent pas, ils n'hésitent pas du moment que tu as l'inscription, bon on n'hésite pas à investir sur l'étudiant* ». Cette image idéalisée de la France est tellement forte que le statut de celui qui part est souvent mis au second plan et tous s'attendent à ce que la personne qui revient de France soit riche, qu'elle soit étudiante ou immigrée : « *les gens tu vois la différence, la frontière entre immigré étudiant et immigré tout court, elle est très fine hein, (...) ils n'ont pas forcément je sais pas...euh comment dire la capacité de faire cette différence entre l'étudiant à l'étranger et l'immigré tout court, et ils mélangent tout, l'essentiel, ce qui leur importe, il était en France, donc le type, le mot France prime sur tout* ».

Cette survalorisation de la France dans le pays d'origine laisse très souvent place à des espoirs déçus et des désillusions une fois l'étudiant confronté à la réalité du pays d'accueil. Cependant, de retour chez eux, il est rare que les étudiants essaient de casser cette idéalisation de la France qui leur permet de gagner en prestige social ; aussi taisent-ils souvent leurs difficultés et leur galère. Et ceux qui souhaitent raconter la vérité sont accusés de mentir et de vouloir garder égoïstement leurs privilèges en essayant de décourager les candidats au départ. Babacar, étudiant sénégalais, raconte à quel point il n'est pas possible d'être cru par la communauté d'origine lorsqu'il leur parle des difficultés qu'il rencontre en France : « *pour eux, ici c'est la belle vie. Ici c'est le paradis. Ici l'argent tombe du ciel. Ici c'est la belle vie. Ici tout est bien. Ici tout est facile pour eux...et c'est totalement faux, c'est totalement faux. Ici c'est dur, c'est plus dur même que là-bas et en fait tout ça aussi je leur en ai parlé. Mais même quand*

tu leur en parle, ils veulent pas t'écouter là-dessus parce qu'ils disent « nan mais il est méchant lui, il est déjà là-bas il veut pas que les gens viennent » ».

Poutignat a également relevé ces problèmes de communication entre migrants et personnes restées au pays : « En même temps que l'individu se détache progressivement des croyances antérieures au départ (...) pour accéder à une vision plus « réaliste » de la France, il apprend que cette nouvelle connaissance est incommunicable à ceux qui sont encore au pays. (...) Ne pas répondre aux demandes ou présenter les difficultés de la vie en France, c'est se voir soupçonné de vouloir bloquer ceux qui veulent venir et de vouloir monopoliser les privilèges.» (Poutignat, Streiff-Fénart, 2000, p.5).

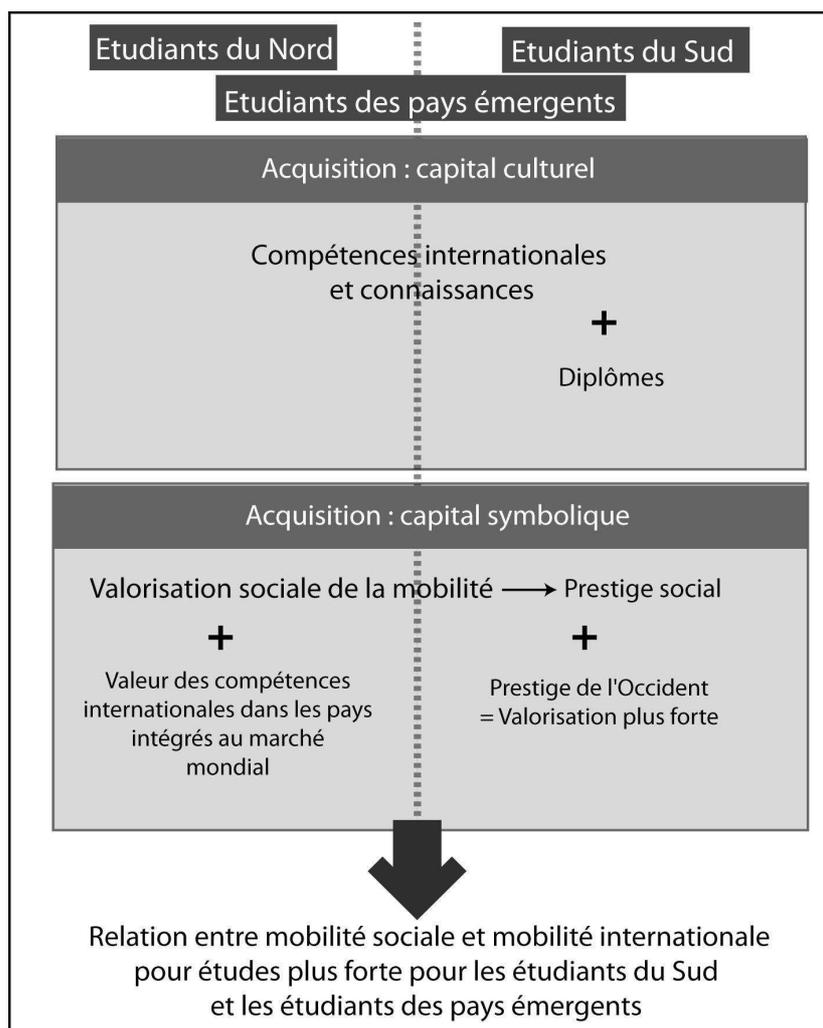
Séjour à l'étranger : une preuve de combativité

Notons que pour les étudiants du Sud, la valorisation de leurs études à l'étranger est aussi liée aux difficultés associées au séjour qui montrent la ténacité et la combativité de l'étudiant. Voici ce que nous dit Abdoul, étudiant ivoirien, à propos de l'opinion de sa société d'origine sur les études à l'étranger : « *c'est encouragé, c'est même valorisé parce que, comme j'expliquais avec tous les problèmes et les aléas qu'on a...parce que il y en a plein qui ont fait des études à l'étranger et qui se rendent bien compte qu'il faut gérer le quotidien, faut gérer les aléas, c'est pas...on va pas être prétentieux (...) faut réagir au jour le jour par rapport aux données qu'on a, par rapport aux solutions, par rapport aux problèmes qu'on a, du coup c'est comme en France, quand on fait des études à l'étranger, c'est valorisé parce qu'on suppose vous pouvez, vous avez le culot de vous démerder tout seul ...parce que c'est pas simple* ». Pierre, étudiant gabonais met aussi en avant que les difficultés qu'il a rencontrées pendant son séjour ont finalement représenté une expérience formatrice : « *Disons au début dans n'importe quel domaine ça m'a endurci ça c'est clair. C'est un séjour qui a été formateur, j'ai connu c'est quoi l'isolement, c'est quoi le silence, c'est quoi ouais c'est quoi la dépression* ».

3 CONCLUSION

L'analyse des représentations sociales de la mobilité internationale pour études montre donc que la valorisation sociale des études à l'étranger, bien qu'elle recouvre différentes réalités, est omniprésente dans les discours des acteurs comme dans ceux des étudiants. La mobilité étudiante est présentée par tous comme un fait très positif, producteur de dynamisme pour les territoires et d'enrichissement social pour les individus. Cette image très positive de la mobilité internationale pour études permet alors aux étudiants d'acquérir un certain prestige social auprès de leur famille, de leur communauté d'origine et des employeurs. Ce capital symbolique vient s'ajouter au capital social de l'individu, et par là même lui permettrait une certaine ascension sociale. Il apparaît cependant que la relation entre mobilité internationale pour études et mobilité sociale est plus significative pour les étudiants du Sud et les étudiants des pays émergents dans la mesure où leur migration leur permet d'accéder à un diplôme et que celui-ci est fortement valorisé du fait du prestige associé à l'Occident dans leur société d'origine (Figure 32).

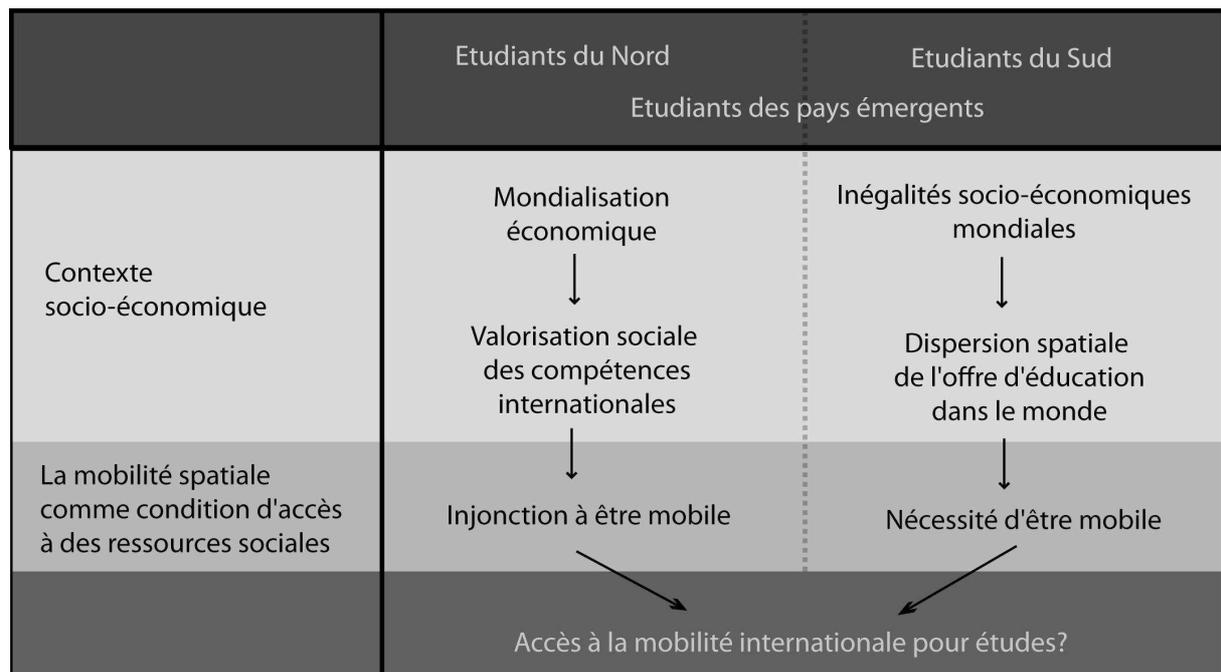
L'analyse des conséquences des études à l'étranger pour les individus met à jour un rouage essentiel de la société : le jeu des représentations et des discours. Si nous considérons que les actions des individus sont largement influencées par leurs représentations des faits sociaux, cette forte valorisation sociale de la mobilité internationale pour études détectée dans les discours est peut-être encore plus déterminante pour l'insertion professionnelle de ces étudiants que les véritables effets de la mobilité. La présence d'années passées à l'étranger sur un curriculum vitae renvoie souvent chez les recruteurs à une image idéalisée de la mobilité internationale et non à une évaluation rigoureuse des compétences de l'individu. C'est pourquoi, même s'il est difficile de mesurer précisément les impacts de la mobilité internationale pour études sur les individus, nous pouvons malgré tout affirmer que cette mobilité est un gage de promotion sociale du fait du prestige et du capital symbolique qu'elle confère.

Figure 32 : Mobilité internationale pour études et mobilité sociale

Réalisation : E. Terrier CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

La question en suspens est alors de savoir si la mobilité internationale pour études est véritablement un moteur de l'ascension sociale ou si, au contraire, elle renforce certaines inégalités sociales. En effet, tous les individus ne font pas l'expérience de la mobilité internationale et tous les étudiants ne partent pas étudier à l'étranger. Il n'existe pas de totale liberté dans l'accès à la migration pour études (Figure 33). Les choix individuels peuvent être quelquefois fortement contraints par des données structurelles dont il est difficile de maîtriser le fonctionnement. Quelles sont alors les conditions de possibilité et de concrétisation d'un projet d'études à l'étranger ? Quels peuvent être les obstacles ? Qui rencontrent ces obstacles ?

Figure 33 : La mobilité internationale pour études : une mobilité devenue nécessaire ?



Réalisation : E. Terrier CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

CHAPITRE 6

L'ACCES INEGAL A LA MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDES

Etudier les mobilités ne doit pas faire oublier les immobilités. Tous les étudiants ne font pas des séjours à l'étranger : est-ce un choix ? Est-ce une contrainte ? En tant que source d'enrichissements et valeur sociale positive, la migration pour études peut faciliter la mobilité sociale des individus. Cependant, en raison des inégalités d'accès à la mobilité internationale, elle participe aussi à la hiérarchisation de la société. En effet, les projets individuels ne sont pas libérés de toutes contraintes et sont soumis à certains déterminants sociaux tels que le capital économique ou encore les stratégies institutionnelles. Afin de mieux saisir les tenants et les aboutissants de la mobilité spatiale, il est nécessaire de s'interroger sur les étudiants qui n'ont pas eu la possibilité de partir étudier à l'étranger et d'en rechercher les causes.

Nous verrons dans une première partie quelles ressources les étudiants doivent mobiliser pour rendre possible un séjour d'études à l'étranger. Ce point montrera que certains étudiants réussissent à contrer l'inégale répartition des ressources économiques grâce à leur réseau social. Dans une seconde partie, il s'agira de montrer que, malgré cette alternative, l'accès à la mobilité internationale pour études peut être limité par d'autres contraintes : les politiques d'accueil qui ont tendance à favoriser la mobilité des étudiants des pays du Nord et des pays émergents, et à restreindre celle des étudiants issus des pays du Sud, soupçonnés de vouloir immigrer vers les pays riches. Il faut aussi y voir un basculement des politiques vers une vision marchande de l'accueil des étudiants étrangers au détriment des étudiants originaires des pays du Sud.

1 MOBILISER DES RESSOURCES POUR POUVOIR PARTIR ETUDIER A L'ETRANGER

1.1 Inégalités socio-économiques et accès à la mobilité internationale pour études

1.1.1 L'origine sociale comme facteur déterminant de la mobilité pour études ?

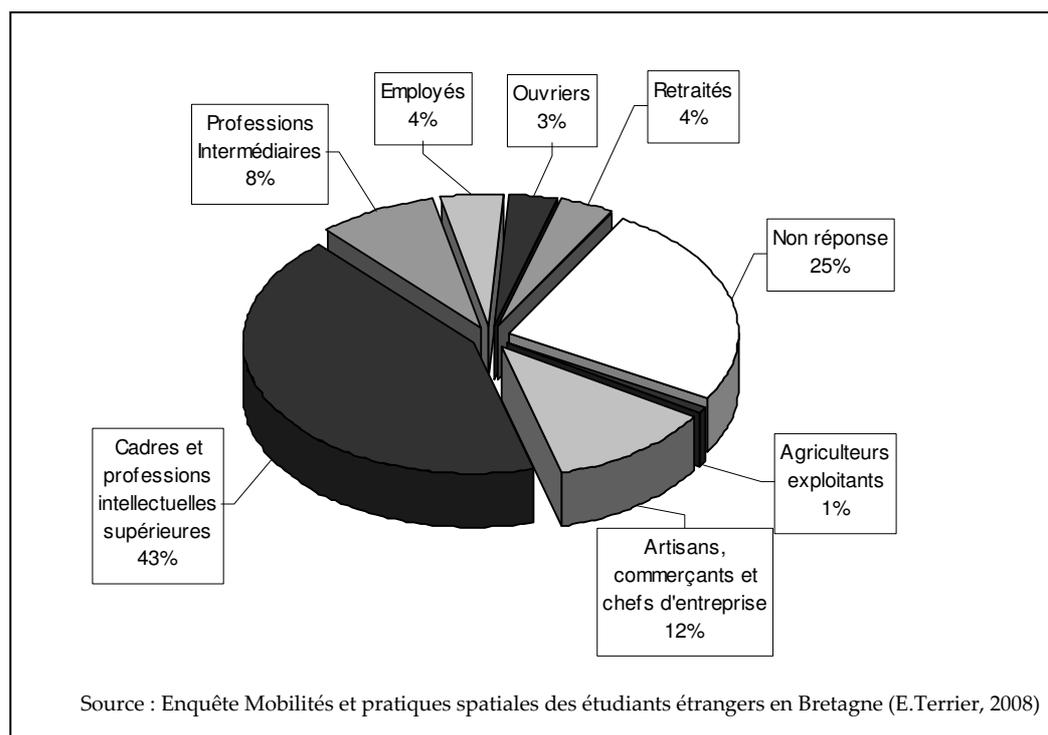
Les résultats de l'enquête quantitative montrent que la mobilité internationale pour études est réservée aux familles les plus aisées. Lorsque nous prenons comme indicateur la catégorie socioprofessionnelle du père de l'étudiant, nous remarquons une large prédominance des emplois hautement qualifiés³⁸ : 43% des étudiants internationaux de notre enquête sont issus d'une famille dont le père est cadre alors que seulement 4% et 3% des étudiants internationaux sont respectivement enfants d'employé et d'ouvrier (Figure 34).

Le poids de la contrainte économique

L'effet de l'origine sociale sur l'accès à la mobilité internationale pour études est complexe car il renvoie à différents types de facteurs. L'inégale distribution des ressources économiques entre les différentes catégories sociales représente un premier élément d'explication. En effet, les études à l'étranger impliquent un coût supplémentaire par rapport à des études dans le pays d'origine, ce qui explique en partie la surreprésentation des étudiants issus de familles aisées.

King et Gelices (2003), à partir d'une enquête européenne (rapport *Euro Student 2000*) sur les conditions économiques et sociales des étudiants de huit pays de l'Union Européenne (Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie et Pays-Bas), confirment que les étudiants issus de familles plus modestes sont moins enclins à partir étudier à l'étranger que ceux issus des familles aux revenus plus élevés : « *students from low-income families make substantially less use of the opportunities for studying abroad than do those from families with higher income* » (King *et al*, 2003, p. 232).

³⁸ En raison des différences de classements socioprofessionnels entre les pays du monde, nous demandions aux étudiants dans une question ouverte du questionnaire de préciser les métiers de leurs parents ; nous avons ensuite recodé les réponses selon l'échelle française des CSP. De plus, sachant que l'adéquation entre professions et niveaux de vie sont très différentes d'un pays à un autre, ces résultats sont à lire avec précaution.

Figure 34 : L'origine sociale des étudiants internationaux

J.L. Waters (2005) dans son étude sur les étudiants internationaux originaires de Hong-Kong explique également que le coût financier de l'éducation internationale exclut les moins dotés et que ceci peut avoir pour conséquence le renforcement des inégalités sociales : « *Whilst certain occupations overtly favour "overseas credentials", the financial costs of international education effectively exclude the less well-off. Consequently, international education may entrench existing social inequalities, indicating the emergence of new geographies of cultural capital, social reproduction and exclusion in local and transnational contexts.* » (Waters, 2005, p.189).

En outre, dans de nombreux pays, le nombre de bourses de soutien à la mobilité est souvent insuffisant pour contrebalancer le poids de l'origine sociale comme le souligne Sztanke à propos des étudiants chinois : « si les études à l'étranger sont aujourd'hui un sésame pour trouver un emploi, elles nécessitent un investissement financier considérable des familles. Car seule une minorité peut bénéficier de bourses de la Chine ou de l'étranger. En 2003, sur 117 300 étudiants chinois partant à l'étranger, seuls 8146 d'entre eux étaient boursiers, soit moins de 7%. » (Sztanke, 2005, p.75)

La « compétence migratoire » des catégories sociales supérieures

Au-delà de la question des ressources économiques, le rôle de l'appartenance sociale doit également être analysé à partir du facteur culturel dans le sens où la mobilité internationale est plus courante et habituelle chez les familles appartenant aux catégories sociales les plus élevées. M. Ballatore (2007), dans sa thèse sur les mobilités Erasmus, explique que la mobilité spatiale plus forte des catégories aisées prédispose les étudiants issus de ces groupes à migrer à l'étranger pour les études : « l'appartenance sociale se révèle être un facteur de mobilité déterminant à divers titres, dont un, non négligeable : elle détermine en partie la « compétence migratoire » de l'étudiant » (Ballatore, 2007, p.140). D'après cette auteure, les « compétences migratoires » sont constituées de concret : de lieux de naissance des différents membres de la famille, de déménagements familiaux, de voyages scolaires, de vacances, mais aussi d'abstrait : de mythes, de visions transportées par les médias et les valeurs du contexte contemporain.

Les étudiants du Nord ont donc souvent déjà une expérience de la distance et de la mobilité internationale, ce qui facilite leur adaptation pendant le séjour d'études. Les compétences acquises grâce à ces voyages réalisés avant la migration pour études sont des facteurs facilitant l'adaptation des étudiants pendant leur séjour d'études à l'étranger. E. Murphy-Lejeune (1998) explique pourquoi parmi les étudiants européens, certains sont plus mobiles que les autres en faisant également référence à leur contexte familial, à leurs expériences de voyages et à leurs connaissances linguistiques. Elle suppose qu'un capital social élevé (économique, culturel, relationnel) favoriserait la mobilité qui à son tour renforcerait le capital social : « les expériences de mobilité ainsi amassées au bénéfice des jeunes constitue un capital à partir duquel le séjour d'un an fait figure de développement spontané (...), ces étudiants voyageurs font partie d'une certaine « élite migratoire » dans le sens où ils ont bénéficié, avant leur départ, d'un capital de mobilité que l'on peut estimer supérieur à celui de la majorité de leur classe d'âge dans leur pays. (...) Un parcours qui accroît leur patrimoine professionnel, culturel et personnel ». Les lieux visités et appropriés par ces étudiants au cours de leur enfance et de leur adolescence constituent donc un héritage de lieux intériorisés et d'aptitudes à la mobilité permettant de s'approprier d'autres espaces.

Cette relation entre contexte familial, mobilité internationale antérieure et choix d'étudier à l'étranger est également mise en avant par Allan M. Findlay dans son étude sur la signification de la migration étudiante. D'après lui, les motivations à la mobilité n'appartiennent pas seulement au contexte de la migration en lui-même mais renvoie aussi au parcours de vie et au contexte social (familles, amis, communauté) : « *Some (students)*

traced the longing to childhood experiences with parents or their upbringing in families that looked positively on international opportunities. For others their relative fixity was contingent on the immobility of their home backgrounds » (Findlay and al, 2005, p.195). Ainsi, les inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études ne s'expliquent pas seulement par les disparités économiques mais aussi par un rapport socioculturel à la mobilité internationale. Si cette dernière ne fait pas partie des habitudes familiales, elle paraît moins évidente ou accessible aux yeux des étudiants issus des franges plus modestes de la société.

Des étudiants africains d'origine plus modeste ?

Le lien entre origine sociale et mobilité est cependant à nuancer au regard des différences de profils sociologiques selon les catégories d'étudiants internationaux. En effet, l'enquête montre que la surreprésentation des cadres est moins significative parmi les étudiants africains : alors que 72% des étudiants d'Amérique du Sud sont issus d'une famille dont le père est cadre (continent d'origine avec la plus forte surreprésentation), ce chiffre n'est que de 36% pour les étudiants africains. Par contre, les professions intermédiaires et les retraités sont mieux représentés parmi cette catégorie d'étudiants. L'origine sociale serait-elle donc un facteur moins discriminant pour les étudiants issus du continent africain que pour les étudiants des autres continents ?

Latreche (1999), dans sa thèse sur les étudiants maghrébins en France a montré que ces derniers étaient souvent issus de milieux sociaux modestes. Il explique que dans les pays du Maghreb, le mouvement de diversification de l'enseignement supérieur s'est accompagné d'un élargissement du recrutement social des étudiants. De fait, d'après cet auteur, la migration serait guère renforcée par l'origine sociale : « dans ces conditions, il est possible d'annuler l'effet de l'origine sociale comme variable explicative de la migration » (Latreche, 1999, p.134)

E. Gérard (2008), à partir d'une étude sur les populations marocaines, nuance ce constat en montrant que la démocratisation de la mobilité internationale pour études n'a été en réalité effective qu'entre 1998 et 2001 au moment de l'assouplissement des conditions d'entrée des étudiants internationaux en France. Après 2001, les effectifs d'étudiants marocains issus de familles de cadres ont à nouveau augmenté : « L'ouverture, à partir de 1998, du territoire français à l'immigration étrangère a été profitable à une nouvelle population issue des classes moyennes et populaires marocaines. Cette population d'étudiants issue de ces

catégories est à la fois plus âgée et plus masculine. La forte diminution des effectifs après 2001 correspond au repli de cette population particulière» (Gérard, 2008, p. 45).

E.Gérard a, à ce sujet, réalisé une typologie sociologique intéressante des étudiants marocains présents en France. Il y a dans un premier temps les jeunes issus des catégories sociales supérieures dont le père occupe une profession indépendante et a fait des études supérieures. Un des deux parents a acquis son diplôme à l'étranger. Ces jeunes sont les « héritiers d'une tradition migratoire pour études ». Le contact établi avec la France et la familiarité avec la langue française sont maintenus et tous les enfants sont scolarisés à l'école de la Mission ou dans une école privée bilingue. De plus, la langue utilisée dans ces familles est le français. Titulaires d'un baccalauréat français et pris en charge matériellement par leurs parents, ces jeunes ont suivi leur trace et sont partis poursuivre leurs études en France dès l'obtention du baccalauréat. Ils rentrent le plus souvent avec des diplômes de Grandes écoles d'ingénieur ou de commerce, mais aussi de 3^{ème} cycle universitaire.

Les jeunes issus de catégories sociales moyennes dont le père a un niveau de scolarisation intermédiaire (inférieur au bac) ou est sans instruction ont été le plus souvent scolarisés dans le primaire et le secondaire public marocain. Ce sont des « pionniers », les premiers de leur lignée à accéder aux études supérieures. Leur migration a été possible grâce à l'obtention d'une bourse ou à la forte mobilisation de leurs parents, ou d'autres membres de la famille déjà en France, qui ont pu les loger ou leur apporter un complément financier. Après un premier diplôme, ils sont souvent confrontés à la nécessité de trouver des petits boulots pour poursuivre leurs études. Ils rentrent au Maroc diplômés en sciences humaines et sociales, dans les domaines techniques ou en médecine.

Les jeunes d'avant-garde ou avant-gardistes issus de catégories populaires ont fait leurs études dans l'enseignement public marocain et ont généralement commencé leurs études supérieures au Maroc, jusqu'à la licence. Leurs pères, agriculteurs, ouvriers ou petits commerçants, n'ont pas été scolarisés ou très peu. Très rares sont ceux qui réussissent à intégrer Sciences-po ou une école d'ingénieur. Ils financent leurs études grâce à leurs bourses ou en effectuant des petits boulots.

De cette typologie se dégage donc un autre facteur d'inégalité d'accès aux études supérieures à l'étranger (en France) qui est la langue. Les étudiants marocains qui ont suivi leur scolarité en français dans les écoles privées réussissent plus facilement le test de langue obligatoire qui permet d'obtenir le visa pour la France. Or ces écoles privées (enseignement en français) et payantes sont réservées aux familles les plus privilégiées au Maroc : «La discrimination

par les langues, en particulier par le français, joue un rôle central dans l'accès aux études supérieures, et ceci d'autant plus qu'elle repose sur un « circuit » de formation préscolaire et scolaire privé qui, de par son coût, accentue les différences entre les catégories sociales » (Gérard, 2008, p. 272).

1.1.2 Inégalités d'accès à la migration pour études entre les hommes et les femmes

L'enquête a montré (chapitre 3) que les femmes étaient largement sous-représentées parmi les étudiants africains : il y a 66% d'hommes pour 34% de femmes au sein de ce groupe. Latreche fait le même constat sur la faible présence d'étudiantes au sein de la population étudiante maghrébine en France. Il explique que la migration maghrébine, qu'elle soit pour le travail ou pour les études est avant tout une migration d'hommes. L'auteur parle de la signification sexuelle du fait migratoire auquel la migration étudiante n'échappe pas du fait de la pression familiale et de la peur que les études à l'étranger soient un frein au mariage des jeunes femmes : « En bref, si la diversification de l'enseignement supérieur au Maghreb a ouvert la voie à une entrée massive des filles dans l'enseignement supérieur, face à leur projet migratoire, elles se trouvent confrontées à des pratiques discriminatoires » (Latreche, 1999, p.128)

E.Gérard évoque aussi cette question de la surreprésentation des garçons sur les filles parmi les étudiants marocains. Cet auteur met en avant le fait qu'au Maroc, l'investissement scolaire des familles est davantage porté sur les garçons que sur les filles particulièrement dans les familles les plus modestes. C'est pourquoi, de 1999 à 2001, en lien avec l'arrivée d'étudiants issus des classes plus modestes, cette surreprésentation s'est accrue de 10 points.

Borgogno souligne ces inégalités d'accès à la mobilité entre les hommes et les femmes dans les sociétés maghrébines en rappelant que, dans ces pays, la migration féminine est fortement réprochée pour des questions d'honneur familial : « Si la sous-représentation des filles est encore plus accentuée dans la migration étudiante que dans les espaces universitaires nationaux, c'est que celle-ci met en cause un autre aspect, particulièrement important, du statut de la femme dans ces sociétés [maghrébines]. Nous voulons parler des limites assignées à leurs déplacements géographiques, et à la forte réprobation dont tend à être l'objet la migration féminine. Cette dernière est (...) l'objet d'une quasi interdiction en raison des risques que cette transplantation à la fois géographique et culturelle, fait courir à l'honneur des familles » (Borgogno *et al*, 1998, p.4).

1.1.3 Inégalités socio-économiques mondiales et accès à la mobilité internationale pour études

Même si les écarts de richesse entre les régions du monde n'empêchent pas la mobilité des étudiants – la preuve étant faite avec une forte proportion des étudiants internationaux originaires des pays du Sud - ces inégalités socio-économiques rendent plus difficiles le séjour. En effet, les étudiants internationaux issus des pays du Sud vont étudier en majorité dans des pays au niveau de vie très supérieur à celui avec lequel ils ont vécu jusqu'alors. C'est pourquoi les étudiants originaires de ces pays, majoritairement les Africains, rencontrent beaucoup de difficultés matérielles pendant le séjour et peuvent se retrouver en situation de précarité. Dans notre enquête, 51% des étudiants africains parlent de difficultés financières contre 12% des étudiants d'Amérique du Nord et 30% des étudiants de l'Union Européenne.

La plus grande difficulté que connaissent les étudiants des pays en développement par rapport à ceux du Nord pour financer leurs séjours pour études à l'étranger est renforcée par la durée plus longue des séjours qui, elle-même, découle largement de l'insuffisance des systèmes nationaux d'enseignement supérieur et d'objectifs migratoires différentes (Cf. Chapitre 4 et 9). L'enquête a montré que pour plus de 65% des étudiants africains, le séjour dure plus de deux ans (dont la moitié, plus de quatre ans) alors qu'il ne dure qu'une année ou qu'un semestre pour 70% des étudiants de l'Union Européenne ou d'Amérique du Nord. La mobilité des étudiants africains n'est pas encadrée par les programmes d'échange et a pour premier objectif l'obtention d'un ou plusieurs diplômes d'où cette plus longue durée du séjour qui demande un investissement financier conséquent.

De plus, les étudiants originaires des pays du Sud sont rarement boursiers, ce qui les oblige généralement à demander une aide financière à leurs parents. Or, aux vues des inégalités de niveaux de vie entre les pays d'accueil et les pays d'origine, cette aide peut devenir un véritable sacrifice pour la famille. C'est le cas pour Mohamad, étudiant libanais, dont le père a dû vendre de la terre pour financer la fin du séjour de son fils. Mamadou, étudiant mauritanien analyse ce décalage de niveaux de vie entre son pays d'origine et la France : « *la famille a puisé l'économie de la famille, c'est pour toi ça, tu n'es pas le seul enfant de la famille, vous êtes nombreux. Il fallait... voilà... moi je me suis dit quand on me donne 100 euros, 100 euros c'est presque le salaire d'un fonctionnaire de voilà... le SMIC en Mauritanie et ça peut nourrir ma famille au moins 20 jours quoi, 15 à 20 jours, donc on te donne ça à toi seul c'est pas raisonnable.* »

Au regard de la surreprésentation des catégories sociales aisées parmi les étudiants internationaux, l'appartenance sociale et la détention de ressources financières constituent des facteurs fortement discriminants dans l'accès à la mobilité internationale pour études. Or, le lien entre capital économique et mobilité internationale peut cependant être relativisé par le fait que, malgré des origines sociales plus modestes et malgré d'importants écarts de niveau de vie entre pays d'origine et pays d'accueil, les étudiants des pays du Sud restent très nombreux à aller étudier à l'étranger, notamment vers les pays du Nord. Comment cette mobilité est-elle alors rendue possible ? Face à la difficulté de mobiliser les ressources financières suffisantes à la concrétisation d'un projet de migration pour études, les étudiants africains ont recours à un autre type de capital : le réseau social.

1.2 Une alternative pour les étudiants du Sud : la mobilisation du réseau social

1.2.1 La présence de relations en France en lien avec l'histoire de l'immigration

Au sein des sociétés africaines, la solidarité entre membres de la même communauté est de mise. Ceci s'est vérifié pour les travailleurs migrants et s'avère tout aussi réel pour les migrations étudiantes. Nous assistons à des pratiques d'entraide entre étudiants mais aussi avec les immigrés. C'est pourquoi, pour les étudiants issus du continent africain désireux d'étudier à l'étranger, la France représente une destination incontournable du fait de la présence de relations familiales. 60% des étudiants africains ont un membre de leur famille en France contre 13% des étudiants de l'Union européenne et 20% des étudiants asiatiques (Tableau 19). A. Latreche (1999) explique que les réseaux de migrants permettent de réduire les coûts du séjour et rendent ainsi possible la mobilité pour études, surtout pour les étudiants issus des couches moyennes et les non-boursiers.

Tableau 19 : Présence d'un parent en France par continent d'origine

	Famille en France
Union européenne	13%
Europe hors UE	24%
Amérique du Nord	24%
Amérique du Sud	28%
Afrique	60%
Asie	20%

Source : Enquête Mobilités et pratiques spatiales des étudiants étrangers en Bretagne (E.Terrier, 2008)

1.2.2 Les types d'assistance apportés par le réseau social

Avant le départ

Le réseau familial et social est mobilisé dès la mise en place du projet de migration. Tous les parents susceptibles de pouvoir apporter un soutien à la mobilité de l'étudiant sont alors sollicités, qu'ils soient présents dans le pays d'origine ou dans le pays d'accueil. L'appui familial à l'étudiant migrant avant le départ est avant tout financier afin de réunir l'argent nécessaire pour le voyage et pour subvenir aux besoins des premiers mois en France. Cette mobilisation familiale participe ainsi à la réussite de la migration au point de surmonter le poids de l'origine sociale dans la sélection face à la migration (Latreche, 1999). Les motivations des familles qui acceptent de soutenir le projet individuel de migration d'un étudiant sont à mettre en lien avec la signification de cette migration dans les pays du sud (Chapitre 9). En effet, dans ces régions du monde, les étudiants et leurs familles voient les études comme un moyen de concrétiser l'ascension sociale. De plus, cette migration est souvent confondue avec la migration de travail et elle alors considérée comme un moyen de s'enrichir.

Des prises de contact sont également établies, par téléphone ou par Internet, avec les membres du réseau social et familial déjà présents en France, qu'ils soient immigrés ou étudiants en mobilité. Ces échanges permettent au candidat au départ de récolter des informations sur l'offre universitaire en France, sur les démarches administratives à suivre et permettent aussi d'anticiper certaines obligations matérielles comme la recherche du logement.

C'est par exemple le cas d'Abdoul (étudiant ivoirien) qui a réussi à obtenir un logement en France avant d'arriver sur place.

« - Comment avais-tu réussi à avoir un logement avant de venir ici ?

- Parce que je connaissais des mecs, de la famille-là, j'ai pris des renseignements sur le site, le site du logement particulier j'appelais et une amie à ma mère qui habite le Sud, Toulon (...)s'est portée caution et garant (...).».

Ceci n'est pas sans rappeler le phénomène de transnationalisme que plusieurs chercheurs ont décrit dans leurs études sur les migrations de travail. Cette notion désigne l'ensemble des relations (transfert d'informations, de capitaux financiers, etc.) établies par les migrants entre pays d'origine et pays d'accueil et qui, souvent, facilite la réussite des projets migratoires (Faret, 2003).

Au moment de l'arrivée en France

L'appui du réseau social et familial présent en France est majeur au moment de l'arrivée de l'étudiant sur le territoire français pour l'accueil des premiers jours et pour l'aide aux démarches obligatoires comme l'inscription universitaire, l'obtention du titre de séjour, la recherche d'un logement, etc. Les étudiants nouvellement arrivés, grâce au réseau de solidarité, profitent des connaissances et des compétences de leurs compatriotes arrivés depuis plus longtemps en France, ce qui facilite leur adaptation au nouvel environnement social et spatial.

Les entretiens ont montré que, pour les étudiants originaires des pays du Sud, notamment les étudiants africains, le réseau social présent en France joue un rôle primordial dans la recherche du logement. En effet, les étudiants africains, arrivant pour la plupart à titre individuel, sans bourse ni l'encadrement d'un programme d'échange, ne peuvent pas compter sur le CROUS ou les services « Relations Internationales » des établissements d'enseignement supérieur pour trouver un hébergement. E.Ridha et P. Saeed (2007), dans leur enquête sur les conditions de vie des étudiants étrangers en France, précisent que, pour trouver un logement, les étudiants issus de l'Afrique et du Moyen-Orient mobilisent davantage le réseau informel alors que les étudiants de l'Union Européenne et de l'Asie du Sud-Est ou des Amériques utilisent plus fréquemment les agences privées et Internet.

Babacar (étudiant sénégalais), au moment de son arrivée, a été accueilli par un cousin à Paris et a dormi une nuit chez lui : *« c'était dur dur au début. (...) Heureusement il y avait mon cousin à Paris car quand je suis arrivé j'étais à Paris et là-bas il m'a accueilli »*. Une fois à Rennes, il a été confronté au problème du garant, ce qui lui a valu plusieurs nuits très coûteuses à l'hôtel. Au bout de plusieurs jours, c'est finalement grâce au réseau de compatriotes sénégalais que Babacar a pu trouver à s'héberger : *« lorsque je suis arrivé ici, je ne connaissais personne. J'avais ma bourse avec moi mais pour avoir une chambre universitaire il te faut un garant, il te faut 132 euros comme caution. Là je n'avais pas de garant pour le moment. J'ai du contacté mon cousin à paris pour qu'il soit mon garant et ça a duré deux ou 3 jours pour qu'il reçoive mon courrier puis il fallait qu'il récupère un RIB et tout ça. Ça fait cinq jours que j'ai dormi à l'hôtel. C'était un peu chaud chaud au début. Comme argent de poche j'avais 1200 Euros. Ça dépendait combien mes parents m'envoyaient tous les mois. Et les bourses ne sont arrivées qu'au bout du 5^{ème} mois. Ça allait être très chaud. Je dormais à l'hôtel. C'était chaud. C'était 35 euros. (...) J'ai attendu. Mon cousin m'a envoyé les affaires. J'ai demandé un studio. Ils m'ont répondu que les étudiants de première année ne pouvaient pas avoir de studio. J'ai appelé mon pote qui était là. Il me dit j'ai un pote à Rennes. Tu peux aller avec lui en colocation, il est en appart. Je lui ai dit c'est un Sénégalais. Il m'a dit oui c'est un Sénégalais. »*

Nabil, étudiant marocain, a également été hébergé par des amis compatriotes pendant la période de recherche du logement : *« les premières démarches que j'ai effectuées ...d'abord trouver un logement. Heureusement que j'avais des amis qui étaient déjà installés là-bas qui m'ont dépanné »*

Gérald, malgache, n'a pas de revenus, pas de bourse et n'a pas réussi à trouver un logement ; il habite chez son oncle à Saint-Grégoire (commune en périphérie de Rennes), car il n'a pas les moyens financiers de payer un loyer.

Sanae, étudiante marocaine à Rennes, a eu besoin d'une semaine pour trouver un logement. L'auberge de jeunesse de Rennes étant au complet, elle a pu vivre chez sa tante à Nantes pendant ces plusieurs jours de recherche. Sa tante l'a également assisté dans les démarches administratives : *« C'est vrai que le fait qu'elle était là, ça a beaucoup facilité les choses comme elle connaissait déjà le système alors que moi j'allais galérer »*. Sanae explique que c'est très important d'aller étudier dans une ville où il y a de la famille, des amis : *« ça serait quand même mieux d'être à côté...d'être dans une ville où il y a déjà un ami, où il y a déjà de la famille quelque chose comme ça pour qu'il ait des repères »*.

Kamel, étudiant algérien à Brest, a été aidé et hébergé les premiers jours par un copain algérien qui était arrivé à Brest deux ans avant lui. Présent en France depuis quatre ans, c'est Kamel maintenant qui propose son aide aux nouveaux étudiants algériens qui arrivent : *« j'ai été hébergé par un copain...c'est lui qui m'a fait connaître la ville, les déplacements, donc...voilà. C'est lui qui m'a emmené pour l'inscription à la fac (...) bon, j'ai mis trois jours, j'ai trouvé un appart par l'intermédiaire d'un copain. (...) il y a quatre ans que je suis là, à l'arrivée des Algériens, je les héberge chez moi, je les oriente, (...) et après je ne vais pas me consacrer uniquement pour eux mais voilà je les oriente, je les aide de mon mieux, ce que je peux faire. Ceux qui viennent vraiment pour les études je leur donne comment ils doivent se munir, enfin voilà (...) je les aide pour avoir un appart, comment ils font, comment ils se déplacent à..., comment avoir ses APL...je leur conseille d'aller au Crous, voilà»*.

Tejeddine, étudiant tunisien à Rennes, explique à quel point c'est important d'avoir des proches sur place pour assurer les démarches des premiers semaines en France : *« C'est important qu'on soit pas seul en fait, qu'on connaisse au moins un ami ou quelqu'un qui habite déjà dans la ville pour les premiers jours en fait (...) Il y a aussi les démarches administratives, c'est important d'avoir quelqu'un qui est déjà installé, et qui sait comment faire pour avoir la carte de séjour, pour créer un compte, pour la sécurité sociale et tout ça. C'est très important qu'on soit accompagné (...) Parce que moi en fait quand je suis arrivé mon frère était là il a passé une journée avec moi mais après c'était pas évident tu débrouilles tout seul, tu dois faire les papiers »*

Cette solidarité au moment de la recherche du logement prend d'autres formes. Par exemple une fois qu'un appartement est alloué à un étudiant africain, il est en quelque sorte « gelé » dans le réseau. Lorsque les occupants s'en vont, l'appartement est loué à d'autres étudiants africains. Ceci permet d'avoir une parade contre l'étroitesse du marché immobilier que connaît une population soumise aux discriminations, et donne la possibilité de constituer une réserve de logements « communautaires » dans lesquels il est de tradition d'héberger en cas de besoin les nouveaux arrivants en difficulté. Le même genre de tactique s'applique dans la recherche d'un travail. Poutignat et Streiff-Fénart (2000) parlent de gestion collective de l'accès au marché du travail : « De la même façon que pour le logement, tout emploi attribué à un étudiant africain est gelé dans le réseau. Lorsque quelqu'un abandonne son poste en cours d'embauche, il se trouve toujours un autre étudiant africain pour le remplacer » (p.11).

Les membres de la communauté ne partagent pas seulement leur argent ou moyens matériels ; ils font aussi part de bons conseils, ressources très utiles pour l'étudiant. Cette aide à la maîtrise des codes facilite l'intégration dans la société d'accueil, condition de la réussite des études et donc du projet migratoire.

L'aide à la connaissance et à la bonne pratique de la ville constitue par exemple une forme d'assistance apportée par le réseau social : « C'est à travers le réseau que se transmet tout un savoir pratique de la vie en France socialisée sous forme d'un stock commun de connaissances. En font partie notamment toute une série d'instructions, de consignes, de recommandations sur les modalités du bon usage de la ville (quartiers à éviter, heures auxquelles il est déconseillé de se promener seul) qui ne se comprennent que par rapport aux dangers qu'encourent dans l'espace urbain des individus porteurs d'une marque raciale » (Poutignat, 2000, p.7).

Les contacts déjà présents en France depuis plusieurs années peuvent aussi apporter à l'étudiant un appui linguistique si celui-ci ne maîtrise pas encore le français, ce qui rend moins difficile toutes les formalités administratives du début du séjour. Ahmed a ainsi profité de l'aide de ses cousins pour s'inscrire : « *il sont venus avec moi pour m'inscrire à l'IUT. Comme ils parlaient un peu le français, ils m'aidaient un peu à comprendre les démarches, ils parlaient un peu pour moi (... Moi avoir ma famille ça m'a beaucoup aidé dans beaucoup de démarches* ».

La mobilisation du réseau se fait surtout au début du séjour au moment des démarches liées à l'installation en France. Le collectif familial sert de relais au moment de l'arrivée mais très

vite l'étudiant s'en émancipe et trouve d'autres réseaux où investir : « *les étudiants y recourent souvent au début de leur séjour, pour s'en émanciper relativement rapidement.* » (Gérard, 2008, p. 65). D'après E. Lanoue, dans son étude sur les étudiants marocains en France, la famille installée en France n'apparaît qu'en arrière-plan de l'expérience migratoire des étudiants, qui n'entretiennent avec elle que des liens éphémères et épisodiques. En revanche, le lien avec la famille au Maroc reste fort, étroit et continu : « *La famille au Maroc constitue donc davantage le creuset de cette mobilité pour études que celle résidant en France* » (Lanoue, 2008, p.85).

Expression plus formalisée de cette solidarité et de ce fort recours au réseau social : les associations d'étudiants internationaux. Elles sont souvent composées d'étudiants de la même nationalité et jouent aussi ce rôle d'accueil, d'aide à la recherche d'un logement et d'un garant, d'aide aux démarches administratives, etc. Mohamad, étudiant libanais à Rennes, est par exemple membre de l'association des étudiants libanais qui prodigue des conseils aux étudiants du Liban qui veulent venir étudier en France : « *Moi quand je suis arrivé à Rennes, l'association de Rennes m'a accueilli, m'a aidé à trouver un logement, à faire tout, ça facilite beaucoup les choses et comme on est nombreux, chacun peut faire quelque chose, c'est pas seulement une personne...on est très nombreux* ». Mohamad explique que, si quelqu'un veut venir à Rennes, il peut envoyer par l'intermédiaire de cette association un mail à tous les étudiants libanais qui étudient à Rennes : « *Tous les Libanais rennais vont recevoir le mail. On va le contacter, on va l'accueillir à la gare, on va lui aider à trouver un logement, à ouvrir un compte bancaire, donc tout est réglé* »

De même, Mamadou, étudiant mauritanien à Rennes, faisait partie du même genre d'association lorsqu'il étudiait au Havre : « *lorsque j'étais au Havre, on avait une association, bon c'était l'association des étudiants mauritaniens mais bon c'était pas...on s'intéressait voilà on s'intéressait pas qu'aux Mauritaniens, pas qu'aux étudiants mauritaniens en gros, on s'intéressait à tout étudiant étranger qui vient de débarquer, qui n'a pas de situation, voilà, qui n'a pas de logement et tout, bon on essayait comment, on essayait d'accompagner cet étudiant là, euh voilà, comment dire montrer là où il doit rentrer (...), nous on a essayé de jouer ce rôle quoi, qu'est-ce que tu dois faire au Crous, qu'est-ce que tu dois faire par rapport à la préfecture et tout, bon voilà c'est des choses comme ça quoi* ».

1.2.3 Les risques de la solidarité communautaire

La solidarité entre les membres de la même communauté joue donc un rôle positif d'aide à l'installation et à l'intégration des étudiants internationaux, mais comme pour les autres de types de migration, elle amène aussi à des dérives. Dans certaines sociétés, la solidarité entre membres de la même communauté est une obligation, ce qui a pour conséquence d'imposer une pression sociale forte sur les étudiants présents en France. Ceux-ci doivent se mobiliser pour assister les candidats au départ (réponses aux demandes d'information, démarches administratives). Si les étudiants présents en France refusent de donner leur soutien, ils sont aussitôt soupçonnés de « devenir européens ». Cette relation d'information mutuelle et d'entraide entre les étudiants africains en France et leurs collègues au pays est perçue comme si évidente et obligatoire qu'un nom a été donné à la personne qui héberge l'étudiant quand il arrive : on l'appelle le « tuteur ». « Dans le milieu étudiant, cette forme d'assistance réciproque prend la forme d'une relation entre « collègues » et se présente comme une obligation morale à laquelle il est très difficile de se soustraire. Elle implique pour ceux qui sont déjà dans la place, le devoir de répondre aux demandes d'assistance des « collègues » encore en Afrique, de la même façon qu'on a soi-même sollicité les étudiants en France lorsqu'on était aspirant au départ. Le réseau des collègues est fortement mobilisé pour assister le candidat au départ dans les démarches administratives nécessaires pour faire aboutir une demande d'inscription universitaire en France » (Poutignat, Streiff-Fénart, 2000, p. 4).

Cette forte solidarité et ce fonctionnement en réseau de personnes de même nationalité comportent aussi le risque d'aboutir au repli sur le groupe de pairs : utiles au départ, les retrouvailles entre étrangers du même pays peuvent aboutir à des groupes qui s'enferment dans leur « identité » étrangère, ce qui affaiblit les interactions et les échanges possibles avec la société française. Le piège ERASMUS est du même ordre : des étudiants de tous pays se côtoient en France ...sans rencontrer de Français. Mamadou évoque cette prédominance de l'entre-soi au sein du groupe des étudiants mauritaniens qu'il côtoie : « *Bon voilà moi de toute façon je suis totalement contre l'idée de...le fait de s'enfermer en fonction des nationalités : les petits Mauritaniens sont tous ensemble, les petits Sénégalais sont tous ensemble, (...) moi je trouve c'est hyper dangereux parce que vous êtes entre vous, vous êtes en train de ...c'est juste une continuité de votre vie de la Mauritanie que vous avez juste je ne sais pas transposé quoi, bah il faut sortir, aller vers les autres, il y a beaucoup de choses qui se passent ailleurs (...) Ouais moi je vois souvent ça ils sont des groupes de Mauritaniens de plus de 15 personnes ou bien des Sénégalais qui sont tout le temps ensemble ou des Chinois mais non moi je suis, je pense que ouais peut-être je suis associable par*

rapport aux Mauritaniens mais je pense être ouvert par rapport aux autres quoi. On me répond très amicalement que tu viens jamais nous voir, tu participe jamais aux trucs, à leur association même, ils ont monté une association d'étudiants mauritaniens, bon j'ai juste adhéré tout simplement»

Le capital relationnel constitue donc une ressource primordiale pour les étudiants des pays du Sud. En facilitant leur arrivée et leur séjour, il représente une alternative efficace au manque de capital économique. Cependant, malgré ces « bricolages », les inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études subsistent du fait de « forces extérieures » difficiles à maîtriser : les rapports d'inégalités à l'échelle mondiale et les politiques qui y sont liées.

2 DES POLITIQUES D'ACCUEIL DISCRIMINANTES

Les politiques menées en direction des étudiants internationaux dans les principaux pays d'accueil montrent que ceux-ci cherchent à concilier des impératifs parfois contradictoires. Ils souhaitent à la fois attirer les meilleurs étudiants internationaux et faire de cette attractivité un enjeu économique, tout en limitant l'arrivée des étudiants du Sud soupçonnés de vouloir immigrer et s'installer durablement. Nous verrons dans cette partie que ces politiques de mobilités étudiantes tendent de plus en plus à se structurer autour d'une logique commune : la conception commerciale de la mobilité internationale pour études. Ceci a pour principale conséquence d'établir une discrimination entre les catégories d'étudiants plus ou moins désirées par les pays d'accueil.

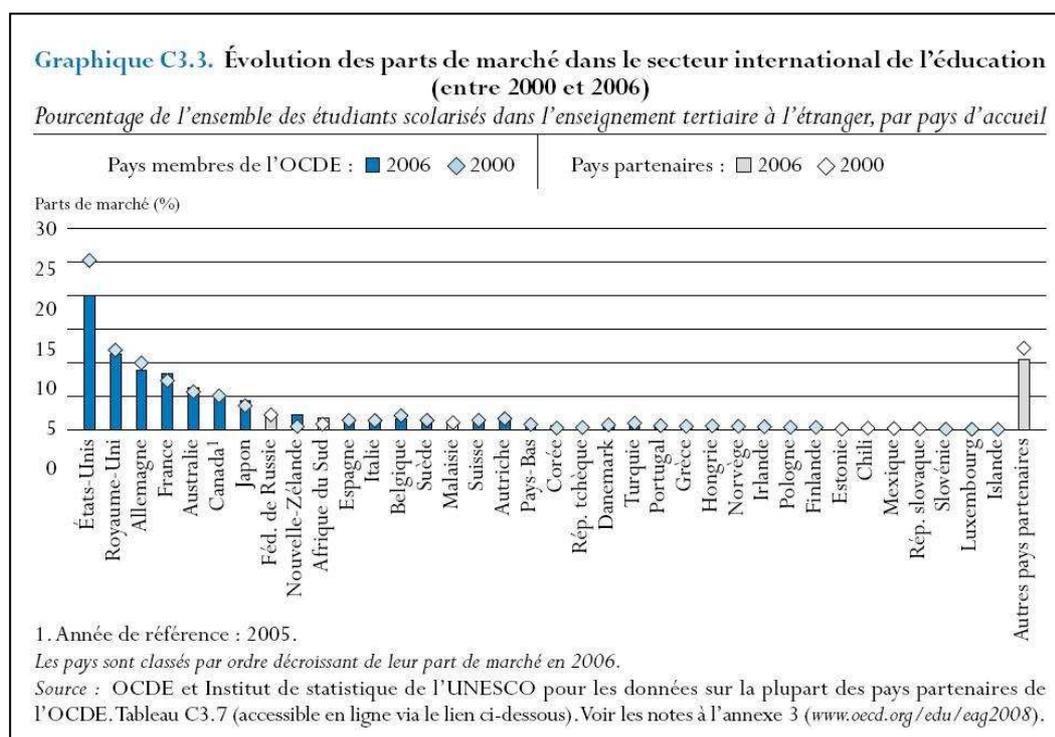
2.1 La montée en puissance de la logique commerciale

2.1.1 Se positionner sur le « marché mondial de l'éducation »

La dimension politique de la mobilité internationale des étudiants a longtemps prévalu dans les échanges entre Etats. L'enjeu principal était alors de contribuer à accroître l'influence du pays sur la scène internationale en formant les futures élites des Etats avec lesquels des liens privilégiés étaient entretenus. C'est d'ailleurs cette conception de l'accueil qui a amené la France à recevoir en nombre, dans les années 1960-70, les étudiants originaires du continent africain (chapitre 3). Or, depuis le début des années 80, une autre logique, plus libérale et

davantage tournée vers des objectifs économiques et commerciaux, tend à s'imposer. L'idée de l'existence d'un marché mondial de l'éducation et le vocabulaire mercantile pour désigner la mobilité étudiante sont en effet de plus en plus présents dans les discours et les politiques de l'ensemble des pays concernés par l'accueil des étudiants en mobilité internationale. Dans un contexte mondial de libéralisation des services, les formations supérieures sont de plus en plus considérées comme des produits à vendre. Des expressions comme « exportation de services d'éducation », « parts de marché dans le secteur international de l'éducation », « économie de la connaissance » (OCDE, 2008) sont fréquemment employées dans les rapports et par les acteurs publics. « A long terme, l'internationalisation croissante de l'enseignement aura vraisemblablement un impact de plus en plus important sur la balance des paiements des pays, grâce aux revenus générés par des droits de scolarité et la consommation sur place des étudiants en mobilité internationale » (OCDE, 2008, p. 370).

Figure 35 : Etudiants internationaux ou parts de marché ?



Les rapports récents de l'OCDE sur la mobilité internationale des étudiants sont particulièrement révélateurs de cette montée en puissance de la logique commerciale. Le graphique ci-dessus, extrait du rapport de 2008, est éloquent : les étudiants internationaux sont désignés sous le terme de « parts de marché » et c'est seulement en sous-titre que nous comprenons que ces parts de marché correspondent en réalité au pourcentage d'étudiants

internationaux accueillis par le pays sur le total des étudiants internationaux dans le monde (Figure 35).

Dans le même ordre d'idées, cet extrait de discours de Claude Allègre, ancien ministre français de l'éducation, témoigne de cette montée en puissance de la logique commerciale et de la terminologie associée : *« ce qui manque, c'est une méthode qui prenne en compte d'abord la demande des pays étrangers, et non l'offre française, une démarche que l'on peut qualifier de « commerciale » si l'on entend par là qu'elle prospecte et identifie les besoins, puis fabrique des produits qui répondent à ces besoins et enfin, fait la promotion de ces produits par des moyens publicitaires »* (entretien accordé au *Figaro* en décembre 1998).

La position selon laquelle les pays sont en concurrence et qu'ils ont des parts de marché à briguer devient alors prédominante. C'est pourquoi, pour renforcer leur place sur le marché mondial de l'éducation, les pays d'accueil ont pour objectif d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux sur leur territoire afin de démontrer l'attractivité de leur enseignement supérieur (chapitre 5).

En ce qui concerne la France, l'année 1998 représente un tournant dans la politique d'accueil envers les étudiants internationaux. Après avoir fait le constat d'une nette diminution des effectifs d'étudiants en mobilité internationale suite aux politiques d'accueil restrictives des années 70-80 (chapitre 3), le gouvernement prend des mesures afin d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux et ainsi se positionner sur le marché de l'éducation parmi les plus « grands » pays d'accueil. : *« Après avoir appliqué pendant plus de vingt années consécutives, une logique restrictive à leur égard (...) les discours présentent désormais les étudiants comme des clients à séduire qu'il s'agit d'attirer dans les établissements de l'enseignement supérieur (...) ainsi formés et de retour chez eux, ils deviendraient des ambassadeurs de la France et des partenaires économiques potentiels »* (Gavand, 2002, p.58).

Les politiques publiques concernant la mobilité internationale des étudiants sont donc actuellement largement influencées par l'idéologie libérale défendue et appliquée par les deux principaux pays d'accueil, c'est-à-dire les Etats-Unis et le Royaume-Uni. La domination de cette conception marchande de l'éducation s'exprime dans la diffusion d'un vocabulaire commercial dans les discours et les politiques de l'ensemble des pays d'accueil ainsi que la mise en concurrence de ces Etats entre eux qui cherchent à recevoir le plus grand nombre d'étudiants internationaux.

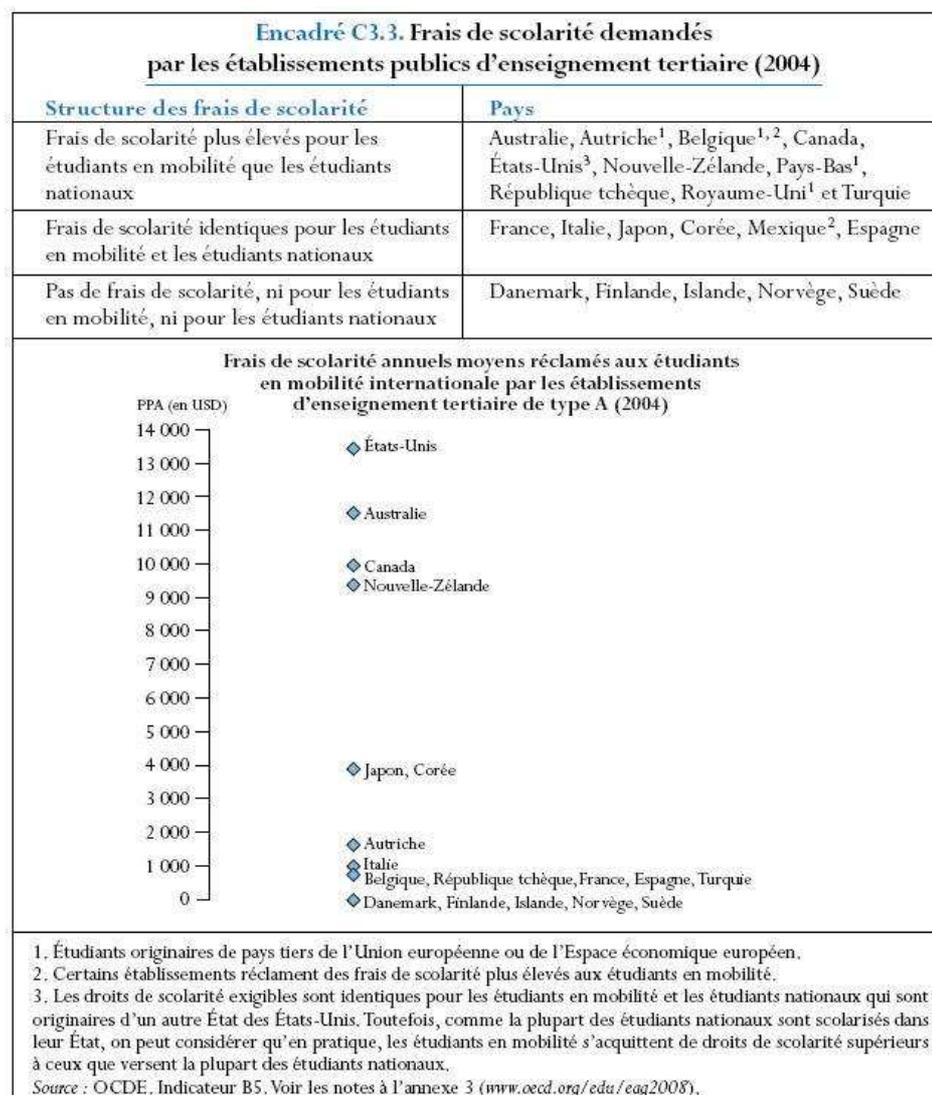
Au-delà de ces implications communes à tous les pays d'accueil, il est malgré tout nécessaire de nuancer la domination et la diffusion de ce modèle anglo-saxon dans le sens où

L'approche économique de la mobilité étudiante est différente selon les pays. En effet, alors que certains Etats ont clairement adopté une logique mercantile en vendant véritablement leurs formations aux étudiants internationaux, d'autres Etats, comme la France, ayant une conception moins libérale de l'éducation, cherche aussi à tirer des avantages économiques de l'accueil des étudiants internationaux, mais de manière plus tacite et indirecte.

2.1.2 La conception mercantiliste de l'accueil des étudiants internationaux : quelle diffusion du modèle anglo-saxon ?

Dans les pays anglo-saxons, le désengagement des pouvoirs publics dans le soutien financier aux universités a incité celles-ci à développer une véritable stratégie commerciale en direction des étudiants internationaux individuels. Etant donné que certaines familles sont prêtes à réaliser un effort financier très important pour des formations qu'elles considèrent comme un investissement, particulièrement dans les pays anglophones, les universités anglo-saxonnes ont mis en place une politique offensive en vue d'attirer les étudiants internationaux et accroître ainsi leurs ressources pour compenser la diminution des soutiens publics. Les pays anglo-saxons investissent donc dans la publicité de leurs formations à l'étranger (stratégies d'exportation, envoi d'équipes spécialisées). JF Polo, responsable des relations internationales de l'IEP de Rennes, nous fait part de son expérience des salons étrangers où cette logique commerciale est très visible : *« c'est un véritable marché, on s'en rend compte quand on participe à des salons de l'étudiant étranger. À l'étranger, c'est un marché incroyable. Nous, on est ridicule quand on voit les stratégies, mêmes agressives que les différentes universités qui sont dans des logiques commerciales privées déploient. »*

Dans des Etats comme l'Australie, le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, les frais d'inscription demandés aux étudiants internationaux sont plus élevés que pour les étudiants nationaux (Figure 36). Au Royaume-Uni, les étudiants internationaux, hors Union européenne, paient jusqu'à dix fois les frais d'inscription réclamés aux nationaux. Ce sont les Etats-Unis qui demandent les frais de scolarité les plus chers : une année d'études y coûte environ 13 500 dollars pour un étudiant en mobilité internationale (environ 10 700 euros). En ne s'adressant qu'aux étudiants solvables, c'est-à-dire ceux issus de familles ayant les ressources financières suffisantes, cette vision commerciale de l'accueil crée des inégalités dans l'accès à la mobilité internationale pour études.

Figure 36 : Frais d'inscription moyens demandés aux étudiants internationaux

D'après une étude de l'agence Campusfrance (2007), l'impact économique direct de l'accueil d'étudiants internationaux est évalué annuellement à quelques 7,5 milliards d'euros au Royaume-Uni. Le rapport d'étude précise qu'il faut rapprocher ce chiffre des 2,5 milliards d'euros que coûte aujourd'hui au budget de l'Etat la prise en charge des étudiants étrangers en France pour ce qui touche aux frais de scolarité et aux avantages liés au statut d'étudiant.

Or, pour l'instant, en France, il n'est pas prévu d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiants internationaux ce qui montre les limites de la diffusion du modèle anglo-saxon. Même l'agence Edufrance, créée en 1998, pour attirer davantage d'étudiants internationaux, n'adhère pas à ce modèle. Alors qu'à ses débuts, elle proposait une démarche plus commerciale en prévoyant de faire payer ses prestations de services d'accueil aux étudiants internationaux, elle a dû changer d'orientation du fait d'une très mauvaise réception par la

communauté universitaire : « *les présidents d'universités de l'époque n'ont pas considéré que l'enseignement supérieur français devait se positionner sur un marché* » (A.Siganos). Désormais l'agence Campusfrance (qui a remplacé Edufrance en 2007) se positionne davantage sur une logique de service public. Elle a deux missions : travailler à l'amélioration de l'attractivité de l'enseignement supérieur français et contribuer à ce que les étudiants internationaux qui viennent en France réussissent leurs études.

En France, la question des droits d'inscription demandés aux étudiants internationaux est discutée par rapport au problème du financement des études des étudiants internationaux par l'argent public plutôt que par rapport à l'argument commercial. L'enseignement supérieur français étant majoritairement subventionné par l'Etat et les finances publiques, les droits d'inscription restent peu élevés pour l'ensemble des étudiants, français ou étrangers. Certains partisans de l'augmentation de ces frais mettent alors en avant l'argument de la préférence nationale dans l'utilisation de l'argent public. C'est par exemple le cas de la responsable du service des relations internationales à l'ESC (école de commerce à Rennes). Le discours de cette dernière se positionne clairement sur un principe de préférence nationale selon lequel il serait logique que les étudiants étrangers paient des droits d'inscription plus élevés que les étudiants français : « *Ou on est très philanthropique, et à ce moment-là... Mais on n'est pas réaliste. C'est-à-dire que la formation et l'éducation coûtent de l'argent. Soit ce sont les Etats qui payent et quand on dit les Etats, ce sont les contribuables à travers l'impôt, ce sont les entreprises à travers la taxe d'apprentissage. On peut quand même considérer assez normal que cette politique d'État se tourne d'abord vers ses habitants. (...) C'est qu'effectivement, un État, il est d'abord amené à favoriser ses ressortissants. De ce fait, on peut très bien avoir une politique aujourd'hui comme en Allemagne et en Grande-Bretagne, effectivement de faire aussi contribuer l'étudiant (étranger) à ses études, à travers des droits d'inscription.* »

De façon plus nuancée, la directrice du Cirefe (centre d'études en langue française à Rennes 2) et le vice-président de la Région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur expriment le même type de positionnement vis-à-vis de la question des droits d'inscription :

- « *Oui mais le problème, c'est que : pourquoi les droits d'inscription en France sont si peu élevés, les droits d'inscription à l'université, parce que c'est l'ensemble des impôts, pour aller vite, des Français, qui finance l'université. C'est les familles françaises qui financent pour les familles françaises. (...) Je ne vois pas pourquoi on imposerait aux Français de financer indirectement les études des étudiants étrangers.* » (Directrice du Cirefe).

- « Deuxième chose, par exemple, accueillir à plein les chinois, c'est une question que je me pose depuis longtemps, est-ce que c'est à nous de financer les études des fils de la bourgeoisie chinoise ? Je ne suis pas sûr. Je parle pour le contribuable français puisque je rappelle quand même, que l'étudiant étranger en France paye les mêmes droits que l'étudiant français, c'est-à-dire rien. (...) C'est d'ailleurs une question que je me posais pour l'accueil des étudiants américains au Cirefe, où j'ai beaucoup de mal à faire passer l'idée que l'on n'a pas de raison de financer les études de lettres des filles de la bonne bourgeoisie américaine. » (A.Lespagnol)

En matière de politique d'accueil des étudiants internationaux, la France aurait donc, si l'on en croit A. Siganos, fait le choix de concevoir l'enseignement supérieur comme un bien public mondial³⁹ ce qui expliquerait le refus d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiants internationaux et ainsi rejeter la sélection par l'argent. « Certains Etats (comme la France) se positionnent beaucoup plus du côté de l'enseignement supérieur conçu comme un bien public mondial (...) alors que d'autres Etats, eux se positionnent du côté carrément d'une approche beaucoup plus mercantiliste, en tout cas tout à fait économiste, en particulier les pays anglo-saxons : les États-Unis, l'Australie, la Grande-Bretagne sont les grands pays de la mobilité, de grands pays d'accueil fondés sur cette vision, disons économique des choses ».

Or, même si la France n'a pas fait le choix de mener une politique d'accueil aussi commerciale que celle des pays anglo-saxons, son positionnement se base malgré tout de plus en plus sur des principes économiques. Le directeur de Campusfrance conçoit en effet la mobilité étudiante à la fois comme un marché financier et un marché des cerveaux : « C'est-à-dire qu'il y a 10 ans je crois avant la prise de conscience qui s'opère aujourd'hui pour un certain nombre d'entre nous, on avait compris que dans le fond, il y avait un double marché : un marché plutôt financier, un marché de l'éducation, c'est-à-dire donc beaucoup d'argent en jeu et puis par ailleurs, il y avait un marché des cerveaux. Il faut être très cru et malheureusement réaliste ».

Alors que les pays anglo-saxons ont clairement opté pour le pragmatisme et la marchandisation de leurs formations universitaires, l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants en mobilité n'est pas d'actualité en France. En revanche, la logique économique se lit dans la volonté de l'Etat français d'attirer les « meilleurs étudiants » pour répondre aux intérêts du pays. Ne pouvant pas, comme les pays anglo-saxons, utiliser efficacement le filtre financier pour écarter les étudiants issus des pays pauvres, la France fait

³⁹ Le terme de bien public mondial « désigne en général des ressources ou domaines d'intérêt partagés entre tous les êtres humains » (Boidin, 2009, p.6). Ces ressources, soit matérielles (eau, air, etc.) soit immatérielles (connaissance scientifique, justice, santé, etc.) « constitueraient un actif à préserver pour le bien de tous ».

le pari de concilier logique commerciale et logique migratoire en s'appuyant sur une politique de sélection des étudiants internationaux basée sur le renforcement de la mobilité encadrée et sur le verrou des visas.

2.2 Vers une sélection renforcée des étudiants internationaux

Le constat du déficit d'étudiants internationaux sous le gouvernement Jospin en 1998 a amené à la remise en cause de la législation antérieure qui visait à limiter le nombre d'étudiants étrangers en France. Les procédures d'entrée et de séjour des étudiants internationaux ont alors été facilitées, ce qui a entraîné l'augmentation des effectifs, particulièrement des étudiants issus du continent africain. La politique d'accueil française s'est alors trouvée face à un paradoxe. En effet les étudiants internationaux arrivant en nombre après 1998 étaient ceux dont le gouvernement tentait de limiter l'entrée depuis les années 80, c'est-à-dire les étudiants soupçonnés de vouloir immigrer de manière durable en France, à savoir les étudiants africains. L'objectif quantitatif d'accueillir le maximum d'étudiant internationaux afin de se placer sur le marché de l'éducation est considéré comme insuffisant par le gouvernement français. La conciliation de la logique économique avec la logique migratoire passe alors par la mise en place d'objectifs qualitatifs.

2.2.1 La mobilité convoitée des étudiants du Nord et des pays émergents

Le principe de « réciprocité des avantages » à l'origine de l'exclusion des pays du Sud

Dès le début des années 80, la coopération Nord-Sud héritée de la période coloniale et soutenue par une éthique de solidarité cède la place à une nouvelle conception des échanges universitaires internationaux qui les inscrit dans une logique du marché de la formation et de l'emploi hautement qualifié, restreinte aux frontières des pays occidentaux ou des pays émergents. Cette nouvelle conception de la coopération met en avant l'équivalence des valeurs, la réciprocité des échanges et la compétitivité (Borgogno et Steiff-Fenart, 1996-1997).

La logique économique des échanges étudiants prenant le pas sur la logique universitaire (Chapitre 3), la mobilité internationale des étudiants est de plus en plus considérée par les pays d'accueil comme un moyen de faciliter et de conforter les relations diplomatiques et commerciales avec les pays intégrés au marché économique mondial.

L'étudiant international convoité est alors issu d'un pays en plein essor économique car il est fait le pari qu'à son retour au pays, celui-ci aura toutes les chances de décrocher un poste de décideur qui donnera une audience aux entreprises et à la culture de son pays de formation. Le bénéfice économique est ici moins direct que la manne financière des droits d'inscription mais il représente malgré tout pour les pays d'accueil une sorte de retour sur investissement.

Au-delà des intérêts économiques, ce principe de réciprocité des avantages s'applique aussi dans le domaine universitaire. Les établissements privilégient la mise en place de programmes d'échanges ou de conventions bilatérales offrant des formations valorisantes pour leurs étudiants ; ils sont donc essentiellement conclus avec des systèmes éducatifs de même niveau (européens, nord-américains ou asiatiques) permettant de développer leur influence et la renommée de l'établissement : « *Alors, en choisissant quand même des zones en développement économique, c'est-à-dire où on sait qu'on va avoir des étudiants qui vont être intéressés et qui vont pouvoir recevoir aussi une formation (...) qui sera aussi valable on va dire* » (Mme Lambert, RI ESC).

L'ouverture sur l'international est de plus en plus pensée dans le cadre d'échanges et non comme un transfert unilatéral des connaissances. Ainsi, la création des programmes d'échange se situe prioritairement entre les pays du Nord⁴⁰. En revanche, les universités africaines, pour la plupart en crise et ainsi considérées comme ne pouvant pas répondre à ce critère de « réciprocité des avantages », se trouvent exclues des nouvelles dispositions concernant les échanges universitaires. : « Cette volonté d'instaurer une coopération universitaire « équilibrée » implique de ce fait une sélection des pays partenaires » (Gavand, 2002, p.98).

Immigration choisie et critères de sélection des étudiants en mobilité internationale

Depuis 2003, la politique d'accueil en France réaffirme le choix de privilégier l'arrivée des étudiants internationaux dans le cadre de programmes et de conventions d'échanges. Les critères d'attribution des visas « étudiant » et des bourses ont été précisés afin de répondre aux objectifs qualitatifs d'une politique d'accueil visant à sélectionner les étudiants internationaux en fonction des besoins et des intérêts économiques de la France. Cette

⁴⁰ Nommons le programme Erasmus créé en 1987 afin d'encourager la mobilité des étudiants européens dans l'optique de renforcer la construction de l'Union Européenne. Le programme CREPUQ vise à inciter la mobilité des étudiants québécois et français et le programme ISEP, les échanges entre étudiants originaires des Etats-Unis et étudiants français.

volonté s'inscrit dans la politique d'immigration actuelle qui prône une politique dite « d'immigration choisie » en opposition à une « immigration subie » (Encadré 2). Les critères de sélection des étudiants internationaux susceptibles de répondre aux intérêts de la France se trouvent alors à trois niveaux : le cycle d'études, la discipline et l'origine géographique.

Encadré 2 : les nouvelles dispositions de la politique migratoire française

Les nouvelles lois* concernant la politique migratoire française se caractérisent par un durcissement de la législation dans l'objectif de renforcer la lutte contre l'immigration clandestine et des mesures pour favoriser une immigration choisie.

Depuis 2003, la carte de résident est subordonnée à un critère d'intégration obligeant les immigrés à suivre une formation civique et linguistique. Et, depuis 2006, mesure emblématique de la politique d'immigration choisie, la carte de séjour « compétences et talents » d'une durée de trois ans renouvelable, peut être accordée à l'étranger « *susceptible de participer, du fait de ses compétences et de ses talents, de façon significative et durable au développement économique ou au rayonnement, notamment intellectuel, scientifique, culturel, humanitaire ou sportif de la France et du pays dont il a la nationalité* ».

Concernant les étudiants en mobilité internationale et dans le but de garder des diplômés dans les secteurs présentant un intérêt économique pour la France, la loi de 2006 permet à ceux qui disposent d'un Master de prospecter le marché français du travail pendant une période de six mois après l'obtention de leur diplôme : « *Une autorisation provisoire de séjour d'une durée de validité de six mois non renouvelable est délivrée à l'étranger qui, ayant achevé avec succès, dans un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national, un cycle de formation conduisant à un diplôme au moins équivalent au master, souhaite, dans la perspective de son retour dans son pays d'origine, compléter sa formation par une première expérience professionnelle participant directement ou indirectement au développement économique de la France et du pays dont il a la nationalité.* » (Extrait du texte de loi).

* Loi du 26 Novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité et loi du 24 Juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration

Attirer les étudiants internationaux très qualifiés

L'accès en Master et en Doctorat ainsi que vers les disciplines scientifiques, juridiques et de gestion sont en effet privilégiés. À ces niveaux, il est considéré que les étudiants ont un projet professionnel plus précis, ils viennent pour un complément de formation, pour se spécialiser dans un domaine pointu ou pour s'orienter vers la recherche. La limitation de l'arrivée des étudiants internationaux en Licence est souvent justifiée dans les discours par l'idée qu'il ne faut pas nuire au développement du 1^{er} cycle dans les pays du Sud. Cette raison permet aussi de légitimer une politique d'accueil qui vise à attirer les « meilleurs » étudiants, ceux qui ont

un niveau d'études élevé et donc qui sont susceptibles de présenter davantage d'intérêt pour la France, particulièrement pour les entreprises (stages) et les laboratoires (recherche).

André Lespagnol, vice-président de la Région, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, confirme cette idée que l'accueil des étudiants internationaux au niveau Doctorat est communément accepté et encouragé. Qu'ils viennent des pays du Nord ou des pays du Sud, les étudiants très qualifiés sont considérés comme des ressources humaines susceptibles de participer à l'innovation technologique en France : *« Donc je crois que sur la recherche c'est clair, que l'on a déjà commencé et que l'on va accentuer l'effort pour attirer des étudiants en formation pour la recherche. Et là, je crois qu'il n'y a même pas de débat. C'est quelque chose qui est admis, c'est quelque chose qui est accepté et souhaité par les établissements. C'est un des moyens de gonfler, de muscler les écoles doctorales par des étudiants de qualité. Là, je crois que c'est un mouvement qu'il faut que l'on accentue »*. Marc Gontard, Président de l'université Rennes 2, explique que l'accueil des étudiants internationaux très qualifiés constituent un souhait de l'Etat français : *« on voit bien que le ministère voudrait que l'on accueille (...) des étudiants de très haut niveau qui resteraient en France justement parce qu'ils sont étudiants de très haut niveau et parce qu'ils rendraient service à la recherche française »*.

La sélection sur un critère de nationalité

En outre, pour répondre « aux besoins de la France », des zones géographiques prioritaires ont été définies : les pays scientifiquement et technologiquement développés, les pays émergents, notamment d'Asie (Chine, Inde) et d'Amérique latine (Brésil, Mexique) et les nouveaux pays de l'Union européenne. Au sein de l'économie mondialisée d'aujourd'hui, attirer les élites des pays émergents et concurrents est devenu un enjeu majeur : *« Après avoir cherché à maintenir l'influence française dans ses anciennes colonies en formant leurs cadres, la France jette aujourd'hui son dévolu sur ceux qui sont utiles au rayonnement politique et économique du pays »* (Gavand, 2002, p. 88). Les pouvoirs publics parlent d'ailleurs de plus en plus de *recrutement* plutôt que d'*accueil* dans la lignée des politiques d'immigration choisie et sélective. L'origine géographique devient alors un facteur d'inégalité dans l'accès à la mobilité internationale pour études.

Notons que les priorités géographiques changent selon les époques et les contextes politico-économiques. Aujourd'hui, la France a tendance à courtiser des étudiants d'Asie ou d'Amérique latine alors que dans les années 50-60, dans le contexte de la guerre froide, ce

sont les étudiants africains qui étaient l'objet des toutes les attentions de la part des pays de l'Est et de l'Ouest.

L'agence Campusfrance a pour mission de faire redescendre ces priorités géographiques au niveau des établissements : « *Les priorités qui sont connues depuis très longtemps et qui historiquement, ont porté l'agence Edufrance au départ, devaient s'adresser uniquement aux grands pays émergents. On a ciblé les pays mûrs, c'est-à-dire donc les pays si vous voulez, industriellement développés, ce n'est pas la première cible de l'agence et que à ce titre, par exemple l'Europe, ne devait pas être spécialement concernée et que donc, il fallait surtout pour caricaturer: Chine, Inde, Brésil, Russie étaient les toutes premières cibles. (...) Nous essayons de faire en sorte que les établissements se positionnent très fortement dans ces pays là, aussi bien au niveau universitaire qu'au niveau scientifique* » (A.Siganos, directeur de Campusfrance).

Deux exemples de pays cibles : la Chine et le Brésil

La Chine et le Brésil représentent deux exemples de pays émergents courtisés par la France. Entre 1995 et 2003, près de 700 programmes internationaux ont été créés entre des universités chinoises et des universités étrangères. « *La France et les pays anglo-saxons se disputent ce « marché » que représentent les étudiants chinois, dont le nombre ne cesse d'augmenter* » (Sztanke, 2005). Depuis l'ouverture économique de la Chine, la compétition engagée avec les pays anglo-saxons pour accueillir les étudiants chinois se déroule essentiellement sur le plan quantitatif. Le nombre d'étudiants chinois en France a explosé : les effectifs ont été multipliés par neuf en seulement quatre ans, de 1998 à 2002. En 2002, 853 étudiants chinois étaient boursiers du gouvernement français, soit le triple par rapport à 1999. En aidant ainsi à la formation des ingénieurs chinois en France, l'objectif est de répondre aux besoins des entreprises françaises qui se développent en Chine et par conséquent renforcer les liens économiques avec ce pays à fort taux de croissance.

Autre grand pays émergent, le Brésil (9^e puissance mondiale, chef de file du continent sud-américain en mesure de faire contrepoids aux Etats-Unis) est le premier partenaire de la France en Amérique latine pour la coopération culturelle, scientifique et technique. Cette coopération d'influence, s'appuyant en autres sur la mobilité des étudiants, prend différentes formes : la création du collège doctoral franco-brésilien favorise les échanges en co-direction de thèse ; en 2006, 197 lauréats brésiliens ont obtenu une bourse Eiffel. Les formations d'excellence entre universités, les programmes de coopération universitaire et les accords entre grands organismes de recherche français et brésiliens favorisent ainsi les échanges

étudiants entre le Brésil et la France. Le Brésil constitue par exemple le premier partenaire de l'université Rennes 2 en nombre de conventions signées (Tableau 20).

A contrario, les pays du Sud qui ne sont pas comme la Chine et le Brésil des pays émergents à fort potentiel de développement économique avec lequel chaque Etat souhaiterait développer des liens commerciaux étroits, ne font pas partie des zones géographiques privilégiées. Alors que la forte demande chinoise pour l'enseignement supérieur des pays développés représente une opportunité de créer des liens et des débouchés économiques, la forte pression des étudiants africains est par exemple considérée comme un « souci migratoire ».

Encourager la mobilité des étudiants européens

Cette volonté de restreindre la mobilité des étudiants des pays du Sud s'oppose aux moyens déployés pour motiver les étudiants européens à faire des séjours d'études à l'étranger. L'Europe est en effet présentée comme un axe géographique prioritaire par le Ministère qui incite donc les établissements à œuvrer au développement de la mobilité étudiante issue des autres pays européens.

Or, les étudiants européens sont considérés comme trop peu mobiles par les autorités européennes qui font le constat en 2008 d'un ralentissement de la mobilité intra-européenne des étudiants (*Lettre d'égide* n°51, Juillet 2008). Depuis 1987, 1,7 million d'étudiants européens ont réalisé un séjour d'études à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus. Toutefois la progression n'a été que de 3,2% en 2006-2007 contre 7,2% l'année précédente. Depuis quelques années, ce sont les étudiants des nouveaux pays membres de l'UE qui tirent en grande partie cette croissance : leur participation progresse de plus de 10% chaque année. Dans ces conditions, la commission reconnaît elle-même que l'objectif de 3 millions d'étudiants participant en 2012 au programme Erasmus est difficile à atteindre.

Les autorités européennes, soucieuses d'augmenter la mobilité étudiante intra-européenne, ont alors cherché à comprendre les facteurs de blocage (*Lettre d'égide* n°51, Juillet 2008). Ce sont des freins financiers et psychologiques qui seraient à l'origine de cette faible mobilité. Le faible montant des bourses empêcherait certains de franchir le pas, en dépit des efforts complémentaires que certaines collectivités locales font en faveur de leurs résidents et des moyens supplémentaires mobilisés par quelques universités sur leur propre budget. Mais ce n'est pas la seule raison, car, pour certaines disciplines ou niveaux d'études, des bourses ne trouvent pas preneurs. D'un point de vue psychologique, les motivations au départ

manqueraient. Avec la pression du marché du travail, les étudiants ne voudraient pas se permettre de perdre une année ; une grande majorité d'entre eux ne verrait aucun intérêt aux échanges. Il faut ajouter à cela les difficultés affectives : la peur de l'inconnu, le manque de confiance en soi quand il s'agit de se débrouiller dans une autre langue.

Le ministère des Affaires étrangères français souhaite accueillir davantage d'étudiants européens. Les pouvoirs publics ont la volonté de relancer les coopérations qui tendent à s'essouffler. La progression des étudiants européens en France est moins forte que celle des étudiants asiatiques, notamment chinois. L'Allemagne, premier pays représenté avec 3,1% des effectifs, n'arrive qu'en 6^e position en termes de nationalités accueillies, dépassée depuis 2001 par la Chine qui s'est octroyé la 3^e place. Cette priorité donnée à l'Europe s'est traduite par la multiplication des salons de promotion de l'enseignement supérieur français dans les principaux pays européens.

Les stratégies internationales des établissements en Bretagne

Notons qu'à l'échelle des politiques internationales des établissements, seule la mobilité encadrée permet de mettre en place des axes géographiques prioritaires contrairement à la mobilité individuelle qui ne donne pas cette possibilité de définir a priori les profils d'étudiants à accueillir : *« Alors, pour les étudiants à titre individuel, non, parce que bien sûr ce sont des candidatures spontanées de telle sorte que l'on ne va pas (avoir de priorités géographiques), juridiquement même s'il y a la politique qui joue, l'ouverture d'un établissement suppose qu'il accepte des nationalités différentes, les critères d'académie. Je trouve que c'est bien d'avoir une variété d'étudiants. Maintenant, lorsqu'on est dans le cadre d'une mobilité encadrée, c'est vrai que l'on a ici, nous, des axes géographiques prioritaires. »* (AM. Galliou-Scanvion, RI UBO)

Pour les étudiants en mobilité individuelle, la seule sélection réalisée par les établissements d'enseignement supérieur renvoie à des critères académiques dans le sens où seuls les dossiers dont le niveau est en accord avec la formation demandée sont acceptés. Marc Gontard, Président de l'université Rennes 2, décrit ces procédures de sélection qui passent par la vérification des études réalisées dans le pays d'origine, du niveau de langue, etc. : *« Je veux dire que l'on regarde les dossiers quand même bien sûr, on accueille pas tout le monde, on regarde quand même s'il y a une cohérence entre la formation qu'ils veulent faire en France et les études qu'ils ont déjà suivi dans leur pays d'origine. On essaie de vérifier à travers les dossiers qu'ils nous envoient leur niveau de langue etc. Donc on accepte les dossiers de ceux qui ont une chance disons quand même malgré tout, de réussir. Quand on voit que le dossier, que l'étudiant qui a fait le*

dossier n'a pratiquement aucune chance de réussir, on l'écarte forcément, voilà tout. Donc on s'efforce quand même d'accueillir le maximum mais on accueille pas tout le monde, pour ne pas aggraver disons la situation des gens qui sont déjà en situation difficile ». La directrice des relations internationales de l'UBO explique que cette sélection est indispensable afin de lutter contre l'échec des étudiants internationaux en France : « *Derrière nos dossiers papiers, il y a un étudiant ou une étudiante donc faire attention à cela parce qu'on sait l'investissement que cela représente. On sait aussi que si l'on fait une sélection n'importe comment et qu'on prend les étudiants qui n'auraient pas le niveau, une fois qu'ils arrivent ici, ils sont pris dans une spirale d'échec, ils n'arrivent pas à s'intégrer etc. On les rend malheureux. Ce n'est pas la peine non plus. S'il y a derrière en plus des familles qui se saignent pour payer des études, ce n'est vraiment pas la peine de faire ça* ».

En revanche, l'université Rennes 1 sélectionne les dossiers de candidature individuelle selon un autre critère, celui du cycle d'études. Les inscriptions d'étudiants internationaux en Licence sont limitées. Bertrand Fortin, Président de l'université Rennes 1 justifie cette position par la volonté de ne pas nuire au développement de l'enseignement supérieur dans les pays du Sud : « *Par exemple, on peut faire un choix quand même délibéré, d'accueillir de façon privilégiée, des étudiants étrangers plutôt en Master qu'en Licence. C'est le cas à Rennes 1. On considère qu'au niveau Licence, il vaut mieux aller faire de l'ingénierie, aider à monter des formations de Licence avec des partenaires localement. Mais par contre, on a une politique d'accueil beaucoup plus large au niveau du Master et du Doctorat* ».

Les établissements d'enseignement supérieur ciblent des axes géographiques afin de donner des objectifs à leur recherche de partenariats et afin de rationaliser leur action internationale en concentrant les moyens financiers et humains sur des actions précises. La signature d'accords d'échanges d'étudiants suppose que les qualités de la formation sont à peu près équivalentes entre les deux partenaires, ce qui pousse les établissements à cibler plutôt des universités dans les pays du Nord ou les pays émergents. Les faiblesses de l'enseignement supérieur dans les pays du Sud et l'instabilité politique dans certains d'entre eux découragent les établissements français à signer des conventions d'échange avec ces régions du monde.

L'Asie, l'Amérique latine et l'Europe constituent donc pour la plupart des établissements les axes géographiques prioritaires où il faut développer des collaborations. Le directeur des relations internationales de Rennes 1 explique que les pays émergents sont des partenaires inévitables dans la mesure où ils représentent des acteurs de plus en plus présents au sein de l'économie mondiale : « *On va dire qu'il y a des choix de pays parce qu'il y a des pays qui sont*

quand même des pays majeurs au plan international dont on sait qu'il faut coopérer. Et puis, si on parle du Japon, si on parle de l'Inde, si on parle de la Chine, bon, c'est inévitable ».

L'université Rennes 2 a également ciblé l'Asie comme axe prioritaire de la politique internationale de l'établissement : *« on a ciblé plus particulièrement en priorité trois pays qui sont des pays d'Asie donc le Vietnam, la Chine et l'Inde »* (Marc Gontard). Le directeur des relations internationales de l'INSA confirme cette prédominance de l'Asie dans les objectifs des établissements : *« c'est vrai qu'actuellement, il y a un développement important des échanges avec l'Asie, en particulier avec la Chine compte tenu du dynamisme de ce pays. Et c'est vrai que nous accueillons depuis plusieurs années, davantage d'étudiants chinois, aussi à tous les niveaux, au niveau du cursus d'ingénieur mais également au niveau du cursus doctorat ».*

Tableau 20 : Les conventions bilatérales signées par l'Université Rennes 2

Pays partenaires	Nombre de conventions signées (nombre d'établissements partenaires)
Brésil	7
USA	5
Argentine	4
Chine	4
Canada	3
Japon	3
Mexique	3
Chili	2
Russie	2
Australie	1
Bolivie	1
Inde	1
Paraguay	1
Syrie	1
Uruguay	1
Total	39

Source : Université Rennes 2

L'Amérique latine fait également partie des priorités géographiques des établissements. Le directeur des relations internationales de l'INSA raconte que le Brésil, pays dont l'enseignement supérieur est de plus en plus performant, représente désormais un partenaire privilégié : *« C'est un autre pays qui cherche à développer ses relations avec des établissements français ou européens, c'est le Brésil. Le Brésil met en place des programmes d'échanges qui nous*

permettent de recevoir des étudiants brésiliens à Rennes, d'envoyer des étudiants rennais dans un certain nombre d'établissements brésiliens. Et c'est clair que c'est un pays qui a un bon niveau, qui fait énormément d'efforts pour développer son enseignement supérieur ». La directrice adjointe des relations internationales de Rennes 1 explique que cette recherche de collaboration répond dans un premier temps à la volonté de certains étudiants français d'apprendre l'espagnol en dehors de l'Europe. Elle précise cependant que les échanges ne sont pas évidents à mettre en place avec ces pays du fait des inégalités de développement qui font que la venue en France est souvent trop cher pour les étudiants issus de cette région du monde : « *Donc il y a l'Amérique latine, en ce qui concerne Rennes 1 on a décidé de se focaliser sur trois pays plutôt que de s'éparpiller un accord sur plein de pays dont on essaie de travailler avec le Mexique, l'Argentine et le Brésil. On a de plus en plus d'étudiants français qui pratiquent l'Espagnol, qui veulent aller dans un pays pour parler espagnol mais l'Espagne, c'est comme la France donc ils souhaitent des destinations plus lointaines. En échange, on aimerait avoir des étudiants mexicains et argentins mais où ça coince, c'est le coût pour l'étudiant mexicain ou argentin de venir en France parce que même s'ils sont exonérés des frais d'inscription dans ces cas-là, le billet de l'avion et surtout le coût de la vie ici par rapport au coût de la vie en Argentine, surtout en Argentine, au Mexique c'est un peu différent* ».

Enfin, dans le contexte de la construction européenne, l'Europe constitue un axe géographique incontournable pour les établissements : « *l'Europe, les pays européens restent une priorité importante, ne serait-ce que par le concept de participer à la construction européenne, ça c'est clair* » (Directeur des RI de l'INSA).

Favoriser la mobilité encadrée pour répondre à ces objectifs qualitatifs

Afin d'être en mesure d'atteindre les objectifs fixés et d'accueillir les étudiants internationaux qui répondent aux critères présentés précédemment, les autorités concernées par les politiques d'accueil affichent de plus en plus leur volonté de privilégier la mobilité encadrée et de restreindre la mobilité individuelle. Recevoir les étudiants internationaux dans le cadre de programmes d'échange, de conventions bilatérales (entre Etats ou établissements) ou par l'octroi de bourses permet au pays d'accueil de contrôler et de maîtriser plus fortement la mobilité étudiante entrante en facilitant l'arrivée et le séjour des étudiants qui présentent le profil recherché.

Notons que cette volonté des Etats de contrôler la mobilité entrante concerne également les migrations de travail. Par exemple, le gouvernement espagnol a adopté le système des « contrats en origine » afin de sélectionner les candidats à l'immigration selon des critères de

nationalité (accords bilatéraux signés avec les pays d'origine) et selon les secteurs économiques où il y a des besoins de main-d'œuvre (activités saisonnières dans le tourisme et l'agriculture). Ce contrat précise la durée pour laquelle le migrant peut séjourner en Espagne et contient une clause de retour à faire signer par le consulat une fois retourné dans le pays d'origine (Toronjo, 2008).

La directrice du service des relations internationales de l'université de Brest parle de cette évolution des politiques internationales vers un renforcement de la mobilité encadrée : « *En plus, on est à un moment de la vie de l'université où on nous demande de modifier peut-être la manière de faire venir les étudiants étrangers à titre individuel. On voudrait que ça glisse davantage vers le contractuel. C'est à dire que si nous avons des étudiants étrangers, c'est parce qu'il y a un contrat qui le prévoit et non pas parce qu'ils sont là à titre individuel. (...) Mais on nous invite à davantage travailler avec nos universités partenaires pour faire de la mobilité entrante. Et là ça permet ici... J'ai une visibilité totale sur l'international et les étudiants étrangers. Ça permet de savoir d'où nos étudiants viennent* ». Elle explique que cette résolution de favoriser la mobilité encadrée fait désormais partie des recommandations de la CPU (Conférence des Présidents d'Université) : « *c'est qu'aujourd'hui la CPU, elle invite les universités à concevoir la présence des étudiants étrangers ou à organiser la présence des étudiants étrangers, via des conventions et non plus à titre individuel* ». La CPU demande aussi à ce que « *la mobilité soit une mobilité de qualité, choisie, de chercheurs, donc M2, doctorat* » et que cette mobilité soit davantage adossée à la recherche.

Les programmes d'échanges et les conventions bilatérales

Afin de privilégier la mobilité encadrée, les établissements d'enseignement supérieur sont alors exhortés à consolider les programmes d'échanges tel Erasmus en signant de nouvelles conventions et en incitant les étudiants à être mobiles dans le cadre des accords déjà établis. L'objectif premier des programmes d'échange est d'ailleurs d'encourager la mobilité de certaines catégories d'étudiants en facilitant leur séjour à l'étranger par un ensemble de dispositions. Par exemple, ces derniers jouissent souvent d'un accueil spécifique à l'Université et même d'un service administratif particulier. De même, étudier à l'étranger dans le cadre d'un programme signifie la garantie de l'équivalence des diplômes. Les programmes européens ont facilité la reconnaissance des unités d'enseignement obtenues grâce à l'instauration récente du système LMD (Licence-Master-Doctorat). Les programmes d'échanges permettent également de limiter les éventuelles difficultés financières des

étudiants. Ces derniers sont exonérés des frais d'inscriptions et dans la majeure partie des programmes d'échanges, des bourses sont allouées aux étudiants. Enfin, il faut noter que les étudiants internationaux qui viennent en France dans le cadre d'un programme d'échange et plus particulièrement avec Erasmus disposent d'un quota de chambres réservées au sein des cités universitaires (Cf. Chapitre 8).

Les politiques de bourses

La politique des bourses représente un autre moyen fort de sélection des étudiants internationaux. Par exemple, le programme de bourses Eiffel, lancé en novembre 1998 sous l'égide du Ministère des Affaires étrangères, a comme objectif d'attirer l'élite, surtout des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine⁴¹ : « Le premier objectif est de former, dans les établissements d'enseignement supérieur français, les futurs décideurs étrangers, du privé et du public, dans trois domaines d'études prioritaires (sciences, économie-gestion, droit et sciences politiques). (...) Le second objectif est d'encourager les candidatures d'étudiants originaires de pays émergents, en priorité d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, du Moyen Orient et les nouveaux États membres de l'Union Européenne mais aussi, pour le niveau Doctorat, des pays industrialisés » (Extrait du Site Web du Ministère des Affaires Etrangères). Les bourses sont destinées à des études de spécialisation, du plus haut niveau possible et les moins longues possibles (Encadré 3)

Cette évolution vers le renforcement de la mobilité encadrée crée des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études. En effet, dans l'hypothèse où la mobilité individuelle sera de plus en plus restreinte, les étudiants qui ne peuvent pas entrer dans les critères d'admissibilité pour une bourse ou qui ne sont pas nés dans les pays participant à des programmes d'échanges, ne pourront plus prétendre à un séjour d'études à l'étranger.

⁴¹ Site Web : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/education-universite-formation_1043/etudier-france-bourses_4933/bourses-excellence-eiffel_4943/index.html

Encadré 3 : Présentation du programme Eiffel (Extrait du site Web du Ministère des Affaires étrangères)

« Une sélection rigoureuse pour un programme de prestige

Le programme Eiffel est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements l'enseignement supérieur français, dans un contexte de concurrence accrue entre pays développés pour attirer les meilleurs talents des pays émergents désireux de compléter leur formation supérieure hors des frontières nationales.

La sélection parmi ces candidatures est effectuée par trois comités, composés de spécialistes de chaque domaine d'études du programme (droit/sciences politiques, économie/ gestion, sciences pour l'ingénieur). Les dossiers présentés par les établissements sont notés selon trois critères. En premier lieu, l' "excellence" de l'étudiant est évaluée sur la base de ses résultats universitaires antérieurs ; ce critère est prépondérant. La politique des écoles ou des universités à l'international est également appréciée : ce critère vise à soutenir les établissements qui démontrent un réel dynamisme en matière de développement international. Enfin, les priorités géographiques de la politique de coopération française, notamment celle relative aux "pays émergents", sont également prises en compte. Une parfaite maîtrise de la langue française n'a pas été retenue comme critère de sélection afin d'élargir le plus possible le bassin de recrutement fondé sur l'excellence académique. Des cours de français avant l'entrée dans l'établissement et au cours de la première année d'études permettent aux lauréats de devenir rapidement francophones. Le nombre de lauréats par promotion est désormais d'environ 400. (...)

Sur l'ensemble des 2 603 lauréats des huit premières promotions, les étudiants asiatiques représentent 51 % des boursiers, ils sont suivis par les ressortissants des pays d'Amérique latine et centrale (19,5 %) en forte progression ces dernières années, d'Europe (hors UE et CEI) (13,4 %) puis des pays du Moyen-Orient (8 %). Les autres étudiants sont originaires de l'Union européenne (3,6%) d'Afrique sub-saharienne et d'Afrique du Nord (respectivement 2%). L'Amérique du Nord compte moins de 0,5 % des boursiers. »

Légitimer la politique de sélection ?

L'analyse des politiques d'accueil en matière de mobilité étudiante permet de mettre en avant l'ambiguïté des discours des acteurs politiques qui ont pour objectif de légitimer leurs décisions auprès de leur électorat. Les principes d'immigration choisie ou de sélection des individus en fonction des intérêts économiques de la France ne font pas consensus et ne permettent pas de fédérer l'ensemble des acteurs concernés par la mobilité étudiante. Les opposants mettent en avant le caractère discriminatoire de cette politique qui vise à sélectionner les étudiants en fonction de leur origine géographique, leur niveau de formation, leur niveau de revenus, etc. C'est pourquoi d'autres arguments sont mis en avant

par certains dirigeants politiques afin de justifier les raisons de cette politique de sélection des étudiants internationaux.

Josy Reiffers, ancien directeur de cabinet de Luc Ferry, est l'auteur d'un rapport controversé traitant de l'accueil universitaire des étudiants étrangers en France. Ce rapport n'a pas été rendu public mais il a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse nationale (*Le Monde*, Janvier 2005). Il dresse un état des lieux très sombre des conditions d'accueil en France et préconise la sélection des étudiants étrangers. Pour argumenter sur la faible attractivité des universités françaises sur le plan qualitatif, J. Reiffers met en avant le fait qu'une partie importante des étudiants étrangers recensés sont en fait des jeunes issus de l'immigration, que la France peine à attirer les meilleurs étudiants car beaucoup n'ont pas de bourse ou sont rarement issus des lycées français et que nombre d'étudiants étrangers sont recrutés pour des motifs purement budgétaires. Il explique également que l'arrivée des étudiants étrangers ne bénéficiant d'aucun financement se traduit par des difficultés sociales importantes, ce qui pose des problèmes d'image (pour la France) et des problèmes d'ordre public : « *les résidences ghettos où sont hébergés de fortes proportions d'étrangers, parfois d'une même communauté, peuvent constituer des foyers de contestation et un terreau du communautarisme* ». Il y est également dit que les étudiants étrangers coûtent cher à la France du fait de la quasi gratuité des droits d'inscription et des bourses sociales, ce qui reviendrait à un budget d'environ 2 milliards d'euros par an : « *l'Etat connaît mal l'efficacité ou le retour sur investissement de sa dépense* ». Face à cette situation, le rapport préconise la sélection des étudiants avant leur arrivée en facilitant la venue des étudiants prioritaires mais aussi en décourageant celle des autres par des instructions claires données aux postes diplomatiques, aux services préfectoraux et aux universités.

D'autres arguments, puisés dans les entretiens que j'ai réalisés ou dans des discours relatés par la presse viennent s'ajouter à ces raisonnements afin de justifier la mise en place d'une politique de sélection. Il est par exemple mis en avant que les étudiants internationaux occupent un quart de la capacité d'hébergement du CROUS ou que les universités se servent des étudiants internationaux pour remplir leurs amphithéâtres. Les universités sont en effet souvent accusées de compenser la baisse des effectifs nationaux par des recrutements abusifs d'étrangers étant donné que chaque université reçoit une dotation de l'Etat calculée en fonction du nombre d'étudiants qu'elle accueille. D'autres parlent encore du manque de diversité dans le recrutement des étudiants en mobilité : plus de la moitié originaire d'Afrique et moins de 16% de l'UE.

Enfin l'argument ultime pour expliquer qu'il est nécessaire de limiter la mobilité entrante des étudiants issus des pays du Sud s'appuie sur la logique de soupçon qui consiste à dire que ces catégories d'étudiants, originaires de pays à fort risque migratoire, ont tendance à utiliser le visa étudiant pour pouvoir immigrer en France. La logique économique et la logique de soupçon, actuellement prédominantes dans les discours et les politiques d'accueil, créent donc des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études. La question est alors de savoir par quels moyens la mobilité étudiante originaire des pays du Sud est freinée ?

2.2.2 La mobilité restreinte des étudiants des pays du Sud

Les chiffres suggèrent qu'il existe une très forte demande de la part des étudiants africains pour venir étudier dans l'enseignement supérieur français. En Bretagne, quatre étudiants étrangers expatriés sur dix sont originaires du continent africain, pour la plupart venus du Maghreb et de l'Afrique francophone. Dès que les frontières s'ouvrent, ces étudiants arrivent en grand nombre sur le territoire français. Or, cette forte demande s'oppose aux objectifs de l'accueil sélectif des étudiants internationaux en France.

Des étudiants du Sud exclus des critères de l'immigration choisie

Avec la montée en puissance de la logique commerciale dans la conception de l'accueil des étudiants internationaux, les étudiants des pays du Sud ne sont pas considérés comme pouvant répondre aux intérêts économiques de la France contrairement aux étudiants des pays du Nord et des pays émergents. Conséquence de cette exclusion des étudiants africains des priorités nationales, très peu d'accords d'échanges sont signés entre la France et les pays africains.

L'accueil des étudiants africains n'est pas vu comme totalement dénué d'intérêt pour la France mais seule une minorité semble pouvoir répondre aux objectifs qualitatifs de la politique sélective en vigueur. En effet, la France continue à favoriser la mobilité des anciens élèves des lycées français ainsi que celle des boursiers des pays d'origine (peu nombreux) et des boursiers du gouvernement français. Le CROUS a par exemple pour mission de leur réserver des logements en cité universitaire (Exemple du CROUS de Rennes dans le chapitre 8, 1.1.2).

Or, les bourses allouées aux étudiants africains, qu'elles soient du gouvernement français ou des gouvernements d'origine, sont en constante diminution. En 1996, 4,40% du total des

boursiers du gouvernement français étaient africains contre 10,54% en 1988. De même, dans le cadre des restrictions budgétaires et des ajustements structurels en Afrique à partir de la décennie 1980, le nombre de boursiers des gouvernements d'origine est en baisse. Les bourses de mobilité sont aujourd'hui distribuées avec parcimonie et seuls quelques Etats, comme le Gabon, continuent à en faire bénéficier une partie substantielle de leurs étudiants (Sot, 2002). Le désengagement de l'Etat vis-à-vis de l'éducation au Maghreb a aussi eu pour résultat l'augmentation du nombre de non-boursiers en France. Les effets de la récession économique (charge de plus en plus lourde de la dette extérieure, mesures d'ajustement...) ont contraint les gouvernements à diminuer les dépenses publiques notamment celles consacrées à l'éducation d'où cette baisse du nombre de boursiers (Latreche, 1999). N'étant pas résidents de pays avec lesquels les programmes et les accords d'échange sont signés, et étant de moins en moins susceptibles d'obtenir une bourse, les étudiants issus des pays du Sud sont donc contraints à la mobilité individuelle.

Dans un contexte où les politiques d'accueil ont pour objectif de donner la priorité à la mobilité encadrée afin d'être en mesure de ne recevoir que les étudiants internationaux qui répondent aux critères d'une immigration choisie, les étudiants du Sud sont alors de plus en plus exclus de la mobilité internationale pour études. Afin d'atteindre ses objectifs qualitatifs et stratégiques en matière d'accueil, la France cherche donc à contrôler l'entrée des étudiants internationaux sur son territoire. Or, la décision d'inscrire un étudiant en mobilité internationale restant une compétence des universités, et celles-ci refusant de sélectionner les étudiants en dehors des critères académiques, le gouvernement a dû chercher d'autres moyens pour limiter la mobilité individuelle entrante des étudiants du Sud.

Les étudiants du Sud victimes de la logique de soupçon et du verrou des visas

Au delà des intérêts économiques et des critères de l'immigration choisie, l'argument complémentaire qui vient justifier les politiques restrictives à l'égard de la mobilité des étudiants du Sud est le fait que ceux-ci sont soupçonnés d'utiliser le statut d'étudiant pour passer entre les mailles du filet de la politique migratoire actuelle. Aux yeux des pouvoirs publics, la migration estudiantine des pays pauvres est une manière de contourner les obstacles juridiques élevés à l'égard de l'immigration classique (main-d'œuvre) : « les flux d'étudiants maghrébins enregistrés ces dernières années (1988-1994) et leur place dans la population totale des étudiants de nationalité étrangère ont poussé les responsables chargés

de la politique migratoire à la considérer comme une migration déguisée » (Latreche, 1999, p.108).

« L'entrouverture des frontières amorcée avec la loi du 11 mai 1998 est sélective et s'accompagne de la poursuite de la lutte contre l'immigration clandestine. Les migrants en provenance du continent africain, et plus spécifiquement d'Afrique noire francophone, dont ils sont majoritairement originaires, font l'objet d'une attention particulière, compte-tenu du « risque migratoire » que présentent ces pays pour les autorités françaises » (Gavand, 2002, p.91).

Dans l'optique de limiter les flux migratoires venant des pays du Sud, les pays du Nord essaient de freiner l'arrivée des étudiants issus des pays dits à fort risque migratoire. La croissance démographique élevée, des conditions de vie difficiles et l'absence de débouchés professionnels sont les indicateurs retenus pour juger du fort risque migratoire d'un pays. Partout des mesures ont été prises pour contenir les flux en provenance des pays en développement, précisément les étudiants non invités – qui ne bénéficient pas de bourse ni du pays d'accueil, ni de leur pays d'origine.

Cette question de la forte demande des étudiants des pays du Sud est traitée d'une manière particulière dans les pays anglo-saxons qui pratique la sélection par l'argent. En effet, ayant été les premiers à avoir une vision commerciale de la mobilité étudiante, la marchandisation des services d'éducation dans ces pays permet d'évincer les étudiants les moins solvables. En France, c'est la politique de délivrance des visas qui est utilisée pour limiter l'arrivée des étudiants des pays du Sud. Les critères de délivrance des visas font partie des instructions consulaires. Ils ne sont pas communicables car selon le conseil d'Etat, cette communication porterait atteinte au secret de la politique extérieure : il est donc difficile de connaître les dispositions exactes de la politique actuelle des visas. Cependant, nous pouvons dire que plus un pays est considéré à fort risque migratoire, plus l'application des critères d'attribution des visas est restrictive.

Les circulaires en vigueur concernant l'accueil des étudiants internationaux

D'après la circulaire du 15 octobre 2002, l'admission au séjour en France est subordonnée à la présentation d'un visa étudiant, d'une durée supérieure à 3 mois (visa de long séjour), ou d'un visa de long séjour temporaire d'une durée de six mois⁴². Ce visa s'obtient auprès du consulat français du pays d'origine du demandeur.

La politique française des visas crée des inégalités dans l'accès à la mobilité internationale étant donné que certaines nationalités sont dispensées de cette obligation de visa : les ressortissants d'un Etat de l'Union Européenne et les étudiants d'Andorre, de Monaco, de Saint-Marin, de Saint-Siège et de Suisse.

La principale discrimination est économique, sur la base de critères financiers. En effet, pour venir en France, les étudiants en mobilité internationale doivent justifier de moyens d'existence suffisants correspondant à au moins 70% de l'allocation d'entretien de base versée aux boursiers français pour l'année universitaire écoulée, soit 427 euros par mois en 2001-2002. La somme demandée représente dans de nombreux pays une somme importante dont seules les élites économiques peuvent justifier. Le contrôle du niveau des ressources entre donc également dans un processus plus général de pérennisation d'une immigration d'élites économiques.

Une autre circulaire sur l'attribution des visas étudiant, signée des ministres de l'Intérieur, de l'Education et des Affaires étrangères et adressée fin janvier 2006 aux chefs de postes diplomatiques et consulaires, enjoint aux fonctionnaires de donner la priorité à des candidats ayant atteint un niveau qui permet l'accès au master ou au doctorat. Les ministres demandent clairement à leurs représentants à l'étranger de sélectionner les étudiants en fonction des priorités nationales : « *dans l'instruction des dossiers (...), vous tiendrez compte du besoin actuellement constaté en France d'étudiants en matières scientifiques (...). Les autorités ont décidé de serrer la vis après avoir réalisé que beaucoup de faux étudiants s'étaient glissés dans le dispositif, encouragés par le laxisme de certaines universités délaissées par les étudiants nationaux* » (Le Figaro, Mai 2006).

Le directeur des relations internationales de l'IEP de Rennes explique qu'il lui est difficile de faire venir des étudiants africains dans son établissement à cause de la politique restrictive

⁴² 64043 visas long séjour ont été délivrés en 2004 à des étudiants étrangers, contre 69 568 en 2003 ; Source : Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration

en matière de visas : *« c'est la difficulté de faire venir des étudiants africains, non pas pour des raisons financières parce que justement nous, on a le FSI⁴³ dont je vous ai parlé, mais la difficulté est qu'ils obtiennent eux, des visas. Depuis quelques années, il y a des consignes de restriction dans la délivrance, dans l'obtention de visas. Les consulats des pays africains, enfin les consulats français, les ambassades françaises en Afrique sont extrêmement sévères pour délivrer les visas. Et on a eu le cas d'un étudiant qui avait obtenu chez nous la bourse avec une lettre de soutien de son directeur de l'université sénégalaise, une lettre de moi, et il n'a jamais pu obtenir de visa ».*

Les responsables de l'accueil des étudiants internationaux interrogés déplorent les arrivées tardives de certains étudiants africains à cause de leurs difficultés à obtenir leur visa à temps : *« De toute façon, s'ils ne veulent pas en faire venir, les services consulaires sont là pour bloquer... La semaine dernière, j'avais devant ma porte, un étudiant sénégalais qui a eu son visa au mois de novembre. Qu'est-ce que j'allais faire de ce garçon-là, qui avait une autorisation d'inscription chez nous, qui venait fin novembre et vous savez bien que les cours commencent très tôt (...). Pour ceux qu'on autorise à venir, ils n'ont même pas le visa alors on se dit mince. Alors que l'on fait notre job convenablement, qu'on pense avoir des gens de qualité, ils ne l'ont pas »* (Directrice des relations internationales de l'UBO).

Autre exemple, Mamadou, étudiant mauritanien, arrivé seulement en novembre à cause d'un problème de visa, a pu intégrer le DEA où il s'était inscrit, mais ayant raté deux modules à cause de son arrivée tardive, il a été obligé de faire une année de DEA supplémentaire.

La directrice adjointe des relations internationales de l'université Rennes 1 explique aussi qu'il y a un taux de déperdition important entre la décision de l'établissement d'accepter l'inscription et l'obtention du visa : *« Après, elle [l'acceptation de l'inscription] est transmise à l'étudiant on va dire en juillet et il faut qu'il arrive à obtenir son visa donc il y a un taux de déperdition extrêmement important et quelquefois en septembre ou début octobre, ils ne sont même pas arrivés encore parce qu'il n'ont pas encore leur visa ».*

⁴³ Fond de solidarité internationale : ce dispositif est décrit dans le chapitre 9

L'obligation du renouvellement de visa comme moyen de contrôle de la mobilité individuelle

Les étudiants internationaux qui restent plusieurs années en France sont dans l'obligation de faire une demande de renouvellement de leur titre de séjour chaque année. Dans l'idée qu'il faut limiter l'installation durable des étrangers sur le territoire français, cette obligation permet ainsi aux préfetures de contrôler la présence des étudiants internationaux par le refus ou l'acceptation du renouvellement.

La circulaire Sauv -Marchand (1991) donne le pouvoir aux pr fetures de police de contr ler le « s rieux » et la « r alit  » des  tudes suivies par les  tudiants  trangers, non ressortissants de l'Union Europ enne. Depuis cette date, les changements d'orientation, la lenteur d'un cursus ou des  checs r p t s   un examen figurent parmi les motifs qui autorisent les pr fetures   ne pas renouveler un titre de s jour. Certains accusent ce texte d'avoir import  une contrainte polici re au sein de l'Universit .

Les conditions   remplir pour obtenir le renouvellement sont tr s restrictives. L' tudiant doit tout d'abord justifier du s rieux de ses  tudes, c'est- -dire de son assiduit , en montrant une progression raisonnable dans son cursus (si plus de trois  checs, le renouvellement est refus ), et de la coh rence de son parcours (un changement d'orientation ne doit pas intervenir suite   un  chec). Au moment de la demande de renouvellement, l' tudiant doit   nouveau justifier de « moyens d'existence suffisants ».

Les limites de ce traitement migratoire de la mobilit   tudiante

La politique de la France est soumise   deux volont s contradictoires : limiter l'immigration en provenance des pays pauvres d'Afrique et d'Asie, et, simultan ment, attirer des  tudiants de valeur originaires de ces m mes pays pour former leurs futurs cadres   la « fran aise ». La pratique des services de visa prouve que le premier objectif a trop souvent la priorit  sur le second,   l'instar des  tudiants saoudiens en m decine qui obtiennent des bourses pour venir  tudier en France mais qui renoncent pour beaucoup   cause de la difficult  d'obtenir un visa (Rapport Cerisier, Ben Guiga, Juin 2005).

S. Slama souligne les effets paradoxaux de cette politique (contr le de la r alit  des  tudes) qui sanctionne des  tudiants, qui m me s'ils n'ont pas commis objectivement de fraude, sont confront s   plusieurs  checs. Les  tudiants internationaux ont une obligation de r ussite

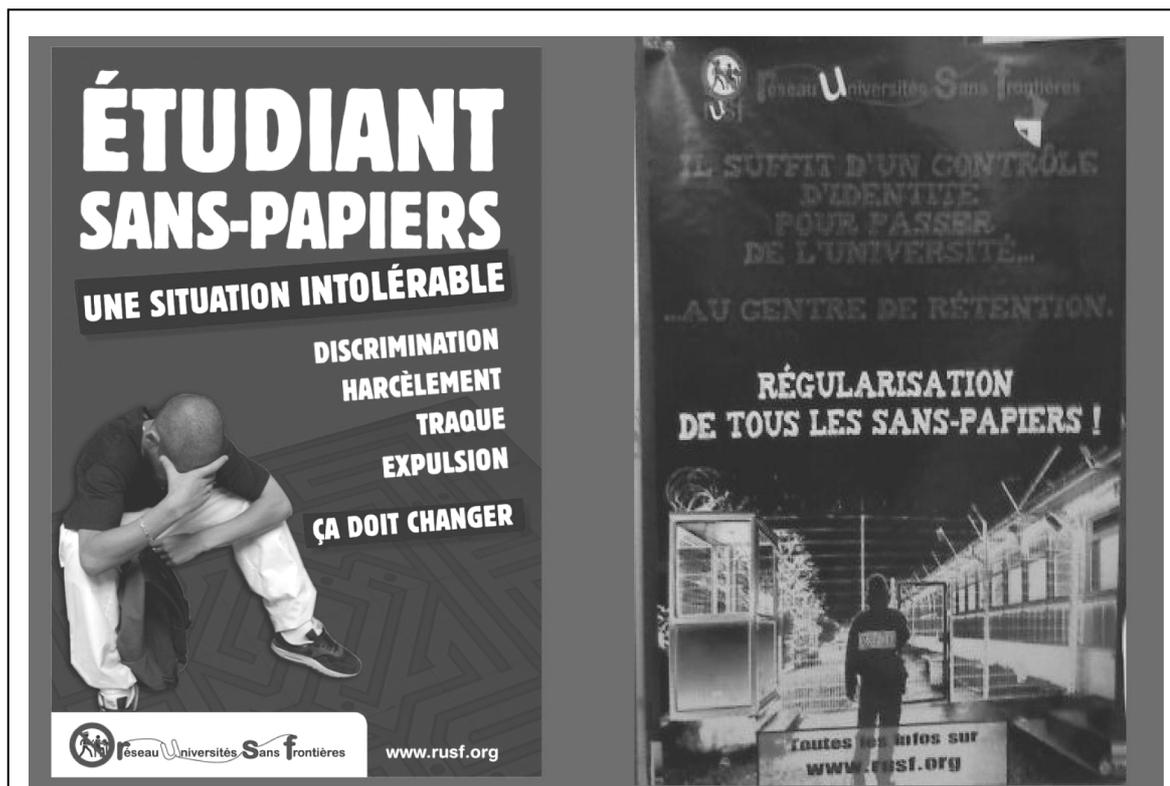
plus forte que pour les étudiants français⁴⁴. Toute réorientation est suspectée d'être une tentative de l'étudiant étranger pour rester plus longtemps en France. Le problème est que les étrangers venus réellement en France dans le seul but de décrocher un diplôme pâtissent de cette politique.

En outre, les tracasseries administratives de la part des autorités consulaires françaises pour délivrer les visas contraignent bien des étudiants à arriver tardivement, après le début de l'année universitaire, ce qui complique leur intégration et rend aléatoire leur réussite. S. Slama explique également que le visa est le vrai verrou du recrutement des étudiants étrangers. Si l'inscription de ces étudiants est à la discrétion des universités, la sélection se fait par les services consulaires qui n'ont plus à motiver les refus de visas (depuis 2003). Leur délivrance peut donc s'accorder avec une politique de choix des étudiants étrangers en fonction des besoins de l'économie française et de leur pays d'origine. A cause des problèmes au niveau du renouvellement du titre de séjour refusé du fait de cursus douteux, d'insuffisance des ressources ou d'absence de logement, les cas d'étudiants sans-papiers se multiplient.

Les actions du RUSF (Réseau Universités Sans Frontières) permettent de médiatiser et de rendre visible la situation des étudiants sans papiers en France. Dans la lignée de la mobilisation du RESF (Réseau Education Sans Frontières) envers les familles sans-papiers d'enfants scolarisés, très actif lors de l'été 2006, des associations et des organisations syndicales sont à l'origine de la création du RUSF. Ce réseau a vocation à apporter un soutien et une aide juridique aux étudiants étrangers menacés d'expulsion. Il se veut aussi un espace de débat et de réflexion quant aux politiques d'immigration. Il existe des bureaux RUSF dans la plupart des villes universitaires françaises. Le RUSF 35 s'est créé au début de l'année universitaire 2006/2007 sur les universités de Rennes 1 et Rennes 2 (Encadré 4).

⁴⁴ Même si les étudiants français boursiers voient leur bourse supprimée en cas de redoublements répétés

**Encadré 4 : RUSF (Réseau Universités Sans Frontières) et la défense
des étudiants étrangers sans papiers**



Source : <http://www.rusf.org/>

Photographie d'une affiche de RUSF dans un bâtiment de l'université Rennes 2 (Septembre 2009)

« Il suffit d'un contrôle d'identité pour passer de l'université
au centre de rétention »

Exemple de mobilisation (Extrait d'un tract de RUSF, Janvier 2007)

« Yacoub, étudiant algérien de Rennes 2, avait reçu un Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière (APRF) à la veille des vacances de Noël. La préfecture a été déboutée par la justice qui a annulé cette procédure, considérant que les arguments des autorités préfectorales n'étaient pas valables.

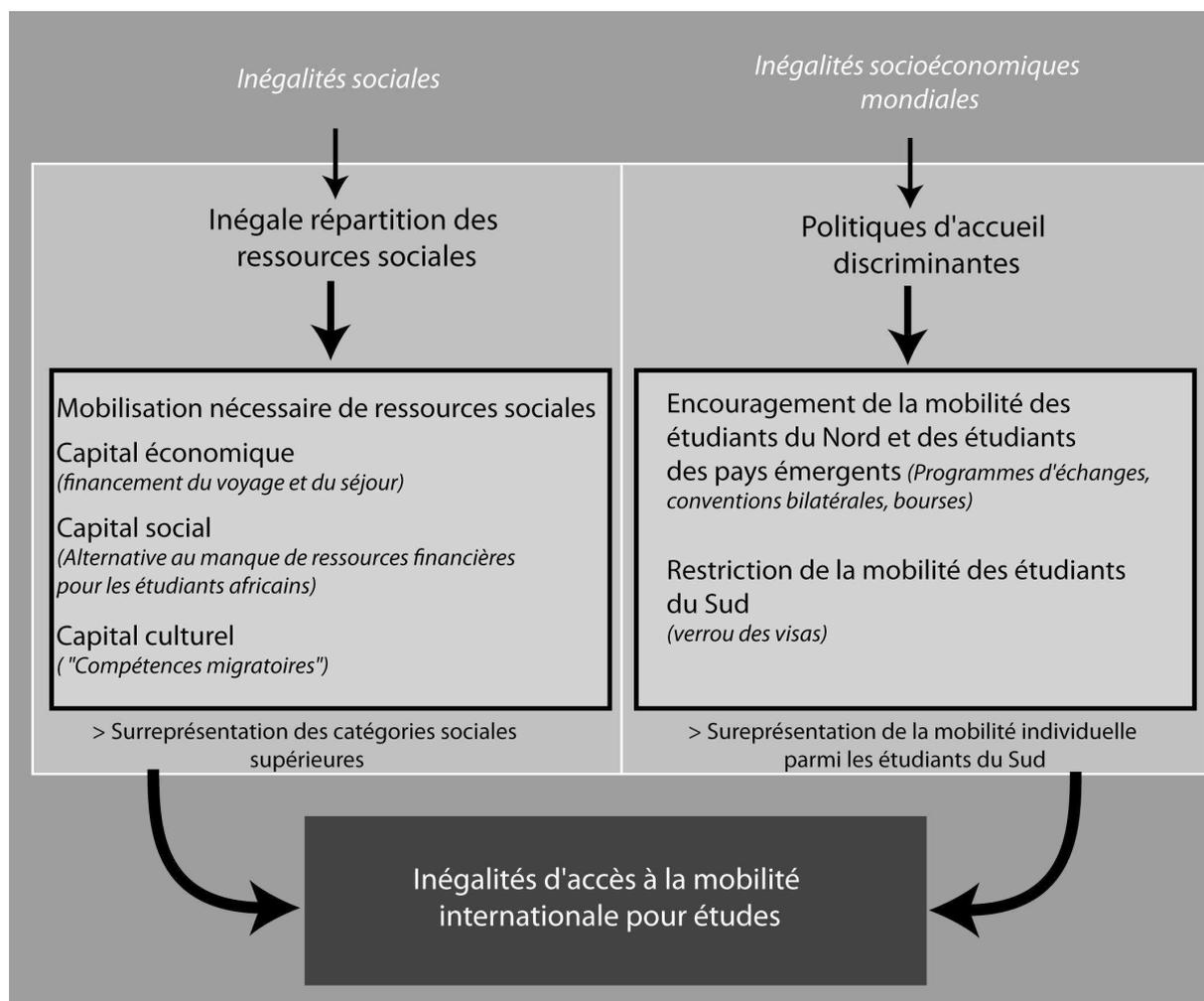
Il a aussi été souligné les pratiques iniques de la préfecture qui a voulu profiter des vacances de Noël pour expulser de nombreux étudiants étrangers sous des prétextes fallacieux. Cette première avancée met aussi en lumière le rôle de la mobilisation. Elle ne doit pas s'arrêter. Yacoub n'a pas encore de titre de séjour étudiant. La prochaine audience au Tribunal Administratif se déroulera le 8 Janvier.

De plus, de nombreux étudiants sont menacés de ne pas pouvoir finir leur année d'étude. Pour qu'une carte d'étudiant = une carte de séjour et pour la régularisation de tous les sans-papiers, seule la mobilisation est payante. »

3 CONCLUSION

Il existe donc des disparités quant à l'accès à la mobilité internationale pour études. Celle-ci nécessite des ressources financières, culturelles ou humaines, tout en étant sous la dépendance des politiques migratoires globales. Notons à ce sujet que la prise en compte des différents types de capitaux permet de relativiser tout déterminisme social en montrant que l'effet structurant de l'inégale distribution du capital économique peut être nuancé par certains « bricolages individuels » qui remédient au manque d'argent grâce à la mobilisation du capital relationnel. En revanche, il est plus difficile de contourner les obstacles institutionnels, tels que les politiques migratoires des pays du Nord qui visent à restreindre l'arrivée d'étudiants des pays pauvres. Malgré la très forte demande des étudiants africains pour l'enseignement supérieur français, leur migration pour études est largement découragée car ils ne sont pas les étudiants solvables désirés par les Etats en concurrence sur le marché mondial de la formation.

Par conséquent, en raison de ces inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études, tous les étudiants du monde ne sont pas égaux face à l'acquisition des ressources de cette mobilité. Or, c'est la mobilité des étudiants issus des pays pauvres qui est la plus découragée, ce qui appuierait l'idée selon laquelle la mobilité internationale pour études est un catalyseur de la hiérarchisation des sociétés à l'échelle du monde.

Figure 37 : Les causes des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études

Réalisation : E. Terrier CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

Afin de mieux comprendre l'évolution des effectifs d'étudiants internationaux en France et en Bretagne et de mieux saisir les caractéristiques de cette population, nous avons commencé dans cette seconde partie par décrire les flux étudiants dans le monde ainsi que les déterminants de ces flux (Chapitre 4). Puis, dans l'objectif de réfléchir sur le lien entre mobilité spatiale et inégalités sociales, nous avons expliqué en quoi la migration internationale pour études pouvait représenter un moyen d'acquérir de nouvelles ressources sociales (Chapitre 5) et, en amont, en quoi il existait des inégalités d'accès à ce type de mobilité (Chapitre 6). Ceci nous a amené à vérifier l'hypothèse selon laquelle la mobilité internationale pour études contribuait à la reproduction sociale des inégalités.

Etudier la mobilité spatiale des individus suppose dans un premier temps de décrire les déplacements. C'est pourquoi le premier chapitre de cette partie a eu comme principal objectif de présenter les flux migratoires d'étudiants dans le monde. Nous avons alors fait le constat que les migrations pour études ont très fortement augmenté aux cours des dernières décennies : le nombre d'étudiants internationaux est passé d'environ 108 000 en 1950 à 2,9 millions en 2006. La croissance démographique de la population étudiante dans le monde, la forte demande en enseignement supérieur des étudiants des pays du Sud et des pays émergents, l'institutionnalisation de la mobilité étudiante et l'injonction à la mobilité dans un contexte de mondialisation économique constituent les principales causes de cet essor de la mobilité internationale pour études.

L'analyse des flux a mis en évidence l'existence d'un déséquilibre entre les pays du Nord et les pays du Sud : les migrations étudiantes suivent principalement des directions Nord-Nord ou Sud-Nord. Les six grandes puissances économiques qui polarisent plus de 60% des flux sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Australie et le Japon. A l'inverse, les régions du monde qui présentent une mobilité sortante très importante sont les pays africains et les pays asiatiques. La forte croissance des effectifs asiatiques à l'étranger constitue d'ailleurs une des premières causes de l'augmentation globale des migrations étudiantes. L'étude des pays de départ et des pays de destination a également permis d'observer des courants privilégiés, comme par exemple l'attractivité de la France pour les étudiants d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne.

Les déterminants de cette configuration géographique des migrations étudiantes dans le monde sont à la fois économiques, culturels, spatiaux et politiques. Les inégalités de développement entre les pays du Nord et les pays du Sud expliquent le déséquilibre des flux entre ces deux régions du monde : le niveau de qualité et de prestige des formations occidentales attirent les étudiants originaires des pays où le développement de l'enseignement supérieur est encore insuffisant. Par ailleurs, les facteurs linguistiques permettent de mieux comprendre certains courants régionaux privilégiés : la suprématie de l'anglais comme langue de la mondialisation permet par exemple d'expliquer l'attractivité des pays anglo-saxons. Autres facteurs d'explication des flux : la proximité géographique et culturelle qui sont par exemple à l'origine de la forte mobilité étudiante au sein de l'Europe. Enfin, les actions institutionnelles comme la mise en place de programmes d'échanges, la signature de conventions bilatérales ou l'octroi de bourses participent à façonner la configuration géographique des migrations étudiantes dans le monde.

Après l'étude de ces facteurs macro des flux à l'échelle mondiale, nous avons zoomé sur les déterminants du choix de la France et de la ville d'accueil parmi les étudiants internationaux de notre enquête. Ceci nous a permis de mieux visualiser les modalités du processus de décision de la destination à l'échelle des individus : ont-ils vraiment le choix de leur destination ? Dans quelle mesure celui-ci peut-il être contraint ? Notre enquête a alors confirmé le poids de la langue dans la détermination des flux étudiants dans le monde. En effet, de nombreux étudiants en mobilité ont opté pour la France parce qu'ils parlaient français.

Le choix de la France est également fortement déterminé par des facteurs historiques et politiques : le passé colonial de la France a par exemple rendu logique (à une époque) l'accueil des étudiants des pays anciennement colonisés afin de leur offrir une formation dont ils ne peuvent pas disposer dans leur pays d'origine. L'histoire de l'immigration en France constitue par ailleurs un facteur de la venue des étudiants africains. Ces derniers conçoivent en effet la France comme une destination privilégiée du fait de la présence sur place de membres de leur famille. Pour les étudiants du Nord, l'existence d'un programme d'échanges entre leur pays d'origine et la France a poussé nombre d'entre eux à choisir cette destination pour leur voyage d'études.

Nous avons également noté que le choix de la ville de destination était fortement contraint par un ensemble de prédispositions. Les étudiants en programme d'échanges sont obligés de se rendre dans les villes où se trouve l'école ou l'université avec laquelle leur établissement a signé une convention. Les étudiants individuels doivent aller là où l'université a accepté leur

inscription. La diversité et la complexité des facteurs qui influent sur la détermination de la destination des étudiants en mobilité internationale appuient l'idée que la marge de manœuvre des acteurs institutionnels pour améliorer l'attractivité de leur pays ou de leur établissement est finalement limitée. Nous nous interrogeons alors sur le véritable impact des campagnes de promotion et de communication menées par les institutions pour attirer les étudiants internationaux.

Après cette réflexion sur les facteurs de localisation des étudiants internationaux, nous nous sommes intéressée à la nature du lien entre migration pour études et mobilité sociale des individus. L'idée commune que la mobilité internationale pour études permet d'acquérir des compétences (maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, connaissance de plusieurs cultures, apprentissage de l'altérité, maturité, etc.) facilite l'insertion professionnelle des étudiants internationaux. Le rapport entre migration pour études et mobilité sociale semble davantage se vérifier pour les étudiants du Sud au regard de l'ascension sociale observée chez les étudiants chinois (Waters, 2005) et chez les étudiants marocains (Gérard, 2008) qui ont fait l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger. La plus forte valorisation sociale des études à l'étranger dans les pays du Sud et dans les pays émergents explique que la relation entre migration pour études et mobilité sociale soit plus significative dans ces pays que dans les pays du Nord. Le séjour d'études à l'étranger a aussi plus de valeur pour ces étudiants car il constitue souvent un moyen nécessaire pour accéder à un diplôme.

Au-delà des compétences internationales communément prêtées à la migration pour études, les géographes ont mis en avant un autre type de ressources que les individus sont susceptibles d'acquérir grâce à leur mobilité spatiale : la connaissance de nouveaux lieux et l'apprentissage de la mobilité (capacité d'orientation, savoir utiliser les transports, etc.). Ces nouveaux savoirs et savoir-faire acquis grâce à la mobilité spatiale enrichissent le capital culturel des individus. Nous avons cependant montré qu'il était nécessaire de nuancer les discours sur les bienfaits de la mobilité spatiale. Il est en effet difficile de mesurer objectivement les impacts d'un séjour d'études à l'étranger d'autant plus que ces impacts seront très différents d'un individu à l'autre selon son expérience. Certains chercheurs ont par exemple montré que les regroupements communautaires, fréquents au sein de la population des étudiants internationaux, limitaient fortement l'apprentissage de la langue du pays d'accueil ou de l'interculturalité.

Nous considérons alors que le véritable impact de la mobilité internationale pour études vis-à-vis de la mobilité sociale des individus renvoie surtout au poids des représentations sociales positives (particulièrement pour les étudiants du Nord). La valorisation sociale de la

mobilité spatiale apporte en effet du prestige aux personnes qui ont fait l'expérience de la mobilité internationale pour études et leur confèrent ainsi un certain capital symbolique. Par ailleurs, les représentations sociales positives sur la mobilité spatiale sont alimentées par les acteurs qui ont un intérêt à valoriser cette mobilité. Ceci confirme un manque d'objectivité évident dans l'évaluation des bénéfices de la mobilité spatiale. Des chercheurs ont en effet observé que les employeurs qui avaient eux-mêmes fait l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger étaient plus enclins à recruter les personnes qui ont été mobiles. En recrutant les personnes qui ont fait l'expérience de la mobilité internationale, ces individus donnent ainsi plus de valeur à leur propre parcours.

Les institutions voient également de nombreux intérêts politiques et économiques à valoriser et encourager la mobilité internationale pour études. Les mobilités étudiantes, entrantes ou sortantes, constituent en effet pour les Etats un moyen de s'imposer sur l'échiquier mondial. Une fois retournés dans leur pays d'origine, les étudiants internationaux sont susceptibles de représenter des relais politiques ou commerciaux intéressants pour le pays de formation. Ils peuvent aussi faire la promotion du pays où ils ont obtenus leur diplôme. Par ailleurs, pour les institutions européennes, la mobilité étudiante est un outil de la construction de l'Union Européenne. C'est pourquoi, le programme Erasmus a été créé pour encourager la mobilité des étudiants européens. Les Etats sont également intéressés par la venue d'étudiants étrangers très qualifiés qui peuvent ainsi participer au développement économique en renforçant les capacités d'innovation dans le pays d'accueil. Les pays de départ voient dans la mobilité internationale pour études un moyen pour leurs étudiants de se former dans des domaines scientifiques et technologiques pointus et contribuer ainsi au développement économique du pays d'origine.

Du fait de cet intérêt de la mobilité internationale pour études pour les institutions, ces dernières cherchent à encourager la mobilité des étudiants en vantant auprès d'eux ses bienfaits (facilitation de l'insertion professionnelle, enrichissement personnel, acquis linguistiques et culturels). Notons le fait que la forte valorisation sociale de la mobilité internationale pour études est indépendante d'une réelle mesure des bénéfices d'un séjour à l'étranger et passe souvent sous silence les conséquences négatives de ce type de mobilité comme la fuite des cerveaux, le coût financier pour les familles ou encore le mal-être provoqué par la séparation avec les proches.

Quoi qu'il en soit, la reconnaissance de la valeur positive de la mobilité internationale pour études par les employeurs et par les sociétés permet aux étudiants internationaux d'acquérir un certain prestige social et peut aussi participer à leur mobilité sociale en facilitant leur

insertion sur le marché du travail. Nous devons cependant nuancer cette idée au regard des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études. En effet, l'appartenance sociale constitue un facteur de discrimination face à l'accès à la mobilité internationale pour études. L'inégale répartition des ressources sociales entre les familles et la tendance à faire plus souvent l'expérience de la mobilité internationale parmi les catégories sociales supérieures expliquent que ce sont les étudiants issus des familles les plus aisées qui sont plus en mesure de faire l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger.

Le rôle des ressources économiques dans la concrétisation d'un projet d'études à l'étranger est cependant à nuancer du fait de la forte présence des étudiants africains en France, ceci en dépit de l'écart important de niveau de vie entre les pays d'origine et le pays d'accueil. La venue en France d'étudiants maghrébins d'origine plus modeste montre également que le capital économique ne représente pas la seule ressource qu'il est possible de mobiliser pour pouvoir être mobile. Nous avons observé que, pour les étudiants africains, le capital social constitue une ressource déterminante pour concrétiser leur projet d'études à l'étranger. Cependant, malgré cette alternative au manque de ressources financières, les étudiants du Sud rencontrent un autre obstacle qui rend difficile leur migration pour études : les politiques migratoires restrictives des pays du Nord.

Nous avons en effet montré que les politiques menées actuellement par les pays d'accueil participent au renforcement des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études. Avec la montée de la logique commerciale et la marchandisation des formations universitaires dans les pays anglo-saxons, seuls les étudiants issus des familles qui ont les ressources financières suffisantes pour payer des droits d'inscription très élevés peuvent aller étudier dans ces pays. En France, la libéralisation des services étant moins importante et les droits d'inscription moins élevés, l'impact économique de la venue des étudiants internationaux est plus indirect. L'Etat français cherche alors à attirer les étudiants dont le profil répond aux intérêts politiques, commerciaux ou économiques du pays.

C'est pourquoi la politique d'accueil française actuelle préconise le renforcement de la mobilité encadrée (par les conventions, programmes, bourses) afin de mieux contrôler et sélectionner les étudiants qui souhaitent venir étudier en France. Ces actions en matière de mobilité étudiante s'inscrivent dans la politique d'immigration choisie. Du fait du respect du principe de réciprocité des avantages en terme de qualité universitaire, les échanges d'étudiants avec les pays du Nord sont encouragés. Par ailleurs, l'intérêt commercial à renforcer les liens diplomatiques avec les pays émergents fait que l'Amérique latine et l'Asie font partie des axes géographiques prioritaires pour la mise en place de conventions

d'échanges. En revanche, du fait de l'absence de ces avantages dans l'accueil des étudiants du Sud, les pays africains sont exclus des programmes et conventions d'échange. Ceci explique que les étudiants africains arrivent en France majoritairement à titre individuel. En dehors du pays d'origine, la discipline et le niveau d'études constituent d'autres critères dans la sélection des étudiants internationaux. Les étudiants inscrits dans les disciplines en lien avec l'industrie et le commerce sont donc privilégiés ainsi que ceux qui sont très qualifiés du fait de leur éventuelle participation au renforcement de l'innovation en France. Il est cependant difficile pour l'Etat de faire respecter ces critères de sélection pour la mobilité individuelle étant donné que les établissements ne souhaitent évaluer les candidatures individuelles qu'en fonction de critères académiques. C'est pourquoi l'Etat utilise le verrou des visas pour limiter l'arrivée des étudiants internationaux les moins désirés, c'est-à-dire principalement ceux qui viennent des pays pauvres.

Par conséquent, en raison de ces inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études, tous les étudiants du monde ne sont pas égaux face à l'acquisition des ressources de cette mobilité. Les obstacles étant plus nombreux pour les étudiants issus des familles ou des régions les plus pauvres, il est alors possible d'affirmer que la mobilité internationale pour études est en fait un catalyseur de la hiérarchisation des sociétés. Le fait que les étudiants africains soient très nombreux à faire un séjour d'études en France malgré les obstacles financiers et juridiques nous conduit néanmoins à relativiser le poids de la capacité à être mobile dans l'explication des mobilités spatiales des individus. Qu'est-ce qui pousse les étudiants africains à partir étudier en France malgré l'insuffisance de leurs ressources ? L'inégale répartition des ressources sociales constitue-t-elle la seule explication des différences de mobilités spatiales entre les individus ? C'est ce que nous voudrions approfondir à partir de l'étude des mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour, objet de la troisième partie de cette thèse.

PARTIE 3

LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX ET LEURS TERRITOIRES : DETERMINANTS SOCIAUX ET ARTICULATION DES ECHELLES DE MOBILITE

INTRODUCTION DE LA PARTIE 3

Réunis par la même expérience, celle d'un séjour d'études à l'étranger, les étudiants internationaux présentent-ils pour autant les mêmes mobilités spatiales pendant leur séjour ? S'il existe des différences, comment pouvons-nous alors les expliquer ? Cette réflexion s'inscrit par ailleurs dans notre questionnement sur le lien entre mobilité internationale pour études et acquisition de ressources sociales par les individus. Nous pouvons en effet considérer que plus l'étudiant est mobile pendant son séjour d'études à l'étranger, plus il va acquérir de nouveaux savoirs sur les lieux et de nouveaux savoir-faire avec les lieux, autant de connaissances qui viennent enrichir son capital culturel.

Il s'agira donc dans un premier temps (Chapitre 7) de présenter les lieux du nouvel habitat des étudiants internationaux ainsi que leurs mobilités spatiales. Partir étudier à l'étranger bouleverse la territorialité de l'étudiant. Du fait d'une migration pour études, quels sont les nouveaux lieux et les pratiques spatiales qui, dorénavant, constituent l'habiter de ces individus ? Comment se passe la confrontation des étudiants avec leur nouvel espace de vie ? Comment pratiquent-ils leur ville de résidence et quels sont les lieux qu'ils fréquentent pendant leur séjour ? Leurs relations avec le pays d'origine et leurs projets de mobilités futures constituent aussi l'habiter des étudiants internationaux. C'est pourquoi nous prendrons le temps de présenter ces deux thématiques. La mise en évidence des différences entre les étudiants internationaux dans leur manière de pratiquer les lieux débouchera sur la présentation de plusieurs typologies, élaborées à partir des entretiens et à partir de l'analyse statistique des mobilités de loisirs, qui permettra de commencer à analyser les facteurs de détermination de ces différences de pratiques.

Dans la continuité de notre réflexion sur les déterminants de la diversité des pratiques spatiales entre les étudiants internationaux, le chapitre 8 doit permettre de vérifier l'hypothèse de l'impact de l'inégale répartition des ressources sociales entre les individus dans l'explication des différences de mobilité. C'est pourquoi nous présenterons les inégalités de conditions de vie entre les différentes catégories d'étudiants internationaux ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent pendant leur séjour. Nous chercherons à savoir si les différences de capacités à être mobile représentent les seules explications des différences de mobilité ou s'il existe d'autres éléments déterminants comme par exemple les facteurs culturels.

Nous continuerons à réfléchir sur le poids des représentations sociales dans l'explication des pratiques spatiales des individus dans le chapitre 9 en analysant l'impact de la signification de la migration pour études sur les mobilités pendant le séjour. C'est ainsi que nous exposerons les différences de motivations de départ entre les étudiants internationaux, puis les différences de contextes du séjour d'études à l'étranger. Ceci permettra de mettre à jour la diversité des enjeux de la migration entre les différentes catégories d'étudiants internationaux, diversité que les acteurs institutionnels doivent gérer pour pouvoir ajuster les conditions de l'accueil. Sont-ils conscients de ces différences d'enjeux ? Quelles difficultés se posent à eux du fait de l'hétérogénéité de la population des étudiants en mobilité internationale ?

CHAPITRE 7

LES MODES D'HABITER DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

Les étudiants en mobilité internationale arrivent pour la plupart dans un pays qu'ils ne connaissent pas ou peu et dans une nouvelle ville de résidence qui leur est souvent étrangère. Etant donné qu'une des premières implications concrètes de leur migration internationale est ce contact avec de nouveaux lieux, les pratiques spatiales de ces étudiants constituent une dimension fondamentale de leur expérience. C'est pourquoi ce chapitre est consacré à l'étude des modes d'habiter des étudiants internationaux, c'est-à-dire aux relations qu'ils entretiennent avec les lieux pendant leur séjour. Cette présentation a pour triple objectif d'observer les modes d'habiter des étudiants en mobilité internationale, de présenter les différences de pratiques spatiales entre les étudiants à partir de plusieurs typologies et de commencer à réfléchir sur les variables de différenciation susceptibles d'expliquer ces disparités.

La migration pour études produit un habiter spécifique, composé de lieux nouveaux et de relations aux lieux inédites pour les étudiants en mobilité. Il s'agira donc dans un premier temps de se pencher sur les expériences territoriales des étudiants migrants au moment de l'arrivée dans le pays d'accueil : quels sont les premiers lieux parcourus par les étudiants internationaux ? Comment se passe l'arrivée sur des lieux étrangers ?

Puis, dans un second temps, nous nous intéresserons plus largement à l'ensemble des lieux que les étudiants internationaux sont susceptibles de fréquenter pendant leur séjour. Ces lieux sont de diverses natures : ce sont les villes habitées ou seulement visitées par les étudiants, ce sont les lieux au sein de la ville d'accueil, le pays d'origine ou encore les lieux projetés dans un habiter futur, celui qui adviendra après le séjour d'études. Il s'agira également dans cette seconde partie d'observer, d'une part, l'étendue spatiale de l'habiter (en nombre de villes parcourues par l'étudiant tout au long de son séjour), et d'analyser, d'autre part, les lieux de l'habiter au quotidien, prenant ainsi également en considération les pratiques spatiales au sein de la ville d'accueil.

Enfin, dans l'objectif de « mesurer » le degré de mobilité spatiale des étudiants internationaux pendant leur séjour, nous présenterons une analyse statistique plus fine de leurs déplacements. La question est de savoir quels sont les facteurs qui déterminent les différents profils de mobilité. Quelles sont les catégories d'étudiants très mobiles ? Quels sont ceux qui ont tendance à être plus sédentaires ? Est-ce une question de discipline, de niveau d'études, d'origine géographique, de genre, d'âge, de ressources financières, etc.?

1 LES PREMIERS PAS SUR LE SOL ETRANGER : ARRIVER ET SE LOGER

1.1 Mobilité spatiale et confrontation avec les lieux étrangers

La première étape de l'expérience à l'étranger des étudiants internationaux est l'arrivée dans le pays d'accueil, dans des lieux qu'ils ne connaissent pas. Très souvent, l'étudiant arrive seul en France et doit s'orienter dans l'aéroport ou dans la gare puis, dans la ville, trouver l'université, le logement, etc. Pour certains étudiants, c'est la première fois qu'ils arrivent seuls dans un pays étranger, ou même la première fois qu'ils prennent l'avion ou le train. Par exemple, pour Gérald, qui arrive de Madagascar, l'expérience de l'étranger est totalement nouvelle : « *c'est la première fois que je sors de mon pays* ». Idem pour Tejeddine : « *j'ai pas quitté la Tunisie depuis ma naissance* ». Kamel fait pour la première fois l'expérience du train : « *justement c'est mon premier déplacement...d'ailleurs c'était la première fois que je prenais le train* » (cf. expérience de la mobilité internationale dans le chapitre 8).

1.1.1 L'arrivée dans un lieu nouveau : une expérience angoissante et marquante

L'arrivée, lorsqu'elle est vécue non accompagnée, est fréquemment perçue comme un moment difficile et représente un événement marquant pour ces étudiants. En effet, même quand le jour d'arrivée date de quelques années, les personnes interviewées ont généralement de nombreux détails à fournir pour décrire cette journée : la date, le jour de la semaine, l'heure, les lieux fréquentés, les phrases prononcées par les personnes rencontrées ce jour-là, etc. Kamel est en France depuis quatre ans mais il se souvient toujours de la date exacte de son arrivée en France : « *même les dates je me rappelle, c'était un mardi 30 septembre* »

quand je suis arrivé ici». Alex raconte qu'il est arrivé en avion à Paris, seul, avec sa « grande valise » le 19 septembre 2006 mais qu'il a raté son train pour Rennes. Cette mésaventure fait qu'il se rappelle de l'heure précise de son arrivée à Rennes : 22h30. Vlad et Maria se souviennent même de ce qu'ils ont mangé le jour de leur arrivée à Brest : « *c'était un de nos amis qui nous attendait là. Il est venu nous chercher à la gare routière. On est resté chez lui pour se reposer, ils nous a fait des pâtes lardons (rires). Et on a mangé pour la première fois des crêpes.* »

Cette expérience est très marquante pour les étudiants internationaux car elle constitue un double stress : celui du voyage mais également celui lié à la peur de l'inconnu (lieux, personnes et avenir inconnus). Arriver sur un lieu étranger représente un moment angoissant ; beaucoup se sentent perdus, sans repère. Les premiers contacts avec ces lieux nouveaux que sont l'aéroport, la ville d'arrivée (souvent Paris) et la ville d'accueil se caractérisent par des difficultés d'orientation et des problèmes de compréhension des codes et des normes des transports. Tous ces soucis sont renforcés par les problèmes de communication dans une langue étrangère.

Le premier lieu où arrive l'étudiant en mobilité internationale est souvent l'aéroport ou la gare. Cette première expérience de l'inconnu est difficile, surtout pour ceux qui n'ont pas l'habitude de pratiquer ce genre d'endroits. Irina raconte son arrivée à l'aéroport à Paris : « *c'était un peu compliqué Charles-De-Gaulle ...Charles-de-Gaulle est un peu grand* ». Pierre s'est également senti très seul et perdu dans ce même aéroport : « *déjà à Roissy Charles-de-Gaulle on est seul, livré à soi-même c'est mal fait à ce niveau-là (...) Dieu seul sait que c'est un aéroport hyper compliqué* ».

Pour les étudiants internationaux qui arrivent en avion, le deuxième lieu qu'ils découvrent est souvent la ville de Paris. C'est surtout le cas pour ceux qui sont hébergés une ou plusieurs nuits dans la capitale chez des proches avant de se rendre dans leur ville d'étude. Babacar, arrivant de Dakar dort une nuit chez un cousin résidant à Paris, qui est venu le chercher à l'aéroport : « *c'était dur dur au début. (..) Heureusement il y avait mon cousin à Paris car quand je suis arrivé j'étais à Paris et là-bas il m'a accueilli* ». De même, Kaoutar est accueillie par sa tante et son mari à l'aéroport de Paris-Orly et passe deux jours chez eux avant de se rendre à Brest.

Une fois arrivés dans la ville d'accueil, les étudiants internationaux ont pour première mission d'apprendre à s'orienter dans une ville qu'ils ne connaissent pas afin de trouver les lieux où ils doivent se rendre comme l'université pour l'inscription ou le logement s'ils l'ont réservé à l'avance. Là encore, l'expérience est souvent angoissante surtout si elle est vécue

seul. Pierre raconte ses difficultés d'orientation à Rennes : *« une fois arrivé à Rennes, là encore c'est la grande solitude parce qu'il faut se débrouiller de la gare jusqu'à la place Hoche, il faut réussir à aller jusque là, au CROUS »*. Ahmed, étudiant marocain, raconte également ses difficultés pour trouver la gare de Bordeaux où il avait rendez-vous avec son cousin et explique qu'il a ressenti de la peur ce jour-là : *« Moi j'ai eu peur la première fois que je suis arrivé en France. Surtout que je n'articulais pas bien le français. Je me souviens, je suis venu en car du Maroc et tellement je n'arrivais pas à articuler, il m'a déposé près de la gare mais la gare de Saint Jean, ce n'est pas vraiment une gare bien visible. (...) J'avais rendez-vous avec mon cousin, je n'arrivais tellement pas à articuler où est la gare qu'un monsieur m'a pris pour un saoul ou un raquetteur, un truc comme ça. Il pleuvait comme aujourd'hui là, j'avais mes lunettes, je voyais rien, c'était une catastrophe quand je suis arrivé »*.

Angela, étudiante espagnole, qualifie son arrivée à Brest *« d'atroce »* du fait de problèmes d'orientation liés en partie à sa mauvaise maîtrise de la langue française. Arrivée seule en France et à Brest, elle a vécu ce premier jour comme une épreuve. Elle précise qu'elle avait beaucoup de valises, que le voyage avait été long et qu'elle était très fatiguée. Du fait de lacunes en langue française, elle a rencontré beaucoup de difficultés pour trouver la cité universitaire où elle devait se rendre : *« c'était atroce parce que je suis arrivée sans savoir beaucoup de français (...) ils m'ont dit beaucoup de choses mais je n'ai pas compris »*. Cette journée est tellement difficile qu'Angela déprime les premiers jours. La solitude lui pèse : *« quand je suis rentrée dans la chambre, j'ai commencé à pleurer...parce que la chambre elle était atroce...je vais passer 10 mois là-bas enfin ici c'est atroce (...) je ne connais personne j'étais très très triste...il n'y avait personne dans la résidence »*. Quand je lui demande ce qu'il faudrait faire pour améliorer l'accueil des étudiants, elle pense tout de suite à cette difficulté de l'arrivée dans un lieu inconnu qu'il faudrait atténuer grâce à *« plus d'informations...au moins d'abord pour arriver au lieu où tu vas habiter parce que c'était compliqué pour moi d'y arriver...j'étais fatiguée quand je suis venue ici »*. Irina pense aussi qu'il faudrait écrire un mail aux nouveaux arrivants pour expliquer l'itinéraire jusqu'à l'école à cause de l'arrivée qu'elle trouve compliquée du fait de cette confrontation avec le nouveau pays et la nouvelle langue.

1.1.2 Une confrontation avec les lieux inconnus moins anxiogène lorsque l'étudiant est guidé

L'angoisse de l'arrivée dans un lieu inconnu est, pour certains étudiants, diminuée par l'assistance de personnes qui, déjà sur place, connaissent les lieux et apportent leur aide en tant que guide (association, réseau social, accueil par les institutions). Montrer le chemin, expliquer le fonctionnement des transports et faire visiter la ville constituent une étape incontournable de l'accueil. Aider l'étudiant à se familiariser avec sa ville d'accueil permet de le rassurer et de lui donner les clés pour accéder aux aménités de la ville. Abdoul a par exemple bénéficié de l'aide de sa famille à Paris pour réaliser le trajet entre l'aéroport et la gare où il devait prendre un train pour Besançon : *« je suis arrivé, comme je vous ai dit j'ai de la famille à Paris qui m'a accueilli, qui m'a mis dans le train pour Besançon »*. Arrivé à Besançon, la propriétaire de son logement qu'il avait réservé à l'avance l'attendait à la gare et lui a donné plein d'informations sur la ville : *« la dame attendait à la gare. Donc le soir elle m'a fait un petit briefing de comment ça se passe dans la ville, elle avait un plan de la ville, elle s'était renseigné sur les démarches administratives aussi...elle m'avait même fait un petit pense-bête avec les lieux où tu vas aller et tout et tout »*.

Vlad et Maria sont arrivés en car (après 3 jours et demi de voyage). Un de leurs amis, Luc, les attendait à Rennes à la gare routière. Puis ils ont pris le train jusqu'à Brest où ils sont accueillis par une autre amie, Sophie. *« Ici (à Brest), il y avait Sophie qui nous attendait. Bon on ne connaissait pas, on ne connaissait pas les villes et tout »*. Cette dernière est venue les chercher en voiture, ce qui était *« sympathique pour les bagages et tout »*. Sophie et Xavier les ont emmenés à la cité U de Kergoat : *« c'était plus facile, ils savaient mieux quoi faire, où aller avec les chambres et tout »*. Luc, Sophie et Xavier sont trois étudiants français avec qui Vlad et Maria ont fait connaissance quand ceux-ci sont venus étudier en Roumanie. Les premiers week-ends, Vlad et Maria se sont baladés avec Xavier et Sophie, ils ont visité Brest, le château et ont fait ensemble les journées du Patrimoine.

Kamel, à son arrivée, a été hébergé par un copain algérien qu'il connaissait déjà et qui était arrivé deux ans avant lui : *« j'ai été hébergé par un copain...c'est lui qui m'a fait connaître la ville, les déplacements, donc...voilà. C'est lui qui m'a emmené pour l'inscription à la fac »*. Mamadou explique qu'il est important d'être accompagné le premier jour car le contact avec l'inconnu est difficile : *« c'est des moments un peu difficiles franchement c'est pas facile c'est pas le moment le plus agréable, tu arrives tu ne connais personne (...), tu dois tout faire, tu ne sais pas où, avec qui. Si t'es accompagné ça facilite franchement. Tu te sens accompagné, tu sens autour de toi des gens sur qui*

tu peux un peu compter ». C'est pourquoi Mamadou fait partie d'une association de Mauritanien(ne)s qui propose de l'aide pour accueillir les nouveaux arrivants. Il se souvient avoir aidé un étudiant ivoirien complètement perdu sur le campus : *« la dernière année j'ai même croisé un ivoirien complètement désespéré totalement désespéré (...) Et puis il avait sa valise. Je lui ai demandé si ça allait. Il m'a expliqué les choses... qu'il ne connaissait personne, ne sait pas ce qu'il doit faire, il ne sait pas là où il doit commencer et voilà il tourne en rond depuis une heure quoi, je lui dis non c'est pas compliqué, j'ai juste contacté le président de l'association, il connaît beaucoup de personnes, on a trouvé tout de suite des Ivoiriens dans le coin et puis voilà et puis finalement des Ivoiriens l'ont emmené chez eux, il était hébergé là-bas jusqu'à ce qu'il trouve son logement »*.

1.1.3 L'apprentissage anticipé des lieux

Certains, plus prévoyants ou plus inquiets, anticipent ces soucis de confrontation avec de nouveaux lieux. C'est par exemple le cas de Vera qui a décidé d'arriver quelques semaines avant le début des cours pour se familiariser avec sa ville d'accueil : *« je suis arrivée un petit peu en avance pour regarder la ville, pour s'habituer »*. Elle avait également pris contact avec son école (Institut de Gestion de Rennes) pour qu'il y ait une personne qui l'accueille à la gare : *« pour moi, l'arrivée était aussi plus simple parce que quand j'étais en Russie, j'ai demandé qu'une personne vienne me rencontrer à la gare (...) j'avais une grande valise...c'était très très lourd parce que j'ai pris mes trucs pour toute l'année ...alors j'ai pensé que c'est difficile de chercher moi-même avec les bagages la cité universitaire...alors cette fille nous a amené en voiture»*. Xiao prépare son arrivée grâce à Internet où elle essaye de trouver le plus d'informations possible sur sa ville de destination (plan, restaurants, magasins spéciaux etc.).

D'autres, qui ont également anticipé les difficultés, décident de venir à plusieurs pour se rassurer. C'est le cas de Mohamad : *« je suis arrivé avec un autre copain qui vient avec moi du Liban, on était dans la même promotion, donc on a fait le même DEA, donc je suis arrivé avec lui donc ça facilite un peu les choses »*. Vera est également venue avec deux autres étudiantes russes à l'IGR : *« donc pour moi c'était plus simple avec les amis »*. Vera (allemande) est même venue avec ses parents en voiture : *« je ne sais pas comment j'aurais fait sans mes parents »*. Mécontents de l'état de la chambre universitaire, Vera a eu une autre chambre grâce sa mère qui a parlé à la directrice du CROUS pour obtenir un autre logement.

L'analyse des conditions de l'arrivée des étudiants internationaux a montré que la mobilité pouvait être une source d'angoisse car elle est synonyme pour beaucoup d'inconnu,

d'inconfort ou d'insécurité. La familiarisation avec les lieux est en effet considérée comme une étape importante dans le processus d'adaptation à cette nouvelle vie. E. Murphy-Lejeune (1998) parle de stratégie d'appropriation : « le terme d'appropriation rend compte de cet effort qui a pour but de domestiquer un lieu nouveau, inexploré (...), de le rendre moins effrayant ». En outre, nous avons relevé des inégalités quant aux conditions de l'arrivée et de l'accueil. L'épreuve est souvent plus douloureuse pour ceux qui arrivent complètement seuls et qui doivent s'orienter et trouver des repères par eux-mêmes. Pour d'autres, l'arrivée dans l'inconnu est moins pénible du fait de l'assistance de proches ou de membres du personnel de leur école. De plus, nous faisons l'hypothèse que l'angoisse et les difficultés de l'arrivée sont plus ou moins prononcées selon l'expérience internationale de l'étudiant. Or cette expérience antérieure des lieux étrangers est très inégale selon les catégories d'étudiants (cf. Chapitre 8).

1.2 Le logement : un point d'ancrage aux multiples enjeux

1.2.1 La recherche du logement : l'étape prioritaire de l'arrivée dans la ville d'accueil

Une fois arrivé dans la ville d'accueil, le lieu prioritaire à trouver est le logement. Zhao, arrivé à Rennes de Chambéry en train, se rend directement dans l'agence immobilière qui se trouve dans l'avenue en face de la gare. La recherche d'un logement constitue également la première étape pour Nabil : « *les premières démarches que j'ai effectuées ... d'abord trouver un logement. Heureusement que j'avais des amis qui étaient déjà installés là-bas qui m'ont dépanné* ». Mamadou explique que le logement est central pour pouvoir accéder à toutes les autres dimensions du séjour : « *voilà si j'ai un conseil à donner à un étudiant qui vient là, (...) la première chose que je vais lui dire avant de partir : assure toi que tu as un logement, assure toi parce que tout tourne autour du logement d'abord, si t'as pas de logement, tu vas galérer pendant un mois ou plus, et ce mois que tu vas galérer, dis-toi que tes collègues qui sont en classe, ils vont continuer les cours, ils t'attendent pas, tu vas perdre du temps, ça c'est primordial* ». Les chiffres montrent que la recherche du logement représente une étape compliquée du début du séjour. Plus de 40% des étudiants internationaux de l'enquête ont trouvé que la recherche du logement avait été difficile voire très difficile (Tableau 21).

Tableau 21 : Le niveau de difficulté pour trouver un logement

Difficulté démarches logement	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	13	2,6%
Très difficile	71	14,2%
Difficile	132	26,4%
Assez facile	136	27,2%
Très facile	148	29,6%
TOTAL OBS.	500	100%

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

1.2.2 La recherche du logement : anticipation ou improvisation ?

Quand l'étudiant a pu réserver un logement à l'avance, l'arrivée dans la ville d'accueil est moins semée d'embûches. Grâce à son école (IGR), Vera savait qu'elle avait déjà un logement avant de partir : « *je préfère être sûre d'avoir le logement parce que je n'aime pas être inquiète* ». Qin a cherché un appartement à Rennes depuis Grenoble à partir d'Internet. C'est de cette façon qu'il a trouvé une chambre chez l'habitant. Le propriétaire est venu le chercher à la gare. Lian a trouvé un logement depuis la Chine également grâce à Internet. Ce moyen de mobilité permet de se rendre « virtuellement » dans la ville d'accueil avant le déplacement physique et de faciliter ainsi l'arrivée sur place en réglant certaines démarches comme la recherche d'un logement.

En outre, les étudiants internationaux rencontrent moins de difficultés dans la recherche d'un logement quand ils habitent déjà en France. C'est le cas de Nabil qui a obtenu sa Licence à Lille et qui déménage à Rennes pour son Master. Nabil a pris des contacts de Lille et avait un logement avant même de venir à Rennes : « *déjà l'arrivée à Rennes c'était pas trop dur comparé à ma première arrivée en France parce que je sais déjà à peu près les démarches à effectuer, les endroits tout ça...* ».

En revanche, quand la recherche du logement est improvisée, l'étudiant peut rapidement se retrouver dans des situations très compliquées. Par exemple, Florian, arrivé en voiture à Rennes, n'avait pas réservé de logement en cité universitaire (alors qu'il y avait droit en tant

qu'étudiant Erasmus) dans le désir de trouver une colocation avec des Français. Ne trouvant pas de logement dès les premiers jours, il a du dormir dans sa voiture la première nuit. Il a ensuite dormi chez d'autres personnes qu'il a rencontrées et a finalement trouvé une colocation dans le centre-ville. Tejeddine a résidé une semaine dans une auberge de jeunesse avant de trouver un logement : *« c'est pas facile parce que quand tu arrives dans un pays que tu connais pas, que tu pratiques pas la langue et tout ça c'est pas facile au début donc j'ai eu un peu...j'ai eu des difficultés pour trouver le logement et finalement j'a réussi à trouver un logement qui était un peu cher mais je l'ai pris parce que j'avais pas le choix »*.

Lorsque l'aide institutionnelle est absente, le réseau social joue un rôle très important. Pendant cette période de recherche de logement, les proches peuvent héberger l'étudiant pendant quelques jours ou l'aider à trouver une chambre (Chapitre 6). A chaque arrivée dans une nouvelle ville, Zhao s'est fait héberger par des amis pendant la période de recherche du logement : *« A Rennes, c'est la première ville où il n'y a personne que je connaissais parce qu'à Brest, Chambéry et Poitiers, je cherche toujours un ami qui habite là-bas, j'habite provisoirement chez lui et pendant ce temps je cherche un logement, et je m'installe comme ça »*.

1.2.3 Mobilité internationale et accès au logement : le problème du garant

L'accès au logement dans le cadre d'une mobilité internationale pour études est rendu souvent très difficile par l'obligation d'avoir un garant résidant en France. Babacar, à cause de ce problème de cautionnaire et en attendant sa chambre de cité U, a du dormir à l'hôtel : *« lorsque je suis arrivé ici, je ne connaissais personne. J'avais ma bourse avec moi mais pour avoir une chambre universitaire il te faut un garant, il te faut 132 euros comme caution. Là je n'avais pas de garant pour le moment. J'ai dû contacté mon cousin à Paris pour qu'il soit mon garant et ça a duré 2 ou 3 jours pour qu'il reçoive mon courrier puis il fallait qu'il récupère un RIB et tout ça. Ça fait cinq jours que j'ai dormi à l'hôtel. C'était un peu chaud chaud au début. Comme argent de poche j'avais 1200euros. (...) C'était chaud. C'était 35 euros »*. Mohamad, n'ayant pas réussi à trouver de garant, a dû payer la totalité du loyer pour l'année : *« Après on a mis a peu près une semaine avant de trouver un logement. Là c'était un peu dur au début on était obligé de ..., comme on a pas eu de garant ici en France on a été obligé de payer le loyer pour toute l'année ici. J'ai pas eu la chance d'avoir une chambre dans le CROUS...on a payé tout le loyer, je l'ai payé avec mon ami parce qu'on était en colocation»*.

Vlad et Maria ont dû demander à une amie française d'être leur cautionnaire. Pour Abdoul, c'est une amie de sa mère résidante à Toulon qui s'est portée garante : « *une amie à ma mère qui habite le Sud, Toulon (...) s'est portée caution et garant (...) sinon après c'est impossible...il faut quelqu'un là qui se porte caution, qui se porte garant, qui se porte tout ce que vous voulez.* ». Xiao raconte qu'elle a mis beaucoup de temps à trouver un appartement. Elle a cherché dans les annonces (le 35, Ouest-France, sur Internet, au Crous). Quand elle a enfin trouvé un logement, elle a dû chercher un cautionnaire qu'elle a trouvé auprès d'une amie en doctorat : « *trouver le logement c'est trop difficile pour un étudiant étranger. Normalement le propriétaire a besoin de...comment dire...d'une caution c'est obligatoire mais il faut quelqu'un, une personne...tu me comprends ? (...) donc c'est un peu difficile* ».

1.2.4 Type de logement et mode de socialisation

La moitié des étudiants internationaux vivent dans une cité universitaire et environ 30% d'entre eux habitent dans un appartement, seul ou en colocation (Tableau 22). Un sur dix a choisi l'option de la chambre chez l'habitant. 50,2% des étudiants interrogés vivent sur le campus (autour de l'université) et 25,4% dans le centre-ville.

Tableau 22 : Le type de logement

Type de logement	Nb. cit.	Fréq.
Chambre ou T2 en cité universitaire	257	51,4%
Appartement privé loué seul	79	15,8%
Appartement privé loué à plusieurs	68	13,6%
Chambre chez un particulier	53	10,6%
Autre	43	8,6%
TOTAL OBS.	500	100%

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Il est important de prendre en considération le type de logement dans notre analyse car il a souvent des conséquences sur le quotidien et les pratiques des étudiants internationaux. En effet, le logement n'a pas que des implications matérielles, il peut aussi être déterminant dans le processus de socialisation des étudiants internationaux. « *Students' social interaction might to some extent be predetermined by their accomodation arrangements – sharing a flat with other British students, for example, or living in an international hall of residence* » (King, Gelices, 2003, p.240). Or, nous verrons que socialisation et mobilités spatiales sont liées.

Les étudiants internationaux nouent des liens plus facilement en cité universitaire que dans d'autres types de logement. Dans l'enquête, seulement 28% des étudiants internationaux en cité universitaire disent avoir souffert de la solitude contre plus de 45% des étudiants logés chez l'habitant (Tableau 23).

Tableau 23 : Type de logement et solitude

Type de logement/Solitude	Solitude citée	Non citée	TOTAL
Chambre ou T2 en cité universitaire	28,0% (72)	72,0% (185)	100% (257)
Chambre chez un particulier	45,3% (24)	54,7% (29)	100% (53)
Appartement privé loué seul	31,6% (25)	68,4% (54)	100% (79)
Appartement privé loué à plusieurs	25,0% (17)	75,0% (51)	100% (68)
Hébergement chez des parents	25,7% (9)	74,3% (26)	100% (35)
TOTAL	30,2% (147)	69,8% (345)	100% (492)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Poutignat (2000) affirme que la cité universitaire est le lieu par excellence de l'insertion des nouveaux venus dans le milieu des étudiants africains, particulièrement pour ceux qui sont arrivés sans connaître personne. C'est un lieu où se préparent et se consomment les plats « africains », des repas collectifs du dimanche et des jours de fête, là où se tiennent les réunions associatives et les fêtes des grandes occasions. De la même manière, Renaudat (1998), dans son étude sur les étudiants africains à Bordeaux explique que le campus et les cités universitaires sont propices à l'intégration et à la recomposition communautaire,

tremplin pour l'adaptation. Le campus apporte aux étudiants africains un cadre favorable d'intégration à la population d'accueil. La cité universitaire est propice aux relations de voisinage et à une socialisation importante. La vie y est largement collective et communautaire et offre un cadre réconfortant contre l'isolement et le dépaysement. Les lieux de vie communs comme les cuisines, les salles TV, les salles de jeux permettant d'éviter la solitude. Une fois dans le cercle rassurant de la cité universitaire, la plupart des étudiants africains retrouvent des habitudes qui les rapprochent de leur univers familial (langue, pratiques culinaires, musique, pratique religieuse).

Tableau 24 : Type de logement et nationalité des relations

Type de logement/Nationalité des relations	Majoritairement français	Majoritairement de la même origine que vous	De différentes origines nationales	TOTAL
Chambre ou T2 en cité universitaire	17,9% (46)	27,6% (71)	50,6% (130)	100% (247)
Appartement privé loué seul	35,4% (28)	24,1% (19)	38,0% (30)	100% (77)
Appartement privé loué à plusieurs	30,9% (21)	32,4% (22)	30,9% (21)	100% (64)
Chambre chez un particulier	22,6% (12)	47,2% (25)	22,6% (12)	100% (49)
TOTAL	23,6% (107)	31,2% (137)	40,6% (193)	100% (437)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

De plus, la cité universitaire est plus propice aux rencontres avec les étudiants d'autres nationalités. Notre enquête montre que la moitié des étudiants internationaux vivant en résidence universitaire ont des amis de différentes nationalités contre 22,6% des étudiants qui logent chez l'habitant (Tableau 24). « On est en cité universitaire je sais pas on est dans un milieu étudiant et puis qu'on aille se voir les uns les autres, j'ai un ami indien qui vient passer tous les jours chez moi, j'ai des Français, j'ai des Italiens et des voisins tu vois, c'est vrai ce sont des relations à court terme, c'est des relations de cité U, 9 mois au maximum, mais bon voilà je me fais des connaissances autour de moi, pas besoin voilà de discuter avec les gens, que avec des Mauritaniens je veux dire » (Mamadou). Xiao regrette de ne pas pouvoir être en cité universitaire pour pouvoir profiter de cette proximité spatiale avec les autres étudiants qui permet ainsi

d'échapper plus facilement à la solitude : *« je préférais les résidences universitaires, c'est pas cher...il y a beaucoup de chances pour moi pour discuter avec d'autres étrangers, les français aussi, c'est bien pour nous je pense mais il n'y a pas de choix »*

Certains étudiants ont conscience de ces enjeux et le choix du type d'habitat est alors stratégique. Par exemple, Florian refuse la facilité de la chambre en cité universitaire et préfère « galérer » pour trouver une colocation avec des étudiants français car il considère que c'est important pour son intégration dans la société d'accueil : *« moi je trouve que c'est mieux d'habiter avec des Français, oui avec des gens qui sont du pays. Et essayer de s'intégrer et pas rester trop...euh si rester un peu avec les gens de leur pays mais pas trop parce que ça peut...on peut s'excluser [s'exclure] un peu si on reste toujours entre soi...oui c'était mon expérience un peu (...) et oui trouver le logement si c'est possible avec des Français, plus avec des Français»*. Vroni, après être restée deux jours à l'auberge de jeunesse, a trouvé une colocation avec des Français au bureau du service des relations internationales. Comme Florian, pour elle, *« habiter dans une coloc' c'est mieux avec des français, pour apprendre la langue parce que le reste du séjour on parle beaucoup avec les étrangers la même langue »*.

Dans un premier temps, la mobilité internationale pour études implique donc deux événements essentiels pour l'habiter des étudiants : la confrontation avec des lieux inconnus et un changement de logement. Une fois ces deux étapes passées, l'étudiant peut commencer à pratiquer les lieux et à se familiariser avec la ville d'accueil. Quelles sont les modalités de l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour ? Quels lieux pratiquent-ils ? Nous verrons que la territorialité des étudiants internationaux ne se limite pas à la ville d'accueil mais qu'elle peut être constituée, pour certains, de multiples lieux.

2 LA MULTITERRITORIALITE DES ETUDIANTS MIGRANTS

2.1 L'habiter : lieux du séjour et mobilité spatiale au quotidien

Pour étudier l'habiter des étudiants internationaux, nous considérons qu'il faut prendre en compte deux dimensions. La première renvoie à la spatialité de l'étudiant sur toute la durée de son séjour qui renverrait au nombre de lieux fréquentés, soit à l'occasion de déménagements, soit à l'occasion de visites. Ces lieux peuvent être constitués de villes ou de sites touristiques. Cette première dimension ne prend pas en compte le degré de mobilité spatiale de l'étudiant mais renvoie plutôt à une photographie de sa spatialité à un moment *t*. Quel que soit l'intensité de la mobilité de l'étudiant (en terme de fréquence), il est intéressant de savoir quels sont les lieux que l'étudiant a eu l'occasion de voir et peut-être de s'approprier pendant son séjour (ce que Jacques Lévy appelle le capital spatial). Cette première analyse donnera la possibilité de voir que certains étudiants, malgré des durées différentes du séjour, auront finalement acquis les mêmes connaissances sur les lieux, certains à travers une mobilité très intense (grande fréquence de déplacements sur une durée courte), d'autres à travers une mobilité plus diluée (même nombre de déplacements mais sur une durée plus longue).

La deuxième dimension de l'habiter prend en considération la temporalité en terme de fréquence des déplacements et de durée du séjour. Cette approche permettra de s'intéresser davantage au mode d'habiter les lieux au quotidien. Le rapport à l'espace est différent entre ceux qui sortent de la ville d'accueil presque toutes les semaines et ceux qui font des excursions deux à trois fois par an.

2.1.1 Les lieux du séjour : « un patrimoine de lieux intériorisés »

Le parcours résidentiel des étudiants internationaux pendant leur séjour

Dans le questionnaire, parmi les étudiants internationaux qui ont répondu à la question sur leur parcours résidentiel (329), 11,4% ont changé de ville de résidence au cours de leur séjour (Tableau 25). La majorité d'entre eux n'ont cependant déménagé qu'une seule fois (85%). Les étudiants africains sont plus nombreux à avoir fait l'expérience d'un changement de ville de résidence que les autres continents d'origine : presque un sur quatre. Cela s'explique principalement par le fait que la durée du séjour est plus longue pour cette catégorie d'étudiants.

Tableau 25 : Le parcours résidentiel pendant le séjour par continent d'origine

	Une ville de résidence	Mobilité résidentielle	TOTAL
Union européenne	69,5% (105)	4,6% (7)	100% (112)
Europe hors UE	56,0% (14)	12,0% (3)	100% (17)
Amérique du Nord	63,6% (21)	3,0% (1)	100% (22)
Amérique du Sud	52,0% (13)	8,0% (2)	100% (15)
Afrique	41,2% (61)	22,3% (33)	100% (94)
Asie	51,3% (58)	9,7% (11)	100% (69)
TOTAL	55,2% (272)	11,4% (57)	100% (329)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Parmi les trente étudiants entretenus, 21 sont restés dans une seule ville (Rennes, Brest ou Lorient) et 9 ont vécu dans plusieurs villes de résidence (en Bretagne et hors de la Bretagne). Ceux qui changent de ville de résidence au cours de leur séjour correspondent aux étudiants qui restent plus longtemps en France. Dans le groupe des neuf étudiants qui ont changé de ville de résidence, Ahmed est en France depuis 9 ans, Paola depuis 6 ans et quatre autres étudiants (Zhao, Nabil, Mamadou et Abdoul) depuis 5 ans.

Ces mobilités résidentielles s'expliquent principalement par des raisons académiques comme une réorientation, un changement d'établissement, un passage en Master ou un stage. Par exemple, Nabil a étudié quatre ans à Lille puis a déménagé à Rennes en 2006 pour intégrer un Master Banque Finances qui l'intéressait. Après sa licence professionnelle en protection de l'environnement à Poitiers, Sanae est obligée de changer de ville car il n'y a pas de Master à Poitiers ; elle vient donc étudier à Rennes. Abdoul est arrivé à Besançon en 2002 juste après avoir obtenu son bac en Côte d'Ivoire. Il entre en DEUG de sciences et techniques de l'ingénieur à l'Université de Besançon où il passe deux années. Après son DEUG, Abdoul est accepté à l'ENIB (Ecole d'ingénieurs à Brest) et déménage donc à Brest. Mamadou est arrivé au Havre pour le DEA en 2002. Il a fait son DEA en deux ans car il est arrivé en retard la première année à cause d'un problème de visa. Puis après ces deux premières années passées en France, Mamadou veut déménager car il n'arrive pas à trouver de travail au Havre pour financer son séjour. Il cherche donc une inscription en doctorat à Nantes, à Rennes et à Paris. Il est finalement accepté à Rennes.

Ahmed, depuis neuf ans en France au moment de l'entretien a déménagé quatre fois : il a habité à Bordeaux, à Rodez, à Toulouse, à Orsay et enfin à Saint-Brieuc. Il est arrivé le 16 octobre 1997 à Bordeaux avec un bac électronique marocain. Ahmed était inscrit à l'IUT de Bordeaux en génie électrique mais étant arrivé un mois et demi après la rentrée à cause d'un problème de visa, un enseignant lui a conseillé de s'inscrire en DELF pour apprendre le français (diplôme d'acquisition de la langue française qui permet de s'inscrire en Fac). Etant dans un lycée public au Maroc, Ahmed n'avait en effet suivi que des enseignements en arabe jusqu'au Bac. Il n'apprenait le français que 2 ou 4 heures par semaine. Il a perdu une année d'études mais Ahmed juge positivement cette année passée à Bordeaux qu'il considère avec du recul comme une période de transition utile : *« C'était bien car si on parle d'intégration, c'était un bon processus car on ne faisait pas qu'apprendre le français on faisait des visites à Bordeaux, c'était bien, en tous les cas, moi dans mon cursus, ça m'a fait beaucoup de bien. C'était une façon plus douce pour intégrer l'Université en France »*. Puis Ahmed va à Rodez pour un BTS d'électronique ; il voulait s'inscrire à l'IUT à Bordeaux mais il s'y est pris trop tard à cause d'un manque d'information. Encore une fois Ahmed voit cette mobilité d'un œil optimiste : *« C'était une bonne expérience. Enfin voilà les voyages forment la jeunesse »*. Après son année de BTS, il déménage à Toulouse en 2000 et passe sa Licence, sa Maîtrise et son DEA à l'université Paul Sabatier de Toulouse. Pendant l'année universitaire 2003-2004, Ahmed fait son stage de DEA de 6 mois à Orsay car il n'a pas trouvé de stage à Toulouse. Ensuite, comme il ne trouve pas de thèse, il commence un deuxième DEA à Orsay (Institut d'Electronique fondamentale) pendant seulement 3 mois, puis reçoit une proposition de thèse à Saint-Brieuc. Au delà de cette forte mobilité résidentielle, notons aussi la grande mobilité spatiale d'Ahmed pour rejoindre sa femme après le travail ou après les cours : *« C'est un peu compliqué car je suis marié et ma femme habite à Redon donc tous les week-ends je vais à Redon. Quand j'étais à Orsay ma femme était à Paris donc je faisais le trajet de Orsay à Paris. Quand j'étais à Toulouse, ma femme travailla à Bordeaux donc je faisais aussi ... j'habitais à Bordeaux mais je faisais mes études à Toulouse »*.

En ce qui concerne les étudiants chinois, il arrive souvent que leur mobilité résidentielle soit due à leur parcours particulier qui consiste à commencer leur séjour par une ou plusieurs années d'études du français. Lorsque l'école de français ne se trouve pas dans la même ville que l'établissement où l'étudiant souhaite suivre sa formation, il doit alors déménager. Qin, par exemple, a vécu deux ans à Grenoble pour des cours de langue française puis a déménagé à Brest pour sa première année d'électronique. De la même façon, Zhao est arrivé en cours d'année à Brest pour apprendre le français (mars 2002), mais comme l'école était

trop chère, il a déménagé à Poitiers pour suivre des cours de français à l'université et a aussi fait deux ans de français dans une école privée à Chambéry (2003-2005). Zhao a dû ensuite rentrer en Chine pendant 9 mois à cause de problèmes financiers. Enfin, en 2006, il revient en France à Rennes et s'inscrit en Licence 3 d'informatique.

Par ailleurs, des étudiants internationaux se retrouvent à changer de ville de résidence pour des périodes de stage. C'est le cas d'Irina qui a suivi son stage de fin de première année dans une entreprise à la Roche-Sur-Yon et Paola qui a vécu un mois à Bruxelles également dans le cadre d'un stage.

Les lieux parcourus pendant le séjour

Afin de visualiser l'étendue de l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour d'études en France, nous avons comptabilisé le nombre de lieux qu'ils ont eu l'occasion de parcourir à l'occasion d'un déménagement, d'une excursion touristique, d'une visite à une connaissance, d'une rencontre sportive, etc.

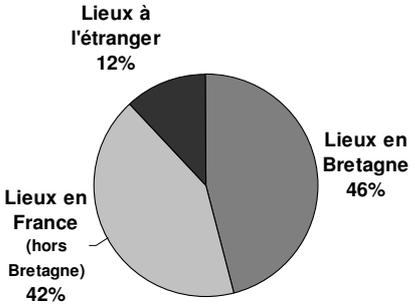
Pourquoi sort-on de sa ville de résidence quand on est étudiant international alors qu'on a peu de moyens de déplacement⁴⁵ ? Les deux raisons qui reviennent le plus souvent dans les entretiens sont les visites touristiques avec des amis et les visites d'amis ou de membres de la famille. Le motif de déplacement d'ordre touristique concerne surtout les étudiants du Nord alors que les étudiants africains et asiatiques « bougent » plutôt pour rendre visite à des connaissances (Voir le point sur le rapport culturel à la mobilité touristique dans le chapitre 8). En lien avec l'histoire de l'immigration en France, il arrive très souvent que les étudiants originaires d'un pays africain aient des relations qui habitent en France. Le choix du lieu à visiter se fait alors surtout en fonction des connaissances qui s'y trouvent : le réseau de relations devient alors prétexte, finalité et condition de possibilité de voyage. Par ailleurs, les étudiants des pays du Sud sont concernés par des mobilités contraintes comme l'obligation de travailler ou de résoudre des problèmes administratifs (visa).

Les lieux pratiqués par les étudiants internationaux en dehors de la ville de résidence peuvent se lire sur trois échelles spatiales différentes : régionale, nationale et internationale (Tableau 26). D'après l'enquête quantitative, une importante part de leur mobilité se limite aux frontières du territoire régional : 46% des lieux cités par les étudiants se trouvent en

⁴⁵ Seulement 7% des étudiants internationaux disposent d'une voiture contre 62% des étudiants français (Vourc'h, 2005)

Bretagne et 60% des lieux visités appartiennent aux régions du «Grand-Ouest» (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire). Les trois lieux les plus pratiqués par les étudiants internationaux attestent d'une certaine finalité touristique de leur mobilité en dehors de la ville d'accueil : 38% d'entre eux visitent Paris, 35% visitent Saint-Malo, et presque autant visitent le Mont-Saint-Michel, trois haut-lieux du tourisme. En dehors de la Bretagne, les villes les plus visitées par les étudiants internationaux hormis Paris sont Nantes, Lyon et Bordeaux.

Tableau 26 : Motifs et destinations des déplacements en dehors de la ville d'accueil

Motifs des déplacements	Destinations des déplacements
<ul style="list-style-type: none"> - visites touristiques avec des amis - visites d'amis ou de membres de la famille - excursions organisées - pour un travail - conférences (doctorants) - retour dans le pays d'origine - rencontres sportives (football universitaire) - obligations administratives 	 <p>Le diagramme circulaire illustre la répartition des destinations des déplacements des étudiants internationaux. Il est divisé en trois segments : un segment gris foncé représentant 12% pour les lieux à l'étranger, un segment gris clair représentant 42% pour les lieux en France (hors Bretagne), et un segment gris moyen représentant 46% pour les lieux en Bretagne.</p>
<p>Trois lieux de prédilection :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Paris (38%) 2. St Malo (35%) 3. Mont Saint Michel (33%) 	

Source : Enquête Mobilités et pratiques spatiales des étudiants étrangers en Bretagne (E.Terrier, 2008)

Une partie non négligeable de cette mobilité est internationale : 12% des lieux cités sont à l'étranger et un étudiant international sur quatre est allé à l'étranger pendant son séjour en Bretagne. Les pays visités étant des pays limitrophes de la France : l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, les Pays-Bas.

Nous pouvons élaborer, à partir des entretiens, une typologie de l'étendue de l'habiter des étudiants internationaux. Alors que certains étudiants ont eu l'opportunité de découvrir de nombreux lieux pendant leur séjour, d'autres présentent une spatialité et une mobilité plus restreintes (Figure 38).

Un habiter peu étendu

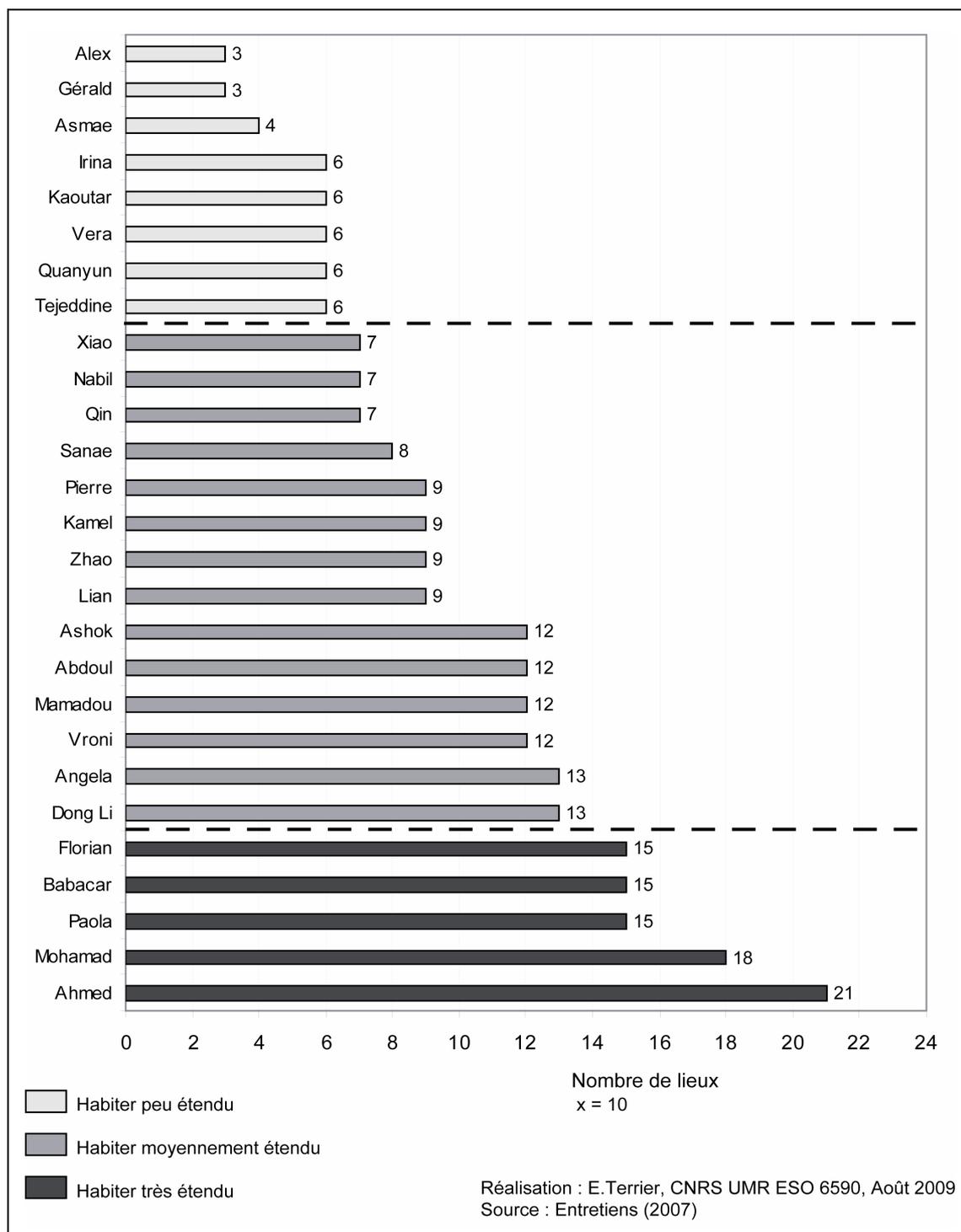
Cette première catégorie regroupe les étudiants internationaux qui ont fait peu de déplacements pendant leur séjour et qui sont restés essentiellement dans leur ville de résidence. Par exemple, Alex, pendant son séjour, n'est allé qu'à Vitré et à Fougères dans le cadre d'excursions organisées par l'Europôle : « *au début je voulais faire plein de voyages, et j'étais surtout, la plupart de mon temps avec le groupe des Erasmus, des Espagnols. On avait pensé...eux l'ont fait...un voyage à Amsterdam, j'ai été sur le point de le faire mais à la fin je n'ai pas eu le courage* ». De la même manière, la mobilité de Gérald en dehors de sa ville de résidence se limite à Dinard et à Saint-Malo où il est allé avec sa cousine et sa tante. Asmae a également été peu mobile, elle a fait quelques visites en bus avec une amie marocaine pour aller au Mont-Saint-Michel, à Saint Malo et à Dinard.

Un habiter moyennement étendu

Cette seconde catégorie est constituée des étudiants internationaux présentant un habiter moyennement étendu dans le sens où le nombre de lieux qu'ils ont pratiqués est proche de la moyenne calculée sur l'ensemble des étudiants interviewés. En moyenne, les étudiants en mobilité internationale ont eu l'occasion de fréquenter dix lieux différents.

En cinq ans en France, Nabil n'a visité que cinq lieux en dehors de sa ville de résidence mais il a habité deux villes différentes : Lille et Rennes. Il est allé à Bruxelles de Lille avec la voiture d'un ami français pour une journée de visite. Il est allé à Paris car il a de la famille là-bas (5 jours). Nabil s'est aussi rendu à Londres (Été 2004) car deux frères à lui y travaillent (manager et traducteur) : « *en 2004, j'ai passé l'été à Londres parce que j'ai deux frères qui sont là-bas* ». De Rennes, il est allé au Mont-Saint-Michel avec des amis (voiture d'un ami) et à Brest pour assister au mariage d'un copain.

L'étendue de l'habiter de Zhao est principalement due à sa forte mobilité résidentielle ; il a habité dans quatre villes différentes : Brest, Poitiers, Chambéry et Rennes. Il a fait quelquefois des balades le dimanche à la plage près de Brest. Il dit être resté proche de Brest car il n'a pas de voiture. Quand il était à Poitiers, il n'a pas bougé. Quand il était à Rennes, Zhao est allé voir une amie taiwanaise à Nantes. Il s'est rendu à Paris pour des démarches administratives.

Figure 38 : L'extension de l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour

Ashok, dans le cadre de sa thèse est allé en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis et à Roscoff pour des congrès. Pour des vacances, il a visité des capitales avec des amis indiens, il s'est ainsi rendu en Suède, au Danemark et en Finlande. Il est allé à Nantes et à Vannes pour

des démarches administratives. Enfin, Ashok a passé deux mois à Strasbourg pour travailler dans un laboratoire du CNRS.

Abdoul a habité à Besançon et à Brest et a également visité une dizaine de lieux en cinq ans. Il a visité l'Est de la France quand il était à Besançon. A la fin des examens, il est allé avec des amis de sa promotion (Africains, Français) à Mulhouse, à Colmar et d'autres petites villes jusqu'en Allemagne. Il s'est aussi rendu dans le Sud de la France pour un job d'été du côté de Montpellier et de Nîmes : « *on était à Besançon, pendant l'été on savait pas quoi faire, on a trouvé du boulot dans le Sud où c'étaient les vacances, donc on est allé dans le Sud, on a trouvé du boulot (...) en fait ça nous a permis de payer des vacances, une à deux semaines de camping* ». Abdoul a aussi fait un stage à Paris. Il s'est rendu sur l'île de Ouessant dans le cadre d'excursions organisées par son école, l'Enib et a visité plusieurs lieux en Bretagne : « *dans tous les coins touristiques de Bretagne, c'était la plupart du temps les voitures des collègues (étudiants) (...) je voyage dans la région la plupart du temps avec mes amis d'école (...) on a visité le coin* ». Il est allé à Rennes pour aller voir une amie de Besançon qui étudie à l'Insa et est allé voir une tante au Mans.

Vroni a visité le Mont-saint-Michel avec les relations internationales de Rennes 2. Elle est allée à Caen, à Redon, à Saint-Malo, autour de Brest, à Quimper, à Vannes, en Espagne, à Bordeaux, à Biarritz avec des amis Erasmus, soit en voiture, soit en train. Elle est aussi allée visiter Paris quand une amie autrichienne est venue la voir.

Un habiter très étendu

Enfin, dans cette troisième catégorie, nous plaçons les étudiants internationaux qui présentent un habiter plutôt très étendu, constitué de plus de quinze lieux. C'est le cas de Florian, Babacar, Paola, Mohamad et Ahmed.

Ayant sa voiture à disposition, Florian a visité de nombreux lieux en Bretagne avec des étudiants Erasmus et aussi des Français: Brocéliande, Vannes, Carnac, Cancale, Saint-Malo, Brest et autour de Brest (presqu'île de Crozon), Cap Fréhel, Erquy, Fougères, le Mont-saint-Michel (avec sa cousine venue en vacances), Redon (chez les parents d'un colocataire) et Châteaubriant (chez une ancienne colocatrice).

Babacar est allé trois mois près de Marseille avec un cousin de Paris en tant que manœuvre agricole pour les vendanges. Ils disposaient d'une voiture avec le travail, ils en ont profité pour faire des visites avec d'autres Sénégalais à Aix-en-Provence, à Manosque et à Sisteron.

Les rencontres inter-universitaires de football et le club lui ont donné la possibilité d'aller à Lorient, à Brest, à Caen, à Vannes, à Aix-en-provence, à Dol-de-Bretagne et à Avignon. « *C'est le foot qui me permet de bouger (...) C'est le foot aussi qui me lie avec des personnes (...) ça me permet de découvrir des villes* ». Babacar est aussi allé à Guichen voir une copine et à Rouen voir des amis.

Le week-end, Mohamad fait des visites avec ses amis : « *Le samedi en général s'il fait beau on fait une ballade en Bretagne. On visite une ville en Bretagne, Saint Malo, Dinard, Dinan* ». Mohamad profite de son titre de séjour pour faire le tour de l'Europe : il est allé en Allemagne et en Belgique : « *Depuis que je suis en France je peux faire tout le monde sans aucun problème parce que j'ai un contrat de travail ici* ». Mohamad a de la famille en Allemagne : « *il fallait que je rentre chez moi au Liban mais il y avait la guerre, j'ai pas pu rentrer. Je suis resté en France 15 jours pendant la guerre au Liban et après je suis venu en Allemagne...il y a mon oncle, mes deux tantes là-bas* ». Il a également passé une journée à Bruxelles. Il s'est rendu à Lyon pour aller voir un ami libanais pour une fête de fin d'année, il en a profité pour visiter Lyon pendant 4 ou 5 jours. Mohamad est aussi resté une semaine en Alsace : « *A Mulhouse, j'avais des amis là-bas, l'idée c'était de faire une thèse là-bas* ». Il a visité la Bretagne en car avec des amis libanais : Fougères, Saint-Malo, Dinard, Dinan, Ile de Bréhat, Mont Saint Michel. Enfin Mohamad est allé dans plusieurs villes pour des entretiens de thèse : « *en fait j'ai visité pas mal de villes mais c'était pour faire des entretiens de thèse...comme Angers...euh...mais je ne me suis pas beaucoup baladé* ». A cette occasion, il est donc allé à Angers, à Nantes, au Mans, deux fois en région parisienne mais Mohamad dit ne pas avoir beaucoup visité ces villes.

Ahmed est l'étudiant qui présente l'habiter le plus étendu, ce qui renvoie logiquement à la longue durée de son séjour en France (huit années). Il a eu l'occasion de fréquenter une vingtaine de lieux pendant son séjour en France. Il a vécu dans cinq villes différentes. De plus, dans le cadre de son doctorat (collaboration de recherche ou colloque) il est allé à Rennes, à Calais, au Japon, à Bordeaux et à Amiens. Avec sa femme, il a passé des vacances sur l'île de Bréhat, à Saint Malo, à Istanbul (une semaine) et à Barcelone (week-end). Il s'est rendu à Perpignan pour un job d'été dans une entreprise de bâtiment qui rénove les barrages. Ahmed est également allé à Valence, à Nantes et à Vannes pour aller voir des beaux-frères qui habitent en France.

Nous venons donc de voir que les étudiants internationaux ont fréquenté un nombre de lieux plus ou moins important pendant leur séjour en France. Nous n'avons pris ici en

considération que la dimension spatiale de leur expérience sans tenir compte de la variable du temps pour donner un aperçu de l'étendue des lieux parcourus par l'étudiant quelque soit la durée du séjour. Ceci nous permet de voir les différences entre les étudiants qui ont eu l'opportunité d'acquérir des connaissances sur de nombreux lieux grâce à leur séjour en France et ceux qui sont restés plus sédentaires.

Or, cette photographie de la dimension spatiale de l'ensemble du séjour n'est pas suffisante pour comprendre les modes d'habiter des étudiants internationaux. Si nous prenons désormais en compte la dimension temporelle de la mobilité des étudiants, nous verrons que les pratiques spatiales diffèrent d'un étudiant à l'autre dans la mesure où la mobilité spatiale est plus ou moins intense. Nous voudrions observer l'habiter des étudiants internationaux non plus à l'échelle temporelle du séjour, mais à celle du quotidien afin d'introduire dans l'analyse la question de la durée du séjour et la fréquence des déplacements. Ce zoom temporel s'accompagne aussi d'un zoom spatial dans le sens où il nous permet aussi d'observer les lieux pratiqués par l'étudiant au sein de sa ville de résidence.

2.1.2 Habiter les lieux au quotidien

Les entretiens ont permis d'observer les pratiques spatiales au quotidien des étudiants internationaux à partir de la description qu'ils ont été invités à faire de leur semaine et de leur emploi du temps. Les lieux principalement fréquentés par les étudiants internationaux sont les lieux d'études (lieux des cours ou laboratoire pour les doctorants), le logement, les lieux de loisirs dans le centre-ville (bars), le lieu où l'étudiant travaille (job) ou encore des lieux en dehors de la ville d'accueil. Concernant les lieux d'études (en dehors des cours), les étudiants internationaux travaillent en priorité chez eux (pour 72,4% d'entre eux). La bibliothèque et le laboratoire arrivent en seconde position *ex æquo* (10%). En général, les étudiants se retrouvent entre amis le soir et le week-end, soit chez eux, soit dans les bars du centre-ville.

Le logement constitue le lieu central de l'habiter pour tous les étudiants internationaux. Il existe cependant de fortes différences entre les étudiants dans leur manière de pratiquer les lieux. Pour certains, le logement est central dans le sens où il constitue le lieu quasi unique de l'habiter (en dehors du lieu de cours). Pour d'autres, il est central dans le sens où il est le point de départ de nombreuses mobilités dans la ville ou en dehors de la ville. Pour mesurer

l'intensité de la mobilité en dehors de la ville, nous avons calculé le nombre moyen de visites par an (Figure 39).

Dans l'objectif de synthétiser et d'analyser les pratiques, nous proposons une typologie (Figure 40) afin de visualiser les différents profils de mobilité des étudiants internationaux pendant leur séjour. Les espaces de vie des étudiants sont plus ou moins élargis et sont différents selon les jours de semaine et du week-end.

Un habiter centré sur le logement (Type 1)

Nous avons par exemple rencontré des étudiants dont l'habiter était constitué d'un espace très restreint, polarisé autour des lieux du logement et des cours. Pour ces étudiants, les lieux de la semaine se limitent à deux espaces : le logement et le lieu des études (cours ou laboratoire). Pendant le week-end, ils restent la plupart du temps chez eux, seul ou avec des amis.

C'est le cas de Gérard qui, en première année d'économie à Rennes, ne sort pas beaucoup. Quand il n'est pas en cours, le soir ou le week-end, il reste la plupart du temps chez son oncle qui le loge. Il sort de temps en temps pour rendre visite à sa cousine qui habite dans le sud de Rennes. Il va parfois à la piscine et il arrive aussi qu'il se balade ou fasse des parties de Basket avec des compatriotes.

Zhao, étudiant chinois en Licence 3 d'informatique à Rennes, dit ne connaître personne et ne sortir jamais : « *A Rennes, je ne connais personne. Tous les jours, je suis chez moi, l'Ifsic et chez moi, soit carrefour alma. C'est tout, quelquefois la Fnac* ». Son quotidien se passe essentiellement dans deux lieux : son école et son appartement : « *moi je suis vraiment venu pour les études, donc tous les jours, je suis soit à l'Ifsic pour les cours, soit chez moi pour les devoirs, les exercices* ». Le soir, Zhao reste chez lui et travaille. Il reste à la maison tout le week-end. Quand il ne travaille pas, il se connecte à Internet pour *chatter* ou pour jouer en ligne.

Asmae, doctorante marocaine en chimie à Rennes, fait également partie des étudiants internationaux dont les lieux de vie sont principalement le logement et le lieu d'étude. Elle est de 9h à 20h30 au laboratoire à l'exception du midi où elle rentre dans sa chambre de cité U pour manger. Le soir, elle travaille et se couche : « *le soir, je rentre ici, je mange et je dors* ». Sa seule sortie de la semaine se limite aux courses le samedi. Le dimanche est la journée consacrée à l'activité ménage. En dehors des heures de travail, elle se rend quelquefois au laboratoire pour consulter ses mails. Elle passe souvent son temps libre avec deux amies

marocaines : « *je connais juste deux filles ici* » mais elles se retrouvent essentiellement dans leurs chambres de cité universitaire.

Un habiter rythmé par le travail (Type 2)

Deuxième type d'habiter, celui des étudiants qui doivent travailler en dehors des études pour financer leur séjour. Ce sont des étudiants qui ont souvent un emploi du temps très chargé qui laisse ainsi peu de temps pour les loisirs en semaine. Les lieux qu'ils fréquentent au quotidien sont principalement le logement, le lieu des cours et le ou les lieux du travail. Il arrive cependant que ceux qui ne travaillent pas le week-end profitent de leur temps libre pour faire des excursions en dehors de la ville d'accueil.

Paola, étudiante colombienne en Master 2 d'économie à Rennes, va en cours la journée et travaille le soir dans un restaurant, de 17h30 à 20h30 (depuis deux ans et demi). Malgré tout Paola fait preuve d'une forte mobilité spatiale le week-end pour aller à la plage et voyager.

L'emploi du temps de Kamel (étudiant algérien en Master Staps à Brest) est très chargé entre les cours, son job et le foot. Le lundi, il se lève à 8-9h, va en cours et travaille à partir de 11h30 jusqu'à 14h (entraînement de sport pour des écoliers). Ensuite il retourne à la fac pour les cours ou faire des recherches sur Internet. Le soir, il passe voir des copains ou des copains viennent chez lui. Le mardi soir, il donne un entraînement de foot au club de 18h à 20h et se couche. Le mercredi soir, à partir de 21h, il travaille dans la restauration jusqu'à 2h du matin (restauration rapide). Le jeudi, il se lève plus tard, vers 11h, travaille de 11h30 à 14h avec les écoliers, va en cours jusqu'à 17h, va quelquefois à l'entraînement et travaille au restaurant de 21 h à 2h du matin « *et le vendredi rebelote* ». Kamel bouge rarement le week-end.

De la même façon, l'emploi du temps de Pierre, doctorant en SHS à Rennes, est surchargé. Il travaille de 17 à 20 h, du lundi au vendredi. Le vendredi soir, il rentre chez lui à 20 h, mange, fait une sieste et repart pour un travail de nuit à 22h. Il va au travail en voiture et rentre le lendemain à 8h. Il est difficile pour Pierre de travailler sa thèse dans ces conditions : le week-end, il dort jusqu'à 15h, se réveille, essaye de travailler entre 15h et 17h. Le lundi, il n'est pas possible d'étudier car il travaille un dimanche sur deux. Le mardi, Pierre essaie de bouquiner à la BU. Les mardi, mercredi et jeudi sont consacrés à la thèse. Pierre explique que cet emploi du temps très chargé ne lui a pas permis de profiter de son séjour pour sortir ou faire des visites : « *et donc je n'avais pas la possibilité de m'intégrer. Je n'avais pas de vie sociale (...) je n'avais pas de temps donc du coup ouais c'est un peu peut-être un regret je ne suis pas allé tout le temps vers les autres ...même au sein de la cellule gabonaise (...) quand les autres s'amuse, on s'amuse ici le*

jeudi, je ne peux pas me permettre d'aller en boîte le jeudi soir parce que il faut que je sois en forme le vendredi. Le samedi je ne pouvais pas être en boîte non plus parce que je travaille de nuit ... et ça c'est un regret parce que ça m'aurait permis de connaître la France beaucoup plus en profondeur, j'ai pas eu donc la possibilité de beaucoup voyager, de découvrir des endroits (...) oui je n'ai pas eu le temps de beaucoup me déplacer (...) j'ai pas eu le temps de trop me promener (...) ouais quand même un regret parce que la France est riche de ses paysages, des différentes cultures et ainsi de suite, il y a un potentiel touristique immense qu'il aurait fallu découvrir ».

Une mobilité restreinte la semaine et plus importante en week-end (Type 3)

Le troisième type d'habiter observé parmi les étudiants internationaux est binaire dans la mesure où il est restreint en semaine (à l'instar de la première catégorie) mais qu'il s'élargit le week-end, moment davantage consacré aux loisirs. Ce mode d'habiter se divise en deux sous-catégories : ceux qui bougent le week-end tout en restant dans la ville d'accueil, ceux qui se déplacent à la fois dans la ville et en dehors.

Tejeddine, étudiant tunisien en Master 2 recherche en informatique à Rennes, travaille la journée de 8h à 17h. Le soir, il reste chez lui mange et regarde la télévision avec son ami colocataire. Il se rend quelquefois à des conférences le mercredi soir à l'espace des sciences à la médiathèque de Rennes où il est abonné. Il sort avec son ami colocataire le week-end et fait parfois des ballades avec lui pour faire un tour dans un parc (Thabor, Gayeulles), aller à la piscine ou au cinéma.

Mamadou, doctorant en AES à Rennes, reste beaucoup chez lui pour travailler sa thèse : « *je suis beaucoup chez moi et puis je reçois régulièrement des amis mais pas forcément des Mauritaniens hein, je reçois régulièrement des amis la semaine* ». En revanche, Mamadou sort davantage le week-end avec des amis, chez eux ou en ville dans les bars : « *moi quand je sors pour voir des amis, c'est le week-end quoi, je vais très rarement voir les amis en semaine (...) on a l'habitude souvent d'aller avec des amis à la place des Lices prendre un verre dans un bar, et si on veut vraiment faire la fête on sort en boîte, c'est pas tous les week-ends ça hein, c'est en moyenne une fois par mois des choses comme ça au maximum hein* ».

Parmi les étudiants internationaux qui sortent peu en semaine, certains se retrouvent à être en revanche plus mobiles pendant le week-end en faisant des déplacements en dehors de la ville d'accueil. Irina, étudiante moldave en école d'ingénieur (INSA) a un emploi du temps très chargé (32h de cours par semaine). La semaine, elle travaille chez elle après ses cours. Au début de l'année, elle travaillait jusqu'à deux heures du matin : « *déjà que les Français*

travaillent jusqu'à minuit alors nous... ». Le week-end, elle sort avec ses amis français : « le week-end je vais à Brest, à Saint Malo... j'ai visité la Bretagne un petit peu en voiture avec des amis français, ou en train, ou en bus...quelquechose comme ça pour sortir de l'Insa».

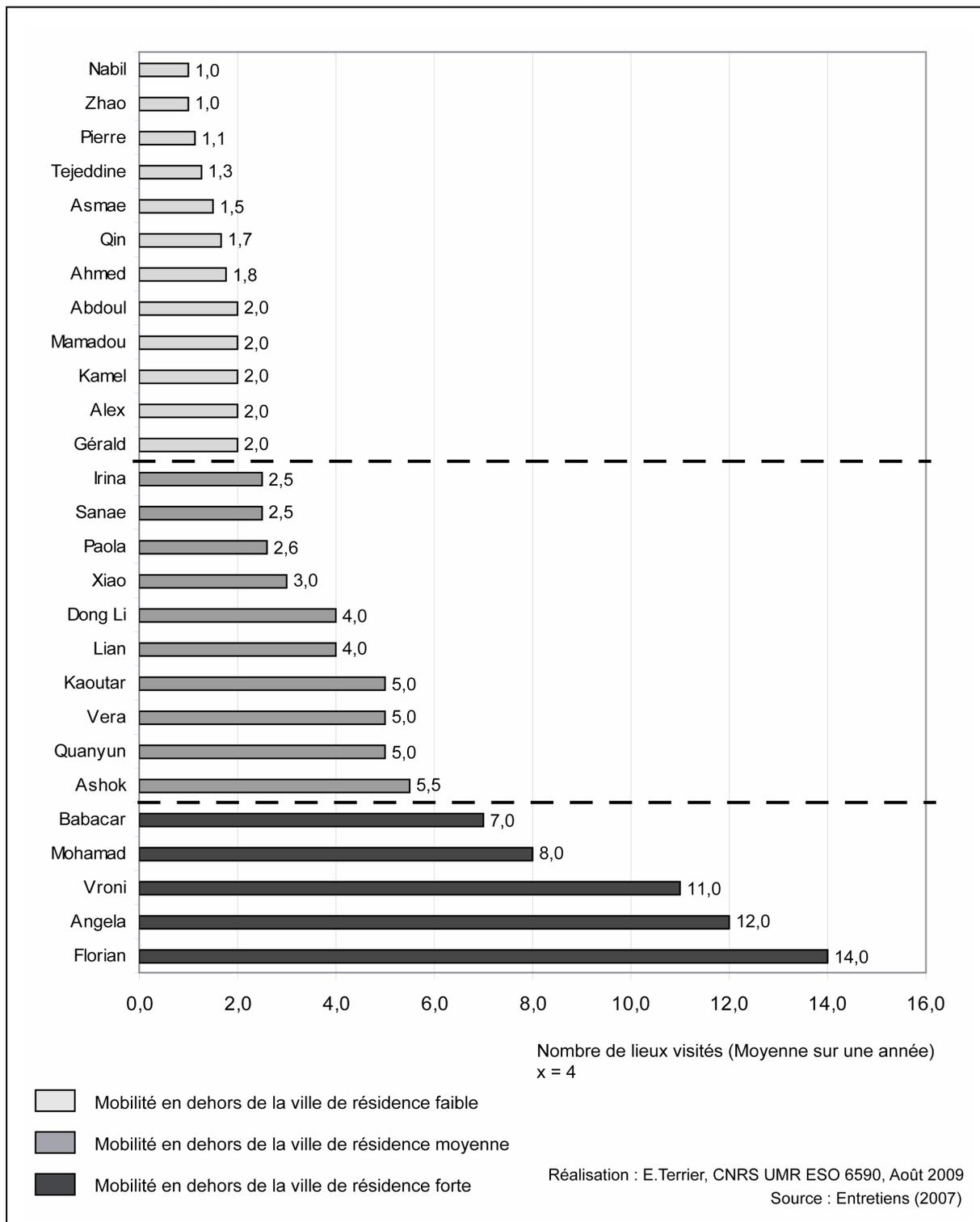
Mohamad, en Master 2 d'informatique à Rennes, travaille de 9h à 20h au laboratoire en semaine. Il va chez des amis le soir, ou des amis viennent chez lui, ils mangent ensemble, et regardent beaucoup de films « *en général tous les soirs des amis viennent chez moi ou je vais chez eux, en général ce sont tous des Libanais (rires)(...) en général on sort pas beaucoup pendant la semaine parce que on est obligé de se réveiller le lendemain tôt et tout le monde travaille c'est pour ça (...) Et toujours pendant la semaine j'essaie de faire une sortie avec les collègues français...donc c'est pour essayer d'intégrer un peu...ils me disent toujours je suis raciste, je reste toujours avec les Libanais (rires) donc euh, mais en général c'est comme ça. Mais en général la semaine on fait pas grand chose, il faut se reposer un peu pour travailler le lendemain, on bouffe, on regarde la TV mais le week-end, ouais on fait plein de choses ».* Le samedi soir, Mohamad et ses amis libanais font généralement une soirée dans un bar. Le week-end, Mohamad fait des visites avec ses amis : « *Le samedi en général s'il fait beau on fait un ballade en Bretagne. On visite une ville en Bretagne, Saint Malo, Dinard, Dinan ».*

Une mobilité forte en semaine comme en week-end (Type 4)

Dans cette quatrième catégorie, les étudiants internationaux ont une forte mobilité spatiale en semaine. En plus de leur lieu d'études et de leur logement, ils pratiquent la ville au quotidien. Ce sont souvent des étudiants qui ont un emploi du temps moins chargé en heures de cours, qui ont alors beaucoup de loisirs et qui font beaucoup d'activités en dehors des études (sport, musique, fête). Ils présentent également une forte mobilité spatiale en dehors de la ville de résidence en week-end, à l'exception d'Alex.

Alex, étudiant espagnol en Licence de Lettres, a peu d'heures de cours et explique qu'il n'étudie pas beaucoup : « *on sortait d'habitude que le week-end et par contre pendant la semaine, on pouvait regarder un film dans la chambre de quelqu'un ou quelqu'une...mais surtout on étudiait pas trop ..(rires) et voilà ».* Quand il n'a pas cours, il va dans le centre-ville boire des cafés ou dans les parcs. Le week-end, Alex fait beaucoup la fête, mais il ne s'éloigne jamais de sa ville d'accueil.

Figure 39 : Le nombre moyen de visites par an en dehors de la ville de résidence



Sanae, étudiante marocaine en Master de géographie à Rennes, a de nombreuses activités extra-scolaires : elle donne des cours en volontariat (accompagnement scolaire en français et en math), suit des cours de tai-chi avec une étudiante de sa promotion. Elle sort le mercredi soir : « on faisait souvent dans ma promo la fête le mercredi soir parce le jeudi matin on avait rien ».

Sanae fait le marché du quartier de Villejean le vendredi, également avec des amis de sa promotion : « *il est beaucoup moins cher que celui des Lices* ». Elle sort le week-end, au marché des Lices, chez des amis ou en dehors de Rennes pour se rendre par exemple à un festival de musique à Saint-Brieuc.

Vroni, étudiante autrichienne en Master d'arts du spectacle ne parle jamais de ses cours. La semaine, elle a beaucoup de loisirs : elle va sur Internet, rencontre ses amis au RU, fait du sport, du footing, va en ville. Le soir elle sort au moins trois ou quatre fois par semaine. Elle fait aussi de nombreuses sorties culturelles : concerts, théâtre, etc. Le week-end, elle fait des promenades, va au marché, boit des cafés, sort le soir, va chez des amis, fait des excursions, à la campagne, à la mer. Ses lieux préférés sont le centre-ville, le marché, les bars et chez elle quand elle mange avec ses amis.

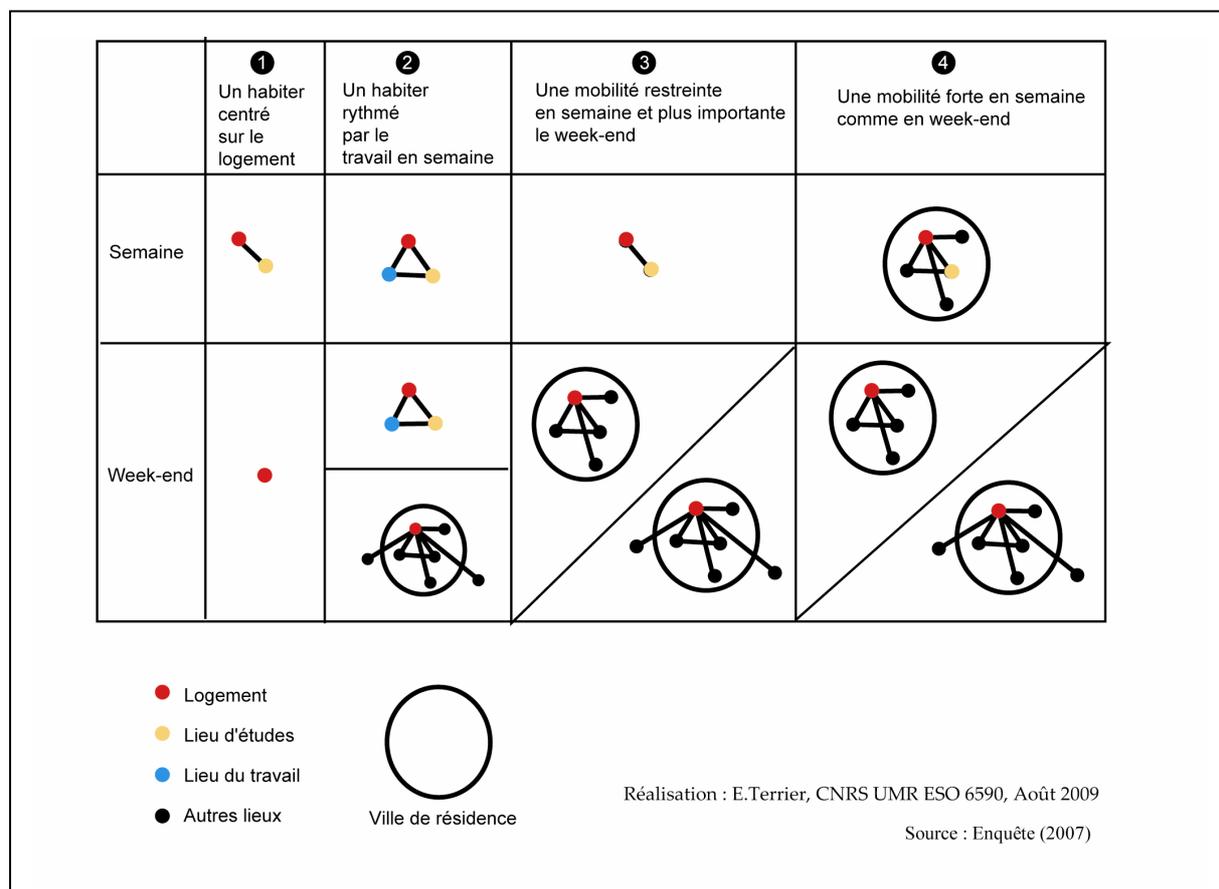
Babacar, étudiant sénégalais en Licence de Géographie sort aussi beaucoup. Il fait du foot les mardi soir, jeudi et vendredi. Babacar est dans l'équipe de football de l'université. Le dimanche matin, il y a les rencontres inter-universitaires qui le font sortir de Rennes. Avec ses amis du foot, Babacar fait la fête, une à deux fois par mois (s'il y a un anniversaire). Ou ils sortent les uns chez les autres et quelquefois Babacar prépare un plat sénégalais pour des « *potes* ».

Florian, étudiant allemand en Licence de Lettres à Rennes, fait souvent des soirées en semaine (environ deux ou trois), chez lui, chez des amis ou dans les bars en centre-ville. Il fait du footing tous les 3 jours. Il va au marché des Lices tous les samedis : « *alors le marché des Lices c'est une obligation comme je n'habite pas très loin. Et oui tous les samedis que j'étais à Rennes, j'ai fait le marché des Lices...c'est pour rencontrer des gens, en fait c'est bien, on peut faire plein de choses ce n'est pas seulement pour acheter de l'alimentation, il y a de l'animation* ».

Les entretiens ont donc montré que, malgré cette expérience commune de la migration pour études, les étudiants internationaux présentent des pratiques spatiales très différentes. L'analyse du nombre de lieux qu'ils ont pu fréquentés pendant leur séjour et l'étude des pratiques spatiales au quotidien ont permis d'observer que l'habiter des uns et des autres était plus ou moins étendu et que les étudiants internationaux étaient plus ou moins mobiles. Ceci laisse entendre qu'il existe des disparités entre les étudiants dans leur apprentissage des lieux et dans leur acquisition de savoirs. L'expérience de la mobilité internationale pour études, du fait de ces diverses pratiques spatiales, n'a donc pas les mêmes conséquences selon les étudiants. Il serait d'ailleurs intéressant de savoir si les pratiques spatiales de l'ensemble des étudiants, français ou étrangers, seraient aussi contrastées. Cette perspective

de recherche permettrait par ailleurs de comparer les comportements spatiaux entre les étudiants autochtones et les étudiants internationaux.

Figure 40 : Les modes d'habiter des étudiants internationaux



Les entretiens laissent entrevoir de nombreuses différences dans les pratiques spatiales des étudiants internationaux selon les continents d'origine. Alors que les étudiants européens ont beaucoup de loisirs et font beaucoup de sorties, les autres étudiants semblent donner la priorité aux études. Les étudiants Erasmus ont souvent des emplois du temps moins chargés et ont donc plus de loisirs. Alex est souvent dans les cafés, Florian et Vroni ont beaucoup d'activités extra-scolaires : Internet, piano, sport, sorties en ville avec des amis. Notons cependant que les étudiants européens ne sont pas toujours les seuls à avoir beaucoup de loisirs à l'exemple de Babacar (foot et soirées du jeudi soir), de Sanae (sport et soirées étudiantes), de Mohamad (repas avec des amis, cinéma, fêtes le vendredi soir) et de Xiao (natation, sorties). En dehors des étudiants européens, les étudiants internationaux très bien intégrés parmi les étudiants français font des sorties en semaine comme Sanae ou Babacar.

Le week-end est réservé aux sorties, aux loisirs et aux rencontres avec les amis pour la majorité des étudiants internationaux. Cependant certains semblent être toujours en cours, au labo ou chez eux, même le week-end : ce sont principalement des étudiants africains et des étudiants chinois qui ont peu de relations (Gérald, Zhao, Asmae, Qin). Les entretiens permettent de commencer à visualiser les facteurs qui peuvent expliquer les différences de mobilités entre les étudiants internationaux comme les moyens financiers, le temps ou le réseau social, autant de ressources qui peuvent être inégalement répartis entre les individus. Nous développerons l'analyse des explications des différences de mobilités spatiales dans le chapitre 8.

Avant cela, nous voudrions analyser une autre dimension de la spatialité des étudiants internationaux pendant leur séjour, celle relative aux contacts avec le pays d'origine. Cette mobilité spatiale est à la fois physique, faite de retours dans le pays d'origine mais elle peut aussi être virtuelle grâce aux moyens de communication qui permettent aux étudiants de continuer à être en relation avec les personnes qui se trouvent dans le pays d'origine.

2.2 Le pays d'origine : lieu de l'habiter des étudiants migrants

Malgré la migration internationale, les étudiants en mobilité restent très souvent en contact avec leur pays d'origine, là où se trouvent leurs proches. Le pays d'origine fait donc partie intégrante de l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour, qu'ils y soient présents physiquement ou virtuellement.

2.2.1 Les contacts avec le pays d'origine

Environ 55,2% des étudiants interrogés sont rentrés au moins une fois chez eux au cours de leur séjour (Tableau 27). Les retours sont plus ou moins fréquents parmi les étudiants selon la durée du séjour et selon les ressources financières nécessaires pour payer le voyage. Nabil, en France depuis cinq ans, est rentré sept fois au Maroc en car. Sanae, en France depuis deux ans, est rentrée deux fois au Maroc. A Noël, son père l'a aidé à financer la moitié du billet (à 600 euros) car Sanae ne pouvait pas se le payer. Elle cherche du travail pour pouvoir financer ses retours au Maroc : *« là je cherche un travail en fait c'est suffisant pour vivre mais pour les*

voyages ça ne permet pas grand-chose parce que maintenant si je veux rentrer ça va être dur...pour rentrer au Maroc parce que je sais que j'aurai des frais par exemple pour l'inscription parce que c'est payant, pour le Master 2, c'est autour de 400 euros...acheter un billet pour le Maroc (...) mais je vais rentrer je vais me débrouiller, donc là je cherche du travail comme des gardes d'enfants, n'importe...histoire de...»

Tableau 27 : Retour dans le pays d'origine selon la durée du séjour

Date arrivée en France/ Retour dans pays d'origine	Non	Oui
Il y a moins de 6 mois	73,3% (99)	23,0% (31)
de 6 à 12 mois	48,0% (61)	52,0% (66)
de une à deux années	32,1% (27)	64,3% (54)
Plus de deux années	17,6% (26)	81,1% (120)
TOTAL	42,8% (213)	55,2% (271)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Alternative au retour, les moyens de télécommunication (téléphone, E-mails, *chat*) permettent aux étudiants internationaux de rester en contact avec leurs proches présents dans le pays d'origine. 53% des étudiants enquêtés passent des coups de téléphone vers leur pays d'origine plusieurs fois par semaine. Certains appellent même tous les jours (12,8%). Environ 30% des étudiants internationaux envoient des E-mails vers leur pays d'origine tous les jours et 40% plusieurs fois par semaine. Enfin, la moitié des étudiants internationaux communiquent avec leurs proches grâce au *chat* sur Internet plusieurs fois par semaine ; parmi eux 23% le font tous les jours. D'ailleurs pour Zhao, son lieu préféré est chez lui pour pouvoir *chatter* avec ses amis et sa famille en Chine ou pour pouvoir les appeler grâce au « téléphone illimité ».

2.2.2 La souffrance de la distance

Notons que malgré le recours aux différents moyens de télécommunication pour rester en contact avec le pays d'origine, la distance d'avec les proches est souvent douloureuse surtout si la durée du séjour est longue et que les possibilités de retour se font rares. Selon l'enquête, plus de 47% des étudiants internationaux trouvent qu'ils ne rentrent pas suffisamment chez eux. Plus la distance est grande entre le pays de départ et le pays d'arrivée, plus le voyage est coûteux, ce qui peut aboutir à la limitation des visites à la famille et donc à plus de souffrance due à la séparation. Ceci est surtout vrai pour les étudiants qui restent plusieurs années loin de chez eux.

Ce sont les étudiants africains qui considèrent le plus qu'ils ne rentrent pas assez chez eux : 67,6% d'entre eux estiment que la fréquence de leur retours est insuffisante (Tableau 28). Babacar, étudiant sénégalais, n'a pas vu ses parents depuis plus de deux ans ; l'évocation de sa mère pendant l'entretien l'a plongé dans une profonde tristesse. Pour ceux qui restent plusieurs années, la distance qui les sépare de leur famille se mesure en kilomètres et en nombre de mois. La mobilité spatiale a ses avantages mais elle est aussi porteuse de souffrance pour les individus qui doivent supporter l'éloignement des proches, qui plus est quand la séparation est longue. Kaoutar, étudiante marocaine, nous fait part de ce mal-être : *« c'est dur (...) moi en fait je suis vraiment très attachée à ma petite famille, très attachée à ma sœur...j'ai une sœur et deux frères mais beaucoup plus avec ma sœur, on a trois ans de différences d'âge et on a jamais été éloignées alors ça a été vraiment très très dur au début...jusqu'à maintenant il suffit que je vois ma mère dans la webcam que je commence à pleurer et ça fait vraiment bizarre et ça c'est trop dur aussi (...) même maintenant, je sais pas pourquoi mais ça fait quand même mal, je sais pas j'ai jamais vu mon père pleurer, je l'ai jamais vu pleurer de toute ma vie sauf le jour que j'étais dans l'aéroport »*. Asmae, également marocaine, exprime la même difficulté : *« C'est la seule chose qui me manque ici, c'est la famille, parce que je suis toute seule ici...c'est difficile »*.

Tableau 28 : Opinion sur la fréquence des retours dans le pays d'origine par continent d'origine⁴⁶

Nationalité regroupée bis/Opinion sur fréquence retours au pays	Suffisant	Pas suffisant	TOTAL
Union européenne	68,2% (103)	25,8% (39)	100% (142)
Europe hors UE	36,0% (9)	60,0% (15)	100% (24)
Amérique du Nord	75,8% (25)	24,2% (8)	100% (33)
Amérique du Sud	28,0% (7)	60,0% (15)	100% (22)
Afrique	23,0% (34)	67,6% (100)	100% (134)
Asie	42,5% (48)	50,4% (57)	100% (105)
TOTAL	45,8% (226)	47,2% (234)	100% (460)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

2.3 La question du retour dans le pays d'origine : se projeter dans un habiter futur

L'habiter des étudiants internationaux est également constitué des mobilités qu'ils projettent de faire après leur séjour d'études. Pensent-ils rentrer directement dans leur pays d'origine pour travailler, pour étudier ? Désirent-ils rester dans le pays d'accueil pour chercher un travail ? Ou ont-ils pour projet de se rendre dans un autre pays étranger, qui ne soit ni le pays d'accueil ni le pays d'origine ? Nous considérons qu'il est important d'analyser cet aspect de la mobilité des étudiants internationaux même si le déplacement n'est pas encore réalisé et seulement à l'état de projet car l'habiter futur des étudiants internationaux peut être fortement influencé par l'expérience de la migration pour études. A l'inverse, ces projets peuvent influencer les pratiques des étudiants pendant leur séjour.

⁴⁶ Pour l'ensemble des tableaux statistiques de cette partie, même si les non-réponses ne sont pas présentées, elles sont malgré tout comptabilisées. Cela signifie par exemple pour ce tableau que le chiffre de 68,2% est calculé pour l'ensemble des étudiants de l'Union Européenne et non pas seulement pour les étudiants de l'UE qui auraient répondu à la question. Les non-réponses sont présentées seulement si elles sont significatives.

2.3.1 Un habiter futur incertain

A la question « Que pensez-vous faire après vos études en France? », les étudiants internationaux pouvaient donner plusieurs possibilités de réponses. Le fait que de nombreux étudiants donnent plusieurs réponses montre qu'ils sont pour beaucoup encore souvent indécis et qu'ils veulent garder en ligne de mire différents cas de figure qui se concrétiseront ou non selon les opportunités qui s'offriront à eux. « Le poids de l'indécision ne concerne pas uniquement telle ou telle région (...), tous les étudiants sont exposés à ce dilemme. Rentrer, rester ou aller ailleurs, cela sème sans cesse des doutes et des interrogations » (Ennifaa *et al*, 2007, p.7). De même, les entretiens ont montré que les projets d'avenir des étudiants restent souvent flous, ouverts à différentes possibilités. Ainsi, comme beaucoup d'étudiants internationaux, Quanyun et Irina restent dans l'indécision :

- « *je ne sais pas si je veux travailler en France ou en Chine* » (Quanyun)

- « *Au début je pensais je viens étudier et après je rentre chez moi. Maintenant je pense que je vais rester ici...mais je sais plus (...)* J'ai plein plein de projets » (Irina)

Cette citation de Mamadou montre bien aussi que beaucoup d'étudiants internationaux ne souhaitent pas donner de position arrêtée sur leur projet d'après séjour et qu'ils aviseront selon les opportunités. : « *là où je trouve je partirai en Mauritanie, au Sénégal, en France, j'en sais rien du tout, je m'interdis vraiment rien du tout (...).En France je sais pas il me semble que j'attend pas grand-chose de après la thèse en France je ne sais pas (...)* je m'interdis rien j'essaie de voir les opportunités là où elles se présenteront ».

2.3.2 Des projets d'avenir différents selon les continents d'origine

D'après l'enquête, 41,2% des étudiants internationaux pensent chercher un travail dans leur pays d'origine après leur séjour en France et 30% n'excluent pas de chercher un emploi en France après les études (Tableau 29). Un grand nombre d'étudiants (35%) pensent aussi à partir dans un autre pays étranger soit pour y travailler (21,6%), soit pour y étudier (13,2%).

Les projets d'avenir diffèrent selon les continents d'origine (Tableau 30). Par exemple, les étudiants du Nord (Union Européenne et Amérique du Nord) sont plus nombreux à vouloir continuer leurs études dans leur pays d'origine que les autres étudiants (respectivement 53,6% et 72,7% pour une moyenne de 24,4%). Ceci s'explique principalement par le fait que ces étudiants viennent très majoritairement dans le cadre d'un programme d'échanges sur

une période courte (un semestre ou un an), et non pas pour terminer leurs études en France comme les étudiants du Sud. Parmi les personnes interviewées, les étudiants européens veulent en général finir leurs études dans le pays d'origine, à l'exception d'Alex qui aurait voulu rester en France malgré la fin du programme : *« peu à peu j'avais pensé même, je me trouve aussi bien à l'aise que ici à Rennes, avec le vélo qu'à la fin j'avais même pensé à rester l'année prochaine »*. Alex pense revenir une autre année, peut-être pour le Master, après la Licence car d'après lui les Master sont moins chers en France (300 euros) qu'en Espagne (700 ou 800 euros). Il veut également continuer à améliorer son français : *« ça va être dur quand même, mais bon ...je vais essayer de finir ma licence, une année de plus puis bouger dans le monde ...parce que vraiment c'est ici à Rennes que j'ai commencé à faire mon chemin »*.

Tableau 29 : Les projets de mobilité après le séjour d'études

Projet Avenir	Nb. cit.	Fréq.
Chercher un travail dans votre pays d'origine	206	41,2%
Chercher un travail en France	148	29,6%
Continuer vos études dans votre pays d'origine	122	24,4%
Chercher un travail dans un autre pays étranger	108	21,6%
Continuer vos études dans un autre pays étranger	66	13,2%
Autre	17	3,4%
TOTAL OBS.	500	

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

La volonté de chercher un travail en France après le séjour d'études est plus forte pour les étudiants du Sud et les étudiants d'Europe de l'Est. 41,2% des étudiants africains, 40% des étudiants d'Amérique du Sud et 40% des Européens de l'Est pensent à chercher un emploi en France après leurs études. Certains étudiants rencontrés évoquent en effet ce désir de rester un peu après les études pour chercher du travail en France comme Sanae, Dong Li et Xiao. Sanae veut se donner une année en France après ses études pour trouver un travail : *« je voudrais bien travailler avant de rentrer...ça dépend aussi de mon copain. Si je veux rester une année de plus il faut que je trouve un travail mais je ne cherche pas plus que ça donc si je ne trouve pas je suis presque sûre de pouvoir trouver un travail au Maroc, travailler là-bas...à long terme travailler*

dans le domaine de l'environnement, faire des études d'impacts, c'est ce que je voudrais faire, du conseil, de l'audit...mais je sais pas si je reste plus d'une année ou pas après le Master 2».

Tableau 30 : Les projets de mobilité après le séjour d'études selon le continent d'origine

Nationalité regroupée bis/Projet Avenir	Chercher un travail en France	Chercher un travail dans votre pays d'origine	Chercher un travail dans un autre pays étranger	Continuer vos études dans votre pays d'origine	Continuer vos études dans un autre pays étranger
Union européenne	13,2% (20)	24,5% (37)	17,9% (27)	53,6% (81)	16,6% (25)
Europe hors UE	40,0% (10)	48,0% (12)	20,0% (5)	20,0% (5)	16,0% (4)
Amérique du Nord	18,2% (6)	30,3% (10)	9,1% (3)	72,7% (24)	9,1% (3)
Amérique du Sud	40,0% (10)	32,0% (8)	32,0% (8)	12,0% (3)	16,0% (4)
Afrique	41,2% (61)	45,9% (68)	28,4% (42)	4,1% (6)	10,1% (15)
Asie	35,4% (40)	61,9% (70)	18,6% (21)	0,9% (1)	12,4% (14)
TOTAL	29,6% (147)	41,2% (205)	21,6% (106)	24,4% (120)	13,2% (65)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

D'autres souhaitent trouver un travail durable en France, à l'exemple d'Ahmed. Ce dernier, doctorant, voudrait rester en France et devenir maître de conférences : *« mais pour moi maintenant en ce qui me concerne ma vie elle est en France »*. Malgré tous, certains étudiants internationaux, comme Xiao, ont conscience que c'est difficile de trouver un emploi en France quand on est étranger : *« trouver le travail, quand on a fini ses études en France, c'est trop difficile de trouver un travail en France. C'est presque impossible de continuer rester en France pour l'étranger »*.

Dans une étude sur les étudiants maghrébins, Borgogno (1998) explique que les facteurs qui jouent dans le sens du retour au pays sont l'attachement au pays natal, la force des liens familiaux et les exigences ressenties par rapport à l'appartenance nationale. Au premier rang des raisons qui jouent contre l'hypothèse du retour (installation en France ou dans un autre pays) est la raison professionnelle (trouver plus facilement un travail) ainsi que la raison culturelle en lien avec la crainte d'une difficile réadaptation. Abdoul évoque cette appréhension : *« J'ai un pote qui dit ça dépendra des opportunités, de la chance, peu importe le pays c'est une question de réussite (...) pareil à la question vous rester ici vous voulez rentrer chez vous...on ne peut pas... pareil quand je rentre chez nous, aujourd'hui quand je rentre chez moi il n'y a pas deux ans déjà, il y a certaines choses de chez moi que je comprends plus. Parce que vous êtes habitués à la vie ici c'est pour ça qu'il y en a qui ont du mal à rentrer. Vous remarquerez il y a certains*

étrangers qui préfèrent rester en France parce qu'il y a un décalage, ce n'est pas le même système de vie, c'est ce que je vous expliquais on commence à prendre des habitudes d'ici donc du coup quand on rentre chez nous, c'est nous qui se sentons décalés par rapport aux habitudes que les gens ont gardées, par exemple moi là si au bout de 5 ans je rentre, j'aurai besoin d'une bonne année de réadaptation ».

Dans l'étude de Latreche sur les étudiants maghrébins en France (1999), les étudiants aspirent majoritairement au retour dans leur pays d'origine (60%) en raison d'attaches professionnelles et familiales. Dans notre enquête, Babacar pense rentrer au Sénégal pour reprendre l'affaire de son père (dans l'immobilier). Le père de Babacar l'a d'ailleurs poussé à faire des études d'urbanisme : *« pourquoi pas faire une filière sur ça pour faire sa succession. Et là il est un peu vieux maintenant, il a besoin de nous. Il y a mon frère mais il a pas fait d'études, il a arrêté très tôt ».*

2.3.3 L'impact de la migration pour études sur les mobilités futures

D'après notre enquête, les étudiants africains et les étudiants d'Amérique du Sud sont plus nombreux à projeter de se rendre dans un autre pays étranger pour y travailler (respectivement 28,4% et 32% pour une moyenne de 21,6%). Au cours des entretiens, il y a effectivement des étudiants qui ont parlé d'aller peut-être travailler à l'étranger : Kamel au Canada, Mamadou au Sénégal, Ashok en Europe et Mohamad en Amérique du Nord. Mohamad connaît un professeur argentin dans le laboratoire où il travaille, il pense alors peut-être faire un post-doctorat en Argentine ou chercher du travail dans la recherche aux USA, au Canada, au Québec ou en France. Il dit qu'il pense aussi à rentrer au Liban mais que ça dépendra de la situation politique. Kamel pense peut-être aller travailler au Canada car il connaît des amis algériens qui y vivent.

Latreche (1999) a remarqué que de nombreux étudiants maghrébins, surtout les doctorants en sciences et en sciences médicales, projettent de repartir vers un autre pays : *« c'est parce que le séjour d'études en France est l'occasion de rencontres avec des membres de la communauté scientifique internationale et d'ouverture qu'il devient un facteur essentiel dans la 2^{ième} migration des diplômés maghrébins. Elle résulte essentiellement de l'activation des réseaux de connaissance des étudiants »* (Latreche, 1999, p.205). Le projet d'aller travailler dans un autre pays étranger s'explique par la peur du sous-emploi réservé aux Maghrébins, la condition des immigrés en France, la situation défavorable du marché de l'emploi en France et au Maghreb et la demande internationale permanente en personnel

qualifié dans les différents secteurs de la technologie. Les destinations souhaitées par les étudiants maghrébins sont les pays riches de haut niveau de maîtrise de la technologie comme le Canada, les USA ou encore les pays importateurs de technologie (pays du Golfe).

King et Gelices (2003) ont étudié l'impact de la mobilité Erasmus sur les trajectoires professionnelles et sur les mobilités futures. Leurs recherches montrent que les étudiants qui sont partis étudier à l'étranger étaient plus enclins à chercher du travail à l'étranger. Sur l'échantillon des étudiants de Sussex qui sont allés étudier à l'étranger, 44% ont postulé pour un travail à l'étranger contre 12% de ceux qui n'ont pas fait de séjour d'études en dehors de leur pays : « *Studying abroad as an undergraduate will have important potential effects (and advantages) in subsequent life, notably as regards career opportunities and the likelihood of travelling, living and working abroad, especially in Europe. In other words, studying abroad in another European country can be regarded as a kind of apprenticeship for a variety of international, European and cross-border professional (but also personal) activities* » (King et al, 2003, p. 242).

La mobilité internationale pour études a donc des conséquences sur les mobilités internationales futures des individus. L'expérience d'un séjour d'études à l'étranger contribue à l'apprentissage de la mobilité internationale qui fait alors penser à l'étudiant qu'il est en mesure de vivre une mobilité dans un autre pays étranger. Le bilan positif que l'étudiant peut faire de son séjour à l'étranger peut aussi renforcer son envie de réitérer l'expérience. C'est par exemple le cas de Vroni qui veut continuer à vivre à l'étranger : « *mais maintenant avec Erasmus, j'ai trop envie de bouger. T'as pas envie de rentrer en Autriche* ».

A partir de l'étude de l'habiter de l'ensemble des étudiants internationaux (premiers lieux fréquentés, logement, lieux du séjour, villes de résidence, pratiques quotidiennes, contacts avec le pays d'origine, habiter futur), nous avons pu observer des différences entre les pratiques et ainsi mettre en avant plusieurs modes d'habiter selon les étudiants. La question est maintenant de savoir quels sont les facteurs qui participent à cette différenciation. Les entretiens ont permis de commencer à visualiser certains de ces facteurs comme le continent d'origine, l'intégration sociale ou encore le contexte institutionnel de la migration.

Afin de mieux saisir les différences de pratiques spatiales ainsi que les facteurs de différenciation à l'origine des divers modes d'habiter, nous avons décidé, dans le cadre d'une analyse statistique plus fine, de focaliser notre réflexion sur un nombre limité d'indicateurs de mobilité, renvoyant pour la plupart à des déplacements pour les loisirs. Les entretiens ont en effet montré qu'en dehors de la mobilité résidentielle (qui concerne

finaleme^{nt} une minorité des étudiants), ce sont les mobilités de loisirs qui sont les plus à même d'étendre l'habiter des étudiants internationaux. Leur analyse est donc plus pertinente pour mettre en lumière les différences de pratiques spatiales entre les étudiants. En général, dans le registre des activités « obligatoires », les pratiques sont peu différenciées : les étudiants sortent de chez eux pour aller en cours ou au laboratoire et pour faire leurs courses⁴⁷. Qui sont les étudiants internationaux les plus mobiles ? Peut-on mesurer précisément leur mobilité ? Quelles sont les variables déterminantes au regard de ces différences de mobilité ? Pour répondre à ces questions, nous allons donc procéder à une analyse statistique approfondie des mobilités de loisirs des étudiants internationaux pendant leur séjour.

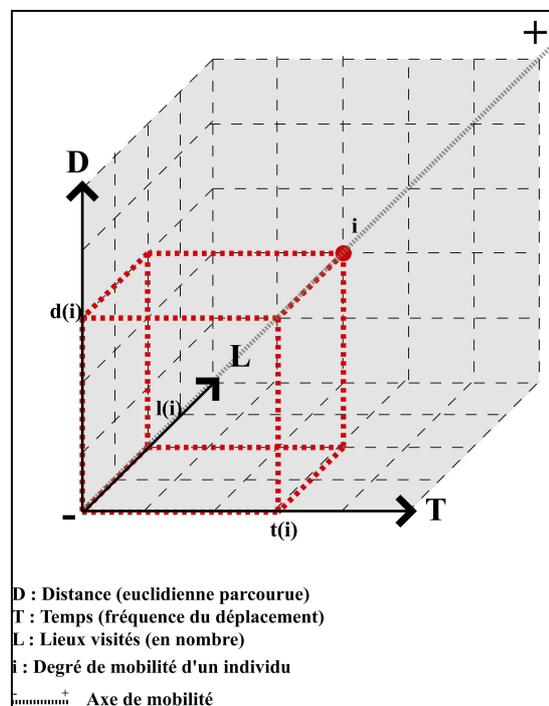
⁴⁷ Ces motifs de mobilité sont communs à tous les étudiants et le seul facteur de différenciation est la discipline étudiée : les étudiants de Lettres Sciences humaines et sociales (LSHS), dont les emplois du temps sont moins chargés en heures de cours que ceux des étudiants de sciences « exactes » sont plus souvent chez eux en semaine.

3 LES MOBILITES SPATIALES DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX : DES PRATIQUES CONTRASTEES

3.1 Mesurer la mobilité spatiale des individus

Il est difficile de mesurer le degré de mobilité d'une personne. L'idéal serait de quantifier pour chaque individu tous les types de mobilité spatiale en prenant en compte l'ensemble des métriques : la distance euclidienne parcourue, le nombre de lieux pratiqués et la fréquence des déplacements (Figure 41). A partir d'un graphique à trois dimensions, nous avons schématisé ces trois indicateurs quantifiables de la mobilité spatiale : l'axe D correspond à la distance parcourue, l'axe T à la fréquence des déplacements et l'axe L au nombre de lieux visités. D'un point de vue théorique, plus le point i est proche de la borne +, plus l'individu est mobile. Nous n'avons pas pour ambition dans cette thèse d'appliquer cette méthode de mesure. Ce schéma, purement théorique, constitue pour notre travail un objectif « idéal » vers lequel il faudrait tendre pour mesurer le plus précisément possible la mobilité spatiale des individus.

Figure 41 : Mesurer le degré de mobilité



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2008

Nous n'avons pas pu prendre en compte la totalité de ces trois métriques pour chaque type de mobilité mais nous avons sélectionné des indicateurs de mobilité qui nous semblent les plus représentatifs et significatifs pour rendre compte des différences entre les étudiants internationaux. Concernant les mobilités spatiales dans la ville de résidence, nous avons donc fait le choix de trois indicateurs :

- temps passé en dehors du logement le week-end (en heures)
- nombre moyen de sorties le soir (par mois)
- fréquentation du centre-ville (fréquence)

Et nous faisons l'analyse de deux autres indicateurs pour la mobilité des étudiants en dehors de la ville de résidence :

- fréquence de la mobilité en dehors de la ville de résidence
- nombre de lieux visités (moyenne pour un an)

3.2 Des étudiants internationaux plutôt mobiles

Dans le questionnaire, il était demandé aux étudiants d'évaluer le temps moyen en heures par jour passé en dehors du logement pendant le week-end. Etant donné que le temps passé dans le logement est plutôt la marque d'une certaine sédentarité, le temps passé en dehors du logement serait alors un indice de mobilité. Alors que quatre étudiants internationaux sur dix passent entre quatre et sept heures par jour en dehors de leur logement, 35% semblent plus mobiles aux vues de cette durée moyenne en étant plus de 8h en dehors de chez eux. A l'inverse, une catégorie dit sortir moins de trois heures (18%). Ces premiers chiffres montrent déjà l'existence d'importantes différences entre les étudiants internationaux.

L'analyse du nombre de sorties⁴⁸ (le soir) par mois confirme ces disparités. En moyenne, les étudiants internationaux font 5,6 sorties par mois mais 12% des étudiants internationaux font moins de deux sorties et à l'inverse 26% font plus de 8 sorties.

La fréquentation du centre de la ville d'études représente un autre indicateur de la mobilité de loisirs étant donné que, la plupart du temps, les étudiants s'y rendent pour la concentration de magasins, de bars et d'activités culturelles (cinémas, théâtres, salles de

⁴⁸ Notons qu'il faut lire cet indicateur avec précaution au regard du fait que le mot « sortie » a pu ne pas être compris de la même manière par tous les étudiants.

concert, etc.). Plus de la moitié des étudiants internationaux se rendent plusieurs fois par semaine dans le centre-ville (56%). Notons qu'un étudiant sur dix ne va dans le centre-ville qu'une à deux fois par mois.

En ce qui concerne les mobilités spatiales en dehors de la ville de résidence, plus de 80% des étudiants internationaux profitent de leur séjour pour faire des visites et voyager. Mais, là encore, nous voyons de fortes disparités : alors que 13% font des visites plusieurs fois par mois, autant disent ne pas faire du tout de visites.

3.3 Profils de mobilités : des disparités

Afin de réaliser une typologie des profils de mobilité, nous avons utilisé la classification ascendante hiérarchique comme méthode statistique. Celle-ci vise à regrouper les individus à partir de leurs réponses à un ensemble de questions : le but est de les regrouper en classes (appelées aussi « profils ») homogènes, mais très différentes les unes des autres⁴⁹. Les étudiants sont ainsi classés selon leur profil de mobilité (à partir des cinq indicateurs de mobilité listés dans le point 3.1) et des variables illustratives viennent s'ajouter à l'analyse afin de caractériser ces groupes d'étudiants (continent d'origine, sexe, âge, ville de résidence, lieu du logement, discipline, niveau d'études, durée du séjour, motivations de départ, budget, difficultés financières).

La classification ascendante hiérarchique réalisée sur l'échantillon des 500 étudiants internationaux interrogés permet de résumer les mobilités spatiales en cinq profils distincts⁵⁰.

- La première classe (11,6 % de l'échantillon. Inertie⁵¹ = 0,00696, DO⁵² = 1,26) est particulière car elle est constituée d'étudiants présentant une surreprésentation des non-réponses aux questions sur la mobilité. Ceci semble lié au fait que ce profil concerne en forte majorité les sédentaires, ce qui laisse présumer l'existence d'un

⁴⁹ Ce procédé agrège les éléments suivant un algorithme de classification hiérarchique utilisant le critère d'agrégation de Ward (critère de variance). Elle agrège les éléments de façon à minimiser la variance interne de chaque classe (inerties intra-classes) et à maximiser la variance entre les classes (inertie inter-classes).

⁵⁰ L'inertie inter-classes est de 0,6484 ; cette partition explique donc 65% de la variance.

⁵¹ Plus l'inertie (I) intra-classe est proche de 0, plus la classe est homogène

⁵² Plus la distance à l'origine (DO) est proche de 0, plus la classe atteste d'un comportement moyen (proche du centre du nuage sur la carte factorielle)

certain malaise à « avouer » une faible mobilité. Il y a une surreprésentation des étudiants africains et des hommes dans ce groupe.

- *Etudiants sédentaires* (classe 2 : 15,8 % de l'échantillon, $I = 0,0455$, $DO = 1,04$) : ce profil se caractérise par une très faible mobilité de la part des étudiants. 65% d'entre eux font moins de deux sorties par mois contre 13% sur l'ensemble de l'échantillon. Dans ce groupe, plus de sept étudiants sur dix font moins de deux visites par an en dehors de la ville d'accueil. 65% passent moins de trois heures par jour en dehors de leur logement en week-end (contre 18%). Les variables illustratives indiquent une surreprésentation des étudiants africains dans ce profil (57% contre 28% sur l'échantillon total).
- *Etudiants ayant une mobilité moyenne* (classe 3 : 27,4 % de l'échantillon, $I = 0,0599$, $DO = 0,05$). Ces étudiants semblent plus mobiles que les précédents : la majorité d'entre eux (61%) fait de deux à cinq sorties par mois. Malgré tout, le nombre de visites en dehors de la ville reste assez faible comme pour le profil des sédentaires (moins de deux). Dans ce groupe, le continent surreprésenté est l'Asie.
- *Etudiants très mobiles* (classe 4 : 25,8 % de l'échantillon, $I = 0,0720$, $DO = 0,50$). Ces étudiants font souvent des visites en dehors de la ville d'accueil : deux ou trois fois par semestre pour 73% d'entre eux. Ils font en moyenne cinq à huit sorties par mois. L'Union Européenne est le continent d'origine surreprésenté dans ce profil (48% contre 30%).
- *Etudiants « hypermobiles⁵³ »* (classe 5 : 19,5 % de l'échantillon, $I = 0,0669$, $DO = 0,99$). Ces étudiants font plus de dix visites par an en dehors de la ville (51% contre 11%) et font plus de huit sorties par mois. Les courts séjours (moins de six mois), la motivation de départ « améliorer la maîtrise d'une langue » et les étudiants d'Amérique du Nord sont les modalités surreprésentées de ce profil.

Cette méthode de classification ascendante hiérarchique indique que le continent d'origine semble déterminant pour le découpage de ces profils. En effet, parmi toutes les variables

⁵³ Le terme « hypermobile » est seulement employé ici pour caractériser un très fort degré de mobilité (au regard des indicateurs choisis dans cette étude). Il ne possède pas donc pas cette valeur conceptuelle que l'on trouve dans l'ouvrage de Dervin F et Ljalikova A. (2007) où le terme est défini ainsi : « Le préfixe hyper- souligne à la fois la pluralité des formes de mobilité qui touchent les sociétés du 21^{ème} siècle et l'intensité avec laquelle ces mobilités semblent s'imposer aux individus contemporains » p.10

illustratives, le continent d'origine apparaît presque toujours comme première modalité avec la plus forte valeur-test⁵⁴. Face à ce constat, il est intéressant d'affiner l'analyse statistique afin de mesurer le poids de la variable « continent d'origine » et des autres variables dans la détermination des mobilités spatiales des étudiants internationaux.

3.4 Le continent d'origine : une variable discriminante

Les étudiants internationaux présentent des profils de mobilité très différents : alors que certains semblent rester beaucoup chez eux, d'autres profitent de leur séjour pour sortir et voyager. Comment peut-on expliquer ces différences de comportement ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons réalisé la liste des variables de différenciation (déterminants sociaux) entre les étudiants internationaux puis nous avons testé leur indépendance / dépendance avec les indicateurs de mobilité grâce au test du *Khi-deux*⁵⁵ (Tableau 31).

Cette première étape a permis d'écarter les variables qui se sont révélées indépendantes : « Age », « Niveau d'études », « Budget » et « Difficultés financières ». Il faut faire attention au fait que le résultat de ce test n'est pas un indicateur de la force du lien entre les variables. C'est pourquoi, dans l'objectif de réaliser une hiérarchisation des variables ayant un effet sur la mobilité, nous avons eu recours à un autre test : *le V de Cramer*⁵⁶. Celui-ci varie de 0 à 1 : plus il est proche de 1, plus la relation entre les deux variables est forte. Cette seconde étape de l'analyse a permis de voir que la variable qui présente l'effet le plus important sur les indicateurs de mobilité est le continent d'origine ($V = 0,349$). Elle est suivie du sexe, des

⁵⁴ La valeur-test est d'autant plus forte que la modalité correspondante occupe une position significative sur l'axe (CAH réalisée à partir d'une analyse factorielle).

⁵⁵ Le test du Khi-deux permet de saisir s'il existe une relation statistique significative entre deux variables qualitatives (sans indiquer la force de la relation). Il teste l'hypothèse selon laquelle les deux variables sont indépendantes l'une de l'autre et mesure la distance qu'il y a entre l'effectif réellement observé et l'effectif théorique.

⁵⁶ Le V de Cramer est un test permettant de mesurer les degrés de dépendance entre les lignes et les colonnes d'un tableau. Le V de Cramer est une mesure d'association basée sur le khi-deux. Il a l'avantage d'être standardisé pour tous les tableaux. Plus la valeur du V est proche de 1, plus la contingence dans le tableau est forte.

$$V = \sqrt{\frac{\chi^2}{n(k-1)}}$$

χ^2 , Chi carré

n , Taille de la population

k , Nombre de lignes ou de colonnes, le moindre des deux

motivations de départ, de la ville de résidence et de la discipline. La borne inférieure de significativité établie à 0,200 par la convention a permis d'écarter la durée du séjour dont l'effet ne semble finalement pas si important ($< 0,200$).

Tableau 31 : Synthèse des corrélations entre les indicateurs de mobilité et les déterminants sociaux

	Relation statistique avec indicateurs de mobilité		Effet de la variable si annulation de l'effet « continent d'origine »
	Test du khi-deux*	V de Cramer**	
Continent d'origine	+++++	0,349	
Sexe	+++	0,287	non
Age	+	0,230	
Ville de résidence	++	0,243	Effet « ville de résidence » pour les étudiants du Nord
Lieu du logement	++	$< 0,200$	
Discipline	++++	0,210	
Niveau d'études	+	$< 0,200$	
Durée du séjour	++++	$< 0,200$	
Motivation de départ	+++	0,276	
Budget		$< 0,200$	
Difficultés financières	+	$< 0,200$	

* Chaque signe « + » correspond à une relation très significative entre la variable et l'indicateur de mobilité. Le test du khi-deux ayant été réalisé pour cinq indicateurs, le score maximum est de cinq. Si ce score est inférieur à deux, nous considérons que la variable a peu d'effet sur les mobilités spatiales.

** Dans ce tableau n'est montrée que la valeur (V de Cramer) la plus élevée parmi les cinq indicateurs. Par convention les valeurs inférieures à 0,200 sont jugées comme peu significatives.

Par ailleurs, nous avons réalisé une analyse statistique supplémentaire afin de détecter quelles sont les variables qui cachent l'effet d'une variable tierce. Le sexe a-t-il réellement un effet sur la mobilité comme semblent nous le dire les deux tests précédents ou ne cache-t-il pas l'effet d'une troisième variable comme le continent d'origine ? Nous savons en effet qu'il y a une surreprésentation des hommes parmi les étudiants des pays du Sud et des femmes parmi les étudiants des pays du Nord. Pour vérifier l'effet de la variable sexe sur la mobilité, nous avons à nouveau croisé les indicateurs de mobilité avec les variables illustratives pour chaque sous-population (étudiants du Nord / étudiant du Sud), ce qui a permis d'annuler

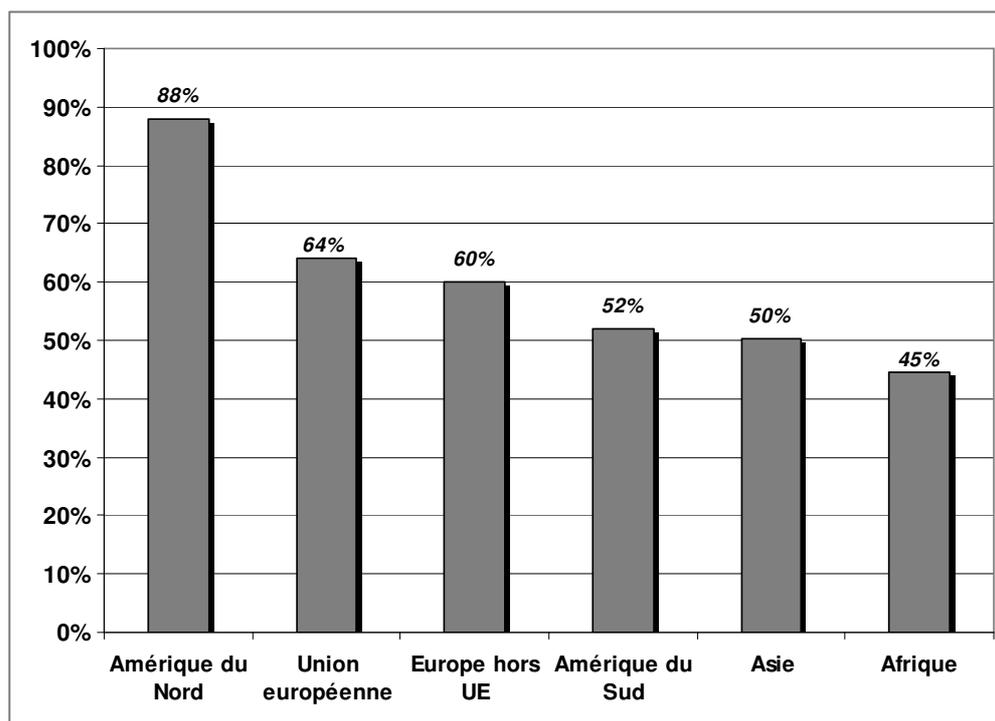
l'effet « continent d'origine ». Etant donné que, pour chacune de ces sous-populations, le test du Khi-deux n'était plus significatif, cela indique que le sexe n'a finalement pas vraiment d'influence sur les mobilités spatiales. Il reste cependant un effet « ville de résidence » pour les étudiants du Nord : ceux de Brest sont moins mobiles que ceux qui habitent à Rennes. Ce résultat est intéressant mais nécessiterait une enquête supplémentaire pour être en mesure d'être l'interprétée, d'autant plus qu'il n'existe pas d'effet « ville de résidence » pour les étudiants du Sud.

Enfin, nous ne pouvons pas établir les mêmes conclusions pour les « motivations de départ » et pour la discipline dans la mesure où les modalités de ces variables sont presque entièrement symétriques au continent d'origine : par exemple 90% des étudiants qui ont cité comme raison du départ « manque de formations universitaires dans le pays d'origine » sont originaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ainsi, si nous testons l'effet de la variable « motivation de départ » sur la mobilité pour cette sous-population, nous avons des effectifs trop petits pour les autres motivations de départ.

D'après l'analyse statistique, les différences entre les mobilités des étudiants internationaux s'expliquent donc surtout par le continent d'origine. Les graphiques qui suivent permettent de décrire les mobilités spatiales des étudiants internationaux au regard de cette variable.

Concernant les mobilités dans la ville d'accueil, les Américains du Nord se démarquent nettement : 88% d'entre eux vont dans le centre-ville plusieurs fois par semaine contre 50% des étudiants asiatiques et 45% des étudiants africains (Figure 42). Les étudiants d'Amérique du Nord sont ceux qui passent le plus de temps hors de leur domicile le week-end : 67% d'entre eux passent plus de 8h à l'extérieur de leur logement par jour contre par exemple 26 % des étudiants africains.

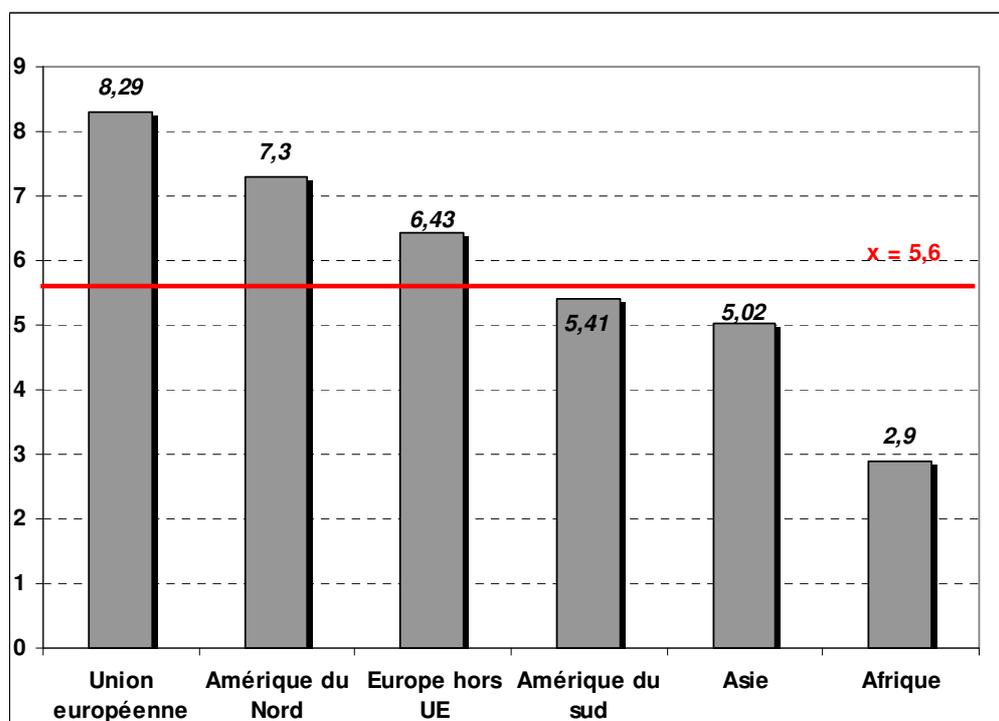
Figure 42 : La fréquentation « plusieurs fois par semaine » du centre-ville selon le continent d'origine



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2008

Source : Enquête (2007)

Figure 43 : Nombre moyen de sorties (le soir) par mois par continent d'origine



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2008

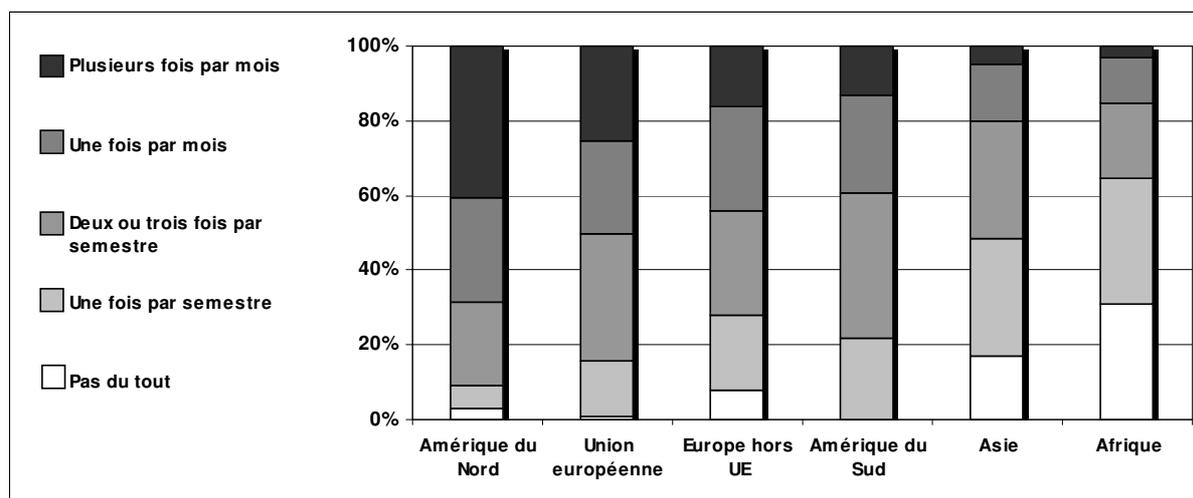
Source : Enquête (2007)

Le nombre de sorties par mois confirme cette césure entre étudiants du Nord et étudiants du Sud : en moyenne les étudiants africains font trois sorties par mois le soir contre huit sorties pour les étudiants de l'Union Européenne et sept pour les étudiants d'Amérique du Nord (Figure 43). Notons cependant que ces différences dans le nombre de sorties renvoient à la faible fréquentation des bars ou des lieux citadins de loisirs (cinémas, discothèques) par les étudiants africains et asiatiques qui préfèrent se rencontrer les uns chez les autres⁵⁷.

Concernant la mobilité hors de la ville d'accueil, 16% des étudiants asiatiques et 28% des étudiants africains disent ne pas profiter de leur séjour en Bretagne pour visiter ou voyager contre moins d'1% des étudiants de l'UE. En revanche, 40% des étudiants d'Amérique du Nord et 24% des étudiants de l'UE font des visites plusieurs fois par mois contre 3% des Africains et 4% des Asiatiques (Figure 44). Les étudiants issus des pays du Nord font beaucoup plus de déplacements en dehors de leur ville d'accueil que les étudiants des pays du Sud (Figure 45). 72% des Africains et 60% des Asiatiques font en moyenne moins de 2 visites par an contre 19% des étudiants de l'UE et 18% des étudiants d'Amérique du Nord.

Ainsi, l'analyse statistique montre que les pratiques spatiales des étudiants internationaux sont hétérogènes entre les étudiants originaires des pays du Nord qui sont très mobiles pendant leur séjour et les étudiants des pays du Sud et des pays émergents, plus sédentaires.

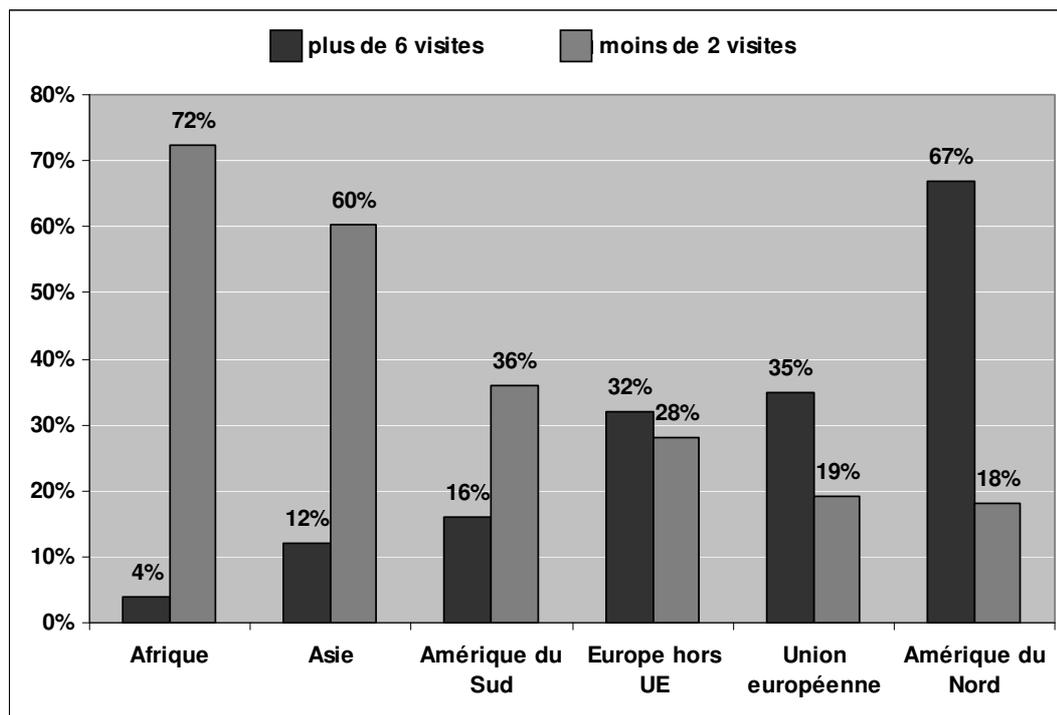
Figure 44 : Fréquence de la mobilité en dehors de la ville de résidence par continent d'origine



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2008

Source : Enquête (2007)

⁵⁷ 28% des étudiants de l'Union Européenne fréquentent les bars plusieurs fois par semaine contre 5% des Africains et 3,5% des Asiatiques.

Figure 45 : Nombre de déplacements en dehors de la ville d'accueil selon le continent d'origine

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2008

Source : Enquête (2007)

4 CONCLUSION

L'expérience de la migration pour études bouleverse l'habiter des étudiants internationaux. Ces derniers arrivent dans de nouveaux lieux à découvrir et à s'approprier. Les entretiens et l'enquête quantitative ont montré que les pratiques spatiales sont différentes selon les étudiants. Certains profitent de leur séjour en France pour sortir et visiter de nombreux lieux alors que d'autres présentent un habiter davantage centré sur le logement. Comment pouvons-nous expliquer ces disparités ? L'analyse statistique a permis de voir que le continent d'origine représentait le facteur le plus déterminant dans la différenciation de ces pratiques : les étudiants du Nord sont plus mobiles que les étudiants du Sud. Or, même si la variable « continent d'origine » révèle les différences de mobilités entre les étudiants internationaux, elle n'explique rien en soi ; il nous faut donc regarder quels sont les éléments déterminants sous-jacents à l'origine géographique. Celle-ci renvoie en effet à différents contextes du séjour, à des inégalités financières, à divers degrés d'intégration sociale, à différentes motivations de départ et à des rapports différents à la mobilité. L'étude des

données contextuelles (politique nationale d'accueil) et l'analyse des entretiens nous donnent la possibilité de compléter l'analyse quantitative en décryptant les effets de structure cachés derrière la variable « continent d'origine » et en approchant des éléments d'explication des mobilités plus difficilement quantifiables et modélisables.

La recherche des facteurs d'explication des différences de mobilité spatiale devrait permettre aussi de mieux comprendre les différents modes d'habiter relevés dans ce chapitre qui ont montré de nombreux écarts au modèle. En effet, nous avons rencontré au cours des entretiens des étudiants africains et chinois très mobiles (Babacar, Mohamad, Quanyun) et au contraire des étudiants européens moins mobiles (Alex). Comment pouvons-nous expliquer ces exceptions ? Quelles circonstances font que ces étudiants se détachent du mode de comportement spatial de leurs pairs ?

CHAPITRE 8

LES DETERMINANTS DE LA MOBILITE SPATIALE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX : RESSOURCES SOCIALES ET FACTEURS CULTURELS

Pendant leur séjour d'études en France, les étudiants en mobilité internationale présentent des pratiques spatiales très différentes d'un continent d'origine à l'autre. Comment pouvons-nous expliquer ces différences ? La question qui sera posée dans ce chapitre est donc celle des « déterminants » de la mobilité spatiale. Qu'est-ce qui explique qu'un individu soit plus mobile qu'un autre ? Quel poids doit-on donner à l'explication économique (origine sociale et ressources financières), au réseau relationnel, au contexte culturel ?

Dans l'objectif d'analyser la relation entre les inégalités sociales et les mobilités spatiales, nous verrons en premier lieu en quoi les inégalités de conditions de vie entre les étudiants internationaux peuvent expliquer en partie les différences de mobilité. Pour ce faire, nous présenterons la pluralité des conditions d'études (structures d'accueil, inégalités de traitement, aides spécifiques), la diversité des conditions matérielles du séjour (ressources, bourses, logement) ainsi que les difficultés exprimées par les étudiants. Puis, afin de ne pas raisonner seulement en termes d'inégalités d'accès à la mobilité spatiale, mais aussi en termes de différences de pratiques générées par des intentions et des désirs variés selon les groupes et les individus, nous nous pencherons, dans une troisième partie, sur l'existence d'un rapport culturel à la mobilité spatiale.

1 DES CONDITIONS DE SEJOUR INEGALES

1.1 Le contexte institutionnel du séjour d'études : mobilité encadrée et mobilité individuelle

1.1.1 Des étudiants du Nord favorisés

La diversité des contextes institutionnels des séjours d'études à l'étranger engendre des inégalités de conditions de vie entre les étudiants internationaux. Certains étudiants sont encadrés par des programmes d'échange et/ou sont boursiers (63% dans l'enquête) alors que d'autres viennent à titre individuel et ne profitent pas des avantages des premiers (37%).

Tableau 32 : Programme d'échange par continent d'origine

Nationalité /Programme d'échange	Oui	Non	TOTAL
Union européenne	76,8% (116)	22,5% (34)	100% (150)
Europe hors UE	24,0% (6)	76,0% (19)	100% (25)
Amérique du Nord	69,7% (23)	30,3% (10)	100% (33)
Amérique du Sud	28,0% (7)	72,0% (18)	100% (25)
Afrique	7,4% (11)	91,2% (135)	100% (146)
Asie	24,8% (28)	72,6% (82)	100% (110)
TOTAL	38,4% (191)	60,4% (298)	100% (489)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Dans notre enquête, 38% des étudiants internationaux sont en programme d'échange ; parmi eux 60% participent au programme Erasmus et 28% viennent dans le cadre d'un accord bilatéral (Encadré 5). Les autres étudiants sont venus pour la plupart dans le cadre des programmes ISEP et CREPUQ. Ces étudiants encadrés arrivent généralement des pays du Nord : 77% des étudiants de l'Union Européenne et 70% des étudiants d'Amérique du Nord sont en programme contre seulement 7% des étudiants africains (Tableau 32).

Encadré 5 : La mobilité internationale pour études encadrée**Les principaux programmes d'échange**

ERASMUS : programme d'échange européen ouvert actuellement à 33 pays, les 27 Etats membres de l'Union Européenne, les trois pays de l'EEE (Islande, Liechtenstein et Norvège) et les 3 pays candidats (Bulgarie, Roumanie, Turquie).

CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) : programme d'échange entre la France et le Québec

ISEP (International Student Exchange Program) : programme entre la France et les Etats-Unis signé par 17 universités et 3 écoles françaises.

Les accords bilatéraux

L'objectif des conventions bilatérales est de faciliter les échanges entre les établissements en permettant la validation de la période de formation passée à l'étranger par l'établissement d'origine et en offrant parfois la possibilité d'obtenir un double diplôme.

Tableau 33 : Boursiers / Non boursiers par continent d'origine

Nationalité /Boursier	Oui	Non	TOTAL
Union européenne	78,1% (118)	21,2% (32)	100% (150)
Europe hors UE	36,0% (9)	64,0% (16)	100% (25)
Amérique du Nord	63,6% (21)	30,3% (10)	100% (31)
Amérique du Sud	36,0% (9)	56,0% (14)	100% (23)
Afrique	42,6% (63)	56,1% (83)	100% (146)
Asie	25,7% (29)	64,6% (73)	100% (102)
TOTAL	50,2% (249)	46,0% (228)	100% (477)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Dans l'enquête, la moitié des étudiants internationaux bénéficient d'une bourse de mobilité et parmi eux, 42% reçoivent une bourse Erasmus, 20% une bourse du gouvernement français (BGF) et 20% une bourse du gouvernement d'origine (BGE)⁵⁸. A l'instar des programmes d'échanges, les bourses disponibles bénéficient davantage aux étudiants des pays du Nord :

⁵⁸ Les autres types de bourses sont très diverses ; il peut s'agir d'allocations de recherche doctorale ou encore de bourses de mobilité octroyées par la Région Bretagne.

78% des étudiants de l'UE et 64% des étudiants d'Amérique du Nord sont boursiers contre 43% des étudiants d'Afrique et 26% des étudiants d'Asie (Tableau 33)⁵⁹.

Exclus des programmes d'échange, les étudiants originaires du continent africain peuvent prétendre à des bourses de mobilité telles que les bourses du gouvernement français ou les bourses du gouvernement d'origine (Encadré 6). Parmi les étudiants africains enquêtés, 16,2% sont boursiers du gouvernement français et 19% sont boursiers de leur gouvernement d'origine. Notons cependant que ces chiffres restent modestes étant donné que la part des étudiants africains venant à titre individuel (sans bourse et sans encadrement institutionnel) reste majoritaire : 54,7%⁶⁰. Cette part d'étudiants individuels n'est que de 9% pour les étudiants d'Amérique du Nord et de 15% pour les étudiants de l'Union Européenne (Tableau 34).

Tableau 34 : Les étudiants en mobilité individuelle par continent d'origine⁶¹

	Total	Individuels	Part des étudiants Individuels (en %)
Union Européenne	151	23	15,2
Europe hors UE	25	15	60,0
Amérique du Nord	33	3	9,1
Amérique du Sud	25	11	44,0
Afrique	148	81	54,7
Asie	113	52	46,0
Total	495	185	37,4

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

⁵⁹ Le taux de non-réponse étant très important à la question concernant le montant des bourses (73,8%), nous ne pouvons pas donner de résultats tangibles sur ce point. Notons cependant que 40% des étudiants boursiers du gouvernement français qui ont précisé le montant de leur bourse reçoivent plus de 300 euros par mois. En outre, les bourses Erasmus sont en moyenne moins élevées que les BGF et que les BGE. En effet, environ 30% des boursiers Erasmus reçoivent moins de 200 euros par mois alors que les autres boursiers semblent percevoir plus rarement moins que cette somme (13% des étudiants boursiers du gouvernement d'origine).

⁶⁰ La part des étudiants individuels parmi les étudiants asiatiques est de 46%. Parmi les étudiants asiatiques encadrés, environ 22% sont venus dans le cadre d'un accord bilatéral, 11,5% sont boursiers du gouvernement français et 8% sont boursiers de leur pays d'origine.

⁶¹ 43,5% des étudiants individuels sont originaires du continent africain, 28% du continent asiatique, 12,4% de l'Union Européenne, 8% d'Europe hors UE.

Encadré 6 : Les bourses de mobilité BGF et BGE

Les bourses du gouvernement français émanent du ministère des Affaires étrangères et sont gérées par différents organismes (principalement le CNOUS et EGIDE). Ces bourses sont réservées aux ressortissants d'un Etat ayant passé un traité de coopération bilatérale avec la France. Les critères sociaux ne sont pas déterminants pour ce type de bourses. Seul le mérite scolaire ou universitaire de l'étudiant est pris en compte : la réussite de l'année universitaire, l'appréciation des enseignants et les résultats obtenus aux examens et contrôles sont décisifs pour l'obtention puis le renouvellement de la bourse. Les allocations du gouvernement français sont les plus élevées et leur versement est plus régulier que pour les autres bourses.

Les critères d'attribution et le montant des **bourses accordées par le pays d'origine** de l'étudiant sont extrêmement variables d'un Etat à l'autre et relèvent de l'entière souveraineté des gouvernements ou organismes nationaux qui les distribuent. Le fait que les études envisagées ne puissent être poursuivies dans le pays d'origine est souvent l'une des conditions prises en considération. Les Etats sont généralement plus favorables, et donc plus généreux, pour des études concernant des secteurs économiques en développement et répondant à des besoins réels en main-d'œuvre qualifiée. Enfin, les critères sociaux et la réussite scolaire ou universitaire de l'étudiant sont d'autres facteurs qui entrent généralement en ligne de compte. Les bourses accordées par le pays d'origine sont gérées soit par le CNOUS soit par l'ambassade du pays d'origine :

- *Bourses gérée par le CNOUS* (après signature d'une convention particulière) : EGIDE anciennement CIES (Centre International des étudiants et des stagiaires), association à but non lucratif, a signé, depuis sa création en 1960, toute une série d'accords avec les anciennes colonies françaises. Il assure, en collaboration avec le CNOUS, la gestion des bourses des Etats et organismes conventionnés. L'association EGIDE accueille et loge l'étudiant.
- *Bourses gérées par l'ambassade du pays d'origine (les plus nombreuses)* : cette bourse est versée par le gouvernement du pays d'origine par l'intermédiaire de l'ambassade. Les difficultés financières de ces pays causent souvent des problèmes de versement.

1.1.2 Les répercussions de ces différences de statut sur le quotidien des étudiants internationaux

Des conditions d'accueil inégales

Les étudiants internationaux boursiers ou encadrés par un programme d'échange profitent d'un certain nombre d'avantages qui facilitent leur séjour. A. Claeys dans son rapport sur les étudiants étrangers (1999) parle d'« un dispositif qui prend inégalement en compte la situation des étudiants étrangers ». Il ajoute que ce dispositif est satisfaisant dans la prise en charge des boursiers mais qu'il reste lacunaire pour les étudiants individuels. Les textes réglementaires accordent depuis longtemps un sort particulier aux boursiers étrangers du Gouvernement Français. Le CNOUS a été désigné comme prestataire privilégié au service de la coopération culturelle internationale de la France et le réseau des CROUS assure un service d'accueil personnalisé aux titulaires d'une bourse du Gouvernement français. « Grâce

à ce dispositif, l'étudiant boursier est accompagné dans ses démarches, dès son arrivée en France, ce qui facilite incontestablement son intégration ». En revanche, les étudiants étrangers « individuels » ne s'inscrivent, par définition, pas dans un système de prise en charge spécifique.

Les boursiers du gouvernement français sont pris en charge par le pays d'accueil depuis leur départ en avion jusqu'à leur retour chez eux. On les appelle les « boursiers tapis-rouge » (Renaudat, 1998). Ils disposent de nombreuses prestations : réservation du logement, gratuité d'inscription, indemnité pour l'achat de matériel pédagogique, couverture des dépenses de l'impression des travaux de thèse, etc. Pour continuer à recevoir sa bourse, l'étudiant n'a cependant guère droit à l'erreur : un seul échec en quatre années est toléré.

Les boursiers de gouvernement étranger (BGE) disposent également d'un traitement de faveur en ce qui concerne leur accueil. Pierre, étudiant gabonais boursier de son pays d'origine, a été accueilli par le CNOUS au moment de son arrivée en France, à Paris : *« il fallait arriver sur un point phone, il y avait un endroit, on décrochait le téléphone et on entrait directement en contact avec le CNOUS dans le centre de Paris et puis de là on te disait de prendre un taxi ou un métro ou n'importe quel moyen pour t'y rendre et une fois arrivé là-bas, eux s'occupaient des formalités, c'est-à-dire qu'on a passé deux jours, on a passé deux nuits au centre Monnet, c'est un centre de jeunes à Paris pas très loin de la place d'Italie, et donc on été là hébergé là pendant deux trois jours le temps que les formalités administratives soient faites. (...) Une fois-là on est pris en charge par l'équipe du CNOUS à Paris qui nous remet de l'argent pour pouvoir vivre, qui nous indique là où dormir et tout ça, et puis bon là ça va. Et puis après on nous emmène jusqu'à la gare Montparnasse, on dispatche les gens, chacun dans leur direction »*. Selon Pierre, il est indispensable d'être boursier pour venir en France : *« Ce n'est pas la peine de venir ici si on est pas boursier de son pays parce que la bourse ça donne des garanties hein déjà l'accès au logement universitaire, ça te donne droit à la carte de séjour, donc si on est pas boursier ce n'est même pas la peine »*.

Les étudiants internationaux en programme d'échange profitent d'un accueil spécifique proposé par le service des relations internationales de l'université, alors que les étudiants hors-programme s'adressent à la scolarité de leur établissement au même titre que les étudiants français. Un séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'un programme est la garantie d'une équivalence des diplômes⁶², d'un droit à l'exonération des frais d'inscription,

⁶² Les programmes européens ont facilité la reconnaissance des unités d'enseignement obtenues grâce à l'instauration récente du système LMD (Licence-Master-Doctorat)

de cours de langue gratuits, pour beaucoup d'une bourse, et surtout l'assurance d'un logement réservé à l'avance. Par exemple, Alex, étudiant espagnol, venu à Rennes dans le cadre du programme Erasmus, profite de ces nombreux avantages. Il reçoit une bourse d'environ 150 euros par mois. Il explique qu'il avait aussi le droit à une bourse pour financer son voyage jusqu'en France mais qu'il ne l'a pas demandée. En outre, Alex a obtenu automatiquement une chambre en cité universitaire le jour de son arrivée, ainsi que l'aide au logement par la caisse d'allocations familiales. Au total, sa chambre lui revient à seulement 80 euros par mois. Angela, également espagnole et étudiante Erasmus, reçoit une bourse de 440 euros par mois.

Notons aussi que les conditions d'accueil au moment de l'arrivée sont très différentes selon les types d'établissement. Du fait de moindres effectifs et de ressources humaines et financières plus conséquentes que les universités, les écoles d'ingénieur comme l'INSA de Rennes proposent en effet un accueil plus étoffé en direction des étudiants en mobilité internationale. Par exemple, Irina, étudiante moldave, à l'INSA, a été accueillie par le personnel du service des relations internationales de l'établissement. Dès son arrivée, Irina a obtenu une chambre car l'INSA possède son propre parc de logements. De plus, des étudiants français volontaires inscrits dans la filière internationale de l'INSA apportent leur aide aux étudiants internationaux pour les démarches administratives. Les étudiants en mobilité internationale disposent également d'un traitement de faveur dans la mesure où deux semaines de cours de français et de remise à niveau en maths, en physique etc. sont réservées spécialement pour eux en début d'année. En outre, un week-end d'intégration a été organisé pour donner aux étudiants l'opportunité d'apprendre à se connaître et pour que les étudiants internationaux choisissent leurs binômes français. Le directeur des relations internationales de l'INSA explique les objectifs et le fonctionnement de ces binômes étudiant étranger/étudiant français : « *Pendant les deux premières années d'études à l'INSA, ces étudiants sont dans des groupes spécifiques où ils sont en binôme avec un étudiant français, donc ça s'appelle la filière internationale. Et donc cette mise en binôme a pour objectif d'intégrer l'élève étranger et puis également peut-être d'ouvrir aussi un petit peu la curiosité, d'élargir un petit peu les horizons de l'étudiant français* ». Enfin, Irina reçoit une aide financière de la part de l'INSA de l'ordre de 1400 euros pour l'année. Le montant de cette aide est fixé en fonction du niveau économique du pays d'origine⁶³. Irina a conscience qu'elle est plutôt privilégiée en comparaison avec les étudiants internationaux à l'Université : « *j'ai un cousin à Strasbourg, il est à l'Université*

⁶³ Les Moldaves reçoivent 1400 euros, les Roumains, 900 euros, les Hongrois, 500, etc.

d'économie et lui il n'a pas de conditions spéciales pour les étudiants étrangers, ils sont normaux, et donc lui il a des difficultés ».

De même, le directeur de l'IEP de Rennes explique qu'il existe dans son établissement une association d'étudiants spécialement chargée de la mobilité : *« Ensuite, on a mis en place tout un dispositif d'accueil assez performant je trouve, en s'appuyant notamment sur une association des étudiants de l'IEP qui s'appelle association "Zéphir" et qui joue un rôle extrêmement important d'appui, de relais. (...). Notamment, Zéphir s'occupe de l'accueil personnalisé des étudiants à leur arrivée à Rennes en gare ou à l'aéroport. Ils essaient de s'organiser pour les accueillir, les amener vers les logements qu'ils ont pu trouver le temps d'avoir un logement définitif. (...). Zéphir nous aide également, met en place également, c'est eux qui gèrent un certain nombre d'adresses de locations privées qui se refilent d'année en année et qui permet de proposer aux étudiants qui n'ont pas eu de chambres universitaires de trouver un logement très rapidement. Donc les étudiants, au bout d'une semaine, ils sont quasiment tous logés. Ils ont trouvé un logement. Ouvrir les comptes bancaires, alors avec un accord avec une banque qui par ailleurs reverse à l'association des étudiants un peu d'argent. Qu'est-ce qu'ils font aussi... Les démarches auprès de la CAF, auprès des organismes sociaux. Auparavant, auprès de la préfecture mais cette année, on a une convention avec la préfecture et c'est notre service qui les gère. Et puis, Zéphir a aussi un rôle d'animation, organiser des rencontres, des soirées, des visites ».*

Le même genre d'association existe à l'ESC de Rennes. La directrice des relations internationales de cette établissement explique aussi que les enseignants ont pour consignes d'organiser les groupes de travail en fonction des nationalités de façon à favoriser la diversité et l'intégration des étudiants internationaux : *« Lorsqu'il y a des travaux de groupes dans un cours par exemple, on va dire aux étudiants : vous faites un groupe, ou soit on le forme nous-mêmes, soit on va dire : vous allez faire un groupe avec équilibre des sexes et puis au moins un étudiant étranger parce que généralement, la proportion de français est quand même plus importante. Donc au moins un ou deux ou trois, ça dépend des groupes. Ou dans les masters, c'est souvent beaucoup d'étrangers, plus que de français, là on dira : pas tous les Chinois ensemble par exemple. En tant qu'enseignant, on va donner des instructions pour que la diversité se met en place ».*

Inégalités d'accès au logement

Les chambres universitaires représentent le mode de logement le plus convoité par les étudiants car celles-ci ont le gros avantage de présenter un loyer très modeste en comparaison aux loyers demandés pour les logements individuels. Babacar (étudiant

sénégalais) explique que grâce à l'APL, le loyer descend à 93 euros par mois : « *ça c'est bon. Tu peux t'en sortir* ». L'accès aux chambres universitaires peut donc être déterminant pour les conditions de vie de la suite du séjour.

Or, les étudiants internationaux ne sont pas égaux face au logement, et plus particulièrement vis-à-vis de l'attribution des chambres en cité universitaire. En effet, les étudiants internationaux boursiers et les étudiants en programme sont considérés comme prioritaires dans les politiques d'attribution des chambres du CNOUS. Les étudiants individuels qui n'ont droit à aucune bourse se trouvent donc doublement défavorisés.

« L'admission de ces étudiants [étrangers] en résidence universitaire obéit à des critères différents selon la catégorie concernée » (Claeys, 1999). Les boursiers du Gouvernement français (BGF) bénéficient d'une priorité d'affectation dans la mesure où leur accueil constitue une mission confiée, par voie réglementaire, au CNOUS depuis 1964. Il en est de même pour les étudiants bénéficiant d'une bourse Erasmus qui sont logés dans le cadre des conventions passées entre les CROUS et les universités. La situation est plus compliquée pour la dernière catégorie d'étudiants étrangers, à savoir les « individuels ». Jusque dans les années 80, ces étudiants devaient remplir les mêmes critères sociaux que les étudiants français, mais cette règle a été abandonnée en raison de la difficulté d'établir des comparaisons de niveaux de revenus. C'est la raison pour laquelle les CROUS appliquent désormais des critères académiques conduisant à privilégier les étudiants étrangers de deuxième et de troisième cycles.

Un ordre de priorités pour l'accueil en résidence universitaire a été défini par la circulaire du 22 mars 1999 qui conduit à établir une hiérarchie des catégories suivantes d'étudiants pour l'hébergement en cité universitaire : les boursiers du gouvernement français (BGF), de gouvernements étrangers et d'organisations internationales ; les étudiants de programme de mobilité européenne et d'échanges inter-universitaires relevant d'accords passés entre les CROUS et les établissements de l'enseignement supérieur ; et enfin, en dernier lieu, les étudiants individuels, en priorité ceux inscrits en Master et en Doctorat. « Cet ordre de priorité met en évidence la difficulté à laquelle sont confrontées les œuvres universitaires de concilier leur mission sociale, affirmée par le législateur, avec l'accueil prioritaire qu'elles doivent, conformément aux textes réglementaires, réserver à certaines catégories d'étudiants étrangers. » (Claeys, 1999).

La directrice de la vie étudiante du CROUS de Bretagne explique que les étudiants encadrés et boursiers sont logés en priorité car le CROUS a pour mission d'accompagner la politique

internationale des établissements : *« on nous demande d'accompagner la politique des universités, la politique de développement international des universités. Et la politique de développement international des universités porte sur les programmes d'échanges et les accords bilatéraux universitaires parce qu'on loge aussi tous les gens qui sont proposés par l'université. (...) Nous, notre souhait serait qu'à terme, on ne loge que ceux proposés par l'université. Ça fait partie de nos souhaits. Parallèlement, comme ils n'arrivent pas à gérer ça, on s'est positionné sur la fin de cycle. Partant du constat, en fonction de la volonté politique de développer des premiers cycles universitaires dans les pays étrangers qui sont traditionnellement gros pourvoyeurs d'étudiants inscrits en France, on a pris l'option d'inscrire à partir des Master Recherche, Professionnels et Doctorat ».*

La sélection est d'autant plus sévère que le nombre de places en cité universitaire n'a pas été adapté à l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux. Par exemple, en Bretagne, alors que 72% des étudiants internationaux étaient logés par le CROUS en 1998, ils ne sont plus que 34,4% en 2006 (source : CROUS).

Dans notre enquête, 65% des étudiants encadrés par un programme ou par une convention bilatérale disposent d'une chambre en cité universitaire contre seulement 43,4% des étudiants hors-programme. De même, 70% des étudiants boursiers ont une chambre en cité universitaire contre 33,5% des non-boursiers. Cet avantage est sans doute le plus révélateur d'inégalités entre les étudiants encadrés et les étudiants individuels car le problème d'accès au logement représente une difficulté fréquemment citée par les étudiants. Parmi les étudiants internationaux qui estiment très difficile de trouver un logement, 75% sont venus en France sans l'encadrement d'un programme d'échange. Trouver le logement s'est révélé être une étape facile pour 65,6% des étudiants de l'Union Européenne et 75,8% des étudiants d'Amérique du Nord, contre seulement 44,2% des étudiants asiatiques et 48% des étudiants africains.

L'accès au logement des étudiants internationaux est donc inégal selon le type d'établissement, selon le type de mobilité, selon le niveau d'études et selon la ville d'accueil. Nabil, étudiant marocain, en Licence à son arrivée en France n'a pas pu obtenir de chambre en cité universitaire du fait de son niveau d'étude insuffisant : *« au début j'aurais voulu prendre un logement universitaire mais j'ai vu que les critères de sélection sont très durs. Ils privilégient ceux qui sont en M2 ».* Tejeddine, étudiant libanais, souligne cette difficulté de trouver un logement pour les étudiants internationaux individuels : *« quand tu es étudiant étranger, quand tu arrives avec tes propres moyens, il n'y a pas de structure d'accueil pour le logement donc tu dois chercher tout seul le logement ça c'est pas facile au début ».* Illustration de la difficulté des étudiants africains individuels pour se loger, un étudiant rencontré pendant l'enquête a

hébergé illégalement un étudiant non-boursier dans sa chambre universitaire : *« J'ai fait des trucs illégaux, parce que c'est interdit de vivre à deux dans une chambre universitaire (...) j'ai reçu deux sanctions. J'ai hébergé pendant un mois. Ça a été découvert. Là on est à trois dans deux chambres parce que il y en a un qui est venu là, il avait des problèmes. En fait il a pas de bourse, c'est chaud pour lui ».*

Par ailleurs, les difficultés des étudiants internationaux à trouver un logement sont plus ou moins grandes selon les villes de résidence en fonction de leur parc de logements étudiants et de l'offre locale de logements privés. Ahmed explique que c'est plus facile de trouver un logement à Rodez et à Saint-Brieuc qu'à Toulouse : *« je suis parti à Rodez, c'est une petite ville, il y a beaucoup de logements etc., mais quand je suis descendu pour ma Licence à Toulouse, là c'est le choc hein, déjà il n'y a pas beaucoup de logements, encore moins en septembre octobre, et avec toutes les charges de mois de loyers d'avance, d'agence, etc., je veux dire c'est mission impossible. Moi heureusement, je connaissais deux copains qui étaient avec moi à Rodez et qui faisaient aussi la Licence, et on s'est mis à trois pour trouver un appartement. (...) Saint-Brieuc, c'est plus simple. Saint Brieux c'est un peu comme Rodez ».*

Les contraintes administratives pour les étudiants du Sud

Selon la réglementation en vigueur, les étudiants européens sont dispensés de l'obligation d'être muni d'un visa de long séjour pour études. Ils échappent donc à ces tracasseries administratives à la source de gros soucis pour les autres catégories d'étudiants internationaux. Ils sont également dispensés de l'adhésion au régime de la Sécurité sociale étudiante : un simple formulaire (E 111) leur permet de continuer à bénéficier de la couverture sociale de leur pays d'origine. Avant de chercher un travail, les étudiants étrangers originaires de l'Union Européenne n'ont pas besoin de se procurer l'Autorisation Provisoire de Travail (APT) alors que cette dernière est obligatoire pour les autres étudiants internationaux.

Venir étudier en France à titre individuel implique d'être soumis à davantage d'obligations administratives concernant les visas, le renouvellement du titre de séjour, les inscriptions, etc. Celles-ci sont parfois la cause d'arrivées trop tardives en France, quelques mois après le début de l'année universitaire entraînant la perte d'une année d'étude pour certains. Parmi les étudiants interviewés, ceci a été le cas pour Abdoul et Mamadou, tous deux étudiants africains individuels. De plus, les étudiants individuels originaires des pays du Sud sont victimes de ce que Serge Slama appelle la « *logique de soupçon* » (Slama, 1999). Ces étudiants

sont perpétuellement suspectés d'être des immigrés potentiels cherchant à passer entre les mailles du filet en obtenant le statut d'étudiant étranger. C'est pourquoi de nombreux étudiants internationaux originaires des pays du Sud sont soumis à des contrôles administratifs contraignants et incessants (Chapitre 6). Dans l'enquête, les étudiants africains sont les plus nombreux à parler de ces difficultés administratives : 21,6% des étudiants originaires du continent africain citent cette difficulté contre 13,2% de l'ensemble des étudiants enquêtés.

Alors que les étudiants du Nord sont plutôt privilégiés par les programmes d'échange, les étudiants du Sud arrivent plus souvent à titre individuel et peuvent dès lors être confrontés à un « véritable parcours du combattant » (Borgogno, 1998). Il faut donc voir derrière la variable « continent d'origine » ces inégalités qui expliqueraient en partie les différences de pratiques spatiales. Nous notons ici une adéquation entre une forte mobilité spatiale pour ceux qui bénéficient de privilèges institutionnels facilitant le quotidien et une faible mobilité spatiale pour ceux qui rencontrent davantage de tracas liés aux démarches administratives, à la recherche d'un logement etc. Au delà des inégalités de traitement par les institutions, l'enquête a montré que, selon les continents d'origine, les étudiants internationaux ne rencontraient pas les mêmes difficultés.

1.2 Des difficultés différentes selon les continents d'origine

1.2.1 Des difficultés plus importantes au début du séjour

Pour l'ensemble des étudiants internationaux, les difficultés sont plus nombreuses au début du séjour du fait de toutes les démarches concernant la recherche du logement et les obligations administratives comme l'inscription, l'ouverture d'un compte bancaire, la demande du titre de séjour, etc. Pour certains étudiants, ces démarches sont tellement compliquées qu'ils se retrouvent à devoir manquer des cours. C'est le cas de Kaoutar pour qui la période des démarches administratives a duré d'octobre à début février : *« au début de l'année, c'était un peu chargé parce que je venais juste d'arriver et il fallait régler tout ce qui est administratif, en ce qui concerne la carte d'identité, le logement, avoir mon compte bancaire, mon inscription en cours donc c'était un peu le désastre...j'ai loupé vraiment trop de cours pour pouvoir m'occuper de tout ça...ça a été un petit peu catastrophique. Je quittais la maison vers sept heures*

moins le quart pour rentrer vers 19 heures 30...et je mange et je dors (...) mais petit à petit, c'est là que ça commençait à se stabiliser si on peut dire».

De même, au début de l'année, Irina est allée en ville tous les jeudis après-midi, jusqu'au mois de décembre pour remplir des formalités administratives : « *pendant un mois, on a fait que ça, remplir les papiers pour le titre de séjour, pour les assurances, le compte bancaire et je sais plus quoi* ». Elle explique également que les débuts en France sont plus difficiles à cause des difficultés en français : « *Les deux premiers mois c'est un peu difficile au niveau de la langue surtout* ». Bien qu'il soit francophone, Mohamad, libanais, exprime le même genre de difficultés : « *vous parlez très vite, c'est pour ça. Donc au début c'est un peu difficile, c'était un peu dur de suivre le cours mais après on s'habitue* ». Pour Kamel, les difficultés du début étaient essentiellement liées à sa recherche de travail pour pouvoir financer son séjour en France ; il a mis sept mois pour trouver un emploi : « *j'ai eu des contraintes, j'ai eu des soucis, surtout les premiers jours (...) les premiers mois j'ai galéré, je ne sais pas comment faire voilà (...) avec le temps, j'arrive à m'en sortir* ».

1.2.2 Une adaptation culturelle plus ou moins difficile

Arriver et vivre sur un territoire étranger signifie être en contact avec de nouvelles normes, de nouvelles habitudes, une nouvelle culture. Or, ce « choc culturel » n'a pas la même ampleur pour tous les étudiants internationaux. Les recherches sur les étudiants étrangers en France montrent que la distance culturelle entre le pays d'origine et celui d'accueil apparaît comme un facteur important dans ce « choc culturel ». A. Bolzinger (1974) constate que « *tandis que pour certains, les effets passent presque inaperçus ou provoquent une légère irritabilité, pour d'autres, ils provoqueront la panique ou la crise qui les conduit à retourner dans leur pays, ou, dans d'autres cas à demander une aide psychologique* ». Selon G. Pinon Navarro (1988), la bonne adaptation du groupe des étudiants latino-américains de Paris VIII est due « *à une distance interculturelle moins marquée que pour d'autres groupes du tiers-monde* ». Irina, moldave, présente la proximité socioculturelle de son pays avec la France comme un élément facilitateur de son séjour : « *pour moi ça s'est bien passé, je ne sais pas quoi dire, ce n'est pas très différent de chez moi parce que je suis européenne de l'Est, c'est pas si différent que ça* ».

Paivandi (1999) explique que ces problèmes d'adaptation sociale et de choc culturel lors de la première période du séjour sont d'autant plus difficiles pour les étudiants du Sud que ceux-

ci vivent très souvent une grande désillusion face au mythe de la France : « il [l'étudiant] est confronté à une autre réalité brisant son illusion et identifiant le pays d'accueil comme le « mauvais » et le pays d'origine comme le « bon ». (Paivandi, 1999, p.163). Le manque de compréhension du nouvel environnement peut provoquer chez ces étudiants une forte anxiété.

1.2.3 Des difficultés d'inégale gravité selon les continents d'origine

Pour étudier les difficultés rencontrées par les étudiants internationaux pendant leur séjour, nous avons pris en compte, dans l'enquête quantitative, les réponses des étudiants à la question : quelle est d'après vous la principale barrière susceptible de freiner la réussite de vos études ? Cette formulation détournée par rapport à la question plus directe qui était « pendant votre séjour, quelles difficultés avez-vous rencontrées ? » permet d'observer plus précisément les difficultés qui ont été réellement importantes au point de représenter pour l'étudiant un handicap dans le suivi de ses études.

Ceci a donné la possibilité de voir que les préoccupations du quotidien étaient très différentes d'un continent d'origine à l'autre. Les étudiants du Nord (Union Européenne, Amérique du Nord) et les étudiants d'Amérique du Sud citent moins que les autres des difficultés externes au milieu universitaire : pour eux, la difficulté majeure s'avère être les différences de méthodes de travail⁶⁴. En revanche, la difficulté la plus citée par les étudiants africains et les étudiants d'Europe de l'Est est le problème d'argent. Enfin, pour les étudiants asiatiques, c'est le problème de la langue qui arrive en première position.

La langue : une difficulté plus prononcée pour les étudiants asiatiques

La difficulté la plus citée par les étudiants internationaux est le problème de la langue : un étudiant international sur trois considère la mauvaise maîtrise de la langue comme un obstacle dans la réussite de ses études (Tableau 35).

Dans son étude sur la mobilité Erasmus, Martineau (1995) a également relevé que la pratique de la langue représentait la difficulté la plus importante pour les étudiants en mobilité. Les

⁶⁴ Cette difficulté est citée par 51,7% des étudiants de l'Union Européenne, 51,5% des étudiants d'Amérique du Nord et 48% des étudiants d'Amérique du Sud. Pour ces trois catégories, cette difficulté arrive statistiquement loin devant les autres.

difficultés de communication et de compréhension handicapent les étudiants dans leur vie sociale et pendant les cours où il faut simultanément comprendre et prendre des notes. Dans cette recherche, les étudiants Erasmus se plaignent du manque d'occasions de parler la langue du pays d'accueil du fait du regroupement entre compatriotes. Des étudiantes interrogées « constatent que ce cocon tissé par l'amitié leur a certes épargné les aspérités de la solitude mais, en même temps, les a isolées du monde nouveau qu'elles voulaient découvrir et les a reléguées dans un ghetto, à l'intérieur de leur propre sphère linguistique » (Martineau, 1995, p. 91).

Tableau 35 : Difficultés du séjour par continent d'origine⁶⁵

Nationalité/ Obstacle études	Problème de la langue	Difficultés financières	Difficultés administratives
Union européenne	36,4% (55)	20,5% (31)	12,6% (19)
Europe hors UE	36,0% (9)	48,0% (12)	12,0% (3)
Amérique du Nord	39,4% (13)	9,1% (3)	9,1% (3)
Amérique du Sud	28,0% (7)	24,0% (6)	8,0% (2)
Afrique	4,1% (6)	50,0% (74)	21,6% (32)
Asie	66,4% (75)	17,7% (20)	4,4% (5)
TOTAL	33,4% (165)	29,6% (146)	13,2% (64)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Pendant les entretiens de notre enquête, plusieurs étudiants ont souligné ces problèmes de langue. Asmae, marocaine, dit qu'il est important d'étudier la langue française avant de venir en France : « *Avant de venir ici il faut étudier la langue, parce que moi j'ai eu des difficultés plus de langue que dans la chimie* ». Paola, colombienne, explique que ses difficultés en français ont représenté un problème majeur au moment des examens : « *C'était la langue déjà et prendre des notes, c'était super difficile. Quand je suis arrivée aux examens, j'ai trop paniqué car ils me disaient il faut faire une dissertation (...) c'était pas évident. Ecrire dans une langue qui n'est pas la tienne* ».

⁶⁵ Seules les trois difficultés les plus citées par les étudiants sont présentées dans ce tableau

Les difficultés de langue sont cependant plus grandes pour les étudiants originaires d'Asie : en effet, 66,4% d'entre eux ont cité ce problème contre 36% des étudiants européens et moins de 5% des étudiants africains (arrivant souvent de pays francophones). Au cours d'un entretien, le directeur des relations internationales de l'INSA a d'ailleurs évoqué ce problème : *« Les étudiants non francophones, en particulier les étudiants asiatiques et plus spécifiquement des étudiants chinois qui souvent, n'ont suivi que deux ou trois mois de français intensif avant d'arriver (...) arrivent avec des connaissances de français plus que sommaires »*. Le directeur des relations internationales de Rennes 1 souligne aussi cette difficulté : *« une première difficulté avec un certain nombre d'entre eux, c'est la difficulté de la langue. Les étudiants non francophones, en particulier les étudiants asiatiques et plus spécifiquement des étudiants chinois qui souvent, n'ont suivi que deux ou trois mois de français intensif avant d'arriver donc ils arrivent avec des connaissances de français plus que sommaires »*.

Ces difficultés de langue parmi les étudiants chinois renvoient en effet souvent au fait que ceux-ci apprennent le français sur une période courte avant de venir en France afin de passer le test de langue qui permet d'obtenir le visa. C'est le cas de Qin qui, avant son séjour d'études, n'a pas pris de vacances et a suivi quatre heures de cours de français tous les jours pendant quatre mois.

De plus, il arrive aussi que les étudiants chinois commencent leur séjour en France par une ou plusieurs années d'apprentissage du français afin d'être en mesure de passer le test de français pour entrer à l'Université. Par exemple, Quanyun est inscrite au Cirefe, service commun de l'université Rennes 2 qui propose des formations de langue française aux étudiants en mobilité internationale : *« alors il faut étudier la langue au Cirefe, plus d'un an, deux ou même trois ans, c'est difficile »*. Elle explique que ceci peut poser des problèmes pour le renouvellement du titre de séjour lorsque les étudiants prennent trop d'années pour apprendre le français.

Les difficultés de communication et de compréhension peuvent représenter un frein à la mobilité dans le sens où elles peuvent constituer un obstacle à l'intégration sociale des étudiants internationaux. Qin explique que grâce à ses progrès en français, il sort davantage à Brest qu'à Grenoble où il restait beaucoup avec les autres Chinois.

Des difficultés financières plus importantes pour les étudiants d'Europe de l'Est et les étudiants d'Afrique

Après les problèmes de langue, c'est la question des difficultés financières qui est la plus citée par les étudiants internationaux : 30% des enquêtés affirment avoir rencontré des soucis financiers pendant leur séjour.

Il existe cependant de fortes disparités entre les continents d'origine : les étudiants d'Afrique et d'Europe de l'Est sont plus nombreux à citer la difficulté financière. La moitié des étudiants africains et 48% des Européens de l'Est disent avoir des problèmes d'argent contre seulement 20,5% des étudiants de l'Union Européenne, 17,7% des étudiants d'Asie⁶⁶ et 9,1% des étudiants d'Amérique du Nord (Tableau 35).

Les étudiants originaires des pays du Sud sont rarement boursiers, ce qui les oblige généralement à demander une aide financière à leurs parents. Or, aux vues des inégalités de niveaux de vie entre les pays d'accueil et les pays d'origine, cette aide peut devenir un véritable sacrifice pour la famille. C'est le cas pour Mohamad, étudiant libanais, dont le père a dû vendre de la terre pour financer la fin du séjour de son fils.

Sur la question des difficultés des étudiants internationaux, le président de l'université Rennes 2 met en avant la situation financière problématique des étudiants originaires du continent africain : *« Bon, disons d'abord pour les étudiants qui font une mobilité hors programmes et surtout avec les étudiants qui viennent des pays du Sud, Maghreb et Afrique noire, il y a des difficultés d'ordre financier. Ils n'ont pas de moyens et donc généralement, ils essaient de trouver un emploi. Trouvant un emploi, ils n'arrivent pas à suivre les cours comme ils devraient le faire donc ça, ça retarde parfois énormément leur cursus »*. Le directeur des relations internationales de l'INSA a lui remarqué les difficultés financières des étudiants d'Europe de l'Est : *« Alors, avec les étudiants moldaves et roumains, une difficulté qui s'est présentée ces temps-ci, c'est le problème de financements, c'est-à-dire que ce sont des étudiants qui ont des difficultés financières donc dans certains cas, n'arrivaient pas à payer leur logement »*.

De même, les boursiers du gouvernements des pays d'origine connaissent ces difficultés : à cause des problèmes financiers de ces pays, il y a eu des problèmes dans le versement des bourses. La directrice du CROUS de Rennes a remarqué ces problèmes de versement par certains Etats africains : *« il y a des étudiants qui ont des difficultés pour percevoir leur bourse, pour*

⁶⁶ Des étudiants comme Xiao, chinoise, ne semblent rencontrer aucun problème financier : *« seuls mes parents me donnent de l'argent. Ce n'est pas trop cher donc ça va...et il y a plein d'autres aides comme la CAF, comme les transports »*.

ceux qui les perçoivent directement par leur ambassade ». Par exemple, malgré son statut de boursier de son gouvernement d'origine (Sénégal), Babacar a connu de graves difficultés financières au début de son séjour à cause d'un retard dans le versement de sa bourse, qu'il n'a perçue que cinq mois après son arrivée : « C'était un peu chaud chaud au début . Comme argent de poche j'avais 1200euros. Ça dépendait combien mes parents m'envoyaient tous les mois. Et les bourses ne sont arrivées qu'au bout du 5^{ème} mois. Ça allait être très chaud ». Babacar fait part des soucis qu'il a rencontrés à cause du manque d'argent : « et rien n'est facile dans la vie. Rien n'est facile. (...) Parce que des fois c'est chaud aussi...Des fois tu mets ta carte bancaire et ça fonctionne pas. Tu devais manger tu ne peux pas. T'as besoin de quelque chose, tu peux pas te le payer. Il faut être psychologiquement prêt ».

Mamadou, étudiant mauritanien, analyse ce décalage de niveaux de vie entre son pays d'origine et la France : *« la famille a puisé l'économie de la famille, c'est pour toi ça, tu n'es pas le seul enfant de la famille, vous êtes nombreux. Il fallait... voilà... moi je me suis dit quand on me donne 100 euros, 100 euros c'est presque le salaire d'un fonctionnaire de voilà... le SMIC en Mauritanie et ça ça peut nourrir ma famille au moins 20 jours quoi, 15 à 20 jours, donc on te donne ça à toi seul c'est pas raisonnable. »*

De même, Kamel explique qu'il connaît des étudiants africains qui n'arrivent pas à suivre les cours car ils ne pensent qu'à leurs difficultés financières : comment payer le loyer, les factures d'électricité etc. : *« Tout le temps ils pensent à ça alors ils ont pas vraiment le temps de se concentrer vraiment sur leurs études »*. D'après Mamadou, il est trop difficile de suivre des études en France sans bourse et sans travail, seulement avec l'aide financière de ses parents : *« bon genre ils viennent la première année bon tu viens, on te paye le voyage tout, peut-être l'argent pour survivre les premiers mois mais après il n'y a plus rien, si tu as pas de boulot t'as pas de bourse, ça devient compliqué, ça devient hyper compliqué... bon la plupart du temps, il y en a qui laissent tomber, ils laissent les études, ils se barrent à Paris ou ailleurs »*.

Preuve de l'existence de situations de précarité parmi les étudiants africains, la directrice du CROUS de Rennes explique qu'environ la moitié des demandes en aides d'urgence provient de cette catégorie d'étudiants : *« on a la moitié des demandes d'aide sociale, des secours d'urgence, qui est constituée de demandes d'étudiants étrangers en Bretagne. Alors qu'ils ne représentent pas la moitié de la population. Et ce ne sont pas des étudiants des programmes d'échanges, des programmes*

Erasmus. Ce sont des étudiants individuels. (...) Au niveau du profil, je trouve qu'il y a beaucoup d'étudiants du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne »⁶⁷.

Afin de financer le séjour en France, la recherche d'une activité rémunératrice est souvent nécessaire pour les étudiants originaires d'Afrique et d'Europe de l'Est⁶⁸. D'après l'enquête d'Ennifaa (2007) sur les conditions de vie des étudiants étrangers, 59% des étudiants disent avoir exercé une activité professionnelle rémunérée pendant l'année universitaire (en dehors des vacances d'été). Parmi eux, 40% déclarent travailler régulièrement et 19% d'une manière occasionnelle. « Une activité professionnelle régulière ou occasionnelle est plus fréquente chez les étudiants originaires du Maghreb (67%), de l'Afrique subsaharienne (65%) et de l'Europe hors UE (64%). A l'opposé, la majorité des étudiants venant d'Asie (57%), de l'Union Européenne (55%) et du Moyen-Orient (50%) déclarent ne pas exercer d'activité professionnelle » (Ennifaa *et al*, 2007, p.6).

Selon Latreche (1999), en moyenne 58% des étudiants maghrébins financent leurs études en France par le travail salarié. Les boursiers ne constituent que 19% des étudiants de son échantillon. En observant l'obligation qu'ont les étudiants maghrébins de travailler pendant leurs études, A. Latreche se demande si « le travail salarié ne risque pas de tuer, ou de transformer, la migration des étudiants (migration universitaire) en une migration traditionnelle, de force de travail, et d'éloigner les étudiants de leurs études ». Latreche (1999) explique que le recours au travail salarié constitue la principale source de revenus des étudiants maghrébins. Même si ce n'est pas le travail qui fait naître la migration, c'est lui qui va la conditionner et permettre aux étudiants de continuer leurs études en France. De plus, ce travail est souvent nécessaire pour justifier ses ressources à chaque demande de renouvellement de la carte de séjour. Les étudiants maghrébins travaillent principalement dans le secteur hospitalier, l'enseignement, l'hôtellerie, le gardiennage, la restauration, l'informatique, etc.

⁶⁷ Pour le CROUS, il y a les pouvoirs publics qui apportent 30 % de subventions et 60 % de ressources propres. Et sur ses ressources propres, le CROUS prélève chaque année 23000€ pour financer une aide spécifique en direction des étudiants étrangers. Une aide qui peut aller jusqu'à 750 € et renouvelable une fois pour les étudiants en fin de cursus.

⁶⁸ Ayant un taux de non-réponses trop élevé à la question sur l'activité professionnelle des étudiants internationaux dans notre enquête, nous préférons ici présenter les données de l'enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants étrangers publiée par l'Observatoire de la Vie Etudiante. Nous pensons que le faible taux de réponses que nous avons obtenu est sans doute dû à une mauvaise formulation de la question. Il peut aussi s'expliquer par le fait que les étudiants du Sud hésitent à faire part de leur activité en dehors des cours du fait de la pression administrative qui les pousse à se montrer comme de « vrais étudiants » et pas comme de potentiels immigrants.

Dans son étude sur les étudiants maghrébins, Gérard (2008), montre que la part d'étudiants salariés augmente en fonction de la durée du séjour du fait de l'obligation de travail des étudiants marocains après l'épuisement de la « cagnotte » de départ quand le séjour se prolonge. Aucun étudiant ne conçoit son séjour pour études en France sans une participation personnelle au financement de ses études au moyen d'un travail rémunéré. Les étudiants issus d'un milieu modeste prennent un petit boulot souvent dès la première année : « pour les étudiants aux familles très modestes, la contrainte de travailler est forte, la somme recueillie au départ du Maroc étant vite épuisée. » (Gérard, 2008, p. 89).

Lors de nos entretiens, nous avons rencontré sept étudiants qui travaillent ou cherchent un emploi parmi les douze étudiants africains interrogés. Kamel n'est pas boursier, c'est pourquoi il travaille : « *c'est pour ça que je bosse pour avoir quelque chose pour payer mes factures* ». La nécessité d'avoir une activité rémunérée a parfois comme conséquence de retarder l'étudiant dans son cursus. Par exemple, à cause de son travail dans la restauration, Kamel a eu sa Licence en deux ans : « *j'ai eu ma Licence en deux ans comme je travaille en parallèle (...) pour la question de boulot je travaille dans la restauration le soir, à partir de 9h, ça m'arrange parce que le jour je suis à mes cours* ». De même, Ahmed raconte qu'il a redoublé son année de Maîtrise à cause d'un emploi du temps surchargé lorsqu'il faisait la plongée dans un café tous les soirs : « *il faut avoir beaucoup d'argent déjà à la base même j'ai dit 400-450, mais tu sais les premiers mois avec la caution et tout ça, il faut avoir beaucoup d'argent. Il faut avoir de l'argent sinon c'est très très dur ... et avoir un financement car je ne vois pas quelqu'un travailler et faire des études en même temps, c'est très difficile quoi. J'ai travaillé essentiellement l'été, pendant les vacances scolaires mais j'ai jamais travaillé...enfin ça m'est arrivé de travailler le week-end...mais je sais que j'ai dû faire ça une année et ça a été très très dur quoi d'ailleurs j'ai raté une année à cause de ça. J'ai redoublé ma Maîtrise à cause d'un rythme comme ça quoi. (...) Cette année je travaillais même les soirs, je faisais de la plongée dans un café. ... Je sortais, il fallait aller à 7 heures à la fac, à peine je suis rentré, 6 h, 8h il fallait travailler jusqu'à minuit, tout ça en continu donc oui c'est très, très dur* ».

N'étant pas boursier, Nabil explique qu'il est obligé de travailler pour pouvoir compléter l'aide financière de ses parents. Il travaille l'été, parfois pendant l'année universitaire : « *plutôt l'été...mais ça arrive parfois que je travaille ...deux fois dans le mois comme ça* ». Nabil a trouvé un emploi dans les annonces pour faire la plongée et le ménage dans les restaurants universitaires. La recherche d'un travail est d'autant plus chronophage qu'elle implique de nombreuses complications administratives. Nabil raconte les démarches qu'il a dû entreprendre pour pouvoir travailler. Il a dû faire une demande d'autorisation de travail pour chaque contrat à la direction départementale du travail car l'autorisation ne fonctionne

pas pour l'année. Pour obtenir cette autorisation, il faut prendre un rendez-vous à chaque fois et cela peut prendre jusqu'à trois jours. Or, certains employeurs qui ne connaissent pas ces obligations administratives peuvent être découragés par ces longues procédures : *« c'est pas évident avec les Intérim, c'est plus difficile parce qu'il y a des contraintes administratives en terme d'autorisation de travail. Par exemple, s'il y a une mission d'un jour, le jour même il faudrait que j'apporte l'autorisation de travail, il faut prendre rendez-vous pour l'avoir tout ça »*.

Par ailleurs, même les étudiants africains boursiers se retrouvent quelquefois à devoir travailler lorsque le montant de la bourse est insuffisant pour vivre. Babacar, dont la bourse est de seulement 198 euros par mois, a travaillé pendant l'année scolaire à mi-temps à PSA Peugeot à Rennes. Babacar a dû sécher des cours à cause d'un emploi du temps trop chargé et faire des photocopies des cours manqués afin de les rattraper. Babacar est également inscrit dans une boîte d'Interim qui l'appelle pour des missions ici ou là, comme par exemple aller couper le gazon d'un stade : *« j'ai pas le choix. Des fois je pouvais faire des petits boulots comme ça »*.

De la même façon, Pierre explique qu'il est également obligé de travailler du fait d'une bourse insuffisante et aussi parce qu'il doit envoyer de l'argent au Gabon pour son enfant. Il accumule deux jobs, du ménage en semaine et veilleur de nuit dans un hôtel le week-end. Pierre parle alors de rythme infernal : *« moi j'étais obligé de bosser, ma bourse ne me permettait pas de tout faire (...) là j'avais un loyer en chambre qui équivalait à 120 euros avec les APL, il te reste à peu près 200 ou 300 euros (...) Dans tous les cas il faut vivre avec ça comme je te disais dans mon cas j'avais un petit bambin en Afrique il faut s'en occuper, il faut s'en occuper, tous les mois il faut envoyer à Western, il faut s'en occuper, aujourd'hui elle a 7 ans elle va sur ses 8 ans elle va en CM 1, faut financer ses études donc il a fallu travailler, alterner des petits boulots, des mi-temps, parfois au détriment de ses études, c'est comme ça que je pouvais pas être au laboratoire (...) parce que en semaine je travaille, il fallait faire du ménage, il fallait faire du ménage et puis le week-end, je travaillais dans un hôtel, veilleur dans un hôtel, donc c'est comme ça que c'était infernal, du coup je travaille chez moi, heureusement j'avais mon petit ordinateur et puis voilà (...) c'était assez prenant, je devais rattraper le sommeil etc. voilà quoi ça j'ai vécu comme ça durant toute ma scolarité »*.

Les conditions de séjour des étudiants internationaux sont donc inégales selon les continents d'origine. Alors que la mobilité des étudiants du Nord est plus souvent encadrée par les institutions, les étudiants du Sud arrivent très fréquemment en France sans bourse et sans l'encadrement d'un programme d'échange. Les étudiants africains sont particulièrement

confrontés pendant leur séjour à des difficultés financières et administratives. Etant donné que ces mêmes étudiants présentent une faible mobilité spatiale pendant leur séjour, il est nécessaire d'analyser de manière plus approfondie la relation entre l'inégale distribution des ressources sociales entre les étudiants et les différences de mobilité spatiale.

2 RESSOURCES SOCIALES ET MOBILITES SPATIALES

2.1 Le rôle de la dimension économique : un poids à nuancer

Le manque d'argent constitue la raison la plus citée par les étudiants internationaux pour expliquer le fait qu'ils n'ont pas fait davantage de visites : 46,2% des étudiants internationaux évoquent le manque d'argent comme premier frein à la mobilité (Tableau 36). Les entretiens ont confirmé cette opinion. Voici comment Gérald, étudiant malgache, présente la situation : « *j'aime voyager pour voir les pays que je n'ai jamais visités. Je ne l'ai pas fait parce qu'il y a le contexte financier. Je ne vais pas tout le temps demander à ma famille ici d'aller à Dinard. Mais sinon si j'avais de l'argent je serais parti même là parce que là je n'ai rien à faire. Là j'attends les résultats. Si j'avais de l'argent je serais déjà parti* ».

Tableau 36 : Obstacles à la mobilité en dehors de la ville selon les étudiants internationaux

Opinion facteurs immobilité	Nb. cit.	Fréq.
Manque d'argent	231	46,2%
Manque de temps	209	41,8%
Manque d'opportunités	95	19,0%
Manque d'envie	25	5,0%
Autre (précisez):.....	6	1,2%
TOTAL OBS.	500	

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

De la même façon, Sanae dit ne pas avoir visité la Bretagne par manque d'argent : « *j'ai pas encore découvert la Bretagne (...) alors que ça fait un an que je suis à Rennes, ça aussi c'est le manque*

d'argent ». Pour Mamadou, les visites ne sont vraiment possibles que s'il connaît un proche dans la ville où il veut se rendre afin de limiter les dépenses : « *souvent j'ai eu des opportunités d'aller voir mon cousin ou des amis à Bordeaux ou pas loin quoi, bon ça c'est pas trop cher quoi maintenant...mais je pouvais aussi euh faire comme tout le monde aller visiter plein de choses (...) mais bon là j'ai pas forcément les moyens quoi, tu te dis tu vas devoir payer...là où tu n'as pas d'amis là-bas mais tu veux quand même visiter, et puis tu vas payer ton transport, tu vas payer l'hébergement, voilà bon je suis pas quelqu'un qui voyage beaucoup mais même si maintenant même si j'ai l'envie, il y a des moyens financiers qui me rappellent à la raison quoi, holala mon coco tu n'as pas beaucoup d'argent, tu veux aller où ?* »

Au regard de ces données, il est tentant de dire que l'inégale répartition des ressources économiques constitue la principale explication des différences de mobilité entre les étudiants internationaux. Ceci permettrait alors d'affirmer qu'il existe une corrélation entre les difficultés financières des étudiants africains (Cf. 1.2.3.) et leur faible mobilité spatiale pendant le séjour. Or, il est nécessaire de lire ces résultats avec précaution étant donné qu'ils renvoient à l'opinion et à la subjectivité des individus interrogés. C'est pourquoi, nous avons eu recours à l'analyse statistique afin de mesurer la relation entre les ressources économiques et la mobilité spatiale. Il s'avère que les tests statistiques ne confirment pas l'existence de cette corrélation. Nous avons en effet montré dans le chapitre 7 que les variables « budget » et « difficultés financières » n'avaient pas d'effet sur les indicateurs de mobilité.

Par ailleurs, l'existence de contre-exemples permet de nuancer l'impact du facteur économique sur la mobilité spatiale des individus. Prenons l'exemple des étudiants arrivant d'Europe de l'Est qui sont assez mobiles et qui, pourtant, rencontrent de grandes difficultés d'argent : ils sont plus nombreux à citer les difficultés financières que les Africains (52%). A l'inverse les étudiants asiatiques sont presque aussi peu mobiles que les étudiants africains alors qu'ils ont beaucoup moins de difficultés financières. Nous voyons donc ici un décalage entre les discours et la « réalité ». Alors que dans les entretiens les étudiants considèrent que le manque d'argent est la première cause de leur non-mobilité, l'analyse statistique ne confirme pas cette corrélation.

L'analyse quantitative montre aussi qu'il n'y a pas de lien statistique entre le continent d'origine et les ressources financières. Même si les étudiants africains parlent davantage de difficultés financières, ils n'ont pas moins de ressources financières que les autres catégories d'étudiants (Tableau 37). L'effet économique ne serait-il pas alors à mettre plutôt en lien avec les représentations que les étudiants se font de leurs ressources financières ? En effet, ce n'est

pas la somme finale réunie chaque mois qui influe mais la manière dont les étudiants internationaux se procurent cet argent pour assurer leur quotidien.

Tableau 37 : Budget par continent d'origine

Nationalité /Budget	Moins de 300 euros	Entre 300 et 500 euros	Entre 500 et 800 euros	Plus de 800 euros	TOTAL
Union européenne	21,2% (32)	47,0% (71)	22,5% (34)	7,3% (11)	100% (148)
Europe hors UE	24,0% (6)	44,0% (11)	20,0% (5)	12,0% (3)	100% (25)
Amérique du Nord	30,3% (10)	21,2% (7)	21,2% (7)	12,1% (4)	100% (28)
Amérique du Sud	4,0% (1)	44,0% (11)	24,0% (6)	24,0% (6)	100% (24)
Afrique	20,3% (30)	40,5% (60)	24,3% (36)	12,2% (18)	100% (144)
Asie	31,0% (35)	32,7% (37)	18,6% (21)	12,4% (14)	100% (107)
TOTAL	23,2% (114)	40,0% (197)	21,8% (109)	11,2% (56)	100% (476)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

L'argent est plus difficile à trouver pour les étudiants africains qui, étant moins souvent boursiers, demandent l'aide de leurs parents et ont plus souvent recours à des jobs disqualifiants mais nécessaires comme le travail à l'usine, la plongée, etc. La relation explicative entre inégalités financières et différences de mobilité doit donc être lue à la lumière des modalités d'accès aux ressources financières et non pas par rapport au niveau de revenu. La difficulté financière aura d'autant plus d'impact sur la mobilité que l'étudiant est dans l'obligation de travailler pour financer son séjour. Dans ce cas, l'étudiant possède de l'argent grâce à un *job* qui, cependant, peut le priver d'une autre ressource nécessaire à la mobilité : le temps.

2.2 La mobilité : une question de temps ?

La deuxième raison que les étudiants internationaux présentent comme un frein à la mobilité est en effet le manque de temps. Notons que les raisons évoquées par les étudiants internationaux pour expliquer pourquoi ils n'ont pas été plus mobiles sont plutôt homogènes entre les différents continents d'origine. Il faut cependant avoir conscience que ces expressions communes (manque d'argent et manque de temps) n'ont pas les mêmes significations pour tous. Par exemple le manque de temps renvoie pour certains au fait qu'ils

doivent étudier et travailler, pour d'autres, comme pour Alex, le manque de temps est causé par un nombre très important de fêtes et de soirées.

42% des étudiants internationaux parlent du manque de temps pour expliquer le fait qu'ils n'ont pas fait davantage de visites. La faible mobilité des étudiants des pays africains et asiatiques peut ainsi tenir au type de discipline qu'ils étudient. Ils sont plus souvent inscrits en sciences « exactes » ce qui signifie que leurs emplois du temps sont plus chargés en heures de cours que pour les étudiants d'Europe et d'Amérique du Nord plutôt inscrits en LSHS, qui ont moins de cours et donc davantage de temps pour « bouger ». 20% des étudiants internationaux en LSHS font des visites plusieurs fois par mois contre seulement 8% des étudiants en sciences.

Le travail en dehors des études est une autre explication de ce manque de temps. Nous avons vu précédemment que les étudiants africains et les étudiants d'Europe de l'Est avaient plus souvent une activité rémunératrice que les autres catégories d'étudiants. Ceux pour qui ce travail représente une ressource indispensable pour financer le séjour ont tendance à travailler beaucoup d'heures et à sécher des cours. Prenons l'exemple de Babacar, qui tente de concilier travail à l'usine et études: *« Je me lève à 3h du matin pour prendre mon bus à 4h. Commencer le travail à 5h30. J'ai que deux pauses ou bien trois pauses de 5 min pendant toute la journée. Je termine à 13h je rentre à la maison, qu'est-ce que je fais ? Je vais à l'école. Je rattrape les cours que j'ai perdus. Je repars à la maison. Et je fais ça toute la semaine. A trois heures du matin, qu'est-ce que tu fais toi ? »*. Pendant les entretiens, Gérald (malgache), Nabil (marocain), Kamel (algérien), Pierre (gabonais) et Ahmed (marocain) racontent le même type de situation. Kamel dit qu'il aimerait bien faire davantage de visites mais qu'il ne peut pas à cause de son emploi du temps trop chargé : *« il n'y a pas de temps autrement j'aimerais bien, bah oui j'aimerais bien »*. Tejeddine, tunisien, explique qu'il ne bouge pas davantage à cause du manque de temps causé par ses stages d'été : *« j'aurais aimé faire plus de visites, aller dans des villes comme Lyon par exemple...j'ai pas eu de chance pour...parce qu'il y a mon frère là-bas. Je pense que je pourrais visiter d'autres villes par exemple au sud comme Marseille (...) parce qu'en fait j'ai pas le temps déjà, je suis en stage. Tous les étés, je suis tout le temps en stage donc j'ai pas le temps et il y a aussi les moyens parce que ça coûte cher »*. Nous voyons donc ici une relation entre les difficultés des étudiants des pays du Sud à réunir l'argent pour financer leur séjour, la nécessité de travailler en dehors des études, le manque de temps et une faible mobilité spatiale.

Au manque d'argent et de temps vient s'ajouter pour les étudiants qui auraient souhaité aller à l'étranger la contrainte administrative. Par exemple, Nabil explique que son souhait d'aller

au Canada est empêché par ces trois obstacles : « *bah euh, il y a une contrainte financière et aussi les études et après les démarches administratives, tout ça aller dans les consulats, des ambassades* ». De même, Ahmed aurait aimé aller à Londres mais il explique que ceci est compliqué pour les mêmes raisons : « *mais comme je suis marocain, ça ne fait pas partie de l'espace Schengen, étant marocain je peux aller en Belgique, Bruxelles, Liège, Vienne en Autriche mais je ne peux pas aller en Angleterre par exemple. J'aimerais bien y aller (...) si je ne suis pas allé à Londres, c'est parce que c'est des visas machin...je trouve que ça coûte très cher (...) Donc quand je réfléchis...il n'y a pas que...il y a le temps, l'argent mais aussi les difficultés administratives, c'est-à-dire consulaires* ».

L'impact de la dimension temporelle sur la mobilité spatiale renvoie aussi à la durée du séjour. Alors que les étudiants qui viennent pour un séjour de courte durée présentent une mobilité plus « intensive », ceux qui savent qu'ils ont encore du temps devant eux ont une mobilité plus « diluée ». L'analyse des durées du séjour des étudiants internationaux révèle une grande diversité. Pour plus de 60% des étudiants africains, le séjour dure plus de deux ans (dont la moitié, plus de quatre ans) alors qu'il ne dure qu'une année ou qu'un semestre pour 70% des étudiants de l'Union Européenne ou d'Amérique du Nord (Tableau 38).

Tableau 38 : Durée du séjour par continent d'origine

Nationalité/Durée séjour	Un semestre	Une année	Entre un et deux ans	Entre deux et 4 ans	Plus de 4 années	Vous ne savez pas	TOTAL
Europe	23,3% (41)	40,9% (72)	8,5% (15)	10,2% (18)	5,7% (10)	9,1% (16)	100% (172)
Amérique du Nord	45,5% (15)	36,4% (12)	9,1% (3)	0,0% (0)	3,0% (1)	6,1% (2)	100% (33)
Amérique du Sud	4,0% (1)	28,0% (7)	12,0% (3)	12,0% (3)	20,0% (5)	24,0% (6)	100% (25)
Afrique	1,4% (2)	5,4% (8)	4,7% (7)	30,4% (45)	31,1% (46)	24,3% (36)	100% (144)
Asie	1,8% (2)	22,1% (25)	10,6% (12)	35,4% (40)	14,2% (16)	14,2% (16)	100% (111)
TOTAL	12,2% (61)	25,2% (124)	8,0% (40)	21,2% (106)	16,0% (78)	15,4% (76)	100% (485)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Par exemple, Sanae, sachant qu'elle reste une année supplémentaire à Rennes, juge qu'il lui reste du temps devant elle pour faire des visites : « *je compte rester l'année prochaine à Rennes, c'est aussi pour ça que je me suis pas trop affolée* ». Irina explique que les étudiants internationaux qui ne restent qu'une année voyagent beaucoup : « *les étrangers qui viennent pour une année en France, les vacances, ils font que voyager, il vont à Genève, ils vont à Paris, en*

Italie ». Nous voyons donc ici une relation entre ces durées inégales du séjour et les différences de mobilité spatiale entre les étudiants internationaux.

Au-delà de l'argent et du temps, est-ce que le capital social représente aussi une ressource importante pour les mobilités de loisirs des étudiants internationaux ? Le manque de relations peut-il constituer un frein à la mobilité spatiale ? Existe-il un lien entre les différentes contraintes qui permettrait de dire que la faible mobilité spatiale peut s'expliquer par un cumul des handicaps ?

2.3 Capital social et mobilité de loisirs

Le manque d'intégration sociale peut s'avérer être un facteur de sédentarité pour les étudiants internationaux. Les entretiens ont montré que les étudiants qui connaissent peu de personnes et qui ont peu d'amis sont ceux qui sortent le moins souvent de chez eux. Notons aussi que, dans l'enquête par questionnaire, la solitude comme difficulté est plus citée par les étudiants africains que par les autres nationalités : 40% des Africains citent cette difficulté contre 20,5% des étudiants de l'Union Européenne et 30% de l'ensemble des étudiants internationaux⁶⁹.

Asmae, étudiante marocaine, est très peu mobile et explique ceci par le manque d'argent. Or, celle-ci bénéficie d'une allocation de thèse, ce qui rend peu plausible cette justification. Sans doute est-il plus facile pour elle d'amener cet argument au lieu de la véritable raison qui semble être le manque de relations sociales. En effet, l'entretien révèle qu'Asmae connaît très peu de monde à part deux autres étudiantes marocaines qui habitent dans la même cité universitaire, ce qui a limité ses opportunités de sorties. De même, Gérald présentant une très faible mobilité ne connaît en effet presque personne : « *Mais je ne connais pas beaucoup de monde (...) en plus ici quand tu connais quelqu'un à la fac, c'est pas forcément un ami qui va se balader avec toi le week-end. C'est juste une question d'études* ». Pour certains étudiants internationaux, les facteurs d'explication de non-mobilité interagissent entre eux. C'est le cas pour Pierre, doctorant gabonais, qui, pour financer son séjour travaille beaucoup et qui, par manque de temps, n'a pas pu s'intégrer socialement et se lier d'amitié avec d'autres

⁶⁹ Nous n'avons hélas pas d'indicateur d'intégration sociale assez fiable pour mesurer statistiquement son effet sur les mobilités spatiales. Ce manque de fiabilité est dû au fort taux de non-réponses ou aux trop petits effectifs concernant les questions sur la solitude, thème difficile à aborder.

étudiants. Le cumul des contraintes (manque d'argent, manque de temps, manque de capital social) constitue donc un frein à la mobilité spatiale des individus.

En revanche, le profil atypique de mobilité de certains étudiants africains se déplaçant plus que la moyenne renvoie souvent à leur très bonne intégration sociale. Sanae, étudiante marocaine, était peu mobile au début de l'année : *« au début je faisais pas grand-chose de mes week-ends, le temps que je me fasse un peu d'amis sur Rennes (...) Dimanche...d'habitude c'était la journée ménage donc je sortais pas »*. Puis, en parallèle de son intégration progressive dans sa classe de Master, Sanae fait de plus en plus de visites et de sorties : *« je connais surtout les gens avec qui je suis en classe donc l'intégration était plutôt facile parce qu'on était pas...on est un groupe...on est pas des Rennais à la base, on vient tous un petit peu des quatre coins de la France, il y a même beaucoup plus d'étrangers que l'année dernière...donc ouais je me suis vite intégrée »*.

Babacar, alors qu'il est africain, présente une très forte mobilité spatiale. Celle-ci s'explique principalement par une très bonne intégration sociale. Il fait partie de l'équipe C de football du stade rennais et aussi de l'association des étudiants sénégalais de Rennes. Il dit avoir rencontré beaucoup d'étudiants Erasmus dans sa cité universitaire : *« Je les ai rencontrés en cité U car pendant les vacances ou bien pendant les week-end c'est calme, ya personne, la ville ne vit pas. On fait des trucs ensemble, boire des pots. Je suis avec eux. Je suis avec eux comme ça. On fait la fête le soir (...) Et je ne regrette pas d'être venu ici. (...) On m'appelle même le Français on m'appelle plus le Sénégalais »*.

De même, nous pouvons mettre en lien la forte mobilité spatiale de Mohamad avec son réseau de connaissances très étendu, constitué de ses amis de l'association de Libanais, des étudiants français qu'il a rencontrés en cité universitaire, des collègues de son équipe de laboratoire : *« ici à Rennes, je me sens bien intégré, j'ai des amis français (...) j'ai rencontré pas mal de mes amis dans le Crous quand j'étais en chambre dans le Crous, surtout dans la cuisine...(...) en général tu rencontres des gens dans les bars, ici les collègues dans l'équipe »*.

Autre impact du capital social sur la mobilité spatiale des étudiants internationaux : le fait que la visite d'un proche représente souvent un facteur de mobilité. Par exemple, Alex qui n'a pas beaucoup bougé pendant son année à Rennes, a prévu de faire des visites en Bretagne avec ses parents à la fin du semestre. Ils vont visiter les alentours de Rennes jusqu'au 1^{er} Juillet puis avec Alex, ils feront un grand tour par les côtes de toute la Bretagne (Côte d'Armor, Brest, Quimper, Lorient, Nantes): *« ça sera là que vraiment je visiterai pour la première fois ... »*. De plus, les parents d'Alex viendront en voiture ce qui facilitera les excursions : *« parce que vraiment je pense que c'est plus facile avec une voiture »*. De même,

Angela, attend son frère qui doit venir à Brest pour prendre ses affaires. Ils ont alors prévu de faire du tourisme et de visiter le Mont-Saint-Michel et Saint-Malo.

L'inégale distribution des ressources sociales (capital économique, capital-temps, capital social) représente une première explication des différences de pratiques spatiales entre les étudiants internationaux. La faible mobilité spatiale des étudiants africains renvoie donc en partie à leurs plus grandes difficultés financières qui les obligent souvent à travailler en parallèle des études. Manque d'argent et manque de temps se conjuguent alors pour former un obstacle à la mobilité spatiale.

Or, au regard de plusieurs éléments, il s'avère que la possession de ressources sociales ne constitue pas un facteur suffisant pour expliquer les différences de mobilité. Tout d'abord, il faut rappeler que l'enquête a montré que les ressources financières des étudiants africains n'étaient au final pas si différentes que celles des autres étudiants. De plus, une série de contre-exemples remet en cause cette relation entre ressources sociales et mobilités spatiales. Pourquoi les étudiants chinois qui semblent avoir les ressources financières suffisantes ne sont pas plus mobiles ? A l'inverse, comment expliquer que les étudiants d'Europe de l'Est arrivent à être mobiles alors qu'ils ont presque autant de difficultés d'argent que les étudiants africains ? Dans la mesure où les étudiants asiatiques possèdent les ressources suffisantes, doit-on voir dans leur faible mobilité un manque d'envie d'être mobile qui serait alors à mettre en lien avec un rapport culturel spécifique à la mobilité spatiale ?

3 UN RAPPORT CULTUREL A LA MOBILITE ?

Au sens de l'anthropologie, le terme de culture désigne le mode de vie d'un groupe social, ses normes, ses pratiques de loisirs ou ses formes de sociabilité (Wagner, 1998). Lussault, dans une synthèse qui a fait suite au colloque « Les sens du mouvement » (2003), explique que les cultures sont essentielles à prendre en compte pour différencier et spécifier des mobilités à la fois à l'intérieur d'une même société et entre des sociétés. Lesdits acteurs agissent dans des contextes culturels et sociaux précis qui imprègnent leurs pratiques. Les différences de mobilité ne sont pas faites que de différences de pratiques mais résultent aussi en amont de différences de représentations.

Dans sa thèse sur les mobilités spatiales des différents membres d'un personnel hospitalier, Cailly (2004) explique que le niveau de revenus intervient mais ne constitue pas l'élément explicatif central. Les principales raisons à l'origine des différences de pratiques spatiales sont, selon lui, d'ordre socio-culturel : « l'ouverture métropolitaine et métropolitaine résulte de l'intériorisation de schèmes spatiaux communs trouvant leurs origines dans des contextes sociaux et biographiques semblables, liés à l'origine géographique, au parcours scolaire et à l'exercice professionnel » (Cailly, 2004, p. 141). Le niveau de ressources financières ne représente finalement qu'une condition permissive : « ils ont les moyens de leurs goûts ».

Les étudiants des pays du Sud ou des pays émergents grandissent dans un environnement où les mobilités de loisirs sont moins courantes et sont aussi moins valorisées que dans les pays du Nord, ce qui nous amène à parler de différents rapports culturels à la mobilité spatiale.

3.1 Sortir en ville : une pratique plutôt occidentale ?

Le fait que les étudiants originaires d'Asie et d'Afrique restent plus souvent chez eux et font moins de sorties dans la ville d'accueil que les étudiants du Nord s'explique en partie par le facteur culturel dans la mesure où les étudiants du Sud et des pays émergents ont peu l'habitude d'avoir ce genre de loisirs. Voici ce que nous dit Zhao, étudiant chinois : « *Je ne connaissais pas vraiment ce que ça voulait dire le mot « sortir » en français. C'est une action mais ça a un autre sens : aller s'amuser, aller dans un bar avec les copains comme ça, mais ce qui manque culturellement pour les Chinois, on n'a pas ce genre d'habitudes* ». Dong Li explique aussi que les Chinois n'ont pas pour habitude de déambuler dans la ville et d'aller dans les bars : « *parce que vous, je trouve...les Français aiment bien...leur grand loisir, c'est picoler ensemble, et nous on n'aime pas trop donc, c'est ça le problème ...et voilà dans la rue, le soir, on n'aime pas trop* ».

Ces pratiques différenciées de la ville selon les continents d'origine peuvent ainsi s'expliquer par des conceptions différentes du loisir et de l'utilisation du temps libre. Cailly (2004) a montré dans sa thèse que ce rapport culturel au temps libre était un facteur déterminant des pratiques spatiales des individus : « ce partage renvoie à notre sens à deux conceptions opposées du temps libéré. Pour les uns, il est conçu comme un temps très actif, ouverts à beaucoup d'espaces, à des activités nombreuses et à la rencontre avec d'autres individus. Dans ce cadre, la mobilité urbaine apparaît comme une condition mais aussi comme un miroir de l'épanouissement individuel et de la réalisation de soi. Pour les autres, le temps

libéré permet de se ressourcer à la marge d'un travail fatiguant dans un espace propre, contrôlé et à l'écart du monde, dans l'espace confiné de la maison» (Cailly, 2004, p.153).

3.2 La forte mobilité internationale des étudiants du Nord

La question sur les voyages à l'étranger antérieurs au séjour montre de fortes disparités entre les étudiants internationaux. Peu d'étudiants africains et asiatiques ont effectué un séjour à l'étranger avant de venir en France : respectivement 34% et 49% contre par exemple 94% des étudiants de l'UE (Figure 46). Ainsi, ceux qui ont moins l'habitude de voyager sont moins enclins à penser à faire des visites touristiques pendant leur séjour d'études en France.

Les entretiens ont confirmé l'idée que la mobilité internationale des étudiants d'Europe de l'Ouest est très fortement supérieure à celle des autres étudiants. Avant son séjour en France, Vroni a visité dix pays étrangers, Alex et Florian, quinze. Vroni a vécu en France en tant que fille au pair à Arcachon : « *pour apprendre la langue et quitter la famille* ». Elle a travaillé en tant que gouvernante aux Etats-Unis à New-York. Elle a passé des vacances avec ses parents en Italie, en Grande-Bretagne, en France, en Grèce et en Allemagne. Elle est allée seule ou avec des amis en Hongrie et en Espagne. Enfin, elle a suivi des cours d'anglais en Grande-Bretagne.

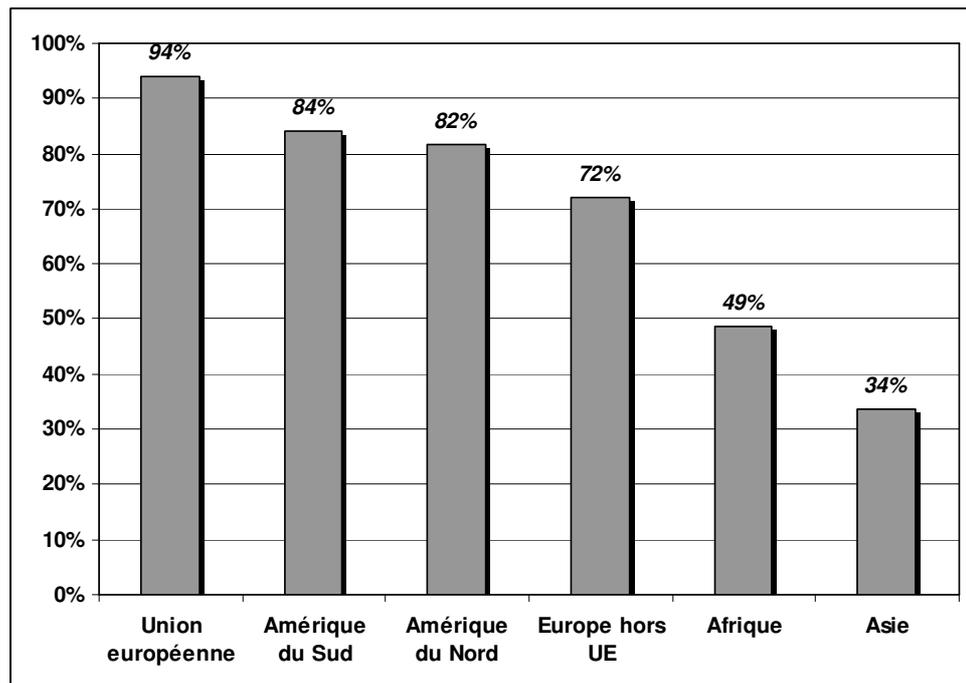
De même, Alex a beaucoup voyagé avec ses parents (Italie, Turquie, Cuba, Paris, Londres, Maroc, Grèce, Egypte, Jordanie, Croatie, Allemagne, Pays-bas, Belgique) : « *j'ai beaucoup voyagé quand même. Avec mes parents tous les étés on ...on épargnait pendant toute l'année puis pendant l'été faire un voyage à l'étranger* ».

Florian présente également une très forte mobilité internationale. Il est allé en France, en Autriche, en Suisse, en Yougoslavie, au Danemark, en Italie, en Hongrie, à Prague, à Singapour, en Malaisie, en Thaïlande, en Australie (10 mois), en Inde (3 mois), et au Portugal. Il a fait ces voyages, jeune, avec ses parents, puis seul ou avec des amis. Florian trouve des *jobs* pour pouvoir financer cette mobilité.

Les étudiants d'Europe de l'Est rencontrés au cours des entretiens présentent aussi une mobilité internationale assez importante. Par exemple, Vera (russe) a travaillé pendant trois mois aux Etats-Unis en tant que vendeuse dans un parc d'attraction (dans le cadre du programme américain de jobs étudiants « *work and travel USA* »). Comme Vera, Vlad et Maria (roumains) ont participé au même genre de programme présenté comme un programme d'échanges culturels par l'ambassade des Etats-Unis. Les étudiants payent 2000

dollars pour y participer. Vlad et Maria ont travaillé dans une station de ski, sorte de colonie de vacances pour les enfants des touristes et étaient serveurs le soir : « *c'était l'occasion de passer là-bas un été et de pouvoir travailler parce qu'il y avait un contrat aussi de travail, parce qu'on est étudiant, on a pas de moyens, faut qu'on...et la plupart des étudiants fait encore un job ou deux jobs pour gagner un peu plus de sous* ».

Figure 46 : Mobilité antérieure (à l'étranger) selon le continent d'origine⁷⁰



Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Août 2009

Source : Enquête (2007)

Parmi les étudiants africains et asiatiques, les voyages à l'étranger sont plutôt rares. Beaucoup d'étudiants africains et chinois disent ne pas avoir pensé à voyager ou à aller à l'étranger. Seuls Babacar, Ahmed et Abdoul étaient déjà allés à l'étranger avant de venir en France. Babacar a visité quatre pays (Guinée, Gambie, Mali, Mauritanie) avec ses parents qui le récompensaient ainsi pour ses bons résultats scolaires : « *c'était pour visiter avec mes parents. En fait, ça dépendait des résultats que j'avais eu, si les résultats étaient bons ils faisaient ça pour m'encourager à mieux faire, à travailler plus* ». Ahmed a visité quatre pays avec son père, dont la France pour rendre visite à de la famille.

⁷⁰ Réponse positive à la question : aviez-vous déjà voyagé à l'étranger avant votre venue en France ?

Par ailleurs, les degrés d'autonomie et d'indépendance des jeunes sont différents d'une société à une autre comme le souligne Kaoutar, étudiante marocaine : « *vous avez déjà l'habitude...une fois que vous avez 17 ans, vous commencez à avoir vos propres voyages, vos propres sorties, peut-être votre propre logement...ce qui n'est pas le cas chez nous* ». De même, Qin explique qu'il n'a jamais vraiment pensé à voyager par le fait que les jeunes Chinois sont peu indépendants par rapport à leurs parents. Contrairement aux sociétés africaines et asiatiques où les jeunes gens restent plus longtemps auprès de leurs parents, parfois jusqu'au mariage, les jeunes occidentaux sont davantage autorisés, voire incités à voyager et font alors plus souvent l'expérience de la mobilité de manière autonome. Or ces expériences constituent un certain apprentissage de la mobilité spatiale qui permet d'acquérir des savoirs-faire, des automatismes réutilisables dans des situations similaires.

3.3 Les différentes significations du déplacement à l'étranger selon l'origine géographique

Notons que les questions sur la mobilité internationale antérieure ne sont pas comprises de la même façon par tous les étudiants. Aller à l'étranger ne signifie pas la même chose pour tous. Pour les étudiants du Sud, partir à l'étranger renvoie souvent au grand départ vers l'Occident pour le travail ou pour les études alors que les autres étudiants comprennent tout de suite la question comme une référence à une mobilité touristique. Pour Pierre, aller à l'étranger ne signifie pas aux premiers abords « vacances » mais « migration » : « *on a toujours envie de quitter l'Afrique hein pour pour...justement parce qu'on voit les choses à la télévision, etc., moi j'ai toujours été fasciné par les Etats-Unis d'Amérique (...) mais ouais voilà il y a une question de coût de vie, je veux dire il faut avoir les moyens et malheureusement ce n'est pas donné à tout le monde (...) Donc le seul facteur de mobilité spatiale va être finalement l'école voilà pour la majorité des Gabonais* ».

Par ailleurs, pour la majorité des étudiants du Sud interrogés, l'idée que le déplacement lointain ne peut se justifier que par le fait d'aller rendre visite à un proche est prédominante. Par exemple, Asmae explique qu'elle n'est jamais sortie du Maroc pour la raison suivante : « *je connais personne à l'étranger* ». De même, Mamadou dit qu'en Mauritanie les longs déplacements ont rarement pour objectif de faire du tourisme et qu'ils sont plutôt motivés par des raisons familiales : « *il y a aussi cette...euh ...comment dire...notion de priorité, parce que tu peux pas dire à tes parents « bon donnez moi de l'argent je vais partir visiter » bon on veut bien que tu partes à côté au Sénégal, à côté, parce qu'il y a ta famille là-bas mais prendre ton sac comme je vois*

ici tu prends ton sac tu piques au Nord, au Sud au nord j'en sais rien du tout pour juste aller visiter quoi...nous on a pas ça quoi...t'arrives si dans le pays il y a ta famille ok là tu profites pour aller visiter mais en raison principale pour aller...c'est raisons familiales, je veux visiter mon oncle, ma tante etc. mais on part pas pour visiter (...) on a pas cette notion d'aller visiter, faire le tourisme, non ».

Se rendre à l'étranger pour faire des visites touristiques correspond alors à une pratique plutôt peu répandue dans les pays du Sud. Au delà de l'explication culturelle de ce constat, il faut mettre cette faible mobilité internationale en lien avec un certain nombre de contraintes (financières, politiques et sociales).

3.4 Les freins à la mobilité internationale des habitants des pays du Sud

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la faible mobilité internationale dans les pays du Sud : un niveau de vie insuffisant faisant passer les loisirs au second plan, un franchissement des frontières difficile à cause des politiques de visa (Neumayer, 2006) et un moindre accès au temps libre et aux congés payés.

La règle des priorités

Mamadou, étudiant mauritanien explique ces différences culturelles concernant le rapport à la mobilité touristique dans son pays par le fait que les moyens financiers limités font que les mobilités de loisirs sont considérées comme largement secondaires: « *On a pas cette notion d'aller visiter, faire le tourisme (...) je ne sais pas si tout ça c'est du au fait que les moyens ne sont pas énormes euh...bon quand les moyens sont limités, il y aura une question de priorité. Donc voilà les études, les gens, ils vont dire la famille est prête pour mobiliser les ressources de ta famille, mettre à ta disposition pour aller faire tes études parce qu'il y a une finalité quoi, mais dire voilà... donnez-moi l'argent pour aller visiter, après le voyage, j'irai bien revenir avec de belles photos et puis raconter des histoires mais ça n'a pas une finalité concrète ».*

En revanche, Angela, originaire d'Espagne, affirme que les voyages représentent une priorité pour elle : « *parce que c'est une chose que j'aime le plus...c'est l'une de mes priorités ».* Elle a déjà visité beaucoup de pays étrangers avec des amis ou avec ses parents : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Pérou, l'Égypte, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique.

Le verrou des visas

Pour expliquer leur faible mobilité internationale, les étudiants du Sud mettent souvent en avant la question des visas qui rend difficile les départs à l'étranger (Cf. Neumayer dans le chapitre 1). Pour Dong Li, étudiant chinois, les trois conditions difficiles à réunir pour pouvoir voyager sont l'argent, le temps et le visa : « *voyager à l'étranger avant, en Chine, ce sont des trucs de luxe, je connais pas trop, l'argent, le temps plus le visa. Parce que nous c'est pas comme dans votre pays, c'est un peu limité tout seul. Il faut demander visa ...* ». Quanyun met aussi en avant cette difficulté du visa pour les Chinois qui souhaitent sortir de la Chine : « *et pour les Chinois le visa c'est très difficile* ».

D'ailleurs, avoir un titre de séjour en France permet de lever cette contrainte du visa pour se rendre dans les pays européens, ce qui motive certains étudiants internationaux comme Sanae à partir à l'étranger : « *c'est plus facile maintenant de voyager que j'ai une carte de séjour ici, de voyager en Europe d'ailleurs je suis allée en Italie cette année pendant les vacances* ». Pour la même raison, Mohamad voit également ses horizons s'élargir : « *si tu es ici en France et que tu as envie de faire un tour de l'Europe ce n'est pas trop difficile car tu n'as pas besoin de visa ou des trucs comme ça. (...) Depuis que je suis en France je peux faire tout le monde sans aucun problème parce que j'ai un contrat de travail ici* ». Mohamad explique que les contraintes de visa représentaient un véritable obstacle à la mobilité internationale lorsqu'il habitait au Liban : « *Mais lorsque j'étais au Liban alors que je veux faire la demande d'un visa, par exemple même pour venir en France avant d'avoir la carte de séjour, il faut attendre un mois, deux mois, c'est pas évident de l'avoir. Donc ils vont demander d'avoir de l'argent dans la banque, il faut beaucoup d'argent en fait, il faut un contrat de travail, c'est pas évident en fait* ».

L'inégal accès au temps libre

La faible mobilité internationale des Chinois s'explique principalement par le fait que ceux-ci ont droit à des vacances que depuis très récemment. Xiao dit que les Chinois ne voyagent pas beaucoup encore à cause du manque de vacances : « *les parents travaillent toujours, pas beaucoup de vacances* ». Cette faible pratique du voyage et du tourisme représente alors un facteur d'explication de la faible mobilité spatiale des étudiants chinois pendant leur séjour et de leur relatif manque d'intérêt pour les visites touristiques. D'après Qin, les étudiants chinois ne sont pas très enclins à faire des visites à cause précisément de ce manque d'intérêt : « *les Chinois ne s'intéressent pas. Une fois il y avait une excursion d'organisée sur une île,*

un étudiant chinois disait qu'il n'y avait rien d'intéressant à voir. C'est triste, ils s'en foutent des paysages, ils préfèrent jouer aux jeux vidéos ».

En Chine, les congés payés sont récents : le gouvernement communiste a accordé une semaine de vacances en 1999 ; aujourd'hui les Chinois disposent de trois semaines de congés payés par an. Le tourisme et la consommation ont fortement augmenté dans le pays : en 2003, on estime que plus de 100 millions de Chinois ont parcouru et visité leur pays et en 2000, 3 millions de Chinois sont sortis des frontières pour les vacances, et se sont rendus en Asie du Sud-Est, en Europe ou aux Etats-Unis (Le Point, décembre 2001).

L'étude du rapport culturel à la mobilité est donc essentielle pour comprendre les différences de pratiques spatiales entre les étudiants internationaux. Avant de pouvoir, il faut vouloir être mobile. La moindre habitude des étudiants asiatiques et africains à sortir en ville et à faire des visites touristiques dans leur pays d'origine constitue un facteur d'explication déterminant de leur faible mobilité spatiale pendant leur séjour d'études en France.

4 CONCLUSION

Nous venons de montrer dans ce chapitre que l'inégale répartition des ressources sociales (capital économique, temporel, relationnel et culturel) entre les personnes peut expliquer en partie les différences de mobilité spatiale et que, par conséquent, ces ressources constituent des conditions de possibilité de la mobilité spatiale. C'est ainsi que le cumul des contraintes participe à freiner la mobilité des étudiants africains : les écarts de niveaux de développement entre le pays d'accueil et le pays d'origine constituent la cause principale des difficultés financières de ces étudiants qui se trouvent par conséquent souvent dans l'obligation de travailler en dehors des cours, ce qui leur laisse au final peu de temps pour les mobilités de loisirs.

L'explication de la diversité des pratiques spatiales des étudiants internationaux ne se limite toutefois pas à leurs seules ressources. Il faut aussi s'intéresser aux intentions de ces étudiants : les causes de l'immobilité de certains se trouvent davantage en amont, au niveau des désirs, qu'ils soient individuels ou déterminés par un ensemble de contraintes sociétales et culturelles. Tous n'aspirent pas à visiter leur pays d'accueil, tous n'aspirent pas à la même mobilité. L'injonction à la mobilité et la valorisation sociale de celle-ci ne sont-elles pas pour l'instant qu'affaires d'Occidentaux ?

Par ailleurs, les entretiens montrent que le quotidien des étudiants internationaux est largement déterminé par la signification du séjour d'études à l'étranger. Les enjeux associés à la migration internationale pour études sont totalement différents selon le continent d'origine et influencent fortement les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour.

CHAPITRE 9

LES SIGNIFICATIONS DES MIGRATIONS POUR ETUDES : DES SEJOURS AUX ENJEUX DIFFERENTS

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les différences de mobilités spatiales entre les étudiants internationaux ne s'expliquaient pas seulement par l'inégale répartition des ressources mais qu'elles renvoyaient également, plus en amont, à des rapports différents à la mobilité selon les contextes socioculturels où ont grandi les étudiants. Ceci montre que la seule analyse des déplacements et des capacités de mobilité est insuffisante et que, pour mieux saisir l'habiter des individus, il est nécessaire de se pencher sur ce que peuvent représenter les mobilités spatiales pour ces derniers.

Par ailleurs, comprendre les déplacements des étudiants internationaux pendant leur séjour suppose de s'intéresser à l'articulation des différents types de mobilité qui constituent leur habiter. Nous avons vu que la migration internationale pour études bouleversait les rapports à l'espace des étudiants qui se trouvent confrontés à de nouveaux lieux, plus ou moins pratiqués selon les catégories d'étudiants. Au-delà de ces conséquences directes du déplacement international, nous considérons que l'étude des significations de la migration pour études peut aussi être riche en enseignements pour mieux comprendre les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour. S'il existe un impact réciproque entre les différents types de déplacement, nous pensons en effet que cet impact existe également entre les significations associées à ces déplacements dans la mesure où, selon l'objectif de la migration pour études, les étudiants internationaux n'ont pas les mêmes priorités pendant leur séjour.

Il s'agira donc dans un premier temps de présenter les différentes significations de la migration pour études à partir des motivations de départ citées par les étudiants en mobilité. Ceci permettra d'étudier les conséquences des objectifs de la migration sur les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour.

Puis, dans un deuxième temps, afin de bien saisir tout ce que la migration pour études peut représenter pour les étudiants en mobilité internationale, nous verrons les différences de pression familiale à laquelle peuvent être soumis les étudiants selon les continents d'origine.

Cette analyse donnera la possibilité d'approfondir notre connaissance de l'impact de la signification de la migration sur les mobilités sur place et ainsi de mieux comprendre les différents modes d'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour.

Enfin, dans un dernier point, nous retournerons du côté des acteurs institutionnels afin de savoir comment ils appréhendent cette diversité des significations de la migration entre les différentes catégories d'étudiants internationaux. Ont-ils connaissance de ces différences d'enjeux ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans la gestion de l'accueil face à l'hétérogénéité de la population des étudiants internationaux ? Quelles sont leurs propositions pour organiser des politiques d'accueil qui prennent en considération cette diversité ?

1 LA FINALITE DE LA MIGRATION POUR ETUDES : UN DETERMINANT DES PRATIQUES SPATIALES DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX PENDANT LE SEJOUR

La motivation de départ la plus citée par les étudiants internationaux de notre enquête est la volonté d'améliorer les perspectives de carrière : 61 % citent cette raison (Tableau 39). Toutes origines géographiques confondues, la plupart des étudiants internationaux considèrent la mobilité internationale pour études comme une plus-value sur leur CV qui leur permettra de trouver plus facilement un travail à la fin des études.

L'envie de voyage et de découvertes culturelles se place en seconde position dans les motivations de départ des étudiants internationaux : 58,8% citent cette raison. Ainsi, si nous considérons l'ensemble des étudiants internationaux, avenir professionnel et envie de voyage seraient à la source du choix de partir étudier à l'étranger.

Or, du fait de l'hétérogénéité du groupe des étudiants internationaux, cette photographie des raisons de départ est insuffisante au regard de la diversité des continents d'origine. Etant donné que l'analyse statistique a démontré que le facteur discriminant concernant les mobilités spatiales pendant le séjour était le continent d'origine (Chapitre 7), nous devons continuer à décoder ce qui se cache derrière cette variable à partir des motivations et des objectifs de la migration pour les différentes catégories d'étudiants internationaux. Le continent d'origine représente-t-il aussi un facteur de différenciation en ce qui concerne des motivations de départ ? Existe-il un lien entre l'origine géographique des étudiants

internationaux, les raisons de leur migration pour études et leurs pratiques spatiales pendant le séjour? Nous avons eu recours à l'analyse factorielle (analyse des correspondances multiples) pour analyser les corrélations statistiques entre toutes ces variables.

1.1 Signification de la migration et mobilités spatiales pendant le séjour

En permettant de regrouper les individus présentant les mêmes profils (qui ont des réponses similaires ou proches aux questions posées dans le questionnaire) et en donnant la possibilité de montrer les modalités (réponses aux questions) qui sont statistiquement corrélées, l'analyse factorielle constitue un outil intéressant de synthèse et de mise en évidence des régularités sociales. C'est pourquoi nous l'avons utilisée pour étudier la mobilité spatiale des étudiants internationaux afin de dégager des profils (Chapitre 7) et pour identifier les variables les plus déterminantes de ces mobilités.

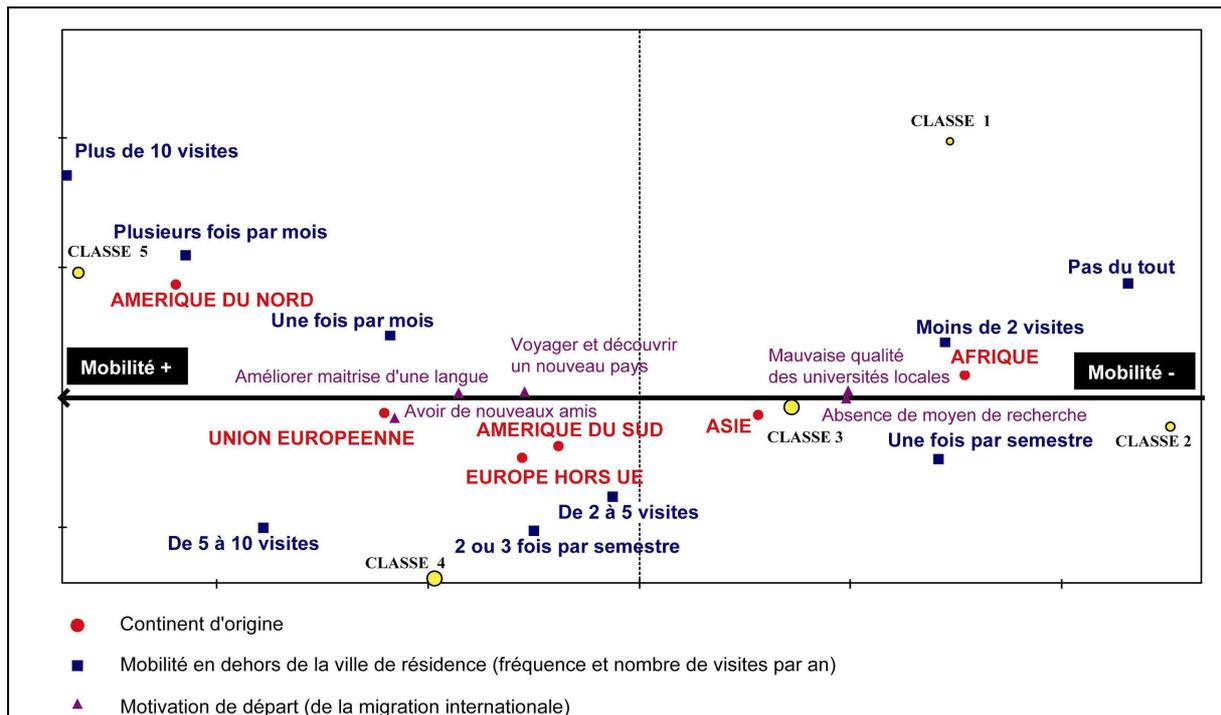
L'analyse factorielle nous a déjà permis dans le chapitre 7 de mettre en avant le poids déterminant de la variable « continent d'origine » dans la différenciation des mobilités spatiales entre les étudiants. Or, après la variable « continent d'origine », ce sont les modalités de la variable « motivations de départ » qui présentent les plus fortes valeurs-test. Cela signifie que ces modalités occupent une position significative sur l'axe factoriel et que par conséquent les motivations de départ constituent un facteur de différenciation important des pratiques spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour.

Rappelons qu'une analyse factorielle sert à résumer ou hiérarchiser l'information contenue dans un tableau de n lignes (individus) et p colonnes (variables). Les individus forment un nuage de points dans un espace multidimensionnel où chaque dimension est associée à une variable. Ces méthodes ont pour objet de réduire les dimensions des tableaux de données de façon à représenter les associations entre individus et entre variables dans des espaces de faibles dimensions qui ajustent au mieux le nuage de points des individus et le nuage des points des variables. L'ACM (analyse des correspondances multiples), type d'analyse factorielle la mieux adaptée au croisement de variables qualitatives, permet de réduire le nombre de variables et d'élaborer une carte factorielle.

La carte factorielle présentée ci-dessous (Figure 47) est basée sur le croisement des mêmes variables que pour la classification ascendante hiérarchique présentée dans le chapitre 7, c'est-à-dire les indicateurs de mobilité spatiale que nous avons déjà définis ainsi que les

variables illustratives. Cependant, pour la rendre plus lisible, nous avons fait le choix de ne rendre visible que les indicateurs relatifs à la mobilité spatiale en dehors de la ville (fréquence et nombre de visites par an) et que les variables illustratives « continent d'origine » et « motivations de départ ».

Figure 47 : La mobilité des étudiants internationaux en dehors de leur ville de résidence (par continent d'origine et motivation de départ)



Source : Enquête Mobilités et pratiques spatiales des étudiants étrangers en Bretagne (E.Terrier, 2008)

Les classes correspondent à la typologie réalisée dans le chapitre 7 à partir de la méthode de classification ascendante hiérarchique. Les classes 1, 2 et 3 représentent les étudiants les moins mobiles et qui sont plutôt originaires des continents africain et asiatique. Les classes 4 et 5 sont constituées des étudiants les plus mobiles et concernent en majorité des étudiants originaires de l'Union Européenne et d'Amérique du Nord. Dans cette ACM, l'axe factoriel n°1 (horizontal) présente un gradient de mobilité (en dehors de la ville d'accueil) allant de la modalité « Plusieurs fois par mois », à gauche du graphique, à « Pas du tout » à droite⁷¹.

⁷¹ Contrairement à la signification de l'axe factoriel horizontal qui est assez évidente au regard de la localisation des modalités sur la carte factorielle, nous ne possédons pas assez d'éléments pour être en mesure d'interpréter la signification de l'axe vertical.

Nous voyons bien sur cette carte factorielle le lien statistique entre les continents d'origine, les différentes motivations de départ et les profils de mobilité. Les raisons académiques de la migration pour études (mauvaise qualité des universités locales, absence de moyens de recherche) sont fortement corrélées à une faible mobilité spatiale pendant le séjour alors que les motivations telles que l'apprentissage du français et l'envie de voyage renvoient à une mobilité spatiale plus importante.

La forte mobilité spatiale des étudiants du Nord est donc à mettre en relation avec l'objectif culturel et touristique de leur migration, motivation au départ beaucoup moins présente chez les étudiants du Sud et les étudiants des pays émergents pour qui le séjour d'études à l'étranger signifie avant tout l'obtention d'un diplôme. La complémentarité de l'enquête et des entretiens permet d'affiner l'analyse et de comprendre plus précisément la relation entre les motivations de la migration et les mobilités spatiales pendant le séjour.

1.2 Les étudiants du Sud et des pays émergents : finalité académique de la migration et faible mobilité spatiale pendant le séjour

1.2.1 La quête du diplôme à l'origine de la migration

L'analyse des raisons de la migration par continent d'origine a montré que les étudiants du Sud et les étudiants originaires des pays émergents citaient plus souvent des motivations académiques et professionnelles que les autres catégories d'étudiants.

Comme pour l'ensemble des étudiants internationaux, la motivation de départ la plus citée par les étudiants asiatiques est la volonté d'améliorer les perspectives de carrière : 58,4% donnent cette raison (Tableau 39). Il faut en effet mettre la mobilité des étudiants asiatiques en lien avec le prestige accordé aux diplômes obtenus en Occident et aussi avec les difficultés d'accéder à l'Université dans certains pays. En Chine, il est très difficile de rentrer à l'Université à cause d'un concours d'entrée extrêmement sélectif ; le taux de réussite à ce concours est de seulement 54%. « Les études à l'étranger représentent la voie royale, un passage presque obligé pour les meilleurs ou une échappatoire pour ceux qui ont été exclus du système chinois » (Merle, 2006 ; p.104).

Tableau 39 : Motivations de départ par continent d'origine⁷²

Nationalité regroupée/ Motivations	Pour améliorer vos perspectives de carrière	Pour voyager et découvrir un autre pays	Pour améliorer votre maîtrise de la langue française	Pour avoir de nouveaux amis	Manque de formations universitaires dans votre pays d'origine
Europe	63,6% (112)	75,0% (132)	75,0% (132)	35,8% (63)	3,4% (6)
Amérique du Nord	27,3% (9)	87,9% (29)	69,7% (23)	36,4% (12)	6,1% (2)
Amérique du Sud	84,0% (21)	72,0% (18)	64,0% (16)	8,0% (2)	8,0% (2)
Afrique	63,5% (94)	39,2% (58)	13,5% (20)	6,1% (9)	35,8% (53)
Asie	58,4% (66)	47,8% (54)	39,8% (45)	9,7% (11)	17,7% (20)
TOTAL	61,0% (302)	58,8% (291)	47,4% (236)	19,8% (97)	16,6% (83)

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Source : Enquête (2007)

Qin, étudiant chinois, raconte qu'il n'a pas très bien réussi l'examen pour rentrer à l'Université. Etant donné qu'il aurait dû s'inscrire dans « *une université moyenne, pour les étudiants qui ne sont pas été assez travailleurs* », le père de Qin a choisi de l'envoyer faire ses études à l'étranger. D'après Zhao, tous les étudiants chinois sont attirés par les études en Occident à cause du prestige de celles-ci (Chapitre 5). Il parle aussi de la difficulté d'entrer à l'Université dans son pays : « *En Chine, tous les étudiants veulent aller à l'étranger. Il y a plusieurs raisons. Par exemple pour augmenter la qualité de son diplôme, il va à l'étranger pour avoir un diplôme étranger (...)* Il y a certains étudiants qui n'arrivent pas à entrer dans l'Université chinoise parce que pour entrer dans l'université chinoise il faut passer un concours après le Bac ». Pour Lian, la bonne réputation des études en France a également représenté une motivation pour partir étudier à l'étranger.

De la même manière, les étudiants originaires du continent africain se rendent à l'étranger pour un diplôme : 63,5% d'entre eux citent comme raison de départ l'amélioration des perspectives professionnelles dans la mesure où les études à l'étranger leur permettront d'obtenir les diplômes qu'ils ne peuvent pas préparer dans leur pays. 35,8% des étudiants

⁷² Seules les cinq motivations de départ les plus citées par les étudiants sont présentées dans ce tableau

africains citent d'ailleurs comme motivation au départ le manque de formations universitaires dans leur pays d'origine.

Mamadou explique qu'en Mauritanie, les étudiants qui veulent continuer les études après la Maîtrise sont dans l'obligation de partir à l'étranger, là où il y a un troisième cycle universitaire : *« pourquoi vouloir étudier à l'étranger ? (...) parce qu'en Mauritanie (...) après la Maîtrise il n'y a plus rien bon on forme les étudiants jusqu'à la Maîtrise et après si tu veux continuer bon voilà pour moi c'était hors de question de rester à Nouakchott, avec une simple Maîtrise en poche, et puis bon c'est pas intéressant, si j'ai, si tu as les moyens comme tous les étudiants hein, tout le monde rêve de partir et puis ne serait-ce que augmenter un peu quoi, pousser le diplôme et puis voilà comme à la fin on a pas de troisième cycle il fallait partir »*. Kaoutar dit qu'elle est venue étudier la géologie à Brest parce qu'il n'y avait pas de Master au Maroc dans la spécialisation qu'elle souhaitait : *« vu que j'ai choisi des études de géologie, malheureusement il n'y a pas vraiment de Master au Maroc dans cette discipline donc ça m'a vraiment poussée ...j'avais pas le choix de venir ici »*. L'entretien montre d'ailleurs que Kaoutar est un peu partie à contre-cœur ; elle semble souffrir énormément de la séparation d'avec sa famille.

Les années blanches et les grèves à répétition ont poussé Abdoul, ivoirien, à partir étudier en France : *« Chez nous c'est des grèves intempestives. (...) c'est un système voilà on sait quand on commence mais on sait jamais quand on finit parce qu'au milieu de l'année il y a des grèves, du coup on est obligé de rattraper.(...) Donc c'est dans cette optique que mes parents ont dit bon on va te payer une formation même si elle nous coûtera un peu plus cher, beaucoup plus cher que chez nous mais au moins on est sûr de la qualité, du suivi de la formation »*.

Concernant les étudiants originaires des pays du Maghreb, Gérard (2008) dit que la plupart des étudiants ou des jeunes diplômés conçoit ce projet comme la sortie de l'impasse que représente l'impossibilité de poursuivre ses études dans la filière choisie. Le prestige d'un diplôme étranger sur un marché de l'emploi peu accessible constitue aussi pour ces étudiants une motivation de départ : *« largement motivée par le peu de perspectives professionnelles ouvertes, au Maroc, pour ceux qui n'ont pas de diplôme supérieur, cette mobilité prend également sa source dans la valeur socialement accordée au savoir »* (Gérard, 2008, p. 226).

La migration internationale devient alors plutôt une nécessité qu'un choix pour ceux qui désirent continuer les études parmi ces deux catégories d'étudiants (asiatiques et africains). *« La migration vers une université française a pour but un élargissement des perspectives qui renvoie d'abord à l'espoir d'obtenir un capital scolaire de valeur supérieure »* (Borgogno et al, 1998, p.4). La volonté d'améliorer les perspectives de carrière est également très

déterminante dans le projet de migration des étudiants d'Amérique du Sud : ils sont les plus nombreux (en proportion) à citer cette raison comme motivation de départ (84%). Paola explique que dans son pays d'origine, en Colombie, il est évident de faire des études supérieures à l'étranger afin de revenir avec un « *bon diplôme* ».

Cette quête du diplôme s'inscrit dans une stratégie plus large de promotion sociale à laquelle les étudiants du Sud et les étudiants des pays émergents espèrent accéder grâce à leur diplôme étranger. Certains auteurs ont d'ailleurs mis en avant les ressemblances entre les migrations économiques (Nord-Sud) et la mobilité internationale des étudiants du Sud. D'après Gaillard (1999), il existe une convergence entre les déterminants des migrations d'étudiants et des migrations économiques dans le sens où la migration répond à un souhait de meilleur statut économique personnel et à un espoir de mobilité sociale : « cela est particulièrement le cas de ceux qui envisagent leurs études à l'étranger comme la première étape d'une migration à plus long terme, mais l'est aussi partiellement pour ceux qui veulent revenir ultérieurement dans leur pays, un diplôme obtenu à l'étranger étant souvent (...) plus prestigieux et plus facilement valorisable qu'un diplôme obtenu localement » (Gaillard, 1999, p.73).

Borgogno fait également ce parallèle entre les migrations de travail Sud-Nord et la mobilité internationale des étudiants du Sud : « Au terme de ces analyses, il est possible d'affirmer que ces migrations Sud-Nord ne sont pas sans présenter certains traits qui les rapprochent des migrations de travail. (...) Elles s'éloignent ainsi quelque peu du modèle des migrations étudiantes Nord-Nord plus nettement inscrites, elles, dans une logique de coopération interuniversitaire » (Borgogno *et al*, 1998, p.5).

1.2.2 Priorité aux études et limitation des mobilités de loisirs

Pour les étudiants du Sud et les étudiants des pays émergents dont la migration est plutôt motivée par la quête d'un diplôme, la priorité est donnée aux études. Cet objectif limite les sorties et met de côté l'envie de découvertes culturelles pendant le séjour.

Voici ce que répond Kaoutar à la question « *Auriez-vous aimé faire plus de visites ?* » : « *Si si j'y pense ... en fait on va dire...je suis là pour étudier* ». Nombreux sont les étudiants originaires d'Afrique et d'Asie à parler de leurs études et de la nécessité de beaucoup travailler pour réussir. Mohamad explique qu'il n'est pas beaucoup sorti pendant son année de DEA car il

devait travailler pour avoir de bons résultats et obtenir une allocation pour sa thèse : « *Quand j'étais en DEA j'ai pas pu beaucoup me déplacer, faire des contacts parce qu'il faut beaucoup travailler chez soi parce que ...euh ...c'est l'année qui va avoir beaucoup avoir d'influence sur ton destin...parce que c'est de cette année que tu vas avoir la bourse ou pas, l'allocation* ». Gérald, étudiant malgache, insiste aussi sur le fait qu'il faut bien travailler pendant le séjour en France : « *il faut bien étudier, il y en a ici qui font tout le temps la fête* ».

Quanyun raconte que la difficulté des examens en France oblige à beaucoup étudier : « *il faut vraiment travailler parce que les examens à l'Université Rennes 1 c'est vraiment difficile* ». Elle raconte que les étudiants chinois ont souvent des notes très basses et que cela s'explique principalement par le fait qu'ils ont des difficultés en français : « *tous les Chinois que je connais ont eu une note très basse. C'est peut-être le problème de langue ou la façon que l'on écrit* ». Autre pression pour ces étudiants, celle des conditions administratives à remplir pour obtenir le renouvellement du titre de séjour chaque année ; renouvellement plus difficile en cas de redoublements répétés, ce qui oblige ces étudiants à mettre encore une fois la priorité sur les études.

Alors que l'enjeu du diplôme est un facteur limitant pour les mobilités de loisirs des étudiants du Sud, la quête de voyage est en revanche centrale dans le projet de migration des étudiants du Nord.

1.3 Les étudiants du Nord : finalité touristique de la migration et forte mobilité spatiale pendant le séjour

1.3.1 Un voyage linguistique et culturel pour les étudiants du Nord

En revanche, vouloir voyager et vouloir améliorer la maîtrise de la langue française constituent les motivations de départ les plus citées par les étudiants européens et les étudiants d'Amérique du Nord. 75% des étudiants européens citent ces deux raisons contre respectivement 58,8% et 47,4% de l'ensemble des étudiants internationaux (Tableau 39).

Vera (allemande) a choisi de participer au programme Erasmus et de venir étudier en France pour apprendre le français : « *je voulais savoir parler français, je voulais apprendre la langue. J'ai appris à l'école mais seulement deux ans (...)* ». Angela, étudiante espagnole, est venue en France pour la langue et pour découvrir une nouvelle culture : « *pour la langue, j'aime bien apprendre*

la langue. Moi je l'ai fait pour ça, pour apprendre le français... ..Et connaître aussi la culture, une autre culture... ». De même, Vera, qui étudie depuis quatre ans le français dans un Institut franco-russe, a voulu venir faire des études en France pour améliorer son français et pour mieux connaître le pays : « ça m'intéressait les langues, la culture, mieux connaître le pays parce qu'en effet avant je ne connaissais pas beaucoup...et pour peut-être voir la réalité, j'ai lu beaucoup dans les manuels français...pour vérifier ces informations ».

Parmi les étudiants du Nord, au delà des « raisons raisonnables » qui motivent le séjour d'études à l'étranger comme l'apprentissage d'une langue étrangère ou l'enrichissement du CV, le désir de voyager constitue une motivation très forte. Vlad, étudiant roumain, avoue que la décision de partir étudier à l'étranger répond à une envie de voyage, d'aventure : « c'est le goût pour le voyage, l'aventure aussi peut-être ».

Ces étudiants choisissent aussi la mobilité dans l'objectif d'élargir le cercle de leurs connaissances. Dans notre enquête, environ 35% des étudiants du Nord ont décidé d'étudier à l'étranger pour avoir de nouveaux amis contre 8% des étudiants du Sud et des pays émergents. Participer au programme Erasmus représente une fin en soi pour les étudiants européens ; l'objectif étant de « faire Erasmus », de vivre l'expérience Erasmus dont la réputation pour les candidats au départ est basée sur ces trois piliers : voyages, langue étrangère et rencontres. Vroni (étudiante autrichienne) : « Depuis le début des études je voulais faire Erasmus. Ma sœur et mon frère ont déjà fait Erasmus, c'est pour ça ! ».

Tableau 40 : La signification de la migration pour études par continent d'origine

Continent d'origine	Raisons principales du départ	Signification de la migration
Etudiants des pays du Sud	- Amélioration des perspectives de carrière	La quête du diplôme Stratégie de promotion sociale
Etudiants des pays émergents	- Accès difficile à l'Université (étudiants chinois) - Lacunes des formations universitaires dans le pays d'origine - Prestige du diplôme occidental	
Etudiants des pays du Nord	- Apprentissage de la langue - Découverte d'un nouveau pays - Rencontrer de nouveaux amis	Voyage linguistique et de découvertes culturelles

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Il est intéressant de souligner que les significations de la migration peuvent aussi être différentes au sein du groupe d'un même continent. Par exemple, Dervin et Byram (2008) ont remarqué qu'au sein même de la population des étudiants européens, il existait des différences de motivations (même si la raison principale évoquée reste l'apprentissage d'une langue étrangère). Alors que les étudiants Erasmus français veulent étudier à l'étranger pour se distinguer dans une université massifiée et que les étudiants italiens souhaitent échapper à une insertion professionnelle difficile, la motivation des étudiants britanniques est d'ordre moins professionnel. Le caractère « détente » du séjour est plus affirmé pour ces derniers, « ce qui confirme le faible enjeu d'études ou de carrière que ces derniers prêtent généralement à cette expérience de mobilité » (Dervin et al, 2008, p. 37).

Le choix de la discipline d'études souligne aussi cette différence d'enjeux entre les migrations des étudiants du Sud et des étudiants du Nord : « la quête de connaissance générale est beaucoup plus fréquemment observée dans le cas des étudiants issus des pays développés » (Coulon *et al*, 2003, p.18). Les étudiants internationaux originaires des pays du Nord sont plutôt inscrits en Lettres et en Sciences Humaines : sept étudiants américains sur dix et plus de six étudiants de l'UE sur dix s'inscrivent en Lettres et en Sciences Humaines contre seulement un étudiant africain sur dix (Chapitre 3). Les étudiants asiatiques et les étudiants étrangers européens (hors UE) sont également très présents dans les filières littéraires, mais ceci dans une moindre mesure. Ils sont en effet plus attirés que les Américains et les étudiants de l'UE par les formations en économie et en gestion. Les connaissances scientifiques et les compétences techniques font partie de la demande des pays du Sud : 45% des étudiants africains sont inscrits en Sciences contre seulement 10% des étudiants européens. Les étudiants africains sont également très présents en Médecine (15%) et en Sciences économiques (25%). Ceci s'explique en partie par les insuffisances en formations et en moyens des universités africaines, d'autant plus que les filières scientifiques nécessitent plus de moyens financiers que les filières littéraires (matériel d'expérimentation...). « Les étudiants originaires des pays du Nord mettent en avant la dimension culturelle de leur voyage éducatif tandis que les étudiants originaires en majorité des pays du Sud expriment plus une visée d'acquisition et de développement de savoirs techniques et scientifiques » (Ennifaa *et al*, 2007, p. 3)

1.3.2 Finalité touristique du séjour et fortes mobilités de loisirs

Notre enquête a montré que les étudiants du Nord faisaient davantage de visites touristiques que les autres catégories d'étudiants (Chapitre 7). La signification de leur migration explique en grande partie cette forte mobilité spatiale : l'envie de voyager et de découvrir un autre pays faisant partie des motivations principales du projet de migration de ces étudiants, ces derniers profitent de leur séjour d'études à l'étranger pour faire des visites dans la ville d'accueil et en dehors. Dans l'une des premières études sur les étudiants Erasmus, Murphy-Lejeune qualifie l'expérience de ces derniers comme se situant « entre la mobilité passagère du touriste et le déplacement à long terme du migrant » (Murphy-Lejeune, 2003, p. 200).

Le choix des destinations par les étudiants Erasmus atteste de cette finalité touristique de leur migration pour études. En effet, d'après l'étude de Fligstein (2009), l'Espagne est la première destination des étudiants Erasmus car ceux-ci veulent profiter d'un meilleur climat⁷³ : « *clearly, students from many of the northern countries chose Spain as a destination reflecting their desire to enjoy better weather* » (Fligstein, 2009, p. 181). Nous comprenons alors assez bien que, dans cette optique touristique, les étudiants européens et d'Amérique du Nord sortent beaucoup et font de nombreuses visites en dehors de la ville de résidence.

Nous avons vu par ailleurs que les étudiants du Nord sortaient davantage et passaient moins de temps à étudier que les étudiants du Sud et des pays émergents. Ceci montre que la motivation académique est moins prioritaire pour les étudiants du Nord que pour les étudiants du Sud. Dans l'enquête de Teichler (2004) sur la mobilité Erasmus, beaucoup d'étudiants considèrent le séjour Erasmus comme une opportunité d'avoir des loisirs et des activités culturelles plutôt qu'un moyen de suivre des études : « *many students take the Erasmus period abroad as an opportunity for leisure and cultural activities rather than for serious study* » (Teichler, 2004, p.406). Les étudiants veulent profiter de leur séjour à l'étranger pour voyager et pour avoir des activités qui leur permettent de mieux connaître leur pays d'accueil : « *Students want to use the period abroad to travel and to undertake other activities to get to know the host country* » (Teichler, 2004, p.401).

Toujours selon Teichler (2004), les étudiants Erasmus considèrent la dimension académique de leur mobilité comme secondaire par rapport à l'expérience linguistique et

⁷³ Au sein de l'Union Européenne, la majorité des étudiants Erasmus vont étudier en Espagne, suivi de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie.

culturelle qu'implique le séjour à l'étranger : « *academic achievement was on the agenda from the outset, but it was not more highly placed among the motives than the intentions to have culturally rich and linguistically valuable experience. The students wanted to meet people, to travel et to enjoy life in a different environment. When they returned, they rated the cultural experiences, the improvement of language proficiency and the contribution to personality development more favourably than the academic value of the temporary study period abroad* » (Teichler, 2004, p.406).

Fligstein (2009) confirme cette idée que les étudiants Erasmus partent à l'étranger pour l'aventure du voyage plutôt que pour aller à l'Université (souligné dans la citation) : « *Students reported wanting to go abroad for a number of reasons : to learn a foreign language, travel, to meet people from other countries, to develop themselves, to take a break from their home country studies, and to improve career prospects. (...) Students tended to take courses different from their fields of study at home and to take fewer courses. This implies that for many students, travel to another country was as much for the adventure of living somewhere else as it was to attend a university. More than two-thirds reported engaging in organized activities such as going to the theater, museums, sports events, and the cinema. A similar number reported traveling in the host country* » (Fligstein, 2009, p. 186).

Pour résumer, les étudiants des pays du Sud et des pays émergents partent à l'étranger dans une réelle stratégie de promotion sociale dans le but d'obtenir des diplômes susceptibles d'ouvrir des perspectives professionnelles dans le pays d'origine ou ailleurs (Tableau 40). Dans cet objectif d'obtenir un ou plusieurs diplômes, ces étudiants font des séjours à l'étranger plus longs, souvent de plusieurs années (Chapitre 8). En revanche, la migration internationale pour études des étudiants du Nord correspond plutôt à un séjour linguistique et de découvertes culturelles de courte durée (un semestre ou une année pour les étudiants en échange). « Certains privilégient l'intérêt pour la matière et l'enrichissement personnel tandis que d'autres sont tournés vers les considérations matérielles et la perspective d'acquérir un statut social élevé (...) Deux grandes tendances se dessinent dans ces projets d'étudier en France : la première liée à une logique de formation et de recherche, la seconde s'inscrit plutôt dans une perspective plus culturelle et de découverte » (Ennifaa *et al*, 2007, p. 2-3).

Karady (2002), dans son étude sur les mobilités étudiantes au 19^{ième} siècle, a montré qu'il existait la même dichotomie entre ceux qui venaient étudier en France pour les diplômes et ceux qui venaient pour le voyage d'études : « on peut ainsi décrire deux formes opposées de stratégie de séjour à l'étranger, celle des étudiants originaires de l'Est et du Sud [de l'Europe] qui tentent, soit dans le cadre d'une stratégie d'émigration, soit dans le cadre d'une carrière

poursuivie dans leur pays, à s'engager dans des études professionnelles pour décrocher un titre universitaire occidental, celle du public occidental dont le séjour à l'étranger, nullement négligeable par ses effectifs, vise manifestement avant tout des études littéraires ou culturelles de courte durée, le plus souvent non sanctionnée par un diplôme. La majorité de ces étudiants devait fréquenter des cours de civilisation française ou allemande d'été ou semestriels en vue de perfectionner des compétences linguistiques, qu'ils pouvaient rechercher pour des raisons purement symboliques sans souci de les rentabiliser professionnellement (séjours linguistiques à l'étranger pour les enfants des familles de l'élite) ou a des fins professionnelles (préparation à des examens de spécialité en langues vivantes) » (Karady, 2002, p.57).

Les enjeux du séjour d'études à l'étranger sont donc très différents selon que la migration s'apparente à un voyage touristique pour les étudiants du Nord ou qu'elle conditionne l'accès à un meilleur statut social pour les étudiants du Sud et des pays émergents. La signification du séjour d'études à l'étranger pour l'étudiant et les conséquences de celle-ci sur les mobilités spatiales se lit également dans d'autres éléments de contexte qui permettent d'observer à nouveau des différences d'enjeux et de pression très marquées entre les catégories d'étudiants.

2 LA MOBILITE SOUS PRESSION DES ETUDIANTS DU SUD ET L'EMANCIPATION DES ETUDIANTS DU NORD PAR LA MOBILITE

Au-delà de l'analyse des motivations de départ, la signification de la migration pour études renvoie également au contexte familial et social dans lequel le projet du séjour d'études à l'étranger se construit et se réalise. Décision plutôt encouragée par les institutions pour les étudiants du Nord, le choix de partir étudier à l'étranger est davantage familial pour les étudiants du Sud et pour les étudiants des pays émergents. Ce contexte engendre une plus forte pression familiale et sociale pour ces derniers, expliquant ainsi qu'ils placent les études en priorité devant les loisirs.

2.1 Les personnes-clé du départ

L'analyse des personnes ayant motivé le départ, c'est-à-dire celles qui ont donné l'idée à l'étudiant de faire des études à l'étranger, montre que les professeurs jouent un rôle important dans le processus de décision : un tiers des étudiants internationaux interrogés citent leurs professeurs comme personnes-clé du départ. Pour 27% d'entre eux, les parents ont également été très présents dans le projet de migration pour études. En revanche, un quart des étudiants internationaux indiquent qu'aucune personne ne les a encouragés à partir.

Tableau 41 : Personnes-clé du départ et continent d'origine

	Professeurs	Parents	Personne	Personnes revenues d'un séjour	Rencontre avec des étrangers
Union européenne	36%	14%	21%	29%	15%
Europe hors UE	16%	24%	24%	32%	24%
Amérique du Nord	42%	24%	30%	21%	21%
Amérique du Sud	24%	16%	24%	20%	20%
Afrique	30%	38%	28%	20%	5%
Asie	27%	35%	26%	15%	7%
TOTAL	31%	27%	25%	22%	12%

Réalisation : E.Terrier, CNRS UMR ESO 6590, Janvier 2009

Selon les continents d'origine, les personnes-clé ayant motivé le départ ne sont pas les mêmes (Tableau 41). Alors que les étudiants du Nord sont plutôt conseillés ou encouragés par leurs professeurs, les étudiants du Sud sont davantage influencés par leurs parents. 38% des étudiants africains et 35% des étudiants asiatiques partent étudier à l'étranger suite à une idée des parents contre seulement 14% des étudiants de l'Union Européenne et 24% des étudiants d'Amérique du Nord. Notons que le départ à l'étranger suppose davantage l'accord et l'appui des parents pour les étudiants du Sud que pour les étudiants du Nord du fait de la nécessité d'un investissement financier plus important.

Alors que, pour les étudiants du Nord, le choix du départ est plutôt encouragé par les institutions (relayées par les professeurs), pour les autres, cette décision peut être fortement influencée par l'entourage familial, particulièrement pour les étudiants africains et asiatiques. En Chine, les études à l'étranger sont très valorisées et les parents issus des classes moyennes essaient de s'affranchir d'une certaine reproduction sociale en envoyant leur enfant étudier à l'étranger (Waters, 2006), (Chapitre 4). De même, beaucoup de parents africains, attachés au prestige des études en France, y ayant eux-mêmes parfois étudié, incitent leur enfant à partir. C'est le cas de Sanae, étudiante marocaine : *« En fait c'est surtout mon père. Il disait que j'étudierai en France juste après le bac, j'étais pas prête parce que comme j'avais jamais quitté mes parents, j'ai refusé. Et puis j'ai fait un DUT au Maroc, et après le DUT, je voyais qu'il y avait plus de possibilités en France et comme il était prêt à me financer mes études alors j'ai accepté, donc c'est plus l'idée de mon père que la mienne à la base »*. De même, Asmae, également marocaine, nous confie : *« C'était une idée de mon père plus que moi »*. Tejeddine, qui avait déjà un grand frère parti en France pour les études (DESS à Limoges) a également été poussé par sa famille : *« avant de venir en France, il y avait mon grand frère qui était déjà parti pour faire des études en France. Il avait fait un DESS à Limoges. Et donc l'année d'après moi j'étais Bac + 2 en Tunisie et ma famille, mes parents pensaient que c'était bien de partir en France pour continuer en fait les deux ans »*

L'importance de la décision parentale dans le choix de la migration montre que le séjour d'études à l'étranger est placé sous la tutelle de la famille pour les étudiants du Sud et les étudiants issus des pays émergents. Cette pression familiale sur ces étudiants se mesure par ailleurs à l'effort financier fourni par les proches pour financer le séjour.

2.2 Une pression familiale proportionnelle à l'investissement financier

La pression sur l'étudiant est d'autant plus forte que l'investissement financier de la famille est élevé. Or un séjour d'études dans un pays riche tel que la France est plus coûteux pour les familles issues des pays en développement que pour les étudiants occidentaux, et ceci pour diverses raisons : il existe moins de bourses de soutien à la mobilité pour ces étudiants, les billets d'avions sont onéreux, la vie en France est très chère du fait des écarts de niveaux de vie et de la durée du séjour.

Ahmed nous parle de ces écarts de niveaux de vie qui obligent les parents à mobiliser des sommes très importantes pour financer le séjour d'études de leur enfant : *« les parents je veux dire tu sais entre le Maroc et la France...je veux dire quand mon père m'envoyait 450 euros, 450 euros, c'est le salaire d'un professeur... (Rires)...tu vois ce que je veux dire...il y a une différence de niveau de vie. Tous les parents marocains ne sont pas capables d'assumer la charge... »*. Mohamad connaît le sacrifice financier de son père, chauffeur de taxi et chef d'une famille de sept enfants, qui a dû vendre du terrain pour pouvoir aider financièrement son fils en France : *« si si c'était très difficile et même mon père à la fin de l'année il était obligé de vendre une pièce de terrain. Ouais en fait l'année dernière ça m'a coûté à peu près 8000 euros, parce que aussi j'étais obligé de rester en France pendant les mois d'été, comme il y avait la guerre là-bas ; et aussi j'ai dû me déplacer en Allemagne, et puis aussi je devais faire le trajet entre Tours et Orléans »*. Mamadou raconte que la famille est prête à s'endetter pour rendre possible la migration pour études de leur enfant : *« bon tu vois, tu as une inscription, la famille elle est prête à ...même à s'endetter s'il le faut, et puis si on n'a pas ...on va essayer voilà de les maigres ressources de la maison, voilà de la famille, on va rassembler tout, on va te les donner quand tu vas partir »*.

Renaudat (1998) parle d'un contrat moral implicite passé avec les parents ou même avec le gouvernement. Investis d'une mission, il est inconcevable pour les étudiants africains de trahir la confiance des parents. Ils se sentent presque obligés de dédommager, par les diplômes, leur famille et leur Etat des sacrifices que ceux-ci ont consenti à leur égard. Revenir en échec représente une honte trop difficile à assumer pour ces étudiants.

Les étudiants du Sud ont conscience qu'il est souvent très difficile pour leurs parents de fournir chaque mois l'argent nécessaire, ce qui les dissuade fortement de dépenser pour faire des visites, pour être mobile : *« quand t'as pas assez d'argent, tu vas te dire bon, je vais d'abord payer mon loyer puis tu vas pas te dire ouais je vais mettre 120 euros pour un aller-retour, je ne sais pas pour aller visiter le sud de la France quoi, tu vois, c'est un peu ça quoi donc l'argent...quand t'as*

l'argent, c'est vrai tu peux faire un peu tout ce que tu veux mais si c'est limité, voilà il y a une certaine hiérarchie qui s'établit, le jeu des priorités. L'essentiel c'est de vivre tranquillement et au lieu d'aller vadrouiller... parce que tu ne peux pas demander aussi à ta famille « envoyez moi de l'argent, je veux visiter la France ». On va dire ho le connard, les autres ils vont travailler et lui il va visiter la France » (Mamadou, mauritanien). Mamadou raconte aussi qu'il voulait absolument trouver un travail en France pour financer lui-même son séjour afin de se libérer un peu de la pression de ceux qui donnaient de l'argent et qui le poussaient à bien étudier : « les autres ont droit de regard sur ce que tu fais, voilà si on me dit il faut que tu travailles, il faut que tu travailles bien moi je dis bon le gars il me dit ça parce qu'il me donne de l'argent ».

De même, l'investissement financier des familles chinoises est souvent considérable. Etant donné que les étudiants chinois sont rarement boursiers - en 2003, sur 117 300 étudiants chinois partant à l'étranger, seuls 8146 d'entre eux étaient boursiers, soit moins de 7% - les parents peuvent parfois économiser toute leur vie pour envoyer leur enfant étudier à l'étranger (Sztanke, 2005). Dans son ouvrage sur les étudiants chinois, Sztanke donne l'exemple de Jing Jing qui suit des études de commerce en France : pour sa première année d'études, elle part avec 170 000 yuans (17 000 euros) alors que ses parents gagnent à peine 1500 yuans (150 euros) par mois. Dans notre enquête, le fort investissement des parents chinois pour leur enfant unique est évoqué par Zhao : « en Chine les relations entre les parents et les enfants sont plus fortes. On dit les parents font tout pour leurs enfants (...) Quelque fois on dit les parents vivent pour leurs enfants ».

De plus, l'investissement financier est encore plus important lorsque ces familles chinoises ont recours à des agences intermédiaires qui apportent contre rémunération une aide pour les démarches administratives des étudiants individuels: « l'étudiant chinois, peu au fait du système d'enseignement supérieur en France, mais pour qui le rêve peut devenir un jour réalité, accepte ainsi de verser jusqu'à 5000 euros à un agent pour une place en université, malgré l'incertitude d'obtenir un visa auprès des autorités consulaires françaises » (Sztanke, 2005, p.78). On estime à 80% le nombre d'étudiants chinois en France qui ont eu recours aux agences intermédiaires. Qin fait partie de ces étudiants chinois à être passé par une agence. Ses parents voulaient s'assurer de chaque étape, de la prise d'information à l'inscription. Ils ont dû déboursier 3000 euros pour payer l'agence. Les parents de Quanyun ont également payé 2800 euros l'agence qui les a aidé à préparer des dossiers de demande de visa et d'inscription à l'Université.

Notons aussi que, récemment, plusieurs articles de presse ont parlé de la pression familiale que subissent les étudiants en Chine. Un article du journal *Libération* du 25 septembre 2006,

intitulé « le blues des étudiants chinois », explique que les jeunes Chinois sont soumis depuis très jeunes à une course à la performance qui « doit faire de chaque petit chinois un premier de la classe ». Dès l'adolescence, fille ou garçon, « le petit empereur » a la notion de sa réussite obligatoire : « l'enfant unique est au centre de toutes les attentions et de toutes les pressions ». Cette forte pression sur les épaules des étudiants chinois a engendré de nombreuses dépressions : la peur de décevoir, de ne pas être à la hauteur des espoirs de la famille, les paralyse. Cette pression familiale est encore plus forte lorsque les parents investissent de grandes sommes d'argent dans la mobilité pour études de leur enfant.

Les étudiants africains et les étudiants asiatiques, du fait de l'effort financier considérable de leurs parents, vivent donc une pression quotidienne et une obligation de réussite qui les obligent à beaucoup étudier et qui, par conséquent, placent les loisirs et les visites touristiques au second plan.

2.3 Confusion entre migration pour études et migration économique : une pression supplémentaire pour les étudiants africains

Pour les étudiants africains, cette pression est d'autant plus réelle que leur départ en France est souvent confondu par la communauté d'origine avec une migration économique. Souvent, du fait de cet amalgame, et dans l'attente d'un retour sur investissement, de nombreuses personnes dans l'entourage familial (oncles, cousins...) et même au sein de la communauté villageoise participent au financement du séjour d'études. Cette mobilisation collective est à mettre en lien avec l'image fortement valorisée des études en France au sein de ces sociétés (Chapitre 5). La France est souvent associée à la réussite sociale, dans la même logique d'idéalisation que pour la migration de travail.

La pression sociale découle de cette fausse image de la France selon laquelle tous les migrants peuvent obtenir facilement beaucoup d'argent et ainsi aider à apaiser certaines souffrances sociales dans la communauté. Du fait de cette confusion, la communauté d'origine, particulièrement celle qui a aidé à financer le séjour, attend souvent des retours financiers de la part de l'étudiant en France. Mamadou parle de ce contrat moral tacite passé entre l'étudiant et sa communauté : « *Pour assurer ta survie, la famille puise dans les économies ; c'est comme si tu volais tes parents, sachant que le salaire de base en Mauritanie est de 120 euros/mois. Quand on t'envoie à l'étranger, il y a une sorte de contrat qui n'est pas dit mais qui est pensé très fort : on te donne de l'argent mais une fois arrivé là-bas, tu dois à ton tour trouver de l'argent et tu dois subvenir aux besoins de la famille. La France, c'est l'image du bonheur. Tu vas*

ramasser l'argent par terre. Mais le retour en Afrique est un problème : il y a un souci, qu'est-ce que je vais leur donner ? Tout le monde vient, tout le village».

Abdoul explique que les étudiants africains, en plus de leurs problèmes financiers personnels, doivent aussi penser aux besoins de leur famille restée au pays : *« il y a les problèmes ouais dits financiers (...) bon d'abord trouver du boulot (...) c'est déjà pas mal, ensuite suivre ses cours et aide au quotidien de la famille qui souvent voilà demande des petits trucs...il faut gérer tout ça... ».*

Les étudiants africains se retrouvent souvent à ne pas pouvoir refuser de donner de l'argent, malgré leurs propres difficultés financières. Cette pression s'exprime alors soit par téléphone soit à chaque retour de l'étudiant. Mamadou (étudiant mauritanien) raconte ce genre de situation : *« Mais c'est vrai quand tu viens de l'étranger surtout de la France, t'as ouais, tu suscite ces trucs là, les gens, tout le monde veut que tu lui donnes un peu de trucs (...) moi j'ai vu beaucoup d'étudiants, il me dit : « ouais, si mon téléphone sonne, s'il y a l'indicatif de l'Afrique, j'ai peur quoi », je dis : « pourquoi ? » « Tu vois dans la plupart du temps c'est pour dire ouais on a tel souci d'argent des choses comme ça, est-ce que tu peux ... et puis voilà c'est pas agréable voilà la famille compte sur toi et toi tu es tout le temps là en train de dire non rien du tout ».* Mamadou a également croisé un étudiant mauritanien qui avait peur de rentrer chez lui parce qu'il savait qu'il ne pouvait pas répondre à ces attentes : *« j'ai croisé un Mauritanien, un étudiant, il a les billets, il veut rentrer en vacances mais il a peur de rentrer, moi je lui ai dit de partir parce qu'il dit ouais les problèmes, t'arrives, les gens tout le monde pense que tu viens de la France, tout le monde attend de toi... ».*

Par ailleurs, cette confusion est souvent alimentée par des étudiants qui souhaitent profiter du prestige que peut leur conférer un séjour en France (Chapitre 5). Mamadou dénonce ces *« frimeurs »* qui entretiennent une fausse image de la France et des études en Occident : *« les gens quand ils rentrent continuent à entretenir cette image là, bon je viens de la France, j'ai beaucoup d'argent, tu t'habilles différemment, tu fais différemment les choses, bon le taux de change c'est très bien là-bas bon tu pars avec, par exemple je rentre avec 1500 euros d'argent de poche, quand je convertis en ouguiya, j'ai beaucoup d'argent, je peux me permettre de faire tout ce que je veux mais voilà ce que tu fais c'est bien mais euh ton attitude ça va forcément jouer sur ...euh (...) voilà le fils de tant il est revenu, il est arrivé, maintenant on pense que tout le monde est comme ça alors que c'est pas vrai ».*

Poutignat, dans une étude sur les étudiants africains en France, parle aussi de cette confusion entre migration de travail et migrations pour études. Les étudiants en séjour d'études en France se sentent souvent obligés d'envoyer de l'argent dans leur pays d'origine : *« Avoir*

« quelqu'un en France » est une chance qui n'est pas donnée à toutes les familles et celles qui ont cette chance attendent de l'étudiant en France, comme elles l'attendraient de tout immigré, qu'il fasse bénéficier ceux restés au pays du privilège que représente son accès au monde des riches et de la modernité (...) En dépit de leurs conditions de vie extrêmement précaires et de la modicité de leurs ressources financières, les étudiants ne peuvent se dérober à ce rôle attendu du migrant » (Poutignat *et al*, 2000, p.2). Les auteurs parlent aussi « d'une chaîne d'obligations réciproques » concernant le réseau étudiant entre France et Afrique : « ces pressions familiales sur les étudiants, qui transparissent dans la correspondance avec ceux qui sont restés au pays, ne visent pas en particulier les expatriés. Elles s'inscrivent dans une logique sociale de la « dette communautaire » qui, de façon générale dans les sociétés africaines, fait de celui qui réussit ses études, un « fondé de pouvoir très lourdement endetté ». Dans cette logique, « chacun doit aider en retour qui l'a aidé, directement ou indirectement en aidant à « sortir » les descendants de ceux qui l'ont aidé à « sortir » ».

Cette pression s'inscrit également dans l'obligation de solidarité des étudiants en mobilité envers les étudiants qui souhaitent venir faire des études en France (Chapitre 6). Cette relation de demande et d'obligation réciproque entre les étudiants expatriés et les étudiants de France aspirants au départ constitue une obligation morale à laquelle il est très difficile de se soustraire : « Sur ceux qui ont réussi leur projet migratoire et se trouvent investis du pouvoir de faire aboutir le projet des autres moins chanceux, pèse toujours le soupçon de vouloir se soustraire à l'obligation de solidarité » (Poutignat *et al*, 2000, p.4).

La migration pour études des étudiants du Sud ou des pays émergents renvoie donc plutôt à un projet collectif porté par les parents, par la famille, ou même, pour certains, par la communauté. Ainsi, alors que les étudiants des pays du Sud et des pays émergents subissent une forte pression familiale et sociale pendant leur séjour d'études à l'étranger, les étudiants du Nord, à l'inverse, conçoivent leur mobilité internationale comme un moyen d'émancipation de l'environnement familial et comme une prise d'indépendance.

2.4 L'émancipation familiale des étudiants du Nord grâce au voyage d'études

Beaucoup d'étudiants internationaux originaires des pays du Nord voient dans leur séjour une occasion de s'émanciper du carcan familial. La volonté des étudiants occidentaux de partir étudier à l'étranger est souvent liée à ce désir d'émancipation. Alex, étudiant espagnol, explique que l'une de ses premières motivations était de quitter ses parents chez qui il habitait. Il explique que ses horaires ne correspondaient plus avec ceux de ses parents, qu'il ne pouvait pas rentrer tard avec des copains car cela faisait du bruit. *« Je devais commencer à savoir comment m'émanciper »*. Par ailleurs, Alex considère que l'encadrement du programme d'échange Erasmus constitue un tremplin rassurant pour prendre son indépendance : *« Mais en même temps ...comme Erasmus on a un peu ce qu'on appelle l'accompagnement institutionnel, alors à la fin ça aide beaucoup. Peu à peu, tu commences à prendre de plus en plus de responsabilités sur ta vie mais en même temps tu sais que si parfois tu n'arrives pas à les prendre et à être responsable...tu as quelques appuis, quelques soutiens pour ne pas tomber vraiment et alors ça m'a trop aidé »*. Pour répondre à la question sur les apports du séjour à l'étranger, Alex dit : *« J'ai trouvé un peu tout cela qui me manquait c'est-à-dire la liberté et son prix (...). C'est à toi de t'organiser, c'est plus à tes parents de te dire ce que tu dois faire ou ce que tu ne dois pas faire »*.

Nous retrouvons aussi ce désir d'indépendance chez Angela, également espagnole : *« Moi je l'ai fait pour ça, pour apprendre le français...et puis pour changer d'habitude. J'ai toujours habité chez mes parents, j'ai voulu changer un petit peu »*. Florian, étudiant allemand, présente cette liberté comme une conséquence positive de sa mobilité : *« personnellement, peut-être je suis ... ha oui ! Peut-être encore plus indépendant maintenant puisque je peux mieux vivre seul, je peux m'organiser avec ma vie bien sur, ça, ça montre la confiance de soi »*.

Preuve de cette émancipation et d'une plus grande insouciance parmi les étudiants du Nord : la forte fréquence de la fête dans le quotidien des étudiants européens. 40% des étudiants issus de l'Union Européenne font une à deux fois la fête par semaine contre 9,5% des étudiants africains. Angela parle de l'importance de la fête parmi les étudiants Erasmus. Elle dit même que, pour certains étudiants, la fête représente un des objectifs du séjour à l'étranger : *« beaucoup des Erasmus font la fête toujours et après ils ne font plus rien à l'Université (...) je sais qu'il y a des Erasmus qui en profitent d'aller étudier à l'étranger pour faire la fête »*.

M.Ballatore, dans son étude sur la mobilité Erasmus, a également fait ce lien entre l'émancipation familiale de ces étudiants et l'importance de la fête pendant le séjour Erasmus : *« Le séjour Erasmus fonctionne comme une période moratoire du fait de*

l'éloignement momentané de multiples pressions scolaires et familiales (...). Ce n'est donc pas un hasard si les pratiques festives, sont largement présentes dans le quotidien des étudiants Erasmus » (Ballatore, 2007, p.354).

La responsable de la vie étudiante au CROUS de Rennes explique que la concentration spatiale des étudiants Erasmus est quelquefois problématique à cause des débordements provoqués par la fête, particulièrement fréquente pour cette catégorie d'étudiants : « *Dans les cités, on a un vrai problème de gestion de la collectivité parce que malheureusement, Erasmus signifie trop souvent un lieu de fête et de débordements divers. Je l'exprime brutalement, mais est-ce qu'il faut répartir les nuisances sur toutes les cités ou la regrouper sur un bâtiment ? (Rires) (...) Ceci dit, il y a aussi les problèmes de discipline que l'on a avec les Erasmus. L'année dernière, c'est la cité Patton qui était sous l'emprise de chahuts monstres. On a eu des contacts avec le service des relations internationales de l'IEP, qui est intervenu et qui nous a bien soutenu. Ils sont intervenus auprès des étudiants pour leur dire de se calmer ; leur expliquant quand même qu'ils ont ici un logement à faible coût (...) De plus, leur dire que si eux ils font la fête, il y a d'autres étudiants qui sont là pour passer leurs examens et puis qui n'ont pas les moyens de rater et qui ont besoin de dormir ».*

Ainsi, alors que les étudiants africains et les étudiants asiatiques ressentent très fortement une certaine pression familiale et sociale qui les oblige à beaucoup étudier et à être sérieux, les étudiants européens tirent avantage de la distance d'avec leur pays d'origine pour échapper à la surveillance parentale et profitent donc de leur séjour à l'étranger pour beaucoup sortir.

Nous venons donc de voir que les étudiants internationaux constituaient une population très hétérogène du fait des différences d'enjeux de leur migration en lien avec les inégalités de développement dans le monde. Comment les acteurs institutionnels se positionnent-ils par rapport à cette diversité ?

3 GERER LA DIVERSITE DES MOBILITES ETUDIANTES : LES REPRESENTATIONS ET LES DIFFICULTES DES DECIDEURS

Après avoir montré la diversité des étudiants internationaux et des significations de la migration pour études, il est désormais intéressant de voir comment les acteurs concernés par l'accueil se situent face à l'hétérogénéité de cette population. Ont-ils conscience de cette diversité ? Si oui, sur quels critères s'appuient-ils pour les différencier ? Dans quelle mesure l'hétérogénéité de la population des étudiants internationaux pose problème dans l'organisation de l'accueil ? Quelles sont les pistes de réflexion proposées par les acteurs pour remédier à ces difficultés ?

3.1 Les facteurs de différenciation entre les étudiants internationaux selon les acteurs

Afin de savoir comment les acteurs institutionnels interrogés se représentent le groupe des étudiants internationaux, nous leur avons demandé pendant l'entretien s'ils pensaient que ce groupe était homogène ou hétérogène et qu'est-ce qui, d'après eux, différenciait principalement les étudiants étrangers ? Tous ont répondu que la population des étudiants internationaux était hétérogène. Cependant, selon les personnes interrogées, ce ne sont pas les mêmes critères de différenciation qui ont été relevés.

Certains ont spontanément mis en avant les différences d'origine géographique, ou les différences culturelles entre les étudiants en mobilité internationale. C'est le cas de la directrice des relations internationales de l'ESC de Rennes. Celle-ci raconte ses difficultés à gérer les différences de comportements selon les cultures des étudiants⁷⁴ : « *Il est hétérogène parce qu'il y a des cultures extrêmement différentes. Donc les cultures, c'est comportemental après. C'est comment un Asiatique va se comporter par rapport à un Européen ou un Américain latine. Donc bien sûr, il y a des cultures différentes, ça c'est clair. Concrètement, hier on parlait du plagiat, par rapport au plagiat, il y a des approches culturelles extrêmement différentes. (...) Donc ça, c'est*

⁷⁴ Notons que le public étranger dans ce type d'établissement est différent de celui des universités étant donné qu'il est constitué soit d'étudiants provenant des pays du Nord ou des pays émergents (dans le cadre de conventions bilatérales), soit d'étudiants individuels payant les droits d'inscription de l'école, en résumé des populations présentant de moindres difficultés financières que les étudiants individuels inscrits dans les universités. Les deux types d'établissement ne rencontrent donc pas les mêmes difficultés dans leur gestion de l'accueil.

une vraie difficulté dans nos métiers. Donc oui, je dirais qu'il y a des hétérogénéités en termes de comportements par rapport à une assiduité de cours, par rapport à du plagiat, par rapport à un type de raisonnement et de formes d'apprentissage, par rapport au fait d'arriver à l'heure ou d'arriver en retard, par rapport au mode de travail dans un travail de groupe, par rapport au niveau de langue, par rapport aussi à l'adaptation dans le milieu de vie ».

Néanmoins, la majorité des répondants parle du type de mobilité (mobilité encadrée ou individuelle) pour différencier les étudiants internationaux. Cette distinction est logique dans la mesure où ces deux types de mobilité n'impliquent pas la même gestion de la part des institutions. La directrice de l'Europôle explique *« qu'il y a deux grandes catégories d'étudiants, les étudiants des programmes d'échanges et puis les étudiants en mobilité individuelle »*.

La directrice des relations internationales de l'ESC utilise un vocabulaire commercial (cf. développement sur la montée de la logique commerciale dans le chapitre 6) et parle des étudiants en *« free market »* pour désigner les étudiants en mobilité individuelle, hors conventions d'échange : *« Et quant aux autres zones qui sont ceux des étudiants, ce qu'on appelle "free marketing" nous, c'est-à-dire les étudiants payants, là on se situe plutôt sur des pays où il y a un fort intérêt pour une mobilité externe, où il y a vraiment une recherche de la part des étudiants de valoriser leur cursus à l'étranger »*.

Certains acteurs ajoutent à la distinction entre étudiants individuels et étudiants en échange la différence entre ceux qui viennent en France pour un diplôme et ceux qui viennent plutôt dans le cadre d'un échange culturel. Le directeur du service des Relations internationales de l'université Rennes 1 distingue trois catégories d'étudiants internationaux : les étudiants individuels qui viennent pour obtenir un ou plusieurs diplômes français, les étudiants encadrés par des conventions bilatérales qui viennent pour la même raison et les étudiants en programme d'échange : *« Il y a deux publics, presque trois. Il y a vraiment le candidat individuel pur, c'est-à-dire c'est un recrutement direct, on est dans un lien direct avec un individu sur le marché, on va dire, mondial. Ensuite, cet étudiant-là est demandeur de la préparation a priori d'un diplôme français. Il y a l'étudiant étranger qui est dans la même démarche, c'est-à-dire qui veut préparer un diplôme français mais qui passe par des dispositifs, des partenariats et qui éventuellement, veut le faire reconnaître en partie chez lui, avec des doubles diplômes, des choses comme ça. L'objectif est quand même d'acquérir un diplôme et une qualification reconnue. Et puis, la troisième catégorie, c'est ce qu'on appelle les étudiants d'échanges, ce qu'on appelle les programmes d'échanges, soit les programmes multilatéraux ou des accords bilatéraux »*.

De la même façon, le directeur des relations internationales de l'INSA considère que le premier facteur de différenciation entre les étudiants en mobilité internationale renvoie à l'objectif de la migration : *« alors il faut distinguer la mobilité entrante avec diplôme et de la mobilité entrante sans diplôme. C'est peut-être à partir du moment où l'on parle de mobilité entrante avec diplôme, le critère académique est le premier critère. Lorsqu'il s'agit de mobilité, juste un petit échange type Erasmus, on n'est peut-être pas... Dans ce cas-là, c'est les établissements d'origine qui ont fait leur sélection donc on fait confiance en général aux établissements d'origine. C'est très différent selon qu'il s'agit de la mobilité, enfin qu'au bout il y a une diplôme ou pas ».*

La directrice du Cirefe pense aussi que les objectifs du séjour sont différents entre les étudiants qui viennent plus longtemps pour obtenir un diplôme et les étudiants qui viennent sur une durée plus courte pour un échange culturel : *« Mais en même temps, ils ne viennent passer qu'un semestre ou un an maximum tandis que les autres qui s'inscrivent à titre individuel en première année, c'est dans l'espoir d'obtenir d'abord une licence et puis peut-être plus tandis que les autres, ce n'est qu'une année. Peut-être que l'objectif est davantage, je ne sais pas moi, c'est peut-être un bain culturel ou une ouverture sur l'Europe, que sais-je ! Que réellement un apprentissage scientifique, enfin bon ».*

En général, les acteurs concernés par l'accueil des étudiants internationaux ont assez bien conscience des différences d'enjeux des migrations entre les étudiants qui viennent pour un diplôme et ceux qui viennent pour un voyage linguistique et culturel. Cela étant, pour les acteurs institutionnels, le facteur de différenciation source des principales difficultés pour l'accueil et pour les politiques à mettre en place est la question du type de mobilité. Les étudiants internationaux sont donc essentiellement différenciés selon le contexte de leur migration : sont-ils encadrés par un programme ou une convention ? Sont-ils venus à titre individuel ?

3.2 La difficulté d'identifier et d'accueillir les étudiants individuels

Les acteurs institutionnels interrogés mettent souvent en avant leurs difficultés pour gérer l'accueil des étudiants individuels, principalement originaires des pays du Sud. Marc Gontard, Président de l'université Rennes 2, explique que les étudiants encadrés ne posent pas de problème contrairement à l'accueil des étudiants individuels qui s'avère plus difficile : *« Si vous voulez, il y a trois populations à peu près. Il y a les échanges avec les universités pour lesquelles on a des conventions, où là ça ne pose pas de problème et puis en plus, ce sont souvent*

des petits nombres parce que quand on a des conventions avec les universités de Pékin par exemple, bon ils vont nous envoyer quatre étudiants et on va leur envoyer quatre étudiants. Alors ensuite, les conventions collectives de type Erasmus, là ça ne pose pas de problème, ça fonctionne très bien. Il y a un cadre très précis. Donc c'est plutôt disons, les mobilités individuelles hors programmes qui sont les plus difficiles à gérer on va dire ». Il explique que l'insuffisance des ressources financières des étudiants originaires des pays du Sud qui viennent à titre individuel pose problème au niveau de leur intégration et de leur réussite universitaire : « Ce qui les différencie le plus, d'une part, c'est évidemment les moyens dont ils disposent. Il y a des étudiants étrangers qui viennent dans le cadre Erasmus dans des conditions relativement confortables. De même, les étudiants américains généralement n'ont pas de problèmes de ressources. Par contre, les étudiants qui viennent du Sud, à titre individuel, eux ont des problèmes de ressources donc ils sont moins présents sur le campus, ils participent moins aux activités du campus ». Notons cependant que l'argument financier qui permet de montrer les inconvénients de la mobilité individuelle est critiquable étant donné que les étudiants d'Europe de l'Est, dont les institutions encouragent la mobilité dans le cadre du programme Erasmus, rencontrent également d'importantes difficultés financières (Chapitre 8).

Par ailleurs, les acteurs de l'accueil évoquent souvent leurs difficultés pour identifier et atteindre les étudiants individuels. La directrice adjointe des relations internationales de l'université Rennes 1 insiste sur ce problème majeur : « moi je trouve que la difficulté, elle est plus sur les étudiants en mobilité individuelle parce qu'on arrive pas à les identifier. À la limite, même si on veut faire quelque chose, on a du mal à savoir par où commencer ».

La directrice des relations internationales de l'UBO partage sa déception de ne pas réussir davantage à atteindre les étudiants africains. Elle raconte que ces derniers, malgré l'invitation qui leur est faite, sont très peu nombreux à venir à la journée d'accueil organisée par le conseil général du Finistère : « Alors le conseil général 29, le président nous invite tous les ans à passer une journée à Quimper. Il offre aux étudiants une visite du musée, à tous les étudiants primo arrivant du Finistère. (...) il diffuse un film qui a du peps je dirai, sur le Finistère. (...) C'est chouette pour eux de découvrir ce qu'est le Finistère. Et après quoi, le président les invite à faire un goûter, il y a des crêpes qui sont fabriquées sur place et voilà. (...) Nous on offre les bus, on assure, on paye le transport de tous les étudiants et donc c'est l'occasion pour nous d'avoir nos primo arrivants. Alors on envoie 300 et quelques courriers et on en a eu que 150 à venir... enfin même plus que 300 courriers. On a très peu eu d'étudiants d'Afrique ».

Cette difficulté pour identifier et atteindre les étudiants individuels s'explique principalement par le manque de structures d'accueil. Nous relevons ici une contradiction au sein des politiques d'accueil : alors que les étudiants individuels sont les plus nombreux et les plus à même de rencontrer des difficultés, ils sont souvent totalement ignorés des services des relations internationales des universités exclusivement destinés aux étudiants en programme (Chapitre 8).

La directrice adjointe des relations internationales de Rennes 1 décrit cette scission entre les étudiants en programme qui bénéficient de nombreux privilèges (moniteurs d'accueil, cours de langue, etc.) et les étudiants individuels exclus de ces dispositions institutionnelles : *« Il y a des bureaux relations internationales. Donc eux, ils ont le service de proximité à l'étudiant étranger qui arrive dans le cadre d'un programme. (...) Donc c'est ceux qui bénéficient de l'accueil, des moniteurs d'accueil qui vont les chercher et les emmener à la cité, les aider dans leurs formalités administratives. Ils bénéficient de cours de langues aussi s'ils le souhaitent et puis d'un certain nombre d'actions qui sont organisées pour eux. Par contre, les étudiants en mobilité individuelle pour l'instant il n'y a pas de choses institutionnelles pour s'occuper d'eux ».*

La directrice du service des relations internationales de l'Acrocampus exprime son étonnement vis-à-vis de l'organisation de l'accueil dans les universités : *« Les services des relations internationales d'université s'occupent essentiellement des partenariats et des Erasmus. Alors moi j'ai demandé ce que l'on faisait des autres étudiants étrangers: ils sont noyés dans la masse, on ne s'en occupe pas. Et moi ça m'étonne complètement. (...) Moi, je pense que ce sont les Erasmus qui ont le moins besoin d'être accompagnés. C'est vrai, une fois qu'ils ont rempli leurs papiers, on ne le voit plus, ils n'ont pas de problème. Ils restent comme ça, ils ne restent pas longtemps, ils n'ont pas de problème d'argent ».*

Marc Gontard, Président de Rennes 2 confie que le service des relations internationales est en incapacité d'identifier les étudiants hors-programme : *« C'est vrai que l'ensemble des étudiants étrangers qui arrivent hors programmes se trouvent dans le cadre de la scolarité normale, c'est-à-dire qu'ils s'adressent à leur scolarité et le service des RI ne connaît même pas leur existence en principe ».*

André Lespagnol déplore cette situation et préconise la mise en place d'un service d'accueil au sein des universités qui prendrait en charge l'ensemble des étudiants en mobilité internationale : *« Moi je pense que l'idée d'un guichet unique, même s'il y a différents types de problèmes à traiter, c'est vrai que les programmes, c'est les programmes, c'est une gestion. Mais que au moins, en termes de connaissances et puis d'analyse des problèmes, le service des relations internationales devrait connaître l'ensemble des étudiants étrangers mobiles ».*

Le directeur de Campusfrance parle même d'handicap pour désigner cette différence d'accueil entre étudiants en programme et étudiants individuels : *« La scission (...) entre les étudiants individuels qui s'adressent aux scolarités et les autres étudiants qui sont traités par les services de relations internationales. Oui, non seulement nous en parlons, non seulement nous avons identifié cela comme un énorme handicap des universités françaises »*.

L'université de Brest présente néanmoins une organisation différente : le bureau des relations internationales est constitué de deux services, le SUCRI (Service Universitaire de la Coopération des Relations Internationales) à destination des étudiants en programme et le SCUEE (Service Commun Universitaire des Etudiants Etrangers) à destination des étudiants individuels (Voir encadré 7 pour la description des missions de ces deux services). La directrice des relations internationales se félicite de pouvoir ainsi être en contact avec l'ensemble des étudiants internationaux : *« Je dois dire que le fait d'aligner les étudiants à titre individuel et les étudiants sous programme, c'est très intéressant pour moi de les accueillir ici parce que ça permet de ne faire aucune distinction. On les traite tous de la même façon. C'est bien plus difficile pour un étudiant de venir à titre individuel plutôt que dans le cadre d'une convention ou d'un programme. Donc, pour nous c'est important d'organiser cet accueil, titre de séjour »*.

Pour le directeur des relations internationales de Rennes 1, la fonction de guichet d'accueil unique est déléguée à l'Europôle (Chapitre 4) : *« Cette fonction-là, au sens de l'accueil j'entends, pour tous les étudiants étrangers, elle est déportée vers l'Europôle »*. La directrice de cette structure a d'ailleurs bien conscience de la nécessité de s'adresser à l'ensemble des étudiants en mobilité, particulièrement les étudiants individuels, plus nombreux et plus confrontés à des difficultés. C'est pourquoi les actions menées par l'Europôle sont de plus en plus pensées en fonction de l'ensemble des profils des étudiants : *« les plus importants, ce sont bien évidemment les étudiants en mobilité individuelle. Donc pour nous, l'objectif, c'était aussi de développer des actions d'accueil pour les étudiants qui en ont le plus besoin et pour lesquels, il y avait sans doute assez peu de choses qui étaient faites. (...) On a fait le forum accueil pour les étudiants étrangers et là, très clairement, tout le monde est invité à venir au forum, au contraire. (...) Donc ça c'était une première chose à l'intention de ces étudiants en mobilité individuelle et la deuxième que l'on a faite, c'était des guichets d'accueil délocalisés sur les campus en période de rentrée, avec des points infos où tout le monde pouvait venir se renseigner pendant quelques semaines au moment de la rentrée »*. Cependant, malgré ces efforts déployés pour atteindre les étudiants individuels, la directrice regrette que l'Europôle reçoit plus souvent des étudiants encadrés : *« La difficulté, c'est que en général, les étudiants que l'on touche le plus aisément, ce sont les étudiants qui viennent dans le cadre de programmes, échanges bilatéraux, programmes Erasmus »*.

Encadré 7 : L'organisation de l'accueil des étudiants internationaux à l'université de Brest (Extrait d'entretien de la directrice des relations internationales)

« En fait, le service des relations internationales, il est composé de deux services juridiquement distincts. Le premier d'entre eux s'appelle le SUCRI, le service universitaire de la coopération des relations internationales, et il a pour mission de mettre en oeuvre la coopération internationale. Et la mise en oeuvre de la coopération internationale sous-entend la mobilité des étudiants et des enseignants dans le cadre de programmes de convention. Autrement dit, lorsque l'on parle de mobilité au sein du SUCRI, c'est une mobilité encadrée. (...). Le service s'occupe de gérer toutes les bourses de mobilité, de gérer aussi toutes les conventions interuniversitaires (...). Évidemment, il a aussi pour mission d'accueillir les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre de programmes et des enseignants étrangers qui viennent travailler dans notre université. (...)

L'autre service qui existe aussi ici, et qui relève du service des relations internationales, c'est le SCUEE, le service commun universitaire des étudiants étrangers. Alors lui, il a pour mission principale d'organiser la procédure d'inscription des étudiants étrangers. En tout cas, le but, c'est de faire connaître aux éventuels candidats étrangers à une inscription, comment il faut s'y prendre, quand etc., les pièces qu'il faut avoir. Autrement, il y a une autre mission que poursuit le SCUEE, c'est celle d'accueillir les étudiants étrangers pour le titre de séjour. Ça veut dire là, que c'est un accueil qui là aussi dure toute l'année. Nos étudiants viennent chez nous et il y a d'ailleurs un personnel préfecture qui est rémunéré pendant quatre mois, de septembre à décembre, pour assurer cet accueil là (...). Donc, on attache une importance particulière à cet accueil parce qu'on veut que nos étudiants se sentent écoutés pour les titres de séjour, qu'ils se sentent aidés. Parce que ce n'est pas toujours facile d'effectuer les démarches, de se sentir, si je puis dire, étrangers sur un territoire et donc il faut que les titres de séjour ou que la procédure concernant les titres soit une procédure qui ne les effraie pas, dans laquelle on peut leur apporter un plus, une aide, voilà l'idée. Et puis moi je suis en lien direct avec la préfecture de telle sorte que s'il y a un problème, je puisse en discuter directement avec la préfecture. C'est plus facile que si c'est l'étudiant lui-même qui y va »

Suite à cette prise de conscience de la nécessaire prise en charge de l'ensemble des étudiants internationaux, des guichets d'accueil uniques sont en projet, sous la tutelle nationale de Campusfrance. Celui de Rennes devrait s'installer dans la cité universitaire internationale (en construction). La directrice de l'Europôle nous fait part de ce projet qui associe Campusfrance, le CROUS et le PRES : *« Le prochain projet qui est en train de se mettre en place au plan national, sont de vrais guichets d'accueil. Des espaces comme il en existe dans certaines villes. Le projet est national, c'est l'agence Campus France avec le CNOUS, et donc les CROUS, qui vont le développer. Donc ce sera aussi quelque chose qui associera les PRES donc pour que les étudiants étrangers puissent avoir, non seulement des informations, mais aussi des prestations, une aide sur certains sites pour l'obtention des cartes de séjour, pour la CAF ».*

3.3 Pour une coopération internationale différenciée ?

Selon les acteurs institutionnels, les étudiants internationaux encadrés par des programmes ou des conventions bilatérales ne posent pas de réelles difficultés. Leur mobilité est souhaitée et encouragée et leur venue répond aux stratégies des établissements (Chapitre 6). Sous l'injonction des institutions européennes et nationale, les établissements de l'enseignement supérieur ont pour mission de participer au bon fonctionnement du programme d'échange Erasmus. La mobilité étudiante européenne ne pose donc pas question pour les acteurs interrogés. De même, la mobilité étudiante encadrée par des conventions bilatérales répond à de réelles stratégies institutionnelles, basées sur des critères d'origine géographique (principalement les pays du Nord et les pays émergents), de discipline et de niveau universitaire.

Or, pour les étudiants individuels, les établissements n'ont pas la possibilité d'établir réellement des stratégies, et notamment des axes géographiques prioritaires. La seule sélection établie est celle réalisée sur critères académiques au moment du traitement des dossiers de candidature par les commissions pédagogiques. Par ailleurs, les établissements n'ont pas réellement besoin de développer de stratégies pour attirer des étudiants des pays du Sud étant donné que ces derniers sont très nombreux à demander à étudier en France. Le vice-président de la Région chargé de l'enseignement supérieur parle de la situation particulière des étudiants africains : *« Il y a la question de l'Afrique aussi bien sûr, qui nous amène à toucher la question du rapport avec les pays du Sud. Là, je dirais que ce n'est pas les candidats qui manquent. La question, c'est quelle politique ? (...) Oui, il y a quelques tabous à lever un petit peu. Et il y a quelques sujets à éclaircir. La question sur l'accueil des étudiants du Sud et la fuite des cerveaux est un gros problème ».*

La venue des étudiants du Sud est souvent présentée par les acteurs comme une source de difficultés. La première raison qui justifie cette position est la question des inégalités de développement qui font que les étudiants du Sud rencontrent souvent de graves difficultés financières une fois arrivés en France. Le fait que ces étudiants transforment parfois l'objet de leur migration en espérant trouver un travail pour s'installer durablement en France est également présenté pour justifier le caractère problématique de cette mobilité. Enfin, certains acteurs expliquent que la venue des étudiants du Sud pose question à cause de la fuite des cerveaux qu'elle peut engendrer.

Le vice-président de la Région chargé de l'enseignement supérieur qui considère comme nécessaire de faire la distinction entre les situations des étudiants du Sud et des étudiants du

Nord estime que les politiques à mener doivent prendre en compte cette différenciation, particulièrement pour les niveaux Licence et Master. Nous voyons ici qu'au niveau du Doctorat, la mobilité des étudiants du Sud est moins considérée comme une source de difficultés, mais davantage comme une opportunité : *« Je crois quand même qu'il y a bien une différenciation entre les étudiants du Sud, mais le Sud n'est plus ce qu'il était il y a 30 ans, ce n'est plus la Chine ni l'Inde. Le Sud, c'est-à-dire l'Afrique, quelques pays d'Amérique latine, certains pays d'Asie et les étudiants des pays développés ou vraiment émergents. Il faut une réflexion différenciée certainement là dessus, notamment, peut-être pas pour la recherche, mais pour les étudiants en formation entre Bac et bac+5 ».*

Nous notons des contradictions dans les positions de certains acteurs vis-à-vis de la venue des étudiants du Sud. En effet, alors que la demande des étudiants très qualifiés (Doctorat) originaires de ces pays est plutôt considéré comme une opportunité (participation à la recherche et à l'innovation), la venue des étudiants du Sud avant le Doctorat est perçue comme plus problématique. Or, la mobilité des premiers soulève les mêmes enjeux que pour les seconds : ils ont également des difficultés financières, ils présentent aussi le risque de transformer l'objet de leur migration et ils participent de façon plus significative à la fuite des cerveaux.

En résumé, les étudiants du Sud, qui viennent en Licence, ne présentent pas réellement d'intérêt pour les institutions et ne sont considérés qu'en termes de difficultés de prise en charge. Or, malgré l'absence de « retour sur investissement », le devoir de solidarité des pays du Nord envers les pays du Sud ne devrait-il pas représenter une justification suffisante de l'accueil de ces étudiants en demande de diplôme ?

Dans les discours des acteurs interrogés, l'idée d'une coopération différenciée revient plusieurs fois. Selon la directrice des relations internationales de l'UBO, il faut adapter les actions au niveau de développement des pays d'origine. Du fait du respect du principe de réciprocité, des accords d'échange peuvent être signés avec les pays du Nord et les pays émergents. En revanche, les Etats africains sont exclus des programmes d'échange à cause de l'absence de réciprocité des avantages. Par exemple, la directrice des relations internationales de l'ESC explique pourquoi elle ne veut pas signer de conventions avec les Etats africains par le fait que ceux-ci ne présentent pas une qualité de formations supérieures suffisante : *« Parce qu'on n'est pas sûr, quand on va envoyer nos étudiants dans certaines zones d'Afrique centrale qu'ils reçoivent le niveau de formation que l'on attend. Ce n'est pas le cas de l'Afrique du Sud par contre. Donc là, on a un partenariat en Afrique du Sud qui marche bien ».*

Au regard des inégalités de développement, la directrice des relations internationales de l'UBO estime que les pays du Nord ont une mission de solidarité envers les pays du Sud : « *Parce qu'on sait très bien aussi que, en fonction des pays avec lesquels on travaille ou en fonction des pays qui envoient des étudiants, on n'est pas dans la même situation économique. Et que, dans certains cas, c'est quand même chouette que la France puisse accueillir des étudiants qui ne pourraient pas dans leur pays faire des études, et donc qui ne pourraient pas contribuer après au développement de leur propre pays* ». Pour elle, les deux types de coopération présentent des contreparties différentes. Les échanges étudiants avec les pays du Nord et les pays émergents répondent aux intérêts diplomatiques et économiques dans le contexte actuel de la mondialisation. L'accueil des étudiants du Sud participe quant à lui à renforcer l'aire d'influence de la France et de la francophonie : « *En revanche, là où il n'y aura pas d'équilibre mais parce qu'on le veut bien, c'est avec des pays comme le Maroc où ils ont besoin d'avoir une mobilité entrante et non pas sortante. Et là on ne peut pas exiger d'équilibre. Seulement, la contrepartie qui n'est pas évidente dans la convention, c'est le rayonnement de la France. Quand on aura formé ces gens-là et qu'ils retournent dans leur pays et qu'ils occupent tel ou tel poste, voilà notre contrepartie. Et ils se souviendront de nous. Et ça peut avoir des retombées économiques. C'est plus à long terme. Et puis on doit aussi avoir un esprit de solidarité dans le monde. Évidemment, on ne peut pas vivre d'amour et d'eau fraîche mais c'est quand même pas mal de savoir que l'on peut aussi aider. Il y a toujours évidemment, dans l'esprit des uns et des autres, les retombées économiques que cela peut avoir. On sait très bien que quelqu'un qui a fait ses études dans un pays, il se crée un réseau et que, après, il pensera à ce réseau là pour faire telle ou telle action dans le domaine économique, politique ou autre* ». Elle considère par ailleurs que la mobilité étudiante ne devrait pas être exclusivement pensée au regard de l'intérêt général ou de l'intérêt des institutions et déplore que le renforcement de l'encadrement de la mobilité étudiante laisse peu de place aux libertés individuelles : « *Parce qu'il faut laisser la possibilité à des individus, quel que soit le pays dans lequel ils se trouvent, il faut laisser la possibilité à ces individus-là de décider de venir faire une première année d'études en France, s'ils en ont l'envie, les moyens, etc., si pour leur projet, c'est cohérent. Et si on demandait aux étudiants de ne venir que si leur université a passé un accord avec notre université, c'est déjà pas juste, ça coupe des possibilités. Ça enlève des possibilités aux étudiants de venir, d'aller étudier dans un autre pays* ».

Marc Gontard, Président de l'université Rennes 2 souligne aussi le devoir de solidarité des pays du Nord envers les étudiants du Sud dont la mobilité est motivée par la quête d'un diplôme : « *Moi je crois qu'en plus, la France a une tradition quand même d'accueil, une tradition démocratique qui fait qu'il faut prendre en considération la situation des étudiants dans leur pays* ».

d'origine, en particulier je pense aux Africains, aux Maghrébins, aux pays du Sud où la situation universitaire est parfois extrêmement difficile, même des universités qui n'ont pas de moyens, ou parfois les études sont chères, ou parfois des sélections qui empêchent tous les étudiants d'y accéder. Donc, pour certains étudiants, venir en France et faire des études, c'est la seule possibilité justement d'avoir accès à un enseignement supérieur et donc je dirais que, dans la tradition républicaine française, on a une obligation d'accueil vis-à-vis de ces populations là qui sont défavorisées. Alors si en outre bien sûr, on veut attirer des chercheurs, des étudiants d'un très bon niveau qui souhaitent ensuite s'installer en France, pourquoi pas. Mais à condition qu'on remplisse... Vous voyez, qu'on soit des deux côtés. Ça veut dire qu'on accepte aussi les étudiants qui viennent ici parce qu'ils ne peuvent pas faire des études dans leur propre pays ».

Exemple d'action solidaire développée par l'IEP à Rennes : l'école a mis en place un fond de solidarité alimenté par une partie des droits d'inscription des étudiants français. Ce fond sert à verser des bourses aux étudiants originaires des pays du Sud : *« On a ce qu'on appelle un fonds de solidarité internationale, un peu comme la bourse dont j'ai parlé tout à l'heure que gère l'IEP aussi. Donc le FSI, fonds de solidarité internationale, est une bourse qui a été, c'est un système que l'on a mis en place. Les étudiants ont accepté d'augmenter leurs droits d'inscription pour abonder ce fonds et l'IEP met de sa poche la même somme. Alors ça, ça a été fait pour encourager la mobilité des étudiants venant des universités du Sud qui n'ont pas les moyens de venir sans cette bourse (...) Ce fonds nous permet d'attribuer entre 15 et 20 bourses par an d'à peu près 300 € par mois ».*

Par ailleurs, l'accès au logement est facilité pour les étudiants du Sud inscrits à l'IEP de Rennes du fait de la signature d'une convention entre cet établissement et le CROUS : *« on gère les chambres universitaires qui nous sont attribuées, on a une convention avec le CROUS qui nous réserve une quarantaine de chambres et que l'on attribue en priorité aux étudiants qui viennent des pays du Sud ou des pays les moins riches ».*

Certains acteurs interrogés montrent cependant les limites d'une politique de coopération solidaire seulement basée sur l'accueil des étudiants du Sud. Celle-ci peut en effet avoir comme conséquences négatives de freiner le développement de l'enseignement supérieur dans ces pays et de participer à la fuite des cerveaux.

Bertrand Fortin, Président de l'université Rennes 1, évoque ce problème de la fuite des cerveaux associé à l'accueil des étudiants du Sud. Il explique qu'il faudrait proposer à ces étudiants des bourses de mobilité avec une clause de retour : *« Moi j'ai vraiment le sentiment (...) c'est que ces pays justement en voie de développement ont besoin de récupérer ses étudiants qui sont formés. Ça me semble être le point numéro un donc on doit avoir cette mission d'accueil, ça ça me*

semble important, de formation (...) Il faut qu'il y ait des mesures d'incitation et je pense qu'il y a un travail qui doit être fait aussi à mon avis avec la banque mondiale pour qu'ils soient boursiers de leur pays d'origine mais avec une clause de retour, quelque chose comme ça. Que ce soit un véritable investissement et non pas un pillage, c'est ça le risque. Souvent ils nous disent, les meilleurs partent, ils ne reviennent jamais »

André Lespagnol, vice-président de la Région chargé de l'enseignement supérieur, estime que certains pays du Sud devraient faire des efforts dans le financement de leurs universités : *« Je ne suis pas sûr que l'accueil systématique pour les études longues soit la bonne solution pour tout le monde. (...). Il faut se méfier des solutions trop simples, en disant on ouvre comme ça, non ce n'est pas si simple. C'est trop facile aussi de permettre au Maroc d'exporter ses étudiants, pourquoi là-bas, ils n'investissent pas dans les universités. On n'est pas là non plus pour... ou l'Algérie, l'Algérie n'est pas un Etat pauvre. Les Algériens sont pauvres mais ça n'est pas la même chose ».*

Le président de Rennes 1, Bertrand Fortin, explique que son université n'accepte pas d'inscrire des étudiants originaires des pays du Sud en Licence pour favoriser le développement de ces formations dans ces pays. En parallèle, l'université Rennes 1 délocalise des diplômes pour permettre aux étudiants de rester dans leur pays d'origine. D'après lui, à terme, ces délocalisations de diplômes français constituent une étape vers l'autonomie et le développement de l'enseignement supérieur dans les pays du Sud : *« Et donc nous on répond aussi en développant de l'ingénierie vis-à-vis de ces pays-là. Donc en limitant justement, même on est très drastique de ce côté-là, de l'accueil au niveau de la licence, sur le premier cycle. On est drastique comme ça, ça force l'enseignement supérieur là-bas à se développer (...). Il y a la délocalisation de diplômes à condition qu'ils aient les potentialités et puis au jour où ils peuvent, ils deviennent autonomes. Je crois qu'il faut que ces pays développent leur propre enseignement supérieur de recherche ».* Par exemple, l'université Rennes 1 et l'IGR (Institut de gestion de Rennes) ont délocalisé un Master de Marketing et un Master de comptabilité à Casablanca, au Maroc : *« Sinon on est aussi dans une relation avec d'autres pays, plus dans une relation de coopération d'assistance, on va dire (...) Les marocains de l'IGR, sauf exception, ils ne viennent jamais. C'est le diplôme qui va à eux »* (François Michel, Directeur des Relations Internationales de Rennes 1).

Au-delà de la délocalisation des diplômes, les universités françaises sont aussi incitées à envoyer du personnel dans certains pays du Sud pour aider à développer le système universitaire. La directrice adjointe des relations internationales de Rennes 1 explique qu'il est nécessaire d'accueillir les étudiants africains pour des questions de solidarité mais qu'en parallèle il faut agir à la source de la migration en aidant au développement de l'enseignement supérieur dans ces pays : *« Sur l'Afrique effectivement, le problème de la langue*

est moins grand mais c'est pas pour autant que l'on souhaite limiter, mettre un quota, ça n'aurait pas de sens. Enfin je veux dire, c'est aussi une assistance quelque part sur ces pays-là. Par contre, sur l'Afrique, ce que l'on privilégie aussi, c'est dans le sens inverse, c'est-à-dire d'apporter une assistance à des pays pour mettre en place des formations. Donc il y a au niveau de l'informatique, c'est sur le Cameroun. Il y a des choses aussi avec le Sénégal, avec le Niger en maths. Et là, on a été retenu au niveau de Rennes 1 sur un appel d'offres Banque mondiale pour la restructuration de l'université de Nouakchott en Mauritanie. C'est un programme sur les disciplines sciences éco, droit, gestion et c'est sur trois ans. Là, ce sont les enseignants qui vont aller là-bas pour les aider à construire leur système sur le modèle LMD. Donc, l'idée dans l'air, c'est qu'il serait préférable que les étudiants fassent leurs première et deuxième années dans leur pays au moins pour commencer à travailler de façon universitaire dans un environnement qu'ils connaissent et pas être complètement déracinés en arrivant ici et venir simplement après le L, en L3 en tout cas».

Pour certains, la coopération différenciée selon le niveau économique des pays d'origine en matière de mobilité étudiante passerait aussi par une réévaluation des droits d'inscription pour les étudiants internationaux qui ont les ressources financières. La directrice des relations internationales de l'UBO estime qu'il faudrait par exemple réfléchir au fait que les étudiants chinois et les étudiants originaires des Etats-Unis paient les mêmes droits d'inscription que les étudiants du Sud : *«c'est plus critiquable quand on reçoit des étudiants qui viennent de pays où ils peuvent avoir de l'argent pour payer leurs études. Par exemple, les étudiants chinois, on sait très bien que ceux qui sont en France, ce sont tout de même des étudiants dont les parents peuvent payer les études. Et donc, ils viennent ici et ils payent les droits d'inscription, 300 € en gros. Ou bien les étudiants américains, on n'en a pas beaucoup mais les étudiants américains, ils viennent ici et ils ne sont pas plus taxés. Tout ça je pense fait que l'on réfléchit à la façon d'organiser nos coopérations ».*

A. Lespagnol propose alors de mettre en place une politique différenciée, dans le sens où le montant des frais d'inscription pour les étudiants internationaux serait calculé en fonction de leur statut social : *« Par contre, (...) qu'on s'interroge sur le taux de frais d'inscription que l'on fait payer aux étudiants étrangers, oui. Et notamment, en fonction des pays d'où ils viennent, des situations sociales qui sont les leurs. Mais qu'on le fasse de manière argumentée et instrumentée. (...) le contribuable, et quand je dis contribuable, ça veut dire le smicard français qui paye sa TVA, le contribuable, c'est tout le monde, paye des études gratis à des enfants des élites aussi bien des pays développés que du Sud, ça n'est pas normal. Moi je pense qu'il faudrait que l'on ait une politique différenciée mais vraiment bien réfléchi là-dessus. Et je le dis, mais je l'ai dit aussi tout à l'heure, ça concerne notamment la Chine actuellement. Ceux qui viennent faire des études en France dans les*

écoles d'ingénieurs depuis la Chine, ce n'est pas les enfants des paysans pauvres qui vont travailler sur les chantiers, c'est d'autres. Donc pourquoi leur faire des cadeaux ? Donc ça c'est une vraie question, comme pour les filles de la bourgeoisie américaine qu'on recevait aussi à Rennes 2 et que j'ai bien connues. Il faut une politique différenciée je pense et une vraie réflexion. »

Notons, cependant, à ce propos que proposer des droits d'inscription différents selon le niveau de revenus des familles suppose de réussir à obtenir les informations qui permettraient de connaître ce niveau de revenus. Or, dans un contexte mondial d'inégalités socioéconomiques et d'écart de niveaux de vie, comment serait-il possible de réaliser ces évaluations de manière juste ?

La diversité des étudiants internationaux et des significations des migrations étudiantes pose donc des difficultés aux acteurs institutionnels en termes d'ajustement de l'accueil et en termes de positionnement politique. Or, le principe de solidarité envers les pays du Sud mis en avant par de nombreux acteurs que nous avons interrogés ne semble pas suivi par les décideurs au niveau national dans le contexte actuel de mise en place de l'immigration choisie.

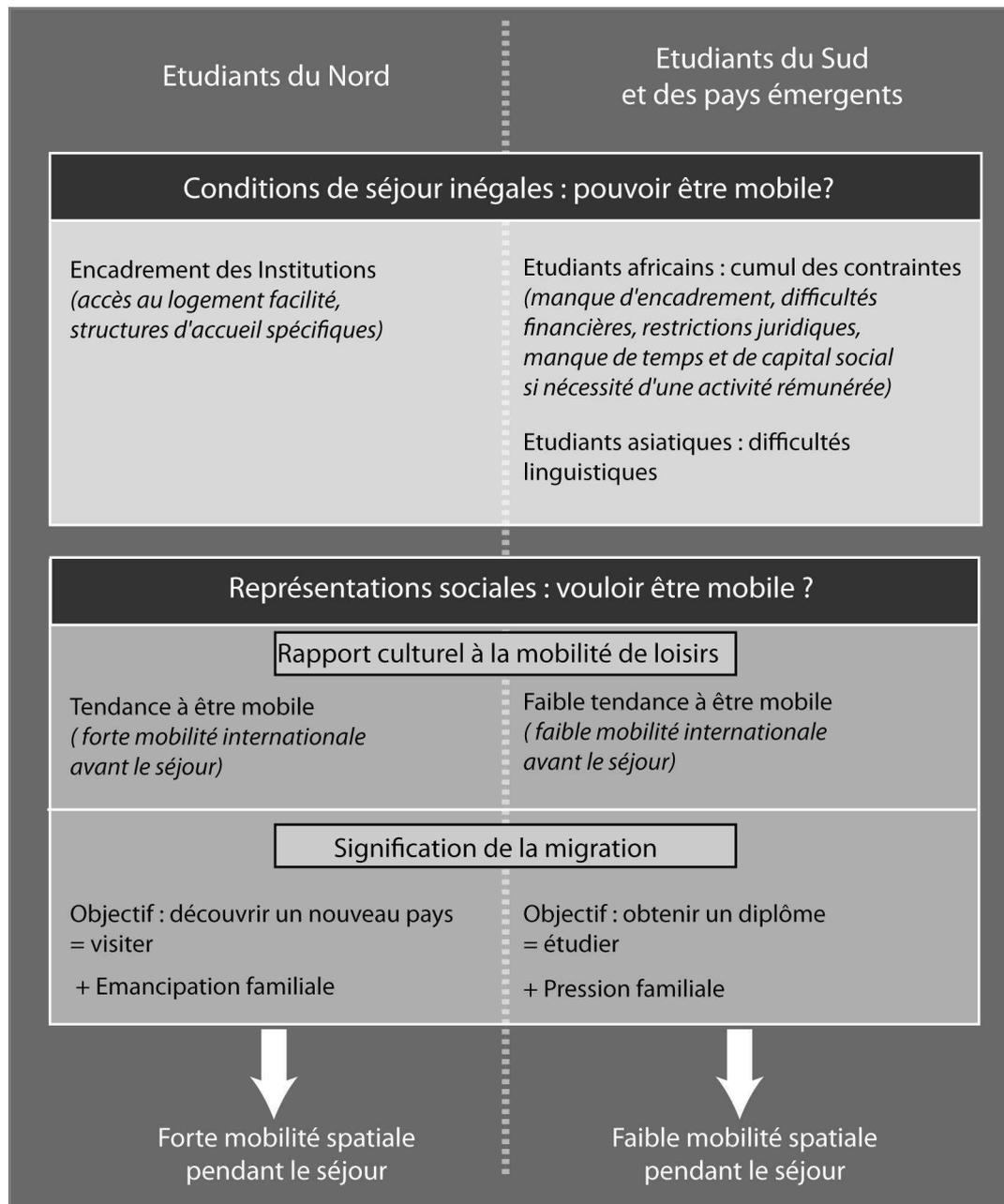
4 CONCLUSION

En résumé, les migrations pour études peuvent avoir des significations totalement différentes selon le continent d'origine, ce qui explique pour une très grande part les différences de pratiques de mobilité entre les étudiants internationaux. Les étudiants des pays du Sud et des pays émergents viennent pour obtenir des diplômes, s'installent plus durablement et sont soumis à la pression de leurs parents et de leur communauté d'origine. Par conséquent, ils mettent la priorité sur leurs études et limitent les sorties en ville et les visites les week-ends. En revanche, la forte mobilité spatiale des étudiants des pays du Nord doit être mise en relation avec leur projet de départ motivé par une envie de découvrir un nouveau pays : ces étudiants sont de passage (séjour de courte durée) et ont une pratique plus touristique des lieux.

Cet impact de la signification de la migration pour études sur les mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour montre l'intérêt scientifique d'analyser les modes d'articulation entre les différents types de mobilité spatiale des individus. Pouvons-nous alors parler de « système de mobilité » pour désigner ces relations entre les formes de

mobilité, comme l'ont suggéré Stock (2006) et Lévy (2003) ? En ce qui concerne les migrations étudiantes, et pour pouvoir valider le terme de « système » qui implique l'existence d'interactions, il faudrait alors tester l'hypothèse d'un effet des mobilités spatiales pendant le séjour sur la mobilité internationale pour études et sa signification.

Figure 48 : Les facteurs de différenciation des mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour



Réalisation : E. Terrier CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

CONCLUSION DE LA PARTIE 3

La troisième partie de cette thèse a permis de réfléchir sur l'explication des différences de pratiques spatiales entre les individus et a également montré l'intérêt d'étudier les impacts réciproques entre les types de mobilité. Les conséquences de la migration pour études seront en effet différentes selon les conditions de vie et les expériences vécues par les étudiants pendant leur séjour à l'étranger.

Le rapport à l'espace représente une dimension fondamentale de l'expérience des étudiants en mobilité internationale dans la mesure où ceux-ci se retrouvent confrontés à des lieux nouveaux et étrangers au début de leur séjour. L'expérience des étudiants internationaux donne aussi la possibilité de rappeler que l'arrivée sur des lieux inconnus constitue une facette déterminante de la mobilité spatiale qui peut engendrer malaise et angoisse chez les personnes. En effet, de nombreux étudiants internationaux ont décrit leur arrivée en France comme une épreuve du fait de la perte des repères, des problèmes d'orientation et de la confrontation à des normes et des codes qui leur étaient étrangers. Quand le déplacement mène dans l'inconnu, la mobilité est alors souvent source d'appréhension voire de peur pour les individus.

L'angoisse est cependant atténuée lorsque cette arrivée sur le sol étranger est accompagnée. Cette étape importante du séjour a montré que le réseau social jouait à nouveau un rôle prédominant dans l'accueil des étudiants originaires des pays du Sud dans la mesure où l'arrivée de ces derniers est souvent encadrée par des membres de la communauté. L'étude des conditions de l'arrivée a aussi révélé que les étudiants du Nord étaient davantage pris en charge par les institutions ce qui prouve une nouvelle fois que cette catégorie d'étudiants est privilégiée. Certains étudiants ont aussi dit qu'ils anticipaient leur arrivée grâce à Internet qui permet d'accéder à des informations sur la ville d'accueil avant de s'y rendre comme si la mobilité virtuelle représentait une première étape de l'appropriation des lieux étrangers permettant, le moment venu, de faciliter le déplacement physique sur des lieux nouveaux.

Le logement, en tant que lieu central de l'habiter, constitue une des premières préoccupations et source de difficultés pour les étudiants internationaux. L'analyse de l'accès au logement des étudiants internationaux a permis de mettre à jour une incompatibilité entre mobilité internationale pour études et mobilité résidentielle. En effet, la nécessité juridique de trouver un garant français représente pour la plupart des étudiants internationaux un obstacle important. Par ailleurs, l'étude du logement a permis d'observer l'impact des types d'habitat sur les modes de socialisation des étudiants en mobilité internationale. Les étudiants internationaux logés en cité universitaire sont moins souvent confrontés à la solitude et sont plus enclins à socialiser avec des étudiants de différentes nationalités. D'autres élaborent de véritables stratégies résidentielles en refusant délibérément une chambre en cité U afin de vivre en colocation avec des étudiants français et, ainsi, perfectionner plus facilement leur maîtrise de la langue française.

Dans le souci de mieux comprendre les conséquences de la mobilité internationale pour études, nous avons réalisé une photographie de l'ensemble des lieux fréquentés par les étudiants internationaux pendant la totalité de leur séjour. Tous ces lieux pratiqués et plus ou moins appropriés constituent ce que Jacques Lévy a appelé un « patrimoine de lieux intériorisés » et qui, pour nous, participe à l'enrichissement du capital culturel des individus. L'observation des lieux pratiqués en dehors du logement a mis en évidence que les habiter étaient plus ou moins étendus selon les étudiants internationaux. Première donnée évidente, un grand nombre de lieux pratiqués correspond souvent au fait que l'étudiant est en France depuis plus longtemps. Mais nous avons aussi remarqué que certains étudiants présentaient un habiter très étendu alors que la durée de leur séjour était courte et qu'à l'inverse certains étudiants avaient visité peu d'endroits alors que cela faisait déjà quelques années qu'ils étaient en France.

Après avoir réalisé cette photographie de l'habiter des étudiants internationaux sur la totalité de leur séjour, nous avons approfondi l'approche de leurs modes d'habiter en prenant en compte l'intensité de leur mobilité ainsi que leurs pratiques spatiales au quotidien. Nous avons alors remarqué de très fortes différences entre les étudiants internationaux. Alors que pour certains, l'habiter reste très restreint dans le sens où il se réduit à la fréquentation du logement et du lieu des cours, d'autres présentent une très forte mobilité spatiale dans la ville et en dehors de la ville, que cela soit en semaine ou en week-end.

Avant de procéder à la recherche d'éléments d'explication de ces différences de mobilité, nous avons d'abord souhaité compléter notre étude de l'habiter des étudiants internationaux en nous attardant quelques instants sur leurs rapports avec leur pays d'origine et en

analysant leurs projets de mobilités futures. Ceci a permis de voir que la moitié des étudiants internationaux étaient rentrés au moins une fois dans leur pays d'origine au cours de leur séjour. La fréquence des retours est évidemment dépendante de la durée du séjour mais aussi des moyens financiers des étudiants. Le pays d'origine constitue un lieu important de l'habiter des étudiants migrants dans la mesure où ces derniers gardent des relations étroites avec leurs proches grâce à l'usage des moyens de télécommunication (téléphone, mails, *chat*). Nous voyons là encore une imbrication forte entre mobilité virtuelle et mobilité internationale étant donné que la première vient souvent faciliter la seconde. La mobilité virtuelle permet alors d'adoucir le malaise provoqué par la distance avec les proches. Nous avons en effet rencontré plusieurs étudiants qui avaient des difficultés à surmonter cette souffrance de la séparation, ce qui nous a permis de nuancer la valorisation sociale de la mobilité spatiale en rappelant ainsi qu'elle pouvait être facteur de mal-être pour les individus.

Le point sur l'habiter projeté des étudiants internationaux a permis d'observer que la migration pour études représentait pour beaucoup une sorte de tremplin pour des mobilités futures dans la mesure où certains étudiants internationaux souhaitaient aller étudier ou travailler dans un autre pays étranger. Nous voyons là encore un apprentissage de la mobilité dans le sens où étudier à l'étranger donne la capacité aux individus de repousser leurs horizons.

La dernière partie du chapitre 7 sur l'habiter des étudiants internationaux avait pour objectif de chercher les facteurs qui sont à l'origine de la différenciation des pratiques spatiales pendant le séjour. La complexité de cet objectif a nécessité de recourir à une analyse statistique plus fine et de focaliser l'attention sur les mobilités de loisirs des étudiants internationaux. La classification ascendante hiérarchique a ainsi permis de dégager cinq profils différents de mobilité parmi les étudiants migrants, des moins mobiles aux plus mobiles. Nous avons pu aussi affirmer grâce à l'analyse factorielle que le continent d'origine représentait la variable de différenciation des pratiques la plus significative. Il existe en effet des contrastes très importants entre les étudiants de l'Union Européenne et d'Amérique du Nord qui présentent une forte mobilité de loisirs et les étudiants africains et asiatiques qui ont tendance à être plus sédentaires.

La variable « continent d'origine » n'expliquant rien en tant que tel, nous avons dû alors la décoder en cherchant ce qui différenciait les étudiants internationaux de part leur origine géographique. L'analyse des conditions de vie a montré que la moindre mobilité spatiale des étudiants africains pouvait s'expliquer par de plus grandes difficultés matérielles et donc par

un manque de ressources nécessaires à la mobilité. A cause des écarts de niveau de vie entre le pays d'origine et le pays d'accueil, les étudiants africains sont en effet les plus nombreux à faire part de leurs difficultés financières. Celles-ci les obligent souvent à avoir une activité rémunératrice qui les prive d'une autre ressource primordiale pour les loisirs : le temps. Pour certains étudiants africains, leur emploi du temps surchargé à cause des cours et de leur travail les privent aussi d'occasions de socialiser. Nous avons alors considéré qu'il existait une relation entre le cumul des handicaps (manque d'argent, manque de temps, manque de relations sociales) et la faible mobilité de loisirs des étudiants africains. En ce qui concerne le rapport entre capital social et mobilité spatiale, nous avons d'ailleurs mis en évidence que l'intégration sociale représentait une condition importante de la mobilité spatiale dans la mesure où les relations sociales peuvent constituer des initiateurs et des accompagnateurs des sorties, ou encore des fournisseurs de moyens de mobilité (voiture). Le capital social a d'ailleurs démontré son rôle fondamental dans la détermination des mobilités lors des entretiens car c'est souvent grâce à une bonne intégration sociale que certains étudiants africains se sont démarqués en faisant preuve d'une importante mobilité.

Malgré le constat de l'adéquation entre les difficultés des étudiants africains et leur faible mobilité spatiale, plusieurs éléments nous ont conduit à relativiser le poids de la contrainte économique dans l'explication des différences de mobilité. L'analyse statistique a en effet montré qu'il n'y avait pas de corrélation statistique entre les ressources financières et les mobilités spatiales des étudiants internationaux. La faible mobilité spatiale des étudiants asiatiques qui n'ont pourtant pas de problème d'argent et la forte mobilité spatiale des étudiants d'Europe de l'Est qui ont d'importantes difficultés financières ont confirmé la nécessité de nuancer l'impact du facteur économique sur les mobilités spatiales des individus. Ceci permet alors de dire que l'inégale répartition des ressources sociales ne peut à elle seule expliquer les différences de mobilité. Avant de nous pencher sur les capacités à être mobile des individus, ne devons-nous pas en effet commencer par étudier leurs désirs de mobilité ?

L'analyse des représentations des étudiants internationaux vis-à-vis des sorties en ville ou des voyages touristiques a montré que, selon les continents d'origine, les étudiants n'avaient pas les mêmes habitudes ou les mêmes envies de mobilité. C'est pourquoi nous avons affirmé que les différences de rapports culturels à la mobilité de loisirs représentaient des éléments d'explication de la diversité des pratiques spatiales entre les étudiants internationaux. De même, le contraste entre les nombreux déplacements à l'étranger des étudiants du Nord avant leur séjour en France et la quasi-absence de mobilité internationale

chez les étudiants africains et asiatiques ont confirmé ces différences d'habitudes et de pratiques spatiales entre les sociétés et les cultures. Nous devons cependant faire attention à ce que nous mettons derrière l'expression « rapport culturel à la mobilité » dans la mesure où la faible mobilité internationale des sociétés africaines et asiatiques renvoie en partie à un ensemble de contraintes sociales et politiques. Le faible niveau de revenus, les politiques restrictives en matière de visa et un moindre accès au temps libre constituent des facteurs d'explication de leur faible mobilité internationale.

Au delà des effets du contexte socioculturel où ont grandi les étudiants internationaux, le chapitre 9 a montré que leur désir de mobilité était également lié à la signification et à l'objectif de leur migration pour études. Nous voyons ici encore l'intérêt scientifique de se pencher sur le vécu subjectif de la mobilité spatiale et sur l'articulation des différents types de mobilité. En effet, l'étude des motivations de départ a montré que la forte mobilité spatiale des étudiants du Nord pendant leur séjour renvoyait au fait que leur migration représentait avant tout pour eux un voyage linguistique et culturel. Dans la mesure où découvrir le pays d'accueil constitue un objectif du séjour, il est logique que les étudiants du Nord fassent beaucoup de visites. En revanche, la migration pour études des étudiants du Sud et des étudiants des pays émergents étant principalement motivée par la quête du diplôme, ces derniers utilisent leur temps pour étudier et réviser et sortent moins que les autres étudiants internationaux.

Les différences d'enjeux entre les migrations pour études selon l'origine géographique des étudiants renvoient aussi à l'importante pression familiale que les étudiants africains et asiatiques doivent vivre au quotidien. Cette pression proportionnelle à l'investissement financier des parents dans le séjour d'études à l'étranger oblige une fois encore ces étudiants à étudier pour réussir et atteindre l'objectif familial, c'est-à-dire l'obtention du diplôme. Il est clair que dans ces conditions, les sorties et les voyages constituent un luxe que ces étudiants ne peuvent pas s'offrir. Cette pression familiale s'oppose au fait que les étudiants du Nord conçoivent leur migration comme un moyen de s'émanciper du carcan parental.

L'étude des significations des migrations étudiantes a donc mis en évidence un contraste très fort entre les étudiants du Sud/des pays émergents et les étudiants du Nord. Alors que pour les premiers, la migration constitue la condition *sine qua non* pour pouvoir faire des études et obtenir des diplômes, elle s'apparente plutôt à un voyage culturel et linguistique pour les seconds. L'analyse des représentations des acteurs institutionnels a montré que ces derniers avaient assez bien conscience de ces différences d'enjeux mais que leurs préoccupations se focalisaient plutôt sur un autre facteur de différenciation, celui de l'encadrement

institutionnel des étudiants internationaux. Etant donné que la mobilité individuelle des étudiants du Sud représente d'importantes difficultés de gestion, les acteurs la présentent comme un problème plutôt que comme une opportunité. La mise en avant des difficultés financières des étudiants africains et le risque de la fuite des cerveaux constituent d'autres arguments qui participent à montrer la venue des étudiants africains comme problématique.

Ces arguments, politiquement corrects, ont tendance à alimenter les discours de ceux qui souhaitent légitimer la politique restrictive envers les étudiants du Sud. Les véritables raisons présentant la mobilité des étudiants du Sud comme indésirable ne renvoient-elles pas en fait au manque d'intérêt de cette mobilité pour les institutions et à la peur du risque d'une migration définitive ? Nous voyons en effet une contradiction lorsque les personnes utilisent l'argument des difficultés financières des étudiants africains pour justifier la restriction de leur venue alors que la mobilité des étudiants d'Europe de l'Est est encouragée en dépit de leurs problèmes d'argent. En outre, utiliser l'argument de la fuite des cerveaux pour justifier la limitation de la venue des étudiants africains est également paradoxal étant donné que la politique actuelle de l'immigration choisie privilégie les étudiants les plus qualifiés et leur permet même aujourd'hui de rester quelques mois après l'obtention de leur Master ou de leur Doctorat pour chercher un travail en France. La politique qui consiste à dire qu'il ne faut accueillir que les étrangers qui présentent un intérêt pour le pays ne constitue-t-elle pas alors une remise en cause du principe de solidarité ?

Certains acteurs institutionnels que nous avons rencontrés proposent alors de mener une coopération différenciée selon le niveau économique de la région d'origine des étudiants en mobilité. Alors qu'il est possible de développer des programmes d'échanges avec les pays du Nord et les pays émergents dans le respect du principe de la réciprocité des avantages, les actions vis-à-vis des pays du Sud devraient être davantage menées en accord avec le principe de solidarité. Cette solidarité ne peut cependant se limiter à la formation des étudiants du Sud en France. Elle doit être multiforme en proposant par exemple une aide au développement de l'enseignement supérieur dans ces pays ou encore en délocalisant des formations, permettant ainsi aux étudiants du Sud d'accéder à des diplômes sans avoir besoin de financer une mobilité internationale coûteuse. Aux vues des actions actuellement menées à l'échelle nationale en matière d'immigration choisie et de restrictions envers les migrants du Sud, et au regard de la montée en puissance de la logique marchande, il ne semble pas que cette idée de coopération différenciée soit une priorité actuelle des gouvernements des principaux pays de destination.

CONCLUSION GENERALE

Aujourd'hui, environ trois millions d'étudiants dans le monde sont à l'étranger, c'est-à-dire un million de plus qu'en 2000. Cet essor de la mobilité internationale pour études s'inscrit dans le contexte général de la croissance de la mobilité spatiale des individus. De même, les représentations sociales très positives de la migration pour études relevées dans les discours des acteurs institutionnels et des étudiants internationaux ont confirmé que la mobilité spatiale était actuellement très valorisée par les sociétés.

Malgré l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux, la connaissance de cette population reste très partielle. Encore peu d'études traitent des migrations étudiantes et, comme les recherches existantes se focalisent souvent sur une seule nationalité, il n'y a pas eu, jusqu'ici, beaucoup d'analyses sur les différences d'enjeux et sur les inégalités de conditions du séjour entre les différentes catégories d'étudiants internationaux.

Nous avons pu observer au cours de notre travail de recherche que la population des étudiants migrants était également très mal connue par les institutions. En France, les statistiques officielles continuent d'entretenir la confusion entre les étudiants étrangers en mobilité internationale et les étudiants étrangers issus de l'immigration. La catégorie « étudiant étranger » seulement basée sur le critère de la nationalité regroupe les deux populations et conduit alors à une surestimation statistique des étudiants en mobilité internationale. Le manque d'efforts de la part de l'Etat français pour remédier à cette faiblesse statistique laisse penser que cette surestimation des effectifs d'étudiants internationaux sert ses intérêts dans la mesure où elle permet à la France d'être bien classée parmi les premiers pays d'accueil du monde. Or les conséquences négatives de ce flou statistique devraient amener les pouvoirs publics à réagir en créant une catégorie « étudiants internationaux », ce qui faciliterait le travail des chercheurs qui souhaitent étudier les conditions de vie de cette population et ce qui permettrait également de participer à l'amélioration de la fiabilité des estimations des effectifs d'étudiants internationaux à l'échelle du monde.

Par ailleurs, la difficulté des universités pour identifier et atteindre certaines catégories d'étudiants internationaux, particulièrement les étudiants étrangers en mobilité individuelle, confirme le manque de connaissances par les institutions françaises des étudiants migrants ainsi que l'insuffisance des structures d'accueil vis-à-vis de cette population. Etant donné que les étudiants individuels, souvent issus des pays du Sud, représentent la catégorie d'étudiants internationaux qui rencontre le plus de difficultés pendant leur séjour, il serait pertinent de ne plus réserver un service d'accueil spécifiquement pour les étudiants en échange mais de mettre en place dans chaque établissement un guichet unique qui prenne en charge l'ensemble des étudiants en mobilité internationale.

Ce constat de la méconnaissance de la mobilité internationale pour études confirme la nécessité de développer la recherche sur ce type de mobilité et d'interroger un certain nombre d'idées reçues. Les résultats de notre étude donnent ainsi la possibilité de nuancer les discours dominants qui valorisent actuellement la mobilité internationale pour études et qui oublient souvent de mentionner la facette négative de cette mobilité. Notre recherche a en effet montré que, même si un séjour d'études à l'étranger pouvait faciliter la mobilité sociale des individus, la mobilité internationale pour études constitue en réalité un facteur de hiérarchisation de la société et de reproduction des élites.

Nous avons tout d'abord vérifié l'hypothèse selon laquelle la migration pour études permettait d'accéder à des ressources sociales. Du fait des inégalités socio-économiques mondiales, partir étudier à l'étranger est souvent nécessaire pour les étudiants du Sud qui souhaitent continuer des études longues et obtenir des diplômes. La mobilité internationale pour études peut aussi être un moyen d'accéder à une autre forme de capital culturel comme l'ensemble des connaissances et des compétences acquises grâce à une expérience à l'étranger. Cette idée est cependant à nuancer du fait de la difficulté d'évaluer précisément la nature et la quantité de ces savoirs acquis par les étudiants, d'autant plus que les impacts sont différents selon leurs expériences pendant le séjour.

Nous avons mis en évidence que la valeur de ces acquis culturels se mesurait plutôt à la teneur des représentations sociales positives associées à la mobilité internationale pour études. Le diplôme obtenu par les étudiants du Sud et par les étudiants des pays émergents facilite leur insertion professionnelle dans le pays d'origine d'autant plus que l'Occident bénéficie d'un important prestige dans ces parties du monde. Dans les pays intégrés au marché mondial, c'est-à-dire les pays du Nord et les pays émergents, les représentations positives de la mobilité internationale pour études renvoient surtout à l'idée commune qu'un séjour d'études à l'étranger permet d'acquérir des « compétences internationales » utiles

dans le contexte de la mondialisation. Ainsi, les étudiants qui ont fait l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger capitalisent du capital symbolique du fait de la valorisation sociale de la mobilité internationale pour études.

Or, ces représentations sociales positives ne correspondent pas à des réalités tangibles et mesurées, et le manque d'objectivité est d'autant plus fort que les bienfaits de la mobilité internationale pour études sont surtout mis en avant par les acteurs qui ont intérêt à valoriser la mobilité spatiale. Nous avons en effet observé que les discours positifs sur la migration pour études étaient particulièrement alimentés par les personnes qui avaient elles-mêmes fait l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger et aussi par les acteurs institutionnels qui voient dans les mobilités étudiantes des intérêts politiques, économiques et commerciaux.

L'acquisition de ces ressources sociales (capital culturel, capital symbolique) grâce à la mobilité internationale pour études aurait pu laisser penser que ce type de mobilité favorisait la mobilité sociale des individus. Or le constat de l'existence d'inégalités d'accès à la migration pour études amène plutôt à la conclusion inverse, celle de dire que la mobilité internationale pour études participe à renforcer les inégalités sociales. La surreprésentation des catégories sociales aisées parmi les étudiants internationaux présents en Bretagne a montré le poids de l'appartenance sociale dans l'accès à la mobilité internationale pour études. Un projet d'études à l'étranger nécessite en effet de mobiliser un certain nombre de ressources sociales. De manière évidente, le capital économique constitue une ressource indispensable ne serait-ce que pour financer le voyage pour se rendre sur le lieu d'études. Le coût du voyage est d'autant plus important que la destination est lointaine. Le fait que, malgré les écarts de développement et de niveaux de vie, les étudiants africains sont très nombreux à faire un séjour d'études en France a permis cependant de relativiser le poids de la contrainte économique dans l'accès à la mobilité internationale pour études.

Les étudiants africains mobilisent en effet une autre forme de capital pour rendre possible leur migration pour études : le capital social. Notons cependant qu'ici, capital économique et capital social sont liés dans la mesure où la famille élargie et la communauté participent au financement du séjour. Le réseau social constitue aussi une alternative au manque d'encadrement de la part des institutions en apportant son assistance, au moment de l'arrivée, pour la recherche du logement et pour les démarches administratives.

Enfin, nous avons considéré qu'une autre forme de ressources permettait de faciliter la mobilité internationale pour études : le capital culturel. En effet, la forte mobilité

internationale des étudiants du Nord avant leur séjour d'études à l'étranger suggère qu'ils possèdent des prédispositions à la mobilité en termes d'habitudes et en termes de compétences internationales. En ce qui concerne les étudiants du Sud, capital social et capital culturel sont liés dans la mesure où les étudiants africains présents en France ont pour mission de fournir toutes les informations utiles aux étudiants qui projettent d'aller étudier à l'étranger. La mobilité internationale pour études suppose de posséder les ressources sociales suffisantes, ce qui crée des inégalités d'accès.

Or, l'accès à la migration pour études est d'autant plus inégal que les politiques actuelles en matière de mobilité étudiante sont discriminantes. Alors que la mobilité des étudiants du Sud est restreinte par des barrières juridiques, celle des étudiants du Nord et des étudiants des pays émergents est encouragée par les institutions. Les étudiants issus des régions pauvres du monde subissent des restrictions pour plusieurs raisons : ils ne répondent pas aux intérêts des pays d'accueil, ils sont soupçonnés de vouloir utiliser le statut d'étudiant pour immigrer durablement et ils posent des problèmes de prise en charge du fait de l'insuffisance de leurs ressources financières. La montée en puissance des politiques d'immigration choisie remet clairement en cause le principe de solidarité envers les pays en développement et envers des individus à la recherche d'un diplôme.

Les inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études et à ses bénéfices viennent donc nuancer les représentations sociales positives de ce type de mobilité en confirmant qu'elle constitue en réalité un catalyseur de la hiérarchisation des sociétés et un facteur de reproduction sociale des élites. Notons cependant que la capacité à être mobile ne peut expliquer à elle seule l'accès à la migration pour études au regard de la forte mobilité internationale des étudiants du Sud en dépit de tous les obstacles économiques et institutionnels. Ce constat laisse entendre qu'il existe un autre moteur de la mobilité spatiale.

L'analyse des mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour a en effet permis de relativiser le poids de la contrainte économique et de mettre en avant le rôle des représentations sociales dans l'explication des différences de mobilité entre les individus. Nous avons d'abord montré qu'il y avait bien une diversité des pratiques spatiales entre les étudiants internationaux pendant leur séjour à l'étranger. Le contraste est fort entre les étudiants du Nord qui présentent une mobilité spatiale importante dans la ville d'accueil et en dehors et les étudiants du Sud et des pays émergents qui sont plutôt sédentaires.

Nous avons observé que ces différences de mobilité étaient en partie dues aux inégalités de conditions de vie entre les étudiants internationaux. La relation entre ressources sociales et

mobilité spatiale se vérifie surtout lorsque les individus cumulent les handicaps. Par exemple, la faible mobilité spatiale des étudiants africains renvoie au fait qu'ils représentent la catégorie d'étudiants internationaux qui rencontrent le plus de difficultés pendant leur séjour. Ils sont confrontés à davantage d'obstacles car ils arrivent pour beaucoup à titre individuel, sans bourse et sans programme d'échanges. Sans le soutien des institutions, l'accès au logement et les démarches administratives sont complexifiées. Par ailleurs, pour certains étudiants africains, le manque d'argent nécessite de recourir à une activité rémunérée qui les prive alors de temps libre et d'occasions de sociabiliser. Pour ces étudiants, l'accumulation des contraintes a pour résultat une faible capacité à être mobile.

Or, certains résultats ont démontré qu'il fallait relativiser le poids de la contrainte économique dans l'explication des différences de mobilité, ce qui a conduit à dire que l'inégale capacité à être mobile ne pouvait pas être le seul déterminant des pratiques spatiales des individus. Nous avons en effet observé que, sur l'ensemble de notre échantillon, il n'y avait pas de corrélation statistique entre la contrainte économique (niveau de revenus, difficultés financières) et la mobilité spatiale des étudiants internationaux. De plus, malgré de moindres difficultés financières, les étudiants asiatiques sont très peu mobiles et, à l'inverse, malgré de graves difficultés financières, les étudiants d'Europe de l'Est présentent une assez forte mobilité spatiale.

La mise en évidence du rôle du capital social dans l'explication des mobilités spatiales des individus a également permis de nuancer le poids de la contrainte financière. On a en effet montré l'importance de la relation entre mobilité spatiale et réseau social pour les deux types de mobilité que nous avons étudiés. Le capital social constitue en effet une ressource alternative très efficace au manque d'argent pour les étudiants du Sud au regard de leur forte présence en France malgré les écarts de niveau de vie et le manque d'encadrement par les institutions. Par ailleurs, nous avons remarqué, grâce aux entretiens, qu'une très bonne intégration sociale pouvait expliquer la forte mobilité spatiale de certains étudiants africains et asiatiques pendant le séjour, comme si le capital social représentait une ressource si déterminante qu'elle permet aux individus de s'affranchir des structures sociales. Malgré des prédispositions peu avantageuses, certains étudiants font preuve d'une forte mobilité spatiale du fait par exemple de la rencontre avec un étudiant motivé pour faire des visites et/ou en possession d'une voiture. La participation à une activité sportive comme le football donne l'opportunité à certains étudiants africains de découvrir les villes françaises. Ce résultat nous a confirmé l'intérêt de l'usage d'une méthodologie mixte : alors que l'enquête quantitative a donné la possibilité de mener des traitements statistiques et de mettre en

évidence les tendances majoritaires et les facteurs de différenciation de ces profils de mobilités, les entretiens ont permis de déceler quelles pouvaient être les variables à l'origine des bifurcations au modèle et ainsi d'approcher en partie la complexité des parcours individuels.

Le fait d'observer que le manque de capital économique ne signifie pas nécessairement une faible mobilité spatiale et que la possession de ressources suffisantes ne suppose pas obligatoirement une forte mobilité, nous a conduit à affirmer que les différences de mobilité entre les individus ne dépendaient pas seulement de l'inégale capacité à être mobile. C'est ainsi que nous avons mis en avant le poids des représentations sociales et du désir de bouger dans la détermination des pratiques spatiales des individus. Le contexte occidental de valorisation sociale de la mobilité spatiale et d'injonction à être mobile peut donner l'impression que tous les individus aspirent à la même mobilité et que seule l'inégale capacité à être mobile serait à l'origine des différences de pratiques. Or, les désirs de mobilité fluctuent d'un individu à l'autre et d'un groupe social à l'autre.

Les différences de rapport culturel à la mobilité de loisirs constituent en effet un facteur de différenciation des pratiques entre les étudiants internationaux. Ainsi la faible mobilité spatiale des étudiants africains et asiatiques pendant leur séjour s'explique en partie par le fait qu'ils n'ont pas l'habitude, contrairement aux étudiants du Nord, de sortir dans le centre-ville ou de faire des visites touristiques. Le faible nombre de voyages à l'étranger des étudiants du Sud et des étudiants des pays émergents avant leur séjour d'études confirme cette moindre habitude à être mobile.

Au-delà des rapports culturels à la mobilité de loisirs, le désir de mobilité des étudiants internationaux est déterminé par la signification de leur migration pour études. Les étudiants du Nord sont très mobiles pendant leur séjour à l'étranger car l'objectif principal de leur migration est de voyager et de découvrir un nouveau pays. En revanche, les étudiants du Sud et les étudiants des pays émergents partent étudier à l'étranger avant tout pour obtenir un diplôme, ce qui les amène à beaucoup rester chez eux pour pouvoir étudier. L'objectif de réussir aux examens est d'autant plus important que ces étudiants subissent une pression familiale proportionnelle à l'effort financier que le séjour d'études à l'étranger a nécessité.

Nous considérons par ailleurs que la force des représentations sociales dans la détermination des mobilités spatiales des individus se lit dans la migration pour études des étudiants du Sud vers les pays du Nord. La valeur sociale accordée à un diplôme occidental est telle qu'elle motive ces étudiants à partir étudier à l'étranger malgré leurs faibles ressources

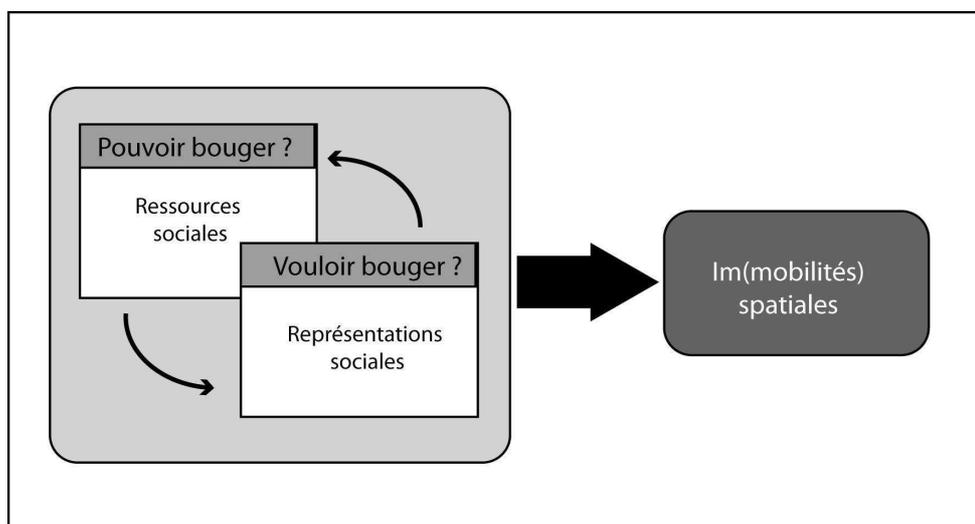
sociales (au regard du niveau de vie des sociétés du Nord). Nous voyons ici encore une similitude entre les migrations des étudiants du Sud et les migrations économiques. Ces dernières sont souvent déclenchées et motivées par la volonté d'atteindre un eldorado et un pays idéalisé malgré tous les obstacles économiques et juridiques qui viennent s'opposer aux migrants. Nous avons d'ailleurs observé dans les discours des étudiants africains que, comme pour la migration de travail, l'idéalisation de la France et les représentations positives de la migration étaient alimentées par les étudiants eux-mêmes qui, de retour dans leur pays d'origine ont tendance à cacher leurs galères afin de ne pas ternir l'éclat de leur nouveau blason, celui de leur expérience en Occident.

Le poids des représentations sociales et de la volonté d'être mobile relativise le rôle de la capacité à être mobile et de l'inégale répartition des ressources sociales dans l'explication des différences de mobilité. Si vouloir être mobile peut amener à se déplacer malgré le manque de ressources sociales, alors l'hypothèse que la mobilité spatiale est un facteur de reproduction sociale serait invalidée. Or, au regard de l'avancement de notre recherche, il n'est pas possible pour nous de hiérarchiser ces deux facteurs d'explication de la mobilité que sont les ressources sociales (capacité à être mobile) et les représentations sociales (volonté d'être mobile). Réussir à hiérarchiser ces deux facteurs permettrait par ailleurs d'interroger le poids des structures sociales et celui de la liberté individuelle dans la détermination de l'action. Notons par ailleurs que l'analyse du désir de mobilité est difficile car les individus peuvent présenter leur immobilité comme un choix étant donné que l'intériorisation des contraintes peut conduire à l'autocensure. D'autres aussi peuvent présenter leur immobilité comme un non-choix afin de répondre aux critères de désirabilité sociale qui présentent la mobilité comme « meilleure » que l'immobilité. Cette réflexion nécessiterait donc des investigations, des lectures et des enquêtes complémentaires. Nous pouvons néanmoins faire l'hypothèse qu'il existe une interrelation entre ces deux facteurs qui rend d'ailleurs encore plus complexe la tâche de vouloir les ordonner.

Les contraintes sociales peuvent en effet influencer de manière indirecte sur les désirs de mobilité et sur les représentations. Par exemple, la faible mobilité internationale et touristique des sociétés des pays du Sud et des pays émergents s'explique par différentes contraintes. La contrainte économique caractérisée dans certains de ces pays par un faible niveau de vie fait que les loisirs et les mobilités qui en découlent sont relayés au second plan et passent après les premiers besoins liés à la survie (payer la nourriture et le logement). Le fait que le temps libre et les congés payés constituent encore un privilège des sociétés développées explique aussi les différences de mobilités de loisirs entre les étudiants et les

personnes des pays du Nord et ceux des pays du Sud. Enfin, les politiques migratoires représentent également un frein à la mobilité internationale des personnes originaires des pays pauvres soupçonnés de vouloir émigrer dès lors qu'ils souhaitent traverser une frontière. Ainsi, la faible habitude des étudiants africains et des étudiants asiatiques à voyager renvoie à un rapport culturel particulier à la mobilité touristique (représentations) qui est lui-même déterminé par les inégalités socio-économiques mondiales (ressources sociales).

Figure 49 : L'interaction ressources/représentations comme condition de la mobilité spatiale



Réalisation : E. Terrier CNRS UMR ESO 6590, Septembre 2009

De la même façon, même si l'impact de la signification de la migration sur les mobilités spatiales pendant le séjour confirme le poids des représentations sociales et de la volonté d'être mobile, la mise en perspective de l'objectif de la migration met en évidence que celui-ci est également déterminé par les inégalités socio-économiques mondiales. En effet, du fait de l'insuffisance des structures universitaires dans les pays en développement, la quête de diplôme constitue la priorité n°1 de la migration des étudiants issus de ces régions du monde, ce qui les pousse à beaucoup étudier pendant leur séjour et donc à laisser peu de temps pour les loisirs. Indirectement ici, les inégalités sociales influent sur les mobilités spatiales en déterminant l'ordre des priorités pour les individus.

10) Pourquoi avez-vous choisi cette université ou école ?

- Car elle se trouvait dans la ville où vous vouliez aller
 A cause de sa réputation
 Du fait de l'existence d'une convention entre votre école d'origine et cette école/université bretonne
 A cause des formations qu'elle propose
 Autre (précisez) :

11) Quelle est la durée prévue de votre séjour :

- Moins d'un semestre
 Un semestre
 Une année
 Entre un et deux ans
 Entre deux et quatre ans
 Plus de quatre années
 Vous ne savez pas

12) Participez-vous à un programme d'échanges ?

- Oui Non

Si oui, précisez lequel :

- Erasmus
 ISEP
 Accord bilatéral entre votre université d'accueil et votre université d'origine
 Autre (précisez) :

13) Etes-vous boursier ?

- Oui Non

Si oui, vous êtes boursier :

- Erasmus
 Du gouvernement français
 Du gouvernement de votre pays d'origine
 Autre (précisez) :

Vos études en Bretagne

14) Pays où vous avez obtenu votre diplôme d'accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat ou diplôme équivalent) :

15) Etablissement où vous êtes inscrit cette année (2005-2006) :

16) Discipline d'étude (*histoire, chimie ?...*) :17) Niveau d'étude où vous êtes inscrit cette année (*Licence 1, 2, 3 ? Master ?...*) :18) Où travaillez-vous le plus souvent ? (*numérotez : 1 pour le plus souvent, etc...*)

- Chez vous
 A la bibliothèque
 Chez des amis
 Dans les salles d'informatique
 Au laboratoire
 Autre (précisez) :

19) Vous vous connectez sur Internet :

- Tous les jours
 Plusieurs fois par semaine
 Quelques fois par mois
 Assez rarement

20) Où allez vous vous connecter sur Internet ?

- Dans les salles informatiques de l'établissement
 Chez vous
 Chez des amis
 Dans un cybercafé
 Dans un espace public ou associatif
 Autre

21) Quels sont les deux ou trois mots parmi les suivants que vous associeriez à votre université ou école d'accueil ?

- Animée Attractive
 Triste peu attractive
 Accueillante Conviviale
 Inorganisée Impersonnelle
 Autre (précisez) :

22) Quelle est, d'après vous, la principale barrière susceptible de freiner la réussite de vos études en France ?

(vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)

- Problème de la langue
 Complexité des contenus des cours
 Différences des méthodes de travail
 Difficultés financières
 Difficultés personnelles
 Autre (précisez) :

23) Que pensez-vous du système d'enseignement supérieur en France ?

Sur le campus

24) Pratiquez-vous une activité au sein du campus ?

Oui Non

Si oui, précisez laquelle :

- une activité sportive
 une activité culturelle
 autre (précisez) :

25) Comment caractériseriez-vous la vie sur le campus (fac/cités universitaires) ?

(Mettre des croix)

	Très animée	Animée	Calmé	Triste
En semaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En week-end et pendant les vacances scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

26) Où prenez-vous le plus souvent vos repas ? (une seule croix pour midi et pour soir)

		Chez vous	Chez des amis	Au restaurant universitaire
Jours de cours	Midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Week-ends et vacances	Midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre logement

27) Quel est votre type de logement ?

- Chambre ou T2 en cité universitaire
 Chambre chez un particulier
 Appartement privé loué seul
 Appartement privé loué à plusieurs
 Hébergement chez des parents
 Hébergement chez des amis
 En foyer
 Sans logement actuellement
 Autre (précisez) :

28) Habitez-vous ?

- Sur le campus (autour de l'université)
 Dans le centre-ville
 En périphérie
 Autre (précisez) :

29) Quelle est la durée du trajet domicile-université ? (temps moyen en minutes)

30) Comment avez-vous trouvé votre logement ?

- Dans les petites annonces
 Avec l'aide de l'université
 Avec le Crous
 Avec une agence immobilière
 Avec l'aide d'un parent
 Avec l'aide d'un ami
 Autre (précisez) :

31) Pour vous, trouver un logement a été :

- Très difficile
 Difficile
 Assez facile
 Très facile

32) Etes-vous satisfait de votre logement ?

- Pas du tout satisfait
 Plutôt pas satisfait
 Plutôt satisfait
 Tout à fait satisfait

33) Pouvez-vous évaluer en heures le temps moyen par jour que vous passez en dehors de votre logement ?

- La semaine : Entre 0 et 3h
 Entre 4 et 7h
 Entre 8 et 12h
 Plus de 12h
 Le week-end : Entre 0 et 3h
 Entre 4 et 7h
 Entre 8 et 12h
 Plus de 12h

Vos ressources

34) Origines principales de vos ressources (Choisissez les 3 ou 4 principales sources de revenus et numérotez-les : 1 pour le plus important...etc...)

- Bourses
- Travail à temps plein
- Travail à temps partiel
- Travail occasionnel, saisonnier
- Aide des parents
- Ressources de votre conjoint
- Economies
- Autres (à précisez) :

35) Si vous travaillez pour financer vos études, quel est ce job ?

36) Dans quelle fourchette de prix se trouvent vos ressources mensuelles ?

- Moins de 150 euros
- Entre 150 et 300 euros
- Entre 300 et 500 euros
- Entre 500 et 800 euros
- Plus de 800 euros

37) Considérez-vous que vos ressources financières soient :

- Largement suffisantes
- Moyennement suffisantes
- Suffisantes
- Insuffisantes

38) Quel est, d'après vous, le budget mensuel nécessaire pour subvenir à tous ses besoins pendant son séjour d'étude en France ? Euros

Vos amis et relations

39) Des membres de votre famille habitent-ils :

	Oui	Non
En France ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Bretagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans votre ville de résidence actuelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

40) Si oui, les voyez-vous ?

- Rarement
- Quelquefois dans l'année
- Quelquefois par mois
- Au moins une fois par semaine
- Presque tous les jours

41) Où avez-vous rencontré les amis que vous vous êtes faits en France ? (vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)

- Dans un amphithéâtre
- Dans une salle de cours
- Dans une cité universitaire
- Dans une association
- Autre (précisez) :

42) Avez-vous des amis non-étudiants ?

- Oui
- Non

43) Combien de nouveaux amis avec qui vous pensez garder des contacts après votre séjour vous êtes vous faits en France ?

- Aucun
- Un seul
- Entre deux et cinq
- Plus de cinq

44) De quelle origine sont vos amis les plus proches (ici, en France) ?

- Majoritairement français
- Majoritairement de la même origine que vous
- De différentes origines nationales

Si « De différentes origines nationales », précisez lesquelles :

45) Etes-vous déjà allé chez une famille française ?

- Oui
- Non

46) Etes-vous déçu par les Français ?

- Oui
- Non

Si oui, pourquoi ?

47) Où retrouvez-vous vos amis le plus souvent ? (vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)

- Au sein de la cité universitaire
- A la bibliothèque
- En cours
- A votre appartement ou ceux de vos amis
- Au sein d'une association
- Au bar
- Autre (Précisez) :

48) Vous arrive-t-il de cuisiner des plats de votre pays pour des étudiants d'une autre nationalité que la votre ?

- Oui, très souvent
- Quelquefois
- Rarement
- Jamais

- 49) Adhérez-vous à une ou plusieurs associations ?
 Oui Non

- 50) Si oui, comment s'appelle(nt)-t-elle(s) ?

Vos loisirs

- 51) En général, où allez-vous pendant les vacances universitaires ?
 Vous restez chez vous
 Vous rentrez dans votre pays d'origine
 Vous voyagez
 Autre :

- 52) Quand vous sortez, où allez-vous ? (mettre des croix)

	Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois par mois	Quelques fois par an	Jamais
Chez des amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promenades dans les rues commerçantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promenades dans les jardins publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expositions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Musées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité sportive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- 53) Pendant ce séjour en France, faites-vous la fête ?
 Presque tous les soirs
 3 à 4 fois par semaine
 Une à 2 fois par semaine
 Deux à trois fois par mois
 Assez rarement

- 54) Où faites-vous la fête le plus souvent ? (vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)
 Chez des amis ou chez vous
 Dans le cadre d'une association
 Cafés
 Restaurants
 Discothèques
 Soirées à l'université/sur campus
 Autre (précisez) :

- 55) Nombre moyen de sorties (le soir) par mois :

- 56) Trouvez-vous que vous sortez assez de chez vous ?
 Oui Non

- 57) Si non, d'après vous, quelles en sont les raisons ? (vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)
 Trop de travail
 Pas assez de rencontres
 Absence de moyens de transports
 Réseau de transport difficile à comprendre
 Pas assez d'argent
 Pas envie
 Manque d'opportunités de sorties
 Autre (précisez) :

Votre ville d'accueil

- 58) Ville de résidence actuelle :

- 59) Fréquentez-vous le centre-ville ?
 Plusieurs fois par semaine
 Une fois par semaine
 Une à deux fois par mois
 Jamais

- 60) Quels sont les deux ou trois mots parmi les suivants que vous associeriez à votre ville d'accueil ?
 Animée Conviviale
 Triste Impersonnelle
 Dynamique Belle
 En déclin Laide
 Attractive Autre (précisez) :.....
 Peu attractive

(vous pouvez cocher plusieurs cases, 3 au maximum)

- 61) Conseilleriez-vous à l'un de vos compatriotes de venir étudier dans cette ville ?
 Oui Non
 Si non, pourquoi ?

- 62) Avez-vous déjà rencontré des problèmes pour vous orienter dans la ville d'accueil ?
 Très souvent
 Souvent
 Rarement
 Jamais

63) Quels moyens de transports utilisez-vous le plus ? (vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)

- La voiture Le bus Le métro
 Le vélo A pied

64) Avez-vous un abonnement de transports en commun ?

- Oui Non

La Bretagne

65) Connaissiez-vous la Bretagne avant de venir ?

- Oui Non

Si oui, comment ?

- Par des amis
 Dans des livres
 Par Internet
 En vacances en Bretagne
 Autre (précisez) :

66) Avant de venir, comment vous imaginiez-vous la Bretagne ?

67) Aujourd'hui qu'en pensez-vous ?

- Vous êtes déçu
 Cela correspond à vos attentes
 C'est mieux que ce que vous pensiez

Justifiez votre réponse :

68) Voudriez-vous revenir un jour en Bretagne ?

- Oui Non

- Si oui, pour : des vacances ?
 pour travailler ?
 pour habiter ?

Vos excursions et voyages

69) Profitez-vous de votre séjour en Bretagne pour faire des visites et voyager ?

- Pas du tout
 Une fois par semestre
 Deux ou trois fois par semestre
 Une fois par mois
 Plusieurs fois par mois

70) Quelles découvertes avez-vous faites pendant votre séjour ? (Sites bretons, lieux touristiques français, villes françaises, pays européens)

71) Considérez-vous que vous faites suffisamment de visites ?

- Oui Non

72) Si non, quelle en sont les causes d'après vous ? (vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)

- Manque de temps
 Manque d'argent
 Manque d'opportunités
 Manque d'envie
 Autre (précisez) :

73) Lorsque vous faites des excursions en dehors de votre ville de résidence et d'étude, le faites-vous la plupart du temps :

- Seul
 Avec des amis
 Avec votre conjoint
 Avec des personnes que vous ne connaissez pas vraiment
 Avec de la famille présente en France
 Autre (précisez) :

(vous pouvez cocher plusieurs cases, 2 au maximum)

74) Qui organise vos visites et voyages ?

- Vous-même
 Vous et des amis
 L'université
 Le Crefe
 Une association
 Autre

Les contacts avec votre pays d'origine

75) Depuis votre arrivée en France, combien de fois êtes-vous rentré dans votre pays d'origine ?

- Jamais
 Moins d'une fois par an

 Une à deux fois par an
 Une à deux fois par semestre
 Une fois par mois
 Plus

76) Trouvez-vous cela suffisant ?

- Oui Non

77) Quels contacts gardez-vous avec votre pays d'origine ?
(mettre des croix)

	Tous les jours	Plusieurs fois par semaine	Quelquefois par mois	Rarement
Lecture de la presse de votre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecoute d'une radio de votre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuisine de plats de votre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecoute d'artistes de votre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coups de téléphone vers votre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courriers vers votre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emails	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chat sur internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

78) Fréquentez-vous des bars ou restaurants où des personnes de la même nationalité que vous ont l'habitude de se retrouver ?

- Tous les jours Quelquefois par semaine
 Quelquefois par mois Rarement
 Jamais

Vos avis sur le séjour

79) Quels problèmes avez-vous rencontrés pendant votre séjour ? *(choisissez les 3-4 principales difficultés et numérotez-les :1 pour la plus importante...etc.)*

- Difficultés administratives
 Difficultés financières
 Trouver un logement
 Solitude
 Communication en français
 Trop de contacts avec les personnes de votre pays d'origine
 Différences dans les méthodes d'enseignement
 Manque d'information
 Climat, nourriture, santé
 Autres (précisez) :

80) D'après vous, et à partir de l'expérience que vous avez vécue jusqu'ici, que vous apporte principalement ce séjour en Bretagne ? *(Mettez des croix)*

	Très forte amélioration	Forte amélioration	Faible amélioration	Très faible amélioration	Pas d'amélioration
Confiance en soi	<input type="checkbox"/>				
Esprit d'initiative	<input type="checkbox"/>				
Ouverture sur les autres cultures	<input type="checkbox"/>				
Connaissance de la culture française	<input type="checkbox"/>				
Maîtrise de la langue française	<input type="checkbox"/>				
Résultats académiques	<input type="checkbox"/>				
Motivation dans les études	<input type="checkbox"/>				
Perspectives de carrière	<input type="checkbox"/>				
Cercle de relations	<input type="checkbox"/>				
Ressources financières	<input type="checkbox"/>				
Envie de voyager	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				

81) Jusqu'ici, êtes vous satisfait de votre séjour ?

Oui Non

Si oui, pourquoi :

Si non, pourquoi :

Vous et vos projets

82) Nationalité :

83) Sexe : Féminin Masculin

84) Age :

85) Actuellement, vous êtes ?

Célibataire
 Marié(e)
 Divorcé(e)
 En Vie maritale

86) Pays de résidence des parents :

87) Quelle est la profession de votre père ?

(si il est actuellement à la retraite, précisez le métier qu'il exerçait auparavant)

Est-il ?

Salarié
 Fonctionnaire
 A son compte

88) Quelle est la profession de votre mère ?

(si elle est actuellement à la retraite, précisez le métier qu'elle exerçait auparavant)

Est-elle ?

Salariée
 Fonctionnaire
 A son compte

89) Quelle profession aimeriez-vous exercer plus tard ?

90) Que pensez-vous faire après vos études en France ?

Chercher un travail en France
 Chercher un travail dans votre pays d'origine
 Chercher un travail dans un autre pays étranger
 Continuer vos études dans votre pays d'origine
 Continuer vos études dans un autre pays étranger
 Autre (précisez) :

91) Parcours universitaire et/ou professionnel à partir du Bac (ou diplôme équivalent) :

Année universitaire	Niveau d'étude	Discipline étudiée	Ville de résidence
2005-2006			
2004-2005			
2003-2004			
2002-2003			
2001-2002			
2000-2001			
1999-2000			

➤ Seriez-vous d'accord pour un entretien d'une trentaine de minutes (dans les mois qui viennent) afin de discuter de votre expérience ?

Oui Non

Si oui, pouvez-vous SVP donner votre adresse Email pour une éventuelle prise de contact ?

➤ Connaissez-vous des étudiants étrangers à qui nous pourrions envoyer ce questionnaire ? Pouvez-vous nous donner leurs adresses Email ?

Merci beaucoup de votre collaboration !

Et bonne chance

pour la suite !

Annexe 2 : Grille d'entretien des étudiants internationaux

Phrases d'introduction : « *Je fais une thèse en géographie sur les mobilités des étudiants étrangers. Je vais vous poser quelques questions sur votre expérience en France. Si vous ne comprenez pas une question, n'hésitez pas à me faire répéter* »

Rappel informations questionnaire

Discipline, année d'étude, établissement d'accueil

Depuis combien de temps êtes-vous en France ? En quelle année d'étude êtes-vous arrivé ? Conditions de l'arrivée (bourse ? accord bilatéral ?)

Nationalité, âge, métiers des parents

Mobilité internationale antérieure au séjour

Etes-vous déjà allé dans un pays étranger avant de venir étudier en France ?

Si oui, dans quels pays ou villes êtes-vous allé ? Pouvez-vous me raconter les circonstances de ces voyages (Avec qui ? Raisons du voyage ? Moyens de transport ? Durée des séjours ?).

Si non, auriez-vous aimé voyager plus ? Si oui, pourquoi, d'après vous, cela n'a pas été possible ?

Mobilité internationale pour études

Racontez-moi comment l'idée de venir étudier ici est venue.

Pourquoi avoir choisi de venir étudier à Rennes plutôt qu'une autre ville ?

Comment s'est passée votre arrivée à Rennes ?

Logement, contacts, premières démarches, lieux où vous êtes allé en premier

Trouvez-vous que la vie est facile ici à Rennes pour un étudiant étranger ?

Si vous deviez conseiller un ami qui arrive en France et à Rennes pour faire ses études, quels conseils lui donneriez-vous ?

D'après vous, que vous apporte ce séjour ?

Mobilités pendant le séjour

Pouvez-vous me raconter une semaine ordinaire passée ici ? Où allez-vous et que faites-vous ?

En général, que faites-vous et où allez-vous pendant les week-ends ?

Quand vous ne travaillez pas (soirs, week-end, vacances), où aimez-vous aller ? (lieux préférés pour se détendre, lieux où vous aimez retrouver des amis)

Pendant votre séjour à Rennes, dans quels lieux êtes-vous allé ? Racontez-moi dans quelles circonstances vous avez fait ces déplacements (Avec qui ? moyens de transports ? raisons des déplacements ?).

Auriez-vous aimé faire plus de visites ? Si non, pourquoi ? Si oui, pourquoi cela n'a pas été possible ?

Annexe 3 : Grille d'entretien des acteurs institutionnels (Questions communes)

La Bretagne connaît depuis 1996 une importante augmentation du nombre d'étudiants étrangers (*effectifs multipliés par 4 en une dizaine d'années*), avez-vous, dans votre service / établissement, ressenti les effets de cette croissance ?

Comment l'expliquez-vous ?

A votre connaissance, cet afflux a-t-il posé des problèmes ?

Qu'est-ce qui a été mis en œuvre pour résoudre ces problèmes ?

Les conditions de vie des étudiants étrangers

L'expression « étudiants étrangers » désigne un groupe. Pour vous, ce groupe est-il homogène ou hétérogène ? D'après vous, qu'est-ce qui différencie principalement les étudiants étrangers ?

A votre connaissance, quelles sont les principales difficultés rencontrées par les étudiants étrangers ?

Quelles sont les solutions envisagées ou envisageables pour atténuer ces difficultés ?

Questions relatives aux politiques d'accueil

Un guichet unique ?

Dans la plupart des universités, il n'existe pas de service spécifique pour l'accueil des étudiants étrangers hors-programme. En général, les étudiants en programme s'adressent au service des relations internationales et les étudiants individuels aux scolarités des établissements. D'après vous, pourquoi n'y a-t-il pas de guichet d'accueil unique pour tous les étudiants étrangers ?

La gestion de la forte demande des étudiants des pays du Sud

Il existe une très forte demande des étudiants des pays du Sud (Afrique) pour l'enseignement supérieur français. Quelle est, à votre avis, la meilleure façon de gérer l'accueil des étudiants étrangers issus des pays du Sud ? Quelle politique faut-il mener face à l'afflux d'étudiants des pays du Sud où l'enseignement supérieur est très lacunaire ?

La question des étudiants individuels

Plus d'un tiers des étudiants étrangers en Bretagne viennent à titre individuel (sans bourse, hors programme) dont 43% du continent africain et 23% d'Asie. Que pensez-vous de ces chiffres ?

La montée de la logique commerciale

Dans les pays anglo-saxons notamment au Royaume-Uni, les étudiants étrangers payent des droits d'inscription universitaires plus élevés que les étudiants britanniques. Qu'est-ce qui, d'après vous, peut justifier cela ? Quel avis avez-vous sur la sélection des étudiants étrangers selon leur origine géographique ? D'après vous, vers quelles logiques, les politiques d'accueil actuelles se dirigent-elles ?

Au cours des années passées, les politiques nationales d'accueil menées envers les étudiants étrangers ont oscillé entre ouverture des frontières et mesures restrictives. La France souhaite accueillir davantage d'étudiants étrangers mais se « méfie » des étudiants issus des pays défavorisés soupçonnés d'utiliser le statut d'étudiant pour pouvoir immigrer en France. Face à ce paradoxe, d'après vous, quelle pourrait être la meilleure politique d'accueil à mener ?

LISTE DES SIGLES

CIES	Centre International des Etudiants et des Stagiaires
CNOUS	Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
CPGE	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
CREPUQ	Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CSP	Catégories Socioprofessionnelles
DEP	Direction de l'Évaluation et de la Prospective
EEE	Etudiants Etrangers Expatriés
E EI	Etudiants Etrangers Immigrés
ESC	Ecole Supérieure de Commerce
ESO	Espaces et Sociétés
FLE	Français Langue Etrangère
IEP	Institut d'Études Politiques
ISEP	International Student Exchange Program
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
IUP	Institut Universitaire Professionnalisés
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LMD	Licence-Master-Doctorat
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
RESO	Rennes Espaces et Sociétés
SISE	Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant
STS	Sections de Techniciens Supérieurs
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A

Allemand S., Ascher F., Lévy J., 2004, *Les sens du mouvement, Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Actes du colloque de Cerisy / Institut pour la ville en mouvement, Paris, Belin, 336 p.

Allemand S., 2004, La mobilité comme « capital », *Sciences Humaines Dossier « Voyages, migration, mobilité »*, Vol. 145

Allemand S., 2004, Vers un droit à la mobilité des plus pauvres, *Sciences Humaines Dossier « Voyages, migrations, mobilité »*, Vol. 145

Altbach P.G., 1985, Les étudiants étrangers : un dilemme ? *Bulletin du Bureau International d'éducation*, Unesco, Vol. 236-237

Amougou E., 1997, *Etudiants d'Afrique Noire en France, une jeunesse sacrifiée ?*, Paris, L'Harmattan, 144 p.

Aubert F., 1997, « La construction des « groupes d'origine » dans deux recherches sur les étudiants » in Aubert F., Tripier M. et Vourc'h F., (dir.), *Jeunes issus de l'immigration. De l'Ecole à l'emploi*, Paris, L'Harmattan, 274 p.

Aubert F., Tripier M., Vourc'h F., 1996, Trajectoires sociales, origines nationales et modes de vie étudiants. Comparaison entre étudiants « français », « étrangers », « issus de l'immigration », *Migrants-formation*, Vol. 104, 111-129

B

Bacqué M-H., Fol S., 2007, L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction, *Revue suisse de sociologie*, Vol. 33 (1), 89-104

Ballatore M., 2007, *L'expérience de mobilité des étudiants ERASMUS : les usages inégalitaires d'un programme d' « échange »*. Une comparaison Angleterre/ France/ Italie, Thèse de doctorat en sociologie, Université d'Aix-Marseille et Université de Turin, 418 p.

Baumard M., 2005, « Un marché mondial des étudiants », *Le Monde de l'éducation*, N°332, 51-55

Bernard-Grouteau A., 2007, *La fuite des cerveaux : exil forcé ou exil doré*, Paris, Ellipses, 188 p.

Blanchet A., Gotman A., 2001, *L'enquête et des méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, Sociologie 128, 128 p.

Blaud C., 2001, *La migration pour études, la question de retour et de non-retour des étudiants africains dans le pays d'origine après formation*, Paris, L'Harmattan, collection études africaines, 256 p.

- Boidin B., Hiez D., Rousseau S.**, 2008, Biens communs, biens publics mondiaux et propriété, *Développement durable et territoires*, Dossier 10, <http://developpementdurable.revues.org/index5153.html>
- Bolzinger A.**, 1974, Note sur la psychopathologie des étudiants étrangers, *Bulletin de psychologie*, n°16-17, 883-887
- Bonerandi E.**, 2004, De la mobilité en Géographie, *Géococonfluences*, <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient.htm#1>
- Bonnet M., Desjeux D.** (dir.), 2000, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, collection sciences sociales et sociétés, 228 p.
- Borgogno V., Vollenweider-Andresen L.**, 1998, Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir, Nouveaux éclairages, *Migrations Etudes*, Vol. 79, 12 p.
- Borgogno V., Steiff-Fenart J.**, 1996-1997, « L'accueil des étudiants étrangers en France : évolution des politiques et des représentations », *Les cahiers du Solis, Notes et Travaux Sociologiques*, Vol. 2-3, 73-88
- Borgogno V., Steiff-Fenart J., Vollenweider-Andresen L., Simon V.**, 1996, Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir, *Migrations Etudes*, Vol. 67
- Bourdieu P.**, 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 947 p.
- Bourdieu P.**, 1980, Le capital social. Notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31, 2-3
- Bourdieu P.**, 1979, Les trois états du capital culturel, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 30, 3-6
- Bourdin A.**, 2004, « L'individualisme à l'heure de la mobilité généralisée », in Allemand S., Ascher F., Lévy J., 2004, *Les sens du mouvement, Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, 91-98
- Bourdin A.**, 2002, « Anthropologie de la mobilité », Communication au colloque du Centre de Sociologie des Organisations, Nantes, 10-12 octobre 2002
- Bouly de Lesdain S.**, 1999, Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitude face à l'emploi, *Revue Européenne des migrations internationales*, Vol. 15 (2), 189-202
- Bronner L.**, 2005, Un rapport préconise la sélection des étudiants étrangers, *Le Monde*
- Brunet R.**, 2005, *Les mots de la géographie*, Paris, Documentation Française, 518 p.

C

- Cailly L.**, 2004, *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individuation*, Thèse de géographie sous la direction de M.Lussault, Université de Tours, 458 p.
- Camilleri C.**, 1984, Les étudiants étrangers en France et leur discours sur «l'identité culturelle», *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle*, Vol. 2, 159-182
- Cattan N.**, 2004, Genre et mobilité étudiante en Europe, *Espaces, populations, sociétés*, Vol. 1, 15-27

- Ceriani G., Knafou R., Stock M.**, 2004, Les compétences cachées du touriste, *Sciences humaines*, dossier sur « Voyages, migration, mobilité », Vol. 145
- Cerisier-ben Guiga M., Blanc J.**, 2005, *L'accueil des étudiants étrangers en France*, Rapport d'information Sénat n°446, 50 p.
- Arab C.**, 2008, La circulation migratoire, une notion pour penser les migrations internationales, *e-migrinter*, Vol. 1, 20-25
- Cibois P.**, 2000, *L'analyse factorielle*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 128 p.
- Claeys A.**, 1999, *L'accueil des étudiants étrangers en France : enjeu commercial ou priorité éducative ?*, Rapport d'information n°1806, Assemblée Nationale, 130 p.
- Claval P.**, 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 384 p.
- Cohen E.**, 2001, *Un plan d'action pour améliorer l'accueil des étudiants en France*, Rapport au Ministre de l'éducation nationale et au Ministre des affaires étrangères, 124 p.
- Coulon A., Paivandi S.**, 2003, *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, Rapport pour l'Observatoire de la Vie Etudiante, Université de Paris 8, 53 p.

D

- DEP**, 2005, *Repères et références statistiques*, 383 p.
- Dervin F., Ljalikova A.**, 2008, *Regards sur les mondes hypermobiles, mythes et réalités*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 247 p.
- Dervin F., Byram M.**, 2008, *Echanges et mobilités académiques. Quel bilan ?*, Paris, L'Harmattan, 288 p.
- DRE Bretagne**, 2004, *L'évolution des besoins en logement des étudiants*
- Diminescu D.**, 2004, « Le migrant dans un système global des mobilités », in Allemand S., Ascher F., Lévy J., 2004, *Les sens du mouvement, Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, 124-130
- Di Vito P., Pichon L.A.**, 2003, *Séjour d'études à l'étranger et insertion professionnelle*, Etude réalisée pour l'OURIP [Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle], 63 p.
- Dobruszkes F.**, 2005, « Déplacements et effets de la distance ou du temps : pour une prise en compte des surdéterminants sociaux », in Montulet B., 2005, *Mobilités et temporalités*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, N°51, 67-88
- Dubois M.**, 2002, *Les étudiants étrangers à l'Université : la reprise de la croissance*, Note d'information, Ministère de l'éducation, Vol. 59
- Dubois M.**, 2001, *Les étudiants étrangers à l'Université*, Note d'information, Ministère de l'éducation, Vol. 22

E

- Équipe MIT**, 2002, *Tourismes 1. Lieux communs*, Paris, Belin, 320 p.
- Équipe MIT**, 2005, *Tourismes 2. Moments de lieux*, Paris, Belin, 352 p.
- Ennafaa R., Paivandi S.**, 2008, *Les étudiants étrangers en France. Enquête sur les projets, les parcours et les conditions de vies*, Paris, Observatoire national de la vie étudiante (OVE), 250 p.
- Ennafaa R., Paivandi S.**, 2007, *Venir étudier en France. Enquête sur les parcours des étudiants étrangers*, Paris, Observatoire national de la vie étudiante (OVE), 8 p.

F

- Fabre J., Guillermin M.**, 2007, *Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : une croissance soutenue par les Asiatiques*, Note d'Information, Ministère de l'Éducation
- Faret L.**, 2003, *Les territoires de la mobilité, Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS Editions, Espaces et milieux, 351 p.
- Félonneau M.L.**, 1997, *L'étudiant dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 310 p.
- Félonneau M.L.**, 1994, « Les étudiants et leurs territoires : la cartographie cognitive comme instrument de mesure de l'appropriation spatiale », *Revue française de sociologie*, Vol. 35, 533-559
- Felouzis G.**, 2001, *La condition étudiante, Sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF, 300 p.
- Fenelon J-P.**, 1981, *Qu'est-ce que l'analyse de données ?*, Paris, Lefonen, 311 p.
- Fiedling A.J.**, 1990, A search for the "missing link" between social and geographical mobility, *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 65 (3), 165-170
- Fischer G-N.**, 1981, *La psychosociologie de l'espace*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 127 p.
- Findlay A.M., Stam A., King R., Ruiz-Gelices E.**, 2005, International opportunities : searching for the meaning of student migration, *Geographica helvetica*, Vol. 60 (3), 192-201
- Fligstein N.**, 2009, *Euroclash : the EU, european identity, and the future of Europe*, Oxford University Press, 296p.
- Flory M.**, 1993, *Etudiants d'Europe*, Paris, La documentation française?, 188 p.
- Fournier J-M.**, 2004, « Des mobilités sociales et spatiales au capital spatial. L'exemple de l'élite argentine de Punta Del Este en Uruguay », in Séchet R., Garat I., Zeneidi D. (dir.), 2008, *Espaces en transactions*, Rennes, PUR, 67-82
- Fournier J.M., Raoulx B.**, 2003, La géographie sociale, géographie des inégalités, *Travaux et documents d'ESO*, Vol. 20, 25-32
- Frémont A.**, 1999, *L'espace vécu*, Paris, Flammarion, 288 p.
- Frémont A., Hérin R., Joly J.**, 1992, *Atlas de la France universitaire*, Montpellier, Paris, Reclus La documentation française, Coll. Dynamiques du territoire, 272 p.

Frémont A., Chevalier J., Hérim R., Renard J., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 381 p.

G

Gaillard A-M., Gaillard J., 1999, *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris, L'Harmattan, 234 p.

Galland O., 1995, *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, 247 p.

Garneau S., 2006, *Les mobilités internationales à l'ère de la globalisation. Une comparaison sociologique des carrières spatiales et des socialisations professionnelles d'étudiants français et québécois*, Thèse de doctorat, Faculté d'anthropologie et de sociologie, Université Lumière-Lyon 2, 440 p.

Gavand K., 2002, « Quand la formation universitaire se fait enjeu commercial : le cas des étudiants d'Afrique noire francophone », in Joyeux L. (dir.), *Quand l'altérité se fait enjeu*, Paris, L'Harmattan, 57-104

GEMDEV, 1999, *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala, 358 p.

Gérard E. (dir), 2008, *Mobilités étudiantes Sud-Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud, 380 p.

Ghiglione R., Matalon B., 1978, *Les enquêtes sociologiques Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, Collection U, 301p.

H

Harfi M., Mathieu C., 2006, *Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs*, *Horizons stratégiques*, n°1, 28-42

Hassaert Da Costa R., 2004, « De la déterritorialisation à la multiterritorialité », in Allemand S., Ascher F., Lévy J., 2004, *Les sens du mouvement, Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, 69-79

Haut conseil à l'Intégration, 2003, *Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration*, 63 p.

Hirschhorn M., Berthelot J-M. (dir.), 1996, *Mobilités et ancrages, vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan, 157 p.

Hugonnier B., 2006, *L'internationalisation de l'éducation supérieure : conséquences pour le monde et pour la France*, *Revue d'économie politique*, Vol. 116, 797-806

I

Insee, 1999, *Atlas des Immigrés en Bretagne*, 41 p.

Insee, 1994, *Les étrangers en France, portrait social*, 152 p.

J

Jallade J-P., Gordon J., 1996, *La mobilité étudiante au sein de l'Union Européenne : une analyse statistique*, Rapport à la commission européenne

K

Karady V., 2002, La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 145, 47-60

Kaufmann V., Jemelin C., 2008, La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ?, in Séchet R., Garat I., Zeneidi D. (dir.), 2008, *Espaces en transactions*, Rennes, PUR, 83-93

Kaufmann V., 2005, Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 118, 119-135

Kaufmann V., Pattaroni L., 2007, Mobilités, Espacestems.net, <http://www.espacestems.net/document2244.html>

Kaufmann V., 2004, « La mobilité comme capital » in Montulet B., Kaufmann V., 2004, *Mobilités, fluidités ... libertés ?*, Bruxelles, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, Travaux et Recherches, p.25-41

Kelo M., Teichler U., Wächter B., 2006, Toward improved Data on student mobility in Europe : findings and concepts of the eurodata study, *Journal of studies in International Education*, 194-223

King R., Ruiz-Gelices E., 2003, International Student Migration and the European "Year abroad" : effects on European identity and subsequent migration behaviour, *International Journal of population geography*, Vol. 9, 229-252

Klein O., Ortar N., Pochet P., 2007, Mobilités, différenciations et inégalités : des questions actuelles, Espacestems.net, <http://www.espacestems.net/document2239.html>

Knafou R., 2000, Les mobilités touristiques et de loisirs et le système global des mobilités, in Bonnet M., Desjeux D. (dir.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, Sciences sociales et sociétés, 85-94

Knafou R., 1998, *La planète « nomade », les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris, Belin, 250 p.

L

Laffort B., 2005, Le mythe du retour, *Hommes et Migrations*, Vol. 1253, 105-116

Laffort B., 2004, *Parcours d'étudiants marocains en France, pour une nouvelle approche de l'immigration*, Thèse de sociologie, Université de Lille, 865 p.

Lanoue E., 2008, « Les conditions sociales de l'expérience migratoire : logement, ressources matérielles et emploi des étudiants marocains en France » in Gérard E. (dir.), *Mobilités*

étudiantes Sud-Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc, Paris, Publisud, 61-110

Latreche A., 2001, Les migrations étudiantes de par le monde, *Hommes et Migrations*, Vol. 1233, 13-27

Latreche A., 1999, *La migration internationale des étudiants : le cas des étudiants maghrébins en France*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 287 p.

Lazzarotti O., 2006, *Habiter. La condition géographique*, Paris, Belin, 288 p.

Le Breton E., 2006, « Mobilité et inégalités sociales », Texte de la 603^e conférence de l'Université de tous les savoirs donnée le 7 janvier 2006, 12 p.
<http://cerimes.cines.fr/3517/load/documents/utls/download/pdf/070106.pdf>

Lebreton E., 2005, *Bouger pour sans sortir, mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 245 p.

Lejoux P., 2007, Les mobilités du temps libre : de nouveaux enjeux de différenciations sociales et spatiales ?, *EspacesTemps.net*, <http://espacestemp.net/document2403.html>

Les notes de Campusfrance, 2007, *Politiques menées en direction des étudiants étrangers : analyse d'une étude comparative européenne*, n°9, 4 p.

Les notes d'Edufrance, 2006, *Enseignement supérieur dans les pays francophones d'Afrique : tendances et défis*, n°6, 6 p.

Les notes d'Edufrance, *Les procédures de candidature d'un étudiant étranger dans les universités françaises : un parcours parfois difficile*, n°1, 3 p.

Lettre d'Egide, 2008, *Mobilité intra-européenne : à la recherche d'un deuxième souffle*, n°51, 12 p.

Lettre d'Egide, 2006, *Dossier : Accueil des étudiants étrangers : vers une sélection renforcée ?*, n°43

Lettre d'Egide, 2006, *Dossier : Classements internationaux : quelles incidences sur la mobilité ?*, n°41

Lettre d'Egide, 2004, *Dossier : mobilité internationale : nouvelle priorité des collectivités locales*, n°33

Lettre d'Egide, 2002, *Pourquoi écoles et universités accueillent des étudiants étrangers ?*, n°17

Lévy J., Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

Lévy J., 1994, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 442 p.

Lussault M., 2007, *L'homme spatial*, Paris, Seuil, 364 p.

M

Maiworm F., Steube W., Teichler U., 1993, *Les expériences des étudiants Erasmus -en 1990-91*, Kassel, Commission des communautés européennes, Erasmus Monograph, n°17a, 125 p.

- Martineau M., Busato L.**, 1995, *Regards étudiants sur les échanges : communication et cinéma en Europe*, INRP Corlet-Télérama, cinaction n°77, 341 p.
- Martin O.**, 2005, *L'enquête et ses méthodes L'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin, Collection Sociologie 128, 128p.
- Martins D.**, 1974, L'isolement pédagogique et social des étudiants étrangers et leur échec scolaire, *Revue Française de Pédagogie*, Vol. 26, 18-23
- Math A., Slama S., Spire A., Viprey M.**, 2005, *De la carte d'étudiant au statut de travailleur étranger. Les étudiants étrangers sollicitant un changement de statut à Lille et Bobigny (2001-2004)*, Direction de la population et des migrations, 18 p.
- Merle A., Sztanke M.**, 2006, *Etudiants chinois. Qui sont les élites de demain ?*, Paris, Autrement, 110 p.
- Michel F.**, 2000, *Désirs d'ailleurs*, Paris, Armand Colin, 272 p.
- Molinari J-P.**, 1992, *Les étudiants*, Paris, Les Editions Ouvrières, 141 p.
- Montulet B.**, 2005, Au-delà de la mobilité : des formes de mobilité, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 118, 137-159
- Montulet B., Kaufmann V.**, 2004, *Mobilités, fluidités ... libertés ?*, Bruxelles, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, Travaux et Recherches, 310 p.
- Montulet B.**, 1998, *Les enjeux spatio-temporels du social, mobilités*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- Morokvasic-Muller M.**, 1999, La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est, *Cultures et conflits*, Vol. 33-34, 105-122
- Mouhoud E.M. (dir.)**, 2006, *Les nouvelles migrations, un nouvel enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, Paris, Encyclopaedia Universalis, Coll. Le tour du Sujet, 194 p.
- Murphy-Lejeune E.**, 2000, Mobilité internationale et adaptation interculturelle : les étudiants voyageurs européens, *Recherche et Formation*, Vol. 33, 11-26
- Murphy-Lejeune E.**, 2000, Le capital de mobilité: genèse d'un étudiant voyageur, *Mélanges*, Vol. 26, 137-165.
- Murphy-Lejeune E.**, 1998, *L'étudiant européen voyageur, un nouvel « étranger »*, *Aspects de l'adaptation interculturelle des étudiants européens*, Thèse de doctorat, Université de Nancy II, 503 p.

N

- Neumayer E.**, 2006, Unequal access to foreign spaces: how states use visa restrictions to regulate mobility in a globalized world, *Institute of British Geographers*, 72-84
- Nigaud K.**, 2004, Appropriation de l'espace public des femmes maghrébines immigrées en France, *ESO Travaux et documents*, Vol. 21, 41-44

O

- OCDE, 2007, *Regard sur l'éducation*, 451 p.
- OCDE, 2004, *L'internationalisation de l'enseignement supérieur*, Synthèses OCDE, 7 p.
- OCDE, 2001, *Tendances des migrations internationales*, Rapport annuel, 398 p.
- Ollivro J., 2005, Les classes mobiles, *L'information géographique*, Vol. 3, 28-44
- Orivel F., 1991, La crise des universités francophones en Afrique subsaharienne, *Perspectives*, Paris, UNESCO, n°79, 377-385
- Opper S., Teichler U., Carlson J., 1990, *Impacts of study abroad programmes on students and graduates. Higher Education Policy, Series II, Volume II*, London, Jessica Kingsley Publishers, 215 p.
- Orfeuil J-P., 2004, *Transports, pauvretés, exclusions, pouvoir bouger pour s'en sortir*, La tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 181 p.
- Orfeuil J-P., 2002, « Etat des lieux des recherches sur la mobilité quotidienne en France », in Levy J-P., Dureau F., 2002, *L'accès à la ville, Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, 412 p.

P

- Paivandi S., Vourc'h R., 2006, Profils et conditions de vie des étudiants étrangers, 2^{ème} partie, *OVE infos*, Vol. 14, 8 p.
- Paivandi S., Vourc'h R., 2005, Profils et conditions de vie des étudiants étrangers, 1^{ère} partie, *OVE infos*, Vol. 12, 8 p.
- Paivandi S., 1999, Les difficultés des étudiants étrangers, *Pratiques de formation/analyses*, Vol. 37, 161-172
- Paivandi S., 1991, *Les étudiants iraniens en France. Le cas de l'Université Paris VIII*, Thèse de doctorat, Université Paris 8
- Papatsiba V., 2005, Political and Individual rationale of student mobility : a case-study of ERASMUS and a french regional scheme for studies abroad, *European Journal of Education*, Vol. 40 (2), 173-188
- Paulo C., 2006, « L'impact du revenu sur les mobilités : une mesure à différentes échelles spatiales et temporelles », *communication au colloque « Développement local, compétitivité et attractivité des territoires »*, Sfax, Septembre 2006
- Piolle X., 1990, Mobilités, identités, territoires, *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 65 (3), 149-154
- Poutignat P., Streiff-Fenart J., 2000, Réseaux et trajectoires d'étudiants africains, *International review of sociology*, Vol. 10 (3), 385-404
- Pyvis D., Chapman A., 2007, Why university students choose an international education: a case study in Malaysia, *International Journal of educational Development*, Vol. 27, 235-246

R

- Ramadier T.**, 1997, *Construction cognitive des images de la ville : évolution de la représentation cognitive de Paris auprès d'étudiants étrangers*, Thèse de doctorat en psychologie, Université René Descartes
- Redondo Toronjo D.**, 2008, Les « contrats en origine », dans la production intensive des fraises à Huelva, *Etudes rurales*, Vol. 182, 169-184
- Renaudat C.**, 1998, *Les étudiants africains à Bordeaux*, Paris, Karthala, 112 p.
- Ripoll F., Veschambre V.**, 2006, L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale, *Penser et faire la géographie sociale*, 295-304
- Ripoll F., Veschambre V.**, 2005, L'appropriation de l'espace comme problématique, *Noréis*, Vol. 195, 7-15
- Ripoll F., Veschambre V.**, 2005, « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la « mobilité » et le « capital spatial » », in Jean Y., Arlaud S., Royoux D. (dir.), *Rural-urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, 467-483
- Rouquette C.**, 2001, Départs en vacances : la persistance des inégalités, *Economie et statistique*, Vol. 345, 33-53

S

- Sayad A.**, 1977, Les trois âges de l'émigration algérienne en France, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 15 (1), 59-79
- Schutz A.**, 1987, « L'étranger, essai de psychologie sociale », in Schutz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Allia, 227 p.
- Séchet R., Garat I., Zeneidi D.** (dir.), 2008, *Espaces en transactions*, Rennes, PUR, 362 p.
- Séchet R., Peyon J-P.**, 1993, *Les Universités de Nantes et de Rennes et leurs antennes : espace imaginé, espace approprié, espace promotionnel*, Rapport final, PUCA, 212 p.
- Séchet R., Veschambre V.** (dir.), 2006, *Penser et faire la géographie sociale, Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUF, 393 p.
- Serfaty-Garzon P.**, 2003, « L'appropriation », in Ségaud M., Brun J., Driant J-C., 2003, *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 27-30
- Simon G.**, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 255 p.
- Slama S.**, 1999, *La fin de l'étudiant étranger*, Paris, L'Harmattan, 312 p.
- Sot M.** (dir.), 2002, *Etudiants africains en France 1951-2001, Cinquante ans de relations France-Afrique, quel avenir ?*, Paris, Khartala, 184 p.
- Stock M.**, 2006, L'hypothèse de l'habiter polytopique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles, *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/document1853.html>

- Stock M.**, 2005, Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? L'exemple des pratiques touristiques, *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestems.net/document1353.html>
- Stock M.**, 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestems.net/document1138.html>
- Stamelos G.**, 1990, *Le phénomène « étudiants étrangers ». Le cas des étudiants hellènes dans les universités françaises*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Paris 8
- Sztanke M.**, 2005, Pékin-Paris : l'étudiant chinois est-il une marchandise ? », *Hommes et migrations*, Vol. 1254, 74-81
- Szymankiewicz C.**, 2005, *Les conditions d'inscription et d'accueil des étudiants étrangers dans les universités*, Rapport du Ministère de l'Education, 105 p.

T

- Tarrius A.**, 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes, mobilités – identités – territoires*, La tour d'Aigues, Edition de l'Aube, 266 p.
- Tarrius A.**, 1996, Territoires circulatoires et espaces urbains, in *Annales de la Recherche Urbaine*, N°59-60, 50-59
- Teichler U.**, 2004, Temporary Study Abroad: the life of Erasmus Students, *European Journal of Education*, Vol. 39 (4), 395-408
- Terrier E., Séchet R.**, 2007, Les étudiants étrangers : entre difficultés de la mesure et mesures restrictives. Une application à la Bretagne, *Norois*, Vol. 203, 67-84
- Teissier C., Theuliere M., Tomasini M.**, 2004, *Les étudiants étrangers en France*, Paris, DEP, 55 p.

U

- UNESCO**, 2009, *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009, Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*, Paris, 264 p.
- UNESCO**, 2004, *La fuite des compétences en Afrique francophone*, Paris, 32 p.
- UNESCO**, 2003, *Développements récents et perspectives de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne au 21^{ème} siècle*, Paris, 33 p.
- Urry J.**, 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 254 p.
- Urry J.**, 2005, Les systèmes de mobilité, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 118, 23-35
- Urry J.**, 2004, « Petits mondes », in Allemand S., Ascher F., Lévy J., 2004, *Les sens du mouvement, Modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, 37-48

V

Vaniscotte F., Houguenague A., West A., 2003, *La mobilité étudiante en Europe, Mythe ou réalité? Comparaison France Royaume-Uni*, Paris, L'Harmattan, 248p.

Veschambre V., 2006, « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie de plain-pied avec les sciences sociales », in Séchet R., Veschambre V., 2006, *Penser et Faire la géographie sociale*, Rennes, PUR, 211-227

Viard J., 2006, *Eloge de la mobilité, Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, Paris, Editions de l'Aube, 205 p.

Viguié M-C., 1966, *La vie sociale des étudiants étrangers à Toulouse*, Thèse de sociologie, Université de Toulouse, 238 p.

Vollenweider-Andersen L., 1997, Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français : données statistiques, *Cahiers de l'Urmis*, Vol. 2-3, 61-72

W

Wagner A-C., 1998, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 236 p.

Waters J-P., 2006, Geographies of cultural capital: education, international migration and family strategies between Hong-Kong and Canada, *Institute of British Geographers*, Vol. 31 (2), 179-192

Weil P., 1991, *La France et ses étrangers, L'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991*, Paris, Calmann-Lévy, 404 p.

Z

Zeneidi, D., Fleuret S., 2007, Fixes sans domicile, Réflexion autour de la mobilité des SDF, *Espace géographique*, Belin, Tome 36, 1-14

TABLE DES ENCADRES

Encadré 1 : L'accueil des étudiants internationaux dans les villes de Rennes et de Brest	163
Encadré 2 : Les nouvelles dispositions de la politique migratoire française	257
Encadré 3 : Présentation du programme Eiffel	267
Encadré 4 : RUSF (Réseau Universités Sans Frontières).....	276
Encadré 5 : La mobilité internationale pour études encadrée.....	343
Encadré 6 : Les bourses de mobilité BGF et BGE	345
Encadré 7 : L'organisation de l'accueil des étudiants internationaux à l'université de Brest	408

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Une grille de lecture de la mobilité.....	24
Figure 2 : La mobilité internationale pour études	25
Figure 3 : Conceptualisation schématique de la mobilité.....	55
Figure 4 : La mobilité spatiale comme facteur de hiérarchisation des sociétés.....	68
Figure 5 : Questions et hypothèses de recherche	70
Figure 6 : La distribution régionale des étudiants en France (2005-2006).....	98
Figure 7 : Les sites de l'enseignement supérieur en Bretagne	99
Figure 8 : Les étudiants internationaux par région française (Universités, 2007).....	106
Figure 9 : Proportion d'étudiants internationaux par académie (Universités, 2007)	107
Figure 10 : La répartition spatiale des étudiants internationaux en Bretagne (Universités, 2007).....	109
Figure 11 : Répartition spatiale des étudiants internationaux en Bretagne (Universités, 2007).....	110
Figure 12 : Evolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités françaises (1900-2007)	112
Figure 13 : L'évolution des effectifs d'étudiants étrangers en Bretagne (Universités, 1964-2007).....	115
Figure 14 : Les effectifs d'étudiants internationaux et d'étudiants étrangers immigrés.....	117
Figure 15 : Les étudiants internationaux par continent d'origine (Bretagne, Universités, 2007).....	135
Figure 16 : Les dix nationalités les plus représentées parmi les étudiants internationaux (Bretagne, Universités, 2007)	136
Figure 17 : Les pays d'origine des étudiants internationaux en Bretagne (Universités, 2007)	137
Figure 18 : Evolution des effectifs d'étudiants internationaux par continent d'origine	138
Figure 19 : Evolution de la représentation des sexes parmi les étudiants internationaux (Bretagne, Universités, 1998-2007).....	139
Figure 20 : Les étudiants internationaux par genre et par continent d'origine (Bretagne, Universités, 2007).....	140
Figure 21 : Les pyramides des âges des étudiants internationaux et français (2005).....	141
Figure 22 : Les étudiants internationaux par discipline et par continent d'origine (Bretagne, Université, 2007)	143
Figure 23 : Les 10 premières nationalités dans les universités de Rennes 1 et de Rennes 2 (2007)	144
Figure 24 : Répartition des étudiants internationaux et nationaux par cursus universitaire (France, Universités, 2007)	145
Figure 25 : L'évolution du nombre d'étudiants internationaux dans le monde (1950-2006).....	156
Figure 26 : Les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux dans le monde	166
Figure 27 : Le nombre d'étudiants internationaux dans les principaux pays d'accueil.....	167
Figure 28 : Les quinze premiers pays ayant les plus forts effectifs d'étudiants à l'étranger (2006)	169

Figure 29 : Les migrations étudiantes dans le monde	170
Figure 30 : Raison du choix de la France (en % des citations)	179
Figure 31 : « Choix » de la ville d'accueil (en % des citations).....	191
Figure 32 : Mobilité internationale pour études et mobilité sociale	231
Figure 33 : La mobilité internationale pour études : une mobilité devenue nécessaire ?	232
Figure 34 : L'origine sociale des étudiants internationaux	235
Figure 35 : Etudiants internationaux ou parts de marché ?	249
Figure 36 : Frais d'inscription moyens demandés aux étudiants internationaux.....	252
Figure 37 : Les causes des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études	278
Figure 38 : L'extension de l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour.....	308
Figure 39 : Le nombre moyen de visites par an en dehors de la ville de résidence.....	316
Figure 40 : Les modes d'habiter des étudiants internationaux	318
Figure 41 : Mesurer le degré de mobilité	329
Figure 42 : La fréquentation « plusieurs fois par semaine » du centre-ville selon le continent d'origine.....	336
Figure 43 : Nombre moyen de sorties (le soir) par mois par continent d'origine.....	336
Figure 44 : Fréquence de la mobilité en dehors de la ville de résidence par continent d'origine.....	337
Figure 45 : Nombre de déplacements en dehors de la ville d'accueil selon le continent d'origine.....	338
Figure 46 : Mobilité antérieure (à l'étranger) selon le continent d'origine	372
Figure 47 : La mobilité des étudiants internationaux en dehors de leur ville de résidence (par continent d'origine et motivation de départ).....	382
Figure 48 : Les facteurs de différenciation des mobilités spatiales des étudiants internationaux pendant leur séjour	416
Figure 49 : L'interaction ressources/représentations comme condition de la mobilité spatiale	432

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les dénominations usitées de la mobilité spatiale.....	21
Tableau 2 : Les quatre formes principales de mobilité spatiale selon Kaufmann	23
Tableau 3 : Les quatre formes de mobilité selon Montulet	27
Tableau 4 : Les statistiques disponibles sur les étudiants étrangers selon les établissements d'enseignement supérieur en Bretagne	81
Tableau 5 : L'emboîtement des niveaux d'action	84
Tableau 6 : Les indicateurs empiriques des mobilités spatiales des étudiants internationaux.....	89
Tableau 7 : Présentation de l'échantillon de l'enquête quantitative	90
Tableau 8 : Les étudiants internationaux interviewés	93
Tableau 9 : Les acteurs de l'accueil interviewés	94
Tableau 10 : Evolution du nombre d'étudiants en Bretagne (2001-2006)	97
Tableau 11 : Les effectifs d'étudiants étrangers et d'étudiants internationaux dans l'enseignement supérieur breton (2007)	104
Tableau 12: Les étudiants internationaux en Bretagne par université (2007)	109
Tableau 13 : Taux de croissance des effectifs d'étudiants internationaux en Bretagne et en France (Universités, 1997-2007)	118
Tableau 14 : Taux de croissance des effectifs par continent d'origine (Bretagne, Université, 2007)	138
Tableau 15 : L'évolution du nombre d'étudiants dans le monde (1999-2006)	157
Tableau 16 : Taux de croissance de la population des étudiants internationaux	169
Tableau 17 : Distribution géographique des étudiants internationaux	171
Tableau 18 : Raisons du choix de la France par continent d'origine.....	184
Tableau 19 : Présence d'un parent en France par continent d'origine	241
Tableau 20 : Les conventions bilatérales signées par l'Université Rennes 2	263
Tableau 21 : Le niveau de difficulté pour trouver un logement	296
Tableau 22 : Le type de logement	298
Tableau 23 : Type de logement et solitude	299
Tableau 24 : Type de logement et nationalité des relations	300
Tableau 25 : Le parcours résidentiel pendant le séjour par continent d'origine.....	303
Tableau 26 : Motifs et destinations des déplacements en dehors de la ville d'accueil.....	306
Tableau 27 : Retour dans le pays d'origine selon la durée du séjour	320
Tableau 28 : Opinion sur la fréquence des retours dans le pays d'origine par continent d'origine.....	322

Tableau 29 : Les projets de mobilité après le séjour d'études.....	324
Tableau 30 : Les projets de mobilité après le séjour d'études selon le continent d'origine	325
Tableau 31 : Synthèse des corrélations entre les indicateurs de mobilité et les déterminants sociaux.....	334
Tableau 32 : Programme d'échange par continent d'origine	342
Tableau 33 : Boursiers / Non boursiers par continent d'origine.....	343
Tableau 34 : Les étudiants en mobilité individuelle par continent d'origine	344
Tableau 35 : Difficultés du séjour par continent d'origine.....	355
Tableau 36 : Obstacles à la mobilité en dehors de la ville selon les étudiants internationaux	362
Tableau 37 : Budget par continent d'origine.....	364
Tableau 38 : Durée du séjour par continent d'origine	366
Tableau 39 : Motivations de départ par continent d'origine	384
Tableau 40 : La signification de la migration pour études par continent d'origine.....	388
Tableau 41 : Personnes-clé du départ et continent d'origine.....	393

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire.....	435
Annexe 2 : Grille d'entretien des étudiants internationaux	443
Annexe 3 : Grille d'entretien des acteurs institutionnels (Questions communes).....	444

TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	3	
INTRODUCTION GENERALE.....	5	
<u>PARTIE 1</u>		
LA MOBILITE SPATIALE DES INDIVIDUS : UN OBJET INTERROGE A PARTIR DES MIGRATIONS ETUDIANTES.....		13
CHAPITRE 1 LA MOBILITE SPATIALE EN QUESTION.....	17	
1 La mobilité : un terme générique pertinent ?	18	
1.1 La définition par le mouvement.....	18	
1.2 La pluralité des mobilités spatiales.....	20	
1.2.1 Nommer les mobilités spatiales	20	
1.2.2 Classer les mobilités spatiales.....	22	
1.2.3 Mesurer la mobilité spatiale	26	
2 La mobilité spatiale comme norme sociale	28	
2.1 L'essor de la mobilité spatiale.....	28	
2.1.1 Des individus de plus en plus mobiles	28	
2.1.2 Les causes de l'augmentation de la mobilité	29	
2.1.3 De nouveaux concepts pour appréhender ces nouvelles pratiques	31	
2.2 L'injonction sociale à être mobile.....	34	
2.2.1 La valorisation sociale de la mobilité	34	
2.2.2 Une mobilité devenue obligatoire ?	35	
3 Les mobilités spatiales des étudiants internationaux	38	
3.1 Les recherches sur les étudiants en mobilité internationale : le poids de la sociologie	38	
3.2 De la mobilité à l'habiter des étudiants internationaux	40	
3.2.1 Les déplacements des étudiants internationaux	41	
3.2.2 Les significations des mobilités spatiales	43	
3.2.3 L'articulation des mobilités spatiales.....	45	
3.3 La diversité des modes d'habiter des étudiants internationaux.....	46	
4 Mobilités spatiales et inégalités sociales.....	48	
4.1 Les ressources à mobiliser pour pouvoir être mobile.....	49	
4.1.1 Les conditions économiques de la mobilité	49	
4.1.2 Le temps comme facteur et condition de la mobilité	51	
4.1.3 Capital social et mobilité	52	
4.1.4 Le rôle du capital culturel en amont de la mobilité ?	53	
4.1.5 Le potentiel de mobilité.....	54	
4.2 Inégalités socio-économiques mondiales et accès inégal à la mobilité internationale.....	56	

4.3	Les ressources acquises grâce à la mobilité	59
4.3.1	L'apprentissage de la mobilité.....	60
4.3.2	L'héritage de la mobilité.....	62
4.3.3	Capital de mobilité, capital spatial ou dimension spatiale des capitaux ?.....	63
4.4	La mobilité spatiale : un facteur de hiérarchisation sociale ?.....	65
5	Conclusion	69

CHAPITRE 2 METHODOLOGIE : DE L'IDENTIFICATION DE LA POPULATION AUX OUTILS DE LA RECHERCHE

1	Les indicateurs statistiques de la mobilité étudiante	72
1.1	« Etudiant étranger » : une catégorie statistique confuse.....	72
1.1.1	<i>Définir l'étudiant étranger</i>	72
1.1.2	<i>Une distinction fondamentale</i>	72
1.2	Un flou statistique à la source de la méconnaissance des flux.....	75
1.2.1	<i>La surestimation des effectifs</i>	75
1.2.2	<i>Les obstacles au changement de catégorie</i>	76
1.3	Les voies de la connaissance et leurs limites.....	77
1.3.1	<i>Une distinction en cours de réalisation</i>	77
1.3.2	<i>Evolution dans les dénominations du groupe</i>	78
2	Méthodologie	80
2.1	Remaniement des statistiques officielles.....	80
2.1.1	<i>Un dispositif statistique qui ne recouvre pas l'ensemble de l'enseignement supérieur</i>	80
2.1.2	<i>Isoler le groupe des étudiants internationaux</i>	82
2.2	Articulation des niveaux d'analyse et des méthodologies.....	83
2.2.1	<i>La mobilité spatiale : un choix individuel à contextualiser</i>	83
2.2.2	<i>La qualité heuristique de la double méthodologie</i>	87
2.2.3	<i>L'enquête quantitative</i>	88
2.2.4	<i>L'enquête qualitative</i>	91
3	Un cadre d'étude : la Région Bretagne	95
3.1	Une échelle d'analyse pertinente.....	95
3.2	L'enseignement supérieur en Bretagne.....	97
3.2.1	<i>Une région de forte présence étudiante</i>	97
3.2.2	<i>Les sites de l'enseignement supérieur en Bretagne</i>	98
4	Conclusion	100

CHAPITRE 3 LA BRETAGNE : UNE REGION ATTRACTIVE POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX ?.....

1	La Bretagne : une région de faible tradition d'accueil	104
1.1	La présence étrangère dans l'enseignement supérieur breton.....	104
1.2	L'inégale répartition des étudiants internationaux en France.....	105
1.3	Une répartition en lien avec la présence étrangère et immigrée en France.....	108
1.4	La concentration géographique des étudiants internationaux dans les villes de Rennes et de Brest.....	108

2	Une population étudiante internationale en forte croissance	111
2.1	Le contexte français.....	111
2.2	Le cas breton : une des plus fortes croissances de la population étudiante étrangère en France	115
2.2.1	<i>Etude diachronique de 1964 à nos jours : une augmentation discontinue</i>	115
2.2.2	<i>Un taux de croissance en Bretagne supérieur à la moyenne nationale</i>	117
2.3	Des évolutions en lien avec les politiques d'accueil.....	119
2.3.1	<i>La mobilité étudiante : quelle politique régionale ?</i>	119
2.3.2	<i>L'organisation institutionnelle des politiques d'accueil en France</i>	124
2.3.3	<i>La politique nationale comme levier prédominant de la mobilité entrante</i>	131
3	La diversité des étudiants internationaux en Bretagne	135
3.1	L'origine géographique des étudiants internationaux.....	135
3.1.1	<i>Continents d'origine</i>	135
3.1.2	<i>Les pays les plus représentés</i>	136
3.1.3	<i>Evolution des effectifs par continent d'origine</i>	137
3.2	L'identité des étudiants internationaux	139
3.2.1	<i>Des sexe ratios qui diffèrent selon les continents d'origine</i>	139
3.2.2	<i>Des étudiants du Sud plus âgés</i>	141
3.2.3	<i>Une surreprésentation des catégories sociales supérieures</i>	142
3.3	Des séjours d'études différents.....	142
3.3.1	<i>Discipline et continent d'origine</i>	142
3.3.2	<i>Des étudiants internationaux plus nombreux en Doctorat</i>	144
4	Conclusion	146
CONCLUSION DE LA PARTIE 1		147

PARTIE 2

LA MIGRATION INTERNATIONALE POUR ETUDES : UN FACTEUR DE REPRODUCTION DES ELITES ?	151
--	------------

CHAPITRE 4 FLUX ETUDIANTS DANS LE MONDE ET ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES	155
--	------------

1 L'essor de la mobilité internationale étudiante	156
1.1 L'augmentation spectaculaire des effectifs.....	156
1.2 Les causes de la croissance de la mobilité internationale pour études	158
1.2.1 <i>Une forte demande en enseignement supérieur dans les pays du Sud et les pays émergents</i>	158
1.2.2 <i>L'institutionnalisation de la mobilité étudiante</i>	161
1.2.3 <i>Une internationalisation des études en lien avec la mondialisation économique</i>	164
2 Flux migratoires étudiants et déséquilibres Nord-Sud	166
2.1 La polarisation des flux migratoires étudiants vers la Triade.....	166
2.2 La forte mobilité des étudiants africains.....	168
2.3 Un fort accroissement des effectifs asiatiques	168
2.4 Des courants privilégiés	171
3 Le sens des flux : une question d'attractivité ?	173

3.1	Les déterminants des sens des flux à l'échelle du monde	173
3.1.1	<i>Inégalités de développement et migrations étudiantes</i>	173
3.1.2	<i>L'influence des facteurs culturels et linguistiques</i>	173
3.1.3	<i>Le rôle de la proximité géographique</i>	175
3.1.4	<i>Les déterminants institutionnels des migrations étudiantes</i>	176
3.2	L'étudiant et le « choix » de la France comme pays de destination : une décision sous contraintes	177
3.2.1	<i>Le rôle primordial du rayonnement international de la francophonie</i>	178
3.2.2	<i>Les causes historiques des migrations étudiantes vers la France</i>	180
3.2.3	<i>Une bonne réputation des études en lien avec l'image de la France à l'étranger</i>	182
3.2.4	<i>Un choix fortement contraint par le cadre institutionnel</i>	183
3.2.5	<i>Une attractivité par défaut en lien avec le faible coût des études</i>	184
3.2.6	<i>Des contextes et des contraintes différents selon le continent d'origine</i>	185
3.3	Le « non-choix » de la ville de destination.....	186
3.3.1	<i>Les contraintes institutionnelles</i>	187
3.3.2	<i>La « loterie » des inscriptions</i>	188
3.3.3	<i>L'importance de la proximité des proches</i>	189
3.3.4	<i>Le rôle des agences en Chine</i>	190
3.3.5	<i>Le choix de l'établissement qui détermine la ville de destination</i>	190
3.3.6	<i>Seul critère de sélection : la taille de la ville ?</i>	192
4	Conclusion	192
CHAPITRE 5 MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDES ET MOBILITE SOCIALE.....		193
1	La mobilité internationale pour études : un facteur de promotion sociale ?	194
1.1	L'impact du séjour d'études à l'étranger sur l'insertion professionnelle	194
1.2	Mobilité internationale et capitalisation de ressources	198
1.2.1	<i>Les ressources communément associées aux études à l'étranger</i>	198
1.2.2	<i>Les ressources spatiales de la mobilité internationale ou le débat autour de la notion de capital spatial ?</i> 199	
1.3	La difficile mesure des impacts du séjour.....	204
2	La valorisation sociale de la mobilité internationale pour études	208
2.1	Acteurs institutionnels et injonction à la mobilité	208
2.1.1	<i>La nécessaire internationalisation ?</i>	209
2.1.2	<i>Les enjeux politiques de la mobilité internationale pour études</i>	210
2.1.3	<i>Les enjeux économiques de la mobilité internationale pour études</i>	212
2.1.4	<i>Les enjeux universitaires de la mobilité internationale pour études</i>	214
2.2	Une image positive unanime chez les étudiants internationaux	217
2.2.1	<i>Une conséquence attendue par les étudiants en mobilité internationale : la facilitation de l'insertion professionnelle</i>	217
2.2.2	<i>Mobilité internationale pour études et développement personnel</i>	218
2.2.3	<i>Mobilité internationale pour études et la découverte des différences culturelles</i>	221
2.3	La relativité géographique de la valeur sociale d'un séjour d'études à l'étranger.....	223
2.3.1	<i>Valeur symbolique des lieux et prestige social du séjour d'études</i>	223
2.3.2	<i>Une valorisation différente selon le continent d'origine</i>	225
3	Conclusion	230

CHAPITRE 6 L'ACCES INEGAL A LA MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDES	233
1 Mobiliser des ressources pour pouvoir partir étudier a l'étranger	234
1.1 Inégalités socio-économiques et accès à la mobilité internationale pour études.....	234
1.1.1 <i>L'origine sociale comme facteur déterminant de la mobilité pour études ?</i>	234
1.1.2 <i>Inégalités d'accès à la migration pour études entre les hommes et les femmes</i>	239
1.1.3 <i>Inégalités socio-économiques mondiales et accès à la mobilité internationale pour études</i>	240
1.2 Une alternative pour les étudiants du Sud : la mobilisation du réseau social.....	241
1.2.1 <i>La présence de relations en France en lien avec l'histoire de l'immigration</i>	241
1.2.2 <i>Les types d'assistance apportés par le réseau social.....</i>	242
1.2.3 <i>Les risques de la solidarité communautaire</i>	247
2 Des politiques d'accueil discriminantes.....	248
2.1 La montée en puissance de la logique commerciale.....	248
2.1.1 <i>Se positionner sur le « marché mondial de l'éducation »</i>	248
2.1.2 <i>La conception mercantiliste de l'accueil des étudiants internationaux : quelle diffusion du modèle anglo-saxon ?</i>	251
2.2 Vers une sélection renforcée des étudiants internationaux.....	255
2.2.1 <i>La mobilité convoitée des étudiants du Nord et des pays émergents</i>	255
2.2.2 <i>La mobilité restreinte des étudiants des pays du Sud.....</i>	269
3 Conclusion.....	277
CONCLUSION DE LA PARTIE 2	279

PARTIE 3

LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX ET LEURS TERRITOIRES : DETERMINANTS SOCIAUX ET ARTICULATION DES ECHELLES DE MOBILITE	285
--	------------

CHAPITRE 7 LES MODES D'HABITER DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX.....	289
1 Les premiers pas sur le sol étranger : arriver et se loger	290
1.1 Mobilité spatiale et confrontation avec les lieux étrangers.....	290
1.1.1 <i>L'arrivée dans un lieu nouveau : une expérience angoissante et marquante</i>	290
1.1.2 <i>Une confrontation avec les lieux inconnus moins anxiogène lorsque l'étudiant est guidé.....</i>	293
1.1.3 <i>L'apprentissage anticipé des lieux</i>	294
1.2 Le logement : un point d'ancrage aux multiples enjeux.....	295
1.2.1 <i>La recherche du logement : l'étape prioritaire de l'arrivée dans la ville d'accueil</i>	295
1.2.2 <i>La recherche du logement : anticipation ou improvisation ?</i>	296
1.2.3 <i>Mobilité internationale et accès au logement : le problème du garant</i>	297
1.2.4 <i>Type de logement et mode de socialisation</i>	298
2 La multiterritorialité des étudiants migrants.....	302
2.1 L'habiter : lieux du séjour et mobilité spatiale au quotidien.....	302
2.1.1 <i>Les lieux du séjour : « un patrimoine de lieux intériorisés »</i>	302
2.1.2 <i>Habiter les lieux au quotidien</i>	311
2.2 Le pays d'origine : lieu de l'habiter des étudiants migrants	319
2.2.1 <i>Les contacts avec le pays d'origine</i>	319
2.2.2 <i>La souffrance de la distance.....</i>	321

2.3	La question du retour dans le pays d'origine : se projeter dans un habiter futur	322
2.3.1	<i>Un habiter futur incertain</i>	323
2.3.2	<i>Des projets d'avenir différents selon les continents d'origine</i>	323
2.3.3	<i>L'impact de la migration pour études sur les mobilités futures</i>	326
3	Les mobilités spatiales des étudiants internationaux : des pratiques contrastées	329
3.1	Mesurer la mobilité spatiale des individus.....	329
3.2	Des étudiants internationaux plutôt mobiles	330
3.3	Profils de mobilités : des disparités	331
3.4	Le continent d'origine : une variable discriminante.....	333
4	Conclusion	338

CHAPITRE 8 LES DETERMINANTS DE LA MOBILITE SPATIALE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX : RESSOURCES SOCIALES ET FACTEURS CULTURELS.....

1	Des conditions de séjour inégales	342
1.1	Le contexte institutionnel du séjour d'études : mobilité encadrée et mobilité individuelle 342	
1.1.1	<i>Des étudiants du Nord favorisés</i>	342
1.1.2	<i>Les répercussions de ces différences de statut sur le quotidien des étudiants internationaux</i>	345
1.2	Des difficultés différentes selon les continents d'origine	352
1.2.1	<i>Des difficultés plus importantes au début du séjour</i>	352
1.2.2	<i>Une adaptation culturelle plus ou moins difficile</i>	353
1.2.3	<i>Des difficultés d'inégale gravité selon les continents d'origine</i>	354
2	Ressources sociales et mobilités spatiales	362
2.1	Le rôle de la dimension économique : un poids à nuancer	362
2.2	La mobilité : une question de temps ?	364
2.3	Capital social et mobilité de loisirs	367
3	Un rapport culturel à la mobilité ?	369
3.1	Sortir en ville : une pratique plutôt occidentale ?	370
3.2	La forte mobilité internationale des étudiants du Nord	371
3.3	Les différentes significations du déplacement à l'étranger selon l'origine géographique	373
3.4	Les freins à la mobilité internationale des habitants des pays du Sud	374
4	Conclusion	376

CHAPITRE 9 LES SIGNIFICATIONS DES MIGRATIONS POUR ETUDES : DES SEJOURS AUX ENJEUX DIFFERENTS
..... **379**

1	La finalité de la migration pour études : un déterminant des pratiques spatiales des étudiants internationaux pendant le séjour	380
1.1	Signification de la migration et mobilités spatiales pendant le séjour.....	381
1.2	Les étudiants du Sud et des pays émergents : finalité académique de la migration et faible mobilité spatiale pendant le séjour	383
1.2.1	<i>La quête du diplôme à l'origine de la migration</i>	383
1.2.2	<i>Priorité aux études et limitation des mobilités de loisirs</i>	386

1.3	Les étudiants du Nord : finalité touristique de la migration et forte mobilité spatiale pendant le séjour	387
1.3.1	<i>Un voyage linguistique et culturel pour les étudiants du Nord</i>	387
1.3.2	<i>Finalité touristique du séjour et fortes mobilités de loisirs</i>	390
2	La mobilité sous pression des étudiants du Sud et l'émancipation des étudiants du Nord par la mobilité	393
2.1	Les personnes-clé du départ	393
2.2	Une pression familiale proportionnelle à l'investissement financier	395
2.3	Confusion entre migration pour études et migration économique : une pression supplémentaire pour les étudiants africains.....	397
2.4	L'émancipation familiale des étudiants du Nord grâce au voyage d'études.....	400
3	Gérer la diversité des mobilités étudiantes : les représentations et les difficultés des décideurs	402
3.1	Les facteurs de différenciation entre les étudiants internationaux selon les acteurs	402
3.2	La difficulté d'identifier et d'accueillir les étudiants individuels.....	404
3.3	Pour une coopération internationale différenciée ?.....	409
4	Conclusion	415
	CONCLUSION DE LA PARTIE 3	417
	 CONCLUSION GENERALE	 425
	 Annexes	 435
	Liste des sigles	445
	Références bibliographiques.....	447
	Table des encadrés	459
	Table des figures	460
	Table des tableaux.....	462
	Table des annexes.....	464
	Table des matières.....	465

Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne

Interroger le rapport mobilités spatiales/inégalités sociales à partir des migrations étudiantes

Dans un monde où il est fait le constat d'une augmentation généralisée de la mobilité spatiale des individus et où les représentations sociales positives de la mobilité tendent à prédominer, il est nécessaire de poursuivre les recherches qui déconstruisent ces discours en mettant en évidence les inégalités d'accès à la mobilité spatiale et qui montrent en quoi celles-ci peuvent participer à la hiérarchisation des sociétés (Orfeuil, 2004 ; Veschambre, 2004 ; Urry, 2005 ; Le Breton, 2006). La mobilité internationale pour études, phénomène en plein essor et aux multiples enjeux, constitue un objet d'analyse d'actualité qui permet d'approfondir les connaissances sur le rapport inégalités sociales/mobilités spatiales. A partir des résultats d'une enquête menée en Bretagne, il apparaît que l'accès à la migration pour études est inégal du fait de la nécessaire mobilisation de ressources sociales et à cause des politiques d'accueil discriminantes menées par les pays du Nord envers les étudiants du Sud. Etant donné qu'un séjour d'études à l'étranger permet de faciliter la promotion sociale des individus (reconnaissance sociale des compétences internationales, acquisition d'un diplôme prestigieux pour les étudiants du Sud et des pays émergents), ces inégalités d'accès confirment l'idée que la mobilité internationale pour études représente un facteur de reproduction des élites. Cependant, l'importance des migrations étudiantes des pays du Sud vers les pays du Nord, en dépit de tous les obstacles économiques et juridiques, atteste que la capacité à être mobile ne constitue pas le seul moteur de la mobilité spatiale des individus. L'analyse de l'habiter des étudiants internationaux pendant leur séjour a permis d'observer que les inégalités de conditions de vie étaient insuffisantes pour comprendre les mobilités spatiales très contrastées entre les étudiants du Nord et les étudiants du Sud. La mise en évidence de l'impact des rapports culturels à la mobilité et des significations de la migration pour études a montré que la mobilité spatiale des individus était aussi fortement conditionnée par les représentations sociales.

Mots-clés : mobilité spatiale, migrations pour études, étudiants internationaux, inégalités sociales, politiques d'accueil, habiter

Mobility and spatial experiences of international students in Brittany

To question the link between spatial mobilities and social inequalities based on student migration

In a world where is increasingly made the finding of a general increase of spatial mobility of individuals and where positive social representations of mobility tend to predominate, it is necessary to continue research that began to deconstruct these discourses, highlighting the inequalities of access to spatial mobility and showing how it could participate in the reinforcement of the social hierarchy (Orfeuil, 2004; Veschambre, 2004; Urry, 2005; Le Breton, 2006). International mobility for studies, growing phenomenon with many challenges, is a topical object of analysis that enables to improve the knowledge about the relation between social inequalities and spatial mobilities. From the results of a survey conducted in Brittany, it appears that access to the migration for studies is unequal because of the need to mobilize social resources and because of the discriminatory admission policies conducted by the developed countries towards the students from developing countries. Given the fact that a study trip abroad helps to facilitate the upward mobility of individuals (social recognition of international skills, acquisition of prestigious diploma for students from South and emerging countries), these inequalities of access confirm the idea that international mobility for studies is a factor of reproduction of elites. However, the importance of student migration from the South to the North, despite all the economic and legal barriers, attests that the ability to be mobile is not the sole driver of spatial mobility of individuals. The analysis of the dwelling of international students during their stay has shown that inequalities in living conditions were inadequate to understand the very contrasted spatial mobilities between Northern students and students from the South. Highlighting the impact of cultural relations to mobility and meanings of the migration for studies showed that the spatial mobility of individuals was also strongly conditioned by social representations.

Keywords : spatial mobility, migration for study, international students, social inequalities, international policies, dwelling